


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVII
D
1
NAPOLI



HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

Par Monsieur l'Abbé FLEURY, prêtre, Prieur d'Argenteüil, & Confesseur du Roi.

TOME PREMIER,

Contenant les deux premiers siecles.



Chez JEAN MARIETTE, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.

M. DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

I. *Dessein de ce premier livre*. II. *Election de saint Matthieu*. III. *Publication de l'évangile*. IV. *Eglise de Jerusalem. Esseniens*. V. *Election des diacres*. VI. *Martyre de saint Etienne*. VII. *Conversion de Samarie*. VIII. *Heresie de Simon le Magicien*. IX. *Apollonius de Tyane*. X. *Conversion de l'eunuque Ethiopien*. XI. *Conversion de Saul*. XII. *Relation de Pilate. Mort de Tybere*. XIII. *Agrippa roi des Juifs*. XIV. *Voïages de S. Paul. Miracles de S. Pierre*. XV. *Juifs maltraitez à Alexandrie*. XVI. *Fin d'Herode Antipas & de Pilate*. XVII. *Conversion du centenier Corneille*. XVIII. *Caligula veut être adoré des Juifs*. XIX. *Députation des Juifs d'Alexandrie*. XX. *Juifs maltraitez chez les Parthes*. XXI. *Mort de Caligula. Claude empereur*. XXII. *Juifs mieux traitez*. XXIII. *Progrès de l'évangile. Chrétiens*. XXIV. *Martyre de saint Jacques. Prison de saint Pierre*. XXV. *Dispersion des apôtres. Evangile de S. Matthieu*. XXVI. *Histoire de la reine Helene & de son fils Izates*. XXVII. *Mission de saint Paul & de saint Barnabé*. XXVIII. *Premiere épitre de saint Pierre. Evangile de saint Marc*. XXIX. *Mort d'Herode Agrippa*. XXX. *Prédication de saint Paul & de saint Barnabé*. XXXI. *Etat de la Judée*. XXXII. *Premier concile à Jerusalem*. XXXIII. *Saint Pierre repris par saint Paul*. XXXIV. *Voïages de saint Paul avec saint Luc, Silas, Timothée*. XXXV. *Saint Paul en Macedoine*. XXXVI. *Saint Paul à Athenes*. XXXVII. *Saint Paul à Corinthe*. XXXVIII. *Evangile de saint Luc*. XXXIX. *Epitre aux Thessaloniciens*. XL. *Sédition des Juifs*. XLI. *Voïages de S. Paul*. XLII. *S. Paul à Ephese*. XLIII. *Mort de Claude. Neron empereur*. XLIV. *Epitre aux Galates*. XLV. *Premiere épitre aux Corinthiens*. XLVI. *Préceptes de conti-*

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIE'ME.

SOMMAIRE DES LIVRES.

LIVRE QUATRIE'ME.

APPROBATION DES DOCTEURS.

Rien n'est plus glorieux à l'Eglise que de faire voir son établissement, les combats des martyrs, & les ouvrages des peres qui ont soutenu sa doctrine. C'est ce qu'on trouvera dans cette histoire des premiers siecles; où sans faire de longues dissertations, ni des réflexions trop fréquentes, sans y mêler des faits étrangers, on représente les plus précieux monumens de l'antiquité ecclesiastique. La lecture de cet ouvrage servira à l'édification de la foi & des mœurs; & les fideles seront animez en voïant les triomphes de leurs peres. A Paris le 13. Septembre.

PIROT. D. LEGER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé PIERRE EMERY, pere, Doïen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous aïant très-humblement fait remontrer que dans les Lettres de Privilege que nous lui avons accordées le deuxiéme Février dernier pour trente années, pour l'impression de tous les Ouvrages du sieur Abbé Fleury notre Confesseur, il n'y est fait mention que de son Histoire Ecclesiastique, qui ne fait qu'une partie de ses Ouvrages; aïant encore composé ceux intitulez: le Catechisme Historique & son Abregé, les Mœurs des Israëlites, les Mœurs des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclesiastique, le Traité du Choix & de la Methode des Etudes & le Devoir des Maîtres & des Domestiques; & que comme notre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit sieur Abbé Fleury, il se trouvoit néanmoins privé de cette grace par la seule omission des titres desdits Livres dans nosdites Lettres du deuxiéme Février dernier: ce qu'il ne peut faire sans que nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il nous a très-humblement fait supplier de lui accorder. A CES CAUSES: Voulant favorablement traiter ledit Emery pere, & le récompenser de son application à nous avoir donné depuis quarante ans l'impression de plus de soixante Volumes, tant *in-folio*, qu'*in-quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le succès qu'il avoit esperé. Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit sieur Abbé Fleury, intitulez: *Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, son Catechisme Historique avec son Abregé & en toutes langues, les Mœurs des Israëlites & des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclesiastique, le Traité du Choix & de la Methode des Etudes, & son Traité du Devoir des Maîtres & des Domestiques. Commentaire Litteral sur tous les Livres de l'Ecriture sainte, avec des Dissertations ou Prolegomenes par le Pere Calmet, avec son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & le Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique, Critique & Litteral de la Bible, du même Auteur*; en tels volumes, forme, marge, caractere, en tout ou en partie, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Roïaume, pendant le tems de *trente années consecutives*, à

compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; *à peine de trente livres pour chaque Volume* desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en general ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez, sera faite dans notre Roïaume & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit exposant ou ses aïant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & necessaires sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le dix-huitiéme jour du mois de May, l'an de grace mil sept cent dix-neuf, & de notre regne le quatriéme. *Signé*, Par le Roi en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur MARIETTE de la moitié du présent Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de Monsieur l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages, comme aussi de la totalité du present Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. D. Calmet, à Emery mon fils, Saugrain, & Martin, mes gendres, pour en joüir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous. A Paris le 20. May 1719.

Signé, P. EMERY.

Registré le présent Privilege, ensemble les cessions ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 489 No. 525. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Aout 1703. A Paris le 16. Juin 1719.

Signé, DELAULNE, *Syndic.*



PREFACE.



I. Matiere de l'histoire ecclesiastique.

LE sujet de l'histoire ecclesiastique est de representer la suite du Christianisme, depuis son établissement. Car la veritable religion a cet avantage, que l'origine en est certaine, & la tradition suivie jusqu'à nous, sans aucune interruption. Son origine est certaine, puisqu'il est constant, par le témoignage même des infideles, que Jesus-Christ est venu au monde il y a près de dix-sept cens ans. Nous avons entre les mains son histoire écrite par ses disciples témoins oculaires : nous avons les propheties qui l'avoient promis si long-tems auparavant ; & nous en sçavons les dattes & les auteurs, à remonter jusqu'à Moïse, dont les livres sont les plus anciens qui soient au monde. Il n'en est pas de même des fables sur lesquelles étoit fondée la religion des Grecs & des autres anciens païens. Les poëtes qui étoient leurs prophetes & leurs théologiens, se disoient bien en general instruits par les muses ou par d'autres divinitez : mais ils n'en donnoient aucune preuve ; ils n'osoient même marquer les circonstances des faits merveilleux qu'ils racontoient, ni en citer les témoins. Aucun n'a jamais dit qu'il eût vû Jupiter changé en taureau ou en cygne, Neptune secoüant la terre de son trident ; le chariot du Soleil ou de la Lune. Ce n'étoit que des contes de vieilles & de nourrices, consacrez par un respect aveugle pour l'antiquité, & ornez par les charmes de la poësie, de la musique & de la peinture ; & comme ces fables s'étoient formées en divers païs & en divers tems, elles étoient pleines d'une infinité de contradictions qu'il étoit impossible d'accorder. Nous voïons la même chose dans les Indes & chez tous les idolâtres modernes. Des histoires prodigieuses, & semblables aux songes les plus extravagans, avancées sans aucune preuve, sans aucune circonstance de tems ni de lieux, sans aucun rapport à ce que l'on peut connoître d'ailleurs d'histoire véritable ; sans suite, sans liaison avec le present.

Il est vrai que l'on sçait l'origine & la suite du Mahometisme : mais aussi n'y voit-on rien que de naturel. Un homme hardi, habile & éloquent en sa langue, quoique d'ailleurs très-ignorant, a séduit des ignorans comme lui, sous prétexte de ruiner l'idolâtrie décriée depuis plusieurs siecles; & leur a proposé une créance sans mysteres, & des pratiques conformes à leurs mœurs. Il s'est établi les armes à la main, & a fait des conquêtes que ses successeurs ont poussé plus loin ; il n'y a rien là au-dessus du cours ordinaire des choses humaines. Ceux qui ont attribué quelques miracles à Mahomet n'ont écrit que long-tems après ; & lui-même qui doit en être crû, dit pour toute réponse à ceux qui lui

demandent des preuves de sa mission ; que Dieu ne l'a pas envoïé pour faire des miracles : & que Moïse & JESUS en ont assez fait. Au reste nous ne voïons point que cette religion ait subsisté en aucun lieu, non-seulement sous la persecution, mais sous une domination étrangere.

C'est donc le caractere propre de la vraie religion d'être également certaine & merveilleuse. Les miracles étoient necessaires pour témoigner que Dieu parloit, & reveiller les hommes accoutumez à voir les merveilles de la nature sans les admirer. La preuve des miracles étoit necessaire aussi, afin que la foi fût raisonnable, & differente de la credulité aveugle, qui suit au hazard tout ce qui lui est proposé comme merveilleux. Or la même bonté par laquelle Dieu a fait tant de miracles, pour nous rappeller à lui, en s'accommodant à notre foiblesse, l'a porté à les faire à la plus grande lumiere du monde : je veux dire dans les tems & les lieux les plus propres à en conserver la memoire. Moïse a fait ses miracles en Egypte, dans la ville capitale, en presence du Roi, dans le tems où les Egyptiens étoient les plus sçavans & les plus polis de tous les hommes ; & il en a eu pour témoin un peuple entier, qu'il a délivré, & à qui il a donné des loix écrites par lui-même dans le même livre qui contient tous ses miracles. J. C. est venu du tems d'Auguste, dans le siecle le plus éclairé de l'empire Romain : dont il nous reste un si grand nombre d'écrits, qu'il nous est beaucoup plus connu que chez nous le regne de Loüis le jeune. J.C. devoit naître en Judée suivant les propheties : il a enseigné sa doctrine, & fait la plûpart de ses miracles à Jerusalem, qui en étoit la capitale : il y est mort & ressuscité. Ses disciples se sont aussi-tôt répandus par tout l'empire Romain, & peu de tems après par tout le monde. Ils ont prêché d'abord dans les plus grandes villes, à Antioche, à Alexandrie, à Rome même : ils ont enseigné à Athenes, à Corinthe, par toute la Grece : dans les villes les plus sçavantes, les plus corrompuës, les plus idolâtres. C'est à la face de toutes les nations, des Grecs, des barbares, des sçavans, des ignorans, des Juifs, des Romains, des peuples & des princes, que les disciples de J. C. ont rendu témoignage des merveilles qu'ils avoient vûës de leurs yeux, oüies de leurs oreilles, & touchées de leurs mains, & particulierement de sa résurrection. Ils ont soutenu ce témoignage sans aucun interêt, & contre toutes les raisons de la prudence humaine, jusques au dernier soupir ; & l'ont tous scellé de leur sang. Voilà l'établissement du Christianisme.

Qu'est-il arrivé depuis ? Cette doctrine si incroiable, cette morale si contraire aux passions des hommes, ont-elles pû se soutenir ? N'y a-t-il point quelque vuide, quelque interruption ? Par où en avons-nous la connoissance ? Par une succession suivie de docteurs & de disciples, par des écrits publiez d'âge en âge, & conservez de main en main ; par des traditions qui ont passé des peres aux enfans ; par des assemblées solemnelles en chaque province & en chaque ville, pour l'exercice de cette religion, & par les bâtimens destinez à ces usages,

dont quelques-uns subsistent depuis mille ans: tout cela sans aucune interruption. Depuis que S. Pierre & S. Paul ont fondé l'église Romaine, il y a toujours eu à Rome un pape chef des Chrétiens; nous en sçavons toute la suite & tous les noms jusqu'à Innocent XII. Nous avons la suite de tous les évêques de Jerusalem, d'Antioche, d'Alexandrie, de Constantinople. Pour venir chez nous, nous connoissons les évêques de Lion depuis S. Pothin & S. Irenée; de Toulouse depuis S. Saturnin; de Tours depuis S. Gatien; de Paris depuis S. Denis; & les églises même dont l'origine est plus obscure, ont une succession connuë depuis environ mille ans. C'est la preuve la plus sensible de la vraie religion. Toute église qui remonte jusqu'aux premiers siecles, montrant une suite de pasteurs toujours unis de communion avec les autres églises, & principalement avec l'église Romaine: toute église qui a cet avantage, est catholique. Au contraire on connoît les societez des heretiques, parce qu'en remontant on trouve plûtôt ou plus tard le tems précis auquel ils se sont separez de l'église où ils étoient nez. La doctrine nouvelle ou particuliere est fausse: la veritable est celle qui a toujours été enseignée par toute l'église.

C'est la matiere de l'histoire ecclesiastique: cette heureuse succession de doctrine, de discipline, de bonnes mœurs. Si cette connoissance n'est pas également necessaire à tous: du moins il n'y a personne à qui elle ne soit très-utile. Rien n'est plus propre à nous confirmer dans la foi, que de voir la même doctrine que nous enseignons aujourd hui, enseignée dès le commencement par les martyrs, & confirmée par tant de miracles. Plus la discipline est entiere, plus elle est venerable; soit dans la forme des prieres, soit dans la pratique des jeûnes, soit dans l'administration des sacremens & les autres saintes ceremonies. Enfin les exemples des Saints nous font voir en quoi consiste la solide pieté; & détruisent nos mauvaises excuses, en montrant que la perfection chrétienne est possible, puisqu'ils l'ont effectivement pratiquée. Ce sont les trois parties que je me suis proposé de representer dans toute la suite de cette histoire: la doctrine, la discipline, les mœurs.

II. Dessein de l'auteur.

Mon dessein n'est pas de repaître la vaine curiosité de ceux qui ne cherchent qu'à voir des faits nouveaux ou extraordinaires: ou qui lisent par simple amusement pour se desennuïer: ils ont des histoires profanes, & des livres de voïages. J'écris pour les Chrétiens qui aiment leur religion, qui veulent s'en instruire de plus en plus, & la reduire en pratique. Je n'écris pas toutefois pour les théologiens & les gens de lettres: ils apprendront mieux l'histoire ecclesiastique dans les auteurs originaux dont je l'ai tirée. Si ce n'est que quelqu'un encore nouveau dans cette étude veüille s'aider de mes citations, pour trouver plus facilement les pieces qu'il doit consulter. J'écris principalement pour ceux de quelque condition qu'ils soient, qui n'ont ni les connoissances necessaires, ni le loisir, ni la commodité de lire

tant de livres ; mais qui ont de la foi, du bon sens, de l'amour pour la verité ; qui lisent pour apprendre des veritez utiles, & en devenir meilleurs:qui veulent connoître le christianisme grand & solide comme il est ; & en separer tout ce que l'ignorance & la superstition y ont voulu mêler de tems en tems. Je vois bien que cette histoire ne plaira pas aux petits esprits attachez à leurs préjugez, & toujours prêts à condamner ceux qui les veulent désabuser : détournant leurs oreilles de la verité pour se tourner à des fables, cherchant des docteurs selon leurs desirs. Ils ne trouveront que trop d'autres livres selon leur goût. C'est pour me rendre utile au commun des personnes sensées que j'écris en françois,au hazard de ne pas assez bien exprimer la force du latin & du grec, & de m'écarter de la pureté de ma langue.

2. Tim. I. v. 4.

III. Choix des faits.

Je ne compte pour preuves que les témoignages des auteurs originaux ; c'est-à-dire de ceux qui ont écrit dans le tems même, ou peu après. Car la mémoire des faits ne se peut conserver long-tems sans écrire : c'est beaucoup si elle s'étend à un siecle, depuis que la vie des hommes est bornée à soixante ou quatre-vingt ans. Un fils peut se souvenir après cinquante ans, de ce que son pere ou son aïeul lui auront raconté cinquante ans aprés l'avoir vû. Les faits qui passent par plusieurs degrez n'ont plus la même sûreté : chacun y ajoûte du sien, même sans y penser.C'est pourquoi les traditions vagues de faits très-anciens qui n'ont jamais été écrits ou fort tard,ne meritent aucune créance : principalement quand elles repugnent aux faits prouvez. Et qu'on ne dise point que les histoires peuvent avoir été perduës : car comme on le dit sans preuve, je puis dire aussi qu'il n'y en a jamais eu. Il en est de même à proportion des auteurs qui ont écrit des faits plus anciens qu'eux de plusieurs siecles : s'ils ne citent leurs auteurs, on a droit de les soupçonner d'avoir crû trop legerement des bruits populaires. Mais quand un auteur grave nomme les auteurs plus anciens, dont il a tiré ce qu'il raconte, il en doit être crû,quoique les auteurs plus anciens soient perdus. Ainsi Eusebe tient lieu d'original pour les trois premiers siecles, parce qu'il avoit quantité d'écrits que nous n'avons plus, dont souvent il rapporte les propres paroles ; & par ceux qui nous restent, nous voïons qu'il cite fidelement. Toutefois quand un auteur ancien en cite un plus ancien que nous avons, il faut toujours consulter l'original;& cette précaution est encore plus necessaire, quand celui qui cite est moderne. Ainsi quoique Baronius non-seulement cite ses auteurs, mais en transcrive les passages : je ne voudrois pas me contenter de son autorité.Quiconque veut sçavoir sûrement l'histoire ecclesiastique, doit consulter les sources d'où Baronius l'a tirée;d'autant plus qu'il a donné pour autentiques des pieces dont la supposition a été reconnuë depuis, & que les versions des auteurs grecs, dont il s'est servi,ne sont pas toujours fideles. Son travail ne laisse pas d'être d'une très-grande utilité à l'église;&je reconnois que c'est sur ce fonds principalement que j'ai travaillé;tâchant d'y joindre tout ce que les sçavans ont découvert depuis un siecle.

Les auteurs même contemporains ne doivent pas être suivis sans examen, & c'est tout cet art d'examiner les preuves, que les gens de lettres nomment critique. Premierement il faut sçavoir si les écrits sont véritablement de ceux dont ils portent les noms. Car on en a supposé plusieurs, principalement pour les premiers siecles. Quiconque est un peu instruit ne s'arrête plus aujourd'hui aux prétendus actes de S. Pierre par S. Lin, & de S. Jean par Prochore, aux faux Hegesippes, aux décretales attribuées aux premiers papes: on a reconnu entre les ouvrages de la plûpart des peres de l'église, des sermons & des autres pieces, qu'on avoit fait mal-à-propos passer sous leur nom. Quand l'auteur est certain, il faut encore examiner s'il est digne de foi : à peu près comme on examine des témoins en justice. Celui dont le stile montre de la vanité, peu de jugement, de la haine, de l'interêt, ou quelqu'autre passion : merite moins de créance qu'un autre serieux, modeste, judicieux, dont la vertu & la sincerité sont d'ailleurs connuës. Les hommes trop fins ou trop grossiers sont presque également suspects: ceux-ci ne sçavent pas dire ce qu'ils veulent, ceux-là donnent souvent pour veritez leurs pensées & leurs conjectures. Celui qui a vû est plus croïable que celui qui a seulement oüi dire; & à proportion on doit préferer l'habitan du païs à l'étranger, celui qui rapporte ses propres affaires aux personnes indifferentes. Car chacun doit être crû sur sa doctrine, sur l'histoire de sa secte : nul autre n'en est jamais si bien informé, les étrangers & les ennemis sont suspects, mais on prend droit sur ce qu'ils disent de favorable au parti contraire. Ce qui est contenu dans les lettres & les autres actes du tems, doit être préferé au recit des historiens. C'est par ces regles que l'on doit se déterminer sur les contradictions des écrivains contemporains. S'il n'y a que la diversité, il faut les concilier : s'il est impossible, & que le fait soit important, il faut choisir. Je sçai qu'il est plus commode pour l'historien de rapporter les differentes opinions des anciens ; & en laisser le jugement aux lecteurs. Mais ce n'est pas le plus agréable pour eux. La plûpart cherchent des faits certains, ils ne veulent pas étudier, mais profiter des études d'autrui; & n'aiment pas à douter, parce que c'est toujours ignorer. C'est ce qui m'a fait prendre le parti d'omettre la plûpart des faits douteux, d'autant plus que je ne manquois pas de matiere.

Mais je n'ai pas crû devoir rapporter tous les faits qui sont bien prouvez : j'ai laissé ceux qui m'ont paru inutiles à mon dessein; c'est-à-dire, à montrer la doctrine de l'église, sa discipline & ses mœurs. Il est vrai que dans les premiers siecles tout m'a paru précieux, & j'ai mieux aimé en mettre plus que moins. J'ai même passé les bornes de la simple narration, en inserant des passages ou des extraits assez longs des auteurs anciens. Mais j'ai consideré que l'histoire même profane ne consiste pas seulement en des faits exterieurs & sensibles. Elle ne se contente pas de raconter les voïages, les batailles, les prises de villes, la mort ou la naissance des princes: elle explique leurs desseins, leurs conseils, leurs maxime; cette partie est d'ordinaire la plus agréable aux gens sensez,

& c'est toujours la plus utile. A plus forte raison l'histoire de la religion ne doit pas seulement consister à marquer les dattes de l'élection ou de la mort des papes & des évêques : à raconter des miracles, ou les supplices des martyrs, ou les austeritez des moines. Tout cela y doit entrer ; mais il est encore plus necessaire d'expliquer quelle etoit cette doctrine que les miracles autorisoient, & que les martyrs soutenoient par leur témoignage. Il ne suffit pas de dire qu'en tel tems & en tel lieu on tint un concile, où un tel heretique fut condamné : il faut, autant qu'on le peut, expliquer les dogmes de cet heretique, quelle couleur il leur donnoit, & par quelles preuves on les refutoit. Si on écrivoit l'histoire de la philosophie, on ne se contenteroit pas de raconter la vie des philosophes & leurs actions, on expliqueroit leurs dogmes. Or l'histoire ecclesiastique est l'histoire de la vraie philosophie : & les faits les plus importans qui la composent, c'est que dès un tel tems on enseignoit telle doctrine, & on suivoit telle maxime.

Quant aux menus faits sans liaison entr'eux, ou sans rapport au but principal de toute l'histoire, j'estime que l'on doit hardiment les negliger. Il ne s'agit pas de montrer que nous avons tout lû, & que rien n'a échappé à nos recherches : ce seroit une vanité puerile. Il s'agit d'édifier l'église, & d'emploïer utilement notre loisir pour le soulagement de nos freres. Il ne faut mêler rien d'étranger au sujet, quelque curieux qu'il nous paroisse : & ne pas faire comme Platine, qui, faute de matiere, remplit les vies des premiers papes de l'histoire des empereurs païens du même tems. On doit soigneusement distinguer même dans les princes chrétiens ce qu'ils ont fait comme chrétiens, de ce qu'ils ont fait comme princes ; & depuis que les évêques & les papes ont eu grande part aux affaires seculieres, ou qu'ils ont été princes temporels : il ne faut pas prendre le change, ni charger l'histoire ecclesiastique de ce qu'ils ont fait en une autre qualité que d'évêques & de chrétiens. J'ai cru seulement devoir marquer la suite des empereurs, comme un fil pour conduire la chronologie ; & j'ai raconté quelques faits de l'histoire profane qui avoient rapport à mon sujet, principalement les morts tragiques des persecuteurs. Autant qu'il faut retrancher les faits inutiles, autant faut-il avoir soin de circonstancier les faits utiles. Non que je voulusse me donner la liberté d'ajouter la moindre particularité, sous prétexte qu'elle seroit vrai-semblable. Cette licence n'appartient qu'aux poëtes : l'historien doit mettre l'exacte verité pour fondement de son travail. Mais il doit recueillir exactement toutes les circonstances qu'il trouve dans les originaux, afin de peindre les faits importans, & les mettre autant qu'il peut devant les yeux. Outre le plaisir que donnent ces peintures, l'utilité en est grande : elles frappent vivement l'imagination, & entrent profondément dans la memoire, tenant l'esprit arrêté long-tems sur un même objet. Quand je n'écrirois qu'un abregé, je voudrois raconter ainsi les faits que je jugerois dignes d'y entrer ; retranchant les autres absolument pour leur faire place ; & c'est principalement le défaut de cette observation qui rend tant d'histoires seches & ennuïeuses

On croit y remedier par l'élegance du stile, par les sentences & les réflexions ingenieuses. Souvent les ignorans y sont pris; & ne laissent pas d'admirer & de loüer une histoire qui les ennuïe, & dont ils ne retiennent rien. Les gens sensez ne se païent ni d'épithetes ni de grandes phrases, ni de jeux d'esprit, ni de sentences: ni en un mot de tout ce qui n'est que de l'auteur: ils cherchent des faits solides, sur lesquels ils puissent eux-mêmes porter leur jugement. Pour peu que l'auteur soit judicieux, il doit penser que plusieurs de ses lecteurs le feront plus que lui; il ne doit pas les prévenir, ni leur ôter le plaisir de faire leurs réflexions, son devoir est seulement de leur en fournir la matiere. D'ailleurs s'il se donne la liberté de juger des personnes & des actions, ou seulement de les qualifier par des épithetes: il témoigne de la passion, il prend parti, & se rend suspect. Le plus sûr est donc de s'en tenir à la simple narration: & ne faire depuis le commencement de l'ouvrage jusqu'à la fin, que raconter des faits, sans préambules, sans transitions affectées, sans réflexions: en sorte que le lecteur ne soit occupé que des choses qu'il apprend, comme si elles se passoient réellement devant ses yeux; & qu'il n'ait pas le loisir de penser si elles sont bien ou mal écrites, si elles sont écrites, s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde. C'est ainsi qu'Homere écrivoit, & c'est ainsi pour nous proposer un modele plus digne, qu'écrivoient Moïse, Samuel & les autres historiens sacrez: quiconque sçait les goûter, trouve qu'ils ont atteint la perfection de l'histoire, par le choix judicieux des faits, la clarté de la narration, la vivacité des peintures, & la simplicité du stile qui leur attire la créance.

IV. Qualité du stile.

S'il faut retrancher les réflexions, à plus forte raison les dissertations & les discussions de critiques. Après qu'un bâtiment est achevé, on ôte les échafauts, les machines, & enfin les ceintres des voûtes. Ce n'est pas que tous ces secours n'aïent été necessaires pour le bâtiment; & qu'on ait pû les emploïer sans beaucoup d'industrie & de dépense, mais ils ne feroient plus qu'embarasser & défigurer l'ouvrage. Ainsi l'historien doit examiner avec tout le soin possible les faits qui meritent d'entrer dans son histoire, n'y rien mettre & n'en rien rejetter que pour de bonnes raisons. Mais il ne doit pas en rendre compte au public, par des digressions fréquentes & incommodes au lecteur, qui ne recherche que des faits. Sur tout quand par l'examen on trouve que des faits sont faux ou inutiles, j'estime, que la critique ne doit aboutir qu'à les passer sous silence: & rien ne me paroît plus fatiguant dans une histoire, qu'une longue dissertation qui se termine à ne m'apprendre rien. Car encore qu'il soit vrai que les autres se sont trompez, je ne compte pas pour connoissance utile par rapport à l'histoire cette connoissance de leurs erreurs; je m'attache au fonds & aux faits qu'il faut croire ou rejetter. L'auteur doit donc prendre sur lui toute la peine, pour procurer au lecteur le plaisir d'apprendre facilement des faits utiles. Il est vrai qu'en suivant cette méthode, la plus grande partie du travail de l'auteur demeurera cachée: mais il lui importe peu s'il est rai-

sonnable, & moins encore s'il est Chrétien, & s'il n'attend sa récompense que de celui qui voit dans le secret.

V. Regles de critique.

Dans l'examen des faits je vois deux excès à éviter, l'un de credulité, l'autre de critique. Or ce n'est pas seulement la simplicité qui rend trop credules : il y a des gens qui le sont par politique & par mauvais rafinement. Ils croïent le peuple incapable ou indigne de connoître la verité ; & regardent comme necessaire de l'entretenir dans toutes les opinions qu'il a reçûës sous le nom de religion, craignant d'ébranler le solide en attaquant le frivole. Dans le fond ces politiques superbes sont eux-mêmes très-ignorans ; faute de connoître la religion, ils ne la prennent point serieusement ; & n'y sont attachez que par les préjugez de l'enfance & par des interêts temporels. Ils n'ont jamais examiné les preuves solides de l'évangile, ni goûté l'excellence de sa morale, & l'esperance des biens éternels. C'est pourquoi ils n'osent approfondir ; ils craignent de connoître l'antiquité, sçachant bien qu'elle ne leur est pas favorabe : ils veulent croire que l'on a toujours vêcu comme aujourd'hui, parce qu'ils ne veulent pas changer de mœurs. Comme s'il pouvoit jamais être utile de se tromper ; ou si la verité pouvoit devenir fausse à force d'être examinée. Graces à Dieu la religion chrétienne a été mise à toute épreuve ; & elle ne craint que de n'être pas connuë.

Une autre espece de gens trop credules sont des chrétiens sinceres, mais foibles & scrupuleux, qui respectent jusqu'à l'ombre de la religion, & craignent toujours de ne croire pas assez. Quelques-uns manquent de lumiere, d'autres se bouchent les yeux, & n'osent se servir de leur esprit ; ils mettent une partie de la pieté à croire tout ce qu'ont écrit des auteurs catholiques, & tout ce que croit le peuple le plus ignorant. Pour moi j'estime que la vraie pieté consiste à aimer la verité & la pureté de la religion ; & à observer avant toutes choses les preceptes marquez expressement dans l'écriture. Or je vois que S. Paul recommande plusieurs fois à Tite & à Timothée d'éviter les fables ; & qu'entre les désordres des derniers tems, il prédit que l'on se détournera de la verité pour s'appliquer à des fables : je vois que les doctes fables ne sont pas moins rejettées par S. Pierre, que les contes de vieilles par S. Paul ; & comme il condamne les fables judaïques, je croi qu'il auroit condamné les fables chrétiennes, s'il y en eût eu deslors. Que diront à cela ceux que la timidité rend si credules ? n'auront-ils point de scrupule de mépriser une telle autorité ? Diront-ils que jamais il n'y a eu de fables chez les chrétiens, il faudroit démentir toute l'antiquité ; & quand nous n'aurions que la légende dorée de Jacques de Voragine, elle n'est que trop suffisante. La donation de Constantin n'est pas cruë même à Rome : la papesse Jeanne cruë autrefois par les catholiques, est abandonnée & refutée par les protestans : Baronius, sans doute bon catholique, a rejetté quantité d'écrits apocryphes & de fables avancées par Metaphraste & par plusieurs autres.

2. Tim. III. 4. IV. 7.
1. Tim. IV. 4.
Tit. I. 14.
2. Pet. I. 16.

La critique est donc necessaire ; sans manquer de respect pour les traditions

traditions, on peut examiner celles qui sont dignes de créance: on le doit même, sous peine de manquer de respect aux vraies en y en mêlant des fausses. Sans douter de la toute-puissance de Dieu, on peut & on doit examiner si les miracles sont bien prouvez; pour ne pas porter faux témoignage contre lui, en lui en attribuant qu'il n'a pas faits. Tous ces faits particuliers ne sont rien à la religion. Que saint Jacques ne soit jamais venu en Espagne, ni sainte Madelaine en Provence: que nous ignorions l'histoire de saint Gregoire & de sainte Marguerite: l'évangile en sera-t'il moins vrai? Serons-nous moins obligez à croire la trinité & l'incarnation? A porter notre croix, à renoncer à nous-mêmes, & à mettre toute notre esperance dans le ciel? Les traditions universellement reçûës, touchant les dogmes de la foi, l'administration des sacremens, & les pratiques de pieté, ne peuvent être trop respectées: la plûpart même se trouvent marquées dans les écrits des premiers siecles. Mais ce respect ne doit pas être étendu à tous les faits que l'ignorance ou la malice, abusant de la crédulité des peuples, a introduit depuis sept ou huit cens ans. Car les fables se découvrent tôt ou tard; & alors elles donnent occasion de se défier de tout, & de combattre les veritez les mieux établies. C'est un des prétextes les plus specieux des Protestans, pour calomnier l'église catholique. Ils ont persuadé aux peuples que nous avions oublié J. C. pour n'adorer que les Saints: que notre religion étoit réduite à des ceremonies exterieures, le culte des images, les pelerinages, les confrairies: que nous avions supprimé l'écriture, pour substituer à sa place des légendes fabuleuses.

Sur ce fondement ils ont donné dans l'extrémité opposée, ils ont outré la critique, jusqu'à ne laisser rien de certain; & la mauvaise émulation de paroître sçavans a entraîné quelques catholiques dans cet excès. Il y en a qui n'osent croire ni miracles, ni visions, de peur de paroître trop simples; & si j'avois voulu suivre les avis qui m'ont été donnez, j'en aurois supprimé plusieurs. Mais j'ai trouvé des esprits plus élevez, & au-dessus des esprits forts, qui m'ont rassûré. Ils m'ont representé qu'il n'y a plus de religion, si nous ne lui donnons pour fondement la créance des faits surnaturels; & que ces preuves sensibles de la puissance divine ont converti le monde idolâtre, bien plus que les raisonnemens & les disputes. Un veritable chrétien ne doit donc avoir aucune peine en general à croire des miracles: il n'est question que de la preuve du fait particulier. Ceux que l'écriture rapporte sont au-dessus de toute autorité; mais ceux qui sont rapportez par des auteurs graves, ont aussi la leur à proportion. Saint Irenée doit être cru, quand il témoigne que de son temps les guérisons, les autres miracles, & le don de prophetie étoient communs dans l'église catholique. Saint Cyprien doit être cru, quand il rapporte les révelations que lui ou d'autres personnes de son temps avoient eues. Je ne fais pas plus de difficulté de celles qu'Hermas récite dans son livre du pasteur; &

je les croi au pied de la lettre. Je croi celles de sainte Perpetuë, dont les actes sont citez par Tertullien & par saint Augustin : je croi les autres à proportion de l'autorité de ceux qui les ont écrites. Et je n'accorderai jamais aux Protestans, que la pieté des auteurs, ni la profession monastique diminuë leur autorité : au contraire la vraie pieté éloigne la vanité & les passions, qui sont les sources du mensonge.

Un autre excès de critique, est de donner trop aux conjectures. Erasme, par exemple, a rejetté temerairement quelques écrits de saint Augustin sur le stile qui lui a paru different. D'autres ont corrigé des mots qu'ils n'entendoient pas : ou nié des faits écrits dans un auteur, parce qu'ils ne pouvoient les accorder à d'autres, d'une égale, ou d'une moindre autorité : ou parce qu'ils ne pouvoient les concilier avec la chronologie dans laquelle ils se trompoient. On a voulu tout sçavoir & tout deviner : chacun a rafiné sur les critiques précedentes, pour ôter quelque fait aux histoires reçûës & quelque ouvrage aux auteurs connus. J'ai meprisé cette critique dédaigneuse, & j'ai suivi ce que j'ai trouvé le plus universellement approuvé par les sçavans, sans trop m'arrêter aux conjectures nouvelles & singulieres. Aïant une fois pris mon parti, j'ai donné pour vrai ce qui m'a paru bien prouvé, le racontant simplement : j'ai mis, *on dit*, à ce qui m'a paru douteux, quand j'ai cru le devoir rapporter : car le plus souvent je l'ai entierement passé sous silence. C'est, ce me semble, le meilleur moïen de combattre les erreurs innocentes, de ne les point relever. Je ne voudrois jamais avancer en prêchant ni en écrivant, des faits que je ne croirois pas veritables ; quoiqu'ils passent pour tels parmi le peuple : mais je ne voudrois pas aussi les combattre publiquement sans necessité. Quand on croira que saint Jacques a prêché en Espagne, ou que saint Martial a été un des soixante & douze disciples, on ne mettra pas son salut en danger : mais de combattre directement ces créances en certains lieux & devant certaines personnes, ce seroit les scandaliser, les aigrir, & alterer notablement la charité. Il vaut donc mieux tolerer ces opinions, les passant sous silence dans les écrits & dans les discours publics ; & nous contenter de les attaquer en particulier, quand nous trouvons des personnes capables de goûter nos raisons. Appliquons-nous à édifier plûtôt qu'à détruire : recueillons avec soin toutes les veritez importantes, établissons-les solidement, & les publions sur les toits : nous verrons insensiblement tomber les erreurs, qu'une contradiction trop âpre ne feroit que fortifier.

Que l'on ne me demande donc point pourquoi dans le premier siecle j'ai dit si peu de choses de la sainte Vierge & des apôtres : j'en ai dit tout ce que j'ai trouvé de certain : & j'ai recueilli jusqu'aux moindres parcelles des traditions rapportées par saint Clement Alexandrin, & par les autres auteurs les plus proches. Le surplus rapporté par Metaphraste, par Nicephore & d'autres modernes, quiconque se contente

de leur autorité le peut croire : pour moi je ne l'ai pas cru digne d'être mêlé avec ce que j'ai tiré des actes & des épitres des apôtres. Un fait n'est ni plus certain, ni même plus vrai-semblable pour se trouver dans un grand nombre d'auteurs nouveaux, qui se sont copiez les uns les autres. Quand tous les docteurs qui vivent aujourd'hui, s'accorderoient à dire que la sainte Vierge a vécu soixante-quinze ans ; cette opinion n'en seroit ni plus vraie, ni plus probable ; puisqu'elle n'a aucun fondement dans l'antiquité, & que les faits ne se devinent point à force de raisonner. Cependant comme les hommes aiment à se déterminer, ce que le premier a avancé en devinant & disant : Peut-être : Il est plus pieux de le croire ainsi : un autre dit qu'il est vrai-semblable, un troisiéme l'avance comme certain, en citant les deux premiers : la foule s'y laisse entraîner : & quiconque veut ensuite approfondir & remonter à la source, est un novateur & un curieux temeraire. C'est par la même raison que j'ai dit si peu de chose des premiers papes : & que je n'ai point rapporté les actes de tant de martyrs fameux, dont on trouve des légendes. La vraie pieté nous fait aimer la verité, & nous contenter de ce que Dieu veut que nous sçachions : Je crains au contraire que plusieurs ne trouvent ici trop d'actes de martyrs, & rapportez trop longuement. Je n'ai pas mis néanmoins tous ceux que le R. P. Dom Thierry Ruinart Benedictin nous a donnez sous le nom d'actes sinceres & choisis ; & j'en ai laissé quelques-uns, où je n'ai rien vû de singulier. Voilà les regles que j'ai voulu suivre dans le choix des materiaux de cette histoire.

VI. Methode pour écrire l'histoire.

Quant à la maniere d'écrire, je vois deux methodes pratiquées par les auteurs : l'une de rapporter tout au long les passages des originaux, en sorte que l'auteur ne parle que pour en faire la liaison : l'autre d'en prendre la substance, & composer l'histoire d'un stile égal & continu. La premiere methode est celle des Centuriateurs & de Baronius ; & on peut dire aussi que M. Hermant dans ses vies l'a plus suivie que l'autre : Elle paroît la plus sûre & la plus solide. C'est comme produire les pieces dans un procès : le lecteur n'a qu'à juger par lui-même. Mais cette methode engage à une grande longueur & à de fréquentes répetitions. Car comme le même fait est souvent rapporté par differens auteurs avec quelque diversité de circonstances : il faut les rapporter tous : autrement le lecteur ne seroit pas pleinement instruit. De plus, en transcrivant les passages entiers, on se charge de tous les défauts du stile des originaux : de leur obscurité, de leur longueur, de leurs phrases & de leurs paroles superfluës : ce qui ne fait que fatiguer le lecteur, quand ce ne seroit que par la bigarrure du stile. Les ouvrages même les mieux écrits deviennent très-desagréables, quand on n'en voit que des pieces hors de leur place. Car tout ce qui sert de preuve à l'histoire, n'est pas histoire, on la tire de toutes sortes d'écrits, des lettres, des sermons, des panegyriques. Ce que saint Gregoire de Nazianze a dit fort éloquemment dans l'oraison fu-

nebre de saint Basile, devient froid & ennuïeux au milieu d'une histoire, où l'on ne cherche que le simple fait: au lieu que dans les discours figurez, les faits ne sont le plus souvent que touchez, & toujours enveloppez & ornez: on ne les demêle qu'avec beaucoup d'application. Ainsi le lecteur de Baronius est réduit à faire une étude penible, au lieu de l'instruction facile qu'il cherchoit: c'est plûtôt la matiere de l'histoire qu'il a bien mieux préparée, que l'histoire même. D'ailleurs on se trompe si l'on prétend que cette methode laisse au lecteur la liberté entiere de juger: le choix des faits & des passages dépend toujours de l'auteur; souvent il supprime ce qui est contraire à ses préjugez: & quant aux passages qu'il rapporte souvent, il les détourne ou les affoiblit, par les réflexions & les dissertations, que cette methode attire necessairement. Car en rapportant les passages, il faut expliquer les termes obscurs, lever les contradictions, concilier les diversitez. De tout cela ensemble résulte une prodigieuse longueur des livres, qui est un plus grand mal que l'on ne croit; puisque c'est une des sources de l'ignorance: car qui a le loisir & le courage de lire tant de gros volumes?

L'autre methode est d'écrire d'un stile uniforme, prenant seulement la substance des originaux, sans s'assujettir à leurs paroles. C'est celle de M. Godeau, de M. Maimbourg, & de la plûpart des historiens anciens & modernes; & c'est sans doute la plus agréable pour les lecteurs; mais ce n'est pas la plus sûre. Quand l'auteur a l'esprit brillant, & l'imagination fertile, il a peine à se contenir dans les bornes étroites de la verité; & à ne pas ajouter du sien quelques réflexions qui lui paroissoient judicieuses; quelques sentences, quelques descriptions, ou du moins quelques épithetes. J'ai cru prendre un milieu entre ces deux methodes, en écrivant d'un stile suivi, & qui n'est qu'une narration continuë: mais emploïant, autant qu'il m'a été possible, les paroles des originaux, traduites fidelement en notre langue sur le grec & sur le latin. J'ai cru toutefois ne point donner d'atteinte à la verité en retranchant les paroles inutiles: & ajoutant celles qui m'ont paru necessaires, pour éclaircir les passages obscurs. J'ai mis en marge les citations, afin que les sçavans puissent juger si mon histoire est fidele; & j'exhorte tous ceux qui en sont capables à la verifier & à lire eux-mêmes les originaux. Les propres paroles des auteurs frappent tout autrement; & je puis m'être quelquefois trompé dans le choix ou la tradition. Mais j'écris principalement, comme j'ai dit, pour ceux qui ne peuvent pas lire les originaux; faute d'avoir les livres en main, ou d'entendre assez bien le grec & le latin, ou d'avoir le loisir de lire les traductions françoises qui en ont été faites, de comparer & de concilier les auteurs.

VII. Extraits de doctrine.

C'est en faveur de ces lecteurs que j'ai interrompu la narration par quelques extraits de doctrine. J'ai cru faire plaisir à ceux à qui les livres ecclesiastiques ne sont pas familiers, en leur donnant dans un seul

livre ce qu'ils ne liroient jamais autrement; & qui ne doit pas leur être indifferent, s'ils ont de l'amour pour la religion. Ils verront dans ces extraits plusieurs faits generaux de mœurs, de ceremonies & de traditions anciennes, qu'il seroit difficile de rapporter autrement, & qui ne devoient pas être omis, comme ce que j'ai tiré des apologies de saint Justin & de Tertullien, & des autres ouvrages de ce dernier. On verra dans ces extraits les passages les plus formels, pour prouver les veritez catholiques contre les heretiques des derniers siecles. Enfin on y verra quels étoient ces grands hommes, qui ont établi & soutenu la religion; puisqu'après leurs actions rien ne les fait tant connoître que leurs paroles. Ces extraits sont plus fréquens & plus longs dans les premiers siecles, dont l'autorité est plus grande, & qui servent de fondement à toute la suite. Il est difficile quand on veut être chrétien de résister à la tradition constante des disciples des apôtres. D'ailleurs les auteurs les plus anciens sont en petit nombre, & la plûpart si peu connus, que leurs ouvrages paroîtront à plusieurs des curiositez : car qui connoît la lettre de saint Clement pape & le livre du pasteur, hors les sçavans de profession? Cependant ce que j'en ai tiré & de saint Clement Alexandrin peut donner l'idée de la veritable pieté; & montrer que ce n'est pas une invention des moines, ni un rafinement des derniers temps. Le seul inconvenient que je trouve aux extraits en general, c'est qu'ils allongent mon ouvrage que je souhaitois extrémement faire court pour le rendre utile.

Je ne mets pas au nombre de ces extraits les formules de foi & les canons des conciles: elles me paroissent des parties necessaires de l'histoire, pour faire entendre le dogme & la discipline. C'est comme dans une histoire profane les traitez de paix & d'alliance, les loix & les reglemens de police, dont il faut au moins mettre la substance. Ces pieces ne sont pas agréables, il est vrai; mais je n'écris ni un poëme, ni un roman, & je demande des lecteurs sérieux & attentifs. Les actes des martyrs m'ont paru necessaires, afin qu'un si grand objet fit sur les esprits une aussi forte impression qu'il le merite; & j'ai cru les devoir rapporter dans leur simplicité originale, parce que ce sont des pieces autentiques pour la plûpart, des interrogatoires en bonne forme & des procès verbaux de question, qui feroient preuve en justice. Par le plaisir qu'ils m'ont donné, j'ai jugé qu'ils en donneroient à quiconque aime le vrai & le naturel; & je ne vois point de lecture plus propre à nourrir la pieté. Ces avantages m'ont paru preferables à l'uniformité & à l'élegance du stile. Après les martyrs les plus grands spectacles sont les moines: c'est pourquoi j'ai mis assez au long la vie des premiers & des plus illustres, m'arrêtant plus aux vertus qu'aux miracles. Quoique ces vies soient assez connuës, & entre les mains de tout le monde: j'aurois cru en les omettant, omettre une partie considerable de mon sujet, qui ne comprend pas moins les mœurs que la discipline & la doctrine. Or les mœurs s'apprennent bien mieux

par les exemples singuliers, que par des observations generales : rien ne fait tant connoître les hommes que le détail de leurs discours & de leurs actions. Au reste je ne me propose point de ne dire que des choses nouvelles.

Je n'ai pas cru devoir remonter jusqu'à la naissance de J. C. parce que son histoire est assez connuë des chrétiens, & on ne la peut mieux apprendre que par la lecture continuelle des évangiles. Quiconque s'imagine la pouvoir mieux écrire, ne l'entend pas ; & nous n'en sçavons rien ou presque rien, que ce qui est dans le texte de l'écriture. Il n'en est pas de même de l'histoire des apôtres ; outre les actes, il y a plusieurs faits considerables dans les épitres de saint Paul, & dans les auteurs étrangers du même temps, comme Joseph & Philon. Joseph sur tout est précieux, par le soin qu'il a pris d'écrire la ruine de Jerusalem, & de verifier ainsi sans y penser les propheties de J. C.

VIII. Regles de chronologie.

Quant à l'ordre des temps, je n'ai pas cru m'y devoir attacher trop scrupuleusement. Il ne convient qu'à un historien contemporain comme Tacite, de faire des annales : écrivant des faits qu'il connoît dans un grand détail, & dont la proximité rend les dattes certaines. Ainsi qui se proposeroit l'histoire ecclesiastique depuis le concile de Trente, ou même depuis celui de Constance, auroit raison de la ranger par annales. Mais de vouloir réduire ainsi des actes très-anciens, dont souvent on ne sçait le temps que par conjectures, & souvent on l'ignore absolument : c'est se donner une grande peine, au hazard de se tromper, & d'induire les autres en erreur. Aussi malgré l'érudition profonde & le travail immense de Baronius, on a trouvé de grands mécontes dans sa chronologie, & le R. P. Pagi entre les autres, vient de nous donner un gros volume pour corriger ceux des quatre premiers siecles. Toutefois Baronius lui-même n'a pû fixer tous les faits : il y en a un grand nombre qu'il n'a rangé sous certaines années que par occasion, sans leur donner de datte certaine ; parce qu'en effet il est impossible de la sçavoir : comme quand il place la retraite de saint Basile & de saint Gregoire de Nazianze l'an 363. après la mort de Julien l'apostat : il auroit pû la mettre tout aussi-bien cinq ou six ans plutôt. Cependant le lecteur qui veut être déterminé, s'arrête à cette autorité ; & croit sans l'examiner, que chaque fait est arrivé dans l'année qu'il voit en tête de la page. Dans les faits même les plus certains, il n'est pas toujours à propos de suivre exactement l'ordre des années : autrement l'histoire tombera dans une extrême sécheresse, étant interrompuë à tous momens & comme hachée en menuës parcelles, dont chacune fera peu d'impression, & ne donnera aucun plaisir. Il faudra passer incessamment d'Orient en Occident, de Rome à Antioche : quitter un concile commencé en Italie, pour en voir un autre en Afrique : inserer une ligne pour marquer la mort d'un pape ou d'un empereur : tout cela sans liaison ou par des transitions forcées. Il vaut bien mieux anticiper quelques années, ou y remonter, pour reprendre un

fait important dès son origine, & le conduire jusqu'à la fin. Le meilleur ordre est celui qui conduit l'esprit le plus naturellement, pour entendre les choses, & les retenir ; & l'on remedie à la confusion en marquant les dattes.

Mais il est de la bonne foi de ne les marquer que quand on les sçait, & il n'est pas du devoir d'un historien de passer sa vie à les rechercher. Cependant l'émulation des sçavans du dernier siecle a poussé la chronologie à une telle exactitude, que la vie de Noé n'y suffiroit pas. Il faudroit calculer exactement toutes les éclipses dont on a connoissance, & fixer leurs places dans la periode Julienne. Sçavoir les époques de toutes les nations, leurs differentes especes d'années & de mois, & en faire la réduction à la nôtre : examiner toutes les inscriptions des marbres antiques & des médailles : corriger les fastes consulaires : conferer toutes les dattes qui se trouvent dans les historiens ; & quand on descend plus bas, venir aux cartulaires & aux titres particuliers. Quand finiront ces recherches ? Et comment s'assurera-t'on de ne s'être point mécompté ? Encore peut-on les souffrir dans des faits dont il importe de sçavoir le temps ; mais combien y en a-t'il qui ne sont d'aucune consequence ? Combien de disputes sur le sens d'une inscription ou sur l'occasion d'une médaille, qui au fonds ne nous apprend rien ; pour sçavoir l'âge d'un empereur, le jour précis de sa mort, d'autres faits semblables, dont on ne veut rien conclure, sinon que Baronius ou Scaliger se sont trompez. N'est-ce point-là ce que saint Paul appelle languir après des questions qui ne produisent que des jalousies & des querelles ? *1. Tim. VI. 14.* On retient bien plus les faits que les dattes : dans notre propre vie souvent nous nous souvenons d'avoir fait ou dit telles choses en tel lieu, avec telle personne, en telle saison ; sans nous souvenir du jour, ni de l'année. La plûpart des historiens, & sur tout les historiens sacrez ont écrit ainsi, & n'ont marqué les temps, que quand ils étoient necessaires, comme les dattes des propheties. Il importe pour la suite de la tradition de sçavoir la succession continuë des papes & des autres évêques des sieges apostoliques ; aussi les anciens nous l'ont-ils fidelement conservée. Mais il est impossible de sçavoir la durée de chaque pape pendant les deux premiers siecles ; & quand on la sçauroit, l'utilité en seroit petite ; puisqu'on ne sçait presque rien de leurs actions.

Voilà les raisons qui m'ont empêché de m'enfoncer dans les recherches de chronologie, afin d'avoir plus de temps pour examiner la substance des faits, & les mettre en évidence. Je me suis servi du travail de ceux qui m'ont précedé, sans toutefois les suivre aveuglement ; j'ai marqué les dattes qui m'ont paru solidement établies ; je n'en ai point mis aux faits dont je n'ai point trouvé le temps certain, & je les ai placez dans les intervales les plus vrai-semblables ; toujours prêt à corriger mes fautes, quand je les aurai reconnuës. J'ai suivi les mêmes regles pour la géographie : je m'en suis rapporté à ceux qui

en ont fait une étude particuliere. Mais j'ai soigneusement observé de nommer les lieux conformément à l'usage de chaque temps. Pendant ces premiers siecle, je dis toujours la Gaule, la Germanie, la grande Bretagne, la Lusitanie. Il me semble que c'est faire un anacronisme de parler autrement, & de nommer France ou Angleterre les païs où les Francs & les Anglois n'étoient pas encore. J'ai été plus embarassé pour la traduction des noms propres, qui ne sont pas familiers en notre langue; & j'ai mieux aimé pour la plûpart les laisser entiers, comme on les prononce en grec & en latin, que de les trop defigurer, ou en rendre la prononciation incommode. Quant aux noms de dignitez & de fonctions, ou de certaines choses qui regardent les mœurs, je les ai souvent laissez dans leur langue originale, les expliquant par circonlocution, plûtôt que de les rendre par les mots qui signifient parmi nous des choses approchantes, mais qui tiennent trop de nos mœurs. Ainsi je ne dis point un colonel, mais un tribun: je dis des licteurs, plûtôt que des sergens: je ne parle ni de gentilshommes, ni de bourgeois, mais de nobles, de citoïens, d'esclaves, enfin je conserve le caractere des mœurs antiques, autant que notre langue le peut souffrir, & peut-être avec un peu trop de hardiesse.

IX. *Pourquoi si peu d'écrits des premiers siecles.*

En general, j'ai moins fait d'attention à l'exactitude du stile qu'au fonds des choses, & j'espere que le lecteur équitable prendra le même esprit: qu'il ne cherchera dans l'histoire ecclesiastique que ce qui y est; & qu'il s'appliquera plûtôt à en profiter, qu'à la critiquer. Quelques-uns trouvent mauvais que l'histoire ne dise pas tout. Pourquoi, disent-ils, avons-nous si peu de chose des apôtres, de leurs premiers disciples, des premiers papes; pourquoi les anciens ne nous ont-ils pas expliqué plus en détail les ceremonies, la discipline & la police des églises: les dogmes même de la religion? C'étoit la plainte des Centuriateurs. Aveugles, qui ne voïoient pas que ces plaintes attaquent la providence divine, la promesse de Jesus-Christ d'assister perpetuellement son église! Adorons avec un profond respect la conduite de la sagesse incarnée, sans rien desirer au de-là de ce qu'il lui a plû de nous donner. C'est sans doute par de très-solides raisons que Jesus-Christ lui-même n'a rien écrit, & que ses apôtres ont écrit si peu. Il y en a sept dont nous n'avons pas un mot, & plusieurs dont nous ne sçavons que les noms. Mais ce que les actes nous racontent de saint Pierre & de saint Paul suffit pour nous faire juger des autres. Nous y voïons comment ils prêchoient aux Juifs, aux gentils, aux ignorans, aux sçavans: leurs miracles, leurs souffrances, leurs vertus. Quand nous sçaurions le même détail des actions de saint Barthelemi ou de saint Thomas, nous n'en tirerions pas d'autres instructions: la curiosité seulement seroit plus satisfaite; mais elle est de ces passions que l'évangile nous apprend à mortifier. Au contraire le silence des apôtres est d'une grande instruction pour nous. Rien ne prouve mieux qu'ils ne cherchoient

Tom. I. pref.

point

point leur propre gloire : que le peu de soin qu'ils ont pris de conserver dans la memoire des hommes les grandes choses qu'ils ont faites. Il suffiroit pour la gloire de Dieu & pour l'instruction de la posterité, qu'une petite partie fût connuë : l'oubli qui ensevelit le reste, est plus avantageux aux apôtres que toutes les histoires : puisqu'il ne laisse pas d'être constant, qu'ils avoient converti des peuples innombrables. Tant d'églises que nous voyons dès le second siecle dans tous les pays du monde, ne s'étoient pas formées toutes seules ; & ce n'étoit pas par hazard qu'elles conservoient toutes la même doctrine & la même discipline. La meilleure preuve de la sagesse des architectes & du travail des ouvriers, est la grandeur & la solidité des édifices.

Les disciples des apôtres suivirent leurs maximes : Saint Clement Alexandrin si proche de leur temps, en rend ce témoignage remarquable : Les anciens n'écrivoient point pour ne se pas détourner du soin d'enseigner, ni d'employer à écrire le temps de méditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être aussi ne croyoient-ils pas que le même naturel pût réussir en l'un & en l'autre genre. Car la parole coule facilement & enleve promptement l'auditeur ; mais l'écrit est exposé à l'examen rigoureux des lecteurs. L'écrit sert à assurer la doctrine, faisant passer à la posterité la tradition des anciens : mais comme de plusieurs matieres l'aiman n'attire que le fer ; ainsi de plusieurs lecteurs les livres n'attirent que ceux qui sont capables de les entendre. Ce sont les paroles de S. Clement. Il faut avouer toutefois que nous avons perdu un grand nombre d'anciens écrits, sans compter ceux dont Eusebe & les autres font mention expresse ; on ne peut douter que les évêques des grands sieges, & les papes en particulier n'écrivissent souvent des lettres sur diverses consultations : on en peut juger par celles du pape S. Corneille que S. Cyprien & Eusebe nous ont conservées, & par celles du pape S. Jules au sujet de S. Athanase. Mais la perte de tant d'écrits si précieux n'est pas arrivée sans cette même providence, sans laquelle un passereau ne tombe pas à terre.

Ex scrip. elect. n. 17.

X. Utilité de l'histoire ecclesiastique.

Laissant donc les vains desirs, appliquons-nous à profiter de ce qui nous reste, & considerons dans toute la suite de l'histoire ecclesiastique la doctrine, la discipline, les mœurs. Ce ne sont point ici des raisonnemens ni de belles idées, ce sont des faits positifs qui n'en sont pas moins vrais, soit qu'on les croye ou non, qu'on les étudie, ou qu'on les néglige. On voit une église subsistante sans interruption par une suite continuelle de peuples fideles, de pasteurs & de ministres, toujours visible à la face de toutes les nations, toujours distinguée, non seulement des infideles par le nom de Chrétienne, mais des societés heretiques & schismatiques par le nom de Catholique ou Universelle. Elle fait toujours profession de n'enseigner que ce qu'elle a reçû d'abord, & de rejetter toute nouvelle doctrine : que si quelquefois elle fait de nouvelles décisions & employe de nouveaux mots,

ce n'est pas pour former ou exprimer de nouveaux dogmes, c'est seulement pour déclarer ce qu'elle a toujours crû, & appliquer des remedes convenables aux nouvelles subtilitez des heretiques. Au reste elle se croit infaillible en vertu de la promesse de son fondateur; & ne permet pas aux particuliers d'examiner ce qu'elle a une fois décidé. La regle de la foi est la revelation divine, comprise non seulement dans l'écriture, mais dans la tradition, par laquelle elle connoît même l'écriture.

XI. Discipline.

Quant à la discipline, nous voyons dans cette histoire une politique toute spirituelle & toute celeste. Un gouvernement fondé sur la charité, ayant uniquement pour but l'utilité publique, sans aucun interêt de ceux qui gouvernent. Ils sont appellez d'enhaut: la vocation divine se déclare par le choix des autres pasteurs & par le consentement des peuples. On les choisit pour leur seul merite, & le plus souvent malgré eux: la charité seule & l'obéissance leur font accepter le ministere, dont il ne leur revient que du travail & du peril; & ils ne comptent pas entre les moindres perils celui de tirer vanité de l'affection & de la veneration des peuples, qui les regardent comme tenant la place de Dieu même. Cet amour respectueux du troupeau fait toute leur autorité, ils ne prétendent pas dominer comme les puissances du siecle, & se faire obéir par la contrainte exterieure: leur force est dans la persuasion: c'est la sainteté de leur vie, leur doctrine, la charité qu'ils témoignent à leur troupeau par toutes sortes de services & de bienfaits qui les rendent maîtres de tous les cœurs. Ils n'usent de cette autorité que pour le bien du troupeau même; pour convertir les pecheurs, reconcilier les ennemis, tenir tout âge, tout sexe dans le devoir & la soumission à la loi de Dieu. Ils sont maîtres des biens comme des cœurs, & ne s'en servent que pour assister les pauvres; vivant pauvrement eux-mêmes, & souvent du travail de leurs mains. Plus ils ont d'autorité, moins ils s'en attribuent; ils traitent de freres les prêtres & les diacres, ils ne font rien d'important sans leur conseil & sans la participation du peuple. Les évêques s'assemblent souvent pour déliberer en commun des plus grandes affaires, & se les communiquent encore plus souvent par lettres; en sorte que l'église repanduë par toute la terre habitable n'est qu'un seul corps parfaitement uni de créances & de maximes.

La politique humaine n'a aucune part à cette conduite. Les évêques ne cherchent à se soutenir par aucun avantage temporel, ni de richesses, ni de credit, ni de faveur auprès des princes & magistrats; même sous prétexte du bien de la Religion. Sans prendre de parti dans les guerres civiles, si frequentes en un empire electif, ils reçoivent paisiblement les maîtres que la providence leur donne, par le cours ordinaire des choses humaines, ils obéissent fidelement aux princes payens & persecuteurs, & résistent courageusement aux princes Chretiens, quand ils veulent appuyer quelque erreur ou troubler la discipline,

Mais leur résistance se termine à refuser ce qu'on leur demande contre les regles, & à souffrir tout & la mort même, plûtôt que de l'accorder. Leur conduite est droite & simple, ferme & vigoureuse sans hauteur, prudente sans finesse ni deguisement. La sincerité est le caractere propre de cette politique celeste : comme elle ne tend qu'à faire connoître la verité, & à pratiquer la vertu : elle n'a besoin ni d'artifices ni de secours étrangers : elle se soutient par elle-même. Plus on remonte dans l'antiquité ecclesiastique, plus cette candeur & cette nôble simplicité y éclate ; ensorte que l'on ne peut douter que les apôtres ne l'ayent inspirée à leurs plus fideles disciples, en leur confiant le gouvernement des églises ; s'ils avoient eu quelqu'autre secret, ils leur auroient enseigné, & le temps l'auroit découvert. Et qu'on ne s'imagine point que cette simplicité fût un effet de peu d'esprit ou de l'éducation grossiere des apôtres & de leurs premiers disciples ; les écrits de S. Paul, à ne les regarder même que naturellement, ceux de S. Clement pape, de S. Ignace, de S. Policarpe, ne donneront pas une opinion mediocre de leur esprit ; & pendant les siecles suivans on voit la même simplicité de conduite, jointe à la plus grande subtilité d'esprit, & la plus puissante éloquence.

Je sçai que tous les évêques, même dans les meilleurs temps, n'ont pas également suivi ces saintes regles, & que la discipline de l'église ne s'est pas conservée aussi pure & aussi invariable, que la doctrine. Tout ce qui gist en pratique, dépend en partie des hommes, & se sent de leurs défauts. Mais il est toujours constant, que dans les premiers siecles, la plûpart des évêques étoient tels que je les décris, & que ceux qui n'étoient pas tels, étoient regardez comme indignes de leur ministere. Il est constant que dans les siecles suivans on s'est toujours proposé pour regle cette ancienne discipline : on l'a conservée ou rappellée autant que l'ont permis les circonstances des lieux & des temps. On l'a du moins admirée & souhaitée : les vœux de tous les gens de bien ont été pour en demander à Dieu le rétablissement ; & nous voyons depuis deux cens ans un effet sensible de ces prieres. C'en est assez pour nous exciter à connoître cette sainte antiquité, & nous encourager à l'étudier de plus en plus.

Enfin la derniere chose que je prie le lecteur de considerer dans cette histoire, & qui est plus universellement à l'usage de tous, c'est la pratique de la morale Chrétienne. En lisant les livres de pieté anciens & modernes, en lisant l'évangile même, cette pensée vient quelquefois à l'esprit : Voilà de belles maximes, mais sont-elles praticables ? des hommes peuvent-ils arriver à une telle perfection ? En voici la démonstration : ce qui se fait réellement est possible, & des hommes peuvent pratiquer avec la grace de Dieu, ce qu'elle a fait pratiquer à tant de saints, qui n'étoient que des hommes. Et il ne doit rester aucun doute touchant la verité du fait : on peut s'assurer, que tout ce que j'ai mis dans cet ouvrage est aussi certain, qu'aucune histoire que nous ayons ;

On verra donc ici tout ce que les philosophes ont enseigné de plus excellent pour les mœurs, pratiqué à la lettre & par des ignorans, des ouvriers, de simples femmes. On verra la loi de Moïse bien au dessus de la philosophie humaine, amenée à sa perfection par la grace de J. C. Et pour entrer un peu dans le détail, on verra des gens veritablement humbles, méprisant les honneurs, la réputation, contens de passer leur vie dans l'obscurité & l'oubli des autres hommes. Des pauvres volontaires, renonçant aux voyes légitimes de s'enrichir; ou même se dépouillant de leurs biens pour en revêtir les pauvres. On verra la douceur, le pardon des injures, l'amour des ennemis, la patience jusqu'à la mort & aux plus cruels tourmens, plûtôt que d'abandonner la verité. La viduité, la continence parfaite, la virginité même, inconnuë jusqu'alors, conservée par des personnes de l'un & de l'autre sexe, quelquefois jusques dans le mariage. La frugalité & la sobrieté continuelles, les jeûnes frequens & rigoureux, les veilles, les cilices, tous les moyens de châtier le corps & de le réduire en servitude: Toutes ces vertus pratiquées, non par quelques personnes distinguées, mais par une multitude infinie. Enfin des solitaires innombrables, qui quittent tout pour vivre dans les deserts, non seulement sans être à charge à personnes, mais se rendant utiles, même sensiblement, par les aumônes & les guérisons miraculeuses; uniquement occupez à dompter leurs passions, à s'unir à Dieu, autant qu'il est possible à des hommes chargez d'un corps mortel. Mais je ne prétens pas en être cru sur ma parole: jugez-en par vous-même, lisez & voyez.

SOMMAIRE
DE LA PREFACE.

HISTOIRE



HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

LIVRE PREMIER.



E ſuppoſe que mon lecteur eſt ſuffiſamment inſtruit du myſtere de JESUS-CHRIST : de ſa generation éternelle, de ſa naiſſance miraculeuſe dans le tems ; de ſa vie, de ſes miracles, de ſa doctrine, de ſa paſſion, de ſa mort, de ſa reſurrection & de ſon aſcenſion glorieuſe. Quiconque prendra la peine de lire mon hiſtoire, aura ſans doute la dévotion de lire les ſaints

I. Deſſein de ce premier Livre.

évangiles. Je ne touche donc point à cette histoire ſacrée : & quoique je commence aux actes des apôtres, je ne les tranſcris pas tout au long. Je n'en prens que la ſubſtance ; pour avoir occaſion d'y joindre les faits que nous ſçavons d'ailleurs ; ſoit par les épitres des apôtres mêmes, ſoit par une tradition certaine. Je ne prétens commencer ma narration exacte dans toute ſon étenduë, qu'à l'endroit où finit celle de l'écriture ſainte, après l'arrivée de S. Paul à Rome, c'eſt-à-dire, à mon ſecond livre. Je ne marque les années, que quand je les croi certaines: & je les compte, non ſuivant la chronologie exacte, mais ſuivant le calcul ordinaire, qui nous donne 1690. ans depuis l'incarnation.

II. Election de S. Matthias. *Act. I. 12.*

Après l'aſcenſion de J. C. les apôtres retournerent à Jeruſalem remplis de joïe ; & monterent dans le cenacle, c'eſt-à-dire, la ſalle haute où ils s'étoient renfermez depuis ſa paſſion. Là ils perſeveroient dans l'oraiſon avec les autres diſciples de J. C. les ſaintes femmes qui l'avoient ſuivi, la ſainte vierge Marie ſa mere, & ſes parens. Ils étoient environ ſix vingt perſonnes. S. Pierre leur propoſa d'élire un apôtre, pour remplir la place de Judas le traître. Ils en preſenterent deux; Joſeph Barſabas ſurnommé Juſte, & Matthias. Après avoir prié Dieu, de montrer celui des deux qu'il choiſiſſoit ; ils tirerent au ſort, & le ſort tomba ſur Matthias. Il fut donc mis au rang des autres apôtres, & ils ſe trouverent encore douze ; ſçavoir : Pierre, Jean & Jacques, enfans de

Zebedée : André frere de Pierre : Philippe : Thomas : Barthelemy : Matthieu : Jacques fils d'Alphée : Simon de Cana : Judas fils de Jacques : & Matthias. On raconte de Barſabas le Juſte, qu'aïant une fois bû du poiſon, il n'en ſentit aucun mal : comme le Sauveur l'avoit promis à ceux qui croiroient en lui.

Papias ap. Euſeb. III. hiſt. c. ult.
Marc. XVI. 18.

III. Publication de l'Evangile.

Act. II.

Le jour de la Pentecôte étant venu, comme tous les diſciples étoient dans le même lieu, à l'heure de tierce, c'eſt-à-dire à neuf heures du matin ; le ſaint Eſprit vint ſur eux en forme de langues de feu, & ils commencerent à parler diverſes langues, en loüant Dieu. Le peuple qui étoit venu à Jeruſalem de tous côtez pour la fête, accourut en foule autour d'eux. Il y avoit de toutes les nations du monde, quoique tous Juifs de Religion. Car depuis la captivité de Babylone, il étoit demeuré des Juifs dans tout l'orient : & l'empire des Perſes aïant été ruiné par Alexandre le grand, les Juifs s'étoient étendus dans toute la domination des rois Macedoniens ſes ſucceſſeurs. Il y avoit donc des Juifs Parthes, Medes, Elamytes, c'eſt-à-dire de cette partie de Perſe que l'on nommoit en hebreu Elam, & en grec Elymaïde. Il y en avoit de Meſopotamie, & de toutes les provinces de l'Aſie mineure. De celle qui s'appelloit proprement Aſie, de Cappadoce, de Pont, de Phrygie, de Pamphilie. Il y en avoit d'Egypte & de la Lybie voiſine, que l'on nommoit Cyrenaïque. Il y en avoit d'Arabie, de

Act. II. 9.

l'isle de Crete, de Rome même. Les uns étoient Juifs de naissance, les autres prosélytes : c'est-à-dire gentils convertis à la religion Judaïque. Les uns étoient habitans de Jerusalem, car ils venoient s'y établir de toutes les provinces : les autres s'y trouvoient seulement en passant assemblez à l'occasion de la fête ; & ils y étoient venus cette année en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, persuadez que le Messie alloit paroître. Car il étoit certain suivant les propheties, particulierement de Daniel, que son tems étoit accompli, & cette créance étoit répanduë par tout l'orient. Ce peuple mêlé de tant de nations fut extrémement surpris, d'entendre les apôtres tous Galiléens, parler les langues qui étoient naturelles à chacun d'eux.

Dan. IX. 25. *Joseph. lib.* VII. *c.* 12. *Suet. Vesp. c.* 4.

Act. II. 14. S. Pierre prit la parole, & leur dit: Ceux-ci ne sont pas yvres comme vous pensez, puisqu'il n'est encore que l'heure de tierce. Car les Juifs n'avoient accoûtumé de manger les jours de fête qu'après les prieres du matin finies, à l'heure de sexte ou midi : c'est le S. Esprit, continua S. Pierre, qui est répandu sur eux, suivant la prophetie de Joël. Ensuite il commença à leur prêcher JESUS de Nazareth qu'ils avoient crucifié, leur déclarant que c'étoit le Seigneur & le Christ : & les exhortant à se faire tous batiser en son nom, pour recevoir la remission de leurs pechez & le don du saint-Esprit. Trois mille se convertirent à cette fois, reçûrent le batême, & augmente-

Jos. de vita c. 1020. *D.* *Joel.* II. 28.

rent le nombre des disciples. Ils perseveroient dans la doctrine des apôtres, assidus à écouter leurs instructions : Ils étoient tous les jours ensemble dans le temple à prier : ils faisoient dans les maisons la fraction du pain, ce qui signifie l'eucharistie, qu'ils ne pouvoient celebrer qu'avec les fideles batisez : & ils prenoient ensemble leurs repas avec joie & simplicité de cœur. Tous les fideles mettoient leurs biens en commun : ils vendoient leurs heritages, & distribuoient à chacun ce qui lui étoit necessaire. *Act. II. 42.*

Dieu faisoit par les mains des apôtres un grand nombre de miracles qui tenoient en crainte tout le peuple. Saint Pierre & Saint Jean monterent au temple à l'heure de la priere de none à trois heures après midi, c'étoit le tems du sacrifice du soir. Un boiteux étoit à la porte, qui avoit plus de quarante ans; & n'avoit jamais marché. Comme il leur demanda l'aumône, Saint Pierre lui dit : Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai je te le donne : Au nom de J. C. Nazaréen, leve-toi & marche. Il fut gueri sur le champ; & entra dans le temple, marchant & sautant. Tout le peuple accourut à ce miracle, & Saint Pierre en prit encore occasion de leur prêcher J. C. Il y eut cinq mille hommes qui se convertirent. *Act. V. 12.* *Jos. XIV. ant. c. 8.*

Les sacrificateurs & le capitaine du temple, c'est-à-dire, celui qui commandoit les levites portiers, qui y faisoient la garde jour & nuit, survin- *Thalmund. Cod. Middoth, cap. 1. n. 2.*

rent avec les Saducéens : irritez de ce que les apôtres prêchant J. C. enseignoient la résurrection des morts. Ils les arrêterent & les mirent en prison. Le lendemain le Sanedrin s'assembla. C'étoit le conseil souverain des Juifs : composé des chefs de chaque troupe de sacrificateurs, des docteurs, levites, & des anciens de toutes les tribus. Ils étoient en tout soixante & onze, & ne jugeoient que les affaires les plus importantes: comme le crime d'une tribu, ou d'une ville entiere, le souverain pontife, ou un faux prophete. Alors les principaux du Sanedrin étoient, Anne, Caïphe, Jean & Alexandre. Anne ou Ananus étoit le Nasi, c'est-à-dire le président. Il avoit été souverain pontife quelques années auparavant. Car alors ils ne l'étoient que pour un tems, & au gré des gouverneurs Romains ; la plûpart pour un an. Caïphe gendre d'Anne l'étoit toutefois depuis sept ans, ce qui fut singulier en sa personne. C'étoit lui qui avoit condamné J. C. & il avoit dans le Sanedrin un titre, qui le rendoit comme un second président. Jean étoit fils d'Ananus : & Alexandre surnommé Lysimaque & frere de Philon dont nous avons les écrits, étoit le plus riche des Juifs. En ce conseil étoient aussi tous les parens du pontife. Quand ils eurent tous pris leur séance qui étoit en demi cercle, le président dans le fonds : les apôtres furent amenez au milieu de la place. On leur demanda en quel nom ils avoient fait cette action : & Pierre rem-

Col. Thalm. Sanhedr. c. 1. §. 5. c. 4. §. 3. 4.

f. 18. Bell. 25.

pli du S. Esprit répondit hardiment : Au nom de J. C. Nazaréen que vous avez crucifié. Ils admirerent la fermeté de Pierre & de Jean, sçachant que c'étoient des hommes du commun & sans lettres : & ne pouvant contredire ce miracle ; ils se contenterent de leur défendre d'enseigner au nom de JESUS, ni d'en parler en façon quelconque. Saint Pierre & saint Jean leur répondirent: Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plûtôt qu'à Dieu. Car nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons vû & entendu. Ils les laisserent aller : & les apôtres vinrent trouver les fideles ; qui aïant appris d'eux ce qui s'étoit passé, en rendirent graces à Dieu, lui demandant la force de prêcher son nom & les miracles pour soutenir sa parole. Après cette priere, le lieu où ils étoient assemblez fut ébranlé, & ils furent tous remplis du saint-Esprit.

Toute la multitude des fideles n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Personne ne disoit que rien fût à lui en particulier, mais tous leurs biens étoient communs ; ensorte qu'il n'y avoit point de pauvres entre eux. Car ceux qui avoient des terres ou des maisons les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des apôtres. Les fideles de Jerusalem renonçoient ainsi à leurs biens, pour pratiquer exactement le conseil de J. C. de tout quitter pour le suivre : & pour n'avoir rien qui les attachât à cette malheureuse ville : sachant qu'elle devoit être ruinée & tout le païs désolé,

IV. Eglise de Jerusalem. Esseniens.

Act. IV. 32.

Matth. XIX. 21.

Aug. de catechiz. c. 23.

Matth. XXIV.

avant qu'il se passât une generation, comme J.C. l'avoit prédit: d'ailleurs la charité qui les unissoit étoit la marque qu'il avoit donnée pour connoître ses disciples.

Jo. XIII. 35.

Philo. Quod. om. pr. liber. p. 876. D.

Jos. II. bell. c. 12. p. 705.

Il y avoit depuis long-tems des Juifs qui pratiquoient la vie commune. On les nommoit Esséens, ou Esseniens, comme plus saints que les autres. Car de tous les Juifs, c'étoit ceux qui avoient le plus de réputation pour la vertu. Ils fuïoient les grandes villes & habitoient dans des bourgades: leur occupation étoit le labourage, & les métiers innocens; mais ils ne s'appliquoient ni au trafic ni à la navigation. Ils n'avoient point d'esclaves, mais ils se servoient les uns les autres. Ils méprisoient les richesses: n'amassoient ni or ni argent; & ne possedoient pas même de grandes pieces de terre: se contentant du necessaire pour la vie: & s'étudiant à se passer de peu. Ils vivoient en commun mangeant ensemble, & prenant à un même vestiaire leurs habits qui étoient blancs. Plusieurs logeoient sous un même toit Les autres ne comptoient point que leurs maisons leur fussent propres: elles étoient ouvertes à tous ceux de la même secte. Car l'hospitalité étoit grande entre eux, & ils vivoient familierement ensemble sans s'être jamais vûs. Ils mettoient en commun tout ce que produisoit leur travail, & prenoient grand soin des malades.

La plûpart des Esseniens renonçoient au mariage & vivoient en continence: craignant l'in-

fidelité

fidélité des femmes & les divisions qu'elles causent dans les familles. Ils élevoient les enfans des autres, les prenant dès l'âge le plus tendre, pour les instruire & les former à leurs mœurs. On éprouvoit les postulans pendant trois années : une pour la continence, les deux autres pour le reste des mœurs. En entrant dans l'ordre, ils lui donnoient tout leur bien, & vivoient ensuite comme freres : en sorte qu'il n'y avoit entre eux ni pauvres ni riches. On choisissoit des œconomes pour chaque communauté.

Ils avoient un grand respect pour les vieillards & gardoient une grande modestie, ils retenoient leur colere, ne mentoient ni ne juroient point, excepté le serment qu'ils faisoient en entrant dans l'ordre. C'étoit d'obéir aux superieurs: de ne se distinguer en rien, si on le devenoit : ne rien enseigner que comme on l'auroit appris : ne rien celer à ceux de la secte : n'en point réveler les mysteres à ceux de dehors, quand il iroit de la vie. Leur seule étude étoit la morale: qu'ils apprenoient dans la loi, principalement les jours de sabbat, assemblez dans leurs synagogues avec grand ordre. Il y en avoit un qui lisoit, un autre qui expliquoit. Tous les jours ils observoient de ne point parler de choses prophanes avant le soleil levé, & de donner ce tems à la priere. Ensuite leurs superieurs les envoïoient au travail. Ils s'y appliquoient jusques à la cinquiéme heure, qui revient à onze heures du matin. Alors ils s'assembloient

& se baignoient, ceints avec des linges ; mais ils ne s'oignoient point d'huile. Ils mangeoient en une même sale, assis en silence : on ne leur servoit que du pain & un seul mets. Ils faisoient la priere devant & après le repas : puis retournoient au travail jusqu'au soir. Ils étoient sobres, & vivoient la plûpart jusques à cent ans. Leurs jugemens étoient severes. On chassoit de l'ordre celui qui étoit convaincu de quelque grande faute: & il lui étoit défendu de recevoir des autres même la nourriture ; en sorte qu'il y en avoit qui mouroient de misere. Mais souvent on les reprenoit par pitié.

Plin. lib. c. 17.

Il n'y avoit des Esseniens qu'en Palestine, encore n'y étoient-ils pas en grand nombre, seulement quatre mille ou environ. C'étoient les plus superstitieux de tous les Juifs, & les plus scrupuleux à observer le sabbat & les ceremonies legales ; jusques-là qu'ils n'alloient point sacrifier au temple; mais y envoïoient leurs offrandes, parce qu'ils n'étoient pas contents des purifications ordinaires. Il y avoit entre eux des devins, qui prétendoient connoître l'avenir par l'étude des livres sacrez, jointe à certaines préparations. Ils vouloient même y trouver la medecine & les proprietez des racines & des pierres. Ils donnoient tout au destin & rien au libre arbitre ; étoient fermes dans leurs résolutions, méprisoient la mort & les tourmens, & avoient un grand zele pour la liberté, ne reconnoissant pour chef & pour maître que

Joseph. XVIII. antiq. c. 2. p. 617. G.

Jos. XIII. antiq. c. 9. p. 442. E.

Dieu seul ; & prêts à tout souffrir, plûtôt que d'obéir à un homme. Ainsi de quelque vertu qu'ils fissent profession, ils étoient bien au-dessous des disciples de J. C.

Entre ceux qui vendirent leurs heritages pour en apporter le prix aux apôtres, fut Joseph levite, natif de Chipre, que les apôtres surnommerent Barnabé. Mais un nommé Ananias de concert avec Saphira sa femme, aïant vendu un heritage, retint une partie du prix : & apporta le reste aux apôtres. Saint Pierre lui dit : Ananias pourquoi t'es-tu laissé tenter par satan, de mentir au saint-Esprit ? Ananias mourut sur le champ. Sa femme vint trois heures après : & saint Pierre lui aïant demandé combien ils avoient vendu la terre, elle répondit comme son mari. Saint Pierre lui dit : Vous avez donc concerté tous deux de tenter l'esprit de Dieu. Ceux qui viennent d'enterrer ton mari t'enterreront aussi. Et elle tomba morte à ses pieds. Ce miracle causa une grande crainte dans toute l'église & dans tous ceux qui l'apprirent. Les fideles s'assembloient d'ordinaire pour prier au temple, dans la galerie de Salomon : ainsi nommée, parce qu'Herode l'avoit bâtie au lieu que Salomon l'avoit comblé autrefois. Le reste du peuple n'osoit se joindre à eux, par la crainte des plus puissans : mais les loüoit & les honoroit, & la multitude des fideles croissoit tous les jours. Les apôtres faisoient une infinité de miracles. On mettoit les malades sur des lits

Act. IV. 36.

Act. V.

le long des ruës, afin que l'ombre de saint Pierre portât sur eux quand il passeroit;on apportoit des villes voisines les malades & les possedez du démon, & tous étoient guéris.

Act. v. 17. Le souverain pontife avec deux de son parti, qui étoient les Saducéens, fit encore mettre les apôtres en prison : mais un Ange les délivra. Le Sanedrin assemblé les aïant envoïé querir dans la prison : on ne les y trouva point quoiqu'elle fût bien fermée : ils étoient dans le temple qui enseignoient. On les amena dans le conseil, & le pontife leur dit : Nous vous avions défendu d'enseigner en ce nom. Pierre & les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plûtôt qu'aux hommes ; & commencerent à leur soûtenir que JESUS étoit le sauveur : les Juifs déchirez de rage vouloient les faire mourir. Mais un docteur venerable nommé Gamaliel, de la secte des Phariſiens, leur conseilla de les laisser faire, disant : Si cette entreprise vient des hommes, elle sera dissipée : si elle vient de Dieu, vous ne pouvez lui résister. Ils suivirent son avis : & toutefois en renvoïant les apôtres ils les firent foüetter & leur défendirent encore de parler au nom de JESUS. Les apôtres s'en allerent joïeux d'avoir été trouvez dignes de recevoir pour lui cet affront. Ils ne cessoient tous les jours d'enseigner dans le temple & par les maisons.

V. Election des diacres. *Act. vi. 7.* Le nombre des disciples croissoit toûjours, & il y avoit une grande quantité de sacrificateurs.

Entre tant de fideles étoient plusieurs Hellenistes : c'est-à-dire des Juifs, qui étant nez entre les Grecs ne parloient point la langue syriaque, comme ceux de Palestine ; mais seulement la langue grecque. Ceux-ci se plaignirent, que dans les distributions ordinaires leurs veuves étoient méprisées. Les douze apôtres assemblerent la multitude des disciples & leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la parole de Dieu pour servir aux tables : Choisissez d'entre vous sept hommes de bonne réputation pleins du S. Esprit & de sagesse, que nous établissions pour cette œuvre : Et pour nous, nous nous appliquerons à la priere & au ministere de la parole. Ils choisirent Etienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas & Nicolas proselite d'Antioche. Leurs noms sont tous Grecs, & l'on peut croire qu'ils étoient la plûpart Hellenistes. Ils les présenterent aux apôtres qui prierent & leur imposerent les mains. Ce furent les premiers diacres. Ils avoient soin de la nourriture des pauvres, & de la distribution de ce qui étoit nécessaire à chacun pour sa subsistance, dans cette église où tous les biens étoient en commun. Mais de plus ils servoient à la table sacrée, c'est-à-dire à l'administration de l'eucharistie : même ils prêchoient l'évangile dans les occasions. *Act. VI. 1.*

Alors, comme l'on croit, l'apôtre saint Jacques surnommé le juste fut établi premier évêque de Jerusalem. On le nommoit encore le frere du Sei- *Eufeb. Chron. an. 34. Id. lib. II. hist. c. 1.*

gneur, parce qu'il étoit parent de J. C. fils d'Alphée & de Marie sœur de la sainte Vierge. Ce furent saint Pierre & les deux fils de Zebedée, saint Jacques & saint Jean qui le choisirent évêque; sans lui disputer cet honneur, ni se prévaloir des marques de préference que le Seigneur leur avoit données. On dit que pour marque de sa dignité il portoit sur le front une lame d'or. Il fut saint, c'est à-dire consacré à Dieu, dès le ventre de sa mere: il ne but jamais de vin, ni ne mangea d'aucun animal: le rasoir ne passa point sur sa tête: il ne se baignoit, ni ne se frottoit point d'huile: grande austerité en païs chaud. Il avoit seul permission d'entrer dans le sanctuaire: parce qu'il ne portoit point de laine, mais seulement du linge. Dans le temple on le trouvoit à genoux demandant pardon pour le peuple: ce qu'il faisoit si continuellement, que ses genoux s'étoient endurcis comme ceux d'un chameau. L'excellence de sa vertu le faisoit nommer le juste, & en syriaque Oblia, c'est-à-dire le rempart du peuple: ou plûtôt Ophila la forteresse de Dieu. Il gouverna l'église de Jerusalem vingt-neuf ans.

Epiph. haeres. 29. n. 4. Hier. de script. in Jac.

Hegesip. 5. Hist. ap. Euseb. II. hist. c. 23.

VI. Martyre de S. Etienne.

Act. VI. 8.

S. Etienne le premier des diacres étant plein de grace & de force faisoit de grands miracles, & prêchoit librement J. C. Quelques Juifs des provinces s'éleverent contre lui. Il y en avoit de libertins, c'est-à-dire en latin affranchis: & l'on croit qu'ils portoient ce nom, parce qu'ils avoient été emmenez en Italie esclaves des Romains, &

depuis mis en liberté. Il y en avoit de Cyrenéens, descendus de ceux que le premier des Ptolomées avoit transferé à cette partie d'Afrique. Il y en avoit d'Alexandrie, de Cilicie & d'Asie. Comme ils ne pouvoient résister à S. Etienne dans la dispute : ils susciterent des faux témoins, qui l'accuserent d'avoir blasphemé contre Moïse & contre Dieu : & d'avoir dit : que JESUS de Nazareth détruiroit le lieu saint & changeroit les traditions. Il fut pris & amené dans le conseil, où il rendit compte de sa doctrine : montrant par l'histoire du peuple de Dieu depuis Abraham, & par les témoignages des prophetes : que la religion n'étoit point attachée à la terre sainte, ni au temple : que les Juifs avoient toûjours rejetté ceux que Dieu leur avoit envoïez, pour les délivrer, & lui avoient toûjours résisté. Ce discours les mit en fureur : ils le traînerent hors la ville & le lapiderent. C'étoit le supplice des blasphémateurs & des séducteurs.

Joseph. contr. Ap. lib. 2. p. 1603. F.

Act. VII.

Levit. XXIV. 14.

Cod. Tal. San. c. VII. n. 4.

Un des plus échauffez contre lui étoit un jeune homme de Cilicie nommé Saul. Il gardoit les manteaux des témoins ; qui suivant la loi jettoient les premieres pierres contre celui qu'on lapidoit. S. Etienne en mourant se mit à genoux & cria à haute voix : Seigneur ne leur imputez pas ce peché. Ce fut le premier martyr, c'est-à-dire en Grec, témoin : parce qu'il fut le premier qui mourut pour le témoignage de la doctrine de J. C. Des hommes pieux l'ensevelirent & firent un grand deüil pour lui, montrant ainsi qu'ils

Deut. XVII. 7. San. c. V. n. 4.

Act. VIII.

Saul cdr. c. VI. v. 5. 6. ne le tenoient pas pour condamné. Car ceux qui l'étoient légitimement étoient privez de la sépulture de leurs ancêtres & on n'en faisoit point de *Aug. ser. 32. de divers. alias 323 n. 2.* deüil. On dit même que les fideles garderent des pierres dont S. Etienne avoit été lapidé.

Act. VIII. I. Cependant il y eut une grande persecution contre l'église qui étoit à Jerusalem ; & tous les fideles se disperserent par la Judée & la Samarie, hors les apôtres. *Act. XXVI. 10.* Plusieurs toutefois furent emprisonnez à Jerusam : plusieurs condamnez & executez à mort, contre lesquels Saul dit son avis comme les autres. Les princes des prêtres lui avoient donné pouvoir, en vertu duquel il en fit punir plusieurs par les synagogues ; les contraignant de blasphémer contre J. C. Il entroit dans les maisons, prenoit tout, hommes & femmes & les mettoit en prison. *Act. VIII. 3.* Les fideles dispersez à cette occasion ne s'étendirent pas seulement dans la Palestine, mais dans la Phénicie, l'isle de Chipre, & jusques à Antioche ; *Act. XI. 19.* & ce fut comme une semence répanduë pour fructifier plus loin ; car *Athan. homil. de sem. p. 1013. B.* ils préchoient par tout l'évangile, ne l'annonçant toutefois encore qu'aux seuls Juifs. Un disciple nommé Ananias alla à Damas, & y assembla une église.

VII. Conversion de Samarie.

Saint Philippe le second des diacres vint à Samarie, & y prêcha J. C. car encore que les Samaritains *Act. VIII. 5.* fussent regardez par les Juifs comme heretiques, ils n'étoient pas comptez entre les Gentils. Ils avoient la circoncision & faisoient profession d'adorer le

vrai

vrai Dieu suivant la loi de Moïse. Les Samaritains écouterent Philippe voïant les grands miracles qu'il faisoit ; plusieurs furent batisez & la ville fut remplie de joïe. Il y avoit à Samarie un nommé Simon natif de Gitthon dans la même province. Il étoit magicien, se disoit un grand personnage, & avoit long-tems abusé le peuple de ses prestiges : ensorte que tous l'écoutoient & le nommoient la grande vertu de Dieu. Il se fit alors batiser comme les autres, étonné des grands miracles qu'il voïoit. Les apôtres qui étoient à Jerusalem, aïant appris que Samarie avoit reçû l'évangile, y envoïerent saint Pierre & saint Jean, qui étant arrivez, prierent pour eux & leur imposerent les mains, afin qu'ils reçussent le saint-Esprit. Car ils n'étoient encore que batisez.

Justin. 1. Apolog. p. 69. C. edit. 1615.

Simon le magicien voïant que par l'imposition des mains des apôtres on recevoit le saint-Esprit : qui se rendoit alors sensible, par le don des langues, des guérisons & des autres miracles : Simon voïant ces merveilles, offrit de l'argent aux apôtres, & leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir : que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le saint-Esprit. Saint Pierre lui dit : Que ton argent perisse avec toi, puisque tu crois pouvoir acheter le don de Dieu : & l'exhorta à faire pénitence. Mais Simon ne se convertit point : au contraire il abusa du nom de J. C. pour faire une secte particuliere : il fut le plus

grand adversaire des apôtres, & le premier auteur d'heresie.

VIII. Heresies de Simon le magicien.

Item. l. i. c. 20. p. 115. edit. 1630. Justin. ibid. Orig. in Cels. lib. 2. p. 272.

Il disoit qu'il étoit la souveraine puissance, qui souffroit d'être nommée comme les hommes vouloient : qu'il avoit paru entre les Juifs comme Fils, à Samarie comme Pere, chez les autres nations comme saint-Esprit. Il menoit avec lui une femme nommée Helene, ou Selene, c'est-à-dire lune, qu'il avoit achetée à Tyr, où elle étoit esclave prostituée. Il la nommoit la premiere conception de son esprit, la mere de toutes choses, par qui il avoit fait les anges & les archanges. Il disoit que cette pensée sortant de lui & connoissant ses volontez, étoit descenduë en bas & avoit engendré les anges & les puissances, qui avoient fait le monde ; qu'ils avoient arrêté leur mere par envie ne voulant pas que l'on crût qu'ils eussent été produits par un autre. Car pour lui, qui étoit le pere, ils ne le connoissoient point du tout. La pensée étant ainsi détenuë par les anges, ils lui avoient fait souffrir toutes sortes d'affronts, pour l'empêcher de remonter à son pere, ils l'avoient enfermée dans un corps, en sorte que de siécle en siécle elle avoit passé, comme d'un vaisseau à l'autre, dans les corps de diverses femmes. Elle étoit la belle Helene cause de la guerre de Troye. Le poëte Stesicore avoit perdu la vûë, pour avoir médit d'elle : & l'avoit recouvrée, quand il s'étoit repenti, chantant à sa loüange la fameuse palinodie. Passant de corps en corps elle avoit été

enfin réduite à cette infamie, d'être exposée dans un lieu de débauche. C'étoit la brebis égarée, pour laquelle il disoit qu'il étoit venu, afin de la délivrer la premiere, & ensuite sauver les hommes se faisant connoître à eux.

Car, disoit-il, comme j'ai vû que les anges gouvernoient mal le monde, & que chacun d'eux vouloit être le premier : je suis venu tout corriger, & je suis descendu sous la figure des vertus, des puissances, & des anges : j'ai même paru homme entre les hommes, sans être homme, & j'ai paru souffrir en Judée, sans souffrir en effet. Les Prophetes, ajoûtoit-il, ont été inspirez par les anges auteurs du monde ; c'est pourquoi ceux qui croïent en moi & en Selene, ne doivent plus s'y arrêter. Ils doivent faire ce qu'ils veulent, comme étant libres. Car les hommes sont sauvez par ma grace, & non par les bonnes œuvres : puisqu'il n'y a point d'œuvres qui soient bonnes naturellement, mais seulement par accident & par l'institution des anges, qui ont fait le monde, & qui ont donné aux hommes des préceptes pour les réduire en servitude. C'est pourquoi je détruirai le monde, & je délivrerai les miens de la servitude de ceux qui l'ont fait.

Telle fut la doctrine de Simon le magicien. Pour s'attirer plus de sectateurs, en les délivrant du peril de mort, auquel les chrétiens s'exposoient, il leur enseigna d'être indifferens pour l'idolâtrie. Ils l'adorerent lui-même sous la figure de Jupiter,

Orig. contrà lib. VI. Cels. p. 282.

& Selene ſous la figure de Minerve. Leurs prêtres vivoient dans la débauche, s'appliquoient à la magie, aux enchantemens, aux charmes pour donner de l'amour, à l'explication des ſonges, & à toutes les vaines curioſitez. Cette ſecte ne fut point perſecutée : & toutefois elle ne paroiſſoit plus en aucun lieu du monde deux cens ans après.

IX. Apollonius de Tyane.

Philoſtr. vita Apoll. lib. 1. cap. 3. 4.

Vers ce même tems, ſur la fin du regne de Tibere, ou au commencement du regne de Caligula; il vint à Antioche un autre fameux impoſteur, nommé Apollonius : que les païens n'ont pas eu honte d'oppoſer aux apôtres & à J. C. même. Il étoit né à Tyane en Cappadoce, d'une famille ancienne & de parens riches. Il avoit un grand eſprit naturel, une excellente memoire, parloit très-bien grec, & étoit ſi beau, qu'il attiroit les ïeux de tout le monde. A quatorze ans ſon pere l'envoïa à Tarſe en Cilicie, pour étudier la réthorique. Mais il s'appliqua à la philoſophie, & choiſit la ſecte de Pithagore, dont il commença à faire profeſſion à l'âge de ſeize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures & épaiſſiſſant l'eſprit, & ne ſe nourriſſoit que d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin, & toutefois il s'en abſtenoit, comme capable de troubler la ſerenité de l'ame. Il marchoit nuds pieds ſans ſandales, & ne s'habilloit que de lin, pour ne rien porter qui vînt des animaux. Il laiſſoit croître ſes cheveux, & vivoit dans le temple d'Eſculape : faiſant croire qu'il

étoit ſon favori, & que ce dieu guériſſoit volontiers les malades en ſa preſence. On venoit de tous côtez voir ce jeune homme.

Il parut déſintereſſé, en donnant la moitié de ſon bien à ſon frere aîné, & diſtribuant la plus grande partie de l'autre motié à ceux de ſes parens qui en avoient beſoin, en ſorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage & fit profeſſion de vivre en continence : toutefois il ne put éviter d'être accuſé de quelque amour deshonnête. Pendant cinq ans il garda le ſilence, mais ce n'étoit pas pour ſe cacher. Il ne laiſſa pas de converſer avec les hommes, & de ſe promener dans la Pamphylie & la Cilicie. En cet état il appaiſoit les ſéditions, en ſe montrant ſeulement au peuple : il parloit par ſignes ; & au beſoin il écrivoit quelques mots.

Ce fut après ces cinq ans de ſilence qu'il vint à Antioche, & commença à parler dans les lieux où il jugeoit les hommes les plus raiſonnables, mépriſant les autres. Son ſtile n'étoit ni d'une élevation poëtique, ni d'une politeſſe trop affectée. Il n'uſoit ni d'ironie, ni de détours pour ſurprendre les auditeurs, comme Socrate avoit fait. Mais il parloit déciſivement en ces termes : Je ſçai : il me ſemble : il faut ſçavoir. Ses ſentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & ſolides : les mots propres & ſignificatifs. Je ne cherche pas comme les autres philoſophes, diſoit-il. J'ai cherché étant jeune ;

il n'est plus tems de chercher, mais d'enseigner : le sage doit parler comme un législateur, qui ordonne aux autres, ce dont il s'est persuadé lui-même. C'est ainsi qu'Apollonius se conduisit à Antioche : & par ces manieres il attiroit les hommes même les plus éloignez des sciences. Aïant remarqué combien la vanité des philosophes les avoit rendu méprisables : il le prenoit d'un ton plus haut, & faisoit l'homme inspiré & cheri des dieux, traitant serieusement les religions reçûës du peuple idolâtre.

Il fit ensuite un grand voïage pour converser avec les Brachmanes des Indes, & voir en passans les Mages des Perses. A Ninive un nommé Damis s'attacha à lui, & le suivit par tout : écrivant jusques aux moindres particularitez des ses actions & de ses paroles. Mais de ces relations il ne nous reste que ce qu'en a recueilli le Sophiste Philostrate, qui vivoit deux cens ans après : & il n'y a qu'à lire, pour voir combien cette histoire est fabuleuse, & éloignée de la gravité de l'évangile.

X. Conversion de l'eunuque Ethiopien.

Act. VIII. 25.

Strabon lib. 16. p. 759. C.

Les apôtres après avoir instruit Samarie, retournerent à Jerusalem annonçant l'évangile dans tout le païs des Samaritains. Mais le diacre saint Philippe reçut ordre de Dieu par un ange d'aller vers le midi au chemin de Gaza, ville autrefois illustre, & alors deserte, depuis qu'Alexandre le grand l'avoit ruinée. Philippe y trouva un eunuque, trésorier de Candace reine d'Ethiopie,

qui s'en retournoit de Jerusalem, où il étoit venu adorer Dieu : étant apparemment Juif prosélyte. Philippe s'approcha de lui, & prenant occasion d'un passage du prophete Isaïe, que l'eunuque lisoit sans l'entendre:il l'instruisit de la foi de J.C. & l'aïant persuadé le baptisa. L'unuque continua son chemin plein de joie, & étant arrivé en Ethiopie il y prêcha l'évangile de J. C. comme il l'avoit appris. Cependant l'esprit de Dieu enleva Philippe : il se trouva à Azot, & de-là passa jusques à Cesarée, prêchant l'évangile dans toutes les villes.

Iren. lib. III c. 12. p. 265. D. & lib. IV. c. 40. p. 379.

X I.
Conversion de Saul.
Act. IX.

Saul continuoit de persecuter les disciples de J. C. ne respirant que les menaces & le sang. Il étoit de la tribu de Benjamin, né à Tarse ville métropole de Cilicie : où il avoit pû s'instruire des sciences des Grecs,qui s'y enseignoient comme à Alexandrie & à Athenes. Il étoit venu à Jerusalem s'instruire de sa loi & des traditions des Juifs sous le docteur Gamaliel:il suivoit la secte des pharisiens & étoit zelé pour sa religion, autant qu'aucun autre Juif. Il demanda des lettres au souverain pontife, pour les synagogues de Damas : afin que s'il trouvoit des disciples de J. C. il les amenât prisonniers à Jerusalem.

Strab. lib. 4. p. 673. D.

Comme il approchoit de Damas, tout d'un coup en plein midi, il fut environné d'une lumiere venant du ciel, & plus éclatante que celle du soleil,qui le fit tomber & tous ceux qui étoient avec lui. Alors il entendit une voix, qui lui dit

Act. XXII. 6. XXVI. 13.

en hebreu, Saul, Saul, pourquoi me persecutes-tu ? Saul répondit, Qui êtes-vous, Seigneur ? La voix lui dit : Je suis JESUS que tu persecutes. Saul dit en tremblant : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Leve-toi, dit le Seigneur, entre dans la ville, & on te dira ce que tu dois faire, car je t'ai apparu afin de t'établir ministre & témoin de ce que tu as vû, & de ce que je te ferai connoître. Je te délivrerai du peuple & des nations à qui je t'envoïe maintenant pour leur ouvrir les yeux, les ramener des tenebres à la lumiere, & de la puissance de satan à Dieu : afin qu'ils reçoivent la remission des pechez, & la part avec les saints, en croïant en moi.

Ceux qui accompagnoient Saul étoient épouvantez : voïant la lumiere & oïant une voix confuse, sans entendre les paroles, ni voir celui qui parloit. Lui s'étant relevé, ne voïoit point, quoiqu'il eût les yeux ouverts. On le mena par la main à Damas : où il demeura trois jours sans voir & sans boire ni manger. Pendant ces trois jours étant en prieres, il crut voir un homme nommé Ananias qui entroit & lui imposoit les mains pour lui rendre la vûë. Cet Ananias étoit un disciple de J. C. qui demeuroit à Damas, & qui par son ordre vint trouver Saul, dans la maison où il logeoit, lui imposa les mains, & lui dit : Mon frere Saul, regardez. Le Seigneur JESUS, qui vous a apparu en chemin, m'a envoïé, afin que vous recouvriez la vûë, & soïez rempli du saint-Esprit.

Aussi-

Auſſi-tôt tomberent des ïeux de Saul comme des écailles, & il regarda Ananias, qui lui dit : Le Dieu de nos peres vous a deſtiné pour voir le Juſte, c'eſt-à-dire, J. C. & apprendre ſa volonté de ſa bouche : car vous rendrez témoignage pour lui à tous les hommes, de ce que vous avez vû & oüi, & maintenant que tardez-vous ? levez-vous, recevez le baptême, & lavez vos pechez par l'invocation de ſon nom. *Act. XXII. 14.*

Saul fut batiſé, & prit enſuite de la nourriture. Il demeura quelques jours avec les diſciples qui étoient à Damas; & commença auſſi-tôt à prêcher dans les ſynagogues, que JESUS étoit le fils de Dieu, & le Chriſt, & à confondre les Juifs. Tous admiroient ſon changement. Après avoir paſſé quelque tems à Damas, il alla dans l'Arabie voiſine, d'où il revint à Damas & y demeura long-tems; Saul ne fut pas le ſeul que les Juifs chargerent de perſecuter les Chrétiens. Ils choiſirent des hommes, qu'ils envoïerent de Jeruſalem par toute la terre, pour dire que cette ſecte étoit ſans Dieu, & répandre contre les fideles des calomnies, qui trouverent créance chez les païens. On peut croire qu'ils prirent occaſion de la coûtume qu'ils avoient d'écrire en tous lieux, pour avertir les autres Juifs des criminels qu'ils avoient condamnez & executez à mort. *Gal. I. 17.* *Juſtin. Triph. p. 234. D. Sanhedr. c. x. n. 4.*

XII. Relation de Pilate. Mort de Tibere.

C'étoit auſſi la coutume chez les Romains, que les gouverneurs des provinces fiſſent leur rapport à l'empereur des executions remarquables. Ainſi

Tertull. Apolog. c. 5. 21. Euf. chron. an. 37. Pilate écrivit à Tibere tout ce qui s'étoit passé à l'égard de J. C. & lui envoïa les actes de son procès. L'empereur persuadé de sa divinité proposa au sénat de le recevoir au nombre des dieux : mais le sénat le refusa, & Dieu ne permit pas que son fils fût confondu avec les faux dieux, que les Chryf. hom. 27. in 2. Cor. hommes se faisoient eux-mêmes. Tibere demeura dans son opinion, & menaça de mort ceux qui accuseroient les sectateurs de J.C. Pilate aïant Jos. xviii. antiq. c. 5. fait mourir ensuite quelques Samaritains, qui s'étoient assemblez en armes : leurs sénateurs allerent trouver Vitellius gouverneur de Syrie, & accuserent Pilate, parce, disoient-ils, qu'ils n'avoient pris les armes que pour se garentir de ses injustices. Vitellius envoïa Marcel, un de ses amis, pour prendre soin de la Judée, & donna ordre à Pilate d'aller à Rome pour instruire l'empereur sur les accusations des Juifs. Pilate obéït, ne pouvant résister à Vitellius, & quitta la Judée, après y avoir demeuré dix ans. Mais avant qu'il arrivât à Rome, l'empereur Tibere mourut l'an trente-sept de J.C. 790. de la fondation de Rome après avoir regné vingt-deux ans & demi, & en avoir vécu soixante-dix-sept. Caius, fils de Germanicus son neveu lui succeda à l'âge de vingt-quatre ans. On l'avoit surnommé Caligula du nom d'une chaussure militaire.

XIII. Agrippa roi des Juifs. Jo. xviii. antiq. c. 8. Une des premieres actions de son regne, fut de délivrer Agrippa fils d'Aristobule, & petit-fils du vieil Herode, que Tibere tenoit dans les fers.

Agrippa avoit gagné depuis long-tems les bonnes graces de Caius. Un jour comme ils étoient ensemble en chariot, Agrippa se mit à faire des souhaits que Tibere s'en allât promptement, & laissât l'empire à Caïus. Le cocher qui étoit un affranchi d'Agrippa nommé Eutychus, l'entendit, & depuis s'étant broüillé avec son maître, le dénonça à Tibere : qui fit arrêter Agrippa & le mit aux fers. Il fut six mois en prison. Si-tôt que Tibere fut mort, Marsyas autre affranchi d'Agrippa accourut à lui au lieu où on le gardoit, & lui dit en hebreu : Le lion est mort. Peu de jours après Caïus déja empereur étant venu à Rome, envoïa querir Agrippa, le fit raser, lui fit changer ses habits, lui mit le diadême sur la tête, & le déclara roi du païs, que son oncle Philippe avoit gouverné sous le nom de tetrarque : lui donnant encore la tetrarchie de Lysanias. Ensuite il lui fit present d'une chaîne d'or, du poids de la chaîne de fer qu'il avoit portée.

Le vieil Herode aïeul d'Agrippa avoit été roi de toute la Palestine, sous la protection de Jules Cesar & d'Auguste. Il laissa trois fils, Archelaüs, Philippe & Antipas : & deux petits fils de son fils Aristobule, qu'il avoit fait mourir : Agrippa dont nous parlons, & Herode depuis roi de Calcide. Le vieil Herode par son testament fit son principal heritier Archelaüs qui étoit l'aîné : lui laissant le titre de roi, avec la Judée, l'Idumée & la Samarie. Il ne donna aux deux autres que le nom *Jos. XVII. antiq. c. 10.*

de tetrarque déja uſité en Orient pour marquer les moindres princes. Le partage de Philippe comprenoit la Trachonite, la Batanée & l'Auranite, provinces ſituées vers le Mont Liban & les ſources du Jourdain. Antipas auſſi nommé Herode avoit la Galilée & la Perée, c'eſt-à-dire, le païs d'au-delà du même fleuve. L'empereur Auguſte confirma le teſtament. Seulement il ôta à Archelaüs le titre de roi, & ne lui donna que celui d'éthnarque. Au bout de neuf ans il le relegua à Vienne ſur le Rône où il perit. Auguſte réduiſit ſes états en province Romaine, & y envoïa pour gouverneur Quirinus, après lequel il y en eut quatre autres juſques à Pilate. Philippe regna paiſiblement trente-ſept ans, & ce fut ſa tetrarchie que l'empereur Caligula donna à Agrippa, y joignant celle de Lyſanias qui n'étoit point de la famille d'Herode; & dont la capitale étoit Abila, ville de Syrie au-delà de Damas. Herode Antipas vivoit encore alors dans ſa tetrarchie. Il avoit épouſé la fille d'Aretas roi de l'Arabie Petrée: mais il la repudia pour prendre Herodiade ſa niéce ſœur d'Agrippa, dont il étoit amoureux. Aretas irrité de cet affront, entra en guerre avec Herode Antipas, & par conſequent avec les Romains. Toute l'armée d'Herode fut défaite en une bataille: ce que les Juifs attribuerent à la vengeance divine de la mort de S. Jean-Baptiſte, que ce même Herode avoit fait décoler en priſon, à la pourſuite d'Herodiade.

Ibid. c. 13. 11. bell. c. 4. ibid. c. 6.

Joſ. XVIII. antiq. c. 6. p. 625.

Joſ. ibid. c. 7.

Il y avoit déja trois ans que Saul étoit converti quand les Juifs de Damas ne pouvant plus le souffrir, tinrent conseil & résolurent de le tuer. De peur qu'il ne leur échappât, ils obtinrent du gouverneur, qui tenoit la ville pour le roi Aretas, d'en faire garder les portes. Il fut aisé de faire passer Saul pour un espion, d'autant plus qu'il avoit été en Arabie quelque temps auparavant. Mais il fut averti du mauvais dessein des Juifs: & les freres le descendirent par une fenêtre dessus la muraille de la ville dans une corbeille. Ainsi il se sauva & vint à Jerusalem. Il y vint pour voir saint Pierre. Non par curiosité, pour connoître son visage: ni par necessité, pour s'instruire & pour assûrer sa doctrine: car il l'avoit reçûë immédiatement de JESUS-CHRIST: mais il voulut rendre honneur au chef de l'église, & le connoître.

XIV. Voiages de saint Paul. Miracles de saint Pierre. *Gal. 1. 18. Act. ix. 23.* *2. Cor. xi. 33.* *Gal. 1. 8.* *Hier. in epist. ad Galat.* *Chrysost. ibid.*

Quand il fut arrivé à Jerusalem, tous les disciples le craignoient, ne croïant pas encore qu'il fût des leurs: Mais Barnabé le mena aux apôtres & leur conta sa conversion. Ainsi Saul demeura quinze jours chez Pierre; & ne vit aucun autre des apôtres, sinon Jacques frere du Seigneur. Un jour comme il prioit dans le temple, il fut ravi en extase, & vit JESUS qui lui dit: Sors promptement de Jerusalem, car ils ne recevront pas le témoignage que tu rends de moi. Saul répondit: Seigneur, ils sçavent que je mettois en prison, & que je faisois foüetter par les synago-

Act. ix. 26. *Act. xxii. 17.*

gues ceux qui croïoient en vous : & que lorsque l'on répandoit le sang de votre martyr Etienne, j'y assistois, j'y consentois & gardois les manteaux de ceux qui le faisoient mourir. JESUS lui dit : Va je t'envoïerai aux nations éloignées. En effet les Hellenistes avec lesquels il disputoit cherchoient à le faire mourir. Ce que les freres aïant appris, ils le conduisirent à Cesarée, d'où ils l'envoïerent à Tarse. Il passa quelque tems en
Gal. I. 21. Syrie & en Cilicie. Les églises de Judée ne connoissoient point son visage : seulement elles sçavoient sa conversion, & en glorifioient Dieu.

Act. IX. 31. L'église étoit en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie, & s'édifioit de plus en plus, marchant dans la crainte de Dieu, & remplie de la consolation du saint Esprit. Alors saint Pierre entreprit de visiter par tout les fideles. Il vint à Lydde où il guérit un paralytique nommé Enée: & ce miracle convertit les habitans de Lydde & de Saronne. De Lydde il alla à Joppé à la priere des disciples : & quand il y fut arrivé ils le menerent dans une chambre où étoit le corps d'une fidelle nommée Thabithe qui venoit de mourir, & qui étoit fort regrettée pour ses aumônes. S. Pierre la ressuscita : & plusieurs de Joppé se convertirent. Il y demeura long-tems, demeurant chez un nommé Simon corroïeur.

XV. Juifs maltraitez à Alexandrie.

La seconde année du regne de Caligula, trente-huitiéme de J.C. le nouveau roi des Juifs Agrippa lui demanda permission d'aller faire un voïage

en son roïaume. L'empereur le lui permit : mais au lieu du chemin ordinaire par la Syrie, il lui conseilla d'aller par l'Egypte. Agrippa vint donc à Alexandrie, où le peuple qui haïssoit les Juifs indigné de ce qu'ils avoient un roi, le voulut tourner en ridicule, étant autorisé secretement par Flaccus prefet d'Egypte ; à qui la presence de ce roi donnoit de la jalousie ; & qui d'ailleurs haïssoit les Juifs.

Jos. XVIII. antiq. c. 8. Phil. in Flac. p. 903. D.

Il y avoit un fou nommé Carrabas qui se promenoit tout nud par les ruës d'Alexandrie, & étoit le joüet des enfans. Ils le menerent au gymnase, c'étoit le lieu des exercices publics : & l'aïant élevé lui mirent sur la tête un diadême de papier d'Egypte, dont la feüille est nommée *Papyros* : sur les épaules une natte pour manteau, & à la main pour sceptre un morceau de roseau qu'ils trouverent à terre. De jeunes gens l'entouroient avec des perches sur leurs épaules pour répresenter ses gardes. Les uns venoient lui faire la reverence, les autres lui demandoient justice, d'autres le consultoient sur les affaires de l'état : & ceux qui étoient amassez à l'entour crioient, Mâri, c'est-à-dire, Seigneur en syriaque.

Le peuple d'Alexandrie s'échauffant de plus en plus, s'assembla le lendemain dès le matin au théatre, & cria qu'il falloit consacrer des statuës, c'est-à-dire, mettre des idoles dans les synagogues des Juifs, se servant du nom de l'empereur pour couvrir cette entreprise séditieuse. Flac-

Eus. Chr. an. 39 cus le permit. Ainsi on leur ôta leurs synagogues: une partie furent abbatuës ou brûlées : dans les autres on mit des statuës de l'empereur Caligula qui avoit la folie de se faire adorer comme un dieu. Flaccus publia ensuite une ordonnance par laquelle il les déclara étrangers, quoiqu'ils fussent citoïens & avec les mêmes privileges qu'à Antioche ; & quoiqu'ils fussent en si grand nombre, que dans Alexandrie & le reste de l'Egypte ils étoient bien un million. Enfin il permit à tout le monde de traiter les Juifs comme des captifs pris en guerre.

Phil. de leg. p. 10. 1. C.

In Flac. p. 973. A.

Ibid. p. 971. C.

Alexandrie étoit divisée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particulierement attribuez aux Juifs. On les réduisit à une petite partie d'un seul quartier. En sorte que plusieurs n'y pouvant trouver place, étoient réduits à errer sur le bord de la mer : dans les tombeaux & les fumiers, étant dépoüillez de tout. Cependant les gentils pilloient leurs maisons, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandises & les partageoient en plein marché : & les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les gentils passerent plus avant. Ils tuerent & brûlerent grand nombre de Juifs, & traînerent leurs corps par la ville. Flaccus fit fouetter cruellement plusieurs de leurs senateurs : & sous prétexte de désarmer la nation ; il fit foüiller les maisons, & en tira plusieurs femmes qu'il

qu'il faisoit tourmenter, quand elles refusoient de manger de la chair de porc. C'est ainsi que la vengeance divine commençoit à éclater contre les Juifs.

Ces cruautez servoient de divertissement public pour la fête de l'empereur : & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour, en traitant ainsi les Juifs qui ne vouloient pas le reconnoître pour un dieu, quoiqu'ils lui eussent rendu tous les honneurs que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoïoit des relations de ce qui s'étoit passé chaque jour, à l'occasion des synagogues : & l'empereur ne lut jamais avec tant de plaisir, ni poëme, ni histoire. Ce qui n'empêcha pas que la même année il ne fît arrêter Flaccus, contre lequel il étoit irrité depuis long-tems. Il l'envoïa en exil & le fit mourir peu de tems après.

Philo. de leg. p. 1016. A.

Philo. in Flac. p. 981.

XVI.
Fin d'Herode Antipas & de Pilate.

Jos. ant. XVIII. c. 9. bell. c. 8.

Agrippa arrivant en Palestine surprit tout le monde, par le changement de fortune. Il en étoit parti miserable & accablé de dettes, & revenoit avec le nom de roi & le diademe. Sa sœur Herodiade en fut la plus touchée, & en conçut une jalousie extrême. Elle reprochoit à son mari Antipas, que s'il eût eu du courage, & s'il eût voulu aller trouver l'empereur : il auroit bien plus facilement obtenu le titre de roi, étant déja tetrarque, que son neveu, qui n'étoit que simple particulier. Herode après avoir résisté quelque temps, ceda enfin aux importunitez de sa fem-

me ; & entreprit le voïage ; mais Agrippa envoïa après lui Fortunat son affranchi, qui arriva en Italie aussi-tôt qu'Herode. L'empereur étoit à Baïe. Herode Antipas le salua le premier. Incontinent après il reçut les lettres d'Agrippa, qui accusoit Antipas d'avoir conspiré contre l'empereur Tibere avec Sejan, & d'être alors d'intelligence avec Artaban roi des Parthes. La preuve étoit, que dans ses magasins il avoit des armes pour 70. mille hommes. L'empereur en fut émeu, & lui demanda s'il étoit vrai, qu'il eût cette provision d'armes. Antipas ne le put nier : & l'empereur le tenant pour convaincu de rebellion, donna sa tetrarchie à Agrippa, dont il accrut le roïaume. Il lui donna aussi les biens d'Antipas & d'Herodiade, & relegua Antipas pour toûjours à Lyon en Gaule, où sa femme Herodiade le suivit. Delà ils s'enfuïrent en Espagne, & y perirent. Telle fut la fin d'Herode Antipas, qui avoit fait mourir saint Jean-Baptiste, & traité J. C. avec mépris. Il regna quarante-deux ans entiers depuis la mort du vieil Herode son pere, jusques à cette troisiéme année de Caligula, 39. de J. C. Pilate qui avoit été condamné dès le commencement du regne de Caligula, & envoïé en exil à Vienne sur le Rône, y mourut cette même année 39. de J. C. s'étant tué de desespoir.

Euseb. II. hist. c. 7.

XVII. Conversion du centenier Corneille. *Act. x. 7.*

Cependant saint Pierre étoit toûjours à Joppé, logé chez Simon le corroïeur. Un jour il monta au haut de la maison, pour prier à l'heure

de ſexte, c'eſt-à-dire à midi : tandis qu'on lui préparoit à manger. Il fut ravi en extaſe, & eut une viſion, où il lui fut commandé de manger indifferemment de toutes ſortes de viandes, ſans diſtinguer les animaux immondes marquez par la loi. Comme il ſongeoit à ce que ſignifioit cette viſion, l'eſprit de Dieu lui dit : Voilà trois hommes qui te cherchent, va avec eux ſans heſiter. En effet dans le moment arriverent trois hommes envoïez par un Romain nommé Corneille, centurion d'une cohorte, qui demeuroit à Ceſarée. Il craignoit Dieu, faiſoit de grandes aumônes, & étoit toûjours en prieres. Un ange lui apparut, & lui ordonna d'envoïer querir Simon Pierre à Joppé.

Saint Pierre ſe mit en chemin avec ſix des freres, & ſuivit les gens de Corneille, qui de ſon côté l'attendoit, avec ſes parens & ſes amis aſſemblez. Saint Pierre leur dit : Vous ſçavez l'horreur qu'ont les Juifs d'entrer chez un étranger : mais Dieu m'a fait connoître qu'il ne faut tenir perſonne pour immonde. Je demande donc pourquoi vous m'avez fait venir. Corneille lui raconta ſa viſion, & ſaint Pierre commença à les inſtruire du myſtere de J. C. rendant témoignage de ſa reſurrection. Il parloit encore, quand le ſaint-Eſprit tomba ſur tous ceux qui l'écoutoient; en ſorte qu'ils parloient diverſes langues & glorifioient Dieu. Les fideles circoncis qui étoient venus avec ſaint Pierre, furent ſurpris de voir la

grace du saint-Esprit répanduë sur les gentils, & saint Pierre dit : Peut-on refuser l'eau à ces gens, qui ont reçû le saint-Esprit comme nous ? & il les
Jos. iii. Bell. c. 18. p. 854. C. fit batiser. Tel fut le commencement de la conversion des gentils; & on dit que Corneille fut depuis évêque de Cesarée, qui étoit alors la plus grande ville de Judée, & dont la plûpart des habitans étoient Grecs.

Act. xi. Saint Pierre étant retourné à Jerusalem, les fideles circoncis eurent avec lui quelque contestation sur ce sujet, lui demandant pourquoi il étoit entré chez des incirconcis, & avoit mangé avec eux. On dit que Cerinthe l'heresiarque étoit le
Epiph. hæres. 28. principal auteur de cette dispute. S. Pierre leur raconta tout ce qui s'étoit passé, & comme le S. Esprit étoit tombé sur Corneille & sa compagnie, tandis qu'il leur parloit. Alors, dit-il, je me suis
Act. xi. 16. ressouvenu de cette parole du Seigneur : Jean a
Act. i. 5. batisé d'eau, mais vous serez batisez du saint-Esprit. Si donc Dieu leur a fait la même grace qu'à vous ; qui étois-je pour l'empêcher ? Les fideles aïant oüi ces paroles, se teurent & glorifierent Dieu, disant avec étonnement : Quoi donc, Dieu a aussi accordé aux gentils la penitence pour la vie éternelle : Ceux qui avoient été dispersez à la
Act. xi. 19. mort de saint Etienne, allerent jusques à Antioche. Il y avoit entr'eux des Cypriens & des Cyrenéens : qui parlerent aux Hellenistes, & leur annoncerent J. C. & il s'en convertit un grand nombre.

A Jamnia ville maritime de Paleſtine près de Joppé, il y avoit des étrangers mêlez avec les Juifs, qui aïant appris que l'empereur Caligula avoit la folle paſſion de ſe faire adorer comme un Dieu: dreſſerent en ſon honneur un autel de terre, pour faire dépit aux Juifs. Les Juifs renverſerent auſſi-tôt cet autel, comme une profanation de la terre ſainte, & leurs ennemis s'en plaignirent à Capiton receveur des impôts, qui en écrivit à l'empereur, exagerant la choſe: tant pour prévenir les accuſations qu'il craignoit, à cauſe de ſes concuſſions, que pour en prendre occaſion de piller les Juifs de nouveau. L'empereur aïant reçû cet avis le communiqua à ſes domeſtiques les plus familiers, entr'autres à Helicon & à Apelles, Celui-ci natif d'Aſcalon en Paleſtine avoit été acteur de tragedies, après avoir fait en ſa jeuneſſe un métier encore plus infâme. Helicon étoit un Egyptien d'Alexandrie, qui étant eſclave avoit éte donné à Tibere: il avoit de l'eſprit & de la litterature, étoit bouffon & flateur, & comme premier valet de chambre de Caligula, il avoit le plus de commodité de lui parler à toutes heures, & s'appliquoit à lui inſpirer la haine des Juifs, par des railleries, qui ſembloient n'avoir pour but, que de divertir ce jeune prince. Caligula pouſſé par ces confidens, écrivit qu'au lieu de l'autel de terre abbattu à Jamnia, on mît un coloſſe doré à Jeruſalem dans le temple; & que le gouverneur de Syrie fit venir en Judée la moitié de l'armée qui

XVIII. Caligula veut être adoré des Juifs. *Philo. de leg. p. 1021.*

p. 1016. B.

gardoit les passages de l'Eufrate contre les irruptions des rois d'Orient ; pour escorter la statuë & prêter main-forte à sa consecration.

Strab. liv. 17. Ce gouverneur étoit Petrone, chevalier Romain, homme de réputation pour la guerre, que Caligula venoit d'envoïer en Syrie à la place de *Jos. XVIII. Antiq. c. 11. Bell. 11. 9.* Vitellius. Aïant reçû cet ordre, il se mit en devoir de l'executer. Il assembla le plus qu'il put de troupes auxiliaires, avec deux legions Romaines, & vint prendre son quartier d'hiver à Ptolemaïde, ville maritime entre Tyr & Cesarée. Là plusieurs milliers de Juifs vinrent le trouver, & le supplierent de ne les forcer à rien de contraire à leurs loix ; ou s'il avoit absolument résolu d'ériger la statuë, de les faire mourir auparavant. Petrone en colere leur dit : Si j'étois l'empereur, & si j'agissois de mon mouvement, vous auriez raison de me parler ainsi, mais j'ai un ordre de Cesar, à qui on ne desobéït pas impunément. Les Juifs répondirent : Comme vous êtes résolu de ne point manquer aux ordres de l'empereur : nous sommes aussi résolus, de ne point violer notre loi. Nous nous confions en la puissance de notre Dieu, & nous ne serons pas si malheureux, que la crainte de la mort nous fasse tomber dans sa disgrace. Vous voïez bien vous-même qu'il doit être preferé à Caïus.

Petrone aïant compris par ces discours, qu'il seroit difficile de leur faire changer de sentimens, & d'ériger la statuë sans répandre bien du sang ;

prit ses amis & ses domestiques, & alla de Ptolemaïde à Tiberiade sur le lac de Galilée, pour observer les Juifs de plus près. Cependant il faisoit travailler à la statuë à Sidon, où il avoit fait venir les ouvriers les plus excellens. Grand nombre de Juifs vinrent encore le trouver à Tiberiade, & le supplierent de ne les pas réduire au desespoir, en profanant leur ville par une statuë. Petrone leur dit : Ferez-vous donc la guerre à Cesar, sans considerer sa puissance, ni votre foiblesse ? Les Juifs répondirent : Non, nous ne lui ferons point la guerre, mais nous mourrons plûtôt que de violer nos loix ; & se couchant sur le visage, ils découvroient leur col comme prêts à se faire égorger. Cela dura quarante jours pendant le tems des semailles, & ils negligoient leurs travaux. Alors Aristobule frere du roi Agrippa, & plusieurs autres des premiers de la nation, exhorterent Petrone à ne pas pousser ce peuple à l'extrémité.

Il suivit leur conseil, retira ses troupes de Ptolemaïde, & retourna à Antioche, d'où il écrivit à l'empereur ; que s'il ne vouloit perdre le païs & les habitans, il ne falloit pas presser l'execution de ses ordres : qu'il falloit du tems aux ouvriers pour achever la statuë, parce que l'on vouloit faire un ouvrage immortel, qui ne cedât en rien aux plus fameux originaux : que si on mettoit les Juifs au desespoir, il étoit à craindre qu'ils n'abandonnassent la culture des terres, &

Jos. II. Bell. c. 17.

Phil. leg. p. 1018.

ne brûlassent eux-mêmes leurs arbres & leurs moissons. Or il y avoit une raison particuliere de conserver les fruits de cette année ; parce que l'empereur devoit venir à Alexandrie par la Syrie.

Id. p. 1028. Caligula ne goûta point cette lettre , & se mit en grande colere contre Petrone ; mais il dissimula , parce qu'il craignoit les gouverneurs des grandes provinces,principalement ceux qui commandoient des armées ; comme il y en avoit en Syrie , vers l'Eufrate. Il écrivit donc à Petrone , loüant sa prudence, & toutefois lui ordonnant que son plus grand soin fût de faire promptement poser la statuë.

XIX. Députation des Juifs d'Alexandrie. *Jos. XVIII. Antiq. c. 10.*

Cependant les Juifs d'Alexandrie avoient envoïé des députez à Rome , pour se plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts. Les députez étoient cinq , & avoient pour chef Philon , savant même dans les livres des grecs , & dans leur philosophie. Les Grecs d'Alexandrie envoïerent aussi des députez , dont le chef étoit Apion grammairien grand ennemi des Juifs. Il les chargeoit de plusieurs calomnies ; & les accusoit de ne pas donner à l'empereur les mêmes honneurs , que lui donnoient tous les autres peuples de l'empire : c'est-à-dire , de ne lui pas ériger des temples , des autels, & des statuës , & de ne pas jurer par son nom. Ce même Apion écrivit contre les Juifs un livre plein de mensonges & d'impostures : entr'autres que dans leur sanctuaire il y avoit eu une tête d'âne : & que comme elle

elle etoit d'or & de grand prix ; Antiochus Epiphane l'avoit emportée, lorsqu'il pilla le temple. Cet Apion étoit un homme vain, grand parleur & plein d'ostentation : l'empereur Tibere l'appelloit le tambour du monde. Gell. lib. v. c. 14. Plin. pref. hist. nat.

Les députez des Juifs étant arrivez à Rome, ils se présenterent à l'empereur pour la premiere fois dans le champ de Mars comme il sortoit du jardin de sa mere. Il leur rendit leur salut, leur montra un visage gai, fit signe de la main qu'il leur seroit favorable ; & il leur fit dire par Homilus qui étoit chargé du soin des ambassadeurs, qu'il entendroit leur affaire à loisir. Tous les assistans les felicitoient de ce bon accueil : mais Philon qui avoit plus d'âge & d'experience que les autres, se défioit de ces belles apparences. Philo. legat. p. 10.8. C.

Ils allerent à Pouzole à la suite de l'empereur, qui visitoit les belles maisons de cette côte. Comme ils attendoient leur audience, un Juif s'approcha d'eux hors d'haleine, les yeux égarez & baignez de larmes. Il les tira à part, & leur dit : Sçavez-vous les nouvelles ? Et comme il voulut continuer, les pleurs lui couperent la parole jusques à trois fois. Les députez épouvantez le presserent de s'expliquer. Nous n'avons plus de temple, leur dit-il, Caïus fait dresser une statuë colossalle dans le sanctuaire sous le nom de Jupiter. Les députez à cette nouvelle demeurerent sans voix & sans mouvement, elle leur fut confirmée par d'autres, ils s'en firent conter le détail : & on Leg. p. 10.9.

leur dit ce qui s'étoit passé à Jamnia, l'ordre que Petrone avoit reçû, la sollicitation que les Juifs de Palestine lui avoient faite, & tout le reste.

Philo. leg. p. 1009. C. Jos. XVIII. antiq. c. 11. p. 642. C.

Dans le même tems, c'est-à-dire, peu après que l'empereur eut fait réponse à Petrone, le roi Agrippa qui étoit à Rome, & ne sçavoit rien de tout cela, vint pour lui faire sa cour. Il vit que l'empereur étoit en colere & le regardoit de travers, & il ne sçavoit qu'en penser. L'empereur lui dit : Agrippa, je veux vous tirer de peine. Vos bons & fideles sujets, qui seuls de tout le genre humain ne me tiennent pas pour un dieu, semblent par leur désobéïssance chercher la mort. J'ai ordonné que l'on consacre dans leur temple une statuë de Jupiter : & ils sont sortis de la ville & du plat païs à grandes troupes, en apparence pour demander grace, en effet pour résister à mes ordres. Il alloit continuer, mais Agrippa après avoir changé plusieurs fois de couleur, commença à trembler depuis la tête jusques aux pieds, & fût tombé si ceux qui se trouverent proches ne l'eussent soûtenu. On l'emporta à son logis privé de sentiment. Mais l'empereur n'en fut que plus irrité contre les Juifs, Car, disoit-il, si Agrippa mon ami, qui m'a tant d'obligation, est si attaché à sa religion, qu'il ne peut entendre une parole qui la choque, sans tomber en foiblesse : que dois-je attendre des autres que rien ne retient ?

Agrippa demeura sans connoissance tout ce jour, & le jour suivant jusques au soir. Enfin étant

revenu à lui, il écrivit à l'empereur une grande lettre, où il lui representoit : qu'étant Juif & né à Jerusalem, il ne pouvoit s'empêcher de prendre l'interêt de la ville & de toute la nation. Que Jerusalem étoit regardée comme capitale & métropole, non-seulement par la Judée, mais par les Juifs établis dans tous les païs voisins, & principalement au-delà de l'Eufrate, où ils étoient en très-grand nombre : que tous sentiroient l'effet de la grace qu'il demandoit : que cette grace n'étoit ni le droit de cité, ni la liberté ; mais seulement la conservation de leur religion. Venant au temple en particulier, il representoit qu'il avoit été épargné par les ennemis mêmes, & respecté par les étrangers. Qu'Agrippa aïeul de l'empereur avoit admiré le bel ordre du service ; que l'empereur Tibere avoit conservé les droits du temple, & de la sainte cité : jusques à obliger Pilate à ôter de Jerusalem des boucliers d'or qu'il lui avoit consacrez, quoique sans aucune image : qu'Auguste avoit défendu d'empêcher les Juifs de s'assembler dans leurs synagogues, ni d'envoïer leurs collectes à Jerusalem, & avoit lui-même fondé un sacrifice perpetuel d'un taureau & de deux agneaux tous les jours : que l'imperatrice Livie son épouse avoit donné au temple des coupes d'or & d'autres vases précieux. Agrippa finissoit par les graces que lui-même avoit reçûës de l'empereur ; & concluoit, que paroissant en être tant aimé, s'il n'obtenoit pas cette liberté

l. g. leg. 133. G.

p. 1035. E.

pour sa religion, on croiroit qu'il avoit trahi la cause commune.

p. 1033. L'empereur lisant la lettre d'Agrippa, fut agité de divers mouvemens. Enfin il s'adoucit, il lui accorda comme une grace très-singuliere que la statuë ne seroit point dédiée, & écrivit à Petrone de ne rien innover dans le temple des Juifs. Mais, ajoûta-t-il, si dans les autres villes, excepté Jerusalem seule, quelqu'un me veut ériger des autels, des temples, ou des statuës, quiconque s'y opposera, soit aussi-tôt puni, ou qu'on me l'envoïe. Il se repentit bien-tôt de cette bonté; & laissant la statuë de Sidon, il fit faire à Rome un autre colosse de bronze doré, pour le transporter secretement par mer; & le mettre tout d'un coup dans le temple de Jerusalem, avant que personne s'en apperçût.

Phil. leg. p. 1040. D. Il donna enfin audience aux députez des Juifs d'Alexandrie. Ce fut près de Rome, comme il se faisoit montrer les maisons qui dépendoient des jardins de Mécenas, & de Lamia. Au premier abord les Juifs se prosternerent, l'appellant empereur & auguste. Lui d'un air mocqueur & outrageant leur demanda: Etes-vous ces ennemis des dieux, qui êtes les seuls à ne me pas connoître pour un Dieu, moi qui le suis du consentement de tout le monde, & qui me préferez votre Dieu sans nom: Puis levant les mains au ciel, il ajoûta une parole que Philon n'a osé rapporter, tant elle étoit impie. Les

ennemis des Juifs étoient ravis. Ils battoient des mains; ils sautoient, & donnoient à l'empereur les titres de tous les dieux. Un nommé Isidore lui dit : Seigneur, vous détesteriez bien davantage ces gens, si vous connoissiez leur impieté & leur malice. Ils ont été les seuls qui n'ont point fait de sacrifices pour votre santé. Et quand je dis ceux-ci, je dis tous les Juifs. Les députez des Juifs s'écrierent tout d'une voix: Seigneur Caïus, c'est une calomnie. Nous avons immolé des hecatombes; & après avoir répandu le sang sur l'autel, nous avons fait brûler les victimes toutes entieres sans emporter les chairs pour les manger ; & nous l'avons fait par trois fois : la premiere à votre avenement à l'empire : la seconde, quand vous revintes de votre grande maladie: la troisiéme, pour demander la victoire sur les Germains. Soit, dit l'empereur, vous avez fait des sacrifices, mais à un autre : dequoi cela me sert-il, puisque ce n'est pas à moi que vous avez sacrifié ? A ces paroles les députez frissonnoient d'horreur.

Cependant il visitoit les appartemens du haut en bas, regardant les salles & les chambres, marquant ce qui lui déplaisoit, & ce qu'il vouloit changer. Les députez montoient & descendoient après lui, poussez & mocquez comme en une comedie. Après avoir donné quelques ordres pour ses bâtimens, il leur demanda d'un air serieux : Pourquoi ne mangez vous point de porc ? Il s'é- p. 1014.

leva un grand éclat de rire, commme s'il eût dit un bon mot : en sorte que quelques-uns de ses officiers trouvoient qu'on lui manquoit de respect. Les Juifs répondirent, que chaque nation avoit ses coûtumes, & que leurs adversaires s'abstenoient aussi de certaines viandes. Un d'eux ajoûta que plusieurs ne mangeoient point d'agneau, quoiqu'il s'en trouve par tout. Je le croi bien, dit l'empereur en riant, c'est qu'il n'a point de goût.

Enfin il leur dit avec quelque émotion : Je voudrois bien sçavoir sur quoi vous fondez ce droit de cité que vous prétendez. Ils commencerent à parler : mais comme il vit que leurs raisons n'étoient pas méprisables ; avant qu'ils en dissent de plus fortes, il s'enfonça en courant dans une grande salle, & commanda d'y mettre des vitres aux fenêtres. Puis il revint doucement, & leur demanda ce qu'ils disoient. Ils réduisoient leurs discours en abregé : quand il se mit à courir dans une autre salle, où il faisoit placer des tableaux originaux. Enfin témoignant avoir pitié d'eux, il dit : Ces gens ne me paroissent pas si méchans que malheureux, de ne se pouvoir persuader que je participe à la nature divine. Il s'en alla, & leur ordonna de se retirer. C'est ainsi que l'empereur Caligula traita les deputez des Juifs.

Jos. XVIII. antiq. c. 10. Philon pour les consoler leur disoit : Prenons courage, puisque Caïus nous témoigne tant de colere par ses paroles ; Dieu nous défendra par les effets.

XX.
Juifs maltraitez chez les Parthes.
ibid. c. 10. p. 644.

Dans ce même tems les Juifs étoient maltraitez aussi chez les Parthes en Mesopotamie, & vers Babilone ; & ils y furent tuez en plus grand nombre, qu'en aucune occasion dont on eût encore oüi parler. Il y avoit quantité de Juifs à Nisibe & à Naharda sur l'Eufrate, deux villes fortes, où se mettoit en dépôt tout l'argent que les Juifs du païs envoïoient à Jerusalem. Deux Juifs de Naharda, Asinée & Anilée freres, s'étant mis à piller avec une troupe de volontaires, se rendirent si redoutables, que leur réputation alla jusques à Artaban roi des Parthes : il les voulut voir, & donna à Asinée le gouvernement de la province de Babylone, dont il joüit quinze ans avec un pouvoir absolu dans toute la Mesopotamie. Son frere Anilée succeda à sa puissance, mais il ne la sçût pas conserver: & s'étant rendu odieux, les Babyloniens le surprirent de nuit, le tuerent, & défirent toutes ses troupes. Délivrez de cet obstacle ils firent éclater librement leur haine ancienne contre les Juifs, fondée sur l'opposition de leurs mœurs. ibid. p. 645.

Ils se jetterent donc sur les Juifs : qui n'étant pas assez forts pour leur résister, ni assez patiens pour souffrir leurs insultes, passerent à Seleucie, où leur nombre s'accrut quelque tems après, de ceux qu'une peste chassa de Babylone. Seleucie étoit la ville la plus considérable du païs, fondée par Seleucus Nicanor, habitée par des Grecs en grand nombre, & des Syriens. Ces deux nations

étoient toûjours opposées, & les Grecs étoient les plus forts : mais alors les Syriens soutenus par les Juifs prirent le dessus. Les Grecs chercherent à les diviser, & s'étant réünis eux-mêmes avec les Syriens, ils se jetterent tout d'un coup sur les Juifs, & en tuerent plus de 50. mille. Les amis & les voisins en sauverent par pitié quelques-uns, qui se retirerent à Ctesiphon, ville grecque voisine de Seleucie, croïant y être plus en sûreté, par le respect du roi des Parthes, qui avoient accoûtumé d'y passer l'hiver. Cependant tous les Juifs des environs étoient dans des allarmes continuelles, puisque tous les Syriens, c'est-à-dire, tous les naturels du païs, conspiroient à leur ruine avec les Seleuciens. C'est l'état où se trouvoient les Juifs dans cette partie de l'Orient : & la vengeance divine commençoit à éclater contre eux de toutes parts.

XXI. Mort de Caligula. Claude empereur.

Suet. in Caio c. 58.

Jos. XIX. antiq. c. 1. 2.

L'empereur Caligula s'étant rendu insupportable par ses cruautez & ses extravagances, fut tué le 24. jour de Janvier, l'an 41. de J. C. Il étoit dans la vingt-neuviéme année de son âge, & la quatriéme de son regne, aïant commandé pendant trois ans & dix mois. Ce fut Cassius Cherea tribun des soldats prétoriens, c'est-à dire, de ses gardes, qui le prit dans un passage souterrain, comme il regardoit de jeunes gens destinez au theatre. On le perça de trente coups : sa femme Cesonia fut tuée par un centurion d'un coup d'épée au travers du corps, & sa fille, encore enfant,

enfant, écrasée contre une muraille. Sa memoire fut condamnée comme d'un tyran. A sa place fut reconnu empereur son oncle Tiberius Claudius Drusus Germanicus fils de Drusus, fils de l'imperatrice Livie. Il étoit âgé de cinquante ans, & en regna treize. Il avoit de l'étude & de bonnes inclinations ; mais il étoit abstrait & indifferent, jusques à l'insensibilité : ses femmes & ses affranchis le gouvernoient.

Ce ne fut pas sans difficulté qu'il fut reconnu empereur : le senat vouloit rétablir l'ancienne liberté : & le roi Agrippa qui se trouvoit alors à Rome, rendit à Claude quelque service en cette occasion. Aussi dès qu'il fut empereur, il lui confirma le roïaume, que Caligula lui avoit donné : y ajoûtant tout ce qui avoit été sous l'obéïssance d'Herode son aïeul, c'est-à-dire la Judée & la Samarie, comme un bien de sa famille. Il lui donna aussi les honneurs consulaires ; & à son frere Herode la dignité de préteur & le roïaume de Calcide en Syrie ; cet Herode épousa Berenice sa niéce fille d'Agrippa.

Jos. XIX. antiq. c. 2. 3.

Jos. XIX. antiq. 4.

Dio lib. 60. p. 770.

XXII. Juifs mieux traitez.

Les Juifs d'Alexandrie prirent courage à la mort de Caligula. On dit que Philon le chef de leurs députez, lut à Rome, en plein senat, la relation qu'il avoit faite de sa députation & des folies de Caïus ; & qu'il en acquit tant d'estime, que ses ouvrages furent mis dans les bibliotheques. A Alexandrie ils se releverent tellement, qu'ils en vinrent aux armes ayec les païens. L'em-

Euseb. II. hist. c. 17.

Jos. XIX. antiq c. 4.

pereur écrivit au gouverneur d'Egypte d'arrêter la sédition, & à la priere d'Agrippa & d'Herode il envoïa un édit, par lequel il reconnoissoit que les Juifs d'Alexandrie y avoient dès le commencement droit de citoïens; qu'il leur avoit été conservé depuis la réünion de l'Egypte à l'empire Romain: aussi-bien que le droit d'élire un ethnarque ou chef de leur nation, & n'avoient été troublez en ces droits qu'à l'occasion de la folie de Caïus, qui se vouloit faire reconnoître dieu. C'est pourquoi il ordonnoit, qu'ils fussent maintenus dans leurs anciens privileges. Il envoïa un autre édit par tout l'empire, portant que même dans les villes grecques il leur fut permis d'observer les coutumes de leurs ancêtres. Les avertissant toutefois qu'ils fussent contens de cette grace, sans mépriser les religions des autres. L'empereur Claude ne donna pas tant de liberté aux Juifs de Rome, qui étoient en très-grand nombre. Il ne leur permit point de s'assembler, & dissipa les assemblées établies sous Caligula, jusques-là qu'il ruina les cabarets.

Dio lib. 60. p. 768. E.

Il renvoïa le roi Agrippa avec honneur dans son roïaume, & ce roi s'y rendit en diligence. Si-tôt qu'il fut arrivé à Jerusalem, il s'aquitta des sacrifices qu'il avoit voüez, & ordonna à plusieur Nazaréens de couper leurs cheveux. Il fit pendre dans le temple la chaîne d'or que Caligula lui avoit donnée, du même poids que sa chaîne de fer. Il ôta la charge de souverain pon-

Jos. XIX. antiq. c. 5.

tise à Theophile fils d'Ananus, & mit à sa place Simon surnommé Canthera fils de Boëthus. Sa résidence étoit à Jerusalem, & pour s'y faire aimer du peuple il leur remit le tribut que païoit chaque maison. Il observoit exactement les purifications de la loi, & ne manquoit point de sacrifier tous les jours.

Jos. 2. in app. p. 1067. B.

A Dora ville de Phenicie près du mont Carmel, quelques jeunes étourdis mirent une statuë de Cesar dans la synagogue des Juifs. Agrippa alla aussi-tôt trouver Petrone gouverneur de Syrie, & se plaignit à lui de cette insolence. Petrone écrivit aux magistrats de Dora, de lui envoïer les coupables, & de prendre garde qu'il n'arrivât à l'avenir aucun trouble : Car, dit-il, le roi Agrippa & moi, n'avons point de plus grand soin, que d'ôter aux Juifs les occasions de s'assembler, & de s'emporter sous prétexte de se défendre. Marsus succeda peu de tems après à Petrone dans le gouvernement de Syrie. Le roi Agrippa ôta le sacerdoce à Simon Canthera, & le voulut rendre à Jonathas fils d'Ananus : mais celui-ci le remercia, & le pria de le donner plûtôt à son frere Matthias, qu'il en jugeoit plus digne : le roi suivit son conseil, & donna le sacerdoce à Matthias.

Jos. XIX. Ant. c. 5.

ibid. c. 6.

XXIII. Progrès de l'évangile. Chrétiens. *Act. XI. 21.*

Cependant le nombre des disciples de J. C. croissoit toujours, & ceux de Jerusalem aïant appris qu'il s'en étoit fait un grand nombre à Antioche, y envoïerent Barnabé, qui y étant

arrivé se réjoüit de la grace que Dieu leur avoit faite, & les exhorta à perseverer. Il s'en convertit encore une grande quantité. Barnabé alla à Tarse chercher Saul, & l'aïant trouvé le mena à Antioche. Ils y demeurerent un an entier, & instruisirent un grand nombre de personnes; en sorte que ce fut à Antioche que l'on commença à donner le nom de Chrétiens aux disciples de J. C. Il vint alors à Antioche des prophetes de Jerusalem, dont l'un nommé Agab prédit une famine universelle, qui devoit arriver peu après. Les disciples se proposerent d'envoïer du secours aux freres qui étoient en Judée, & l'envoïerent en effet aux prêtres, par les mains de Barnabé & de Saul.

Act. XII. 27.

XXIV. Martyre de saint Jacques. Prison de saint Pierre.

Act. XII.

Eus. II. hist. c. 8. ex Clem. Alex. 9. hypotyp.

Herode Agrippa cherchant tous les moïens de gagner l'affection des Juifs, commença à persecuter l'église, & attaqua les apôtres. Il fit mourir par le glaive saint Jacques fils de Zebedée, frere de saint Jean. Celui qui l'avoit accusé aïant vû comme il avoit rendu témoignage à Jesus-Christ, en fut touché, & confessa qu'il étoit aussi chrétien. On les mena ensemble au supplice, & par le chemin l'accusateur pria saint Jacques de lui pardonner. L'apôtre après y avoir un peu pensé, lui dit: La paix soit avec vous, & le baisa. Ainsi ils eurent tous deux la tête coupée. Herode voïant le plaisir qu'il faisoit aux Juifs, fit aussi arrêter saint Pierre. Mais comme c'étoit le tems de la pâque, il le fit mettre en prison, voulant

Act. XII.

après la fête en donner le spectacle au peuple.

Tandis que Pierre étoit en prison, l'église faisoit des prieres continuelles pour lui. La nuit du jour qu'il devoit être executé il dormoit chargé de deux chaînes entre deux soldats, & d'autres faisoient la garde devant la porte de la prison. Car ils étoient seize à le garder qui se relevoient quatre à quatre. Un ange le vint éveiller : ses chaînes tomberent, les portes s'ouvrirent, & il se trouva dans les ruës de Jerusalem, croïant que c'étoit une vision. Etant revenu à lui, il vint à la maison de Marie mere de Jean surnommé Marc, où plusieurs étoient assemblez en prieres : Il frappa à la porte, & une jeune fille nommée Rode vint voir qui c'étoit. Aïant reconnu la voix de Pierre, elle en eut tant de joie, qu'au lieu de lui ouvrir elle courut le dire dans la maison. On lui dit qu'elle étoit folle. Elle soutint qu'elle disoit vrai : d'autres disoient que c'étoit son ange. Cependant Pierre frappoit toujours. Enfin on lui ouvrit. Il fit faire silence, & leur raconta comment le Seigneur l'avoit délivré, puis il leur dit d'en avertir Jacques & les freres : pour lui il sortit & s'en alla dans un autre lieu. Quand il fut jour, les soldats furent bien embarrassez de ce que Pierre étoit devenu ; & Herode sçachant qu'il ne se trouvoit plus, les fit mener au supplice.

On croit que peu après cette prison, la seconde année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. saint Pierre vint à Rome & y établit son *Eus. in. hist. 1 ex Orig. 3. in Genes.* *Eus. chron. an. 43.*

dée par saint Paul, & saint Jean y demeura le reste de ses jours, c'est-à-dire, jusqu'à la fin de ce premier siecle. Car ce que nous disons de la dispersion des apôtres, n'arriva pas tout en un tems. Saint Jean fonda & gouverna plusieurs autres églises en Asie, sçavoir celle de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie, de Laodicée. On dit qu'il alla jusques chez les Parthes, & sa premiere lettre portoit autrefois leur nom comme leur étant adressée.

Iren. l. III. c. 3.

Tertull. IV. cont. Marc. c. 5.

Indic. Possid. in S. Aug.

Saint André fut envoïé vers les Scythes, d'où il passa en Grece & en Epire. Saint Philippe travailla dans la haute Asie, & mourut à Hierapolis en Phrygie. Il avoit plusieurs filles: deux desquelles aïant gardé la virginité & vécu un grand âge, furent enterrées avec lui au même lieu, & y ressusciterent un mort. Il maria les deux autres: dont une après avoir vécu saintement fut enterrée à Ephese. Saint Thomas alla chez les Parthes, & jusques aux Indes. Saint Barthelemi passa dans la grande Armenie; & il est certain qu'il prêcha dans la partie de l'Inde la plus proche de nous, & y porta l'évangile de saint Matthieu, qui fut écrit le premier de tous.

Orig. 3. in Gen. ap. Euseb. III. hist. c. 1. Greg. Naz. or. 25. p. 438. A.

Pap. ap. Eus. III. hist. c. ult. Polycr. ibid. c. 3.

Euseb. 5. c. 10. de Pantano.

Mais saint Matthieu ne put se résoudre à l'écrire qu'avec peine. Car étant prêt d'aller vers d'autres nations, après avoir prêché aux Hebreux, il ceda à leurs prieres, & voulut bien leur laisser un écrit pour suppléer à son absence. C'est pour-

Euseb. III. hist. c. 18. Hier. de script. Chrysost. hom. 1. in Matth.

quoi il écrivit en hebreu ; c'est-à-dire, en la langue vulgaire des Juifs de Palestine ; qui n'étoit plus l'ancienne langue hebraïque, mais un dialecte de la syriaque. Les autres apôtres se servirent de cet évangile ; & saint Jacques le frere du Seigneur l'expliquoit à Jerusalem. Saint Matthieu prêcha en Ethiopie. Il observoit une rigoureuse abstinence, ne mangeant point de chair, & ne se nourrissant que d'herbes, de graines & de bourgeons.

Athanas. in Synop. p. 135. B.

Saint Simon le Cananéen, ou le zélateur, prêcha en Mesopotamie, & en Perse. Saint Jude, autrement saint Thadée, travailla aussi en Mesopotamie, en Arabie, & en Idumée. Saint Matthias alla en Ethiopie. On rapporte de lui deux paroles remarquables ; l'une : Estimez les choses présentes, c'est-à-dire, soïez-en content ; l'autre : Si le voisin du fidele peche, le fidele peche. Pour dire, qu'il devoit le convertir par son exemple seul. C'est ce que l'on sçait de la mission des apôtres.

Sophron. ap. Hier. de scrip.

Clem. 2. Strom. p. 360. A. 1. Stromat. 748. C.

XXVI. Histoire de la reine Helene, & de son fils Izates.

Act. x. 29.

Joseph. xx. antiq. c. 2.

La famine prédite par le prophete Agab arriva, & les Juifs furent secourus par une reine nommée Helene, qui vint alors à Jerusalem visiter le temple, adorer Dieu, & lui offrir des sacrifices d'action de graces. Elle étoit veuve de Monobase roi d'Adiabene, & mere d'Izates, qui regnoit alors dans cette province, située dans les confins des deux grands empires des Romains & des Parthes. Izates du vivant de son pere avoit été

élevé

élevé chez un petit roi voisin. Un marchand Juif nommé Ananias aïant trouvé entrée chez les femmes de ce Prince, leur apprit à servir Dieu à la maniere des Juifs. Elles firent connoître ce marchand à Izates, à qui il persuada la même chose.

Monobase, un peu avant que de mourir, rappella son fils Izates, & lui donna une terre nommée Çairon, où l'on montroit les restes de l'arche de Noé. Izates persuada au Juif Ananias de le suivre; & cependant Helene sa mere instruite par un autre Juif, embrassa aussi leur loi. Izates l'aïant appris lorsqu'il fut venu à la couronne, en fit profession ouvertement; & croïant n'être pas vraiment Juif, s'il n'étoit circoncis, il étoit prêt à le faire; mais sa mere s'y opposa, craignant qu'il ne mît en peril son autorité, & qu'il ne se rendît odieux à ses sujets. Ananias fut du même avis, & menaça le roi de le quitter, craignant d'être maltraité, comme auteur d'un changement indigne de lui. Au reste, ajoûta-t-il, vous pouvez servir Dieu sans être circoncis, pourvû que vous soïez bien résolu à imiter les mœurs des Juifs; car c'est-là l'essentiel plûtôt que la circoncision; & Dieu vous pardonnera de vous en être abstenu par necessité. Le roi Izates ceda pour lors à ces raisons, sans quitter entierement son desir.

Ensuite il vint un autre Juif de Galilée nommé Eleazar, qui passoit pour très-sçavant dans la religion. Etant entré pour saluer le roi, il le trouva lisant la loi de Moïse, & lui dit: Vous ne vous

appercevez pas, Seigneur, que vous faites une grande injure à la loi, & par consequent à Dieu. Il ne suffit pas de la sçavoir, il faut commencer par la pratiquer. Jusques à quand demeurerez-vous incirconcis ? Si vous n'avez pas encore lû la loi sur ce point, lisez-la maintenant, vous verrez quelle impieté c'est d'y manquer. A ces mots, le roi ne differa pas davantage. Mais il passa dans une autre chambre, appella son chirurgien, & se fit faire l'operation ; puis il envoïa querir sa mere, & Ananias, & leur declara la chose. Ils furent saisis d'étonnement & de crainte pour le roi, & pour eux-mêmes. En effet, le roi Izates eut dans la suite plusieurs grands perils à essuïer de la part de ses sujets indignez de ce changement : mais il en sortit heureusement, & mourut en paix laissant un grand nombre d'enfans. Nous voïons par cette histoire, que les Juifs s'appliquoient à la conversion des gentils ; & qu'ils n'étoient pas bien d'accord entre eux sur la necessité de la circoncision ; & tout cela préparoit les voïes à l'évangile.

La reine Helene vint donc à Jerusalem dans le tems de la famine, apportant avec elle beaucoup d'argent Elle envoïa de ses gens, les uns à Alexandrie acheter quantité de bled, les autres en Chipre pour apporter des figues seches. Ils revinrent promptement ; & elle distribua ces vivres à ceux qui en avoient besoin. Le roi Izates aïant appris les nouvelles de cette famine, envoïa aussi

de grandes sommes d'argent aux premiers de Jerusalem. La reine sa mere fit dresser à trois stades de la ville trois pyramides, où ses os & ceux de son fils Izates furent apportez après leur mort. Quelques-uns ont écrit qu'ils avoient même été Chrétiens.

XXVII. Mission de Saul & de Barnabé. *Oros. lib. VII. c. 6.*

En cette même famine, les fideles de Judée furent secourus par ceux d'Antioche ; & c'est la premiere quête ou collecte pour subvenir aux necessitez des fideles, dont il soit fait mention depuis l'établissement de l'église. Barnabé & Saul en furent chargez, & s'étant acquittez de leur ministere, ils retournerent de Jerusalem à Antioche, & emmenerent avec eux Jean surnommé Marc. Il y avoit dans l'église d'Antioche des prophetes & des docteurs, entre lesquels étoient Barnabé : Simon, surnommé Niger ; Lucius Cyreneen ; & Manahen frere de lait d'Herode le tetrarque. Comme ils jeûnoient & celebroient le service divin, le S. Esprit leur dit : Séparez-moi Saul & Barnabé, pour l'œuvre à laquelle je les ai destinez. Alors aïant jeûné & prié, ils leur imposerent les mains, & les congedierent. Telles étoient dessors les ordinations des ministres publics de l'église, souvent précedées de revelations, & de commandemens exprès de Dieu ; toujours accompagnées de jeûnes, du saint sacrifice, & d'autres prieres, & la grace y étoit conferée par l'imposition des mains.

Act. XI. 25. *Act. XIII.* *1. Tim. IV. 14. Chrys. hom. 5. in 1. Tim. init.* *2. Tim. I. 6.*

Saul & Barnabé aïant reçû leur mission du saint-Esprit, allerent à Seleucie, d'où ils passe- *Act. XIII. 4.*

rent en Chipre, aïant avec eux Jean Marc. Ils vinrent à Salamine, & prêchoient dans les synagogues des Juifs. Ce fut en ce tems, c'est-à-dire la deuxiéme année de l'empereur Claude, quarante-deuxiéme de J. C. que Saul fut ravi au troisiéme ciel, c'est-à-dire au paradis, soit en corps, soit en esprit seulement, & entendit des secrets dont il n'est pas permis à un homme de parler.

2. Cor. XII. 2.

XXVIII. Premiere épitre de saint Pierre. Evangile de saint Marc.

Cependant saint Pierre étoit à Rome, d'où il écrivit sa premiere épitre adressée aux fideles convertis d'entre les Juifs, qui étoient dispersez dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie mineure, la Bithynie, où il avoit lui-même fondé des églises. Dans cette épitre il nomme Rome Babylone, comme étant la capitale de l'empire, & de l'idolâtrie. Il y recommande aux fideles de se saluer les uns les autres par un baiser saint: c'est-à-dire accompagné de pureté & de sincerité. Elle fut écrite ou traduite par saint Marc son cher disciple, qu'il nomme son fils, & qui lui servoit d'interprete. Soit que saint Pierre, non plus que les autres, n'eût pas toujours le don de toutes sortes de langues; soit qu'il fallût traduire en diverses langues ce que l'apôtre avoit écrit: quoi qu'il en soit, il est certain que Marc étoit son interprete, qu'après lui Glaucia fit la même fonction; & que Tite fut l'interprete de saint Paul.

1. Pet. v. 13.

Athenag. apol. p. 16. D.

Clem. Alexan. 7. Strom.
Hier. ep. 150. ad Hedib. q. 11.

Ce fut pendant ce séjour de Rome que saint Marc écrivit son évangile à la priere des fideles,

Eus. II. hist. c. 14.

qui vouloient conserver par écrit ce que saint Pierre leur avoit enseigné de vive voix. Saint Marc n'avoit pas vû le Seigneur ; & n'écrivit pas les choses dans l'ordre que le Seigneur les avoit dites, ou faites ; mais comme il les avoit apprises de saint Pierre, qui suivoit dans ses instructions l'utilité de ses auditeurs, sans mettre par ordre les discours du Seigneur. Saint Marc écrivit donc exactement les choses comme il les avoit retenuës : prenant bien garde de ne rien omettre & de ne rien écrire qui ne fût vrai. Delà vient que quelques-uns attribuoient cet évangile à S. Pierre lui-même. Car aïant appris par revelation ce qui s'étoit passé, il se réjoüit de l'affection des fideles, & autorisa cet écrit pour être lû dans les églises. Saint Marc écrivit son évangile en grec ; qui étoit la langue de commerce pour tout l'orient ; & si commune à Rome, que les femmes même la parloient. Il ne faut pas confondre saint Marc l'évangeliste, avec Jean surnommé Marc fils de Marie, & cousin de Barnabé : celui-ci étoit avec Saul en orient, en même tems que l'évangeliste étoit à Rome, ou à Alexandrie.

Pap. ap. Eus. III. hist. c. ult.

Tertull. 4. cont. Marcion. c. 5.

Clem. Alex. ap. Euseb. II. hist. c. 15.

Aug. de Cons. evang. lib. I. c. 2. n. 4.

Juven. sat. 6. v. 195. Martial. X. epig. 68.

De Rome, saint Pierre envoïa de ses disciples pour fonder des églises en plusieurs lieux d'Italie, & des autres provinces d'occident. En sorte qu'il demeura constant dans les siecles suivans, que dans l'Italie, les Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la Sicile, & les isles voisines, personne n'avoit institué des églises, que ceux que l'a-

Innoc. epist. I. ad Decent. init.

pôtre saint Pierre, où ses successeurs avoient établis évêques ; & qu'aucun autre apôtre n'avoit enseigné dans toutes ces provinces. Plusieurs églises conservent les noms de leurs premiers évêques, qu'elles prétendent avoir été disciples de saint Pierre. Mais ces traditions sont peu certaines pour la plûpart ; & dans les siécles suivans on qualifioit envoïez par saint Pierre, ceux qui étoient envoïez de Rome par l'autorité du saint siege.

XXIX. Mort d'Herode Agrippa. *Jos. XIX. antiq. c. 7.*

Le roi Agrippa avoit ôté à Matthias la sacrificature du temple de Jerusalem, & l'avoit donnée à Elionée fils de Cithée. C'étoit la troisiéme année qu'il regnoit sur toute la Judée, lorsqu'il vint à Cesarée, & y célébra des jeux pour la santé de l'empereur. *Act. XII. 21.* Le second jour de la solemnité il vint le matin au théatre, s'assit sur un tribunal, & harangua le peuple. Il étoit vétu d'un manteau tout d'argent, d'un ouvrage admirable, dont les raïons du soleil relevoient encore l'éclat. Ses flatteurs commencerent à crier de divers côtez : C'est la voix d'un dieu, & non pas d'un homme, & il souffrit cette impieté. Aussi-tôt un ange le frappa, il sentit des douleurs d'entrailles & des tranchées violentes. Voilà, dit-il, votre Dieu qui va mourir. On le reporta dans son palais. Il voïoit de sa chambre le peuple, & jusques aux femmes & aux enfans prosternez à terre sur des sacs pour demander à Dieu sa santé. Mais il ne l'obtint pas. Il mourut au bout de cinq jours, rongé des vers, à l'âge de cinquante-quatre ans. C'étoit la

septiéme année de son regne, depuis qu'il fut délivré par Caligula, sous lequel il regna quatre ans, & trois sous Claude. Il laissa quatre enfans : Un fils nommé Agrippa comme lui âgé de dix-sept ans ; trois filles, Berenice mariée à son oncle Herode roi de Calcide, âgée de seize ans, Marianne & Drusille encore filles. *Act. XIX. 23.*

Le roi Agrippa avoit fait son possible pour se faire aimer des Juifs, étant naturellement doux, bienfaisant, & liberal jusques à la prodigalité. Toutefois si-tôt qu'il fut mort, les Grecs habitans de Cesarée & de Sebaste, autrefois Samarie, qui étoient païens, commencerent à dire des injures contre lui. Les soldats tirerent du palais les statuës de ses filles, les porterent dans des lieux infâmes, & les traiterent avec toute l'indignité possible. Ils firent publiquement des festins, étant couronnez de fleurs, & parfumez. Ils offroient des libations à Caron, & bûvoient au dernier soûpir du roi. Agrippa son fils étoit à Rome, où l'empereur le faisoit élever : il vouloit l'envoïer pour regner à la place de son pere ; mais les affranchis qui le gouvernoient lui réprésenterent que ce prince étoit trop jeune : ainsi il envoïa pour commander en Judée Cuspius Fadus : aïant cette consideration pour la memoire du roi Agrippa, de n'y pas envoïer Marsus gouverneur de Syrie, parce qu'ils avoient été mal ensemble. Au contraire, il lui donna un successeur comme Agrippa l'en avoit souvent prié, & ce fut Cassius Longin. Quant à Fadus, le pro-

Jos. xx. antiq. c. 1. mier ordre qu'il reçût de l'empereur, fut de châtier l'insolence & l'ingratitude des habitans de Cesarée, & de Sebaste.

XXX.
Prédication de S. Paul & de S. Barnabé.

Cependant Saul & Barnabé continuoient d'annoncer l'évangile. Après avoir prêché à Salamine, ils parcoururent le reste de l'isle de Chipre, & vinrent jusques à Paphos, où ils trouverent un magicien Juif faux prophete, nommé Barieſu, autrement Elymas. Il étoit avec le proconsul Sergius Paulus, homme sensé : qui desira d'entendre la parole de Dieu, & fit venir Saul & Barnabé. Elymas s'y opposoit ; mais Saul le rendit aveugle sur le champ, & le proconsul étonné de ce miracle, se convertit. C'est ici que l'écriture commence à donner à Saul l'apôtre, le nom de Paul sous lequel il est connu : soit qu'il l'eût pris de ce proconsul, comme un monument de sa conquête spirituelle ; soit que dès le commencement il eût deux noms ; l'un hebreu, comme Juif ; l'autre latin, comme citoïen Romain ; car il l'étoit par sa naissance ; & ce nom étoit plus doux aux Grecs, & aux Romains. Saint Paul, & ceux qui l'accompagnoient, s'embarquerent à Paphos, & vinrent à Pergé en Pamphylie, où Jean Marc les quitta, & retourna à Jerusalem. De Pergé ils vinrent à Antioche de Pisidie, où ils entrerent dans la synagogue le jour du sabbat, & s'assirent. Après la lecture de la loi & des prophetes, les chefs de la synagogue les inviterent à parler pour exhorter le peuple. S. Paul se leva & commença

Act. XIII. 6.

Act. XIII. 9. Orig. præfat. in epist. ad Rom.

Act. XIII. 13.

commença à leur expliquer le mystere de J. C. marquant comme il avoit été promis, sa passion, sa résurrection, & l'accomplissement des propheties. Au sortir de la synagogue, on le pria de parler encore du même sujet le sabbat suivant; & plusieurs des Juifs & des étrangers qui adoroient Dieu, les suivirent & se convertirent.

Le sabbat suivant, presque toute la ville vint pour entendre les apôtres. Les Juifs en furent jaloux, & se mirent à contredire saint Paul avec injures. Saint Paul & saint Barnabé leur dirent: C'étoit à vous qu'il falloit d'abord porter la parole de Dieu: mais puisque vous la rejettez, & vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les gentils. Les gentils s'en réjoüirent, & plusieurs crurent. La parole de Dieu se répandoit par tout le païs: mais les Juifs exciterent les femmes qui faisoient profession de pieté, les femmes de qualité, & les premiers de la ville, & firent chasser saint Paul & saint Barnabé de leur territoire. Les apôtres secoüerent contre eux la poussiere de leurs pieds, suivant l'ordre du Seigneur, *Matth. x. 14.* & vinrent à Icone.

Là ils entrerent dans la synagogue, & con- *Act. xiv.* vertirent grand nombre de Juifs & de gentils: mais les Juifs qui demeurerent incrédules, exciterent les gentils contre les chrétiens. Ce qui n'empêcha pas les apôtres de demeurer long-tems en ce lieu-là avec confiance, faisant quantité de miracles. On croit que pendant ce séjour saint

Greg. Naz. in S. Cypr. orat. 18. p. 2?9. Greg. Nyss. in Cant. hom. 14. p. 675. D. Epiph. hær. 78. n. 18. Ambr. de virg. lib. 2. Ado. martyr. 23. Sep.

Paul instruisit & convertit l'illustre sainte Thecle; en sorte qu'étant déja fiancée à un homme bien fait, riche, noble, & des premiers de la ville, elle renonça à ses nôces, pour embrasser la virginité. Son époux irrité l'accusa, & la fit condamner à être exposée aux bêtes qui l'épargnerent; entre autres des lions. On dit qu'elle fut aussi délivrée miraculeusement du feu; & elle est comptée pour la premiere martyre de son sexe.

2. Tim. III. 2. Act. XIV. 4.

Les apôtres souffrirent beaucoup à Icone; car la ville se trouva divisée: les uns étoient pour eux, les autres étoient pour les Juifs. Ils reçûrent plusieurs affronts, ils furent poursuivis à coups de pierre: enfin ils se retirerent en Lycaonie, & prêcherent l'évangile à Lystres, à Derbe, & par tout aux environs. A Lystres saint Paul guérit un homme boiteux de naissance. Le peuple idolâtre s'écria en sa langue Lycaoniene: Les dieux sont venus à nous en forme d'hommes. Ils nommoient saint Barnabé Jupiter, & saint Paul Mercure, parce qu'il portoit la parole. Le sacrificateur du temple de Jupiter qui étoit devant la ville, fit amener des taureaux ornez de couronnes de fleurs, & vouloit sacrifier. Les apôtres l'aïant appris, déchirerent leurs habits, & se jetterent au milieu de la foule, en criant: Que faites-vous, mes amis? Nous sommes des hommes comme vous, qui venons vous prêcher de quitter ces vaines superstitions, pour vous convertir au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre. Après

qu'ils les eurent arrêtez avec bien de la peine : il survint des Juifs d'Antioche & d'Icone, qui persuaderent au peuple, que les apôtres n'étoient que des imposteurs ; en sorte qu'ils accablerent saint Paul de pierres, & le traînerent hors la ville, le croïant mort. Les disciples l'environnerent & le ramenerent dans la ville, d'où il s'en alla le lendemain à Derbe avec saint Barnabé. Après y avoir instruit quelques personnes, ils revinrent à Lystres, à Icone, & à Antioche de Pisidie ; fortifiant les disciples dans la foi, & dans la patience. Ils établirent en chaque église des prêtres ; & aïant fait des prieres & des jeûnes, ils les recommanderent à Dieu. Ensuite ils traverserent la Pisidie, vinrent en Pamphilie, & prêcherent à Pergé ; puis ils descendirent à Attalie, où ils s'embarquerent, & se rendirent à la grande Antioche de Syrie, d'où ils étoient partis, aïant accompli l'œuvre de Dieu, qui leur avoit été confié. Etant arrivez, ils assemblerent l'église, & firent leur rapport des grandes choses que Dieu avoit faites avec eux : & comme il avoit ouvert aux gentils la porte de la foi. Ils demeurerent un tems considerable à Antioche. On croit que ce fut vers ce tems-là que saint Paul alla prêcher l'évangile à ceux qui n'avoient point encore oüi parler de J. C. & jusques en Illyrie. *Act. xiv. 25.* *Rom. xv. 19.*

XXXI. Etat de la Judée.

Cuspius Fadus, gouverneur de Judée, voulut suivant un ordre de l'empereur, obliger les pon-

Jos. xx. antiq. c. 1.
tifes des Juifs, & les principaux de Jerusalem, à remettre les habits sacrez du souverain pontife, dans la forteresse Antonia, sous la garde des Romains: comme ils y avoient été avant le gouvernement de Vitellius. Les Juifs prierent qu'il leur fût permis d'envoïer des deputez à l'empereur; & l'obtinrent en donnant des ôtages. Leurs deputez furent présentez par le jeune Agrippa: l'empereur accorda à ses prieres ce qu'ils demandoient, & en écrivit à Fadus & aux magistrats des Juifs. La datte de la lettre marque l'an quarante-cinquiéme de J. C. Herode roi de Calcide, & oncle du jeune Agrippa, demanda à l'empereur l'autorité sur le temple & sur les trésors sacrez, & le droit d'établir les pontifes. Il l'obtint: & conserva ce droit dans sa famille, jusqu'à la fin. Il ôta la dignité de souverain pontife à Canthera, & la donna à Joseph fils de Canée, ou Camyde: puis il l'ôta à celui-ci, & la donna à Ananias fils de Nebedée. Ce roi mourut la huitiéme année de l'empereur Claude, quarante-huitiéme de J. C. A Cuspius Fadus succeda Tibere Alexandre, fils d'Alexandre frere de Philon, & le plus riche de tous les Juifs. Tibere renonça à la religion de ses peres. Après la mort d'Herode roi de Calcide, l'empereur Claude donna son
Jos. xx. antiq. c. 3.
roïaume à son neveu Agrippa, l'an quarante-neuf de J. C. mais pour la Judée où Agrippa le pere avoit regné, elle étoit gouvernée par Ventidius Cumanus, qui avoit succedé à Tibere Ale-

xendre. Ce fut sous lui que les Juifs commencerent à se révolter.

A la fête de pâque Cumanus craignant quelque tumulte, mit une cohorte sous les armes, dans les galieres du temple ; comme les gouverneurs précedens avoient accoûtumé de faire aux jours solemnels. Le quatriéme jour de la fête, un soldat relevant sa tunique, & accroupi d'une maniere indécente, tourna le derriere aux Juifs, avec des paroles aussi insolentes que la posture. A cette vûë tout le peuple s'émut. Ils crioient que ce n'étoit pas à eux que l'on insultoit, mais à Dieu même. Quelques-uns s'en prenoient à Cumanus, & lui disoient des injures. Les plus emportez se mirent à jetter des pierres aux soldats. Cumanus n'aïant pû les appaiser, fit venir toutes ses troupes en armes dans la citadelle Antonia, qui commandoit le temple. La populace effraïée se mit à fuir ; & croïant avoir les ennemis à leurs talons, ils se presserent tellement dans les issuës du temple, qui étoient étroites, que plusieurs furent étouffez. On compta jusques à vingt mille personnes qui périrent en cette occasion : la fête fut tournée en deüil, on quitta les sacrifices, & les prieres, pour s'abandonner aux larmes & aux gémissemens.

Jos. xx. antiq. c. 3. 4. D. II. Bell. c. 20. p. 794.

Ce désordre n'étoit pas appaisé, qu'il en survint un autre. Quelques séditieux rencontrerent sur le grand chemin de Jerusalem un esclave de Cesar nommé Etienne. Ils le volerent, & lui ôterent

tout ce qu'il avoit. Cumanus envoïa aussi-tôt piller les bourgades voisines, & lui amener prisonniers les principaux habitans. Dans ce pillage un soldat aïant trouvé les livres de Moïse, les déchira publiquement, & les jetta au feu, disant plusieurs paroles insolentes contre la loi, & la nation. Les Juifs aussi irritez, que si tout le païs eût été en feu, allerent en grand nombre à Cesarée, où étoit alors Cumanus, lui demanderent justice: & lui du conseil de ses amis, craignant une révolte entiere, fit couper la tête au soldat: ainsi le tumulte fut appaisé.

XXXII. Premier concile à Jerusalem. *Act. xv.* *Epiph. hæres. 28. n. 2.* *Philastr. de hæres. c. 8.*

Cependant quelques-uns des freres vinrent de Judée à Antioche, & y exciterent un trouble considérable; disant que les fideles ne pouvoient être sauvez sans la circoncision. Cerinthe faux frere, & faux apôtre étoit le chef de cette sédition; & vouloit obliger les fideles, non seulement à la circoncision, mais à toutes les observances de la loi Mosaïque. Saint Paul & saint Barnabé s'y opposoient, disant que J. C. étoit venu affranchir les siens de cette servitude, & que sa grace ne serviroit de rien à ceux qui regarderoient la circoncision comme necessaire. On résolut qu'ils iroient à Jerusalem consulter les apôtres, & les prêtres, sur cette question. Ils prirent Tite avec eux, & traverserent la Phenicie, & la Samarie, racontant la conversion des gentils; qui donnoit une grande joïe aux freres. Etant arrivez, ils furent reçûs par les apôtres,

Gal. v.

les prêtres, & toute l'église. Ainsi saint Paul revint à Jerusalem quatorze ans après sa conversion, & y vint par révelation divine. Il confera avec les freres, & en particulier avec les apôtres qui y étoient, c'est-à-dire avec saint Pierre, saint Jacques, & saint Jean, que l'on regardoit comme les colomnes de l'église. Il compara avec leur doctrine celle qu'il prêchoit aux gentils, & qu'il n'avoit appris d'aucun homme, mais par la révelation de J. C. voulant s'assurer que son travail n'étoit pas inutile. Tout se trouva conforme de part & d'autre. Mais quelques fideles de la secte des Pharisiens soûtenoient que les gentils convertis devoient être circoncis, & obligez à observer la loi de Moïse. *Gal. II.* *Act. XV. 5.*

Les apôtres, & les prêtres s'assemblerent pour examiner cette affaire ; & c'est le premier concile qui s'est tenu dans l'église. Il y avoit cinq apôtres, S. Pierre, S. Jean, S. Jacques, S. Paul, & S. Barnabé. Après que l'on eut bien agité la question, S. Pierre prit la parole, & dit : Mes freres, vous sçavez que depuis long-tems Dieu m'a choisi pour faire entendre l'évangile aux gentils par ma bouche : & lui qui connoît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, leur donnant le saint-Esprit comme à nous sans distinction. Il parloit de la conversion de Corneille. Pourquoi donc tentez-vous Dieu, imposant aux disciples un joug, que ni nos peres, ni nous, n'avons pû porter ? Nous esperons être sauvez par la grace de N. S. J. C.

aussi-bien qu'eux. Saint Pierre aïant ainsi parlé, toute la multitude se teut ; & ils écoutoient saint Barnabé & saint Paul, qui racontoient les miracles que Dieu avoit fait par eux chez les gentils.

S. Jacques prit ensuite la parole, & confirma l'avis de saint Pierre, par les témoignages des prophetes, touchant la vocation des gentils. C'est pourquoi, dit-il, je juge que l'on ne doit point inquieter les gentils convertis ; mais leur écrire seulement qu'ils s'abstiennent de la soüillure des idoles, de la fornication, des viandes suffoquées, & du sang. Et il ne faut pas craindre qu'on oublie la loi de Moïse, qui de tout tems est lûë & enseignée dans les synagogues tous les jours de sabbat. Alors les apôtres, les prêtres, & toute l'église conclurent d'envoïer à Antioche, avec Paul & Barnabé, deux hommes choisis, & des premiers d'entre les freres : Judas surnommé Barsabas, & Silas, & ils les chargerent d'une lettre conçûë en ces termes :

Amos IX. 12. Les apôtres, les prêtres, & les freres, aux freres d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie, & en Cilicie, salut. Sur ce que nous avons appris que quelques-uns sortis d'entre nous vous ont dit, sans que nous leur en eussions donné charge, des choses qui vous ont troublé, & qui tendoient à la ruine de vos ames : nous avons résolu, étant assemblez, de choisir quelques personnes, & vous les envoïer avec nos très-chers Barnabé & Paul qui ont exposé leur vie pour le nom

nom de N. S. J. C. Nous avons donc envoïé Judas & Silas qui vous diront aussi de bouche la même chose. C'est qu'il a semblé bon au saint-Esprit, & à nous, de ne vous imposer autre charge que celle-ci, qui est nécessaire; de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang des bêtes suffoquées, & de la fornication. Vous ferez bien de vous en garder. Adieu.

Il étoit nécessaire d'avertir les gentils, que la fornication étoit défenduë, parce que la plûpart d'entr'eux la comptoient pour rien. La religion des païens ne les éloignoit d'aucune espece de débauche: les loix civiles ne défendoient que l'adultere; mais elles permettoient d'entretenir des concubines, & toleroient les femmes abandonnées au public. De plus, chacun pouvoit user, comme il lui plaisoit, de ses esclaves. Quant à la défense de manger du sang, & par consequent de la chair des animaux étouffez, elle venoit de plus haut que la loi de Moïse, puisqu'elle avoit été déclarée à Noé au sortir de l'arche: ainsi elle sembloit regarder toutes les nations. Il est donc à croire que les apôtres voulurent laisser d'abord cette seule observance légale assez facile pour réünir les Gentils avec les Israëlites, & les faire souvenir de l'arche de Noé figure de l'église, qui rassemble toutes les nations. Joint que l'on croïoit que les faux dieux, c'est-à-dire les démons, se repaissoient du sang des victimes.

Gen. IX. 4. Aug. XXXII. cont. Faust. c. 13.

Orig. con. Cels. lib. 8. p. 418.

Les apôtres dans ce premier concile ont donné

Epist. Celest. ad Conc. Ephes. Act. 2. p. 614. to. III. Conc v. Collat. 8. p. 563. to. v.

l'exemple que l'église a suivi dans les conciles généraux, pour terminer les questions de foi & de discipline: comme il est remarqué dans les conciles mêmes. Se trouvant une division considérable entre les fideles, on envoïe consulter l'église de Jerusalem, où la prédication de l'évangile avoit commencé, & où S. Pierre se trouvoit alors. Les apôtres & les prêtres s'assemblent en aussi grand nombre qu'il est possible. On délibere à loisir, chacun dit son avis, on décide. S. Pierre préside à l'assemblée: il en fait l'ouverture, il propose la question, & dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge: S. Jacques juge aussi, & le dit expressément. La décision est fondée sur les saintes écritures, & formée par le commun consentement. On la redige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle; & on dit avec confiance: Il a semblé bon au saint-Esprit, & à nous. On envoïe cette décision aux églises particulieres, non pour être examinée; mais pour être reçûë & executée avec une entiere soumission.

Gal. II. 3.

Ainsi fut terminée la question des observances légales. Tite, que saint Paul & saint Barnabé avoient amené, ne fut point contraint d'être circoncis; quoiqu'il fût gentil d'origine. Saint Jacques, saint Pierre & saint Jean reconnurent que Dieu avoit confié à saint Paul la prédication de l'évangile pour les gentils, comme à saint Pierre pour les Juifs: ainsi ils lui donnerent la main, à lui, & à saint Barnabé, en signe de societé, afin

que les uns prêchassent aux gentils, les autres aux circoncis ; leur recommandant seulement le soin des pauvres de Judée. Ce n'est pas que les uns & les autres n'eussent droit d'annoncer l'évangile aux Juifs & aux gentils. S. Pierre avoit été le premier par qui les gentils avoient été appellez : S. Paul s'adressoit toujours d'abord aux Juifs : mais cette distinction marquoit le principal objet de leur vocation. S. Pierre chef de l'église, étoit envoïé aux Juifs, pour lesquels J. C. même étoit principalement venu : saint Paul avoit été appellé pour les gentils, & étoit leur docteur & leur protecteur particulier.

Act. XIII. 46.
Hier. in ep. ad Gal. c. II.
Rom. XV. 8.
Matth. XV. 24.
Act. XIX. 15.

Saint Paul & saint Barnabé retournerent à Antioche, emmenant Judas & Silas. Ils assemblerent la multitude des fideles, qui aïant oüi la lecture de la lettre des apôtres, se réjoüirent de la consolation qu'elle apportoit aux gentils. Ils furent aussi consolez par les discours de Judas & de Silas qui étoient prophetes, & les fortifioient dans la foi. Après qu'ils eurent demeuré quelque tems à Antioche, les freres les renvoïerent en paix à ceux qui les avoient envoïez : mais Silas aima mieux demeurer, & il n'y eut que Judas qui retourna à Jerusalem. Saint Paul & saint Barnabé demeurerent aussi à Antioche, enseignant & prêchant l'évangile avec plusieurs autres. Saint Pierre y vint luimême, & y passa quelque tems.

Act. XV. 30.

XXXIII.
S. Pierre repris par saint Paul.
Gal. II.

D'abord il ne faisoit point de difficulté de converser avec les gentils, & de manger avec eux :

mais quelques-uns des circoncis étant venus de la part de saint Jacques, saint Pierre craignit de leur déplaire, & commença à se séparer des gentils. Les autres Juifs entrerent dans cette dissimulation, & y entraînerent même saint Barnabé. Alors saint Paul voïant qu'ils ne marchoient pas droit, suivant la verité de l'évangile, résista en face à saint Pierre, parce qu'il étoit répréhensible, & lui dit devant tous : Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, & non comme les Juifs; pourquoi contraignez-vous les Gentils à judaïser? Ce n'est pas qu'ils ne fussent d'accord de la doctrine : S. Pierre venoit de déclarer dans le concile; que les Gentils n'étoient point obligez aux observances légales ; & d'ailleurs saint Paul reconnoissoit qu'il étoit encore permis de les pratiquer, puisqu'il les pratiquoit lui-même aux occasions, & vivoit en Juif avec les Juifs; de peur qu'il ne semblât condamner comme mauvaises ces cérémonies, bonnes pour le tems auquel Dieu les avoit ordonnées. La faute de saint Pierre n'étoit donc qu'une faute de conduite & de pratique : une complaisance excessive pour les Juifs, par laquelle non-seulement il vivoit à leur maniere en son particulier, mais encore il se séparoit des Gentils de peur de les choquer : comme s'il eût tenu les Gentils pour immondes. Ce qui les eût obligez, contre la décision du concile, à judaïser, pour ne demeurer pas séparez des Juifs fideles. Aussi saint Pierre ne se préva-

1. Cor. IX. 20.

Aug. ad Hier. ep. 40. c. 3. & ep. 82. c. 6.

lut point de sa primauté, & ne regarda point que saint Paul étoit plus nouveau dans l'apostolat, & avoit persecuté l'église : mais il reçut son conseil, qui contenoit la verité, & se rendit volontiers aux raisons pertinentes qu'il alleguoit.

Cyp. epist. 71. ad Quint. Aug. de bap. cont. Don. lib. 2. c. 2.

XXXIV. Voiages de saint Paul à ce saint Luc, Silas, Timothée. *Act. XV. 36.*

Quelque tems après, saint Paul dit à saint Barnabé : Retournons visiter les freres par toutes les villes où nous avons prêché, pour voir comment ils se conduisent. Saint Barnabé vouloit prendre avec eux Jean Marc ; mais saint Paul le prioit de le laisser, parce qu'il les avoit quittez en Pamphylie. S'étant trouvez de differens avis ; ils se separerent. Saint Barnabé prit Marc avec lui, & passa en Chipre : S. Paul prit Silas, & partit, après avoir été recommandé à la grace de Dieu par les freres. Cette contestation fut avantageuse à Marc, dont en effet saint Paul se servit utilement ensuite ; & le fruit de leur séparation fut de prêcher l'évangile en plus de lieux.

Chrysost. hom. 34. in Act. Coloss. IV. 10. 2. Tim. IV. 11.

Act. XV. 41.

Saint Paul avec Silas parcouroit la Syrie & la Cilicie, & affermissoit les églises, leur faisant garder les ordonnances des apôtres & des prêtres de Jerusalem. Il vint à Derbes & à Lystres où il trouva un disciple nommé Timothée, dont tous les freres de Lystres & d'Icone rendoient un bon témoignage. Il étoit fils d'un gentil ; mais sa mere Eunice étoit Juive fidele, & son aïeule Loïs avoit aussi suivi la vrai foi. Paul voulut le prendre avec lui ; & auparavant il le circoncit, à cause des Juifs du païs ; qui sçavoient tous que

Act. XVI. 1.

2. Tim. 1. 5.

son pere étoit gentil, & qui n'auroient pû se résoudre à recevoir les instructions d'un incirconcis. Ses parens maternels qui étoient Juifs, auroient pû croire que saint Paul avoit aversion pour les cérémonies de la loi; & il vouloit leur montrer que si les gentils ne s'en chargeoient pas, ce n'est pas qu'ils les crûssent mauvaises, mais qu'elles n'étoient plus nécessaires. Saint Paul connoissant par esprit de prophetie, que Timothée étoit élû de Dieu pour le saint ministere, lui imposa les mains avec les prêtres de l'église, & la grace lui fut ainsi communiquée.

Chrys. hom. 34. in Act. XVI. 3.
Aug. de mend. c. 5. n. 8.
1. Tim. IV. 14.
2. Tim. I. 6.

S. Paul accompagné de Silas & de Timothée, continuant sa visite traversa la Phrygie & la Galatie; & le saint-Esprit leur défendit de prêcher dans la province particuliere d'Asie. Etant venus en Mysie, ils vouloient aller en Bithynie, & l'esprit de JESUS ne leur permit pas. Ils vinrent à Troade ville d'Asie sur la mer, autrement nommée Antigonie. Là S. Paul eut une vision la nuit, d'un Macedonien, qui le prioit de passer en Macedoine. Aussi-tôt il chercha à le faire, étant assuré de la vocation de Dieu, & s'embarqua à Troade avec Silas & Timothée. On croit que saint Luc commença alors à le suivre; parce que c'est ici où il commence à se compter dans l'histoire des actes des apôtres qu'il a écrite. Il étoit d'Antioche, medecin de profession, & fut le compagnon inséparable de saint Paul en ses voïages,

Act. XVI. 6.
Plin. liv. V. c. 30.
Act. XVI. 10.
Iren. lib. III. c. 14.
Hier. de script. in Luc.

De Troade ils allerent en droiture à Samothrace, le lendemain à Naples, delà à Philippi; qui étoit une colonie Romaine en Macedoine; & ils y demeurerent quelques jours. Le jour du sabbat ils allerent hors la porte de la ville près de la riviere, où il y avoit une proseuque ou lieu d'oraison, comme les Juifs avoient accoutumé d'en avoir, outre les synagogues qui étoient dans les villes. Là S. Paul & ses compagnons s'étant assis, parloient aux femmes qui s'étoient assemblées, & convertirent Lydie marchande de pourpre de la ville de Thyatire en Asie. Elle fut batisée, & toute sa maison, & obligea les apôtres à loger chez elle.

XXXV.
S. Paul en Macedoine.
Act. XVI. 13.

Comme ils alloient à l'oratoire, une fille qui devinoit par un malin esprit dont elle étoit possedée, crioit après eux: Ces hommes sont les serviteurs du Dieu très-haut: qui vous annoncent la voie du salut. Elle continua pendant plusieurs jours, saint Paul en eut de la peine, & se retournant il dit à l'esprit: Je te commande au nom de J. C. de sortir de cette fille; & il sortit à la même heure. Les maîtres de la fille qui tiroient un grand profit de ses réponses, voïant leur esperance perduë, prirent saint Paul & Silas, & les menerent à la place, devant les magistrats, disant: Voici les Juifs qui troublent la ville, & enseignent une maniere de vivre, qu'il ne nous est pas permis de recevoir, à nous qui sommes Romains. Le peuple accourut contre eux

& les magiſtrats les firent battre de verges, après avoir déchiré leurs habits : puis on les mit en priſon, & on les recommanda au geolier, qui leur mit les pieds dans des ceps.

A minuit S. Paul & Silas prioient & loüoient Dieu, & les priſonniers les entendoient. Auſſi-tôt il ſurvint un tremblement de terre, les fondemens de la priſon furent ébranlez, les portes s'ouvrirent, les chaînes ſe rompirent. Le geolier vouloit ſe tuer, croïant que tous les priſonniers s'étoient enfuis. Saint Paul lui cria : Ne vous faites point de mal, nous voici tous. On apporta de la lumiere. Le geolier ſe jetta en tremblant aux pieds de ſaint Paul & de Silas, demandant ce qu'il devoit faire pour être ſauvé. Ils l'inſtruiſirent & le batiſerent la nuit même avec toute ſa maiſon. Lui de ſon côté lava leurs plaïes, leur donna à manger, & ſe réjoüit avec eux. Le lendemain les magiſtrats envoïerent des licteurs ou huiſſiers portant des faiſceaux de verges, avec ordre de les délivrer. Mais ſaint Paul dit : ils nous ont écorchez en public ſans forme de procès, puis nous ont envoïez en priſon, nous qui ſommes citoïens Romains ; & maintenant ils nous mettent dehors en cachette. Il n'en ſera pas ainſi. Qu'ils viennent nous en tirer eux-mêmes. Les magiſtrats aïant appris qu'ils étoient citoïens Romains eurent peur, & vinrent leur faire excuſe, & les prier de ſe retirer de la ville. Au ſortir de la priſon ils allerent chez Lydie, conſolerent les freres, & partirent.

De

De Philippi, saint Paul & ses compagnons passerent à Amphilopolis & à Apollonie, & vinrent à Thessalonique capitale de la Macedoine. Les mauvais traitemens qu'ils avoient soufferts à Philippi, ne les empêcherent pas de prêcher avec confiance à Thessalonique. Les Juifs y avoient une synagogue; Paul y entra selon sa coutume, & durant trois jours de sabbat il leur expliqua par les écritures le mystere de J. C. Sa prédication étoit soutenuë par les miracles & par les marques du saint-Esprit : aussi ne fut-elle pas vaine. Non-seulement des Juifs, mais un grand nombre de Gentils qui adoroient déja Dieu, & plusieurs femmes de qualité se convertirent. Ces nouveaux fideles reçurent la prédication des apôtres, non comme la parole des hommes, mais comme la parole de Dieu; ils imitoient les églises de Judée, & servirent de modeles à celles de Macedoine & d'Achaïe; conservant la joïe du saint-Esprit au milieu des afflictions. Les apôtres leur avoient prédit qu'ils en auroient de grandes à souffrir. Car ils ne les flattoient point, & ne cherchoient ni la gloire, ni le profit. Ils se rendoient petits au milieu d'eux comme une nourrice qui caresse ses enfans : Et quoiqu'ils pussent, comme apôtres de J. C. se faire donner les choses necessaires à la vie : ils aimoient mieux travailler jour & nuit, pour n'être à charge à personne, & pour donner l'exemple d'éviter l'avarice, l'oisiveté, & l'inquiétude. Il n'y eut que la

Act. xvii.

1. Thess. ii. 2.

1. Thess. i. 4.

1. Thess. iii. 4.
ibid. ii. 5. 6.

seule église de Philippi, dont saint Paul reçut quelque secours temporel ; & ils lui envoïerent deux
Phil. IV. 15. fois à Thessalonique. C'est ainsi que saint Paul & Silas se conduisoient en Macedoine.

Act. XVII. 5. Les Juifs jaloux de leurs progrès exciterent du tumulte à Thessalonique, par les plus méchans de la populace : & vinrent à la maison de Jason, chez qui les apôtres logeoient, pour les livrer au peuple. Ne les trouvant point, ils prirent Jason lui-même, & quelques-uns des freres, & les traînerent devant les magistrats, disant : Il est venu ici des gens qui troublent le monde, & que Jason a reçûs. Ils contreviennent aux ordonnances de l'empereur, disant qu'il y a un autre roi nommé JESUS. Par ces paroles ils émurent le peuple, & les magistrats, qui toutefois se contenterent de faire donner caution à Jason & aux autres de se representer, & les laisserent aller.

Act. XVII. 10. Mais les freres envoïerent promptement & de nuit, Paul & Silas à Berée, où ils entrerent dans
Chrisost. hic. la synagogue. Les Juifs de Berée étoient d'un meilleur naturel que ceux de Thessalonique, & reçurent l'évangile avec une grande affection, examinant tous les jours les écritures, pour voir si ce qu'on leur disoit, y étoit conforme. Il y en eut plusieurs qui crurent, & plusieurs gentils, entr'autres des femmes de condition. Les Juifs de Thessalonique l'aïant appris, vinrent à Berée émouvoir la populac. Aussi-tôt les freres se presserent de faire sortir saint Paul comme pour

aller à la mer : Silas & Timothée demeurerent.

Ceux qui accompagnoient saint Paul le conduisirent jusques à Athenes : d'où il les renvoïa pour dire à Silas & à Timothée de venir le trouver au plûtôt. Tandis que S. Paul les attendoit à Athenes, il étoit touché de zele voïant combien cette ville étoit adonnée à l'idolâtrie. Car c'étoit le lieu de toute la Grece où la superstition regnoit le plus, & le peuple que les païens estimoient le plus religieux. S. Paul discouroit dans la synagogue avec les Juifs, & les autres qui adoroient Dieu ; & dans la place publique avec tout le monde. Athenes avoit toujours un grand concours d'étrangers, non-seulement de la Grece, mais de tous les autres païs. C'étoit le centre des sciences, des beaux arts, & de la politesse : & la plus grande occupation de tous ses habitans, tant naturels, qu'étrangers, étoit de dire ou d'apprendre quelque chose de nouveau. Leur passion dominante étoit la curiosité. Ils écoutoient donc S. Paul, parce qu'il leur annonçoit une doctrine nouvelle. Quelques philosophes disputoient avec lui : car Athenes en étoit pleine, & de diverses sectes ; dont les deux qui avoient alors le plus de credit, étoient les Epicuriens, & les Stoïciens. Les Epicuriens mettoient la felicité dans les plaisirs des sens : les Stoïciens la mettoient dans la perfection de la raison, & dans la vertu morale : mais, ni les uns, ni les autres ne faisoient pas

XXXVI. S. Paul a Athenes.

Jos. in App. lib. II. *Pausan. lib. I.*

grand cas de la divinité. Ainsi la plûpart méprisoient la doctrine de saint Paul. Il y en eut toutefois, des plus curieux, qui voulurent sçavoir ce que c'étoit que cette nouvelle doctrine, & ils le menerent à l'Areopage.

Meurs. Areop. c. 9.

C'étoit le lieu où s'assembloit une compagnie de juges choisis, qui connoissoient des affaires les plus importantes ; comme des causes capitales, de ce qui regardoit la religion & les mœurs. Ce tribunal étoit le plus renommé de toute la Grece. Saint Paul y fut donc amené, comme enseignant une religion étrangere. Etant entré dans l'Areopage, il prit occasion d'un autel qu'il avoit vû à Athenes dédié au Dieu inconnu. On dit que l'inscription étoit en ces termes : Aux dieux d'Asie, d'Europe, & d'Afrique, aux dieux inconnus & étrangers. C'étoit une précaution de ces idolâtres superstitieux à l'excès, qui craignoient de manquer à honorer quelque divinité, & se piquoient d'exercer l'hospitalité envers les dieux, comme envers les hommes.

Hier. in epist. ad Tit. I. 12.

Chrysost. in Act. XVII. c. 4. hom. 38.

S. Paul prit cette occasion pour leur dire, que ce Dieu qu'ils adoroient sans le connoître, étoit le vrai Dieu créateur du ciel & de la terre, qui n'habite point dans des temples, & ne peut être figuré par les ouvrages des hommes, puisque les hommes mêmes sont ses ouvrages. Que Dieu aïant pitié de l'ignorance du genre humain, l'invitoit à la pénitence, par la consideration du jugement, qu'il devoit exercer par un homme à qui

il avoit donné créance en le ressuscitant des morts. Quand les Atheniens entendirent parler de résurrection des morts, quelques-uns s'en mocquerent, d'autres dirent : Nous vous entendrons encore sur ce sujet. Il y en eut qui suivirent saint Paul, & se convertirent, entr'autres Denis un des Areopagites, & une femme nommée Damaris. Ce Denis fut le premier évêque d'Athenes. *Dionys. Cor. ap. Eus. IV. hist. c. 23.*

Tandis que S. Paul y étoit, Silas & Timothée vinrent le trouver : mais il envoïa Timothée à Thessalonique, & Silas en Macedoine, peut-être à quelqu'autre ville, pour exhorter & affermir les fideles, & il demeura seul à Athenes. Il eût voulu aller lui-même à Thessalonique, tant il aimoit cette église, & l'essaïa une & deux fois ; mais satan l'en empêcha. Ainsi ne pouvant plus se passer de leur donner quelque consolation, ni d'en recevoir d'eux, il y envoïa son disciple. *I. Thess. II. 17. III. 12.*

XXXVII. S. Paul à Corinthe. *Act. XVIII.*

D'Athenes, il alla à Corinthe, où il trouva un Juif nommé Aquila, originaire de Pont : qui étoit venu depuis peu d'Italie, avec sa femme Priscilla, à cause de l'ordre que l'empereur Claude avoit donné à tous les Juifs, de sortir de Rome. Ce fut dès la neuviéme année de son regne, quarante-neuviéme de J. C. qu'il les en chassa, à cause des tumultes qu'ils excitoient continuellement à l'occasion de l'évangile, & du nom de J. C. S. Paul demeuroit avec Aquila, parce qu'ils étoient du même métier, qui étoit de faire des tentes de cuir à l'usage des gens de guerre. Les métiers *An. de J. C. 49.* *Suet. Claud. c. 25.* *Chrisost. pass.*

Abarbanel. Nahal. Aboth. étoient honnêtes chez les Juifs: les plus sages conseilloient à leurs disciples de travailler de leurs mains, pour n'être à charge à personne, à l'exemple des prophetes. Ils ont conservé la mémoire des métiers qu'exerçoient plusieurs de leurs Rabbins les plus celebres. L'un faisoit du charbon, les autres des souliers, ou d'autres ouvrages. Saint Paul travailloit donc, & donnoit pour regle, que qui ne travaille pas, doit aussi ne point manger.

Act. xx. 34. 2. Thess. III. 10.

Act. xviii. 4. Pendant qu'il séjournoit à Corinthe, il parloit tous les jours de sabbat dans la synagogue, emploïant le nom de J. C. & convertissant des Juifs & des gentils. Silas & Timothée étant venus de Macedoine à Corinthe, saint Paul pressoit encore plus les Juifs de croire en J. C. Comme ils le contredisoient avec des blasphemes, il secoüa ses habits, & leur dit: Votre sang sera sur votre tête: J'en suis innocent, & je vais désormais vers les Gentils. En effet, il sortit de-là, & entra chez un nommé Tite Juste serviteur de Dieu, dont la maison tenoit à la synagogue. Il y eut toutefois plusieurs Corinthiens qui crurent & reçûrent le batême: entr'autres Stephanas & sa maison, que S. Paul batisa de sa main: & ils furent les prémices de l'Achaïe. Il batisa aussi Crispe chef de la synagogue, avec toute sa maison, & Caïus. Il en batisa peu: car il n'étoit pas envoïé pour batiser, mais pour prêcher. Il fut encouragé par une vision qu'il eut la nuit, où le Seigneur lui dit: Ne crains point de parler, je suis avec

1. Cor. I. 16. XVI. 15.

1. Cor. I. 14.

toi, personne ne te pourra nuire, & j'ai un grand peuple en cette ville. Comme la gloire d'Athenes & de Lacedemone étoit tombée depuis long-tems, Corinthe étoit devenuë la premiere ville de la Grece. Sa situation avantageuse dans l'Isthme du Peloponese y attiroit un grand commerce, par la communication des deux terres & des deux mers, dont l'une ouvroit le chemin de l'Asie, l'autre de l'Italie. De ce côté, c'est-à-dire, au couchant, étoit le port de Lechée : au levant, le port de Cencrée à trois lieuës & demie de Corinthe. Elle étoit donc extrémement riche & peuplée : elle étoit pleine de recteurs & de philosophes ; mais d'ailleurs la débauche & la dissolution y étoit extrême. S. Paul y demeura un an & demi, depuis l'an 50. de J. C. jusqu'en 52. Il y souffrit beaucoup, & y fit plusieurs miracles.

Chrys. arg. in 1. Cor.
Strab. lib. 8. p. 378.
An. de J. C. 50.
2. Cor. XII. 12.

XXXVIII. Evangile de saint Luc.

Comme S. Paul étoit en Achaïe & en Beotie, S. Luc qui l'accompagnoit, écrivit son évangile. On croit que c'est cet évangile que saint Paul dans ses épitres appelle le sien ; & qu'il parle de S. Luc quand il marque un des freres, qui avoit acquis de la gloire dans toutes les églises, par l'évangile. S. Luc n'avoit pas vû le Seigneur, & il écrivit sur la relation de ceux qui l'avoient vû, & avoient été depuis le commencement ministres de la parole : c'est-à-dire, des apôtres, dont il étoit disciple, & particulierement de saint Paul. Son dessein fut d'affermir la verité contre les histoires suspectes ou fabuleuses de plusieurs faux

Hier. praef. in Matth. Id. de script.
Rom. II. 16. XVI. 25.
2. Cor. VIII. 15.
Luc. I. 2.
Iren. 1. *c.* 20. III. *c.* 11.
Tertull. IV. *in Marc. c.* 2.
Luc. 1.

Orig. hom. in Luc. Epip. hæref. 51. c. 17. Ambrof. in Luc. 1. apôtres, qui avoient entrepris de raconter ce qui s'étoit passé entre les fideles. S. Luc écrivit son évangile en grec, & l'adressa à un disciple nommé Theophile, qui paroît avoir été un homme considérable, par le titre qu'il lui donne.

XXXIX. Epitre aux Thessaloniciens.

Ce fut de Corinthe que S Paul écrivit les deux épitres aux Thessaloniciens, qui sont les premieres de toutes dans l'ordre du tems : mais on les a rangé suivant la dignité des églises. Dans toutes les deux il met en tête les noms des deux disciples qui étoient avec lui, Silvain, & Timothée. Car Silvain est le même que Silas. Dans la premiere il console & encourage les fideles de Thessalonique, au milieu des afflictions qu'ils avoient à souffrir de leurs concitoïens, & leur donne des marques d'une extréme trendresse. Il les exhorte à demeurer fermes dans la pratique des preceptes qu'il leur a donnez : à s'abstenir de l'impureté & de la fraude, à continuer leurs aumônes, qu'ils répandoient dans toute la Macedoine, à être laborieux & tranquilles, & à conserver leur réputation à l'égard des païens. Il les avertit aussi de se consoler de la mort de leurs amis, par l'esperance de la résurrection ; & d'attendre le jour du Seigneur, sans se mettre en peine d'en sçavoir le tems : s'assûrant sur la vigilance & les bonnes œuvres. Il leur recom-*1. Theff. v. 12.* mande ceux qui travailloient entr'eux à l'œuvre du Seigneur, qui les gouvernoient & les exhortoient, c'est-à-dire, les prêtres & les pasteurs : il les prie de

de leur faire la charité abondamment, & de conserver la paix avec eux. Il les conjure à la fin, que sa lettre soit lûë à tous les freres. Telle est la premiere épitre aux Thessaloniciens.

La seconde a principalement pour but, de les rassurer contre de faux bruits que l'on faisoit courir, que le jour du Seigneur étoit proche. Il les fait souvenir de ce qu'il leur en avoit dit, & il ajoute: Tenez les traditions que vous avez apprises, soit de vive voix, soit par ma lettre. Par où il est clair, que les apôtres ont enseigné bien des choses de vive voix, qui ne sont pas moins dignes de foi que leurs écrits. Il conclut par des menaces séveres contre les inquiets, & les fainéans. Si quelqu'un, dit-il, n'obéït pas à ce que nous mandons, notez-le, & ne communiquez point avec lui, afin qu'il ait de la confusion: & ne le regardez pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frere. Il dit à la fin: La salutation est de ma main, donnant cette marque pour reconnoître ses lettres.

Chrys. ad 2. Thess. IV.

2. Thess. III. 14.

XL.
Seditions des Juifs.

Jos. XX. Antiq. c. 5. II. Bell. c. 20. p. 794. F.

Cependant il y eut de grands mouvemens en Palestine, entre les Juifs & les Samaritains. Les Juifs de Galilée allant à Jerusalem, avoient accoutumé de traverser la Samarie. Un jour comme ils passoient par la ville de Naïm, située dans la grande plaine: il y eut querelle entre les passans, & les habitans, & ils en vinrent aux mains. Plusieurs Galiléens y furent tuez, & les principaux d'entre eux l'aïant appris, allerent trouver Cuma-

nus gouverneur de Judée, & lui demanderent justice. Il n'en tint compte, étant gagné par les présens des Samaritains: & les Galiléens irritez exciterent la populace des Juifs à prendre les armes, & à se mettre en liberté. Les magistrats vouloient les appaiser, & promettoient d'obliger Cumanus à leur faire justice; mais la populace ne voulut rien écouter, & prit les armes sous la conduite d'Eleazar fils de Dinée. C'étoit un chef de voleurs, qui depuis plusieurs années tenoit les montagnes, & avec lui les Juifs pillerent & brûlerent quelques bourgades des Samaritains.

Cumanus l'aïant appris amena des troupes, arma les Samaritains, & marcha contre les Juifs, qu'il joignit, en tua & en prit plusieurs. Alors les plus considerables de Jerusalem se revêtirent de sacs & mirent de la cendre sur leurs têtes, pour fléchir le peuple: en leur représentant, qu'ils alloient exposer leur patrie à être ruinée, le temple à être brûlé, leurs femmes, & leurs enfans à être menez en captivité. Ils leur persuaderent de se séparer. Les voleurs se retirerent dans leurs forts; & depuis ce tems toute la Judée fut pleine de brigandages.

Les chefs des Samaritains allerent à Tyr trouver Vinidius Quadratus gouverneur de Syrie, accuserent les Juifs d'avoir pillé leurs villes, & encore plus d'avoir méprisé la puissance Romaine, en se voulant faire justice eux-mêmes. Les Juifs

au contraire, rejettoient la cause de la sédition sur les Samaritains, & principalement sur Cumanus : l'accusant de s'être laissé corrompre par leurs présens. Quadratus remit à juger cette affaire quand il seroit sur les lieux. Il vint peu après à Samarie, où aïant entendu les parties, il connut que le tumulte avoit commencé par la faute des Samaritains; mais comme les Juifs aussi se trouverent coupables, il fit mettre en croix ceux que Cumanus avoit pris, mit aux fers Ananias le souverain pontife, & l'envoïa à Rome avec les principaux des Samaritains & des Juifs. Il y envoïa même le procurateur Cumanus, & le tribun Celer. Cependant il alla à Jerusalem, où aïant trouvé tout paisible, & les Juifs occupez à celebrer la fête de Pâques : il s'en retourna à Antioche.

Cumanus & les Samaritains étant à Rome, gagnerent la faveur des affranchis de l'empereur Claude, qui le gouvernoient, & ils auroient fait condamner les Juifs, si le jeune Agrippa qui étoit alors à Rome, n'eût gagné l'imperatrice Agrippine, pour rendre l'empereur favorable aux Juifs. Il prit donc connoissance de l'affaire; & aïant trouvé que le tumulte avoit commencé par les Samaritains, il fit mourir ceux d'entre eux qui étoient venus à Rome, & envoïa Cumanus en exil. Pour le tribun Celer, il le renvoïa à Jerusalem, avec ordre de le traîner par les ruës, & le faire ainsi mourir. A la place de Cumanus, il en-

voïa pour procurateur en Judée Claude Felix frere de Pallas, un des affranchis ses favoris.

XLI. Voïages de saint Paul.

Act. XVIII. 12.

Le proconsul d'Achaïe faisoit sa résidence à Corinthe, qui en étoit la capitale : c'étoit alors Lucius Junius Gallion frere du philosophe Seneque. Les Juifs amenerent saint Paul à son tribunal, disant qu'il persuadoit de servir Dieu d'une maniere contraire à la loi. Comme saint Paul ouvroit la bouche pour se défendre, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agissoit de quelque injustice, ou de quelque crime, je vous écouterois ; mais si ce sont des questions de mots & de noms sur votre loi, je m'en rapporte à vous, & n'en veux point être le juge. Il les fit ainsi retirer de son tribunal : & les assistans prirent Sosthene chef de la synagogue, & le frappoient en présence du proconsul, sans qu'il s'en mît en peine.

Act. XVIII. 18.

Num. VI. 18.

Saint Paul aïant demeuré long-tems à Corinthe, dit adieu aux freres, & s'embarqua pour la Syrie, avec Aquilla & Priscilla ; mais avant que de partir, il se coupa les cheveux au port de Cenchrée, à cause d'un vœu de Nazaréen qu'il avoit fait suivant la loi. Ils aborderent à Ephese, où Aquilla & Priscilla demeurerent. Saint Paul ne voulut pas s'y arrêter, quoique les Juifs l'en priassent ; mais il alla à Cesarée de Palestine, puis à Jerusalem, où il salua l'église ; & ensuite il passa à Antioche de Syrie. Après y avoir fait quelque séjour : il parcourut de suite la Galatie, & la Phrygie, affermissant tous les disciples. Il fut reçû

chez les Galates comme un ange de Dieu, comme J. C. même. Ils auroient voulu, s'il eût été possible, s'arracher les yeux pour les lui donner. *Gal. IV. 14.*

Cependant il vint à Ephese un Juif d'Alexandrie nommé Apollos, éloquent, & puissant dans les écritures. Il étoit instruit de la doctrine du Seigneur, & l'enseignoit avec ferveur, & avec soin; mais il ne connoissoit que le baptême de saint Jean. Aquilla & Priscilla l'aïant oüi, s'appliquerent à l'instruire plus exactement: & comme il vouloit passer en Achaïe, ils écrivirent aux freres en sa faveur. Il vint à Corinthe, & servit utilement à confirmer les fideles, & à convaincre les Juifs. *Act. XVIII. 24.*

XLII. Saint Paul à Ephese. *Act. XIX.*

Comme il étoit à Corinthe, saint Paul revint à Ephese après avoir parcouru les parties les plus hautes de l'Asie mineure. Là il trouva quelques disciples, environ au nombre de douze, qui ne connoissoient point le S. Esprit, & n'avoient reçû que le baptême de S. Jean. Il les fit baptiser au nom du Seigneur JESUS, puis il leur imposa les mains, & le S. Esprit vint sur eux, en sorte qu'ils parloient diverses langues, & prophetisoient. On voit encore ici, comme à la conversion de Samarie, deux sacremens distinguez. Le baptême qui est donné par d'autres que par les apôtres, comme par des prêtres, ou des diacres: l'imposition des mains pour recevoir le S. Esprit, c'est-à-dire la confirmation, qui ne peut être donnée que par les apôtres en personne, & par les évêques *Sup. num. 7.*

Act. xix. 8. leurs successeurs. Pendant trois mois saint Paul alloit à la synagogue, & y prêchoit hardiment l'évangile; mais comme il y avoit des Juifs endurcis qui disoient publiquement des paroles injurieuses contre la doctrine du Seigneur: saint Paul les quitta & sépara les chrétiens; & au lieu qu'auparavant il n'enseignoit que les samedis dans la synagogue, depuis il enseigna tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran. Il le fit pendant deux ans: en sorte que tous ceux qui demeuroient en Asie, Juifs & Gentils, eurent connoissance de l'évangile.

Act. xx. 31. Tout le séjour de saint Paul à Ephese, fut d'environ trois ans. Il s'appliquoit jour & nuit à instruire & à exhorter les fideles, avec larmes, en public, & en particulier dans les maisons. Il ne prenoit rien de personne; mais fournissoit par le travail de ses mains, à ce qui étoit necessaire pour lui, & pour ceux qui l'accompagnoient: montrant l'exemple d'un désinteressement parfait. Il souffrit de grandes persécutions de la part des Juifs, qui lui dresserent souvent des embûches:
1. Cor. xv. 32. Act. xix. 11. & combattit contre des hommes plus cruels que les bêtes les plus farouches. En même temps il faisoit de grands miracles. Jusques-là, que les mouchoirs & les ceintures qui l'avoient touché guérissoient les maladies, & chassoient les démons.
Jos. VIII. Antiq. c. 2. p. 257. Orig. tract. 35. in Mat. xxvii. 63. Il y avoit des Juifs qui couroient par le monde, faisant profession de chasser les démons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir

été enseignées par Salomon : on les nommoit exorcistes. De ce nombre étoient sept freres, fils de Sceva pontife : deux desquels s'aviserent de conjurer un possedé par le nom de JESUS, que Paul préchoit. Le malin esprit répondit : Je connois JESUS, & je sçai qui est Paul, mais vous autres, qui êtes vous ? Alors le possedé se jetta sur eux, & étant le plus fort, les maltraita de sorte, qu'ils sortirent de la maison nuds & blessez.

Cette action fut connuë de tous les Juifs & de tous les Gentils qui demeuroient à Ephese, & le nom du Seigneur en fut glorifié. Plusieurs des fideles venoient confesser leurs pechez : exemple remarquable de confession après le baptême. Plusieurs aussi qui avoient étudié des curiositez inutiles, apporterent leurs livres & les brûlerent devant tout le monde. Le prix en fut compté, & on trouva la valeur de cinquante mille dracmes, revenant à plus de quinze mille livres de notre monnoïe. On croit que c'étoit des livres de magie ; car les Ephesiens donnoient des caracteres fameux dans l'antiquité.

15750. livres à huit sols la dracme.

Hesych. Eph. litt. Clem. Alex. 5. Strom.

XLIII.
Mort de Claude Neron empereur.

Jo. xx. Antiq. c. 10. p. 695. B.

L'empereur Claude la treiziéme année de son regne, donna au jeune Agrippa roi des Juifs la tetrarchie de Philippe, & la Batanée, y ajoutant la Traconite, & Abila, qui avoit été la tetrarchie de Lysanias. Mais en même tems il ôta la Calcide à Agrippa, après qu'il en eut joüi quatre années. L'année suivante cinquante-quatriéme de J. C. sous le consulat d'Asinius Marcellus, & d'A-

An. de J. C. 54.

Suet. Claud. n. 44. Dio. lib. 60.

cilius Aviola, mourut l'empereur Claude, empoisonné par sa femme Agrippine : il étoit en sa soixante-quatriéme année, & avoit regné treize ans & huit mois. Neron son fils adoptif, & son gendre, lui succeda. Il étoit fils d'Agrippine, & de Domitius son premier mari, il avoit alors dix-sept ans, & en regna aussi treize & huit mois.

Jos. xx. antiq. c. 5. p. 694. Bell. II. 12. p. 676.

Ce jeune empereur donna au roi Agrippa une partie de la Galilée, lui soumettant Tiberiade & Tarichée. Il lui donna encore Juliade delà le Jourdain, & les quatorze villages d'alentour, laissant le reste de la Judée à Felix gouverneur Romain.

XIV. Epitre aux Galates.

Gal. I. 6.

Peu de tems après le voïage que S. Paul avoit fait en Galatie, il apprit que quelques faux freres y avoient troublé les fideles; en leur prêchant, que la circoncision étoit necessaire, avec tout le reste des ceremonies de la loi mosaïque : ce qu'ils faisoient tant pour plaire aux Juifs, que pour se mettre à couvert de la persécution des Gentils,

Gal. VI. 12.

en passant pour Juifs. Comme S. Paul avoit enseigné le contraire, ils s'efforçoient de diminuer son autorité : en disant, qu'il n'étoit qu'un apôtre du second rang, comme saint Barnabé, choisi & instruit par les premiers apôtres, que J. C. même avoit appellez. Que ces apôtres du premier ordre, comme saint Pierre, saint Jacques & saint Jean, étoient les colomnes de l'église, qui avoient vû le Seigneur sur la terre, & conversé avec lui : qu'ils favorisoient la circoncision, & les prati-

ques

ques de la loi, au lieu que Paul les méprisoit, afin d'attirer les Gentils.

Pour détruire ces calomnies, & ramener les Galates à la saine doctrine, saint Paul leur écrivit une lettre vehemente, où il commence par déclarer qu'il est apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de J. C. & de Dieu le Pere : que c'est J. C. lui-même qui l'a instruit par révélation, sans qu'il ait rien appris des hommes. Qu'après sa conversion miraculeuse, il demeura trois ans sans aller à Jerusalem, ni voir les autres apôtres, encore n'y séjourna-t-il alors que quinze jours, & ne vit que S. Pierre & S. Jacques. Qu'il y revint au bout de quatorze ans, suivant une révélation, & confera avec les mêmes apôtres, & avec saint Jean: mais sans rien apprendre d'eux. Il rapporte ensuite comme il résista en face à S. Pierre, parce qu'en se séparant des Gentils convertis, il sembloit vouloir les obliger à judaïser.

Gal. I. 1.

I. 12. 13. *&c.*

Gal. II.

Sup. n. 33.

Aïant établi pour sa justification ces faits, dont il prend Dieu à témoin : il explique la doctrine. Il dit que l'homme n'est point justifié par la pratique de la loi cérémoniale, mais par la foi en J. C. ensorte que ceux-mêmes qui sont nez Juifs ont besoin de la foi. Car si la loi étoit suffisante pour la justification, J. C. seroit mort en vain. Il prouve la difference de la foi, & des œuvres de la loi, par les effets sensibles du S. Esprit, & le don des miracles qui étoit commun dans cette église, comme dans les autres. Car

I. 20.

II. 15. 16.

III. 2. 5.

dit-il, ce n'est pas par la pratique de la loi que vous avez reçû ces graces, mais par la foi qui vous a été prêchée. Il le prouve par leurs souffrances qui étoient grandes, & ne devoient pas
III. 6. être vaines. Remontant à l'origine de l'alliance de Dieu avec son peuple, il dit qu'Abraham a été justifié par la foi : par conséquent que ceux qui ont la foi sont les vrais enfans d'Abraham, & participent à la benediction qui lui a été promise
III. 16. pour toutes les nations. Que les promesses faites à Abraham, & à son fils en particulier, doivent s'entendre de J. C. & ne doivent pas être annulées par la loi donné si long-tems après : par conséquent l'héritage éternel doit être toujours donné à la foi, suivant la promesse. Il explique l'allegorie de deux enfans d'Abraham, Ismaël né d'une esclave, & fils d'Abraham seulement selon la chair ; Isaac né selon la promesse, & d'une femme libre. Ismaël est la figure de l'ancienne alliance, & de la Jerusalem terrestre. Isaac represente la nouvelle alliance & la Jerusalem celeste, qui est
IV. 22. l'église. La loi n'étoit donc qu'une préparation à la grace, qui devoit venir par la foi. La loi étoit
III. 24. comme un tuteur, ou un pedagogue, pour conduire le peuple de Dieu dans son enfance, & sa
IV. 2. premiere jeunesse, en le tenant sujet aux choses sensibles. Les Grecs nommoient pedagogues les esclaves à qui ils donnoient le soin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les premieres instructions. S. Paul conti-

nuë : Le tems de la foi, & de la grace étant venu,
il n'y a plus de distinction de Juif, ou de gentil, III. 28.
de libre, ou d'esclave, d'homme, ou de femme :
nous sommes tous un en J. C. tous enfans d'A-
braham, & heritiers des promesses. La circonci- V. 6. 14.
sion ne sert plus de rien, mais la foi qui opere par
la charité : car l'amour du prochain renferme tou-
te la loi.

S. Paul exhorte les Galates à demeurer fermes I 8.
dans cette doctrine. Qui que ce soit, dit-il, qui vous
annonce autre chose que ce que je vous ai prêché,
fût-ce moi-même, fût-ce un ange du ciel, qu'il
soit anathême. Il est clair qu'il parle de ce qu'il
leur avoit enseigné de vive voix, puisqu'il ne pa-
roît point qu'il leur eût encore écrit. Et ensui-
te : Je vous dis moi Paul, que si vous recevez la V. 2. 3.
circoncision, J. C. ne vous servira de rien, & je
déclare à quiconque la reçoit, qu'il est obligé à
la pratique de toute la loi. Il les exhorte à vivre V. 16.
selon l'esprit, à conserver l'union, à se supporter & VI. 1. 2.
s'excuser les uns les autres, à être liberaux en-
vers ceux qui les instruisent, & à profiter du
tems pour faire du bien à tous ; mais particulie-
rement aux fideles. Il marque qu'il avoit écrit VI. 11.
cette lettre de sa main, & qu'il portoit sur son VI. 17.
corps les marques de J. C. c'est-à-dire, les cicatri-
ces des coups de fouet, ou des autres blessures
reçûës en diverses occasions. Ce qu'il dit pour
opposer à la circoncision, dont les autres se van-
toient : & pour montrer qu'il auroit pû se glori-

fier en sa chair, avec bien plus de raison. C'est la substance de l'épitre de saint Paul aux Galates.

Act. xix. 21. Etant toujours à Ephese, il se proposa par un mouvement du saint-Esprit, de passer en Macedoine & en Achaïe, retourner à Jerusalem, & ensuite aller à Rome. Il envoïa devant en Macedoine, deux de ceux qui le servoient dans son ministere, Timothée & Eraste, & demeura cependant à Ephese, résolu d'y être jusques à la Pentecôte, parce qu'il y voïoit la porte ouverte pour le progrès de l'évangile, quoiqu'il eût plusieurs adversaires. Ephese étoit une ville d'un grand abord, à cause de la superstition du temple de Diane. C'étoit la capitale de l'Asie mineure, & la résidence du proconsul, il y avoit quantité de philosophes, d'orateurs, & de gens de lettres de toutes sortes. *Philostr. vit. Apoll. lib. 8.*

XLV. Premiere épitre aux Corinthiens. *1. Cor. 1. 11.*

S. Paul apprit alors par quelques Corinthiens de la maison de Chloé, qu'il y avoit des divisions dans leur église : que les uns disoient : Je suis disciple de Paul, d'autres : Je suis disciple d'Apollos, d'autres de Pierre, d'autres de J. C. soit que S. Pierre y eût déja prêché ; car il est certain qu'il travailla à l'établissement de l'église de Corinthe, soit qu'ils l'eussent oüi ailleurs. Ils étoient accoûtumez aux disputes des philosophes divisez en plusieurs sectes, dont chacune prenoit le nom de son auteur, & l'élevoit au-dessus de tous les autres. Ils se piquoient de sagesse & d'éloquence. S. Paul n'usoit, ni de discours étudiez, ni de syl- *Dion. Cor. ap. Eus. II. hist. 25.* *Chrys. argum. in 1. Cor.*

logiſmes réguliers, & n'aſſujettiſſoit pas l'évangile aux loix de la grammaire, ou de la dialectique. Sa prédication étoit principalement appuïée ſur les preuves ſurnaturelles, ſur les propheties, les miracles, & les marques évidentes de l'eſprit de Dieu. Ce n'eſt pas qu'il n'enſeignât la ſageſſe veritable, bien plus haute que la ſageſſe humaine : & que ſes diſcours n'euſſent une force merveilleuſe. Il ſçavoit raiſonner juſte, & emploïer les veritez connuës à ſes auditeurs, pour les mener aux conſéquences inconnuës. Il ſçavoit étendre, ou reſſerrer ſon diſcours, preſſer, encourager, étonner, adoucir, exciter tous les mouvemens convenables ; en un mot il poſſedoit le fonds de la dialectique, & de la réthorique : il ne lui en manquoit que l'écorce. Car au milieu des occupations dont il étoit accablé, il n'avoit pas le loiſir de choiſir, ni d'arranger ſes paroles, & il n'en trouvoit point dans le langage humain, pour exprimer la hauteur de ſes penſées. Ainſi ſon grec n'eſt pas pur : ſouvent le tour de la phraſe eſt hebraïque : ſouvent il néglige la conſtruction du diſcours ; il commence pluſieurs periodes ſans les achever. La ſuite eſt principalement dans les penſées. C'eſt qu'il parloit du cœur, & dictoit rapidement, ſuivant l'impetuoſité de l'eſprit de Dieu ; la lumiere abondante, dont il étoit plein, ne cherchoit qu'à ſortir, & à ſe répandre au-dehors. Tant de veritez qui lui étoient toujours préſentes, & qu'il voïoit extrémement ſimples & unies entr'elles, le preſ-

1. Cor. II.

Aug. lib. I. contr. Creſcon. c. 15. 14. &c. & Doctr. Chriſt. lib. IV. c. 7.

ſoient de tout dire à la fois, & à toute occaſion.
Iren. lib. III. c. 7. Delà viennent tant de parentheſes & de digreſſions dans ſes épitres; tant d'hyperbates & de tranſpoſitions; qui rendent ſon ſtile difficile.
2. Cor. x. 1. D'ailleurs il vivoit dans une extréme pauvreté, & tout ſon exterieur étoit humble & ſimple. Tout cela le rendoit mépriſable aux Grecs, qui n'étoient pas encore bien guéris de la vaine curioſité.

1. Cor. v. Il avoit encore appris qu'un des fideles de Corinthe avoit commis un crime inoüi, même entre les païens, un inceſte avec ſa belle mere, femme de ſon pere. *1. Cor. VI.* Que quelques-uns aïant des affaires enſemble, s'adreſſoient aux Juges païens, & plaidoient devant eux, au lieu de prendre des arbitres chrétiens. Que quelques-uns mêmes faiſoient tort à leurs freres. *1. Cor. XI. 17.* Qu'il y avoit du déſordre dans leurs aſſemblées eccleſiaſtiques: que dans les repas qui accompagnoient la célébration de l'euchariſtie, les riches apportoient de quoi manger abondamment, & n'en faiſoient point de part aux pauvres. *1. Cor. XII.* Que quelques-uns tiroient vanité des dons ſurnaturels qu'ils avoient reçûs, & affectoient de parler des langues inconnuës. *ibid. XV. 12.* Que quelques-uns nioient la réſurrection. Outre ces déſordres dont il étoit informé, *ibid. VII. 8.* l'égliſe de Corinthe lui avoit écrit pour le conſulter ſur pluſieurs articles. Sur la continence & le mariage: ſur les viandes immolées aux idoles.

ibid. I. 1. S. Paul répondant aux Corinthiens, met d'a-

bord avec lui Softhenes, qui par conféquent l'accompagnoit à Ephefe. Il les humilie au fujet de leurs divifions ; & leur montre, que loin d'être favans & fages comme ils s'imaginoient, ils font encore groffiers & charnels ; puifqu'au lieu de s'attacher uniquement à J. C. ils s'attachent à fes miniftres, fe vantant d'être difciples, les uns de Paul, les autres d'Apollos ; & voulant fe rendre Juges des apôtres mêmes. Il les humilie encore au fujet de l'inceftueux ; & dit, que tout abfent qu'il eft, étant préfent en efprit à leur affemblée, il l'a déja jugé, & l'a livré à fatan pour perdre la chair, & fauver l'efprit. Cet abandonnement à fatan, étoit le retranchement de la focieté des fideles : c'eft-à-dire, l'excommunication pour un tems, afin de corriger le coupable : fuivie alors par miracle de quelque maladie, ou de quelqu'autre plaïe fenfible. Il ajoûte : Je vous ai écrit dans ma lettre, foit qu'il parle de cette même lettre, ou de quelqu'autre écrite auparavant, qui ne foit pas venuë jufques à nous : Je vous ai, dit-il, écrit dans ma lettre, de ne vous point mêler avec les impudiques. Je n'ai pas entendu parler des impudiques, des avares, ou des idolâtres de ce monde : autrement il faudroit en fortir. Mais fi un des freres eft noté pour être impudique, ou avare, ou idolâtre, ou médifant, ou yvrogne, ou voleur, de ne pas même manger avec lui : car je ne juge point de ceux du dehors. Ainfi les chrétiens avoient plus d'éloignement

I. II. III. IV.

Tertull. de pudic. c. 13. Hier. in Ezech. XVII. 19. Aug. de fide & op. c. 26 n. 48. Chryf. hic hom. 15.

I. Cor. V. 9. Aug. hom. 30. c. 12.

Id. cont. ep. Parm. lib. III. c. I. 2.

des chrétiens pécheurs ſcandaleux, quand ils étoient jugez & condamnez par l'autorité de l'égliſe, que des païens mêmes. Cette peine étoit
Jo. IX. 22. XVI. 2. dès auparavant en uſage chez les Juifs, & ils chaſſoient des ſynagogues ceux qui avoient commis de grands crimes. Les Eſſeniens, quand ils
Joſ. II. bell. c. 12. p. 787. A. étoient excommuniez, n'oſoient même recevoir à manger de perſonne, pour ne pas violer leurs ſermens, & ſe contentoient de vivre d'herbes: enſorte que quelquefois on les laiſſoit mourir miſerablement.

1. Cor. VI. 7. Saint Paul vient enſuite aux procès, & dit que c'eſt déja un peché d'en avoir entr'eux, qu'il vaudroit mieux ſouffrir quelque injuſtice, & quelque perte, c'eſt-à-dire, que ces differends étoient ſcandaleux pour les païens: parce que les fideles étoient principalement recommandables par la charité qui les uniſſoit. D'ailleurs on ne pouvoit ſe préſenter aux tribunaux des païens, ſans quelque peril d'idolâtrie, ne fût-ce qu'à cauſe des fermens. Saint Paul veut donc, que ſi les chrétiens ont quelque differend pour les affaires temporelles, ils les faſſent juger par des chrétiens: & afin qu'ils ne s'excuſent pas ſur le manque de gens habiles: il dit que les plus mépriſables
VI. 1. Chryſ. ibid. hom. 16. d'entr'eux doivent ſuffire pour de ſi petits interêts. Il eſt clair que ces jugemens ne pouvoient être que de ſimples arbitrages: puiſque toute l'autorité temporelle étoit entre les mains des païens. Or la coutume a duré long-tems dans l'égliſe,

l'église, que les chrétiens ne plaidoient point devant les infideles, & que les évêques étoient les arbitres de tous leurs differends. *Conſt. apoſt. lib. II. c. 45. 46.*

XLVI. Préceptes de continence, &c.

Quant au mariage, ſaint Paul dit aux Corinthiens, que la continence parfaite eſt le meilleur état ; mais que les perſonnes mariées ſe rendront le devoir l'un à l'autre, & ne ſe ſépareront qu'un peu de temps pour la priere, & d'un commun accord. De peur, dit-il, que ſatan ne vous tente, à cauſe de votre incontinence. Car la débauche étoit extrême à Corinthe. L'apôtre ajoute, comme un précepte du Seigneur : qu'il n'eſt permis, ni à la femme de quitter ſon mari, ni au mari de quitter ſa femme : ou qu'ils doivent demeurer ſéparez ſans ſe remarier. Puis il dit, comme de ſon chef : qu'un homme fidele peut demeurer avec une femme infidele, & la femme fidele tout de même, ſi l'infidele y conſent : ſans croire devoir éviter l'infidele comme immonde à la maniere des Juifs : parce qu'il eſt en quelque maniere ſanctifié par ſa femme. Il conſeille à chacun de demeurer en l'état où il étoit, quand il a été appellé au chriſtianiſme, circoncis, ou non : libre, ou eſclave : marié, ou non. *1. Cor. VII.* *1. Cor. VII. 10.* *VII. 12.* *Aug. lib. 2. de pec. mer. c. 26.*

Il conſeille la virginité & la continence à ceux qui ſont libres, plûtôt que le mariage : parce que ceux qui ne ſont point mariez ne ſont occupez que de plaire à Dieu, & de conſerver la ſainteté du corps & de l'eſprit. Au lieu que les perſonnes *1. Cor. VII. 25. 26.*

mariées ſont obligées à prendre ſoin de ſe plaire l'un à l'autre, ſont partagées entre Dieu & le monde, & expoſées à pluſieurs afflictions temporelles. D'ailleurs le temps eſt court, la figure de ce monde paſſe, & il n'eſt permis de s'atta-
vii. 7. cher à rien de ce qui paſſe avec lui. Saint Paul témoigne aſſez qu'il gardoit lui-même la continence, lorſqu'il dit : Je voudrois que vous fuſſiez
vii. 8. tous comme moi : & enſuite : Je dis à ceux qui ne ſont point mariez, & aux veuves : Il leur eſt bon de demeurer en cet état, comme j'y demeure.

On voit ici la force de la prédication de l'évangile : d'avoir pû introduire une ſi haute perfection dans une ville ſi corrompuë. Car il y avoit à Corinthe un temple de Venus, dont dépendoient plus de mille eſclaves proſtituées, que diverſes perſonnes, hommes & femmes avoient données à la déeſſe ; à qui toute la ville étoit dédiée. Il étoit ordinaire de lui voüer de telles offrandes. Ces femmes de Venus étoient emploïées aux occaſions importantes, pour implorer le ſecours de la déeſſe : elles étoient celebrées par des monumens publics, & par les vers des poëtes les plus illuſtres. Elles cauſoient une grande dépenſe aux étrangers : d'où vint le proverbe : Qu'il n'appartenoit pas à tout le monde d'aller à Corinthe. C'étoit donc déja beaucoup, pour des Corinthiens, de les réduire aux bornes de la chaſteté conjugale. Mais S. Paul les mene à la continence parfaite dans la viduité, où le célibat, & juſqu'à

Strabon. lib. VIII. p. 378. D. Athen. lib. XIII p. 573. C.

la virginité. Il s'y trouve un ſeul crime, grand à la verité ; mais il les en humilie tous : toute l'Egliſe s'en afflige, de telle ſorte qu'il eſt enſuite obligé de les conſoler.

Quant aux viandes immolées, il dit : Nous ſçavons que les idoles ne ſont rien, puiſqu'il n'y a viii. 4.
qu'un Dieu : mais quelques-uns par ignorance font viii. 7.
ſcrupule de manger de ces viandes comme immondes. Prenez donc garde, vous qui êtes plus viii. 10.
éclairez, de ne pas ſcandaliſer les foibles, par la liberté que vous vous donneriez de manger des viandes immolées, & de porter les autres à en manger contre leur conſcience. Ainſi quoique les x. 19. 20.
idoles ne ſoient rien, toutefois parce que ce qui leur eſt immolé eſt conſacré aux démons, vous ne devez pas en manger quand vous le connoiſſez pour tel : puiſque vous ne pouvez en même tems participer à la table du Seigneur, c'eſt-à-dire à ſon corps, x. 16.
& à la table des démons. Mangez de tout ce qui x. 25. 26.
ſe vend à la boucherie, ſans vous informer d'où il vient. Si un infidele vous invite, mangez tout ce qui vous ſera ſervi, mais ſi quelqu'un dit : Ceci a été immolé aux idoles : n'en mangez pas, de peur de le ſcandaliſer. Nous ne devons pas ſeulement regarder ce qui nous eſt permis, mais ce qui eſt expedient pour le ſalut des autres.

Il prouve cette maxime par ſon exemple. Je ix.
pourrois, dit-il, me faire donner les choſes neceſſaires à la vie, & me faire ſervir. Je pourrois mener avec moi une femme d'entre nos ſœurs,

Matth. xxvii. 55. Luc. viii. 2. comme font les autres apôtres, & les parens du Seigneur, & Pierre lui-même. Car nous ne sommes pas les seuls, Barnabé & moi, qui n'aïons pas ce pouvoir. Ces femmes suivoient les apôtres pour les servir, comme sainte Magdelene, & les autres dont parle l'évangile, avoient suivi J. C. Deut. xviii. 1. Saint Paul continuë : Ceux qui servent à l'autel, vivent de l'autel, suivant la loi, & le Seigneur a ordonné à ceux qui prêchent l'évangile, de vivre Luc. x. 7. de l'évangile. Mais je n'ai point voulu user de cette liberté, de peur que l'évangile ne fût à quelqu'un occasion de scandale, si nous paroissions chercher quelque récompense temporelle.

1. Cor. ix. 25. Pour montrer que l'on doit s'abstenir de tout pour l'évangile : il se sert de la comparaison des combats solemnels, qui se faisoient en l'honneur Strab. lib. 8. p. 380. C. des faux dieux. Entre les quatre plus celebres étoient ceux de l'Isthme qui se faisoient près de Corinthe en l'honneur de Neptune, & dont la récompense, c'est-à-dire la marque de la victoire, étoit Horat. art. poët. une couronne d'une espece de persil. Les combats Epist. Enchir. c. 35. étoient la course, la lutte, les coups de poing, le palet. Les athletes, ou combattans, s'y préparoient dès la jeunesse par des exercices conti- Mercur. art. gymn. lib. 1. c. 15. nuels, & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de certaines viandes, & à certaines heures, ils ne buvoient point de vin, & n'avoient point de commerce avec les femmes : leur travail, & leur repos étoit reglé. Tels étoient ces combats dont S. Paul se servoit pour exciter les fideles au

travail, & à la mortification; & il en conclut en disant : Je ne prétens pas courir, ni combattre en vain, mais je châtie mon corps, & le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché les autres, je ne sois réprouvé moi-même. 1. Cor. 11. 26.

Il donne ensuite aux fideles de Corinthe divers reglemens ecclesiastiques, confirmant ce qu'il leur avoit enseigné de vive voix. Il défend aux hommes de prier, ou de prophetiser la tête couverte d'un voile, comme faisoient les Juifs, & plusieurs païens : parce que l'homme est l'image & la gloire de Dieu. Et au contraire il défend aux femmes de prier ou de prophetiser sans être voilée : pour marque de leur sujettion, & à cause des anges, c'est-à-dire des prêtres, & des autres ministres sacrez. Il défend aussi aux hommes de porter les cheveux longs, qui étoit un usage des philosophes, & de ceux que les païens tenoient pour prophetes, ou consacrez aux dieux. Et comme sur ces matieres, de soi indifferentes, on peut avoir divers usages, & raisonner diversement : il conclut par l'autorité, en ces termes : Si quelqu'un semble être contentieux : nous n'avons point cette coûtume, ni l'église de Dieu. 1. Cor. 11. Chrys. hic. homil. 26. init.

Il les blâme du peu de respect qu'ils apportoient à la cêne du Seigneur, c'est-à-dire, à la sainte eucharistie. Comme J. C. l'avoit instituée le soir en soupant, elle en gardoit le nom : & l'usage étoit de l'accompagner d'un souper de viandes ordi- 11. 20. Chrys. hic. hom. 27. init.

naires, que les chrétiens prenoient tous ensemble, avant que de se séparer: chacun y contribuoit selon son pouvoir, & les pauvres y devoient profiter de l'abondance des riches. Car c'étoit un repas de charité, d'où vient qu'on lui donna le nom grec d'Agape. Mais à Corinthe la division des esprits avoit passé jusqu'à ce repas. Chacun apportoit son souper, & le mangeoit à part; en sorte que les riches en avoient trop, & les pauvres manquant du necessaire, recevoient de la confusion. Pour leur faire voir la grandeur de cette irréverence, l'apôtre les rappelle à l'institution de l'eucharistie. D'où il conclut, que quiconque mange ce pain, & boit ce calice indignement, est coupable du corps & du sang du Seigneur: & qu'il faut s'éprouver avant que de le prendre, pour ne pas manger & boire son jugement. Et c'est, dit-il, pour punition de ces pechez, que plusieurs d'entre vous sont malades, & meurent. Ainsi, mes freres, quand vous vous assemblez, attendez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a besoin de manger plus que les autres, il pourra manger chez lui. Je reglerai tout le reste quand je serai venu. Ces dernieres paroles montrent qu'il ne leur écrivoit pas tout: Et on croit qu'elles enferment les principales ceremonies de la consécration, & de la distribution de l'eucharistie, c'est-à-dire, celles qui ont été observées de même maniere dans toute l'église catholique.

Aug. ad Januar. epist. 118. n. 8.

XLVII.
Dons des langues, de prophetie, &c.
1. Cor. XII.

Saint Paul vient ensuite aux effets sensibles du saint Esprit, comme le don des langues, des guérisons miraculeuses, de prophetie : qui dans ces commencemens de l'église étoient répandus si communément sur les fideles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux : en sorte qu'il étoit necessaire de leur donner des regles pour en bien user. Et comme les Corinthiens étoient dans une des villes les plus superstitieuses de la Grece, au milieu des oracles, & des devins : il commence par leur marquer la difference de l'esprit de Dieu, & de l'esprit malin. Les faux prophetes des païens étoient agitez par le démon, qui les faisoit parler malgré eux, leur troublant l'esprit, & les mettant en fureur. L'esprit de Dieu agissoit doucement sur les vrais prophetes, les éclairoit, les rendoit humbles & tranquiles : & leur laissoit la liberté de parler, ou de se taire. Une autre difference est, que l'esprit malin blasphemoit souvent contre J. C. A ces marques on pouvoit discerner les esprits, sans attendre l'évenement des propheties.

Chrysost. hic. homil. 29.

Lib. pastor. mand. 12.

Ici l'apôtre fait le dénombrement des graces surnaturelles, mettant au dernier rang le don des langues, que les Corinthiens estimoient trop. Il montre que tous ces dons viennent de la même source, qui est l'esprit de Dieu : & tendent à une même fin, qui est l'édification de son église. Comme notre corps a plusieurs membres pour differentes fonctions, les unes plus nobles, les

1. Cor. XII. 4.

autres moins, sans qu'ils aïent droit de se mépriser, ou de s'envier les uns les autres: ainsi dans l'église chacun ne doit pas considerer l'excellence du don, que lui, ou un autre possede, mais l'utilité commune. Il va plus loin, & montre que
XIII. tous ces dons sont imparfaits, ne regardant que l'état de la vie présente: bien inferieurs à la charité, & inutiles sans elle. D'où s'ensuit que c'est un étrange desordre d'en prendre occasion d'alterer la charité par la vanité & la jalousie.

XIV. Il exhorte donc les Corinthiens à s'exercer surtout à la charité: & s'ils desirent des dons spirituels; il veut qu'ils recherchent, non les plus merveilleux, par une curiosité puerile; mais les plus utiles. C'est-à-dire le don de prophetie, plûtôt que le don des langues: & le don d'interpreter la langue avec celui de la parler. Car ces dons étoient differens. Tel parloit une langue par miracle, sans l'entendre: & tel autre, par miracle, la sçavoit interpreter. Tous ces dons, quoique distribuez par le saint Esprit comme il vouloit, s'accordoient souvent aux prieres de ceux qui les demandoient: puisque saint Paul leur conseille
XIV. 13. de desirer l'un plûtôt que l'autre, & leur propose la priere comme le moïen de l'obtenir. Il rend raison de ce conseil. Si celui qui a le don de parler une langue, n'a pas le don de l'interpreter, elle ne sert, ni pour son édification ni pour celle des autres: l'esprit de Dieu prie en lui, sans que sa raison y ait de part. Celui qui l'écoute ne peut

peut répondre amen, à sa priere, ne sçachant pas même s'il prie. Le don des langues est alors seulement un prodige, pour étonner les infideles. XIV. 22.
Il peut même les scandaliser. S'ils entrent dans votre assemblée, & vous entendent parler tous diverses langues, ils vous prendront pour des insensez : au contraire, le don de prophetie sert à édifier, à exhorter, à consoler. Un infidele voïant qu'un prophete lui découvre le secret de son cœur, se jettera le visage contre terre, adorera Dieu, & confessera qu'il est veritablement en vous.

S. Paul descend à des réglemens plus particuliers : Quand vous êtes assemblez, dit-il, si chacun de vous est inspiré pour chanter un pseaume, pour enseigner, pour déclarer une révelation, parler une langue, ou l'interpreter : que tout se fasse pour l'édification de l'église. Quant à ceux qui ont le don des langues ; que deux ou trois tout au plus parlent dans chaque assemblée l'un après l'autre ; & que quelqu'un explique. S'il n'y a point d'interprete ; que celui qui a le don de la langue se taise dans l'église, & se contente de la parler en particulier, à Dieu, & à lui-même. Que deux ou trois prophetes parlent l'un après l'autre dans la même assemblée, & que les autres en jugent, de peur qu'il ne s'y mêle quelque faux prophete. Si un de ceux qui sont assis pour écouter reçoit la révelation, que le premier se taise, pour le laisser parler à son tour : car les esprits XIV. 26.

Chrisost. hic homil. 36.

des prophetes leur sont soumis ; & quoiqu'ils ne soient pas inspirez quand ils veulent , ils ne sont pas forcez de parler. Que les femmes se taisent dans l'église; si elles veulent s'instruire de quelque chose , qu'elles le demandent à leurs maris dans leurs maisons. Que tout se fasse avec paix , avec modestie , avec ordre.

Il est évident que ces dons surnaturels étoient bien frequents , puisque l'on avoit besoin de tels réglemens. Et ce n'étoit pas seulement à Corinthe : S. Paul dit , qu'il enseigne la même chose dans toutes les églises. Ainsi s'accomplissoit à la lettre la promesse de J. C. que ceux qui croiroient en lui parleroient des langues nouvelles , guériroient les maladies, & feroient d'autres miracles. On voit aussi combien deslors étoit recommandé l'ordre & la bienséance dans les assemblées de l'église , puisque les prophetes mêmes , & les autres qui avoient des dons miraculeux , étoient soumis à la discipline. Que si l'on observe soigneusement ce que les apôtres nous ont marqué en divers lieux de leurs écrits ; on y trouvera ce qui nous a été depuis expliqué plus distinctement , touchant ces saintes assemblées. Elles se tenoient le dimanche dans quelque salle d'une maison particuliere , & il étoit défendu d'y manquer. On y lisoit les saintes écritures , non seulement l'ancien testament , mais les épitres des apôtres. Les apôtres , ou les docteurs ordonnez par l'imposition de leurs mains , c'est-à-dire , les

xiv. 33. — *Marc. xvi. 17.* — *Act. xx. 7. Heb. x. 25.* — *Coloss. iv. 16.*

évêques & les prêtres, instruisoient & exhortoient le peuple : souvent aussi c'étoit des prophetes inspirez extraordinairement. On chantoit, ou les pseaumes de David, & les autres anciens cantiques ; ou ceux que l'esprit de Dieu dictoit de nouveau. Là étoit la table du Seigneur, l'autel propre aux chrétiens. Là étoit consacrée l'eucharistie, & distribuée aux fideles, & ils faisoient tous ensemble un repas de viandes communes qui étoit l'agape. 1. *Cor.* XI. 21. *Heb.* XIII. 10. 1. *Cor.* XI. 18.

Après tous ces reglemens de discipline, S. Paul vient au dogme de la resurrection, & montre aux Corinthiens que le fondement de toute sa prédication, est la résurrection de J. C. Je vous ai enseigné, dit-il, que J. C. est mort & ressuscité suivant les écritures, & qu'il a apparu à Pierre, puis à tous les onze apôtres : ensuite il a été vû de plus de cinq cens freres tout à la fois, dont plusieurs vivent encore, quelques-uns sont morts : puis il a apparu à Jacques, puis à tous les apôtres : enfin il m'a aussi apparu, à moi, qui suis le dernier de tous, comme un avorton. Que si la résurrection étoit impossible, J. C. ne seroit pas ressuscité, nous serions de faux témoins contre Dieu, notre prédication seroit vaine, & votre foi vaine. Car si nous n'esperions en J. C. que pour cette vie, nous serions les plus miserables de tous les hommes. Pourquoi nous exposerions-nous à toute heure aux perils & à la mort ? Il faudroit dire comme les impies : Beuvons & mangeons, nous 1. *Cor.* XV.

mourrons demain. Et que feroient ceux qui se batisent pour les morts ? Quoique ce fut que ce batême, ou ce bain, il paroît que c'étoit quelque cérémonie pieuse, que l'on croïoit utile aux morts, quand on la faisoit à leur intention.

A la fin de l'épitre, saint Paul recommande les collectes ou quêtes qui se faisoient par tout pour les fideles de Judée. Elles semblent avoir succedé à celles que faisoient les Juifs, à la place des offrandes ordonnées par la loi ; les réduisant en or, que l'on envoïoit tous les ans à Jerusalem de toutes les provinces. L'apôtre donne aux Corinthiens sur ce sujet, la même regle qu'il avoit donnée aux églises de Galatie. Que chacun de vous, dit-il, mette à part chez lui le dimanche ce qu'il voudra ; & que l'on n'attende pas que je sois venu pour faire la quête. Quand je serai present, j'envoïerai ceux que vous aurez approuvez par lettres, pour porter votre charité à Jerusalem ; & si la chose mérite que j'y aille, ils iront avec moi. Ensuite il leur recommande Timothée comme un ministre fidele, & leur marque qu'Appollos n'avoit pû aller à eux. Il leur recommande la maison de Stephanas, de Fortunat, & d'Achaïque qui étoit avec lui à Ephese ; & finit par ces paroles : Les églises d'Asie vous saluent : comme aussi Aquilla & Priscilla avec leur église domestique. C'est chez eux que je loge. Tous les freres vous saluent. Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser. Le salut est de ma

Cicer. pro Flac. n. 28.
1. Cor. XVI.
XVI. 10.
XVI. 19.

main. Si quelqu'un n'aime pas N.S. J. C. qu'il soit anathême. Maran atha. Ces deux derniers mots signifient en Syriaque, Notre Seigneur vient, & contiennent une menace du dernier jugement. Telle est la premiere épitre de S. Paul aux Corinthiens.

XLVIII. Tumulte à Ephese. *Act.* XIX. 23.

Comme il étoit encore à Ephese, après avoir résolu de passer en Macedoine ; il arriva un grand tumulte à l'occasion de l'évangile. Le temple de Diane d'Ephese étoit une des merveilles du monde. Toute l'Asie avoit contribué à le bâtir pendant quatre cens ans. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, large de deux cent vingt, soutenu de cent vingt-sept colonnes de soixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un roi, ornées de sculptures. La charpente du toît étoit de cedre ; les portes de ciprès. On avoit choisi ce bois, parce qu'il se conserve beau plus long-tems. L'idole étoit fort petite. Les uns disoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne ; & que c'étoit toujours la même, quoique le temple eût été rebâti sept fois. Il eût fallu plusieurs volumes, pour décrire les ornemens & les richesses de ce temple. On venoit le voir de fort loin ; & les étrangers étoient curieux d'en emporter des modéles.

Pausf. lib. 7. *pag.* 405. *Strab. lib.* 14. *p.* 640. *Plin. lib.* XVI. *c.* 40. XXXVI. *c.* 14.

Act. XIX. 24.

Un orfévre nommé Demetrius, faisoit de ces petits temples d'argent, & entretenoit un grand nombre d'ouvriers que ce travail enrichissoit. Il les assembla un jour avec les autres du même métier, & leur représenta que Paul détournoit

quantité de gens du service des dieux, non-seulement à Ephese, mais par toute l'Asie : que leur trafic, & même l'honneur de la grande Diane, étoit en danger. Ce discours les anima de colere, & ils commencerent à crier: La grande Diane d'Ephese. Ainsi l'interêt se mêlant à la religion, toute la ville fut émûë : ils coururent au théatre, & y traînerent Gaïus & Aristarque Macedoniens de la suite de S. Paul. On l'empêcha d'y aller lui-même. Et quelques-uns des Asiarques, qui étoient de ses amis, l'envoïerent prier de ne point paroître dans le théatre. Ces Asiarques étoient les plus considerables de la province, qui avoient inspection sur les cérémonies de la religion païenne, & sur les affaires publiques. Les théatres, quoique destinez principalement aux tragédies, & aux comedies, servoient aussi aux assemblées politiques ; & il arrivoit souvent dans ces villes grecques d'Asie, que des artisans, & d'autres gens du menu peuple, faisoient ainsi des assemblées tumultueuses, où ils ne laissoient pas de faire des decrets au nom de toute la ville. Telle fut cette assemblée d'Ephese. Ce n'étoit que confusion, ils crioient sans s'entendre les uns les autres : la plûpart ne sçavoient pourquoi ils étoient venus.

Cic. pro Flac. n. 7.

Alors les Juifs pousserent un nommé Alexandre ensorte qu'il fendit la presse, & fit signe de la main pour demander du silence, voulant parler au peuple, apparemment pour excuser les Juifs, & rejetter la haine sur les Chrétiens. On croit que ce

Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, dont S. Paul se plaint lui-même. Les gentils l'aïant reconnu pour Juif, s'écrierent tous d'une voix : La grande Diane d'Ephese ; & ce cri dura environ deux heures. Enfin le secretaire de la ville aïant appaisé le peuple, dit : Ephesiens, qui ne sçait que cette ville honore la grande Diane fille de Jupiter ? Ces hommes, que l'on a amenez, n'ont commis, ni sacrilege, ni blasphême contre votre déesse. Si Demetrius, & ses compagnons, ont quelque different avec quelqu'un, il y a des proconsuls & des tribunaux, où ils peuvent se pourvoir. Si vous demandez quelqu'autre chose, on pourra la traiter dans une assemblée légitime. Car, pour celle-ci, nous courons hazard d'être accusez de sédition. Par ce discours il congedia l'assemblée : & ainsi Dieu moderoit les esprits les plus échauffez, pour ne pas arrêter le progrès de son évangile. Après que ce tumulte fut appaisé, S. Paul appella les disciples, les exhorta, leur dit adieu, & partit pour Macedoine. *2. Tim. IV. 14.*

XLIX. Apollonius de Tyane à Ephese.

Tandis qu'il travailloit avec tant de succès à détruire l'idolâtrie en Asie & en Grece : Apollonius de Tyane s'efforçoit de la soutenir. Car ce fut en ce tems, & au commencement du regne de Neron, qu'il vint à Ephese. Au retour de son grand voïage des Indes, il fut mal reçû à Antioche, où les sciences grecques n'étoient pas estimées. Il passa en Chipre, & delà en Ionie, & s'arrêta à Ephese. Tout le monde le suivoit, les *Philostr. vita Apoll. l. III. in fin.* *lib. IV. c. 1.*

artiſans mêmes quittoient leurs métiers, l'un admiroit ſa ſcience, l'autre ſa bonne mine, ſon habit, ſa maniere de vivre, les oracles les plus célebres chantoient ſes loüanges. Les villes lui envoïoient des députations pour lui offrir leur amitié, & lui demander conſeil ſur la regle de leur vie, ſur les autels, & les ſtatuës qu'ils vouloient dreſſer. Il regloit tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguoit les Epheſiens en public, & les exhortoit à quitter tout, pour s'appliquer à la philoſophie, & à une vie ſerieuſe. Car Epheſe étoit une ville effeminée, & paſſionnée pour la dance : ce n'étoit que flûtes, que tambours : la pareſſe & la vanité y regnoient.

Un jour comme il leur parloit de la communication des biens, & les exhortoit à ſe nourrir les uns les autres ; il y avoit de petits oiſeaux perchez dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux, en criant comme s'il leur eût apporté une nouvelle. Alors ils commencerent tous enſemble à crier, & s'envolerent avec lui. Apollonius s'arrêta, & dit au peuple : Un garçon qui portoit du bled, a fait un faux pas, & en a répandu une grande partie dans une telle ruë. Cet oiſeau s'y eſt trouvé, & eſt venu avertir les autres de cette bonne fortune. Pluſieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avoit marqué, pour voir ce qui en étoit, & revinrent peu après, en criant, & remplis d'étonnement. Apollonius continuoit cependant d'exhorter

horter le peuple à se communiquer leurs biens par cet exemple des oiseaux. On crut ainsi qu'il entendoit leur langage. Mais il est aisé de juger qu'il avoit remarqué en passant ce bled répandu, & avoit inventé le reste.

Il passa aux autres villes d'Ionie. A Smirme trouvant les citoïens studieux, & curieux des belles connoissances, il les y encouragea, & les exhorta à s'estimer plus eux-mêmes, que leur ville. Elle passoit pour la plus belle qui fût sous le soleil, tant par sa situation sur le bord de la mer, que par l'agrément de ses bâtimens, les galeries, les peintures, l'or dont elle étoit ornée. Alexandre le grand l'avoit bâtie telle qu'elle étoit alors. Les Ephesiens rappellerent Apollonius pour les délivrer d'une peste. Etant arrivé, il les assembla, & leur dit : Prenez courage, je ferai cesser aujourd'hui la maladie. Il les mena tous au theatre, où il y avoit un temple d'Hercule liberateur. Là il apperçût un pauvre vieillard couvert de haillons, & portant une besace, qui demandoit l'aumône. Frappez, dit-il, cet ennemi des dieux : jettez lui le plus de pierres que vous pourrez. Les Ephesiens avoient peine à s'y résoudre : ce miserable leur faisoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante. Mais Apollonius ne cessa point de les presser, qu'ils ne l'eussent assommé & accablé de pierres, en sorte qu'ils en éleverent sur lui un très-grand monceau. Après un peu d'intervale, Apollonius leur dit d'ôter les pier-

Pausan. lib. 7. p. 404.

res, & de voir quel animal ils avoient tué. Aïant découvert la place, ils ne trouvérent qu'un grand chiên: & ne douterent point que le vieillard n'eût été un fantôme, & un mauvais démon. Ils éleverent à la place même une statuë d'Hercule. C'est ainsi qu'Apollonius délivra Ephese de la peste. On croira, si l'on veut, que le démon fit paroître un fantôme pour favoriser son prophete. Mais il est assez vrai-semblable qu'il n'y eut que de la hardiesse & de l'industrie. Qu'en faisant ôter les pierres, il y fit mettre un chien mort; & que l'on ne chercha pas plus avant. Car il est aisé d'imposer à un peuple prévenu.

c. 4. 5. Allant en Grece il s'arrêta à Ilium, & prétendit qu'Achille lui étoit apparu, & lui avoit revelé c. 6. plusieurs secrets de l'Iliade. Puis il vint à Athenes: où d'abord le hierophante refusa de l'initier aux mysteres d'Eleusine, comme un magicien, & un homme qui n'étoit pas pur du commerce avec les démons. Mais Apollonius païa de hardiesse, & voïant les Atheniens fort superstitieux, il leur parla des ceremonies de leur religion. Comment il falloit sacrifier en chaque temple à chacun des dieux; à quelle heure du jour, ou de la nuit, on devoit offrir des sacrifices, des libations, ou des prieres. Il prétendoit sçavoir les raisons mysterieuses des statuës, & de leurs diverses postures. Sur les libations il donnoit ces préceptes importans: qu'il ne falloit point boire dans la coupe dont on les faisoit; mais la garder pure pour les dieux.

Qu'elle devoit avoir des oreilles, & que c'étoit par là qu'il falloit verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folâtre qui étoit présent à ce discours, s'éclata de rire. Mais Apollonius dit, qu'il étoit possedé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir, & pour signe de sa sortie, de renverser une statuë. Ce qu'il fit, & le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe, & la maniere de vivre d'Apollonius. S'il avoit commerce avec les démons, comme les païens même l'en accusoient; on peut bien croire, qu'ils s'entendoient avec lui, pour entrer dans les hommes & en sortir, afin de lui donner crédit; & d'obscurcir les miracles des chrétiens, qui les chassoient tous les jours.

Il reprit les Atheniens de leur maniere de celebrer les baccanales; en ce qu'au lieu des spectacles reglez, ce n'étoit par toute la ville que danses effeminées: où les uns étoient habillez en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en représentant les poësies d'Orphée. Il les rappelloit au courage & à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spectacles des gladiateurs qui se donnoient à Athenes. Il visita tous les temples de la Grece qui étoient fameux par les oracles, & tous les lieux où se faisoient les combats consacrez aux dieux. Etant à l'Isthme de Corinthe, il dit: Cette langue de terre sera coupée, ou plûtôt ne le sera pas.

Suet. Ner. c. 15 Ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Neron, qui commença à la faire couper, & n'acheva point. Mais il étoit difficile qu'une telle prophetie ne s'accomplît. Enfin Apollonius vint à Rome après avoir parcouru toute la Grece.

L.
Saint Paul en Macedoine. Seconde épitre aux Corinthiens.

Cependant saint Paul étant parti d'Ephese, alloit en Macedoine. Etant venu à Troade, & y trouvant la porte ouverte pour l'évangile, il n'y eut point de repos, parce qu'il n'y rencontra point *2. Cor. II. 12.* Tite son disciple. Il passa le détroit de l'Hellespont, *Act. XX 2.* vint en Macedoine, la parcourut, & ex- *2. Cor. VII. 16.* horta les freres par plusieurs discours. Tite l'y vint trouver, & le consola par les bonnes nouvelles qu'il lui apporta de Corinthe : lui racontant combien les fideles avoient été touchez de sa lettre précedente, le regret qu'ils avoient de son absence, *2. Cor. IX. 2.* leurs larmes, leur zéle pour se contenter. Il lui dit encore, que dès l'année précedente l'Achaïe étoit *3.* prête à fournir sa contribution pour les fideles de Judée : & l'apôtre se servit de cet exemple pour exciter les Macedoniens, quoique déja disposez à contribuer abondamment à proportion de leur pauvreté.

Saint Paul étant ainsi instruit de l'effet de sa premiere épitre aux Corinthiens, leur en écrivit une seconde adressée en son nom, & au nom de Ti- *2. Cor. I. 1.* mothée, à l'église de Corinthe, & aux fideles de *ibid. I. 8.* toute l'Achaïe. Il leur marque d'abord qu'il a souffert en Asie une persécution extrême, & au dessus de ses forces, jusqu'à desirer la mort. Ce

qui semble marquer quelque tentation plus violente, que la sédition de Demetrius. Il ajoute, que *ibid. 15.*
s'il a changé le dessein qu'il avoit de les aller voir, comme il leur avoit promis par la lettre précedente: ce n'est, ni par legereté, ni par une conduite humaine: mais pour les épargner, & pour *ibid. 23. II. 1. 2.*
s'épargner la douleur de traiter severement ceux *VII. 9. XII. 20.*
qui ne s'étoient pas encore corrigez de leurs pe- *XIII. 10.*
chez, & de voir les autres dans l'affliction extrême *2. Cor. II. 6.*
où ils étoient du crime de l'incestueux. C'est pourquoi jugeant qu'il étoit assez puni, par la correction que l'église de Corinthe lui avoit faite, & la douleur qu'elle avoit témoignée de son crime: il *8.*
les prie de lui pardonner, & de le recevoir à la paix, & leur demande cette indulgence comme une preuve de leur obéïssance. Il en rend raison. De peur que le coupable ne soit accablé d'une tris- *7.*
tesse excessive; & que nous ne nous laissions surprendre aux artifices du démon, en poussant ce miserable au desespoir. Suivant ces maximes, les *11.*
pasteurs ont souvent usé d'indulgence envers les pecheurs, touchez de la ferveur de leur contrition, ou de quelqu'autre raison importante.

Saint Paul emploïe la plus grande partie de cette épitre à relever son ministere, & à montrer combien sa conduite est au-dessus de celle des faux apôtres, qui abusoient de la crédulité & de la pieté des fideles. Ils les traitoient d'une maniere dure & insolente, exerçoient sur eux un empire *XIII. 13. XI. 20.*
absolu, comme sur des esclaves: les pilloient &

les mangeoient, en exigeant de grosses rétributions : & les chrétiens souffroient tout avec patience, les prenant pour de vrais ministres de J.C.
XI 22. Ils se vantoient d'être Israëlites, & de la race d'A-
Tit. I. 10. braham. Car les Juifs étoient les pires de ces faux docteurs. Ils faisoient valoir leurs travaux & leurs
2. Cor. X. 12. 13. souffrances pour l'évangile, & cherchoient à s'élever en abbaissant les autres. Ils méprisoient saint
X. 1. 10. Paul, comme parlant grossierement, & disoient ; Ses lettres, à la verité, ont de la force, & il cherche à vous étonner par là : mais sa présence, & son discours, n'ont rien que de bas & de méprisable. Ils le traitoient comme si sa conduite eût été purement humaine.

II. 15. III. 4. Se trouvant donc obligé à se recommander & à se loüer lui-même : il commence par leur faire remarquer la sincerité parfaite de son procedé : prenant leur conscience à témoin de la droiture de sa conduite, & des effets qu'ils ont sentis de sa prédication. Il montre l'excellence de son ministere par l'avantage de la nouvelle alliance, écrite dans les cœurs par le saint Esprit ; au-dessus de l'ancienne, écrite sur des tables de pierre : & il nomme le ministere de Moïse, un ministere de
III. 7. 9. condamnation & de mort ; parce que la loi, sans
V. 18. la grace, ne rendoit les hommes que plus coupables. Il dit que les apôtres sont les ambassadeurs que Dieu a envoïez pour lui reconcilier le monde par Jesus-Christ. Mais il ménage tellement ce qu'il dit de grand de lui-même, qu'aussi-tôt il

le corrige, & rapporte tout à Dieu. Faisant une opposition continuelle de la foiblesse humaine qui est en lui & dans les autres apôtres, & de la vertu divine qui s'y déclare : en sorte que leurs souffrances représentent la mort de J. C. & leurs operations surnaturelles, avec les effets qu'elles produisent dans les fideles, font paroître sa vie glorieuse & celeste. IV. 7. IV. 10. 11. 12. 2. L 3. 4.

Ce dont il se vante le plus, c'est de ses souffrances. Encore traite-t'il ce discours de folie & d'extravagance, & n'y vient que par pure necessité. Il dit que les apôtres souffroient tout pour ne choquer personne, & ne donner aucun prétexte de blâmer leur ministere, qu'ils gardoient une égalité parfaite dans les mauvais & les bons traitemens, & dans toutes sortes d'états. Venant à ses souffrances en particulier, il dit qu'il a été souvent en prison, souvent battu, souvent en peril de mort. Que les Juifs lui ont donné par cinq fois trente-neuf coups. C'étoit leur maniere de foüetter. La loi défendoit de donner aux coupables plus de quarante coups. De peur d'exceder par mégarde, ils en donnoient un de moins ; & frappoient le patient depuis la ceinture en haut, avec un foüet composé de quatre courroïes. Saint Paul ajoute, qu'il a été trois fois battu de verges ; c'est-à-dire par les licteurs des magistrats Romains, qui délioient leurs faisseaux & donnoient plusieurs coups avec les baguettes. Il fut ainsi traité à Philippi. Il ajoute, qu'il a été lapidé une fois, c'é- XI. 1. 16. VI. 3. 4. XI. 24. *Deut.* XXV. 3. *Thalm. Maccoth*, c. 3. n. 10. 13. *Act.* XVI. 22. *Act.* XIV. 18.

toit à Lystres, par ceux qui avoient voulu l'adorer. Qu'il a fait naufrage trois fois, & a passé un jour, & une nuit dans la haute mer: se sauvant à la nage, comme il est à croire. Puis il marque en general les divers perils qu'il avoit courus sur les rivieres, dans les villes, dans la solitude, de la part des voleurs, des gentils, des faux freres. Il ajoute le travail, la fatigue, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes volontaires, le froid, la nudité: & par dessus tout, comme le plus grand de tous ses travaux, son application continuelle au gouvernement de toutes les églises.

Chrys. hic homil. 25.

2. Cor. 12.

Enfin il vient aux révélations, & particulierement à celle qu'il avoit euë quatorze ans auparavant: & toutefois après tant d'excuses il ne peut encore se résoudre à se nommer: & ne parle qu'en tierce personne; & aussi-tôt pour s'humilier il revient à ses foiblesses, & dit: De peur que la grandeur des révelations ne m'éleve, un éguillon de ma chair m'a été donné, un ange de satan, qui me donne des soufflets: par où il signifie, ou les adversaires qui le persécutoient, ou quelque incommodité corporelle, ou une tentation violente, soit d'orgueil, soit de quelqu'autre vice. Car la chair signifie les hommes charnels, & en general tous les effets de la concupiscence. Il ajoute: J'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer, & il m'a dit: Ma grace te suffit: car ma puissance éclate plus dans la foiblesse de la créature. C'est ainsi que saint Paul se loue malgré lui, pour

Tertull. de pudic. c. 13.
Chrysost. hic hom. 26.

pour fortifier les Corinthiens contre les artifices des faux apôtres.

Il s'excuse d'une chose ; c'est de les avoir instruit gratuitement. Ce qu'il ne fait point par ironie. Mais les fideles étoient alors si charitables, & si reconnoissans envers ceux qui les instruisoient, qu'ils étoient affligez si l'on ne recevoit rien d'eux, & disposez à s'en offenser comme d'une marque de mépris ou d'indignation. Saint Paul s'en justifie donc serieusement ; & montre que ce n'est pas manque d'affection, mais pour ne donner aucun prétexte de gloire à quelques-uns des faux apôtres, qui affectoient de se distinguer en ne prenant rien. Et puis, dit-il, je ne cherche pas vos biens, mais vous-mêmes. Après s'être ainsi excusé & recommandé, il les avertit que tout ce discours ne tend qu'à leur édification, afin qu'ils se corrigent des défauts qu'il leur a reprochez par sa premiere lettre : des disputes, des jalousies, des animositez, des divisions, des médisances, des murmures, de l'enflûre, de la sédition ; & que ceux qui avoient auparavant commis des pechez d'impureté, en fassent pénitence. Car, dit-il, je viendrai à vous pour la troisiéme fois. On ne voit point quelle a été la seconde : si ce n'est qu'au premier voïage il fût allé de Corinthe à quelque ville voisine, & revenu à Corinthe. Il ajoûte, qu'il entendra les témoins, & jugera dans les formes ; & qu'il n'usera plus d'indulgence. Mais aussi-tôt il prie Dieu de n'être

xi. 7. xii. 13.
xi. 12.
xii. 14.
xii. 19.
xiii. 1.
xiii. 7. 10.

point obligé à leur faire de mal, ni à user durement de la puissance qu'il a reçûë pour l'édification, & non pour la destruction. C'est ainsi que la charité ingenieuse de saint Paul lui fait mêler la douceur à sa severité, & l'humilité à la hardiesse, dans la seconde épitre aux Corinthiens.

L I. Epitre aux Romains. *Act.* xx. 3.

Après avoir parcouru la Macedoine, il passa en Grece, & y demeura trois mois. Il vint à Corinthe pour la troisiéme fois, suivant sa promesse. Comme il étoit prêt à en partir pour retourner à Jerusalem, il écrivit aux Romains; c'est-à-dire, principalement aux gentils convertis; car il y en avoit déja un grand nombre, soit que saint Pierre ou d'autres, les eussent instruits. Leur foi étoit celebre par tout le monde: par tout on parloit de leur science, de leur charité, de leur obéissance. L'église de Rome étoit mêlée de plusieurs Juifs, sans compter ceux qui n'étoient pas convertis; & il y avoit de fréquentes disputes entr'eux & les Grecs, c'est-à-dire les gentils. Les Juifs trouvoient mauvais qu'on les admît à la grace de l'évangile, sans les obliger à la circoncision, ni aux observances légales. Car ils les regardoient toujours comme des nations immondes; se glorifiant au contraire d'être la nation choisie, à qui Dieu avoit promis son Christ, & donné sa loi. Il leur sembloit donc que la grace de l'évangile leur étoit dûë, à cause des promesses de Dieu, & de leurs bonnes œuvres; & ils ne comprenoient pas qu'ils eussent besoin d'un rédem-

Rom. xv. 25.

Orig. praef. in Rom. Theod. in Rom. 1. *Hier. praef. lib.* 1. *in Gal. Rom.* 1. 8. xv. 14. xvi. 19.

Aug. expos. in ho. inst.

pteur pour les délivrer de leurs pechez. Car ils ne connoissoient point d'autre justice, que la pratique des œuvres exterieures marquées par la loi: ils croïoient être sans peché, pourvû qu'ils l'eussent ainsi accompli; & ils croïoient la pouvoir accomplir par leurs propres forces. Ainsi ils ne connoissoient la necessité ni de la pénitence, ni de la confiance au médiateur. Tels étoient les Juifs charnels.

Les Grecs au contraire, c'est-à-dire les gentils, se glorifioient de la philosophie, qui leur avoit fait connoître & pratiquer la plûpart des préceptes de la morale, sans le secours de la revelation & de la loi; & méprisoient les Juifs, qui après avoir reçû de Dieu tant de graces, lui avoient été tant de fois rebelles, & enfin avoient rejetté & crucifié le Christ. S. Paul travaille dans l'épitre aux Romains à humilier les uns & les autres. D'abord il humilie les Grecs, c'est-à-dire les païens les plus sages, & les philosophes: montrant que les lumieres dont ils se vantoient n'ont servi qu'à les rendre plus coupables. Ils ont, dit-il, retenu la verité de Dieu captive injustement. Car le connoissant par les merveilles de ses ouvrages, ils ne l'ont point glorifié, ni fait connoître aux peuples ce qu'ils en connoissoient. Socrate, par exemple, avoit une haute idée de la divinité: mais étant accusé de ne pas adorer les dieux d'Athenes, il l'a nié, & ses disciples ont pris soin de l'en justifier. Les sages du monde,

Rom. I. 18.

Plato apolog. Socr. Xenoph. lib. I. mem. init.

Rom. 1. 21. ajoute saint Paul, n'aïant pas rendu gloire à Dieu, à cause des connoissances qu'il leur avoit données, & s'étant arrêtez à leurs pensées, comme si elles fussent venuës d'eux-mêmes ; ils sont tombez dans l'aveuglement & l'égarement d'esprit, qui les a jettez dans l'idolatrie. Ce qui semble convenir particulierement aux sages des Egyptiens, dont les Grecs avoient pris la plûpart de leurs
1. 24. superstitions. En punition de ces crimes, Dieu les a livrez à leurs propres passions, qui leur ont fait commettre des infamies abominables, & abuser de leurs corps par toutes sortes d'impudicitez. Ce qui étoit commun à tous les idolâtres ; & se voit
Rom. 1. 29. particulierement dans les discours de Socrate, & de ses disciples. Ce renversement de raison & ce déréglement du cœur, même dans les plus sages, a attiré tous les vices dont l'apôtre fait ici le dénombrement ; & il ne dit rien qui ne fût alors commun à Rome, & dans la cour de Neron ; telle que Tacite l'a décrit. Cependant la lumiere naturelle de la raison n'étoit pas éteinte
11. 1. dans ces païens si corrompus, quand il s'agissoit de juger les actions des autres, en qui ils condamnoient tous les vices ausquels eux-mêmes étoient sujets ; sur-tout les philosophes, qui s'établissoient juges des mœurs.

L'apôtre vient ensuite aux Juifs, & les humilie en décrivant leur orgueil. Ils s'attachoient à leur
11. 17. nom de Juifs, ou d'Israëlites ; ils se reposoient sur leur loi ; & ne s'en servoient pas pour la prati-

quer, mais pour l'admirer & la loüer ; méprisant ceux qui n'avoient pas de si belles connoissances. Ils se glorifioient en Dieu, d'une gloire humaine, qui ne se rapportoit pas à lui, mais à eux ; pour dire qu'il étoient son peuple choisi & bien-aimé : au contraire, ils le deshonoroient en violant sa loi, qu'ils élevoient si haut par leurs paroles. Les Juifs n'avoient donc aucun avantage III. 9.
sur les gentils du côté du merite : ils n'étoient pas plus dignes de la grace de l'évangile ; puisque tous Juifs & gentils étoient égalment enveloppez dans le peché ; & que tous sans distinction, avoient III. 23. 24.
besoin de la puissance de Dieu, pour être justifiez gratuitement par sa grace, en vertu de leur foi en J. C. Il explique comment la foi seule IV. 4. 5.
est le principe de la justification, sans que Dieu ait égard aux œuvres précedentes ; puisqu'autrement ce seroit une récompense, & non pas une grace.

Puis il revient à ce qui réünit les Juifs & les Gentils dans la même église. Ce ne sont pas seu- IV. 11. 12.
lement les enfans d'Abraham, selon la chair, ni ceux qui sont circoncis comme lui, qui sont sauvez : mais les enfans de la promesse, & les imi- IX. 8.
tateurs de sa foi. Donc les Juifs ne doivent pas mépriser les gentils. Les gentils, non plus, ne doivent pas mépriser les Juifs, quoique le gros de la nation soit réprouvé : parce que cette nation XI. 18. 19.
est la racine & le tronc sur lequel l'église des gentils est entée : ensorte qu'elles ne sont qu'une

miers. Il donne la même regle pour l'observation des jours : c'est-à-dire, les jeûnes, les premiers jours des mois, & les autres fêtes des Juifs. Parce que ces œuvres étoient indifferentes d'elles-mêmes, & que tous avoient également bonne intention : les uns croïoient honorer Dieu en observant sa loi à la lettre, les autres croïoient l'honorer davantage en usant de la liberté de l'évangile. Les regles générales sont, de conserver la charité, & ne jamais agir contre notre conscience. xiv. 23.

S. Paul dit ensuite, qu'il a prêché l'évangile depuis Jerusalem, tout autour de la mer, jusques en Illyrie, sans avoir bâti sur le fondement d'autrui, mais l'annonçant principalement à ceux qui n'en avoient point oüi parler ; & qu'il desire depuis long-tems d'aller à Rome, mais qu'il en a été empêché jusques alors. Maintenant, dit-il, je m'en vais à Jerusalem pour le service des saints. Car la Macedoine & l'Achaïe ont trouvé bon d'y contribuer pour les pauvres d'entre les fideles qui y sont. Et c'est leur devoir Car si les gentils participent à leurs graces spirituelles, ils doivent aussi leur fournir les secours temporels. Quand donc je leur aurai remis ce secours, j'irai chez vous pour passer en Espagne. Je vous prie de m'aider de vos prieres, afin que je sois délivré des infideles de Judée ; & que mon service soit une offrande agreable aux saints de Jerusalem. C'est ainsi que cet apôtre regardoit l'aumône comme

un tribut & un sacrifice ; & il songeoit plus à contenter le cœur des pauvres, qu'à soulager leur necessité.

Rom. xvi. Il recommande aux Romains Phebé diaconesse de l'église de Cencrée près de Corinthe, qui alloit à Rome, & les prie de la recevoir & de l'assister dans ses affaires. Il les prie de saluer Prisca, ou Priscilla, & son mari Aquilla, qui par consequent étoient retournez à Rome. Ils ont exposé leurs têtes, dit-il, pour me sauver la vie. Il saluë aussi leur église domestique ; par où il montre que l'on s'assembloit chez eux à Rome, comme à Corinthe chez Caïus. Il saluë encore Epenetus, les prémices de J. C. en Asie : Marie, qui avoit beaucoup travaillé à Rome : Andronic & Junia, qu'il nomme ses parens, qui ont été, dit-il, en prison avec moi, qui étoient chrétiens devant moi, & sont illustres entre les apôtres. Car on donnoit le nom d'apôtres à plusieurs, outre les douze : apparemment à ceux qui avoient annoncé l'évangile les premiers, en quelque lieu. Il ajoûte Ampliat, Urbain, Stachys, Apellés, & donne à chacun son éloge. Il saluë aussi ceux de la maison d'Aristobule : Herodion, qu'il nomme son parent ; & les chrétiens de la maison de Narcisse. Ils pouvoient être connus, pour avoir été de la famille de Narcisse le fameux affranchi de l'empereur Claude, qu'Agrippine fit mourir au commencement du regne de Neron. L'apôtre saluë encore Tryphena, Tryphosa, & Perside : & louë

[Margin notes: Rom. xvi. 23. — Eus. l. hist. c. 12. — Tacite. 13. annal. init.]

ces

ces trois femmes, & leurs travaux, pour le Seigneur. Il saluë Asyncrite, Phlegon, Hermas, Patrobas, Hermes, & les freres qui étoient avec eux. Il saluë Philologue & Julia, Nerée & sa sœur, & Olympiade, & tous les fideles qui étoient avec eux. Voilà les chrétiens de Rome, à qui S. Paul se recommande en particulier: & on peut croire que c'étoient les plus saints & les plus illustres de cette église. Leurs noms grecs font voir que la plûpart étoient venus de Grece & d'Orient. Le plus remarquable de tous, est Hermas, à qui les anciens attribuent le livre du pasteur. Saint Paul nomme aussi dans l'épitre aux Romains, quelques-uns de ceux qui étoient avec lui. Timothée, dit-il, le compagnon de mes travaux, vous saluë, & Lucius, & Jason, & Sosipater mes parens. Ce Lucius peut bien être saint Luc l'Evangeliste: car il étoit avec saint Paul. Tertius qui avoit écrit la lettre, met aussi son salut. Ensuite est nommé Gaïus hôte de saint Paul & de toute l'église: c'est-à-dire, qui prêtoit sa maison pour les assemblées. Puis Eraste trésorier de la ville de Corinthe, & Quartus.

Euf. III. hist. c. 3. Hier. de Script. Rom. XVI. 21. Orig. in Rom. XVI. l. 10.

Rom. XVI. 21.

LII. Suite des voiages de saint Paul. Troade, Milet. *Act. XX 3.*

Saint Paul après avoir demeuré trois mois en Grece, vouloit s'embarquer pour passer en Syrie, mais les Juifs lui dresserent des embûches, qui l'obligerent à retourner par la Macedoine. Il fut accompagné par Sopater de Berée fils de Pyrrus, par Aristarque & Second, tous deux de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, Timothée, Tychique & Trophyme d'Asie. Ceux-là passe-

rent devant, & attendirent à Troade. Saint Paul s'embarqua à Philippi, après les jours des azimes, aïant saint Luc avec lui. Ils vinrent en cinq jours à Troade, où ils trouverent Sopater, & les autres qui les attendoient, & y demeurerent sept jours. Le dimanche, les fideles étant assemblez pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour la celebration de l'eucharistie, saint Paul commença à leur parler, & poussa son discours jusqu'à minuit. Ils étoient dans une salle à manger à un troisiéme étage, où grand nombre de lampes étoient allumées, & les fenêtres ouvertes, comme en païs chaud. Un jeune homme, nommé Eutychus, s'étant assis sur une fenêtre, s'endormit profondement, & tomba dehors, en sorte qu'il fut levé mort. Saint Paul descendit, & le ressuscita : puis étant remonté, il fit la fraction du pain, & mangea ; & après les avoir entretenus jusqu'au jour, il partit. On voit ici qu'ils celebroient déja l'Eucharistie à jeun ; & ne faisoient pas de difficulté, en cas de besoin, de passer le dimanche entier sans manger.

Aug. ep. 86. ad Casul. c. 12. n. 26.

Aug. ibid.

Saint Paul étant parti de Troade, alla par terre à Asson, où il s'embarqua avec saint Luc & ses autres compagnons, qui s'y étoient rendus par mer. De-là ils passerent à Mitylene dans l'isle de Lesbos : le lendemain à l'isle de Chio : le jour suivant à celle de Samos, & le troisiéme à Milet en la terre ferme. C'étoit, après Ephese, la ville la plus considerable d'Asie. Saint Paul passa tout exprès

Strab. lib. 14.

devant Ephese, sans s'y arrêter ; de peur d'y être retenu par les freres : car il se pressoit d'arriver à Jerusalem pour y être le jour de la pentecôte, à cause du grand concours du peuple qui y viendroit pour la fête. De Milet il envoïa à Ephese, & assembla les prêtres & les évêques des églises voisines. Il leur représenta combien il avoit travaillé, & souffert pour les églises d'Asie, le soin qu'il avoit pris de les instruire en public & en particulier, l'exemple qu'il leur avoit donné d'être parfaitement désinteressez, jusqu'à subsister du travail de leurs mains. Il leur déclara qu'il ne les reverroit plus, & que le saint Esprit l'avertissoit de tous côtez, que des chaînes & des afflictions l'attendoient à Jerusalem. Après leur avoir parlé, il se mit à genoux, quoique ce fût le tems pascal, & pria avec eux. Ils fondoient en larmes, & se jettant à son cou ; ils le baisoient : & le conduisirent ainsi jusqu'au vaisseau.

Chrys. hic homil. 43. in Act.

Iren. III. c. 14.

Act. xx. 36.

De Milet, S. Paul avec S. Luc, & ses compagnons, passa à l'isle de Cos, le lendemain à l'isle de Rhodes, puis à Patare dans la terre ferme en Lycie. Là ils trouverent un vaisseau qui passoit en Phenicie, & s'y embarquerent. Etant à la hauteur de l'isle de Chypre, ils la laisserent à gauche, & allerent moüiller à Tyr, où le vaisseau devoit laisser sa charge. Ils y demeurerent sept jours avec les chrétiens : qui disoient à Paul en esprit de prophetie, qu'il n'allât point à Jerusalem. Il ne laissa pas de partir. Ils le conduisirent tous avec

Act. xxi.

leurs femmes & leurs enfans, jusques hors la ville; & s'étant mis à genoux sur le rivage, ils prierent avant que de se séparer.

De Tyr saint Paul fit le reste du voïage par terre. Il alla d'abord à Ptolemaïde, où il demeura un jour chez les freres avec saint Luc & sa compagnie. Ils partirent le lendemain, & vinrent à Cesarée; où ils logerent chez saint Philippe, l'un des sept diacres, qui étoit évangeliste, c'est à-dire, chargé d'annoncer l'évangile. Il avoit quatre filles vierges & prophetesses. Saint Paul demeura quelques jours chez lui: & cependant le prophete Agab étant venu de Judée, prit la ceinture de saint Paul, & s'en lia les pieds & les mains, disant de la part du saint Esprit: Les Juifs lieront ainsi à Jerusalem celui à qui appartient cette ceinture, & le livreront entre les mains des gentils. Saint Luc & les autres disciples vouloient empêcher saint Paul d'aller à Jerusalem; mais ils ne purent le persuader. Ils se mirent donc en chemin; & quelques disciples de Cesarée se joignirent à eux, amenant celui qui devoit les loger à Jerusalem. C'étoit un ancien disciple du nombre des soixante-douze, nommé Mnason, de l'isle de Chipre. Ils arriverent à Jerusalem assez tôt pour y celebrer la pentecôte, suivant le projet de saint Paul.

2. Tim. IV. 5.

Chrys. hom. 45. in Act. XXI. 14.

LIII. Saint Paul à Jerusalem, & sa prise. *Act. XXI, 18.*

Le lendemain de leur arrivée, ils allerent chez S. Jacques l'apôtre évêque de Jerusalem, où tous les prêtres s'assemblerent. Saint Paul leur raconta en détail ce que Dieu avoit fait chez les gentils

par son ministere. Ils en louerent Dieu, & lui dirent: Vous voïez, mon frere, combien il y a de milliers de Juifs convertis. Ils sont tous zelez pour la loi, & ont oüi dire que vous enseignez aux Juifs répandus entre les gentils, de la quitter entierement, & de ne point circoncire leurs enfans. Ils sçavent votre arrivée. Voici donc ce que nous vous conseillons. Nous avons quatre hommes qui ont accompli leur vœu de Nazaréens, preparez-vous pour sacrifier avec eux, afin que tous sçachent que ce qu'ils ont oüi dire de vous est faux, & que vous observez la loi comme les autres. Quant aux gentils convertis, nous nous en tenons à ce que nous leur en avons écrit: de s'abstenir de l'idolatrie, des viandes immolées & étouffées, du sang & de la fornication. Saint Paul suivit ce conseil; il se purifia, & entra le lendemain dans le temple avec les Nazaréens, déclara l'accomplissement de leur vœu, & assista aux sacrifices qui furent offerts par chacun d'eux.

La ceremonie de la purification des Nazaréens duroit sept jours. Ils alloient finir, quand les Juifs d'Asie voïant saint Paul dans le temple, mirent la main sur lui, & exciterent tout le peuple, en criant: Au secours. Voici cet homme qui prêche par tout contre le peuple, la loi & le temple; & qui l'a même profané, y faisant entrer des gentils. Ils avoient vû Trophime d'Ephese dans Jerusalem avec saint Paul, & croïoient qu'il

Num. VI. 9.
Act. XXI. 27.

l'eût fait entrer au temple. Le concours du peuple fut grand. On tira ſaint Paul hors du temple, dont on ferma auſſi-tôt les portes. Le tribun de la cohorte Romaine qui faiſoit garde auprès du temple, averti que toute la ville étoit en tumulte, accourut avec des ſoldats & des centurions. Quand les Juifs le virent, ils ceſſerent de battre ſaint Paul, qu'ils alloient tuer.

Joſ. xv. Antiq. c. 14. p. 541. C. & vi. Bell. c. 15. p. 917. D.

Le tribun le fit d'abord charger de deux chaînes : & ne pouvant ſçavoir de quoi il s'agiſſoit, à cauſe du tumulte & des voix confuſes : il le fit mener à la citadelle, c'eſt-à-dire à la forteresse Antonia, qui étoit à Jeruſalem le logement de la garniſon Romaine. Elle joignoit le temple, au coin du ſeptentrion au couchant : & l'on y montoit par pluſieurs degrez. Les princes Aſſamonéens l'avoient bâtie, & nommée Baris : mais Herode la réparant lui avoit changé de nom en l'honneur de Marc Antoine. Au dedans elle avoit la magnificence d'un palais, & les commoditez d'une ville : au dehors elle étoit fortifiée & flanquée de quatre tours. Par ſa hauteur elle commandoit le temple, comme le temple commandoit la ville. En y arrivant, les ſoldats portoient ſaint Paul ſur les degrez, tant la foule du peuple étoit grande. Il demanda au tribun : Puis-je vous parler ? Le tribun lui demanda s'il ſçavoit le grec. Car c'étoit la langue commune des orientaux, avec les Romains. Puis il lui dit : N'es-tu pas cet Egyptien qui as excité du tu-

multe ces jours passez, & as mené au désert quatre mille Sicaires.

LIV. Séditions en Judée. Sicaires.

Jos. xx. Antiq. c. 6. 11. Bell. c. 22. p. 796. E.

En effet peu de temps auparavant un imposteur venu d'Egypte à Jerusalem, & faisant le prophete, persuada au peuple de le suivre au mont des olives, à un quart de lieuë de la ville, où ils devoient en voir tomber les murailles à son commandement : en sorte qu'ils entreroient par les breches. Felix gouverneur de Judée, l'aïant appris, fit armer de la cavalerie & de l'infanterie, & marcha à leur tête contre ce peuple, que l'Egyptien avoit séduit. Il y en eut quatre cens de tuez, & deux cens de pris : l'Egyptien s'enfuit dans le combat, & ne parut plus. Dans le même temps s'éleverent plusieurs autres imposteurs, qui attirerent dans les déserts le peuple crédule ; promettant de leur faire voir de grands miracles. Felix en dissipa plusieurs. Il fit aussi punir plusieurs voleurs, entr'autres Eleazar fils de Dinée, qu'il prit en trahison, après lui avoir promis de ne lui point faire de mal : mais l'aïant en son pouvoir, il le mit aux fers & l'envoïa à Rome, avec plusieurs autres. Il y en avoit un grand nombre qu'il fit crucifier en Judée.

Ce fut le même Felix, qui, sans y penser, introduisit les Sicaires, ou assassins. Il haïssoit le souverain pontife Jonathas, qui l'avertissoit souvent de ses fautes, voïant qu'elles retomboient sur lui-même ; car c'étoit Jonathas qui l'avoit demandé à l'empereur, pour gouver-

ner la Judée. Ces avis l'avoient rendu insupportable à Felix. Il promit de l'argent à un nommé Dores de Jerusalem, qui paroissoit le plus fidele ami de Jonathas, & lui persuada de le faire assassiner. Celui-ci emploïa pour ce dessein quelques-uns de ces voleurs, dont le païs étoit plein. Ils vinrent à Jerusalem sous prétexte de religion, avec des poignards cachez sous leurs habits, & s'étant approchez de Jonathas, ils le tuerent. Ce crime étant demeuré impuni, ils y prirent goût, Ainsi à toutes les fêtes il se trouvoit de ces voleurs, qui se mêloient dans la foule, & commettoient des meurtres, dont ensuite ils feignoient d'être les plus indignez : en sorte qu'il étoit impossible de les reconnoître ; & personne n'étoit en sûreté, même dans le temple. Les uns commettoient ces crimes, pour exercer leurs vengeances particulieres, les autres, pour gagner de l'argent. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbez comme les cimeterres des Perses ; & parce qu'en latin *Sica* signifie un poignard, ils furent nommez par les Romains *Sicarii*, & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout le païs, excitoient le peuple à la révolte, & pilloient les maisons de ceux qui demeuroient dans l'obéissance des Romains. A Jerusalem même ce n'étoit que des séditions.

Jos. xx. Antiq. c. 7.

Le roi Agrippa aïant donné le souverain sacerdoce à Ismaël fils de Phabée : la division se mit entre les pontifes & les moindres sacrificateurs, à

Jos. xx. Antiq. c. 6.

à qui les principaux citoïens se joignirent. Ils marchoient accompagnez d'hommes insolens & séditieux : ils se disoient des injures, & se jettoient des pierres, sans que personne les retînt : comme s'il n'y avoit point de gouvernement dans la ville. Les pontifes en vinrent jusques à envoïer leurs gens dans les aires, où les grains étoient entassez, pour enlever les décimes des prêtres : en sorte que quelques uns des plus pauvres qui n'avoient que ces décimes pour vivre, mouroient de misere. Jerusalem se trouvoit en cet état quand saint Paul fut pris.

LV.
S. Paul prisonnier à Jerusalem.
Act. xxi. 39.

Le tribun lui aïant demandé s'il étoit l'Egyptien séditieux ; il répondit simplement ce qu'il étoit, & demanda permission de parler au peuple. L'aïant obtenuë, il se tint debout sur les degrez qui menoient à la citadelle, & fit signe de la main. On fit un grand silence, & il commença à parler en hebreu vulgaire, c'est-à-dire, en syriaque ; ce qui redoubla l'attention. Mes freres, dit-il, & mes peres, écoutez ma défense. Je suis un homme Juif né à Tarse en Cilicie, nourri en cette ville aux pieds de Gamaliel, selon la verité de la loi de nos peres, pour laquelle j'étois zelé, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. J'ai persecuté cette secte jusques à la mort, comme le souverain pontife & les senateurs peuvent le témoigner. Ensuite il leur raconta son voïage à Damas, la vision qu'il eut en chemin, sa conversion, son batême ; son retour à Jerusalem, Act. xxii.

& la seconde vision dans laquelle J. C. lui dit, que les Juifs ne recevroient point son témoignage, & l'envoïa aux gentils.

Les Juifs écouterent saint Paul jusques-là: mais quand il vint à nommer les gentils, qu'ils avoient en horreur, ils s'écrierent: Otez cet homme, il ne doit pas vivre. En criant ils ôtoient leurs manteaux, & jettoient de la poussiere en l'air. Le tribun fit mener saint Paul dans la citadelle; & voulant sçavoir la cause qui mettoit les Juifs en telle furie contre lui, il voulut le faire foüetter, & le mettre à la question. Saint Paul étoit déja lié, quand il dit au centurion qui étoit present: Vous est-il permis de foüetter un citoïen Romain, sans l'avoir jugé? Le centurion l'alla dire au tribun, qui vint lui-même demander à S. Paul, s'il étoit citoïen Romain. Oüi, dit-il, je le suis. Le tribun répondit: J'ai acheté bien cher ce droit de cité. Moi, dit saint Paul, je l'ai par ma naissance. En effet, c'étoit un privilege de la ville de Tarse: tous ses citoïens étoient censez Romains, & elle portoit le titre de Municipium plus grand que celui de Colonie, parce que dans les guerres civiles elle avoit témoigné son affection pour Jules Cesar, & ensuite pour Auguste, jusques à prendre le nom de Juliopolis. S. Paul aïant déclaré qu'il étoit citoïen Romain, ceux qui vouloient le tourmenter se retirerent aussi-tôt; & le tribun craignit d'être repris, même de l'avoir fait lier. Car il n'étoit pas permis de faire foüetter, ou battre de verges les

Dio. lib. 47. pag. 530.

Valer. Max. lib. 4. c. 1. Cic. in Verr. lib. 5. n. 54.

citoïens Romains, pour quelque cause que ce fût. Le lendemain le tribun voulant sçavoir plus exactement de quoi saint Paul étoit accusé, le délia, fit assembler le sanedrin, ou conseil des Juifs, & le fit paroître au milieu d'eux. Comme il commençoit à parler, le souverain pontife Ananias commanda de lui donner un soufflet. S. Paul lui dit: Dieu te frappera, muraille blanchie. On lui représenta que c'étoit le souverain Pontife, & il s'excusa, disant: Je ne sçavois pas qu'il le fût, car la loi défend de donner des maledictions au prince du peuple.

Act. XXIII.

Exod. XXII. 28.

Il n'est point merveilleux que saint Paul, quoique Juif, & nourri à Jerusalem, ne connût point Ananias, ou ne sçût pas qu'il étoit souverain pontife. Il y avoit peu sejourné depuis sa conversion; c'est-à-dire, depuis près de vingt-cinq ans; & pendant ce tems il y avoit eu grand nombre de pontifes. Car depuis le regne d'Herode, ils n'étoient plus à vie, & ne succedoient plus selon l'ordre legitime. Ce roi fit venir de Babylone un nommé Ananéel, homme méprisable, quoique de la race sacerdotale; & à son exemple les autres rois, & les gouverneurs Romains changerent les pontifes à leur gré; ensorte que depuis cet Ananéel, jusques à la ruine de Jerusalem, il y en eut vingt-huit dans l'espace de cent sept ans. Cette confusion marquoit assez que l'ancien sacerdoce alloit s'abolir, pour faire place au nouveau. Le pontife que saint Paul ne connoissoit pas, étoit Ananias fils de Nebedée,

Jos. XV. ant. c. 2. & XX. c. 15. p. 701.

Eus. I. hist. c. 6.

Jos. xx. antiq. c. 5. c. 5. p. 692. E. c. 6. qui étant en charge quatre ou cinq ans auparavant, avoit été envoïé à Rome enchaîné avec Supr. num. 40. d'autres, par Quadrat gouverneur de Syrie, & depuis délivré par la faveur du jeune Agrippa: c'étoit Ismaël, fils de Phabée, qui étoit alors pontife en fonction. Mais Ananias ne laissoit pas d'en conserver le titre & les honneurs, comme Anne du tems de Caïphe.

Act. xxiii. 6. Saint Paul sçachant qu'une partie de ceux qui composoient le sanedrin, étoient pharisiens, & une partie saducéens, s'écria: Mes freres, je suis pharisien, fils de pharisien. Il s'agit ici de la résurrection des morts. Ces paroles mirent la division entr'eux. Car les saducéens ne croïoient, ni la résurrection, ni anges, ni esprits: les pharisiens croïoient l'un & l'autre. Ainsi plusieurs s'éleverent, & disoient: Nous ne trouvons rien de mauvais en cet homme: si un ange, ou un esprit lui a parlé, qu'y trouve-t-on à dire? Ils s'échaufferent tellement les uns contre les autres, que le tribun craignant qu'ils ne missent saint Paul en pieces, le fit enlever par des soldats, & mener à la citadelle. La nuit suivante, le Seigneur lui apparut, & lui dit: Courage, comme tu m'as rendu témoignage à Jerusalem, il faut aussi que tu me le rendes à Rome.

Act. xxiii. 12. Le lendemain il y eut plus de quarante Juifs qui se présenterent au pontife & aux senateurs, & leur dirent: Nous avons fait vœu de ne boire ni ne manger, que nous n'aïons tué Paul. De-

mandez donc au tribun de l'amener dans le conseil, comme pour être encore examiné, & avant qu'il approche, nous le tuerons. Saint Paul en fut averti par son neveu fils de sa sœur, & le fit conduire au tribun par un centurion, qui dit : Le prisonnier Paul m'a prié de vous envoïer ce jeune homme qui a quelque chose à vous dire. Le tribun le prit par la main, le tira à part, & lui demanda quel avis il avoit à lui donner. Le jeune homme lui expliqua la conjuration ; & le tribun le renvoïa, après lui avoir recommandé le secret. Puis il appella deux centurions, & leur commanda de tenir prêts deux cens soldats, pour aller à Cesarée avec soixante & dix cavaliers, & deux cens archers, & des chevaux pour monter Paul, & partir à trois heures de nuit.

Le tribun craignoit que S. Paul ne fût tué par les Juifs, & qu'on l'accusât de s'être laissé corrompre. C'est pourquoi il l'envoïa à Felix gouverneur de Judée, qui demeuroit à Cesarée, & lui écrivit une lettre, où il marquoit que ce prisonnier étoit citoïen Romain, que les Juifs ne l'accusoient que de questions de leur loi, & que toutefois ils l'avoient voulu tuer. L'ordre du tribun fut executé. Les soldats menerent saint Paul de nuit à Antipatride. Le lendemain ils lui laisserent les cavaliers pour l'escorter pendant le reste du chemin, & s'en revinrent au camp à Jerusalem. Les cavaliers étant arrivez à Cesarée, presenterent S. Paul au gouverneur, & lui donnerent

la lettre du tribun Lysias. Il s'informa de quelle province étoit le prisonnier ; on lui dit qu'il étoit de Cilicie. Je vous entendrai, dit-il, quand vos accusateurs seront venus, & il le fit garder dans le palais d'Herode.

LVI.
S. Paul accusé devant Felix.
Act. xxiv.

Cinq jours après, le pontife Ananias vint à Cesarée avec quelques senateurs, & un orateur nommé Tertullus. Ils se presenterent au gouverneur : Paul fut cité, & Tertullus déploïant sa réthorique pour se rendre le juge favorable, commença par un exorde étudié, & dit : La paix que vous nous procurez, & les biens que nous avons reçûs par votre sage conduite, attirent de nous, illustre Felix, des sentimens continuels d'une extrême reconnoissance. Mais pour ne pas vous tenir plus long-tems, je vous prie, aïez la bonté de nous écouter en peu de mots. Nous avons trouvé cet homme pernicieux, qui excite par tout le monde des séditions entre les Juifs, étant chef de la secte des Nazaréens ; & qui a même voulu prophaner le temple. Nous l'avons pris, voulant le juger selon nôtre loi : mais le tribun Lysias est survenu, & nous l'a enlevé avec une grande violence, nous renvoïant devant vous. Si vous voulez l'interroger, vous pourrez apprendre la verité de sa bouche. Les Juifs ajouterent, que la chose étoit comme Tertullus avoit dit : Le gouverneur fit signe à saint Paul de parler, & il dit : Je me défend de bon cœur, sçachant que vous êtes juge de cette nation depuis plusieurs années,

Car vous pouvez apprendre qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis allé à Jeruſalem faire mes prieres. J'avouë que je ſers Dieu ſuivant cette ſecte qu'ils traitent d'hereſie, croïant à la loi & aux prophetes, & eſperant la réſurrection des morts. Je ſuis venu après pluſieurs années apporter des aumônes à ma nation, & des offrandes. Ils m'ont trouvé dans le temple purifié, ſans diſputer avec perſonne, ni aſſembler le peuple, ni exciter aucun tumulte; & ils ne peuvent rien prouver de ce qu'ils avancent.

Felix remit à les oüir plus amplement, quand le tribun Lyſias ſeroit venu. Cependant il recommanda S. Paul à un centurion, afin qu'il fût gardé honnêtement, & que les ſiens euſſent liberté de le ſervir. Quelques jours après, il le fit appeller en preſence de ſa femme Druſille, qui étoit Juive, fille du premier roi Agrippa, & ſœur du jeune qui vivoit alors. Il l'avoit mariée à Aziz roi d'Emeſe, qui avoit bien voulu ſe faire circoncire. Felix gouverneur de Judée, l'aïant vûë en devint amoureux, car elle étoit d'une beauté ſinguliere. Il emploïa auprès d'elle un Juif de Chipre nommé Simon, qui faiſoit le magicien, & qui lui perſuada de quitter le roi Aziz, & d'épouſer Felix. Elle y conſentit, pour ſe délivrer de ſa ſœur Berenice, qui étoit jalouſe de ſa beauté; & au mépris de ſa religion, & de ſon rang, elle épouſa Felix païen, & de baſſe naiſſance. Car il avoit été eſclave, & s'étoit élevé par la faveur

Joſ. XV. antiq. c. 5. 11. Bell. c. 10.

de Pallas son frere affranchi de l'empereur Claude. S. Paul étant donc en sa presence, lui expliqua la doctrine de J. C. mais comme il parla de la justice, de la chasteté, & du jugement futur, Felix fut épouvanté, & le remit à une autre fois. Il le faisoit ainsi venir souvent pour lui parler : esperant aussi d'en tirer de l'argent; peut-être parce qu'il sçavoit que S. Paul avoit apporté des sommes considerables pour les aumônes. Le tems de
Act. xxiv. 27. son gouvernement étant fini, on envoïa pour lui succeder Portius Festus : & il laissa S. Paul en prison, pour faire plaisir aux Juifs. Ce qui n'empêcha pas les principaux de Cesarée d'aller à Rome
Jos. xx. antiq. c. 7. l'accuser, & ce ne fut que par la faveur de Pallas son frere, qu'il évita la peine des maux qu'il avoit
Tacit. xii. Annal. Suet. Claud. c. 28. fait aux Juifs. Car il étoit cruel & débauché, comme sont souvent les gens de fortune.

LVII. S. Paul devant Festus. *Act. xxv.*

Festus étant arrivé dans la province à Cesarée, alla trois jours après à Jerusalem, où les chefs des sacrificateurs, & les premiers des Juifs le vinrent solliciter contre saint Paul. Festus leur répondit, que ce n'étoit pas la coutume des Romains, de condamner quelqu'un, sans que ses accusateurs fussent presens, & qu'il eût la liberté de se défendre. Ils lui demanderent en grace, de le faire amener à Jerusalem, esperant de le tuer par le chemin. Festus répondit qu'on le gardoit à Cesarée, & qu'ils y vinssent l'accuser. Après avoir demeuré huit ou dix jours avec eux, il retourna à Cesarée. Le lendemain, sans differer, il

s'assit

s'assit sur son tribunal, & fit amener saint Paul. Les Juifs qui étoient venus de Jerusalem, proposoient contre lui de grandes accusations, qu'ils ne pouvoient prouver : & S. Paul se défendoit, en disant, qu'il n'avoit rien fait contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre l'empereur. Festus desirant favoriser les Juifs, lui dit : Voulez-vous aller à Jerusalem, & que je vous y juge? Paul répondit : Je suis devant le tribunal de Cesar, j'y dois être jugé. Je n'ai point fait de tort aux Juifs ; on ne peut me livrer à eux. J'appelle à Cesar. Festus aïant pris l'avis de son conseil, ordonna qu'il iroit à Cesar, puisqu'il y avoit appellé. Ainsi S. Paul ne fit point de difficulté d'implorer la puissance seculiere, même d'un empereur païen, pour sauver sa vie si importante à l'église.

Aug. epist. 50. ad Bonif. n. 28.

Quelques jours après Festus reçut une visite du roi Agrippa, & de Berenice sa sœur. Elle avoit épousé Herode roi de Calcide son oncle, & demeura quelque tems veuve, en mauvaise réputation d'une habitude criminelle avec le jeune Agrippa son frere. Afin de se justifier, elle se voulut remarier, & persuada à Polemon roi de Cilicie, de se faire circoncire pour l'épouser. Il le fit, attiré principalement par les richesses de Berenice. Mais ils ne demeurerent pas long-tems ensemble : & quand elle eut quitté Polemon, il quitta aussi la religion judaïque. Telle étoit Berenice, qui vint à Cesarée avec Agrippa, rendre

Act. xxv. 13. Jos. xx. antiq. c. 5.

visite à Festus. Ils y demeurerent quelque tems ; & Festus parla au roi de Paul, que Felix avoit laissé prisonnier, & que les Juifs accusoient, comme s'il n'eût pas été digne de vivre. Toutefois, dit Festus, quand ils ont été en presence, ils ne l'ont accusé d'aucun des crimes que je soupçonnois : mais seulement ils proposoient contre lui des questions de leur religion, & parloient d'un certain JESUS mort, que Paul assuroit être vivant. Je voudrois bien, dit le roi Agrippa, entendre cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Festus.

Act. xxv. 14.

Le lendemain Agrippa & Benerice, vinrent avec grand appareil à l'auditoire de Festus, où se trouverent aussi les tribuns, & les principaux de la ville. On fit venir saint Paul ; & Festus dit : J'ai ordonné que cet homme seroit envoïé à l'empereur, parce qu'il a appellé : mais je n'ai rien de certain à en écrire. C'est pourquoi je l'ai fait venir, afin que vous l'entendiez, vous principalement roi Agrippa. Car il ne me paroît pas raisonnable d'envoïer un prisonnier, sans écrire de quoi il est accusé. En effet, c'étoit la coutume des gouverneurs Romains, d'écrire à l'empereur le sujet des causes, ou le crime des prisonniers qu'ils leur renvoïoient.

Act. xxv. 23.

l. un. ff. de libell. dimiss.

Le roi Agrippa dit à S. Paul. On vous permet de parler pour vous. S. Paul étendant la main, commença ainsi : Je m'estime heureux, roi Agrippa, d'avoir à me défendre devant vous, qui sçavez toutes les coutumes, & les questions des

Act. xxvi.

Juifs. Ensuite il dit comme il avoit toujours suivi la doctrine des pharisiens, & la foi de la résurrection. Qu'il avoit été le plus zelé contre le nom de JESUS de Nazareth, & de ses disciples. Il raconte sa conversion, & sa prédication; & conclut ainsi: Voilà pourquoi les Juifs m'ont pris dans le temple, & m'ont voulu tuer: mais appuïé du secours de Dieu, je demeure jusques à ce jour, rendant témoignage de la verité aux grands & aux petits, ne disant que ce qui a été prédit par les prophetes & par Moïse: Que le Christ devoit souffrir, qu'il est le premier de la résurrection des morts, qu'il doit annoncer la lumiere au peuple & aux gentils. *Act. xxvi. 21.*

Comme il parloit ainsi, le gouverneur Festus s'écria à haute voix: Vous n'êtes pas sage, Paul; vous avez perdu l'esprit à force d'étudier. S. Paul répondit: Je n'ai point perdu l'esprit, illustre Festus: c'est la verité & la sagesse qui me font parler. Je parle hardiment devant le roi, qui est instruit de tout ceci, car rien ne s'est fait en cachette. Croïez-vous aux prophetes, roi Agrippa? Je sçai que vous y croïez. Agrippa dit à S. Paul: Peu s'en faut que vous ne me persuadiez d'être chrétien. S. Paul répondit: Je prie Dieu qu'il ne s'en faille rien, & que vous & tous les assistans, deveniez aujourd'hui tels que je suis, excepté ces chaînes que je porte. Ils se leverent tous, & demeurerent d'accord qu'il étoit innocent, & Agrippa dit à Festus: Vous pouviez le mettre en liberté,

s'il n'avoit appellé à l'empereur. Mais il fut résolu qu'il passeroit en Italie.

LVIII. Séditions des Juifs. *Jos. xx. antiq. c. 7.*

Festus trouva la Judée pleine de voleurs, qui pilloient & brûloient impunément les bourgades. Les plus terribles étoient les Sicaires, ou assassins. Il envoïa de la cavalerie & de l'infanterie contre un imposteur, qui avoit attiré du peuple dans les deserts, les séduisant par les vaines promesses de les délivrer de leurs maux. Vers le même tems le roi Agrippa fit bâtir un grand appartement à Jerusalem, dans le palais des Assamonéens, en un lieu élevé, qui avoit une fort belle vûë sur la ville; en sorte que de sa chambre il voïoit tout ce qui se faisoit dans le temple. Les principaux de Jerusalem le trouverent fort mauvais; parce que leurs loix ne permettoient pas que l'on regardât ce qui se passoit dans le temple, principalement les sacrifices. Ils firent donc élever une muraille au-dessus de la salle qui étoit dans le temple du côté du couchant. Cette muraille étoit fort haute, & ôtoit la vûë, non seulement à l'appartement du roi, mais encore à la galerie où les Romains faisoient garde les jours de fête, qui étoit hors le temple, au couchant. Agrippa & Festus furent offensez de cette muraille, & Festus commanda de l'abattre: mais les citoïens de Jerusalem dirent qu'ils ne pourroient vivre, si on touchoit aux bâtimens du temple; & demanderent permission d'envoïer des députez à l'empereur: ce qui leur fut accordé. Ils en envoïe-

rent dix avec le souverain pontife, Ismaël, & Helquias garde du trésor sacré. Etant arrivez près de l'empereur, ils obtinrent que la muraille demeurât, & cela par le credit de Popée femme de Neron qui étoit favorable aux Juifs : Mais l'empereur retint Helquias & Ismaël, comme en ôtage : & Agrippa donna le pontificat à Joseph, surnommé Cabi, fils de Simon souverain pontife.

LIX. Voïage de saint Paul en Italie. *Act.* XXVII.

Le voïage de saint Paul étant résolu, il fut mis avec les autres prisonniers, entre les mains d'un centenier, nommé Jules, qui le fit embarquer dans un vaisseau d'Adrumet. S. Luc & Aristarque de Thessalonique, s'embarquerent avec lui. Ils prirent leur route vers l'Asie, & vinrent le second jour à Sidon ; où le centurion qui traitoit S. Paul honnêtement, lui permit de voir ses amis, & de se rafraîchir. De-là ils côtoïerent l'isle de Chipre, parce que les vents étoient contraires, & traverserent en Lycie, où le centenier trouvant un vaisseau d'Alexandrie qui alloit en Italie, les y fit embarquer. Leur navigation fut lente, & à peine en plusieurs jours purent-ils arriver à Cnide, qui étoit dans une peninsule à l'extrémité de la Carie. Le vent les empêchant de passer outre, ils demeurerent long-tems à côtoïer l'isle de Crete. Le tems n'étoit pas propre pour la navigation ; car le jeûne solemnel des Juifs étoit passé ; c'est-à-dire le dixiéme du septiéme mois. Or la saison la plus fâcheuse sur la mer méditerranée est vers les équinoxes. S. Paul les aver-

tit que la navigation devenoit dangereuse, non-seulement pour la charge & le corps du vaisseau, mais pour les personnes mêmes. Mais le centenier en croïoit plus le maître du vaisseau, & le pilote.

Strab. lib. 10. p. 475. A.

Esperant donc de passer l'hiver à Phenix de Lampée, qui étoit une ville de la même isle de Crete, du côté du midi, avec un bon port; ils partirent d'un lieu nommé Asson, & côtoïoient l'isle, aïant le vent favorable pour arriver à Phenix; mais il devint contraire, & les jetta vers une petite isle nommée Cauda, qui est proche de Crete, en sa partie meridionale, vers le couchant. Dès lors ils furent accueillis d'une grande tempête, qui les obligea le second jour, de faire le jet des marchandises, & le troisiéme, de jetter les agrès du vaisseau. Pendant plusieurs jours, ils ne virent ni le soleil, ni les étoiles; la tempête continuoit, en sorte qu'ils n'avoient plus d'esperance, & ne prenoient point de nourriture. Alors S. Paul se leva au milieu de la compagnie, & dit: Vous deviez me croire, & ne point partir de Crete: Mais prenez courage, personne ne perira, il n'y aura que le corps du vaisseau. Car cette nuit un ange du Dieu à qui je suis, & que je sers, m'a apparu, & m'a dit: Ne crains point Paul; il faut que tu sois presenté à l'empereur, & Dieu t'a donné tous ceux qui sont avec toi. J'ai confiance en Dieu, qu'il en sera ainsi; mais il faut que nous arrivions dans une isle.

La quatorziéme nuit, comme ils voguoient tou-

jours dans la mer Adriatique, les mariniers crurent appercevoir quelque terre. Ils jetterent la sonde, & trouverent vingt brasses : un peu plus loin ils en trouverent quinze ; & craignant de donner dans des roches, ils jetterent quatre ancres du côté de la pouppe, & attendoient ainsi le jour. Ils mirent ensuite la chaloupe en mer, sous prétexte de lâcher aussi les ancres de la proüe : mais en effet pour s'enfuir. S. Paul s'en apperçût, & dit au centenier, & aux soldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaisseau, vous ne pouvez vous sauver. Les soldats couperent les cordes de la chaloupe, & la laisserent aller. A la pointe du jour, S. Paul les prioit de manger, leur representant que c'étoit le quatorziéme jour qu'ils demeuroient sans rien prendre, & les assûrant qu'ils ne perdroient pas un cheveu. Il prit du pain tout le premier, & aïant rendu graces à Dieu devant tout le monde, il le rompit & le mangea. Tous prirent courage, & mangerent. Ils étoient en tout deux cens soixante & seize personnes. Après s'être rassasiez, ils jetterent leur bled pour soulager encore le vaisseau. Le jour étant venu, ils ne reconnoissoient point la terre qui étoit proche; & songeoient seulement à se mettre à la rade d'une baye qu'ils voïoient. Ils se laisserent aller au gré du vent, & échoüerent sur une arrête où la proüe demeura enfoncée, tandis que la mer emportoit la pouppe. Les soldats étoient d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un ne se sauvât à la nage : mais le cente-

nier voulant conserver saint Paul, l'empêcha, & commanda que ceux qui pouvoient nager se jettassent les premiers en mer; les autres se sauverent sur des planches, & sur les débris du vaisseau: & enfin tous arriverent à terre.

LX.
S. Paul à Malte, puis à Rome. *Act.* XXVIII.

C'étoit l'isle de Malte, où les barbares, c'est à-dire les naturels du païs, les reçûrent fort humainement. Ils leur allumerent du feu pour les secher de la pluïe, & les rechauffer; & S. Paul ramassa du menu bois pour mettre sur le feu, mais la chaleur en fit sortir une vipere, qui le saisit. Les barbares voïant cet animal pendu à sa main, disoient entr'eux: Il faut que ce soit quelque meurtrier, puisqu'après qu'il s'est sauvé de la mer, la vengeance divine ne le laisse pas vivre. Mais S. Paul ne fit que secouer la main, la vipere tomba dans le feu, & il ne sentit aucun mal. Les barbares l'observerent long-tems, croïant qu'il alloit enfler, & tomber mort: enfin voïant qu'il ne lui arrivoit aucun accident, ils changerent de sentiment, & disoient que c'étoit un Dieu. Un Romain nommé Publius le premier de l'isle, avoit des terres en ces quartiers-là, où il reçût S. Paul & sa compagnie, & les traita bien pendant trois jours. S. Paul guérit le pere de ce Publius, qui étoit malade de la fiévre & de la dyssenterie: ensuite de quoi tous les malades de l'isle venoient le trouver, & il les guérissoit. Cela leur attira de grands honneurs; & quand ils s'embarquerent on leur fournit les provisions necessaires.

Après

Après que saint Paul eut demeuré trois mois à Malte, il s'embarqua avec sa compagnie, dans un vaisseau d'Alexandrie, qui y avoit passé l'hiver, & qui portoit le nom de Castor & de Pollux. Ils moüillerent d'abord à Syracuse, où ils demeurerent trois jours. De-là, cotoïant la Sicile, ils vinrent à Rege, où ils demeurerent un jour, & le lendemain aïant le vent favorable, ils arriverent à Pouzole. Là ils trouverent des chrétiens qui les retirerent sept jours chez eux. Ils allerent par terre à Rome, d'où les chrétiens aïant appris leur venuë, vinrent au-devant, les uns jusqu'à Forum Appii, qui étoit à cinquante milles, d'autres aux trois Tavernes, qui étoit à trente-trois milles. On l'appelle aujourd'hui Cisterne. Saint Paul voïant ces chrétiens, rendit graces à Dieu, & prit courage. Il arriva à Rome, accompagné de saint Luc & d'Aristarque. On lui permit de demeurer en son particulier avec le soldat qui le gardoit; & qui le suivoit toujours attaché avec lui à une longue chaîne. Car les Romains faisoient ainsi garder ceux qui n'étoient pas renfermez dans une prison.

Act. XXVIII. 11.

Jos. XVIII. Antiq. p. 634. D. Senec. ep. 5. v. Grot. hic.

17. Trois jours après que saint Paul fut arrivé, il assembla les principaux des Juifs; & leur déclara, qu'il n'étoit point venu accuser sa nation, mais qu'il avoit appellé à l'empereur, pour se retirer des mains des Juifs de Jerusalem: & c'est, dit-il, à cause de l'esperance d'Israël, que je porte cette chaîne. Les Juifs lui répondirent, que l'on ne

leur avoit rien mandé de Judée contre lui. Mais, ajouterent-ils, nous vous prions de nous expli-
23. quer vos ſentimens. Car nous ſçavons que cette ſecte eſt combattuë par tout. Ils prirent jour, & vinrent en grand nombre à ſon logis. Il leur parla depuis le matin juſqu'au ſoir, leur expliquant l'évangile, & leur prouvant par Moïſe & par les prophetes, le myſtere de J. C. Une partie le crurent, & ils ſe retirerent diviſez, & diſputant entre eux. Saint Paul leur reprocha leur endurciſſement,
Iſa. VI. 9. par les paroles du prophete Iſaïe: & leur déclara, que les gentils recevroient la grace à leur refus.
Hier. ſcript. Epiph. hær. 51. n. 11. baud. de dedic. ſerm. 17. Il demeura deux ans entiers à Rome, dans un logement qu'il avoit loüé: où il recevoit tous ceux qui le venoient trouver, & enſeignoit la doctrine de J. C. en toute liberté, & ſans obſtacle. Ainſi finit l'hiſtoire des actes des apôtres, écrite par ſaint Luc diſciple de ſaint Paul, & compagnon de ſes voïages. Il prêcha l'évangile en Dalmatie, en Gaule, en Italie, en Macedoine. Il garda le célibat, vécut juſqu'à quatre-vingt-quatre ans, & mourut à Patras en Achaïe.

LIVRE SECOND.

PEndant le séjour que saint Paul fit à Rome, Onésiphore d'Ephese le chercha avec grand soin, & l'aïant trouvé, lui donna du soulagement, sans avoir honte de ses chaînes. Epaphrodite lui apporta aussi du secours & de l'argent, de la part des chrétiens de Philippi en Macedoine: dont il étoit l'apôtre, comme S. Paul le nomme, c'est-à-dire l'évêque. Il tomba malade & fut à la mort; & la nouvelle en fut portée en Macedoine. C'est pourquoi, quand il fut guéri, S. Paul se pressa de le renvoïer pour la consolation des fideles. Il le chargea d'une lettre qui portoit en tête avec son nom, celui de Timothée, qui par conséquent étoit alors à Rome. Elle étoit adressée aux fideles de Philippi, avec les évêques & les diacres. Soit que par le nom d'évêques, S. Paul entende ceux que nous appellons prêtres, comme par celui d'apôtre il entend l'évêque: soit qu'il entende les évêques des villes voisines. Il leur marque le progrès que fait l'évangile à Rome par sa présence. Que ses chaînes, & la cause de sa prison sont connuës dans le palais, & par tout ailleurs. En effet par cette lettre même il paroît qu'il y avoit des fideles de la maison de l'empereur. Il ajoute que ses chaînes avoient donné de la confiance à plusieurs des freres, pour prêcher la parole de Dieu plus hardiment.

I. Epitre aux Philippiens.
2. *Tim.* I. 17.
Phil. II. 25. IV. 10. 18.
Theod. in Phil. II. 25.
Phil. I. I.
Theod. ibid.
Phil. I. 12. 13.
Phil. IV. 22.
I. 14.

Les uns, dit-il, le font par une charité sincere, sçachant que je suis établi pour la défense de l'évangile; d'autres prêchent par envie & par esprit de contradiction, croïant rendre mes chaînes plus pesantes; mais qu'importe, pourvû que l'on fasse
25. connoître J. C. soit par occasion, soit par un veritable zele. Il ajoute, que quelque desir qu'il ait
II. 5. d'aller à J. C. il sçait qu'il demeurera encore pour leur utilité, & les exhorte à l'union & à l'humi-
31. 19. lité, par l'exemple de J. C.

J'espere, dit-il ensuite, vous envoïer bien-tôt Timothée, afin que je sois consolé en apprenant de vos nouvelles. Car je n'ai personne dont les sentimens soient si conformes aux miens, & qui prenne soin de vous d'une affection si sincere. Car tous cherchent leurs interêts, & non pas ceux de Jesus-Christ. Voïez-en la preuve, en ce qu'il m'a servi dans le ministere de l'évangile, comme un fils serviroit son pere. J'espere donc vous l'envoïer si-tôt que j'aurai vû comment iront mes affaires; & je me confie en Notre-Seigneur d'aller bien tôt vous trouver moi-même. Cependant j'ai crû necessaire de vous envoïer Epaphrodite pour votre consolation & pour la sienne. Recevez-le avec toute la joïe possible, & rendez honneur à ceux qui lui ressemblent. Car il a été jusqu'à la mort pour l'ouvrage de J. C. & a exposé sa vie pour me rendre le service que vous ne pouviez me rendre.

Phil. III. 2. Parlant dès faux apôtres, il dit : Prenez garde

aux chiens, aux mauvais ouvriers, aux faux circoncis. Car c'est nous qui sommes la veritable circoncision. Et encore : Il y en a plusieurs, comme je vous ai dit souvent, & vous le dis encore en pleurant, qui sont ennemis de la croix de J. C. dont la fin est la perdition, dont le Dieu est leur ventre, qui font gloire de leur confusion, qui n'ont que des pensées terrestres. Il parle des Juifs & des heretiques, qui disoient que Jesus-Christ n'avoit été crucifié qu'en apparence, comme Simon le magicien & Cerinthe. Car il distinguoit JESUS du Christ, & disoit que JESUS avoit été crucifié, mais que le Christ étoit impassible. C'est pourquoi l'apôtre dans cette épitre releve tant le mystere de la croix. Soïez, dit-il encore, mes imitateurs, & observez ceux qui se conduisent suivant le modele que nous vous avons donné. Car les apôtres montroient quelle devoit être la vie chrétienne, par leurs exemples, encore plus que par leurs discours.

Phil. III. 19.

Iren. lib. I. c. 25. in fine. 25. Epiph. hær.

Phil. II. 18; III. 17.

Il s'adresse à quelques personnes particulieres, en ces termes: Je prie Evodia, & je conjure Syntique, d'avoir les mêmes sentimens en N. S. Je vous prie aussi, fidele compagnon de mes travaux, aidez celles qui ont travaillé avec moi pour l'évangile, avec Clement, & avec les autres qui m'ont aidé, & dont les noms sont écrits au livre de vie. C'est S. Clement qui gouverna depuis l'église Romaine. Saint Paul finit, en remerciant encore les Philippiens, du secours qu'ils lui avoient envoïé par

IV. 2. 3.

IV. 10.

Epaphrodite, dont toutefois il se réjoüit plus pour l'avantage spirituel qui leur en revient, que pour son utilité temporelle. Puis il ajoute : Vous sçavez que dès le commencement de ma prédication en Macedoine, aucune église n'a fourni à ma dépense, que vous seuls. Car vous m'avez envoïé par deux fois du secours à Thessalonique.

II
Epitre à Philémon.
Strab. lib. 12. p. 576. D.
Plin. l. 5. c. ult.

Tandis que saint Paul étoit à Rome, un esclave nommé Onesime le vint trouver. Il étoit Phrygien, & appartenoit à Philémon citoïen de la ville de Colosse, située sur le fleuve Lycus, assez près du lieu où il entre dans le Méandre, & voisine d'Hierapolis & de Laodicée. Philémon étoit disciple de saint Paul, illustre entre les chrétiens, par sa charité & par sa liberalité : c'étoit chez lui que l'église s'assembloit. Son esclave Onesime l'avoit volé, & s'étoit enfui. Il arriva à Rome, & vint trouver saint Paul, qu'il sçavoit être ami de son maître. Saint Paul le convertit : non-seulement il le fit repentir de sa faute ; mais il le fit chrétien, & lui trouvant du talent & du merite, il le retint quelque temps auprès de lui, pour le servir pendant sa prison. Ensuite il le renvoïa à son maître

Colos. IV. 7.

avec Tychique, qu'il envoïoit à l'église de Colosse, & qu'il chargea de deux lettres, l'une à l'église de Colosse, l'autre à Philémon en particulier. Ces deux lettres furent donc écrites à Rome vers ce même temps.

L'épitre à Philémon est si courte & si belle, qu'il vaut mieux l'inserer ici toute entiere. Paul

prisonnier de J. C. & frere de Timothée; A notre cher Philémon, qui travaille avec nous à l'œuvre de Dieu : à notre chere Appia, à Archippe compagnon de nos combats : & à l'église qui est dans votre maison : la grace & la paix soient avec vous de la part de Dieu notre Pere, & de Notre Seigneur J. C. Je me souviens de vous sans cesse dans mes prieres, & je rends graces à mon Dieu de ce que j'apprens quelle est votre foi, & votre charité envers J. C. & envers tous les Saints ; & combien la liberalité que votre foi vous inspire se fait connoître par toutes les bonnes œuvres que vous faites pour J. C. Car, mon frere, votre charité nous a donné une grande joïe & une grande consolation, de ce que par votre moïen les Saints ont le cœur soulagé. C'est pourquoi, bien que jaye en J. C. une entiere liberté de vous ordonner une chose convenable : la charité me fait plûtôt user de prieres ; étant tel que je suis, Paul vieillard : & maintenant encore prisonnier de J. C. Or la priere que je vous fais, est pour mon fils Onesime, que j'ai engendré dans mes chaînes, qui vous a été autrefois inutile, mais qui maintenant nous est utile, à vous & à moi. Je vous le renvoïe, & je vous prie de le recevoir comme mon cœur. J'avois desiré de le retenir auprès de moi, afin qu'il me servît à votre place dans les chaînes que je porte pour l'évangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, afin que votre bonne œuvre ne soit pas necessaire, mais vo-

lontaire. Car peut-être qu'il est éloigné de vous pour un peu de temps, afin que vous le receviez pour l'éternité : non plus comme un esclave ; mais au lieu d'un esclave, un frere qui m'est fort cher : combien plus à vous, à qui il appartient selon le monde & selon le Seigneur ? Si vous me considerez donc comme uni à vous, recevez-le comme moi-même. Que s'il vous a fait quelque tort, ou s'il vous doit quelque chose, je satisferai pour lui. Moi Paul, je l'écris de ma main : c'est moi qui vous le rendrai ; pour ne pas dire que vous vous devez vous-même à moi. Oüi, mon frere, donnez-moi cette joïe en Notre-Seigneur, donnez à mon cœur ce soulagement en Notre-Seigneur. Je vous écris, persuadé de votre obéissance, sçachant que vous ferez même plus que je ne dis. Préparez moi aussi un logement, car j'espere que par vos prieres Dieu me donnera à vous. Epaphras, qui est comme moi dans les chaînes pour J. C. vous saluë. Marc aussi, Aristarque, Demas & Luc, qui partagent le travail avec moi. La grace de Notre-Seigneur J. C. soit avec votre esprit. Amen.

Appia semble être la femme de Philémon, & Archippe l'évêque de Colosse. S. Paul se nomme vieillard : ce qui fait voir qu'il n'étoit pas si jeune à sa conversion, que quelques-uns ont crû : car il n'y avoit pas trente ans depuis. La charité mêlée à l'autorité, en un mot l'éloquence du cœur paroît en cette lettre, autant ou plus, qu'en

qu'en aucun autre. Aussi eût-elle son effet : Philemon pardonna à Onesime, & le mit en liberté : & Onesime fit un tel progrès dans la vertu, qu'il fut évêque d'Ephese après Timothée. L'église l'honore comme martyr le seiziéme Février.

Ignat. epist. ad Eph.

III. Epitre aux Colossiens.

Les Colossiens avoient été instruits par Epaphras, que l'on compte pour leur premier évêque, & qui avoit aussi pris soin de l'église de Laodicée ; & de celle de Hierapolis. Car ces trois villes étoient voisines en Phrygie. S. Paul n'y avoit point été, & ces trois églises ne connoissoient point son visage. Epaphras étoit alors avec lui prisonnier à Rome, & Archippe étoit évêque de Colosses. Mais il s'y mêloit, comme ailleurs, de faux apôtres, qui par de vains discours de philosophie humaine, & sous prétexte de fausses révélations, vouloient les assujettir au culte des anges. Car les Juifs disoient, que les astres avoient des anges qui y étoient attachez pour les faire mouvoir ; & confondoient la milice spirituelle du ciel, avec la milice sensible, qui sont les astres, suivant le langage de l'ancien testament. Ils en observoient donc curieusement le cours, particulierement de la lune ; & regloient les commencemens des mois, & toutes leurs fêtes, sur son apparition visible ; retombant insensiblement dans l'ancienne idolâtrie de leurs peres.

Col. I. 17.
Martyrol. 19. Jul.
Col. IV. 13.
Col. II. 1.
Philem. 23.
Ambr. in Col. f.
Luc. II. 13.
Deut. XVII. 3.
Hier. ep. 11. ad Algas. q. 10.

D'ailleurs Cerinthe élevoit extrémement les anges, qu'il disoit être les auteurs de la nature, & comptoit le Dieu des Juifs, pour un d'entr'eux. Il les mettoit bien au-dessus de J. C. qu'il ne te-

Tertull. praescr. 48.
Theod. 2. haer. fab. c. 4.

noit que pour un pur homme ; & se fondoit sur
Epiph. hær. 28. n. 1. 2. de prétenduës révelations. Il vouloit aussi assujettir les chrétiens à la circoncision, & aux ceremonies de la loi. Ainsi ces faux apôtres entretenoient les fideles dans un crainte basse, leur marquant encore des distinctions de viandes, & de choses
Coloss. II. 21. immondes ; & leur disant : Gardez-vous de goûter de ceci, ou de toucher cela. Ce qui n'étoit qu'une contrainte exterieure, sans mortification effective. C'étoit apparemment le premier levain de l'heresie des Montanistes, qui parut principalement en Phrygie, & en prit le nom. S. Paul aïant appris ce qui se passoit chez les fideles de Colosses, leur écrivit pour les fortifier contre toutes ces tentations.

En tête de cette épitre il nomme Timothée, comme dans l'épitre à Philemon ; & fait à la fin les recommandations des mêmes personnes qui étoient avec lui à Rome : dans celle-ci il insiste
Col. I. 15. 16. principalement sur la grandeur de J. C. Il dit qu'il est l'image de Dieu invisible, le premier né avant toute créature : que par lui ont été faites toutes les choses celestes, terrestres, visibles & invisibles, trônes, dominations, principautez, puissances : qu'il est le chef du corps de l'église, le principe, le premier né d'entre les morts. Enfin, que la plenitude de la divinité habite en lui réellement. Il défend de condamner personne sur la
II. 9. distinction des viandes, ni sur l'observation des
II. 16. fêtes de la nouvelle lune, ou du sabbat: parce que

ces ceremonies étoient des ombres des choses futures, dont J. C. est le corps. Il dit que dans le III. 11.
nouvel homme, réparé par J. C. il n'y a plus de distinction de gentil, de Juif, de circoncis, d'incirconcis, de barbare, de Scythe, d'esclave, de libre; mais que J. C. est tout en tous. Il les ex- III. 16.
horte à s'instruire & s'avertir par des pseaumes, des hymnes & des cantiques spirituels, & à diriger toutes leurs actions & leurs paroles au nom de J. C.

A la fin de l'épitre, il dit: Pour ce qui me Col. IV. 7.
regarde, vous apprendrez tout de Tychique notre cher frere fidele ministre du Seigneur, qu'il sert avec moi. Je l'ai envoïé vers vous, afin qu'il sçache en quel état vous êtes, & qu'il vous console avec le cher & fidele frere Onesime, qui est d'entre vous. Ils vous diront tout ce qui se passe ici. Aristarque, captif avec moi vous saluë, & Marc cousin de Barnabé, que l'on vous a recommandé: recevez-le, s'il va vers vous. Jesus, surnommé Juste, vous saluë aussi. Ces trois sont du nombre des circoncis, & les seuls qui m'aident pour le roïaume de Dieu. Ils m'ont fort soulagé. Epaphras qui est d'entre vous, vous saluë aussi. C'est un serviteur de J. C. qui a toujours eu grand soin de demander en ses prieres, que vous soïez fermes dans la perfection & la soumission à la volonté de Dieu. Car je lui rends témoignage de la peine qu'il se donne pour vous & pour ceux de Laodicée & d'Hierapolis. Le medecin Luc qui m'est très-cher, & Demas vous saluent.

Saluez les freres de Laodicée, & Nymphas, & l'église qui est chez lui; & après que cette lettre aura été lûë chez vous, faites-la lire en l'église de Laodicée; & lisez aussi celle de Laodicée. Dites à Archippe; qu'il prenne garde au ministere qu'il a reçû du Seigneur, & qu'il l'accomplisse. Ce sont ces paroles qui font croire qu'Archippe étoit l'évêque de Colosses, ou du moins un des principaux du clergé. L'apôtre continuë : La salutation est de ma main, Souvenez-vous de mes chaînes. La grace soit avec vous. Amen. Ainsi finit l'épitre aux Colossiens.

Chrysost. in ep. ad Philem. init.

IV. Epitre aux Ephesiens.

Hier. de script. in Paul.

Chrys. hom. 12. in Col. IV. 16. Thedor. in Col. init.

Eph. I. 21.

Si S. Paul a écrit aux Laodiciens, l'épitre est perduë, & même les anciens en ont rejetté une qui passoit sous ce titre : mais il y en a qui ont entendu que c'étoit une lettre écrite à saint Paul par l'église de Laodicée. Quelques-uns ont donné ce titre des Laodiciens, à celle qui porte aujourd'hui celui des Ephesiens. Quoi qu'il en soit, l'épitre aux Ephesiens fut écrite vers ce même tems, de Rome où S. Paul étoit dans les chaînes, & envoïée par le même Tychique, qui fut chargé de l'épitre aux Colossiens. L'apôtre releve de même en celle-ci la grandeur de J.C. qui est, dit-il, au dessus de toute principauté, puissance, vertu & domination. Il insiste sur la grace de la vocation purement gratuite : principalement à l'égard des gentils, à qui cette épitre semble particulierement adressée: & il explique le mystere de leur vocation. Il marque les differentes graces que J.C. a répan-

duës sur son église, & dit qu'il a fait les uns apôtres, les autres prophetes, les autres évangelistes, les autres pasteurs & docteurs. Les trois premiers noms marquent les graces qui accompagnoient la mission extraordinaire pour l'établissement de l'église : les pasteurs & les docteurs, sont ceux qui doivent régulierement la conduire dans toute la suite des siecles ; c'est-à-dire les évêques & les prêtres. IV. II.

En cette même épitre l'apôtre dit, en parlant du mariage : C'est un grand sacrement : je dis en J. C. & en l'église : parce que l'union de l'homme & de la femme, suivant l'institution divine, est l'image de l'amour parfait de J. C. pour son église. Il y parle souvent de ses chaînes. Il y fait mention de Tychique, à peu près en mêmes paroles que dans l'épitre aux Colossiens. Afin, dit-il, que vous sçachiez l'état où je suis & ce que je fais : je vous envoïe exprès Tychique notre cher frere & fidele ministre du Seigneur. Il fut donc chargé de l'une & de l'autre lettre : & en effet c'étoit son chemin de passer à Ephese pour aller à Colosses, & à Laodicée. V. 32. III. I. IV. I. VI. 20. Eph. VI. 21. Col. IV. 7.

V. S. Marc & l'église d'Alexandrie. Herodien liv. 7.

Cependant S. Marc gouvernoit l'église d'Alexandrie. Cette ville étoit comptée pour la seconde du monde après Rome : mais elle étoit la premiere pour le commerce, à cause de la commodité de son port, à l'une des embouchures du Nil. Les marchandises pécieuses des Indes y venoient par la mer rouge ; & Alexandrie les communiquoit à

toute la mer méditerranée. C'étoit donc une ville très-riche, très-magnifiquement bâtie, & très-peuplée. Outre les Grecs issus des premiers citoïens Macedoniens, que les Ptolemées y avoient établis, il y avoit grand nombre d'Egyptiens naturels, si attachez à leurs anciennes superstitions, qu'ils auroient plûtôt souffert toutes sortes de tourmens, que de faire mal à un ibis, un aspic, un chat ou un crocodile qu'ils tenoient pour animaux sacrez. Il y avoit aussi à Alexandrie un très-grand nombre de Juifs, & des étrangers de tout païs. Non-seulement de Syrie, de Lybie, de Cilicie, des Ethiopiens, des Arabes; mais encore des Bactriens, des Scythes, des Perses & des Indiens attirez par le commerce. S. Marc y assembla une église très-nombreuse, dont il est à croire que les Juifs firent d'abord la meilleure partie, principalement les Therapeutes.

Strab. lib. 17. p. 791.

Cic. 5. Tuscul.

VI. Therapeutes. *Philo de vita contemp.*

On nommoit ainsi en grec ceux qui s'appliquoient à la vie contemplative; soit à cause du soin qu'il prenoient de leurs ames, soit à cause qu'ils servoient Dieu; car *therapevin* signifie l'un & l'autre. Ils s'engageoient à ce genre de vie, non par coutume, ou par l'exhortation de quelqu'un; mais par leur choix. Ils quittoient leurs biens; les laissant à leurs parens, ou à leurs amis: ils quittoient même leur païs. Il y en avoit en divers endroits du monde. Mais en Egypte plus qu'alleurs, & principalement vers Alexandrie: : par où l'on voit qu'ils étoient differents des

Esseniens, qui ne se trouvoient qu'en Palestine, & dont la vie étoit plus active. Les Therapeutes habitoient principalement un lieu commode & sain, près du lac Meris, où on les envoïoit de tous côtez. Ils fuïoient les villes, & demeuroient à la campagne en des jardins écartez. Leurs maisons étoient separées pour mieux garder la solitude : mais non pas éloignées, afin qu'ils pussent se défendre des voleurs, & vivre en societé. Ces maisons étoient simples, & n'avoient que le necessaire, pour les mettre à couvert du chaud & du froid. Chacun y avoit son oratoire, qu'ils nommoient *semneion* ou *monasterion*, destiné à la méditation, au chant, & aux exercices de pieté. *ibid. p. 892. E.*

La temperance passoit chez eux pour le fondement des vertus. Ils ne bûvoient, ni ne mangeoient qu'après le soleil couché; donnant tout le jour à l'étude, & la nuit seulement au soin du corps. Quelques-uns ne mangeoient qu'une fois en trois jours; d'autres une fois en six jours. Leur nourriture n'étoit que du pain; à quoi les plus délicats joignoient du sel & de l'hyssope. Ils ne bûvoient que de l'eau. Leurs habits étoient simples. L'hiver ils portoïent un gros manteau; l'été un habit plus leger, ou un linge. Ils fuïoient en tout la vanité, comme fille du mensonge. *p. 894. C.* *p. 900. D.*

Ils prioient deux fois le jour, le matin & le soir : tout l'intervale s'emploïoit à la lecture, & à la méditation. Leur lecture étoit des livres sacrez, *p. 893. C.*

où ils cherchoient continuellement des allégories. En quoi ils suivoient le chemin tracé par les anciens chefs de leur secte : dont ils lisoient aussi les écrits. Ils composoient des cantiques & des hymnes de diverses mesures, & sur divers chants. Ils pensoient à Dieu continuellement ; & même en dormant ils avoient des songes pieux. Le jour du sabbat ils s'assembloient dans un oratoire commun, separé en deux par une muraille de deux ou trois coudées de haut : afin que les femmes fussent separées des hommes, & pussent oüir l'instruction sans être vûës. Là ils étoient assis de rang, selon leur âge : les mains cachées ; la droite sur la poitrine, la gauche au-dessous. Le plus ancien, & le plus instruit s'avançoit & leur parloit. Son regard étoit doux, sa voix moderée, son discours solide & sans ornement. Tous écoutoient en grand silence ; & s'ils témoignoient leurs sentimens, c'étoit seulement par quelques signes des ïeux & de la tête.

p. 899. B. Leur principale fête étoit après sept semaines, le cinquantiéme jour ; c'est-à-dire la pentecôte. Celui qui en avoit la charge à son tour, les avertissoit, & ils s'assembloient vêtus de blanc, pour prier & manger ensemble avec joie. Etant debout rangez modestement, ils levoient les ïeux & les mains au ciel ; & prioient Dieu que leur festin lui fût agreable. Les femmes y étoient admises, mais c'étoit des vierges : la plûpart âgées. Elles se mettoient à gauche, & les hommes à droit.

Après

Après la priere ils se couchoient sur des nattes de jonc, un peu relevées pour appuïer le coude. En ce festin ils n'étoient pas rangez selon l'âge, mais selon l'ordre de la réception. On y gardoit un tel silence, que pas un n'osoit même respirer trop fort. Cependant quelqu'un d'entr'eux proposoit une question de l'écriture sainte, & l'expliquoit simplement, mais à loisir, & d'une maniere propre à inculquer sa doctrine. Les auditeurs étoient attentifs, & marquoient par un signe de tête, un regard, ou un geste, s'ils avoient bien entendu, ou s'ils doutoient. L'explication étoit allégorique. Car ils regardoient ce sens comme l'ame de l'écriture; & la lettre comme le corps,

Le discours fini, tous y applaudissoient. Celui qui avoit parlé se levoit, & commençoit à chanter un ancien cantique, ou un nouveau qu'il avoit composé. Tous les autres écoutoient paisiblement, & répondoient à la fin : les femmes, aussi-bien que les hommes. Le cantique achevé, ceux qui les servoient apportoient les tables. C'étoit des jeunes gens choisis : ils ne portoient point de ceintures, comme dans les festins prophanes, mais leurs tuniques étoient abattuës. Les tables n'étoient chargées que de leur nourriture ordinaire, du pain levé, du sel & de l'hyssope : & en ce festin on ne bûvoit que de l'eau, seulement on en donnoit de chaude aux plus délicats d'entre les vieillards. Après le repas ils se levoient tous ensemble au milieu de la salle, & faisoient deux

chœurs, un d'hommes & un de femmes : dont chacun étoit conduit par la personne la plus honorable, & qui chantoit le mieux. Ils chantoient divers cantiques en l'honneur de Dieu : tantôt tous ensemble, tantôt alternativement : & cependant ils gesticuloient des mains, ils dansoient, & paroissoient comme transportez, selon ce que demandoient les chants, ou les parties du cantique. Ensuite ils s'unissoient en une seule danse, *Ex. xv. 20.* à l'imitation de celle du passage de la mer rouge. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix aiguës des femmes, formoient un agréable concert.

Toute la nuit qui précedoit la fête, se passoit ainsi : & ils se trouvoient plus éveillez à la fin, que quand ils s'étoient assemblez. Ils étoient tournez vers l'Orient, & quand ils voïoient lever le soleil, ils levoient les mains au ciel, demandoient un jour heureux, & prioient Dieu de leur donner la verité, & un esprit capable de l'entendre. Après ces prieres, chacun se retiroit chez soi, & recommençoit ses exercices ordinaires. Telle étoit la vie des Juifs, nommez Therapeutes, selon Philon, qui vivoit à Alexandrie peu d'années avant que saint Marc y fondât une église chrétienne.

Or soit que les Therapeutes aïent embrassé la foi de J. C. ou non : il est certain que dès le tems de saint Marc, il y avoit plusieurs chrétiens, que le desir de vivre plus parfaitement que le commun,

Cass. ii. instit. c. 5. Collat. xviii. c. 5.

portoit à se retirer à la campagne dans le voisinage d'Alexandrie, & à demeurer enfermez dans des maisons; priant, méditant l'écriture sainte, travaillant de leurs mains, & ne prenant leur nourriture qu'après le soleil couché. Saint Marc aïant fondé & gouverné cette église, & plusieurs autres en Egypte & dans les païs voisins; mourut la huitiéme année de Neron, soixante-deuxiéme de J. C. A sa place fut évêque d'Alexandrie, Anien, homme pieux & admirable en tout; qui gouverna cette église pendant vingt-deux ans.

Euf. II. hist. c. 24. Hier. de script.

An. de J. C. 62.

Euf. Chron. an. 63.

VII. Epitre aux Hebreux.

Conc. Carth. III. c. 47.

Saint Paul étoit toujours à Rome, & l'on croit que ce fut en ce tems qu'il écrivit l'épitre aux Hebreux. La tradition de l'église nous apprend que cette épitre est de lui, & elle est parfaitement conforme aux autres, quant aux pensées, & au fond de la doctrine. Mais le stile moins sublime & moins vif, nous peut faire croire, avec quelques anciens, que saint Paul ne la dicta pas mot à mot; que quelqu'un de ses disciples, soit saint Luc, soit saint Clement, soit saint Barnabé, l'écrivit par son ordre, & que saint Paul l'aïant lûë, l'approuva & la souscrivit: ou que saint Paul l'aïant écrite en syriaque, un disciple la traduisit en grec. On remarquoit une grande conformité entre le stile des actes écrits par saint Luc, & celui de cette épitre. Saint Paul n'y met point son nom: de peur de choquer les Juifs à qui il étoit odieux, & les rebuter dès le premier mot. Outre qu'il laissoit à J. C. l'honneur d'être l'apôtre des Juifs: & prenoit

Orig. ap. Euf. VI. hist. c. 25. Hier. ep. 129. ad Dard. Euf. III. hist. c. 3. Id. VI. hist. 6. c. 14. ex Clem. Alex.

pour lui en particulier le titre d'apôtre des gentils.

Heb. I. II. III. D'abord il releve la dignité de J. C. au-dessus de tous les prophetes & des anges mêmes, prouvant tout par l'autorité de l'écriture. Il montre qu'il est autant au-dessus de Moïse, que le fils est
IV. 8. 9. au-dessus du serviteur. Qu'il y a un autre sabbat,
III. I. IV. 14 V. VI. 20. VI. VIII. & un autre repos à esperer après celui dont les Juifs avoient joüi dans la possession de la terre promise. Que J. C. est le veritable pontife choisi de Dieu, suivant la promesse, selon l'ordre de Melchisedec,
VII. II. plus ancien & plus excellent que l'ordre d'Aaron: d'où s'ensuit le changement de la loi ceremoniale: fondée sur le sacerdoce levitique: & l'établissement d'une alliance plus parfaite, qui met
VIII. 6. les loix de Dieu dans l'esprit des fideles, & les écrit dans leur cœur, comme il l'avoit promis. Il montre l'imperfection du tabernacle, des ceremonies
X. I. de l'ancienne loi: & même des sacrifices, qui n'étoient que des ombres de la verité: au lieu que
IX. 26. X. 12. J. C. est la vraie & unique victime, qui a effacé pour toujours nos pechez; & sa mort est le seul sacrifice qui n'a plus besoin d'être recommencé; étant parfaitement suffisant, pour reconcilier les
XI. hommes avec Dieu. Il insiste ensuite sur la necessité de la foi: rapportant l'exemple de tous les saints de l'ancien testament, que la foi avoit rendus tels. Volià le sommaire de la doctrine de l'apôtre dans l'épitre aux Hebreux.

XIII. 7. A la fin il leur recommande de se souvenir de

leurs pasteurs défunts, d'imiter leur foi & leur heureuse mort. De ne se pas laisser détourner par des doctrines diverses & étrangeres. De se fonder sur la grace, & non sur la distinction des viandes, qui n'est d'aucune utilité. Nous avons, ajoute-t'il, un autel dont ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger. Car personne ne mangeoit les victimes dont le sang étoit porté dans le sanctuaire pour l'expiation des pechez : Les chrétiens avoient donc dès-lors un sacrifice qui leur étoit propre ; & dont la victime ne pouvoit être que le corps de J C. Car nous le mangeons, quoiqu'il soit offert pour le peché. S. Paul recommande ensuite l'aumône, & l'obéissance aux pasteurs. Après la conclusion de la lettre, sont ces mots, qu'il semble avoir ajoutez de sa main : Je vous prie, mes freres, souffrez ces paroles de consolation. Car je vous ai écris en peu de mots : sçachez que notre frere Timothée est délivré. S'il vient bien-tôt, je vous verrai avec lui. Saluez de ma part tous vos pasteurs & tous les saints. Les freres d'Italie vous saluent. La grace soit avec vous tous. Amen. Ce sont principalement ces paroles qui font voir que l'épitre est de saint Paul. Il y souscrit à sa maniere ordinaire. Il y nomme Timothée, le compagnon de ses voïages & de ses travaux, qui étoit alors à Rome avec lui. Il marque l'interêt qu'il prend à la conservation de ce cher disciple. Au reste, les anciens ont remarqué, qu'au lieu que les Juifs dans leurs lettres ne sou-

XIII. 10.

Levit. XVI. 27.

Heb. XIII. 16. 17.

XIII. 22.

Tertull. contr. Marc. lib. 5. c. 5.

haitoient que la paix, saint Paul souhaitoit toujours la grace aux fideles : quoique quelquefois il y joigne aussi la paix. Voilà ce que nous connoissons du premier voïage de saint Paul à Rome, & de ce qu'il fit pendant les deux ans qu'il y demeura. Il alla ensuite en Espagne comme il avoit promis, & y prêcha l'évangile. On dit qu'il passa par les Gaules, & y laissa des évêques de ses disciples : Crescent à Vienne, Paul à Narbonne : Trophime à Arles : qui fut la source d'où la foi se répandit par toutes les Gaules. L'apôtre après avoir visité l'Occident, retourna en Orient & en Asie.

Clem. ad Cor. Chrys. orat. 7. in Paul. Cyr. Catech. 17. Ado. Vien. Martyr. 22. Mart. 29. Decemb. 27. Jun.

VIII. Martyre de saint Jacques évêque de Jerusalem. *Eus. Chr. an. 57. Jos. xx. antiq. c. 8.*

Festus, gouverneur de Judée, étant mort, Neron envoïa Albin à sa place. Mais avant qu'il arrivât, le roi Agrippa déposa le souverain pontife Joseph Cabi : & mit à sa place Anne, ou Ananus fils du premier Ananus fils de Joseph, qui est Anne, celebre dans l'évangile. Les Juifs l'estimoient le plus heureux de tous les hommes : parce qu'après avoir joui long-temps de la dignité de souverain pontife, elle avoit passé à ses cinq fils l'un après l'autre, sans compter Caïphe son gendre : ce qui n'étoit encore jamais arrivé. Cet Ananus, le pere, avoit été fait pontife à la place de Joazar, par Quirinus gouverneur de Syrie : & déposé ensuite par Valerius Gratus, la premiere année de Tibere : après avoir tenu cette place environ quinze ans, son fils aîné Eleazar lui succeda. Puis son second fils Jonathas succeda à

Jos. XVIII. antiq. c. 3.

ibid. c. 6, c. 7.

Caïphe : son troisiéme fils, nommé Theophile, fut aussi souverain pontife : puis le quatriéme, nommé Matthias ; & enfin le cinquiéme, nommé Ananus comme le pere : ce dernier étoit hardi & feroce : de la secte des Saducéens, qui étoient les juges les plus severes.

XIX. Antiq. c. 6.

Pendant qu'Albin étoit en chemin, il voulut profiter de cet interregne, pour empêcher le progrès de l'évangile. Et aïant assemblé le sanedrin, il y fit amener S. Jacques parent de J. C. & évêque de Jerusalem. Car c'étoit contre lui que toute la mauvaise volonté des Juifs s'étoit tournée : voïant que saint Paul leur avoit échappé, & étoit allé à Rome. Mais saint Jacques étoit respecté de tout le peuple, à cause de sa vertu : qui l'avoit fait surnommer le Juste, & en hebreu Oblia, c'est-à-dire le soutien du peuple, ou plûtôt Ophlia, la forteresse de Dieu. Ils firent donc semblant de le consulter, & lui demanderent quelle étoit la porte de JESUS ? c'est-à-dire l'introduction à sa doctrine. Il répondit, que JESUS étoit le Sauveur ; & quelques-uns crurent sur son témoignage. C'étoit le temps de la fête de pâques, & il y avoit une grande assemblée de peuple à Jerusalem. Les Juifs dirent à saint Jacques : Il faut que tu desabûses tout ce peuple qui suit JESUS ; car tous te reconnoissent pour un homme juste, & qui n'a point d'égard aux personnes : tous croiront ton témoignage. Monte donc sur la terrasse du temple, afin que le peuple t'entende facilement.

Eus. II. hist. c. 23. Hier. script.

Jos. XX. Antiq. c. 8.

Hegesip. ap. Eus. II. hist. 23.

Après qu'il y fut monté, les scribes & les pharisiens commencerent à lui crier : O juste, que nous devons tous croire, puisque le peuple s'égare en suivant JESUS crucifié, montre-nous quelle est la porte de JESUS. Saint Jacques répondit à haute voix : Pourquoi m'interrogez-vous sur JESUS le fils de l'homme ? Il est assis au ciel, & à la droite de la grande vertu de Dieu, & viendra dans les nuées du ciel. Plusieurs le crurent, & commencerent à loüer Dieu, en disant : Hosanna au fils de David. Mais les scribes & les pharisiens dirent entr'eux : Nous avons mal fait d'attirer ce témoignage à JESUS. Il faut précipiter cet homme. Ils s'écrierent : O ô le juste même s'est égaré. Et étant montez, ils le précipiterent du haut de la terrasse du temple, en disant : Il le faut lapider. Toutefois il ne mourut pas aussi-tôt ; mais il se mit à genoux, & dit : Je vous prie, Seigneur Dieu notre Pere, pardonnez leur, car ils ne sçavent ce qu'ils font. Comme ils lui jettoient des pierres, un des prêtres de la famille des Récabites s'écria : Que faites-vous ? Le juste prie pour vous ; mais il se trouva là un foulon, qui prit son maillet à fouler les draps, & lui en donna sur la tête. Ainsi il acheva son martyre, après avoir gouverné l'église de Jerusalem vingt-neuf ans. Il fut enterré *Hier. ibid.* au même lieu près du temple, & on y dressa une petite colomne.

Jos. xx. Antiq. c. 8. Le pontife Ananus fit condamner par le sanedrin, plusieurs autres avec saint Jacques. C'étoient

appa-

apparemment des chrétiens, & ils furent lapidez, comme aïant violé la loi. Ce qui déplut à tous les gens de bien : & ils furent particulierement indignez de la mort de S. Jacques, que sa vertu rendoit venerable, même aux païens. Quelques-uns en avertirent secretement le roi Agrippa, & le prierent d'empêcher Ananus de faire de tels attentats. D'autres allerent au-devant d'Albin, qui venoit par Alexandrie; & lui firent entendre qu'Ananus n'avoit pas dû assembler le sanedrin sans son consentement. Il en écrivit au pontife d'un stile plein d'indignation, le menaçant de l'en punir. Mais au bout de trois mois le roi Agrippa lui ôta pour ce sujet le pontificat, & le donna à Jesus, fils de Dannée. A la place de saint Jacques les chrétiens élûrent pour évêque de Jerusalem, Simeon, cousin de J. C. fils de Cleophas son oncle. Tous le préfererent par cette consideration. Mais un nommé Thebuthis, irrité de n'avoir pas été fait évêque, commença à semer des erreurs & à corrompre cette église, que l'on nommoit vierge, parce que jusques alors la pureté de sa doctrine n'avoit point été attaquée.

Heges. ap. Eus. IV. hist. c. 22.

IX.

Epitre de S. Jacques.

Eus. II. hist. c. 23. Hier. script.

Nous avons une épitre de l'apôtre S. Jacques, qui est comptée pour la premiere des épitres catholiques, c'est-à-dire universelles, parce qu'elle n'est adressée à aucune église en particulier, mais aux douze tribus qui étoient dans la dispersion; c'est-à-dire à tous les fideles d'entre les Juifs répandus parmi les gentils. L'apôtre y recomman-

Jac. II. 14. 24. Aug. de fide & oper. c. 14. n. 21.

de fort les œuvres, sans lesquelles il montre que la foi est vaine : & cela pour combattre l'erreur qui s'étoit élevée dès-lors sur les paroles de S. Paul mal-entenduës, qui sembloit abbaisser les œuvres. Sur la fin de cette épitre, saint Jacques dit ces paroles : Quelqu'un de vous est-il malade ? qu'il fasse venir les prêtres de l'église, afin qu'ils prient sur lui, & l'oignent d'huile au nom du Seigneur : l'oraison de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, & s'il est dans les pechez, ils lui seront remis. Ce que l'antiquité a entendu d'un sacrement institué pour les fideles malades. Il se trouve des exemples d'une autre sorte d'onction pour guerir les maladies. Mais on l'appliquoit à toutes sortes de malades, même aux infideles : & des laïques la donnoient aussi-bien que des prêtres, quand ils avoient le don des miracles.

Jac. v. 14.

Innoc. epist. I. c. 8.

Marc. vi. 13. Just. II. hist c. 4.

Sozom. vi. c. 19. 29.

X. Lamentation de Jesus, fils d'Ananus.

Orig. I. cont. Cels. p. 35. Jos. vii. Bell. c. 12.

Les Juifs regarderent la mort de saint Jacques, comme une des causes principales de la ruine de Jerusalem, qui arriva peu de tems après : & dès-lors, c'est-à-dire quatre ans avant le commencement de la guerre, ils en virent un terrible présage. Un nommé Jesus, fils d'Ananus, homme du peuple & de la campagne, vint à la fête des tabernacles, lorsque la ville de Jerusalem étoit dans une grande paix, & une grande opulence, & commença tout d'un coup à crier dans le temple : Voix de l'orient : voix de l'occident : voix des quatre vents : voix contre Jerusalem, & contre le temple : voix contre les nouveaux mariez,

& les nouvelles mariées : voix contre tout ce peuple. Il crioit ainsi jour & nuit par toutes les ruës de la ville. Quelques-uns des principaux, choquez de ce mauvais présage, le prirent, & lui donnerent plusieurs coups. Il ne dit rien, ni pour lui, ni en particulier contre ceux qui le maltraitoient : mais il continua toujours de crier comme auparavant. Les magistrats croïant qu'il y avoit quelque chose de divin, le menerent à Albin gouverneur pour les Romains, qui le fit foüetter & déchirer jusques aux os. Mais il ne pria personne, ni ne pleura. Seulement à chaque coup il repondoit d'une voix débile & lamentable : Ah, ah, Jerusalem ! Albin lui demanda qui il étoit, d'où il venoit, pourquoi il parloit ainsi : mais il ne répondoit rien, & continuoit toujours sa lamentation sur la ville. Enfin Albin le laissa aller comme un insensé.

Il continua cette vie pendant sept ans & cinq mois. On ne le vit parler à personne; ni se plaindre de ceux qui le maltraitoient tous les jours ; ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Son unique réponse à tout, étoit sa triste lamentation. Il crioit principalement les jours de fête : Il ne se lassoit point de crier, & sa voix n'en devint point plus rauque. Quand la ville fut assiegée, il marchoit autour des murailles, en criant : Malheur à la ville, au temple, & au peuple. Enfin il ajouta : Malheur à moi-même : & à l'instant il fut tué d'un coup de pierre lancée d'une machine. Mais ceci n'arriva que quatre ans après.

XI.
Incendie à Rome, & ses premiers martyrs.
An. 64.
Tac. xv. annal. Suet. Ner. c. 38. Xiphil. ex Dio. p. 178.

La dixiéme année de Neron, soixante & quatriéme de J. C. le dix-neuviéme de Juillet, le feu prit à Rome par des boutiques du grand cirque, & dura pendant six jours. De quatorze regions, ou quartiers qui composoient la ville, il n'en resta que quatre d'entiers: trois furent entierement ruinez: dans les sept autres il demeura quelques restes de maisons brûlées. Neron étoit alors à Antium: il passa pour constant, que c'étoit lui qui avoit fait brûler Rome, pour avoir le plaisir de voir un beau feu, de la rebâtir ensuite plus magnifique, & de lui donner son nom. Pendant le fort de l'incendie, il prit un habit de theatre, & monta sur un lieu élevé, d'où il pouvoit voir le feu: & en cet état il chanta la prise de Troïe.

Il donna toutefois du soulagement au peuple affligé de cet accident: il leur ouvrit des lieux de retraite, leur fit dresser des cabanes, fournit les meubles, & donna du bled à bon marché. Il fit consulter les livres des Sybilles, faire des sacrifices, & diverses ceremonies pour appaiser les dieux. Mais tout cela ne suffisoit pas pour faire cesser les bruits fâcheux qui couroient. Neron voulut donc donner un objet à la haine publique, & accusa de cet incendie les chrétiens, qui étoient odieux, comme faisant profession d'une superstition nouvelle, & qui les engageoit à des maléfices. Car on les accusoit confusément de plusieurs crimes, sans examiner la verité. On en prit donc d'abord quelques-uns, qui

Suet. Ner. 16.
1. Pet. II. 12.

se confessoient chrétiens : & ensuite une grande multitude que l'on fit mourir, comme convaincus, non de ce crime d'incendie, mais d'être odieux au genre humain. On joignit à leur supplice de cruelles mocqueries. On les couvroit de peaux de bêtes pour les faire déchirer par des chiens : on les attachoit à des croix, ou à des pieux, qui leur perçoient la gorge pour les tenir droits. On les revêtoit de tuniques trempées de poix, ou d'autres matieres combustibles, puis on y mettoit le feu : en sorte que les patiens servoient comme de torches pour éclairer pendant la nuit. Neron en fit un spectacle dans son jardin, où lui-même conduisoit des chariots à la lueur de ces flambeaux si funestes. Le peuple Romain en avoit pitié, quoiqu'il crût les chrétiens criminels, & dignes des derniers exemples ; les regardant comme immolez à la cruauté d'un seul homme, plûtôt qu'à l'utilité publique. Ce fut la premiere persecution des empereurs contre les chrétiens ; & ils faisoient gloire d'avoir commencé à être condamnez par Neron ennemi de tout bien.

Juven. sat. 1. sat. 8. [illegible] *Senec. epist. 14.*

Tertull. apol. c. 5.

XII.

Etat de la Judée. Albin. Florus.

Jos. xx. antiq. c. 8. p. 699.

Vers le même tems le roi Agrippa ôta le pontificat à Jesus fils de Dannée, & le donna à Jesus fils de Gamaliel : ce qui causa une grande division entr'eux. Ils joignirent à leur parti des hommes hardis, & en vinrent souvent aux pierres, après les injures. Il y avoit aussi d'autres factions, dont les chefs étoient Ananias, considerable par ses richesses, Castobar & Saül, tous

deux de la race roïale, & parens d'Agrippa. Depuis ce tems Jerusalem fut toujours agitée, & l'état des Juifs alla de pis en pis.

Cependant Albin aïant appris qu'on lui avoit donné pour successeur Gessius Florus, & qu'il étoit en chemin, voulut témoigner quelque bonté à la ville de Jerusalem : il fit amener tous les prisonniers, & condamna tous ceux qui étoient manifestement dignes de mort : mais il délivra pour de l'argent ceux qui n'étoient que mediocrement chargez : ainsi la prison fut vuidée, & le païs rempli de voleurs. Florus étoit de Clazomene, & obtint ce gouvernement par le credit de sa femme Cleopatre, amie de l'imperatrice Poppée. Il traita si mal les Juifs, qu'ils regreterent Albin: quoiqu'il leur eût fait de grands maux. Car au moins se cachoit-il : mais Florus sembloit en faire gloire. Il étoit inflexible à la pitié, & d'une avarice insatiable, jusques à être de part avec les voleurs. Leurs pillages firent deserter plusieurs Juifs, qui s'allerent établir en païs étranger.

Jos. xx. antiq. c. 9. 11. Bell. c. 24. p. 798.

Le roi Agrippa avoit toujours l'autorité sur le temple, & sur ceux qui le servoient. Les levites, qui étoient chantres, lui persuaderent d'assembler le sanedrin, & d'ordonner qu'il leur fût permis de porter l'habit de lin, comme aux sacrificateurs : ce qui leur fut accordé, & executé, & les autres levites qui étoient occupez au service du temple, obtinrent aussi qu'il leur fût permis d'apprendre les cantiques sacrez. Tout cela con-

Jos. xx. antiq. c. 8. p. 692. D.

tre les regles. Le bâtiment du temple étoit achevé, & dix-huit mille ouvriers qui avoient accoutumé d'en vivre, n'avoient plus de quoi subsister. Le peuple vouloit que le roi fit rebâtir la galerie orientale, qui étoit un ouvrage de Salomon. Le roi ne le voulut pas, & leur permit seulement de paver la ville de pierre blanche. Il ôta encore le pontificat à Jesus, fils de Gamaliel; & le donna à Matthias fils de Theophile, sous lequel commença la guerre des Juifs, la douziéme année de Neron.

XIII. Premiere épître à Timothée.

L'apôtre S. Paul étant encore en Orient environ l'an soixante & cinq de J. C. demeura quelque tems à Ephese; où il laissa Timothée, lorsqu'il en partit pour aller en Macedoine. Il l'avoit ordonné évêque, lui communiquant la grace par l'imposition des mains des prêtres: quoiqu'il n'eut qu'environ trente ans. Ainsi Timothée fut le premier évêque d'Ephese. S. Paul le pria d'y demeurer, & de reprimer les mauvais docteurs. Il laissa Tite, un autre de ses plus chers disciples, dans l'isle de Crete, où lui-même avoit prêché; & dont il le fit évêque, lui donnant la charge de regler ce qui manquoit, & d'établir par les villes des évêques. S. Paul passa cependant en Macedoine, & demeura chez les Philippiens, comme il leur avoit promis. De-là, comme l'on croit, il écrivit sa premiere épitre à Timothée, vers l'an soixante & six de J. C.

1. Tim. IV. 14. Eus. III. hist. c. 4.

1. Tim. I. 3. 4.

Tit. I. 5.

Phil. I. 25. 26. II. 24.

Elle contient les principaux devoirs d'un évê-

1. Tim. I. 6. 7. que. Premierement, de reprimer les mauvais docteurs, qui s'étant écartez de la foi & de la pureté de conscience, s'occupoient à de vaines disputes, des combats de paroles, des mots nouveaux, & des contes de vieilles : assurant ce qu'ils n'entendoient pas : ignorans, superbes & interessez : comptant la religion pour un moïen de s'enrichir. Entre les fables de ces faux docteurs, S. Paul marque des genealogies sans bornes ; où l'on peut voir un commencement de la doctrine des Gnostiques, qui comptoient les attributs divins, la sagesse, l'intelligence, la puissance, la bonté, comme autant de personnes qu'ils faisoient sortir l'une de l'autre ; & ne pouvoient s'accorder, ni sur leur nombre, ni sur leur ordre. Il nomme entre ces faux docteurs, Hymenée, & Alexandre, qu'il avoit livrez à satan, pour leur apprendre à ne pas blasphemer. Hymenée disoit, que la résurrection étoit déja faite, ne reconnoissant que la résurrection spirituelle du peché à la grace, & niant celle des corps. Alexandre étoit un ouvrier en cuivre, qui avoit fait beaucoup de mal à saint Paul, résistant fortement à ses discours. C'étoit apparemment le même qui voulut parler à Ephese, dans l'assemblée que Demetrius l'orfévre avoit provoquée.

[Margin: vi. 4. 5. 20. iv. 7. — i. 20. — 2. Tim. ii. 18. ibid. iv. 14. Act. xix. 33. Sup. n. 48.]

L'Apôtre marque à Timothée les qualitez de ceux qu'il doit choisir pour le ministere sacré. L'évêque doit être sans reproche, mari d'une seule femme. Car il étoit bien difficile alors, trente ans

[Margin: iii. 2.]

ans, ou environ après la publication de l'évangile, de trouver des hommes qui eussent gardé la continence jusqu'à quarante ou cinquante ans : qui étoit l'âge auquel regulierement on ordonnoit les évêques & les prêtres. On prenoit donc les chefs de famille les plus reglez : & c'étoit bien assez d'en trouver qui se fussent contentez d'une seule femme : puisque les Juifs & les autres Orientaux en pouvoient avoir plusieurs à la fois ; & que le divorce, qui étoit par tout en usage, donnoit même aux Grecs & aux Romains, la liberté d'en changer. C'est pourquoi l'Apôtre veut encore que l'on prenne garde, si celui que l'on destine à l'épiscopat, gouverne bien sa maison, si la chasteté y regne, & si ses enfans lui sont soumis. Il ajoute, que l'évêque doit être sobre, non sujet au vin, reglé, modeste, point querelleux, ni prompt à frapper, point avare ; mais hospitalier, prudent, appliqué à enseigner. Qu'il ne soit pas néophite, c'est-à-dire nouveau chrétien ; & qu'il soit en bonne réputation, même chez les païens. III. 3. 4.

L'apôtre demande à peu près les mêmes qualitez pour les diacres. Qu'ils soient maris d'une seule femme, qu'ils gouvernent bien leurs enfans, & leurs maisons, qu'ils soient sans reproche, qu'on les éprouve avant que de les ordonner. Qu'ils ne soient ni doubles en leurs paroles, ni sujets au vin, ou au gain sordide. Ceux qui auront bien servi, dit-il, se font un degré pour être élevez plus III. 8. 9. &c.

iii. 11. haut dans le ministere. Pour les diaconesses, il demande qu'elles soient chastes, sobres, fideles en
v. 9. tout : non médisantes. Que les veuves qui seront choisies pour cette fonction, n'aïent pas moins de soixante ans, & qu'elles aïent une réputation établie par leurs bonnes œuvres, d'avoir nourri leurs enfans, d'avoir exercé l'hospitalité, lavé les
v. 22. pieds des fideles, assisté les affligez. Il recommande à son disciple de ne pas se presser d'imposer les mains à personne, de peur de participer aux pe-
v. 19. chez d'autrui. De ne pas recevoir d'accusation contre un prêtre, s'il n'y a deux ou trois témoins.
v. 17. De donner double rétribution aux prêtres qui font bien leur devoir, & qui travaillent à parler & à instruire. Ce sont les fondemens de la discipline ecclesiastique.

L'Apôtre marque à Timothée les devoirs de
ii. 1. 2. tous les chrétiens. Tous en general doivent prier pour tous les hommes, principalement pour les rois & les grands : car en grec on nommoit rois, même les empereurs Romains ; afin que sous leur protection nous menions une vie tranquile. Je
ii. 8. veux donc, dit-il, que les hommes prient en tout lieu, levant au ciel des mains pures, sans co-
ii. 9. 10. lere ni dispute. Les femmes tout de même, vétuës modestement, ornées de pudeur & de sobrieté, non de frisures, d'or, de pierreries, ou d'habits précieux. Je ne permets point à une femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur son mari. Elle doit être entierement soumise, & s'ins-

truire en gardant le silence. Elle se sauvera en ii. 15.
mettant des enfans au monde, & conservant la
foi, la charité & la sainteté.

Les veuves qui ont des enfans, doivent premie- v. 4. 8.
rement s'appliquer à gouverner leur maison, ou
à assister leurs peres & leurs meres : car qui n'a
pas soin des siens, est pire qu'un infidele. Les
jeunes veuves doivent se marier : pour éviter la v. 13. 14.
fainéantise, les vaines conversations, les visites
inutiles, la curiosité, le luxe & les autres tenta-
tions. Les vraies veuves, sont celles qui sont sans v. 5. 16.
secours, n'aïant ni enfans ni parens. L'église doit
prendre soin de les faire subsister : & elles de leur
côté doivent s'appliquer jour & nuit à la priere.
Que les riches ne soient pas fiers, & ne fondent vi. 17.
pas leur esperance sur des richesses incertaines :
mais sur la bonté de Dieu qui nous donne les
biens en abondance. Qu'ils soient riches en bon-
nes œuvres, par la liberalité & les aumônes. Que
les esclaves qui ont des maîtres infideles, leur vi. 1. 2.
soient parfaitement soumis, pour ne pas donner
occasion de blâmer la religion : & que ceux qui
ont des maîtres fideles, ne les méprisent pas,
parce qu'ils sont leurs freres.

L'apôtre prédit à Timothée, suivant une réve- iv.
lation manifeste du saint Esprit, que dans les der-
niers temps, quelques-uns quitteront la foi, &
suivront la doctrine des démons, défendant le
mariage, & ordonnant l'abstinence de certaines
viandes, comme si toutes n'étoient pas des créa-

Chrysost. hom. 12. init. in 1. Tim. tures de Dieu également bonnes. Ce qui fut accompli à la lettre dans les deux siecles suivans, par les heresies des Encratites, des Marcionites
1. Joan. II. 18. & des Manichéens. Car le dernier temps, suivant le stile des apôtres, est tout le temps qui coule depuis la prédication de l'évangile.

Saint Paul donne à Timothée quelques avis
v. 1. 2. personnels. D'être doux envers tous, principale-
IV. 12. ment envers les personnes âgées. De ne se pas
v 20. laisser mépriser, à cause de sa jeunesse. De repren-
IV. 12. dre publiquement ceux qui auront failli, pour intimider les autres. D'être l'exemple des fideles par ses discours & sa maniere de vivre, sa charité,
v. 23. sa pureté. Il lui défend toutefois de continuer à ne boire que de l'eau; mais il lui ordonne un peu de vin, à cause de la foiblesse de son estomac, & de ses fréquentes maladies. Il lui recommande
IV. 13. 15. sur-tout de s'appliquer à la lecture & à l'instruc-
VI. 13. 20. tion : & lui ordonne devant Dieu, & J. C. de garder en sa pureté le dépôt de la doctrine sainte.
III. 14. Je vous écris, dit-il, esperant d'aller bien-tôt à vous: afin que si je tarde, vous sçachiez comment vous devez vous conduire dans l'église de Dieu, qui est la colomne & l'appui de la verité. C'est ce que contient la premiere épitre de saint Paul à Timothée.

XIV. Epitre à Tite.

Ce fut aussi de Macedoine, & vers le même temps que saint Paul écrivit à Tite une épitre, où il lui donne à peu près les mêmes instructions. Il y avoit des raisons particulieres dans l'isle de

Crete, où Tite étoit évêque, d'élever au sacerdoce des hommes mariez, & de prendre garde que leurs enfans ne fussent pas débauchez, à cause des anciennes loix de Crete, qui obligeoient tous les citoïens à se marier dès leur jeunesse, & qui autorisoient & mettoient en honneur les amours les plus infames. Saint Paul en cette épitre marque à Tite les instructions qu'il doit donner à toutes sortes de personnes : aux vieillards ; aux vieilles femmes, qui doivent instruire celles qui sont jeunes ; aux jeunes hommes ; aux esclaves. Il l'avertit de résister aux faux docteurs, particulierement d'entre les Juifs : de les reprendre séverement, & d'éviter un heretique, après l'avoir averti une premiere & seconde fois. A la fin : Quand je vous aurai envoïé Artemas, ou Tichique, hâtez-vous de me venir trouver à Nicopoli : car j'ai résolu d'y passer l'hiver. Pourvoïez soigneusement au voïage de Zenas le docteur de la loi : & d'Apollos, en sorte que rien ne leur manque.

Strab. lib. 10. p. 483.

Tit. II.

I. 13.

III. 10.

III. 12. 13.

XV. Saint Pierre & saint Paul à Rome.

L'hiver étant passé, saint Paul retourna à Ephese trouver Timothée, & de-là il alla à Troade. Il laissa Trophime malade à Ephese. Eraste demeura à Corinthe, où il avoit une charge, étant trésorier de la ville. Saint Paul revint à Rome, où il fut accusé devant Neron ; & personne ne l'accompagna pour le défendre ; mais tous l'abandonnerent. Il ne laissa pas, par le secours de Dieu, d'être délivré de ce peril. Il demeura encore un

2. Tim. IV. 13. 20.

ibid. 16. 17.

an à Rome, prêchant l'évangile aux gentils qui y venoient de toutes parts. Saint Pierre étoit alors à Rome, avec saint Paul, & Dieu les avertit tous deux de leur mort prochaine. Ils y prêcherent entr'autres choses, comme ils l'avoient appris de J. C. que les Juifs alloient être punis : que dans peu de temps Dieu leur envoïeroit un roi, qui les soumettroit à main armée, ruineroit leurs villes, & les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres : que ceux qui resteroient seroient captifs de leurs ennemis, qu'ils verroient violer leurs femmes & leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer & par le feu : & que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leurs terres. Ces prédictions que saint Pierre & saint Paul faisoient à Rome, demeurerent par écrit.

2. Pet. I. 14. 1. Tim. IV. 6.

Lact. lib. IV. c. 21.

XVI. Prodiges en Judée, & commencement de la guerre.

An. 65.

Jos. VII. Bell. c. 12. p. 960.

Il arriva cependant à Jerusalem plusieurs prodiges, qui furent regardez comme des signes des malheurs suivans. L'an onziéme de Neron, de J. C. soixante & cinq, le huitiéme du mois Xantique, selon les Macédoniens, c'est-à-dire d'Avril, qui étoit la fête des azymes, à neuf heures de nuit, il parut autour de l'autel & du temple, une telle lumiere, qu'il sembloit qu'il fût grand jour : ce qui dura une demie heure. A la même fête, une vache que l'on menoit pour être immolée, fit un agneau au milieu du temple. La porte orientale du temple, qui étoit d'airain, & si pesante, que vingt hommes avoient peine à

la fermer, qui avoit des barres garnies de fer, & des verroux qui entroient bien avant dans le seüil fait d'une seule pierre : cette porte se trouva ouverte d'elle-même, à six heures de nuit. Les gardes du temple coururent en avertir le capitaine : il y vint, & eut peine à la faire refermer. Peu de jours après la fête, le vingt & un d'Artemisius, ou de May, avant le coucher du soleil, on vit par tout le païs, des chariots & des troupes armées en l'air, traverser les ruës, & environner la ville. A la fête de la pentecôte, les sacrificateurs étant entrez dans le temple pour leurs fonctions, sentirent d'abord un mouvement & un bruit; puis tout d'un coup ils oüirent une voix qui disoit : Sortons d'ici.

L'année suivante soixante & six, à la même fête des azymes, Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, vint d'Antioche à Jerusalem : & voulut sçavoir le nombre du peuple, & l'envoïer à l'empereur : afin qu'il vît que la nation des Juifs n'étoit pas méprisable comme il pensoit. Pour cet effet, les sacrificateurs compterent les victimes que l'on immoloit le jour de pâques, depuis trois heures après midi jusqu'à cinq : & ils en trouverent deux cens cinquante-cinq mille six cens. C'étoit l'agneau pascal : & pour le manger, ils s'assembloient au nombre de dix personnes au moins, & quelquefois jusqu'à vingt. A dix personnes seulement pour chaque victime, c'étoit deux millions cinq cens cinquante-six mille per-

An 66.
Jos. XVII. Bell. p. 968.

Jos. II. Bell. c. 24. sonnes purifiées. En cette occasion il en vint audevant de Cestius, environ trois millions, le priant de les secourir, & de leur ôter Florus; mais ils ne gagnerent rien, & Florus se rendant de jour en jour plus insupportable, ils en vinrent enfin *An. 66.* à la rébellion manifeste, & à la guerre qui commença au mois de May cette année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de J. C. dix-septiéme d'Agrippa, la seconde du gouvernement de Florus.

Le roi Agrippa fit ce qu'il put pour ramener les Juifs à la raison, en leur représentant la puissance Romaine, & les suites de la guerre où ils s'engageoient; mais il leur parla en vain, & il fut *Jos. II. Bell. c. 30.* contraint de sortir de Jerusalem. Quelques-uns des plus séditieux surprirent la forteresse de Massada, & tuerent tous les Romains qu'ils y trouverent. A Jerusalem, Eleazar fils du pontife Ananias, jeune homme hardi, & alors capitaine du temple, persuada aux sacrificateurs de ne plus recevoir de victime que des Juifs, & de n'en plus offrir pour l'empereur, & pour les Romains comme ils avoient accoutumé. Les principaux de la ville qui aimoient le repos, voïant les conséquences de cet attentat, envoïerent des députez à Cesarée pour en avertir Florus, & d'autres au roi Agrippa: afin qu'ils envoïassent promptement des troupes pour arrêter la sédition dans son commencement. Florus qui ne demandoit que le desordre, pour se mettre à couvert des accusations

cuſations légitimes qu'il eût eu à craindre dans la paix, ne tint compte d'y envoïer. Agrippa, qui avoit déja eſſaïé inutilement de ramener par la raiſon le peuple de Jeruſalem, y envoïa trois mille chevaux, qui étant favoriſez par les pontifes, les principaux citoïens, & tous ceux qui vouloient le repos ; ſe rendirent maîtres de la ville haute contre les ſéditieux, qui tenoient le temple & la ville baſſe. Ces deux parties ſe battirent pendant ſept jours. Le jour que l'on portoit le bois au temple, pluſieurs ſicaires étant entrez dans le temple avec les autres, forcerent les troupes d'Agrippa, les chaſſerent de la ville haute, & les réduiſirent au palais haut d'Herode : aïant brûlé le palais des Aſmonéens, qui étoit alors celui d'Agrippa, la maiſon du pontife Ananias, & les archives qu'ils brûlerent exprès, afin de perdre les actes publics qui contenoient les obligations des particuliers ; & par ce moïen attirer à leur parti les gens oberez.

Le lendemain quinziéme de Loïs ou d'Août, ils aſſiegerent la forteresse Antonia, & la prirent au bout de trois jours. Ils tuerent tous les ſoldats Romains qui y étoient, & la brûlerent. Le chef de ces ſéditieux étoit Manahem, fils de Judas de Galilée : ce faux docteur qui avoit été chef de révolte du tems de Quirinus. Manahem alla à Maſſada, pilla le magaſin d'armes qu'Herode y avoit fait, & en arma ſes troupes. Peu de tems après il attaqua le haut du palais, prit la partie que

l'on appelloit le camp, la brûla, & demeura ainsi le maître. Mais Eleazar, capitaine du temple, se jetta sur lui dans le temple, comme il faisoit sa priere avec grand appareil en habit roïal. Il fut pris & executé à mort après plusieurs tourmens, avec les principaux chefs de son parti. Quelque peu de sicaires qui accompagnoient Manahem, regagnerent Massada, sous la conduite d'Eleazar fils de Jaïr son parent. Le peuple en se défaisant de Manahem, croïoit avoir appaisé la sédition. Mais Eleazar capitaine du temple, travailloit pour lui-même. Il attaqua les Romains, qui après la prise du palais s'étoient retirez dans les trois tours, Hippique, Phasaël & Mariamne. Ils se rendirent: mais les séditieux les tuerent tous contre la parole donnée, quoiqu'ils fussent desarmez, & que ce fût le jour du sabbat.

XVII.
Juifs massacrez en divers lieux.
Jos. II. *Bell. c.* 18.

Le même jour & à la même heure, les gentils s'éleverent contre les Juifs à Cesarée en Palestine, où ces derniers désordres avoient commencé. Florus même excitoit les païens, & ils tuerent plus de vingt mille Juifs : en sorte qu'il n'en resta plus à Cesarée. Car Florus fit prendre ceux que l'on avoit épargnez, & les envoïa enchaînez dans les ports.

Jos. II. *Bell. c.* 18. *p.* 813.

A ce massacre de Cesarée, toute la nation des Juifs entra en fureur ; ils se partagerent & se mirent à ravager les bourgs des Syriens, & les villes voisines, Philadelphie, Gebonite, Gerasse, Pella, Scythopolis : puis ils attaquerent Gadare,

Hippos, & la region Gaulanite. De ces villes ils minoient les unes,& brûloient les autres. Ils marcherent encore contre Cedafe des Tyriens, contre Ptolemaïde,Gaba & Cefarée. Ni Sebafte, ni Afcalon ne put refifter à leurs efforts : mais après les avoir brûlées, ils renverferent Anthedon & Gaza. Plufieurs villages furent pillez autour de ces villes ; & une infinité d'hommes furent pris & tuez. Les Syriens de leur côté, n'épargnerent pas plus les Juifs. Ils prenoient ceux qui étoient dans les villes, & les égorgeoient : joignant à leur ancienne haine la neceffité de les prévenir, pour fe mettre en sûreté. Ainfi chaque ville étoit divifée comme en deux armées; & toute la Syrie dans une confufion terrible. Les plus moderez étoient excitez au maffacre par le pillage. Car c'étoit un honneur à qui entaffoit dans fa maifon plus de dépoüilles. On voïoit les villes pleines de corps morts,les vieillards jettez fur les enfans, les femmes expofées à découvert.

Il y eut une ville où les Juifs mêmes s'armerent contre leurs freres. Ce fut à Scytopolis. Mais les habitans ne pouvant s'y fier, les obligerent, comme pour preuve de leur fidelité, à s'enfermer aver leurs familles dans un petit bois ; & là ils les égorgerent tous au nombre de plus de treize mille. Simon fils de Saül, qui avoit paru le plus zelé contre fa nation, voïant ce trifte évenement, fe voulut punir lui-même d'y avoir contribué. Il s'écria : Je n'ai que ce que je

merite:mais je ne dois perir que de ma main. Alors il regarde toute sa famille avec des yeux égarez. Il prend son pere par ses cheveux blancs, & le perce de son épée; puis sa mere qui n'y résista pas : puis sa femme & ses enfans, qui alloient presque au-devant des coups. Enfin il éleva le bras, pour mieux faire remarquer une si belle action, & s'enfonça dans le sein son épée jusques aux gardes. Telle étoit la fureur des Juifs.

L'exemple de Scythopolis anima les autres villes. A Ascalon on tua deux mille cinq cens Juifs, à Ptolemaïde deux mille. On en tua plusieurs à Tyr, & on en mit la plûpart aux fers Il
c. 20. n'y eut qu'Antioche, Sidon & Apamée qui les
c. 21. épargnerent : mais à Alexandrie le massacre fut grand. Le peuple étoit assemblé dans l'amphitheatre, pour déliberer sur une députation qu'ils devoient envoïer à l'empereur. Il s'y trouva plusieurs Juifs. Leurs adversaires les voïant, s'écrierent tout d'un coup, que c'étoit des ennemis & des espions : & en même tems ils se jetterent sur eux. Les Juifs s'enfuirent. On en prit trois, & on les traînoit comme pour les brûler vifs. Tous les Juifs vinrent au secours. Ils commencerent par jetter des pierres aux Grecs, puis prenant des flambeaux, ils coururent à l'amphiteatre, à dessein de brûler tout le peuple qui y étoit : & l'auroient fait, si Tibere Alexandre, gouverneur de la ville, ne les eût retenus. Il leur envoïa dire, qu'ils prissent garde de ne pas irriter les troupes

Romaines : ils se moquerent de ses avis, & lui dirent des injures à lui même. Alors il lâcha sur eux les deux légions qui étoient à Alexandrie, & cinq cens soldats de Lybie, qui s'y trouverent par hazard. Il leur donna ordre, non-seulement de les tuer, mais de piller leurs biens, & de brûler leurs maisons. Les soldats les attaquerent dans le Delta d'Alexandrie, qui étoit leur quartier. Les Juifs se défendirent autant qu'ils purent, avec ce qu'ils avoient de gens les mieux armez. Mais enfin ils plierent ; & les Romains les tuerent sur la place, & dans leurs maisons, sans distinction d'âge, ni de sexe : en sorte que tout le quartier nageoit dans le sang, & que les corps entassez montoient jusques au nombre de cinquante mille. Alexandre par pitié conserva le reste. Les soldats Romains, accoutumez à l'obéissance, se retirerent aussi-tôt : mais il fut bien difficile d'arracher le peuple d'Alexandrie d'autour de ces corps morts, tant il haïssoit les Juifs.

XVIII. Guerre de Judée sous Cestius. *Jos. II. Bell. c. 22. p. 817.*

Cestius Gallus gouverneur de Syrie, voïant par tout les Juifs en armes, crut ne pouvoir plus demeûrer en repos. Il partit d'Antioche avec la douziéme légion, les troupes auxiliaires des rois Antiochus & Agrippa, & quelques autres. Agrippa l'accompagnoit en personne : & comme il connoissoit mieux le païs, il servoit de guide. Cestius s'avança à Ptolemaïde, & ensuite à Cesarée, d'où il envoïa un détachement contre Joppé. Elle fut prise & brûlée, & on y tua tous les Juifs au

nombre de huit mille quatre cens. D'ailleurs Cestius Gallus envoïa en Galilée un autre Gallus avec des troupes suffisantes. Sephoris qui étoit la ville la plus forte de la province, lui ouvrit les portes, & tout le reste suivit son exemple. Il y eut seulement quelque peu de séditieux qui résisterent, & on en tua plus de mille. La Galilée étant paisible, Gallus vint à Cesarée rejoindre Cestius, qui marcha à Antipatride, puis à Lydda, qu'il brûla, & continua sa marche vers Jerusalem. Il monta par Bethoron, & vint camper à Gabaon, à cinquante stades ; c'est-à-dire moins de trois lieuës de Jerusalem. Tout le peuple y étoit assemblé pour la fête des tabernacles. Ils prirent les armes, sortirent en foule de la ville, vinrent avec de grands cris contre les Romains : & quoiqu'ils marchassent sans ordre, ils étoient en si grand nombre, & donnerent d'abord avec tant de furie, qu'ils enfoncerent les bataillons, & mirent en peril toute l'armée de Cestius. Les Romains perdirent en cette journée cinq cens quinze hommes, & les Juifs seulement vingt-deux. Le roi Agrippa envoïa deux hommes leur porter des propositions de paix de la part des Romains: mais les séditieux tuerent un de ces deputez, & blesserent l'autre, quoique la plûpart du peuple ne desirât que la paix. Cestius voulant profiter de leur division, s'avança avec toutes ses troupes, & vint camper à sept stades, ou près d'un quart de lieuë de la ville. Il l'attaqua le trentiéme d'Hyperbere-

tée, ou d'Octobre. Les séditieux qui étoient les seuls qui résistoient, eurent peur du bel ordre des Romains, abandonnerent les parties exterieures de la ville, & se retirerent à la ville interieure & au temple. Cestius brûla les deux parties de Jerusalem, que l'on nommoit Bezetha, & la ville neuve : & campa devant le palais roïal, pour attaquer la ville haute.

S'il eût voulu à l'heure même donner l'assaut ; il eût dès-lors pris la ville, & fini la guerre. Mais le prefet du camp Tyrannius Priscus, & la plûpart de ceux qui commandoient la cavalerie, étant gagnez par l'argent de Florus gouverneur de Judée, l'en détournerent. Cestius negligea même les propositions que quelques-uns faisoient, de lui ouvrir les portes ; & il n'osa s'y fier. Enfin le sixiéme jour il fit donner un assaut au temple, du côté du septentrion. Les soldats Romains joignant leurs écus, & faisant ce qu'ils appelloient la tortuë, étoient prêts à saper la muraille, & à brûler les portes. Les séditieux perdoient courage, & le peuple le reprenoit, & alloit recevoir Cestius comme son bienfaicteur : mais Cestius ne s'apperçut pas de ces avantages, & se retira contre toute sorte de raison. Les séditieux reprirent cœur, & battirent les Romains en queuë : & pendant plusieurs jours que dura leur retraite jusques à Antipatride, ils furent toujours poursuivis & battus : en sorte que toute l'armée de Cestius y pensa perir. Il perdit de son infanterie cinq mille trois

cens hommes, & neuf cens quatre-vingt de sa cavalerie. Les Juifs prirent son bagage, sur-tout les traits & les machines qu'il avoit fait apporter pour le siege; qui leur servirent bien depuis pour défendre Jerusalem contre les Romains mêmes.
11 Bell. c. 15. pag. 811. F. Cestius fit cette perte le huitiéme de Dius, ou Novembre, la douziéme année de Neron, soixante
An. 66. & sixiéme de J. C.

XIX. Retraite des chrétiens de Jerusalem.

Après cette défaite de Cestius, plusieurs des plus considerables d'entre les Juifs se sauverent de Jerusalem, comme on se sauve d'un vaisseau qui coule à fonds: & il est vrai-semblable que les chrétiens furent de ce nombre. Ils voïoient l'accomplissement de la prophetie de J. C. l'abomination de la désolation dressée dans le lieu saint; c'est-à-dire les armées autour de Jerusalem. Car les troupes Romaines ne marchoient pas à cette guerre sans leurs enseignes, qui étoient chargées d'idoles; or les idoles dans l'écriture sont nommées abomination; & toute la terre, principalement autour de Jerusalem, étoit regardée comme sainte. Les chrétiens se retirerent donc à la petite ville de Pella, située dans les montagnes, près du desert vers la Syrie.

Matth. XXIV. 15. *Luc.* XXI. 20. *Eus.* III. *hist.* c. 3. *Epip. hær.* 7. *Nazar. Item. hær.* 29. & *de pond.* 30. *Jos.* II. *Bell.* c. 41. p. 822.

La nouvelle de cette défaite des Romains étant venuë à Damas, les habitans résolurent de se défaire de tous leurs Juifs. Ils les avoient déja enfermez dans leur gymnase: mais ils craignoient leurs femmes, la plûpart addonnées à la religion des Juifs. Ils leur en firent un secret, & tenant ainsi les

les Juifs désarmez en un lieu étroit, ils les égorgerent tous en même temps, au nombre de dix mille.

Les Juifs de Jerusalem encouragez par leur victoire, donnerent le commandement de toute la guerre à Joseph fils de Gorjon, & à Ananus fils d'Ananus, qui avoit été pontife, & en portoit encore le titre. Ils envoïerent aussi des gouverneurs dans toutes les provinces: entr'autres Joseph sacrificateur, fils de Matthias. Ils lui donnerent le commandement de la Galilée; où il eut beaucoup à souffrir de la part des autres Juifs séditieux & jaloux de son emploi. C'est ce Joseph qui a écrit l'histoire de cette guerre. A Jerusalem Ananus faisoit les préparatifs necessaires pour la défendre. Il réparoit les murailles: il faisoit forger des armes par toute la ville. Il essaïa, mais en vain, de faire entendre raison à ceux qui se nommoient zélateurs. Il envoïa des troupes pour prendre Simon fils de Gioras, qui pilloit le païs, & se vouloit faire chef de parti. Mais Simon se sauva à Massada avec les séditieux, qui de-là faisoient des courses par toute la Judée & l'Idumée.

Jos. II. Bell. c. 44. p. 828.

Cestius donna avis du mauvais état de la Judée, à l'empereur Neron, qui étoit alors en Achaïe: il fut allarmé de cette guerre, & se prit à Cestius du mauvais succès. Pour le réparer, il donna le commandement des troupes de Syrie à Vespasien, qui envoïa son fils Titus à Alexandrie, pour y prendre deux légions, la cinquiéme & la

Jos. III. Bell. c. 1.

dixiéme, & les conduire en Judée : lui cependant passa d'Achaïe en Syrie, pour s'y acheminer par terre. C'est ce qui se passa en cette guerre pendant l'année soixante & six de J. C.

XX. Seconde épitre de saint Pierre.

Hier. ep. 150. ad Hedib. qu. II.

Ce fut vers la fin de cette année, ou le commencement de la suivante, que les apôtres saint Pierre & saint Paul écrivirent leurs dernieres épitres. La seconde de saint Pierre est d'un stile un peu different de la premiere : parce que, selon les occasions, il se servoit de divers interpretes. Elle est adressée aux mêmes personnes : c'est-à-dire aux fideles dispersez dans l'Asie, le Pont, la Cappadoce & les provinces voisines. Car l'apôtre dit : Voici la seconde lettre que je vous écris. Il paroît

2. *Pet.* III. 1. aussi qu'elle est écrite peu avant sa mort, puisqu'il

I. 14. 15. dit : Je suis assuré que je quitterai bien-tôt ma tente, c'est-à-dire mon corps, selon que N. S. J. C. me l'a marqué ; mais je ferai en sorte que vous aïez après ma mort, de quoi vous souvenir de ma doctrine. Il les exhorte à rendre leur vocation cer-

I. 10. taine par les bonnes œuvres, & à se tenir fermes

I. 16. 17. à ce qu'il leur a enseigné : non sur de vains rapports, mais comme témoin oculaire de la gloire de J. C. aïant oüi sur le Thabor le témoignage que lui rendit le Pere éternel.

III. 2. Il leur recommande aussi la doctrine des prophetes & des autres apôtres : particulierement de

III. 15. saint Paul, dans les lettres duquel, dit-il, il y a des choses difficiles à entendre, dont les ignorans abusent pour leur perte, comme des autres écri-

tures. Il dit encore : Que l'on ne doit pas interpreter l'écriture sainte par un sens particulier, parce qu'elle ne vient pas de la volonté humaine : mais de l'inspiration du saint Esprit. Il les avertit de se garder des faux prophetes & des faux docteurs, qui nioient J. C. leur rédempteur, blasphemant contre la vraie doctrine qu'ils ignoroient : qui par leurs discours trompeurs trafiquoient des ames, pour contenter leur avarice : qui méprisoient l'autorité, se complaisant en eux-mêmes : qui suivoient les desirs de la chair, & les plaisirs impurs : mettant leur bonheur dans la volupté passagere, dans les festins & les délices : pleins de desirs criminels : & y attiroient les autres sous prétexte de liberté. Ils retournoient ainsi à leur vomissement, après avoir quitté le monde, & professé la doctrine de J. C.

I. 20. II. 1. 12. II. 3. II. 10. 13. II. 18. 19.

XXI. Heresie des Nicolaïtes.

Iren. lib. 1. c. 27. Clem. Alex. 3. Strom. Eus. III. hist. c. 29.

Les heretiques, dont parle ici S. Pierre, & qu'il compare aux disciples de Balaam, étoient les Nicolaïtes : qui avoient pris leur nom de Nicolas l'un des sept premiers diacres de Jerusalem. Il avoit une belle femme : & les apôtres, après l'ascension du Sauveur, lui aïant reproché qu'il en étoit jaloux : il la présenta aux freres, & lui permit d'épouser qui elle voudroit ; mais il sçavoit bien qu'aucun des fideles ne la prendroit. Il avoit un fils qui garda la continence, & des filles qui vécurent jusqu'à la vieillesse dans la virginité : lui-même ne toucha jamais à aucune autre femme. Ce qui montre qu'il étoit bien éloigné d'ap-

prouver l'impureté : & qu'en offrant de quitter sa femme, il avoit seulement voulu se justifier sur la jalousie. Il avoit ajouté une parole équivoque : Qu'il falloit abuser de la chair. Voulant dire, qu'il falloit la mortifier, & ne la pas emploïer à tous ses usages. On rapportoit une parole semblable de l'apôtre saint Matthias : Qu'il falloit abuser de la chair ; c'est-à-dire la combattre, en ne lui accordant rien pour le plaisir. Toutefois cette parole du diacre Nicolas, jointe à l'action qu'il avoit faite, servit de prétexte à quelques-uns pour mépriser les regles du mariage : se couvrant du nom de ce diacre, comme s'il eût été le chef de leur secte.

Iren. lib. III. c. 11. p. 25. A. Epiph. hær. 25.

Ils s'abandonnoient à l'impureté, & mangeoient sans scrupule les viandes offertes aux idoles. Ils disoient que le pere de J. C. n'étoit pas le créateur. Quelques-uns d'eux honoroient une certaine Barbelo, qui habitoit, disoient-ils, le huitiéme ciel. Elle étoit sortie du pere, & étoit mere de Jaldabaoth, ou selon d'autres, Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du septiéme ciel, & disoit à ceux d'enbas : Je suis le premier & le dernier, & il n'y a point d'autre Dieu que moi. D'autres donnoient le nom de Prounicos à celle qu'ils honoroient comme la mere de tous les princes celestes ; & sous l'un ou l'autre nom ils lui attribuoient des actions infames, dont ils prétendoient autoriser les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révela-

tions sous le nom d'Ialdabaoth, & donnoient une infinité de noms barbares aux princes & aux puissances qu'ils mettoient en chaque ciel. Ils en nommoient un Caulaucauch, abusant d'un passage d'Isaïe où se lisent ces mots hebreux : *Cau-la-cau, Cau-la-cau* : pour représenter l'insolence avec laquelle les impies se mocquoient du Prophete, en répetant plusieurs fois quelques-unes de ses paroles. C'est ainsi que ces heretiques trompoient les ignorans. Ils ne durerent que fort peu de temps sous le nom de Nicolaïtes, mais se diviserent en plusieurs sectes, & prirent divers noms, principalement le nom general de Gnostiques.

Isa. XXVIII. 10.

Eus. III. hist. c. 29.

XXII. Apollonius à Rome. An. 66.

La même année douziéme de Neron, soixante & sixiéme de Jesus-Christ, Apollonius de Tyane vint à Rome. Comme il en étoit à six vingt stades, ou six lieuës, il rencontra un nommé Philolaüs, qui voulut le détourner d'y entrer : disant qu'il n'y avoit pas de sûreté. En effet Neron haïssoit la philosophie ; & croïoit que c'étoit un prétexte pour couvrir l'art de deviner. Il avoit fait mettre aux fers Musonius, estimé le second après Apollonius, pour la sagesse. La plûpart des disciples d'Apollonius eurent peur, & quitterent sous divers prétexte : de trente-quatre il ne lui en resta que huit, entr'autres Ménippe, Dioscoride Egyptien, & Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome, pour montrer, disoit-il, qu'un vrai philosophe ne craint rien ; & pour voir de près quel animal c'étoit qu'un tiran. Etant

c. 13. arrivé à Rome, il fut appellé par Telesin l'un des consuls de cette année soixante & six, qui l'interrogea sur son habir & sa profession, & sur la maniere de prier les dieux. Le trouvant sçavant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, & donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir. Car le consul avoit autorité sur eux par sa charge.
c. 14. Il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coutume. Apollonius passoit de l'un à l'autre : disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les dieux, & par ses discours il attiroit à les servir. Il parloit indifferemment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands.

Démetrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains, que Tigellin, le plus puissant des favoris de Neron, le chassa : & fit soigneusement observer tous les discours & toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, & il tonna en même temps. Apollonius dit regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. Car c'est ainsi qu'il prophetisoit, pour le plus sûr. Le troisiéme jour après, comme Neron mangeoit, la foudre tomba sur la table ; & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja près de sa bouche. On crut qu'Apollonius avoit voulu dire, qu'il s'en faudroit peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa en-
c. 15. fin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à

l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation, il trouva un papier blanc sans aucune écriture, ce qui lui fit soupçonner quelque artifice du démon. Il interrogea Apollonius en secret, & il lui demanda comment il jugeoit des démons, & des apparitions des fantômes. Comme je juge des homicides & des impies, répondit-il : reprochant tacitement les crimes à celui qui l'interrogeoit. Il nia aussi d'être devin, & parla du reste avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, & le laissa aller. Apollonius comptoit pour magiciens, ceux qui faisoient paroître des fantômes, qui prétendoient forcer le destin par des enchantemens ou des onctions ; & qui sacrifioient à la maniere des barbares. Pour lui, il s'attachoit aux ceremonies grecques : prétendoit suivre les destinées, & prédire par la connoissance que les dieux lui donnoient eux-mêmes de leurs volontez. Etant aux Indes, & voïant des trépiez & d'autres meubles, se remuer d'eux-mêmes, il n'avoit pas voulu s'informer comment cela se faisoit. Philostr. lib. c. 4.

Mais voici le grand miracle d'Apollonius. c. 16. Comme il étoit encore à Rome, une jeune fille d'une famille consulaire étant prête à se marier, parut morte. On la portoit sur un lit à découvert, suivant la coutume, & son fiancé suivoit en se lamentant. Apollonius s'y rencontra, & dit : Mettez le lit à terre, je ferai cesser vos larmes. Il demanda le nom de la fille, la toucha, & dit quelques paroles tout bas. Alors elle s'éveilla, com-

mença à parler, & retourna à la maison de son pere. Les parens voulurent donner à Apollonius une grande somme d'argent. Mais il dit qu'il la donnoit en dot à la fille. Ceux mêmes qui étoient présens n'osoient assurer qu'elle fût morte : il sortoit encore quelque vapeur de son visage, & il tomba de la rosée, qui put bien la faire revenir de sa pamoison. C'est ainsi que les propres admirateurs d'Apollonius ont rapporté ce prétendu miracle. Neron partant pour la Grece, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome : & Apollonius prit le chemin de l'Espagne.

XXIII. Mort de Simon le Magicien.

Plin. ib. xxx. c. 2.

Simon le Magicien étoit aussi à Rome, & s'y faisoit admirer, comme ailleurs, par divers prestiges. L'empereur Neron étoit si passionné pour la magie, qu'il ne l'étoit pas plus pour la musique. Il prétendoit par cet art, commander aux dieux mêmes. Il n'épargna pour l'apprendre, ni la dépense, ni l'application : & toutefois il ne trouva jamais de verité dans les promesses des magiciens : en sorte que son exemple est une preuve illustre de la fausseté de cet art. D'ailleurs personne n'osoit lui rien contester, ni dire que ce qu'il ordonnoit fût impossible. Jusques-là qu'il commanda de voler à un homme qui le promit, & fut longtemps nourri dans le palais sous cette esperance. Il fit même représenter dans le theatre un Icare volant ; mais au premier effort Icare tomba près de sa loge, & l'ensanglanta lui-même.

Suet. Ner. 12.

Simon promit aussi de voler, & de monter au ciel,

ciel, & s'éleva en effet, étant porté par les démons: mais saint Pierre & saint Paul se mirent à genoux, & prierent ensemble, invoquant le nom de J. C. Les démons épouvantez abandonnerent Simon: il tomba, & demeura étendu les jambes brisées. On l'emporta à un autre lieu, où ne pouvant souffrir les douleurs & la honte, il se précipita d'un comble très-élevé. Ainsi perit Simon le magicien, par la vertu des apôtres. L'empereur irrité de cet accident, les fit mettre en prison. On dit encore une cause particuliere de sa haine contre saint Paul. Il avoit converti une de ses concubines les plus cheres, & lui avoit persuadé de renoncer à ses embrassemens impurs. Les deux apôtres étoient accusez d'enseigner la chasteté, ce qui irritoit les gentils.

Arnob. lib. 2. in gent. Cyrill. Catech. 6. p. 54. A. Sever. hist. lib. 2.

Aug. har. 1.

Chrys. in vitup. Mon.

Ambrof. in Aux.

XXIV. Seconde épitre à Timothée.

On peut rapporter au tems de cette derniere prison, la seconde épitre de saint Paul à Timothée, qui étoit toujours à Ephese. Car l'apôtre y parle de ses chaînes plusieurs fois. Ne rougissez point, dit-il, du témoignage de notre Seigneur, ni de moi qui suis prisonnier pour lui. Et ensuite: Je souffre tout ceci pour la prédication de l'évangile, sans en avoir de confusion. Et encore: Je travaille jusques aux fers, comme un malfaicteur; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée. Il encourage son disciple à tenir ferme, nonobstant les persecutions & les oppositions des faux freres, & des faux docteurs. Vous sçavez, dit-il, que tous ceux qui sont en Asie, se sont éloignez

II. Tim. 1. 8.

1. 12.

II. 9.

1. 6. 7.

I. 15. de moi ; entre lesquels est Phygellus & Hermogenes : ensuite il nomme entre les faux docteurs dont les discours s'étendent comme la gangrene,
II. 17. 18. Hymenée & Philetus, qui disoient que la résurrection étoit déja faite, & avoient renversé la foi de quelques-uns. Il avertit son disciple d'éviter les vains discours, les questions impertinentes, &
II. 14. 16. 23. les disputes ; parce qu'elles ne servent qu'à scandaliser les auditeurs, & engendrer des querelles, qui ne conviennent pas à un serviteur de Dieu.
II. 24. 25. Car il doit être doux, docile, & patient ; & reprendre avec modestie ceux qui resistent à la verité : considerant que Dieu peut les convertir par sa grace.

I. 13. L'apôtre recommande sur-tout à Timothée, le sacré dépôt de la doctrine de l'évangile. Gardez, lui dit-il, le modelè de la saine doctrine que vous avez oüi de moi, dans la foi & la charité en J. C.
I. 14. Conservez le bon dépôt, par le S. Esprit qui ha-
II. 2. bite en nous. Ce que vous m'avez oüi dire devant plusieurs témoins, confiez-le à des hommes fideles, qui seront capables d'en enseigner d'autres. Voilà la meilleure maniere de perpetuer une doctrine : de ne la pas confier seulement à des écrits qui tombent entre les mains de tout le monde, & ne s'expliquent pas toujours assez : mais de l'enseigner à des hommes choisis, dont on connoisse la fidelité, pour ne point alterer la doctrine & la capacité pour la faire passer à d'autres : ensorte qu'elle se perpetuë jusques à la fin

des siecles, par une succession continuelle de peres & d'enfans spirituels, c'est-à-dire, de docteurs & de disciples.

S. Paul marque combien un évêque est obligé à enseigner, par les paroles suivantes. Je vous IV. 1. 2.
conjure devant Dieu, & J. C. par son avenement, son jugement, son roïaume : prêchez, appliquez-
vous à tems, & à contre-tems, corrigez, priez, IV. 5.
reprenez en toute patience : veillez, travaillez par tout : faites l'œuvre d'évangeliste, remplissez votre ministere. Il prédit qu'il viendra un tems où
l'on ne pourra plus souffrir la saine doctrine ; où IV. 3. 4.
l'on quittera la verité pour s'appliquer à des fables; où la démangeaison d'entendre des nouveautez, fera que chacun cherchera des docteurs selon
ses desirs: Il se trouvera des hommes remplis de III. 2. 3. &c.
l'amour d'eux-mêmes, & de toutes sortes de vices ; qui auront une apparence de pieté, la rejettant en effet. De ce nombre sont, dit l'apôtre, ceux qui s'insinuent dans les maisons, & s'asservissent des femmes chargées de pechez, & agitées de differens desirs ; qui apprennent toujours, & n'arrivent jamais à la connoissance de la verité. Or comme Jannés & Mambrés résisterent à Moïse : ainsi ces hommes corrompus résisteront à la verité. Les noms de ces deux magiciens d'Egypte ne se trouvent point ailleurs dans l'écriture.

A la fin de cette lettre il marque sa mort pro- IV. 6. 7.
chaine, en ces termes : On prépare déja mon sacrifice, & le tems de ma délivrance est pro-

v. 8. 21. che. Il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver, & ajoute : Prenez Marc, & l'amenez avec vous : car il m'est utile pour le ministere. Apportez avec vous le gros manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus ; & les livres : principalement les parchemins. C'étoit à ce que l'on croit, l'écriture sainte, suivant l'usage des Juifs : & on voit ici la pauvreté de l'apôtre, qui se faisoit apporter un manteau de si loin, d'Ephese à Rome.

IV. 11. 13.

IV. 9. 10. 11. Il marque son état present, en ces termes : Demas m'a abandonné, emporté de l'amour du siecle, & s'en est allé à Thessalonique : Crescent en Galatie ; c'est-à-dire en Gaule : car c'est en grec le même nom : & en effet on compte pour premier évêque de Vienne, Crescent, que l'on dit être disciple de saint Paul ; & Titus est allé en Dalmatie. Ces deux derniers ne l'avoient pas quitté ; mais il les avoit envoïez. Il ajoute : J'ai envoïé Tychique à Ephese : j'ai laissé Trophime malade à Milet. Eraste est demeuré à Corinthe. Luc est seul avec moi. En ma premiere défense, tous m'ont abandonné : mais le Seigneur m'a soutenu, & j'ai été délivré de la gueule du lion : c'est-à-dire de la cruauté de Neron. Il se plaint d'Alexandre, l'ouvrier en cuivre, d'Ephese : & se louë au contraire d'Onesiphore, qui apparemment étoit mort ; puisqu'il ne le saluë point à la fin, mais seulement sa famille. Il prie pour lui, & dit : Dieu lui fasse la grace de trouver misericorde en ce jour-là : c'est-à-dire au jour

Theodoret. hic.

Ado Vien. in Chron. Martyr. 27. Jun.

IV. 12.

IV. 20.

IV. 11.

IV. 14.

I. 16. 18.

Grot. hic.

du jugement. Il saluë Timothée de la part de tous les freres qui étoient à Rome, entre lesquels il nomme Eubule, Pudens, Lin & Claudia. On croit que ce Pudens est le senateur pere de Pudentienne & de Praxede. Lin est celui qui succeda à saint Pierre dans le saint siege de Rome. *IV. 21.*

XXV. Martyre de saint Pierre & de saint Paul.

Baron. ad Martyr. 14. Marc.

On dit que les apôtres étoient gardez dans la prison de Mamertin, qui étoit au pied du Capitole, & s'étendoit sous terre : qu'ils y demeurerent neuf mois ; que deux de leurs gardes, Processus, & Martinien, étonnez de leurs miracles, se convertirent ; & que saint Pierre les baptisa, avec quarante-sept autres personnes, qui se trouverent dans la prison. Les fideles exciterent les apôtres à se retirer. S. Pierre sortit, mais étant arrivé à la porte de la ville, J. C. lui apparut, comme venant pour y entrer. Où allez-vous, Seigneur, lui dit-il? J. C. lui répondit : Je vais à Rome être crucifié encore une fois. S. Pierre dit en lui-même : J. C. ne peut plus mourir ; c'est donc en ma personne qu'il doit être crucifié : & retourna sur ses pas.

Martyrol. 2. Jul. Ado de fest. Apost. Ambros. in Aux. n. 13. post epist. 21.

Neron étoit encore en Achaïe, & ce furent le gouverneurs de Rome qui condamnerent à mort les apôtres, & les firent executer en un même jour ; qui fut, comme l'on croit, le vingt-neuf de Juin, l'an soixante & sept de J. C. treiziéme de Neron. S. Paul, comme citoïen Romain, eut la tête tranchée : Saint Pierre fut crucifié, comme Juif & personne vile. On dit que S. Paul allant au supplice convertit trois soldats, qui souffrirent

Clem. epist. ad Corinth.

An. 67

Martyrol. 2. Jul.

le martyre peu de tems après. Il fut mené à trois milles de Rome, au lieu nommé les eaux Salvienes; où l'on voit encore trois fontaines, que l'on dit être sorties alors par miracle. Ce fut là qu'il fut executé : mais Lucine dame Romaine, l'ensevelit en sa terre sur le chemin d'Ostie. S. Pierre fut conduit au-delà du Tibre au quartier que les Juifs habitoient ; & crucifié au haut du mont Janicule, au-dessous duquel, vers le Tibre, étoit une naumachie. On vouloit le crucifier à l'ordinaire: mais il dit qu'il ne meritoit pas d'être traité comme son maître, & voulut être attaché la tête en bas. Son corps fut enseveli au Vatican, dans la voïe Aurelia, ou triomphale, près d'un temple d'Apollon.

Orig. ap. Euseb. III. hist. c. 1. Hier. scrip. de Pet. Prud. Peri Steph. 12. Theodor. orat. de charit. p. 689. D. Eus. VII. hist. c. 18.

Les fideles avoient eu soin de faire peindre les portraits des apôtres, suivant la coutume qu'ils avoient, étant encore gentils, de garder les images de leurs bienfaicteurs. On voïoit deux cens cinquante ans après, de ces portraits de saint Pierre & de saint Paul, & de J. C. même. S. Paul avoit la tête chauve, & le nez aquilain, & étoit de petite taille. La femme de S. Pierre avoit souffert le martyre avant lui. La voïant mener au suplice, il se réjoüit de ce qu'elle retournoit à la patrie. Il l'exhorta, la consola, & l'appellant par son nom, il lui dit : Souviens-toi du Seigneur. Il eut une fille nommée Petronille, qui vécut vierge, & mourut saintement à Rome. On trouve dans les martyrologes plusieurs martyrs sous Neron, outre ceux qu'il fit mourir sous prétexte de

Lucian. Philo. patr. p. 1122. A. Clem. Alex. 7. strom. p. 756. C.

Ado Martyrol. 31. Mai Martyrol. Rom.

14. Mart. 15. April. 17. Maii. 2. Jul.

l'incendie. Ce qui est certain, c'est qu'il fit des édits contre la religion chrétienne : irrité par le grand nombre de ceux qui abandonnoient le service des idoles. On prétend avoir trouvé en Espagne une inscription en ces termes : A Claude Neron Cesar Auguste souverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs, & de ceux qui chargeoient le genre humain d'une superstition nouvelle.

Sulpic. Sev. lib. 2. Oros. lib. VII. c. 5.

XXVI. Saint Lin, & saint Clement, papes.

Iren. III. c. 3. Epiph. hæres. XXVII. n. 6. Eus. III. hist. c. 2. & Chr. an. 69. 2. Tim. IV. 21.

Les apôtres aïant fondé & édifié l'église Romaine, donnerent la charge de la gouverner à S. Lin : le même dont S. Paul écrivoit à Timothée. A S. Lin succeda S. Clement, ou S. Clet, autrement nommé Anaclet. Il est certain qu'ils furent les trois premiers évêques de Rome ; mais, ni leur ordre, ni le tems de leur pontificat, n'est pas certain. On donne douze ans à S. Lin : & toutefois il est plus vrai-semblable qu'il ne survêcut aux apôtres qu'un an ou deux ; & par consequent qu'ils l'avoient établi évêque de Rome, pour la gouverner sous eux, comme ils en usoient dans les autres églises. S. Clement est celui dont parle S. Paul dans l'épitre aux Philippiens. Il avoit vû les apôtres, & conversé avec eux ; leurs préceptes & leurs exemples étoient toujours devant ses yeux. De son tems il arriva une grande division dans l'église de Corinthe : jusques là, que des laïques s'éleverent contre les prêtres, & en firent déposer quelques-uns, dont la conduite étoit irreprochable. L'église de Corinthe, ainsi

Phil. IV. 3.

affligée, écrivit à l'église Romaine, lui proposant quelques questions. Mais on ne put leur répondre si-tôt de Rome: à cause des troubles qui y survinrent, & qui agiterent tout l'empire après la mort de Neron.

XXVII. Guerre de Judée. Vespasien.

Cependant la guerre de Judée continuoit. Vespasien, à qui l'empereur en avoit donné la conduite, arriva à Antioche au commencement de l'année soixante & sept. Il y trouva le roi Agrippa, qui l'attendoit avec ses troupes. De-là Vespasien marcha à Ptolemaïde : où les habitans de Sephoris en Galilée, vinrent l'assurer de leur fidelité ; & il leur donna garnison. Titus, son fils, qui avoit pris le chemin d'Alexandrie, vint le trouver à Ptolemaïde ; & lui amena les deux légions d'Egypte. Là fut le rendez-vous de toute l'armée Romaine ; qui se trouva composée de soixante mille hommes, tant cavalerie, qu'infanterie ; en comptant les troupes auxiliaires, mais sans compter les valets. Les troupes auxiliaires étoient celles d'Agrippa roi de Judée, d'Antiochus roi de Comagene, de Sohem roi d'Emese, & de Malc roi des Arabes.

An. 67.

Jos. III. Bell. c. 1.

Vespasien entra d'abord en Galilée, & prit d'emblée Gadare, qu'il brûla. Le vingt & uniéme d'Artemisius, ou de May, il vint devant Jotapate. Joseph l'historien y commandoit, & la défendit vigoureusement. Mais enfin, aprés quarante jours de siege, elle fut prise, ruinée, & brûlée ; le premier de Panemus, ou de Juillet, la treiziéme année de

ibid. c. 9.

c. 23. p. 850. F.

de Neron, soixante & sept de Jesus-Christ. Il y eut quarante-mille hommes de tuez. Joseph fut pris dans une caverne, où il étoit caché, & se rendit volontairement aux Romains, malgré les Juifs cachez avec lui, qui se tuerent les uns les autres. Vespasien lui donna la vie, & le tint prisonnier. Après la prise de Jotapate, il mena les troupes à Cesarée, où il mit deux légions en quartier d'hiver, & la troisiéme à Scytopolis. Les Juifs avoient réparé Joppé, ruinée par Cestius. Vespasien la prit sans combat, & la ruina de nouveau. Ensuite il alla voir le roïaume d'Agrippa qui l'y avoit invité, & passa de Cesarée sur la mer à Cesarée de Philippe, où durant trois semaines ses troupes se reposerent. Lui cependant faisoit des sacrifices d'actions de graces, & des festins.

De-là il envoïa assieger Tiberiade & Tarichée, deux villes sur le lac de Genesaret, qui étoient du roïaume d'Agrippa, mais disposées à la révolte. Car Agrippa s'étoit attiré cette visite de Vespasien, pour affermir sa puissance. Tiberiade se rendit d'abord : & le roi obtint qu'elle ne seroit ni ruinée, ni pillée. Tarichée qui souffrit le siege, fut prise le huitiéme de Gorpiée, ou Septembre. On la ruina, & on en vendit trente mille captifs. Rien ne résistoit plus aux Romains dans la Galilée, que Giscale, le mont Itabure, ou Tabor qui étoit fortifié, & Gamale dans la Gaulanite. Mais Gamale fut prise le vingt-troisiéme

Jos. IV. Bell. c. 1. &c.

d'Octobre, ou d'Hyperberetée, après un mois de siege : & le mont Itabure un peu devant. Après la prise de Gamale, Vespasien retourna à Cesarée sur la mer, pour donner du repos à ses troupes : & laissa Tite en Galilée, pour prendre Giscale. Jean, fils de Levia, qui la tenoit avec les séditieux de son parti, feignit d'écouter les propositions de paix ; mais la nuit suivante il s'enfuit à Jerusalem avec les siens. Tite conserva la ville, & y mit garnison. Ainsi les Romains furent maîtres de toute la Galilée. Tite revint à Cesarée, & Vespasien en partit pour marcher contre Jamnia & Azot, & revint après les avoir soumises. C'étoit au mois de Decembre de l'année soixante & sept.

ibid. c. 8.

XXVIII. Division des Juifs. Insolence des zélateurs.

Jos. IV. Bell. c. 11.

Les Juifs étoient divisez par tout le païs, non seulement en chaque ville, mais en chaque maison : les uns vouloient la paix, les autres la guerre : & comme ceux-ci étoient les plus jeunes & les plus hardis, ils l'emportoient sur les plus vieux & les plus sages. Ils prenoient les armes, & pilloient d'abord leurs voisins : puis se joignant aux grosses troupes, ils ravageoient tout le païs : en sorte qu'on les craignoit plus que les Romains. Enfin, las de piller le plat païs, les chefs de ces partis se rassemblerent de tous côtez, & vinrent fondre à Jerusalem, où il n'y avoit point de maître. Ils y furent reçûs comme des gens qui venoient la secourir ; joint que c'étoit comme la patrie commune, où tous ceux de la na-

tion étoient bien venus. Ces séditieux ne se contentoient pas d'y voler impunément ; ils tuoient, & en plein jour, & les personnes les plus considerables. Ils arrêterent Antipas garde des trésors publics, & plusieurs autres des plus nobles & des plus puissans de la ville ; puis les égorgerent dans la prison, sans forme de procès ; les accusant faussement d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Ils profiterent des divisions qui étoient entre les plus puissans, pour les animer les uns contre les autres.

Toutefois le peuple s'éleva contre eux, poussé par Ananus le plus vieux & le plus sage des pontifes ; mais les séditieux se saisirent du temple, & s'y fortifierent. Puis pour étonner le peuple, & montrer leur puissance, ils voulurent choisir les pontifes par le sort, prétendant que c'étoit l'ancien usage. Ils appellerent une des familles pontificales, nommée Eniacim, ou Jacim, qui étoit la douziéme dans l'ordre : le sort étant jetté tomba sur un nommé Phanias, fils de Samuel du bourg d'Aptha, homme rustique & ignorant, qui sçavoit à peine ce que c'étoit qu'être pontife. Ils le firent venir malgré lui de son village : & l'aïant revêtu des habits sacrez, comme un personnage de theatre, ils lui montroient ce qu'il devoit faire, tournant ainsi la religion en ridicule. *1. Par. xxiv. 12.*

Le peuple ne put souffrir cet attentat, & voulut se délivrer de la tyrannie des zelateurs : car les séditieux s'étoient donné ce beau nom, pré-

tendant n'agir que par zele de religion. Les plus considerables citoïens, Gorion fils de Joseph, Simeon fils de Gamaliel ; & les pontifes les plus estimez, Jesus fils de Gamalas, & Ananus fils d'A-
c. 13. nanus, animoient le peuple dans les assemblées & dans les entretiens particuliers ; leur représentant que les zelateurs profanoient indignement le temple ; & que s'il falloit avoir des maîtres, il valoit mieux obéir aux Romains, avec le reste du
c. 14. p. 875. monde, qu'à une poignée de scelerats. On les attaqua donc dans le temple, qui fut soüillé de leur sang. Se sentant pressez, ils abandonnerent l'enceinte exterieure, se retirerent dans l'interieure, & en fermerent les portes. Ananus n'osa forcer les portes sacrées, ni faire entrer dans le lieu saint le peuple qui n'étoit pas purifié.

c. 15. Cependant Jean qui s'étoit sauvé de Giscale, & qui avoit une furieuse passion de dominer, feignoit d'être pour le peuple, ne quittoit point Ananus & les autres chefs, étoit complaisant pour eux, jusqu'à la flaterie, & assistoit à tous leurs conseils; mais il les trahissoit, & donnoit avis de tout aux zelateurs. Les chefs du peuple se fiant au serment qu'il leur avoit fait, l'envoïerent aux zelateurs pour traiter d'accommodement ; mais Jean étant entré dans le temple, se déclara entierement pour les zelateurs, & leur dit que sans perdre de temps, ils devoient pourvoir à leur sûreté : qu'Ananus avoit envoïé à Vespasien pour l'inviter à prendre la ville au plûtôt : qu'ils n'a-

voient point de pardon à eſperer, ni d'autre parti à prendre, que d'attirer quelque ſecours du dehors. Les chefs des zelateurs étoient, Eleazar fils de Simon, & Zacharie fils de Phalec, tous deux de la race ſacerdotale. Ils crurent ne pouvoir mieux faire, que d'envoïer aux Iduméens, nation inquiete & violente, & toujours prête à marcher au combat, comme à une fête. Ils écrivirent une lettre, portant qu'on les tenoit aſſiegez dans le temple, parce qu'ils défendoient la liberté, & qu'Ananus avoit mandé les Romains, ce qui toutefois étoit une calomnie que Jean avoit inventée.

XXIX. Iduméens au ſecours des zelateurs. c. 16. 17. 18.

Les Iduméens vinrent en diligence au nombre de vingt mille. Ils trouverent les portes fermées; mais à la faveur d'un grand orage qui ſurvint la nuit, les zélateurs les firent entrer ſecretement dans la ville & dans le temple. Puis donnant avec eux ſur les gardes endormis, & enſuite ſur le reſte du peuple, ils remplirent de ſang tout le dehors du temple; & le jour venu on compta juſqu'à huit-mille cinq-cens morts. Les Iduméens non contens de ce maſſacre, ſe jetterent dans la ville, pillerent les maiſons, & tuerent ceux qu'ils rencontrerent. Mais ils s'attacherent principalement aux ſacrificateurs. Ils tuerent Ananus & Jeſus, inſulterent à leurs cadavres, & les laiſſerent ſans ſépulture. La mort d'Ananus fut regardée comme le commencement de la priſe de Jeruſalem. Son courage & ſon habileté le rendoit ſeul capable de

procurer la paix, & ce fut un spectacle horrible de voir ces deux pontifes, peu auparavant revêtus des ornemens sacrez, & adorez même par les étrangers qui venoient de tous côtez à Jerusalem; exposez alors tout nuds en proïe aux chiens & aux autres bêtes.

c. 19. Les zélateurs & les Iduméens massacrerent ensuite une infinité de menu peuple, selon qu'ils les rencontroient; mais pour les plus nobles & les plus jeunes, ils les mettoient en prison, esperant les attirer à eux; & quand ils desesperoient de les gagner, ils les faisoient mourir, après leur avoir Liv. v. c. 3. p. 883. fait souffrir toutes sortes de tourmens. Ils en firent perir ainsi douze mille, & les laisserent sans sépulture; à peine osoit-on la nuit jetter avec les mains un peu de poussiere sur ces corps. La fraïeur du peuple étoit telle, qu'ils retenoient même leurs gémissemens & leurs larmes, sinon lorsqu'ils étoient bien enfermez, & après avoir regardé de tous côtez si personne ne les écoutoit.

Les zélateurs pour garder quelque apparence de formalité contre un personnage de grand merite & fort riche, Zacharie fils de Baruch, assemblerent soixante & dix juges, & l'accuserent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains. Il se défendit genereusement, leur reprochant leurs crimes: & comme ils n'apportoient aucune preuve de ce qu'ils disoient contre lui, il fut absous tout d'une voix. Alors les zélateurs s'écrierent contre les juges, & deux d'entr'eux s'approchant de Za-

charie, le tuerent au milieu du temple, en lui disant : Voilà notre ſentence, & cette abſolution eſt plus sûre ; puis ils le jetterent dans le précipice qui étoit proche, & chaſſerent les juges honteuſement. Les Iduméens voïant ces manieres d'agir, commencerent à ſe repentir d'être venus, principalement quand ils apprirent que la trahiſon dont on accuſoit les principaux citoïens, étoit une pure ſuppoſition. Ils délivrerent deux mille de ceux que les zélateurs tenoient en priſon : puis ils ſortirent de Jeruſalem, & ſe retirerent chez eux.

La retraite des Iduméens laiſſant les zélateurs plus libres, les rendit plus furieux. Ils tuerent les plus nobles & les plus braves du parti contraire ; entre autres Gorion & Niger. Enfin il n'y avoit perſonne contre qui ils ne trouvaſſent quelque prétexte pour le perdre. L'un les avoit autrefois choquez avant la guerre : l'autre étoit un glorieux, parce qu'il ne s'approchoit pas d'eux ; l'autre s'en approchoit trop familierement : celui qui les ménageoit, vouloit les trahir ; & le châtiment de tous, ſans diſtinction, étoit la mort. Pluſieurs pour ſe tirer de leurs mains, s'alloient rendre à Veſpaſien ; mais ils mirent garde aux portes & aux chemins. Vouloir paſſer chez les Romains, devint bien-tôt le plus grand crime ; & ceux qui en étoient ſeulement ſoupçonnez, étoient tuez, s'ils ne rachetoient leur vie. On défendoit de leur donner la ſépulture, & les che-

mins en étoient couverts. Ces prétendus zélateurs fouloient aux pieds tout droit humain & divin ; se mocquoient des choses saintes, & surtout des propheties, qu'ils accomplissoient sans le sçavoir.

Ils se diviserent entre eux. Jean de Giscale vouloit commander aux autres, qui s'estimoient autant que lui. Une partie le suivit : ils étoient en garde les uns contre les autres ; mais ils ne se faisoient gueres de mal : leur grand effort étoit à qui pilleroit plus le peuple. D'autres par les sicaires, ou assassins, s'étoient emparez de Massada château très-fort, proche Jerusalem. Voïant les Romains en repos, ils en sortirent la nuit de pâques ; surprirent le bourg d'Engaddi, & le pillerent, puis les villages d'alentour. Ensuite ils passerent dans le désert, & continuerent à tuer & butiner ; ainsi à l'exemple de Jerusalem, tout le païs étoit plein de brigandages.

Vespasien en étoit bien averti ; mais il vouloit laisser affoiblir les Juifs, qui se ruinoient eux-mêmes, tandis que ses troupes se reposoient. Les transfuges l'excitoient à délivrer leur païs de ces miseres, & il se disposoit au siege de Jerusalem. Mais pour ne point laisser d'ennemis derriere, il marcha avec son armée à Gadare, capitale du païs de-là le Jourdain, où il étoit appellé par les citoïens les plus moderez ; & y entra le quatriéme
An. 63. de Mars, ou Dystrus de l'année soixante & huit. Les séditieux s'enfuirent. Il envoïa après eux Placide

Placide avec de la cavalerie ; ils furent défaits : quinze mille tuez : deux-mille deux-cens pris, & un grand nombre noïez dans le Jourdain. Ainsi tout le païs d'au-de-là, jusqu'au lac de Sodome, demeura paisible & soumis aux Romains : excepté le château de Macheron.

XXX. Révolte contre Neron & sa mort. *Jos. v. Bell. c. 26. &c.*

Cependant Vespasien apprit que les Gaulois, sous la conduite de Jule Vindex, s'étoient révoltez contre Neron. Cette nouvelle lui faisant prévoir une guerre civile, l'excita à finir promptement celle de Judée. Vers le commencement du printemps, il partit de Cesarée avec ses troupes : s'avança vers le midi, courut toute la Judée, & l'Idumée, & y aïant fait le dégât, il revint à Emmaüs, où il avoit un camp fortifié, pour serrer de près Jerusalem. De-là il passa au septentrion, & s'assura de toute la Samarie ; puis il vint par l'Orient à Jericho, où il arriva le troisiéme de Juin ou Desius. Trajan, un de ses chefs, l'y joignit avec les troupes d'au-de-là du Jourdain. Vespasien trouva Jericho abandonnée. Il s'en saisit, & de Gerasa sur le lac de Genesaret : il mit garnison à tous les postes importans ; & retourna à Cesarée, pour se préparer à marcher avec toutes les forces contre Jerusalem : qui étant investie de toutes parts, ne pouvoit esperer aucun secours.

Neron étoit à Naples, quand il apprit la nouvelle de la révolte de Vindex : le même jour qu'il avoit fait tuer sa mere, quelques années auparavant. D'abord il n'en parut pas fort allarmé : car il se fioit

à des prédictions, qui lui promettoient la domination de l'Orient, & en particulier de Jerusalem. Mais c'étoit des propheties touchant le regne du Messie, mal entenduës. Neron se consoloit encore, par l'esperance que s'il devenoit simple particulier, son art de musicien le feroit subsister. Car il croïoit y exceller, & c'étoit sa folie. Mais quand il sçût que l'Espagne, & Galba qui y commandoit, s'élevoit aussi contre lui : il perdit courage, en sorte qu'il demeura long-temps sans voix & sans mouvement. Il lui vint ensuite d'autres nouvelles fâcheuses. Que Rufus, qui commandoit en Germanie, avoit été reconnu empereur par son armée, après la mort de Vindex, & que Rubrius Gallus, envoïé par Neron même contre les rebelles, se révoltoit comme eux. Enfin il se vit abandonné par ses propres gardes, les soldats prétoriens. Neron desesperant alors de ses affaires, & voulant au moins sauver sa vie : s'enfuit de Rome, couvert d'un méchant habit, avec quatre de ses affranchis, dont l'un avoit une maison à quatre milles de Rome. Là il résolut de se tuer, & aïant appris que le senat l'avoit déclaré ennemi de l'état : comme il entendit approcher des cavaliers qui le cherchoient, il s'égorgea à grande peine, avec le secours de ceux qui l'accompagnoient, & se déroba ainsi au supplice. Il étoit dans sa trente-deuxiéme année, & en avoit regné treize & huit mois. Il mourut le neuviéme de Juin, l'an de J. C. soixante & huit, à pareil jour

Suet. Ner. 40. &c. Xiphil. in Ner. p. 196.

An. 68.

qu'il avoit fait mourir sa femme Octavia, fille de l'empereur Claude. Il courut un bruit qu'il n'étoit point mort, & depuis un imposteur parut sous son nom. Quelques chrétiens mêmes crurent qu'il étoit l'antechrist, & qu'il devoit revenir à la fin du monde.

Tacit. 2. hist.

Sever. 2. hist & dial. 2. in fine.

XXXI. Galba, Othon, & Vitellius, empereurs.

Galba fut reconnu empereur à sa place, âgé de soixante & douze ans. Il ne regna que sept mois. Car s'étant rendu odieux aux soldats par son avarice: ils le tuerent à Rome le quinziéme de Janvier, l'an de J. C. soixante & neuf: & firent empereur à sa place Othon, qui avoit été favori de Neron, & depuis gouverneur de Lusitanie. Mais en même temps, c'est-à-dire dès le troisiéme de Janvier, l'armée de la basse Germanie reconnut pour empereur Vitellius, qui la commandoit. Il vint en Italie, Othon soutint d'abord la guerre; mais enfin il se tua le vingt-uniéme d'Avril, aïant regné seulement trois mois, ou 95. jours. Il étoit âgé de trente-huit ans.

Tacit. 1. hist. Suet. Xiphil. An. 69.

Jos. v. Bell. c. 6. Tacit. hist. init.

Vespasien étoit de retour à Cesarée & se preparoit à marcher contre Jerusalem, quand il apprit la mort de Neron. Cette nouvelle lui fit suspendre la guerre. Il envoïa son fils Tite à Galba, pour recevoir ses ordres. Mais Tite revint bien-tôt à Cesarée: apportant à son pere la nouvelle de la mort de Galba, qu'il avoit apprise en Achaïe. Vespasien voïant l'empire Romain ébranlé, voulut attendre l'évenement de ces troubles, avant que de poursuivre la guerre contre des étrangers.

XXXII. Vespasien empereur.

Jos. v. Bell. c. 10. ibid. c. 11.

Mais quand on eut appris à Cesarée la mort d'Othon, & l'élection de Vitellius : l'armée Romaine proclama empereur Vespasien lui-même, & le força de l'accepter. Il envoïa son fils Tite à Alexandrie, pour attirer à son parti Tibere Alexandre préfet d'Egypte, & les deux légions qui y étoient, ce qu'il obtint aussi-tôt : & Tibere fit prêter serment à Vespasien, par les légions, le premier de Juillet la même année soixante & neuf de J. C. Vespasien alla d'abord à Berite, où Mucien, proconsul de Syrie, vint le trouver : & ils allerent ensemble à Antioche, d'où Vespasien l'envoïa en Italie avec une armée.

Jos. VII. Bell. c. 9.

Pendant le séjour que Vespasien fit à Antioche, comme le peuple étoit assemblé dans le theatre : un Juif nommé Antiochus accusa les autres Juifs, & entr'eux son pere, contre qui il étoit irrité, d'avoir voulu brûler la ville en une nuit : & livra quelques Juifs étrangers comme complices. Le peuple en furie fit brûler aussi-tôt dans le theatre, ceux qui avoient été livrez ; & commença à courir sus à tous les Juifs. Antiochus les échauffoit ; & pour montrer qu'il renonçoit au Judaïsme, il sacrifia comme les païens : disant qu'il falloit obliger tous les autres à en faire autant, & tenir pour convaincus de trahison, tous ceux qui le refuseroient. Il y en eut peu qui voulussent sacrifier ; & plusieurs furent tuez, pour ne l'avoir pas voulu faire. Comme il y avoit à Antioche grand nombre de chrétiens circoncis, il y a ap-

parence que quelques-uns furent en cette occasion confondus avec les Juifs. En effet, on trouve que saint Evode leur éveque mourut cette année premiere de Vespasien, soixante & neuf de J. C. après avoir gouverné l'église d'Antioche depuis l'an quarante-trois, c'est-à-dire vingt-six ans. Il est compté pour martyr, & fut le premier évêque de cette église après saint Pierre. Son successeur fut saint Ignace, disciple des apôtres comme lui: qui tint le siege pendant quarante ans.

Euf. chr. an. 69. & III. hist. c. 22.

Orig. hom. 6. in Luc.

Toute la Syrie fit serment de fidelité à Vespasien, avant le quinziéme de Juillet. Les rois voisins, Sohem, Antiochus & Agrippa, le reconnurent, & toute l'Asie & l'Achaïe. En Mesie, Antoine, grand capitaine, se déclara aussi pour Vespasien. Il mena en Italie une légion contre Vitellius: battit ses troupes, vint à Rome, où il se joignit avec Mucien, & dans le milieu de la ville ils défirent l'armée de Vitellius; qui après avoir souffert mille indignitez, fut tué & jetté dans le Tibre, le troisiéme d'Octobre, l'an de J. C. soixante & neuf, après avoir regné huit mois & cinq jours, & avoir vécu cinquante-six ans. Mucien fit reconnoître à Rome pour prince, Domitien second fils de Vespasien, en attendant son arrivée.

Tacit. 2. hist. c. 81.

Tac. 3. hist. Jos. v. Bell. c. 13.

Sueton.

Vespasien apprit ces nouvelles à Alexandrie, où il attendoit le temps propre pour s'embarquer. Apollonius de Tyane y étoit déja, & profitoit de la superstition excessive des Egyptiens, pour s'y faire admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement

Philost. vita v. c. 8.

lui marcher dessus. Vespasien s'en mocquoit d'abord ; & comme ils le pressoient , il craignit de passer pour un esprit leger , s'il s'y arrêtoit. Toutefois il dit aux médecins de juger si ces yeux & cette main étoient humainement incurables. Les médecins répondirent : que l'aveugle pouvoit recouvrer la vûë , si on en ôtoit les obstacles ; que l'estropié avoit les articles disloquez , mais qu'ils pouvoient être remis. Vespasien résolut de hazarder, & d'un visage gai fit ce qu'on lui demandoit , en présence de la multitude fort attentive. Aussi-tôt l'aveugle recouvra la vûë , & l'estropié eut l'usage de sa main. Il n'y avoit rien en tout cela , que le démon ne pût faire : puisqu'au jugement des médecins , ces maux n'étoient pas absolument sans remede : & qu'il n'y eut d'extraordinaire , que la promptitude de la guérison.

Ces miracles , vrais ou faux , confirmerent puissamment la créance , qu'il y avoit quelque chose de divin dans l'élection de Vespasien. Tout l'Orient étoit imbu d'une ancienne opinion , fondée sur les oracles des livres sacrez : qu'en ce temps des conquerans sortis de Judée soumettroient toute la terre. C'étoit en effet le regne spirituel de J. C. & la prédication des apôtres. Mais les Juifs se l'appliquoient à eux-mêmes : & c'est ce qui les opiniâtroit le plus dans leur révolte. Car ils esperoient , non seulement de se délivrer , mais de se rendre les maîtres du monde. Les païens

Suet. Vesp. c. 4. Tacit. 5. hist.

Jos. vii Bell. c. 12 p. 961. C.

appliquerent cette prophetie à Vespasien ; & quelques Juifs donnerent dans cette flaterie, même Joseph l'historien ; qui dès qu'il fut pris, lui dit avec une grande assurance : Vous me délivrerez bien-tôt quand vous serez empereur. Il y en eut qui reconnurent Vespasien pour le Messie, tout idolâtre qu'il étoit. Et peut-être fut-ce par ce motif, & pour accomplir les propheties, qui disoient que le Messie seroit un prince de paix : que Vespasien fit ensuite bâtir à Rome le magnifique temple de la paix, dont on voit encore les ruines, & des inscriptions qui le consacrent à la paix éternelle. Vespasien passa en Italie sur la fin de cette année soixante & neuf, & envoïa son fils Tite en Judée avec des troupes, pour y achever la guerre. Lui cependant fut reconnu empereur, du consentement de tout le monde, & regna paisiblement pendant dix ans.

Su. t. c. 5. Jos. III. Bell. c.

XXXIV. Epitre de saint Clement aux Corinthiens.

La guerre civile étant finie à Rome, & le commerce rétabli avec les provinces : saint Clement, déja pape, ou seulement encore prêtre, fit réponse à l'église de Corinthe sur le sujet de la division qui y étoit arrivée. Sa lettre commence en ces termes : L'église de Dieu qui est à Rome, à l'église de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui sont appellez & sanctifiez par la volonté de Dieu en notre Seigneur J. C. Que la grace & la paix de Dieu tout puissant, par J. C. s'accroisse sur chacun de vous, & soit mutuelle. Nous craignons, mes chers freres, que les afflictions qui nous sont arrivées, n'aïent

n'aïent retardé l'application que nous devions avoir aux queſtions que vous nous avez faites, touchant l'impie & déteſtable ſédition, dont les élus de Dieu doivent être ſi éloignez : & qu'un petit nombre d'inſolens & d'emportez ont échauffée, juſqu'à un tel point d'extravagance, que votre nom ſi fameux, ſi venerable & ſi aimable à tous les hommes, en a ſouffert de grands reproches. Car qui n'eſtimoit votre vertu, & la fermeté de votre foi, pour peu qu'il eut demeuré parmi vous ? Qui n'admiroit la ſageſſe & la moderation chrétienne de votre pieté ? Qui ne publioit la magnificence de votre hoſpitalité ? Qui ne vous eſtimoit heureux pour la perfection & la sûreté de votre ſcience ? Vous faiſiez tout ſans acception de perſonnes : & vous marchiez ſuivant les loix de Dieu, ſoumis à vos paſteurs. Vous rendiez l'honneur convenable à vos anciens. Vous avertiſſiez les jeunes gens, d'avoir des ſentimens honnêtes & moderez : & les femmes, d'agir en tout avec une conſcience pure & chaſte, aimant leurs maris comme elles doivent, demeurant dans la regle de la ſoumiſſion, s'appliquant à la conduite de leur maiſon, avec une grande modeſtie.

Vous étiez tous dans des ſentimens d'humilité, ſans aucune vanité : plûtôt diſpoſez à vous ſoumettre, qu'à ſoumettre les autres, & à donner, qu'à recevoir : contens de ce que Dieu vous donne pour le voïage de cette vie, & vous appliquant ſoigneuſement à ſa parole, vous la gardiez

dans le cœur, & aviez toujours sa doctrine devant les yeux. Ainsi vous jouissiez de la douceur d'une profonde paix, vous aviez un desir insatiable de faire du bien, qui faisoit que pleins du S. Esprit, vous vous répandiez sur tout. Remplis de bonne volonté, de zele & d'une sainte confiance, vous étendiez vos mains au Dieu tout-puissant : le suppliant de vous pardonner les pechez de fragilité. Vous travailliez jour & nuit pour tous les freres, afin que le nombre des élus de Dieu fût sauvé par sa miséricorde, & par la pureté de leur conscience. Vous étiez sinceres & innocens, sans ressentiment des injures. Toute sédition, toute division vous faisoit horreur. Vous pleuriez les chûtes du prochain : vous estimiez que leurs fautes étoient les votres. Vous faisiez toute sorte de bien sans regret, & vous étiez prêts à toute bonne œuvre. Une conduite vertueuse & digne de respect, étoit votre ornement, & vous faisiez tout dans la crainte du Seigneur : ses commandemens étoient écrits sur les tables de votre cœur. Vous étiez dans la gloire & dans l'abondance, & l'écriture s'est accomplie : Il a bû & mangé le bien-aimé, il est venu dans l'abondance, il s'est engraissé, & a regimbé. De-là est sortie la jalousie, la contention, la sédition, la persécution, le désordre, la guerre, la captivité. Les personnes les plus viles se sont élevées contre les plus considerables, les insensez contre les sages, les jeunes contre les anciens. Ainsi la justice & la paix se sont éloignées :

Deut. xxxii. 15.

depuis que la crainte de Dieu a manqué, que la foi s'eſt obſcurcie, que perſonne n'a voulu ſuivre les loix, ni ſe gouverner ſuivant les maximes de J. C. mais ſuivre chacun ſes mauvais deſirs, s'attachant à la jalouſie injuſte & impie, par laquelle la mort eſt entrée dans le monde.

XXXIV. Témoignage du martyre des apôtres.

n. 5. p. 93. F. edit. Coteler.

Il rapporte enſuite pluſieurs exemples de l'ancien teſtament, pour montrer les mauvais effets de la jalouſie, à commencer par Caïn : puis il ajoute : Mais laiſſons les anciens exemples, & venons aux athletes qui ont combattu depuis peu. Prenons les illuſtres exemples de notre temps. C'eſt par la jalouſie & l'envie, que les fideles & les juſtes, les colomnes de l'égliſe, ont été perſécutez juſqu'à une mort cruelle. Mettons-nous devant les yeux les ſaints apôtres. C'eſt par une jalouſie injuſte que Pierre a ſouffert, non une ou deux fois, mais pluſieurs fois, & aïant ainſi accompli ſon martyre, il eſt allé dans le lieu de gloire qui lui étoit dû. C'eſt par la jalouſie que Paul a remporté le prix de ſa patience : après avoir porté les fers ſept fois, avoir été battu de verges, & lapidé : avoir prêché en Orient & en Occident, & enſeigné la juſtice au monde entier. Enfin étant venu à l'extrémité de l'Occident, il a ſouffert le martyre ſous les gouverneurs ; il a été délivré du monde, & eſt allé dans le lieu ſaint, nous donnant un grand exemple de patience. A ces hommes, dont la vie a été divine, s'eſt joint une grande multitude d'élus qui ont ſouffert

par jalousie plusieurs affronts & plusieurs tourmens, & ont été parmi nous un illustre exemple. Saint Clement parle ici de la persécution de Neron. Ce qu'il dit que saint Paul est venu à l'extrémité de l'Occident, semble marquer son voïage d'Espagne ; & les gouverneurs sous lesquels il le fait souffrir, sont ceux qui commandoient à Rome, tandis que Neron étoit en Achaïe.

Il exhorte les Corinthiens à la penitence, par les exemples de tous les temps, à commencer par Noé : puis il leur recommande la fidelité & l'obéissance à Dieu, par les exemples d'Henoc, de Noé, d'Abraham & des autres. Il les exhorte à la charité, à la sincerité & à l'humilité, par l'exemple
n. 21. p. 101. B. de J. C. & des Saints de l'ancien testament. Il leur propose les bienfaits de Dieu, & poursuit ainsi : Il est donc juste de ne pas nous écarter de sa volonté, comme des déserteurs ; & de choquer plûtôt que lui, des hommes imprudens & insensez, qui s'élevent & se glorifient par la vanité de leurs discours. Craignons le Seigneur J. C. dont le sang a été donné pour nous, respectons nos pasteurs, honorons nos anciens : instruisons nos jeunes gens dans la crainte de Dieu : corrigeons nos femmes : que la chasteté, cette vertu si aimable, paroisse dans leur conduite, qu'elles montrent une douceur sincere, que leur silence fasse paroître comme elles moderent leur langue. Qu'elles témoignent leur charité, non pas suivant leurs inclinations, mais égale-

ment à tous ceux qui craignent Dieu. Que nos enfans ſoient inſtruits chrétiennement, qu'ils apprennent combien l'humilité a de force devant Dieu; quel eſt devant lui le pouvoir de la charité pure. Combien ſa crainte eſt belle, grande & puiſſante, pour ſauver tous ceux qui vivent ſaintement dans la pureté de cœur. Car il ſonde les pensées & les deſirs, ſon ſouffle eſt en nous; & il l'ôtera quand il lui plaira.

Saint Clement continuë à exhorter les Corinthiens, par la conſideration de la réſurrection: dont il donne pluſieurs exemples tirez de la nature, entr'autres celui du phénix. En quoi il ſuit, ſans l'examiner, l'opinion commune, tellement reçûë alors, que Tacite n'a pas feint de la rapporter ſérieuſement dans ſon hiſtoire. Saint Clement repréſente la puiſſance & la bonté de Dieu, la magnificence de ſa gloire, & les anges qui crient, Saint, Saint, Saint: puis il ajoute: Nous donc, auſſi aſſemblez, & unis de cœur, crions fortement vers lui comme d'une ſeule bouche, afin de participer à ſes grandes & illuſtres promeſſes. Car il dit: L'œil n'a point vû, l'oreille n'a point oüi, & il n'eſt point tombé dans la pensée de l'homme, quels biens il a préparez à ceux qui eſperent en lui. Que les dons de Dieu ſont heureux & admirables, mes chers freres! La vie avec immortalité: la ſplendeur avec juſtice; la verité avec liberté: la foi avec confiance; la continence avec ſainteté; & tout cela tombe dans notre pensée;

n. 25. Tac. VI. annal. an. 787.

n. 34. p. 107. D.

Iſa. LXIV. 4. 1. Cor. II. 9. n. 36.

pieds n'est rien, ni les pieds sans la tête. Les plus petites de nos parties sont necessaires à tout le corps. Mais toutes conspirent & sont subordonnées pour la conservation du tout. Que tout votre corps se conserve donc en J.C. & que chacun soit soumis à son prochain, selon qu'il a été placé par la grace. Que le fort ne néglige pas le foible; que le foible respecte le fort : que le riche donne aux pauvres, & que le pauvre remercie Dieu, de lui avoir donné celui qui remplit ses besoins. Que le sage montre sa sagesse, non par des discours, mais par de bonnes œuvres : que l'humble ne se rende pas témoignage à soi-même, mais le laisse rendre par les autres. Que celui qui garde la pureté de la chair, n'en soit pas plus vain : reconnoissant qu'il tient d'un autre le don de continence. Faisons réflexion, mes freres, de quelle matiere nous avons été formez, en quel état nous sommes entrez dans le monde, comme sortant d'un tombeau, & des tenebres. Celui qui nous a créez, nous a fait entrer dans son monde, où il nous avoit préparé ses bienfaits auparavant. Aïant reçû de lui tant de bien, nous devons le remercier de tout. A lui soit gloire dans tous les siecles des siecles. Amen. Et un peu après :

XXXV. Ordre dans le ministere ecclesiastique. n. 40. p. 110. D.

Connoissant clairement tout cela, penetrant la profondeur de la science divine, nous devons faire, avec ordre, tout ce que le Seigneur nous a commandé. Il nous a ordonné d'accomplir dans

les temps, les oblations & les offices ; non pas de les faire négligemment & sans ordre, mais en des jours & des heures certaines : & il a déterminé lui-même par sa souveraine volonté, quand & par qui ce service doit être fait, afin qu'étant celebré saintement, il puisse lui être agréable. Ceux donc qui font leurs offrandes dans les temps ordonnez, ont le bonheur de lui plaire : car ils ne pechent point, puisqu'ils suivent la loi du Seigneur. Il y a des fonctions particulieres au souverain pontife, les sacrificateurs ont leur place reglée, les levites sont chargez du service qui leur est propre ; l'homme laïc est astreint aux préceptes qui lui conviennent. Que chacun de vous, mes freres, rende graces à Dieu en son rang : gardant la pureté de conscience & la modestie, sans exceder la regle du service qui lui est prescrit. On n'offre pas par tout, mes freres, le sacrifice perpetuel, ni le sacrifice pour les vœux, ou pour les pechez, mais à Jerusalem seulement ; & là même on ne l'offre pas en tout lieu, mais devant le temple à l'autel, après que la victime a été examinée par le pontife, & par les autres officiers que nous avons marquez. Ceux qui contreviennent à la volonté de Dieu, sont punis de mort. Ceci semble montrer que le temple de Jerusalem subsistoit encore, lorsque cette lettre fut écrite : ce qui toutefois n'est pas absolument necessaire, puisque tout ce discours n'est qu'une comparaison. Or il est assez ordinaire dans les

compa-

comparaisons, de proposer les choses comme présentes, quoique passées. Saint Clement continuë ainsi : Vous le voïez, mes freres, plus est grande la science dont nous sommes honorez, plus nous sommes exposez à un grand peril.

Les apôtres nous ont prêché l'évangile de la part de N. S. J. C. & J. C. de la part de Dieu. Dieu a envoïé J. C. & J. C. a envoïé les apôtres. L'un & l'autre s'est fait selon l'ordre, par la volonté de Dieu. Aïant donc reçû des préceptes, & aïant été persuadez par la résurrection de N. S. J. C. affermis dans la foi par la parole de Dieu & par la certitude du saint Esprit, ils sont allez annonçant les approches du roïaume de Dieu. Ainsi prêchant dans les païs & dans les villes, ils ont établi les prémices d'entr'eux, après les avoir éprouvez par le saint Esprit, pour évêques & pour diacres, de ceux qui devoient croire. Et ce n'a pas été une nouveauté. Il y avoit long-temps que l'écriture parloit d'évêques & de diacres, puisqu'elle dit quelque part : J'établirai leurs évêques en justice, *Isa. LX. 17. sec.* & leurs diacres en foi. Il passe ensuite à l'exemple *70.* de Moïse & de la verge d'Aaron qui fleurit, & continuë. Nos apôtres éclairez par notre Seigneur *n. 44. p. 111. P.* J. C. ont connu parfaitement qu'il y auroit de la contention pour le nom de l'épiscopat. C'est pourquoi ils ont établi ceux que nous avons dit : & ont donné ordre qu'après leur mort, d'autres hommes éprouvez succedent à leur ministere. Ceux donc qui ont été établis par eux,

ou ensuite par d'autres hommes excellens, du consentement de toute l'église ; & qui ont servi sans reproche le troupeau de J. C. humblement, paisiblement & sans bassesse ; à qui tous ont rendu bon témoignage pendant long-temps : nous ne croïons pas juste de les rejetter du ministere. Car ce ne nous sera pas un petit peché, si nous rejettons de l'épiscopat ceux qui offrent dignement les dons sacrez. Heureux les prêtres, qui ont achevé leur carriere saintement & avec fruit : Car ils ne craignent point d'être ôtez de la place qui leur est assurée. Nous voïons que vous en avez ôté quelques-uns qui vivoient bien, & qui s'acquittoient du ministere, non seulement sans reproche, mais avec honneur. Vous êtes contentieux, mes freres, & jaloux pour des choses inutiles au salut. Considerez les écritures : vous n'y trouverez point que les justes aïent été persécutez par les Saints, mais par les méchans. Et ensuite :

n. 46. p. 113. D. Pourquoi y a-t'il entre nous des contentions, des querelles, des divisions ? N'avons-nous pas un même Dieu, un même Christ, un même Esprit de grace répandu sur nous, une même vocation en J. C ? Pourquoi déchirons-nous ses membres ? Pourquoi faisons-nous la guerre à notre propre corps ? Sommes-nous assez insensez pour oublier que nous sommes les membres les uns des autres ? Et ensuite : Vôtre division a perverti plusieurs personnes, en a découragé plusieurs, en a

jetté plusieurs dans le doute, & nous tous dans l'affliction; & votre sédition persevere. Prenez l'épitre du bienheureux Paul l'apôtre. Quelle est la premiere chose qu'il vous écrit, au commencement de son évangile, c'est-à-dire de sa prédication? En verité le saint Esprit lui dictoit ce qu'il vous a écrit, de lui, de Cephas, & d'Apollos: *1. Cor. 1. 12.* parce que dès lors vos inclinations étoient divisées, mais elles étoient bien moins criminelles. Vous aviez de l'attachement pour des apôtres, & pour un homme qu'ils avoient approuvé. Maintenant considerez qui sont ceux qui vous ont troublez, & qui ont donné atteinte à votre charité fraternelle, si venerable & si renommée. Il est honteux, mes bien-aimez, & très-honteux, & indigne de la morale chrétienne, d'entendre dire que l'église de Corinthe, si ferme & si ancienne, se révolte contre les prêtres, à cause d'une ou deux personnes; & ce bruit est venu, non seulement jusqu'à nous, mais jusqu'à ceux qui sont alienez de nous. En sorte que le nom du Seigneur est blasphemé par votre imprudence, & que vous vous mettez en peril. Otons promptement ce scandale, jettons-nous aux pieds du Seigneur: supplions-le avec larmes, de vouloir bien nous pardonner, & nous établir dans la gloire de la charité fraternelle. Et ensuite: Que quelqu'un soit fidele, qu'il ait du talent pour expliquer la science, qu'il ait de la sagesse à discerner les discours, que ses œuvres soient pures: il doit s'hu-

milier d'autant plus, qu'il paroît plus grand ; & cherche l'utilité commune de tous, & non la sienne propre. Il s'etend ensuite sur les louanges de la charité, & sur les avantages de la penitence : & comme il cite souvent l'écriture, il dit : Car
n. 53. p. 116. c. vous sçavez, mes freres, vous sçavez bien les saintes écritures ; & vous avez étudié la doctrine de Dieu.

Après avoir relevé la charité de Moïse, qui demandoit d'être effacé du livre de vie, s'il ne pouvoit obtenir le pardon du peuple, il ajoute : Qui
n. 54. donc est genereux entre vous, qui est tendre, qui est plein de charité ? Qu'il dise : si je suis cause de la sédition, de la querelle, des divisions ; je me retire, je m'en vais où vous voudrez, & je fais ce qu'ordonne la multitude. Seulement que le troupeau de J. C. soit en paix avec les prêtres qui y sont établis. Celui qui en usera ainsi, s'acquerra une grande gloire en notre Seigneur, &
Ps. xxiii. sera reçû par tout. Car la terre est au Seigneur, & tout ce qu'elle contient.

Il apporte ensuite des exemples des païens mêmes, qui se sont livrez à la mort & condamnez à l'exil, pour l'utilité publique. Il y joint quelques exemples des Saints. Il représente l'utilité
n. 57. p. 118. de la correction, & il ajoute : Vous donc qui avez commencé la sédition, soumettez-vous aux prêtres, & recevez la correction en penitence : Flechissez les genoux de vos cœurs, apprenez à vous soumettre, & quittez la hardiesse vaine &

insolente de votre langue. Car il vaut mieux pour vous être petits avec estime dans le troupeau de J. C. que d'en être chassez, en vous mettant, par votre opinion au-dessus des autres. Il finit en ces termes :

Que Dieu qui voit tout, le maître des esprits, le Seigneur de toute chair ; qui a choisi N. S. J. C. & nous par lui, pour être son peuple particulier ; donne à toute ame qui invoque son saint & magnifique nom, la foi, la crainte, la paix, la patience, la force de courage, la continence, la chasteté, la temperance : pour plaire à son saint nom, par J. C. notre souverain pontife & notre chef: par qui lui soit gloire & majesté, puissance, honneur, maintenant, & dans tous les siecles des siecles, Amen. Renvoïez-nous en diligence, & avec joïe, Claude, Ephebus & Valere, Viton & Fortunat, que nous avons envoïez : afin qu'ils nous apportent l'heureuse nouvelle de votre paix & de votre concorde, que nous desirons si ardemment. Telle est la lettre que saint Clement écrivit à l'église de Corinthe, au nom de l'église Romaine. On la lisoit encore publiquement dans l'église de Corinthe, plus de soixante & dix ans après. *n. 58.* *Dion. Corinth. ap. Eus. IV. hist. c. 23.*

XXXVI. Divisions à Jerusalem. Tite l'assiege.

Les Juifs ne profiterent point de la guerre civile des Romains, ni de l'absence de Vespasien : & leurs divisions croissoient toujours. Simon Bargiora, c'est-à-dire fils de Gioras, jeune homme hardi & vigoureux, aïant appris la mort du pon- *Jos. v. Bell. c. 7.*

tise Ananus sortit de Massada, où il s'étoit retiré chez les sicaires; & gagna les montagnes de Judée. Là il forma des troupes en peu de temps: promettant la liberté aux esclaves, & des récompenses aux hommes libres. Il se mit à piller, non seulement le plat païs, mais les villes; & devint bien-tôt assez puissant, pour ravager toute l'Idumée & la Judée: jettant par tout la terreur par ses cruautez. Il vint enfin camper aux portes de Jeru-
c. 34. salem. Ainsi elle étoit pressée des deux côtez: au dedans par les zelateurs Galiléens, que Jean de Giscale commandoit: au dehors par Simon & son armée.

Ces Galiléens étoient les pires; & Jean, qu'ils avoient élevé, leur permettoit tout. Ils foüilloient dans les maisons des riches, tuoient les hommes, insultoient aux femmes; & quand ils s'étoient gorgez de butin, ils contrefaisoient eux-mêmes les femmes, par l'habit, la coëffure, le fard & les actions les plus infames. Toute la ville sembloit n'être qu'un lieu de débauche; & ces effeminez n'en étoient pas moins cruels. Des Iduméens qui étoient dans les troupes de Jean, se brouillerent avec lui: ils en vinrent aux mains, tuerent plusieurs de ses zelateurs, prirent & brûlerent un palais où il se retiroit; & le repousserent dans le temple avec les siens. Alors il craignirent, & les citoïens aussi, que Jean, dans son desespoir, ne mit de nuit le feu à la ville; & résolurent d'un commun accord, d'appeller Simon,

Quand il fut entré ils attaquerent le temple ; mais les zélateurs se défendirent vigoureusement. Il y avoit donc trois factions à Jerusalem. Simon Bargiora tenoit la ville haute, c'est-à-dire la montagne de Sion, & une partie de la ville basse : ils logeoient dans la tour de Phasaël. Les zelateurs étoient divisez en deux partis. Eleazar fils de Simon, qui les avoit commandé le premier, ne pouvoit souffrir que Jean de Giscale se fût rendu le maître par sa hardiesse & ses artifices : il sépara donc de lui une partie des zelateurs, & se retrancha dans l'interieur du temple. Il étoit plus foible par le nombre, mais plus fort par l'avantage du lieu. Jean tenoit les dehors du temple : avec les galeries & une partie de la ville basse. Il avoit à se défendre des deux côtez. Au dehors contre Simon, & le peuple de Jerusalem : au dedans, contre Eleazar, & les zelateurs retranchez. *Jos. VI. Bell. c. I.*

Dans leurs differentes attaques, ils brûlerent la plûpart des dehors du temple ; & gâterent le bled & les autres vivres, qui leur eussent bien servi lorsqu'ils furent assiegez par les Romains. Au milieu de ce desordre on offroit encore des sacrifices. Eleazar & ses gens laissoient entrer ceux qui venoient sacrifier, après les avoir foüillez ; & comme Jean l'attaquoit souvent avec des traits & des pierres lancées par des machines : il arrivoit quelquefois que les sacrificateurs, ou ceux pour qui ils offroient, étoient tuez ou blessez : en sorte que le temple étoit plein de sang

& de corps morts. Eleazar & ses gens subsistoient des oblations qui étoient en réserve dans le temple ; & ne feignoient point, non seulement d'en manger sans être purifiez, mais d'en prendre avec excès, & de s'enyvrer souvent. Telle étoit la pieté de ces zelateurs.

Jos. v. Bell. c. 6. Tite vint d'Alexandrie à Cesarée, où il assembla son armée composée de quatre légions, & des troupes auxiliaires des rois voisins. Ensuite il marcha à Jerusalem, & campa jusqu'à six stades ou un quart de lieuë de la ville. C'étoit un peu avant la pâque : ainsi une multitude innombrable s'y trouva renfermée, & consuma en peu de temps ce qu'il y avoit de vivres. La peste s'y mit, & ensuite la famine. Le jour des azimes, qui étoit le

An. 70. quatorziéme d'Avril, ou de Xantique, cette an-

Jos. v. Bell. c. 11. p. 910. née soixante & dix de J.C. Eleazar qui tenoit le dedans du temple, ouvrit les portes au peuple qui vouloit adorer Dieu. Jean, chef de l'autre parti des zelateurs, profita de l'occasion, & fit entrer avec le peuple de ses gens qui n'étoient point purifiez & avoient des armes cachées. Etant entrez, ils les firent paroître : tuerent plusieurs des zelateurs d'Eleazar, & se rendirent

ibid. c. 16 maîtres du dedans du temple. Ainsi toute la faction des zelateurs revint au parti de Jean. Ils étoient huit mille quatre cens ; & le parti de Si-

ibid. c. 7. mon, qui tenoit la ville, étoit de dix mille Juifs, & cinq mille Iduméens. Ces deux partis, quoique divisez entr'eux, se réunissoient contre les Romains.

Tite

Tite s'approcha de la ville, & y entra par une breche le troisiéme May ou d'Artemisius. Il se trouva maître de toute la partie septentrionale, jusqu'à la vallée de Cedron. Mais de ce côté-là Jerusalem avoit trois murailles. Cinq jours après, Tite fit encore une breche à la seconde enceinte, gagna la ville neuve, & vint à la troisiéme muraille & à la tour Antonia. Il y demeura du tems: car les Juifs firent sur lui des sorties, & brûlerent ses machines. Il tenta toutes les voïes de la douceur, & fit parler aux assiegez par Joseph l'historien; mais inutilement. Il ne put toucher les factieux. Quelques-uns du peuple s'enfuirent, & Tite leur permit d'aller où ils vouloient. Mais Jean & Simon faisoient garder les portes: en sorte qu'il n'étoit gueres plus facile aux Juifs de sortir de Jerusalem, qu'aux Romains d'y entrer.

v. *Bell. c.* 11.

v. *Bell. c.* 29.

XXXVII. Famine horrible.

La famine étoit déja grande au dedans. On ne voïoit plus de bled; & les factieux se jettoient dans les maisons pour les foüiller. S'ils en trouvoient, ils frappoient pour l'avoir celé: s'ils n'en trouvoient pas, ils tourmentoient pour l'avoir trop bien caché. Ils jugeoient à l'inspection des personnes, que ceux qui se soutenoient encore, avoient des vivres en abondance. Plusieurs vendoient en cachete leurs heritages, pour une mesure de froment, & les pauvres pour de l'orge. Puis s'enfermant dans le plus secret de leurs maisons, les uns mangeoient le grain tout crû, les autres en faisoient du pain, selon qu'ils étoient

plus ou moins pressez de la faim & de la peur. On ne voïoit nulle part des tables dressées : ils tiroient de dessus le feu la viande à demi-cruë, & se l'arrachoient les uns les autres. Car le plus fort l'emportoit, & la faim avoit effacé la honte. La femme ôtoit le pain de la bouche de son mari, le fils à son pere ; & ce qui est de plus étrange, la mere à son enfant, qui défailloit entre ses bras.

Ils ne pouvoient se cacher aux séditieux. Une porte fermée signifioit qu'il y avoit des vivres. Ils l'enfonçoient, & leur ôtoient presque les morceaux, en les prenant à la gorge. On frappoit les vieillards qui défendoient leur pain : on prenoit aux cheveux les femmes qui cachoient ce qu'elles tenoient à leurs mains. On enlevoit les enfans avec le morceau où ils s'attachoient, & on les brisoit contre terre. Leur plus grande rage étoit contre ceux qui les avoient prévenus, en avalant les morceaux avant leur entrée. Les tourmens qu'ils emploïoient étoient également cruels & honteux à dire ; & ne tendoient souvent qu'à découvrir un pain, ou une poignée de farine. Ce n'est pas que ces factieux fussent pressez de la faim, c'étoit afin d'amasser des provisions pour plusieurs jours. Ils arrachoient même aux pauvres les herbes qu'ils avoient cueillies la nuit hors de la ville, au peril de leur vie : sans leur en vouloir laisser une partie, qu'ils leur demandoient au nom de Dieu. Bienheureux s'ils ne les tuoient pas encore. Quant aux plus riches, ils les accu-

ſoient de trahiſon ou de déſertion, & les faiſoient mourir. Simon renvoïoit à Jean ceux qu'il avoit pillez; & Jean en renvoïoit à Simon. Le ſeul crime qu'ils connoiſſoient, étoit l'injuſtice de ne pas partager entr'eux le butin. Ils maudiſſoient leur nation, & témoignoient moins de haine contre les étrangers. VII. c. 12.

Cependant il y avoit de ces ſéditieux armez, que la faim contraignoit, comme les autres, à ſortir pour chercher des herbes. Tite commanda de la cavalerie pour les obſerver; & avec eux on prenoit auſſi des gens du peuple, qui n'oſoient ſe rendre ſans combat, de peur que les ſéditieux ne s'en vengeaſſent ſur leurs femmes & leurs enfans. Ceux qui étoient ainſi pris les armes à la main, Tite les faiſoit crucifier ſans diſtinction: tant pour la difficulté de les garder, que pour épouvanter les aſſiegez. On en crucifioit juſqu'à cinq cens par jour, & quelquefois plus: en ſorte que l'on manquoit, & de croix, & de place pour les dreſſer. Les ſoldats, par mocquerie, les clouoient en differentes poſtures. Mais les ſéditieux ſe ſervoient de ce ſpectacle pour animer le peuple; & traînant ſur la muraille les parens & les amis des patiens, ils leur montroient combien il faiſoit bon ſe rendre aux Romains. Il y en eut que Tite leur renvoïa les mains coupées; mais rien ne pouvoit, ni les effraïer, ni les adoucir.

Pour achever de les affamer, Tite réſolut de les enfermer entierement, & fit bâtir par ſes troupes, VI. c. 13.

tout autour de la ville, une muraille de deux lieuës de circuit, soutenuë de treize petits forts, où l'on faisoit garde nuit & jour. Ce grand ouvrage fut
VI. c. 14. achevé en trois jours. Jerusalem étant ainsi fermée, la famine emportoit les familles toutes entieres. Les maisons étoient pleines de femmes & d'enfans morts, les ruës de vieillards. On voïoit dans les places de jeunes gens enflez se traîner comme des fantômes, puis tomber tout d'un coup. Ils n'avoient plus, ni la force, ni le courage d'enterrer les morts. Plusieurs mouroient en enterrant les autres; plusieurs se mettoient dans leurs sépulcres pour y attendre la mort. On ne voïoit plus de larmes, on n'entendoit plus de cris: toute la ville étoit dans un profond silence, & comme dans une funeste nuit. Les séditieux ouvroient les maisons pour piller les morts, & après les avoir dépoüillez, ils s'en alloient en riant. Ils essaïoient la pointe de leurs épées sur ces cadavres, & quelquefois même sur ceux qui respiroient encore; mais si quelqu'un les prioit de l'achever, ils n'en tenoient compte. Les mourans tournoient les yeux vers le temple: comme pour se plaindre à Dieu de ce qu'il laissoit encore en vie ces méchans. Du commencement ils faisoient enterrer les morts aux dépens du trésor public, pour n'en être pas infectez: ensuite n'y pouvant suffire, ils les jettoient de la muraille dans les précipices. Tite les voïant remplis de ces cadavres, & frappé de l'odeur qui en sortoit, soupira,

& levant les mains, prit Dieu à témoin que ce n'étoit pas son ouvrage ; & pour finir ces miseres, il fit continuer ses travaux.

XXXVIII. Violences des séditieux.

VI. Bell. c. 15.

Les séditieux continuoient aussi leurs violences. Simon accusa le pontife Matthias d'être pour les Romains, & le condamna à mort, sans lui permettre de se défendre ; quoique ce pontife l'eût fait entrer lui-même dans la ville. Simon fit aussi mourir les trois fils de Matthias à ses yeux : & quoiqu'il demandât à mourir le premier, il ne put obtenir cette grace ; & leurs corps demeurerent sans sépulture. Simon fit encore perir dix-sept autres personnes considerables. Il se rendit si odieux, que Judas, un de ceux qui commandoient sous lui, voulut livrer aux Romains une tour dont il avoit la garde ; mais Simon le prévint & le fit mourir avec ses complices, au nombre de dix. D'un autre côté Jean qui étoit enfermé dans le temple, ne pouvant plus piller le peuple, pilla le temple même. Il fondit plusieurs des pieces qui étoient consacrées à Dieu, & même des vaisseaux necessaires pour le service ; des coupes, des plats, des tables : disant à ses gens que l'on pouvoit hardiment se servir pour Dieu, de ce qui étoit à Dieu ; & que le temple devoit nourrir ceux qui le défendoient. Ainsi ils consumoient sans scrupule l'huile destinée aux sacrifices, & le vin sacré, dont ils prenoient sans mesure. VI. c. 16.

Cependant quelques-uns du peuple s'échappoient toujours pour passer aux Romains, & se VI. c. 26.

ſauver de la famine. Ils étoient enflez comme des hydropiques, & crevoient bien-tôt de la nourriture qu'ils prenoient tout d'un coup avec excès, à moins que d'uſer d'une grande diſcretion. Un de ces transfuges fut ſurpris par des Syriens, comme il ramaſſoit des pieces d'or dans ſes excrémens. Car il y avoit une grande quantité d'or dans la ville ; & ils l'avoient avalé, pour le dérober aux recherches exactes des ſéditieux. Le bruit ſe répandit dans le camp, que ces transfuges étoient pleins d'or. En ſorte que les Arabes & les Syriens leur ouvroient le ventre, & cherchoient dans leurs entrailles. En une nuit on en trouva deux mille ainſi éventrez. Tite l'aïant appris, penſa d'abord envoïer de la cavalerie, pour tirer ſur les coupables. Mais voïant qu'ils étoient en plus grand nombre que les morts, il ſe contenta d'appeller les chefs des troupes auxiliaires, & même des ſiennes, car quelques Romains auſſi étoient accuſez de cette barbarie ; & déclara qu'il puniroit de mort quiconque en ſeroit convaincu. Nonobſtant cette défenſe, les Syriens & les Arabes en éventrerent encore pluſieurs, ſeulement ils ſe cachoient des Romains ; mais la plûpart ne trouverent rien, & commirent inutilement cette cruauté.

II. c. ult. Mannée, un des transfuges, raconta à Tite, que par une ſeule porte, dont il avoit la garde, on avoit enlevé cent quinze mille huit cens quatre-vingt corps : depuis le quatorziéme d'Avril où le

ſiege avoit commencé, juſqu'au premier de Juillet; & cela des pauvres ſeulement, que l'on enterroit aux dépens du public: ce qui l'obligeoit à les compter pour païer les porteurs. Les parens enterroient les autres. D'autres transfuges dirent que l'on avoit jetté par les portes ſix cens mille corps de pauvres. Le reſte ne ſe pouvoit compter. Et comme il n'étoit plus poſſible d'enlever les pauvres: on les entaſſoit dans les plus grandes maiſons, que l'on fermoit quand elles en étoient pleines. Ces transfuges ajoutoient, que la meſure de bled ſe vendoit un talent, qui eſt au moins deux mille livres; & que comme on ne pouvoit plus aller dehors cueillir des herbes, il y en avoit qui foüilloient juſques dans les égouts, où ils cherchoient de vieille fiente de bœuf; & mangeoient ce qu'auparavant ils n'auroient pû regarder. Les Romains étoient touchez du ſeul récit de ces miſeres; mais les Juifs factieux n'étoient pas touchez de les voir. Leur fureur en augmentoit: & ils marchoient ſans horreur ſur les monceaux de corps dont la ville étoit pleine, pour aller au combat contre les étrangers, avec des mains enſanglantées du meurtre de leurs citoïens. Ce n'étoit plus l'eſperance de vaincre, mais le deſeſpoir de ſe ſauver, qui leur donnoit du courage.

Les Romains firent de nouvelles plateformes VII. Bell. 1] avec bien de la peine, à cauſe de la rareté du bois, qu'il falloit aller chercher juſqu'à quatre-vingt-

dix ſtades, c'eſt-à-dire près de quatre lieuës, & ils en dépoüillerent tout le païs : en ſorte que les environs de Jeruſalem, auparavant délicieux à voir, furent entierement défigurez & méconnoiſ-
vii. Bell. 4. ſables. Enfin après des combats furieux, Tite prit la forteresse Antonia : la ruina, & vint juſqu'au temple le dix-ſeptiéme de Juillet : jour auquel le Tamide ou ſacrifice perpetuel avoit ceſſé faute d'hommes, pour l'offrir : ce qui affligeoit extrémement le peuple. Tite eſſaïa encore par Joſeph, & par lui-même d'obliger les ſéditieux à ſe rendre, ſans forcer le lieu ſaint, mais inutilement. Il vint aux attaques, & ſe rendit maître des deux galeries exterieures du temple, qui le fermoient au ſeptentrion & à l'Occident. Les Juifs avoient déja brûlé une partie de ces galeries, & les Romains acheverent.

XXXIX. Mere qui mange ſon enfant.

vii. 7.

Cependant la famine croiſſoit toujours dans la ville. Sur la moindre apparence de nourriture dans une maiſon, c'étoit une guerre ; & les perſonnes les plus cheres en venoient aux mains. Les voleurs couroient comme des chiens enragez la gueule béante : frappoient aux portes, & rentroient aux mêmes maiſons, deux ou trois fois en une heure. On mettoit tout ſous la dent : même ce qui ne ſeroit pas à l'uſage des bêtes les plus ſales. Ils ne laiſſerent, ni leurs ceintures, ni les courroïes de leurs ſandales, ni les cuirs de leurs boucliers. On mangeoit les reſtes de vieux foin : on en ramaſſoit juſqu'aux moindres brins, dont une

une petite quantité se vendoit au poids, quatre dragmes attiques : on estime la dragme environ huit sols de notre monnoïe.

Une femme nommée Marie, fille d'Eleazar d'au-de-là du Jourdain, distinguée par son bien & par sa naissance, se trouva comme les autres enfermée dans la ville. Les séditieux lui prirent tout ce qu'elle avoit apporté, & enfin le reste de ses joïaux; & jusqu'à la nourriture qu'elle pouvoit trouver de jour en jour. Outrée de douleur, elle les chargeoit d'injures & de malédictions : faisant son possible pour les obliger à la tuer. Enfin pressée de la faim & du desespoir, elle prit son enfant qu'elle nourrissoit de son lait : & le regardant avec des yeux égarez, elle dit : Malheureux enfant, à qui est-ce que je te garde ? Est ce pour mourir de faim, ou pour devenir esclave des Romains, ou pour tomber entre les mains de ces séditieux encore pires ? Elle le tuë, le rôtit, en mange la moitié, & cache le reste. Aussi-tôt les séditieux accoururent, attirez par l'odeur de la viande; & tirant leurs épées menaçoient la femme de l'égorger sur le champ, si elle ne la leur montroit. Je vous en ai gardé une bonne part, dit-elle, & leur découvrit ce qui restoit de son enfant. Ils furent saisis d'horreur, & regardant fixement ils demeuroieut immobiles & hors d'eux-mêmes. Elle continua : C'est mon enfant, c'est moi qui l'ai tué : vous en pouvez bien manger après moi. Vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une

mere. Ils ſortirent de la maiſon en tremblant ; & le bruit de cette abomination ſe répandit bien-tôt par toute la ville. Chacun en eut horreur, comme ſi lui-même l'eût commiſe, & envia la condition de ceux qui étoient morts avant que de voir un tel déſaſtre. Les Romains eurent peine à le croire, quelques-uns en eurent pitié, la plûpart en furent plus animez contre cette malheureuſe nation. Tite proteſta encore devant Dieu, que c'étoit eux qui avoient voulu la guerre, & qui avoient refuſé la paix & l'amniſtie qu'il leur offroit. Ainſi fut accomplie la menace que Dieu avoit faite par Moïſe à tout ſon peuple en general ; & la prophetie particuliere de J. C. aux femmes de Jeruſalem : qu'un jour viendroit où l'on eſtimeroit heureux les ventres ſteriles, & les mammelles qui n'auroient point alaitté.

Deut. XXVIII. 53.
Luc. XXIII. 9.

XL.
Le temple pris & brûlé.
Joſ. VI. *Bell. c.* 9.

Le huitiéme d'Août les Romains attaquerent la ſeconde enceinte du temple : ils ne purent abattre les murs avec leurs beliers, ni déraciner les ſeüils des portes, à cauſe de la grandeur des pierres, & de la force de leurs liaiſons : ils ne purent auſſi eſcalader les galeries, à cauſe de la réſiſtance des Juifs. Tite fut donc contraint de faire ce dont le reſpect du lieu l'avoit détourné juſqu'alors : & ce même jour fit mettre le feu aux portes de la ſeconde enceinte du temple. Le feu gagna les galeries ; qui brûlerent le reſte de ce jour-là, & toute la nuit ſuivante. Tite & ſes capitaines vouloient conſerver le

corps du temple ; mais le dixiéme d'Août les Juifs qui gardoient le temple aïant fait une sortie sur les Romains qui travailloient par ordre de Tite à éteindre le feu de la seconde enceinte, furent repoussez dans le corps du temple. Alors un soldat Romain, sans attendre l'ordre, mais poussé comme d'un mouvement surnaturel ; prit un tison à ce feu, & soulevé par un autre soldat, le jetta dans une des fenêtres dorées des cabinets qui tenoient au temple du côté du septentrion. Le feu prit aussi-tôt : Tite y accourut lui-même. Mais le tumulte étoit tel, qu'il ne pût se faire obéir : le feu penetra au dedans même du temple, & le consuma entierement : quelque soin que prit Tite pour le faire éteindre. Ainsi fut accomplie la prophetie de J. C. qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. Ce second temple fut brûlé le même jour du même mois que le premier avoit été brûlé par Nabucodonosor : c'est-à-dire le dixiéme du mois Judaïque nommé Ab ; qui est le cinquiéme depuis le mois de la pâque nommé Nisan. Comme ces mois sont purement lunaires, il est difficile de les ajouter aux nôtres ; mais j'ai suivi l'ancien interprete de Joseph, qui exprime par les mois Romains, les mois Macedoniens dont Joseph a pris les noms : quoique Joseph ait en effet voulu marquer par ces noms les mois Judaïques, qui y répondent à peu près.

VII. Bell. c. 10.

Matth. XXIV. 2.

Jerem. LII. 12.

Tout ce qui se trouva dans le temple fut massacré, sans distinction d'âge, de sexe, de condi-

Jos. VI. Bell. c. 32.

tion : l'autel étoit environné de corps entassez : le pavé ne paroissoit point, tant il étoit couvert de sang & de carnage. Il n'y eut que les séditieux qui s'échapperent l'épée à la main, & gagnerent le mont de Sion. Entre le peuple qui perit dans le temple, il y avoit six mille personnes, hommes, femmes, enfans, qu'un faux prophete avoit abusez, & y avoit fait monter de la ville : disant que Dieu l'ordonnoit, & qu'ils y recevroient de sa part des signes de salut. Il y avoit plusieurs imposteurs semblables, dont les tyrans se servoient pour retenir le peuple, & l'empêcher de passer vers les Romains.

Le temple étant brûlé, les Romains planterent leurs enseignes devant la porte orientale, & leur sacrifierent à la place même; c'est à-dire aux idoles, dont leurs enseignes étoient chargées. Les séditieux avoient gagné la ville haute. Tite les somma de se rendre à discretion, la vie sauve ; mais ils demanderent qu'il leur permît d'aller dans le dé-
ibid. c. 40. sert, avec leurs femmes & leurs enfans. Tite irrité de leur insolence, fit brûler toute la ville basse, & attaqua la ville haute : où les Romains entrerent par la brêche, le huitiéme de Septembre ou Gorpiée, jour du sabbat, la seconde année de
An. 70. Vespasien, soixante & dix de J. C. & y mirent tout à feu & à sang. Tite acheva de faire abattre ce qui restoit du temple & de la ville, & y fit passer la charuë. Il réserva seulement une partie de la muraille à l'occident, avec trois tours, Hip-

pique, Phasaël & Mariamne : afin que leur beauté fit voir à la posterité un échantillon de cette malheureuse ville, auparavant si magnifique. Le butin fut si grand, que l'or diminua de la moitié de son prix en Syrie.

On trouva dans les égouts souterrains environ deux mille corps de Juifs morts de faim, ou de maladie : ou qui s'étoient tuez les uns les autres, plûtôt que de se rendre aux Romains. Les deux tyrans Jean & Simon, qui s'y étoient cachez, se rendirent à la fin, & furent gardez pour le triomphe. On compte jusqu'à onze cens mille Juifs morts en ce siege, & quatre-vingt-dix-sept mille vendus ; mais à peine vouloit-on les acheter. Tite refusa des couronnes que les nations voisines lui offroient, pour honorer sa victoire. Il dit que ce n'étoit point son ouvrage ; & qu'il n'avoit fait que prêter ses mains à la vengeance de Dieu irrité contre les Juifs. Pour garder les ruines de Jerusalem, il y laissa une légion ; & avec deux autres retourna à Cesarée, où il assembla tous les captifs, & tout le butin ; & y demeura le reste de l'année soixante & dix ; attendant le temps propre pour se mettre en mer, & passer en Italie. A la fête de la naissance de son frere Domitien, qui étoit le vingt-quatriéme d'Octobre, il y eut plus de deux mille cinq cens Juifs qui perirent ; soit par le feu, soit par les bêtes ausquelles ils furent exposez ; soit les uns par les mains des autres, comme gladiateurs. Il perit encore un grand nombre de ces miserables

VII. Bell. c. 7.

Philostr. Apoll. lib. 6. c. 14.

Jos. VII. Bell. c. 4. 6.

ibid. c. 8.

captifs, aux jeux que Tite fit à Beryte en Phenicie, pour celebrer l'anniversaire de l'avenement de son pere à l'empire, qui fut le premier de Juillet
An. 71. de l'année suivante soixante & onze de J. C.

ibid. c. 9. Tite alla ensuite à Antioche : où les Juifs étoient accusez d'avoir brûlé la place carrée, les archives, le greffe & les basiliques. On eut bien de la peine à retenir le peuple qui les vouloit massacrer ; mais il fut verifié que c'étoit des gens oberez, qui avoient commis ce crime : pour se délivrer des poursuites de leurs créanciers. Tite y étant venu, les citoïens le prierent d'en chasser les Juifs ; ou du moins de leur ôter leurs privileges. Mais il refusa l'un & l'autre : & les Juifs demeurerent à Antioche comme devant. Tite visita les autres villes de Syrie, puis il revint par la Judée & par Jerusalem en Egypte ; & s'embarqua à Alexandrie. Après qu'il fut arrivé à Rome, il triompha de la Judée avec son pere.

Ibid. c. 16. 17. En ce triomphe furent menez Jean & Simon, chefs des séditieux, avec sept cens Juifs des plus forts & des mieux faits. Simon, comme chef des ennemis, fut executé à mort, suivant la coutume. En ce même triomphe fut porté la table, le chandelier d'or à sept branches, & ce que l'on avoit conservé des vaisseaux sacrez du temple ; principalement le livre de la loi, qui fut gardé dans le palais, avec les rideaux de pourpre du sanctuaire.

Jos. VII. Bell. c. 19.

Vilalp. to. 2. p. 127. On voit encore à Rome l'arc qui fut bâti pour ce triomphe, où paroissoient en bas relief de marbre

le chandelier & la table. Le chandelier eſt porté par huit hommes : contre la table ſont appuïées deux trompettes croiſées l'une ſur l'autre : avant la table on porte un titre, un ſecond avant le chandelier, un troiſiéme ſuit, qui précedoit apparemment le livre de la loi. On voit auſſi dans les cabinets des curieux, des medailles de Veſpaſien & de Tite : où eſt repréſentée une femme aſſiſe au pied d'une palme, couverte d'un grand manteau, la tête panchée & appuïée ſur ſa main : avec cette inſcription : La Judée captive.

XLI. Fin de la guerre des Juifs.

Joſ. VII. *Bell.* 20.

Pour achever entierement la conquête, Lucilius Baſſus fut envoïé en Judée en qualité de légat, avec des troupes. Il prit par compoſition le château d'Herodion ; puis il aſſiegea celui de Macheron au de-là du Jourdain, & le prit enfin par compoſition, quoique très-fort. Liberius Maxime étoit procurateur de la Judée. L'empereur lui écrivit de vendre toute la terre des Juifs ; & leur impoſa pour tribut, quelque part qu'ils fuſſent, de porter tous les ans au Capitole les deux dragmes, que ſuivant la loi ils avoient accoutumé de porter au temple de Jeruſalem. Ce fut l'an de J. C. ſoixante & douze. *ibid. c.* 25.

An. 73. *Joſ.* VII. *Bell.* 8, 30.

L'année ſuivante Publius Silva fut gouverneur de la Judée, à la place de Baſſus qui étoit mort. Il aſſiegea la fortereſſe de Maſſada, qui paſſoit pour imprenable, & où commandoit Eleazar petit-fils de Judas le Galiléen, & chef des ſicaires : qui s'opiniâtroit encore à faire la guerre, & à traiter com-

me ennemis tous ceux qui obéïssoient aux Romains. Les sicaires voïant qu'ils ne pouvoient plus résister, suivirent le conseil furieux d'Eleazar. Ils tuerent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgerent les uns les autres ; & aïant tiré au sort, celui qui demeura le dernier regarda de tous côtez s'il ne restoit plus personne en vie, puis mit le feu au palais, & enfin se tua lui-même. Le nombre des
An. 73. morts fut de six cens quatre-vingt-dix. C'étoit le quinziéme d'Avril l'an soixante-treize. Les Romains entrerent le lendemain dans Massada, & par cette conquête toute la Judée fut paisible.

Plusieurs des sicaires s'échapperent de Judée, &
Ibid. VII. 36. vinrent en Egypte, où ils solliciterent à la révolte les Juifs d'Alexandrie; mais ceux-ci par le conseil des principaux, se jetterent sur les sicaires. Six cens furent pris & livrez aux Romains, qui en firent justice : les autres s'enfuirent par l'Egypte & la Thebaïde, où ils furent aussi pris. Ils montrerent une constance extraordinaire dans les plus cruels tourmens ; & jamais on ne put en contraindre aucun, non pas même les enfans, de donner à l'empereur le nom de maître. Vespasien aïant appris ce reste de révolte, commanda à Lupus préfet
Ibid. c. 37. d'Egypte, de détruire le temple que les Juifs y avoient ; & qu'Onias frere du pontife Onias avoit bâti du temps de Ptolomée Philometor, deux cens trente-cinq ans auparavant. Lupus se contenta de fermer le temple, après avoir ôté quelque partie des présens qui l'ornoient. Mais Paulin son successeur

ſeur ôta le reſte, ferma les portes, & le rendit inacceſſible.

La fureur des ſicaires s'étendit dans la Cyrenaïque. Un tiſſeran nommé Jonathas, très-méchant homme, attira dans les deſerts pluſieurs miſerables, promettant de leur faire voir des miracles. Catulle gouverneur de cette partie de Lybie, y envoïa de la cavalerie & de l'infanterie, qui les défit facilement. On lui amena Jonathas, qui accuſa les plus riches d'entre les Juifs de lui avoir donné ce conſeil. Quoique ce fût une calomnie, Catulle voulut le croire, & en fit maſſacrer trois mille : Jonathas fut envoïé à Rome chargé de chaînes, & l'empereur le fit battre de verges & brûler vif. Le nombre des Juifs qui perirent pendant cette guerre en diverſes occaſions, compris les onze cens mille du ſiege, monte à treize cens trente-ſept mille quatre cens quatre-vingt-dix : ſans ceux que l'on n'a pas comptez. Le roi Agrippa, le dernier de la race d'Herode, reçût de l'empereur une augmentation de ſon roïaume, avec les honneurs de la prêture : & vécut juſqu'à la troiſiéme année de l'empereur Trajan. Sa ſœur Berenice fut aimée de l'empereur Tite, juſqu'à vouloir l'épouſer ; mais enfin la famille d'Herode, quoique fort nombreuſe, perit preſque toute dans les cent ans. Cette hiſtoire de la guerre des Juifs a été écrite en grec par Joſeph fils de Matthias ſacrificateur : qui aïant été pris par l'empereur, & mis en liberté, prit le nom-

Joſ. VII. Bell. c. 36. 37.

Juſt. Tib. r. ap. Phot. cod. 33.

Suet. Tit. n. 7. Joſ. XVIII. antiq. c. 7.

de Flavius comme son affranchi : car Flavius étoit le nom de famille de Vespasien. Joseph fut témoin oculaire presque de tout ce qui se passa en cette guerre ; & étant demeuré Juif, il n'est point suspect d'avoir voulu montrer l'accomplissement des propheties de J. C.

XLII. Heresies. Ebion. Cerinthe. Menandre.

Epiph. hær. 19. n. 5.

Id. hær. 29. n. 7.

Après la ruine de Jerusalem, les sectes des Juifs ne durerent pas long-temps. On n'entend plus gueres parler de la distinction des Pharisiens & de Saducéens. On vit encore des Nazaréens, autrement nommez Minéens, mais c'étoit plûtôt des chrétiens, qui gardoient la circoncision & les observances légales ; & qui voulant être Juifs & chrétiens tout ensemble, n'étoient en effet ni l'un ni l'autre. Ils se servoient de l'évangile de saint Matthieu dans sa langue originale, & sçavoient l'hebreu parfaitement. Ils se joignirent aux sectateurs d'Ebion, dont l'heresie commença en ce même temps. Car lorsque les chrétiens de Jerusalem étoient encore à Pella ville de la Décapole, Ebion demeuroit au même quartier, en un bourg nommé Cacata au païs de Basan. Le nom d'Ebion signifie pauvre ; & quoiqu'il l'eût reçû en naissant, ses disciples en tiroient vanité : prétendant suivre la sainte pauvreté de ceux qui avoient mis le prix de leurs biens aux pieds des apôtres.

Hier. ad Aug. ep. 89.

Epiph. hær. 29. n. 9. & hær. 30. n. 2.

Id. hær. 30. n. 17.

Iren. lib. 1. c. 26. Hier. in Matth. XII. init.

Ils se disoient disciples de S. Pierre, & rejettoient saint Paul, qu'ils chargeoient de calomnies : disant qu'il n'étoit pas Juif d'origine ; mais un gentil proselyte : qui étant à Jerusalem avoit voulu épouser

la fille d'un sacrificateur ; que pour cet effet il s'étoit fait circoncire, & que n'aïant pû l'obtenir, de dépit il s'étoit mis à combattre la circoncision & la loi. Pour attribuer leurs erreurs à saint Pierre, ils avoient corrompu la relation de ses voïages écrite par saint Clement. Ils observoient, comme les fideles, le dimanche ; donnoient le baptême, & consacroient l'eucharistie ; mais avec de l'eau seule dans le calice. Ils disoient que Dieu avoit donné l'empire de toutes choses à deux personnes, au Christ & au diable. Que le diable avoit tout pouvoir sur le monde présent : le Christ sur le siecle futur. Que le Christ étoit créé comme un des anges, mais plus grand que les autres. Que JESUS étoit né de Joseph & de Marie, à la maniere ordinaire, par le concours des deux sexes ; & qu'ensuite faisant progrès dans la vertu, il avoit été choisi pour être Fils de Dieu, par le Christ, qui étoit descendu en lui d'enhaut en forme de colombe. Ils ne croïoient pas que la foi en J. C. fût suffisante pour le salut, sans les observances légales : & se servoient de l'évangile de saint Matthieu, qu'ils avoient tronqué : & sur tout en avoient retranché la genealogie. Ils rejettoient tous les prophetes depuis Josué ; comme Samson, David, Salomon, & Elie même : & dans la loi ils retranchoient plusieurs passages. Ils adoroient Jerusalem comme la maison de Dieu : obligeoient tous leurs sectateurs à se marier, même avant l'âge de puberté : & permettoient la plura-

Epiph. hær. 30. n. 15.

Ibid. n. 3. n. 16. Tertull. de car. Chr. c. 14. Eus. III. hist. c. 27

Epiph. hær. 30. n. 13 Iren. lib. 1 c. 26.

Epiph. n. 18.

lité des femmes. Telle étoit la doctrine d'Ebion.

Iren. 1. c. 25. Tertull. prescr. c. 48.

Celle de Cerinthe en approchoit. Il disoit que ce n'étoit pas Dieu qui avoit fait le monde; mais une certaine vertu separée & très-éloignée de la vertu souveraine; & qu'elle l'avoit fait à son insçû: que le Dieu des Hebreux n'étoit pas le Seigneur, mais un ange: que JESUS étoit né de Joseph & de Marie comme les autres hommes; mais que comme il les surpassoit tous en vertu & en sagesse, le Christ envoïé par le Dieu souverain, étoit descendu en lui après son baptême, en figure de colombe; & qu'alors il avoit annoncé le pere inconnu jusques-là, & avoit fait des miracles. A la fin le Christ s'étoit envolé & s'étoit retiré de JESUS, dans le temps de la passion; en sorte qu'il n'y avoit que JESUS qui avoit souffert, & qui étoit ressuscité: mais le Christ étant spirituel, étoit demeuré immortel & impassible.

Caïus. ap. Eus. 3. hist. c. 28. Dionys. ap. Eus. 7. c. 25.

Cerinthe publioit une prétenduë révelation contenant des images monstrueuses, qu'il disoit lui avoir été montrées par des anges; & assuroit qu'après la résurrection generale, il y auroit un regne terrestre de J. C. qu'à Jerusalem les hommes jouiroient de tous les plaisirs, & satisferoient tous les desirs de la chair; disant qu'ils passeroient mille ans dans les nôces

Iren. ibid.

& les fêtes. Voilà les erreurs de Cerinthe. Il les enseignoit en Asie.

Dans le même temps vivoit Menandre le principal disciple de Simon le Magicien. Il étoit Samaritain, comme lui, d'un bourg nommé Cap-

paretaïa. Il avoit aussi commerce avec les démons, & devint parfait magicien ; en sorte qu'il séduisit plusieurs personnes à Antioche par ses prestiges. Il disoit, comme Simon, que la vertu inconnuë l'avoit envoïé pour le salut des hommes, & que personne ne pouvoit être sauvé, s'il n'étoit baptisé en son nom ; mais que son baptême étoit la vraie résurrection, en sorte que ses disciples seroient immortels, même en ce monde. Toutefois il y avoit peu de gens qui reçussent son baptême.

Iren. lib. 1. c. 21.

Tertull. de an. c. 50.

XLIII. Philosophes.

Le démon avoit aussi ses apôtres chez les païens. Plusieurs philosophes couroient le monde, & s'arrêtoient dans les grandes villes pour discourir & haranguer le peuple, sous prétexte de rétablir les bonnes mœurs ; mais en les attachant de plus en plus à leurs anciennes superstitions. Le plus illustre fut Apollonius de Tyane. Ensuite Euphrate Tyrien : d'abord son intime ami, puis son plus grand adversaire. Euphrate étoit un grand homme bien fait, que ses cheveux longs & sa barbe blanche ornoient encore. Il avoit joint à une grande science une grande politesse. Ses manieres étoient douces & sa vie austere : car ces philosophes se piquoient de mépriser les plaisirs & la douceur. Il y avoit encore Demetrius le Cynique, Musonius, & son gendre Artemidore. Musonius fut le seul que l'empereur Vespasien conserva à Rome, en chassant tous les autres philosophes. Tel étoit aussi Damis Pithagoricien, Epictete Stoïcien, Lucien de Samosate Epicurien : Diogene le jeune

Plin lib. 1. epist. 10. Philostr. Apoll. lib. 4. 5. 6. 7.

Plin. lib. 3. ep. 11.

Xiphil. Vesp. p. 120. D.

Id. p. 232. C.

Cynique, qui fut une fois battu de verges en plein theatre, pour les injures qu'il avoit dites au peuple : & un autre nommé Heras, pour une pareille insolence eut la tête coupée. On peut mettre au rang de ces harangueurs Dion du Pruse, surnommé Chrysostome, c'est-à-dire bouche d'or.

Philost. Apoll. l. 5. c. 12. Id. de Sophist.

XLIV. Livre du Pasteur. Visions.

V. testimon. veter. in edit. Coteler. Hier script. Rom. XVI. 14.

En ce temps, c'est-à-dire sous le pontificat de saint Clement, vivoit à Rome Hermas, auteur du livre du Pasteur ; tenu par plusieurs autrefois pour écriture canonique, & cité comme tel par quelques-uns des plus anciens Peres de l'église. On croit que cet Hermas est celui dont saint Paul fait mention entre les chrétiens de Rome les plus illustres. Il étoit marié, avoit des enfans, & ne paroît avoir été que simple laïque ; mais d'une pieté singuliere. Dieu se communiquant à lui, comme il étoit ordinaire en ces premiers temps, l'instruisit de plusieurs veritez utiles pour la morale : & de ces révelations fidelement rapportées il composa son livre : qu'il écrivit d'un stile très-simple, & le divisa en trois parties. Il nomme la premiere les visions ; la seconde les préceptes ; la troisiéme les similitudes ; mais la premiere & la troisiéme partie contiennent des révelations à peu près semblables.

Dans la premiere vision il dit, qu'il retrouva à Rome une fille qu'il avoit connuë étant jeune, & qu'il aimoit comme sa sœur. Qu'un jour l'aïant vûë, il pensa en lui-même qu'il auroit été heureux, s'il avoit épousé une femme aussi bien faite

& d'aussi bonnes mœurs. Ma pensée, dit-il, n'alla pas plus loin. Quelque temps après je me promenois m'entretenant de ces pensées, & considerant la grandeur & la beauté des ouvrages de Dieu. Ensuite je m'endormis, & l'esprit m'enleva à droit par un lieu où l'on ne pouvoit marcher, à cause des roches & des eaux. Après avoir passé ce lieu, je vins à une plaine, & m'étant mis à genoux je commençai à prier le Seigneur, & à confesser mes pechez. Pendant ma priere le ciel s'ouvrit, & je vis cette femme que j'avois desirée, qui me salua du ciel, & me dit : Bon jour Hermas. Je la regardai, & lui dis : Que faites-vous-là ? Elle me répondit : On m'a mise ici pour accuser tes pechez devant le Seigneur. Dieu qui habite dans les cieux, qui a créé de rien les choses qui sont, & les a multipliées à cause de sa sainte église, est irrité, parce que tu as peché contre moi. Et quand, lui dis-je, ou en quel lieu vous ai-je dit quelque parole indécente ? Ne vous ai-je pas toujours respectée comme ma sœur ? Elle me dit en souriant : Un mauvais desir est entré dans ton cœur. Ne crois-tu pas que ce soit un peché pour un homme juste ? C'en est un & bien grand. Si l'homme juste a des pensées justes, & marche droit, Dieu lui sera propice ; mais ceux qui ont des pensées criminelles dans le cœur s'attirent la mort & la captivité : principalement ceux qui aiment ce siecle, qui se glorifient dans leurs richesses, qui n'attendent pas les biens futurs, qui doutent

& n'esperent pas au Seigneur. Pour toi, prie-le, & il guérira tes pechez, & ceux de toute ta maison, & de tous les Saints.

Après qu'elle eut ainsi parlé, le ciel se ferma. Je demeurai plein de tristesse & de crainte, & je disois en moi-même : Si ce peché m'est imputé, comment pourrai-je me sauver ? Ou comment pourrai-je appaiser le Seigneur pour mes pechez qui sont en grand nombre ? Comme j'étois occupé de ces pensées, je vois devant moi une grande chaire de laine blanche comme neige. Il vint une vieille femme vêtuë d'un habit éclatant, aïant un livre à la main. Elle s'assit seule, & me salua. Je lui rendis son salut en pleurant. Elle me dit : Hermas, pourquoi es-tu triste, toi qui étoit patient, modeste, & toujours gai ? Je lui répondis : Une femme vertueuse m'a fait un reproche honteux d'avoir peché contre elle. Elle dit : Dieu veüille préserver ses serviteurs d'un tel mal. Mais peut-être tu l'as desirée dans ton cœur. Une pensée si abominable ne doit pas être dans un serviteur de Dieu : il ne doit pas desirer de mauvaise action, & principalement Hermas, qui s'est toujours abstenu de tout desir criminel, dont la simplicité & l'innocence est si grande. Mais ce n'est pas à cause de toi que le Seigneur est irrité, c'est à cause de tes enfans qui ont commis un crime contre lui, & contre leurs parens.

Comme tu aime tes enfans, tu ne les a pas avertis, tu leur a laissé faire des violences. C'est pour

pour cela que le Seigneur est irrité contre toi. Mais il guérira tous les maux qui se sont faits dans ta maison, & qui sont cause de la ruine de tes affaires temporelles. Il a maintenant pitié de toi : prens courage, fortifie ta famille, continuë de leur enseigner tous les jours la parole sainte, & ne cesse de les avertir. Car le Seigneur sçait qu'ils se repentiront de tout leur cœur, & il t'écrira au livre de vie. Aïant fini ces mots elle me dit : Veux-tu m'entendre lire ? Volontiers, lui dis-je. Ecoute donc. Et aïant ouvert le livre elle lisoit des choses si magnifiques & si merveilleuses, que je ne les pouvois retenir. Car c'étoient des paroles terribles, au dessus de la portée d'un homme. Je retins toutefois les dernieres paroles : Voici le Dieu des armées, qui par sa puissance invisible, & sa sagesse infinie a créé le monde, qui par son conseil glorieux a environné de beauté ses créatures ; qui par la force de sa parole a affermi le ciel, & fondé la terre sur les eaux, & par sa puissance a formé sa sainte église, qu'il a benie : voici qu'il transportera les cieux & les montagnes, les collines & les mers : & tout sera rempli de ses élus : afin qu'il accomplisse en eux sa promesse : après qu'ils auront observé en grand honneur & en grande joïe les loix de Dieu, qu'ils ont reçûës avec grande foi. Quand elle eut achevé de lire, elle se leva, & il vint quatre jeunes hommes qui emporterent la chaire vers l'orient. Elle m'appella, me toucha la poitrine, & me dit : Ma lecture

t'a-t'elle plû ? Je lui dis : Ces dernieres paroles me plaisent ; mais les précedentes sont bien dures. Ces dernieres, me dit-elle, sont pour les justes : les autres pour les apostats & les païens. Tandis qu'elle me parloit, il parut deux hommes qui l'enleverent sur leurs épaules, & s'en allerent du même côté que la chaire, à l'Orient. Elle partit joïeusement, en me disant : Prens courage, Hermas. Telle est la premiere vision.

Vision II. L'année suivante il vit encore la même vieille ; non plus assise, mais marchant & lisant un memoire qu'elle lui donna à copier. Il l'écrivit lettre à lettre, sans pouvoir distinguer les syllables. Lorsqu'il l'eût copié il lui fut enlevé des mains, sans qu'il vît par qui. Quinze jours après, comme il eut jeûné & beaucoup prié, le sens de cet écrit lui fut revelé. C'étoit des avis des pechez de ses enfans & de sa femme, qui étoit médisante : il lui étoit ordonné de les corriger, mais sans leur vouloir de mal, pour le tort qu'ils lui avoient fait. Il lui fut dit que sa femme deviendroit sa sœur : pour marquer qu'ils vivroient en continence.
n. 4. Tout cela fut revelé en dormant, par un jeune homme bienfait ; qui lui dit : Qui penses-tu que soit cette vieille de qui tu as reçû le memoire ? Une Sybille, dit Hermas. Tu te trompes, dit le jeune homme, c'est l'église de Dieu. Pourquoi est-elle vieille, dit Hermas ? Parce, répondit-il, qu'elle a été créée la premiere, & le monde a été fait pour elle. Ensuite, dit Hermas, j'eus une vi-

ſion dans ma maiſon : cette vieille vint, & me demanda ſi j'avois déja donné le memoire aux prêtres. Je lui répondis que non. Tu as bien fait, dit-elle. Car j'ai encore quelque choſe à te dire. Quand j'aurai achevé, les élus entendront tout clairement. Tu écriras donc deux memoires, & tu en envoiras un à Clement; & un à Grapté. Clement l'envoïera aux villes de dehors : Grapté avertira les veuves & les orphelins ; & toi tu les liras en cette ville aux prêtres qui gouvernent l'égliſe. Ce Clement ne peut-être que le pape, gouvernant en chef l'égliſe Romaine, avec autorité ſur les autres égliſes : Grapté ſemble être une diaconeſſe. *V. Orig. Periarch. lib. IV. c. 2 in Philocal. c. I.*

Après qu'Hermas eut encore beaucoup jeûné, & prié Dieu de lui reveler ce que la femme lui avoit promis : elle lui apparut la nuit, & lui dit de venir à midi dans un lieu écarté à la campagne. Il ſe trouva au rendez-vous ; & vit un banc avec un oreiller, & un linge étendu deſſus. Voïant cela dans un lieu ſi ſolitaire, il eut peur, & les cheveux lui dreſſerent à la tête. Mais il prit courage, ſe mit à genoux, & confeſſa encore à Dieu ſes mêmes pechez. Alors la femme vint avec les ſix jeunes hommes qu'il avoit vûs, & le touchant par derriere elle lui dit : Ceſſe de tant prier pour tes pechez. Prie auſſi pour la juſtice, afin que ta maiſon y ait part. Elle le fit lever, le prit par la main, le mena vers le banc, & dit aux jeunes hommes : Allez, bâtiſſez. Alors elle fit aſſeoir Hermas : & *Viſion III.*

comme il vouloit se mettre au côté droit, elle lui fit signe de passer à gauche. La droite, lui dit-elle, est destinée à ceux qui ont souffert pour le nom de Dieu. Tu as encore beaucoup à faire pour t'asseoir avec eux, tu as encore bien des défauts.

Ensuite elle lui fit voir une grande tour, que l'on bâtissoit sur les eaux, avec des pierres quarrées & luisantes. Le plan de la tour étoit quarré. C'étoit les six jeunes hommes qui la bâtissoient, & plusieurs milliers d'autres hommes apportoient les pierres. Quelques-uns les tiroient du fonds de l'eau, d'autres les transportoient sur la terre, & les présentoient à ces six jeunes hommes. Les pierres que l'on tiroit du fonds de l'eau étoient toutes taillées, en sorte qu'il n'y avoit qu'à les placer; elles se joignoient si bien, que les joints ne paroissoient point, & que la tour sembloit être d'une pierre. Quant aux autres pierres que l'on apportoit de terre; il y en avoit que les jeunes hommes emploïoient au bâtiment, d'autres qu'ils rejettoient, & qu'ils cassoient. Autour de l'édifice on voïoit plusieurs autres pierres, qu'ils n'emploïoient point; parce que les unes étoient raboteuses, les autres fenduës, les autres blanches, mais rondes; en sorte qu'elles ne s'ajustoient pas au bâtiment. Quelques-unes étoient jettées loin de la tour, & tomboient dans le chemin: où elles ne demeuroient pas, mais rouloient dans un lieu désert; d'autres tomboient dans le feu, & brûloient; d'autres tomboient près de l'eau, & ne pouvoient y rouler, quelque desir qu'elles en eussent.

Hermas aïant demandé l'explication de cette vision, la vieille femme lui dit : Cette tour que tu vois bâtir, c'est moi-même, c'est-à-dire l'église. On la bâtit sur les eaux ; parce que votre vie est sauvée par l'eau, & fondée sur la parole du nom glorieux & tout-puissant. Par-là elle marquoit le baptême. Elle continua ainsi : Ces six jeunes hommes qui bâtissent, sont les anges de Dieu, à qui il a donné pouvoir sur toutes ses créatures. Les autres qui apportent des pierres, sont aussi des saints anges : mais les premiers sont plus excellens. Quand le bâtiment sera achevé, ils feront tous ensemble un festin près de la tour, & glorifieront Dieu. Les pierres blanches & quarrées qui s'ajustent bien, sont les apôtres, les évêques, les docteurs & les ministres ; c'est-à-dire les prêtres & les diacres, soit morts, soit vivans ; qui se sont acquittez de leur devoir avec sainteté & modestie envers les élus de Dieu, & ont conservé la paix & l'union avec eux. Les pierres que l'on tire du fond de l'eau, & qui s'ajustent au bâtiment, sont ceux qui sont morts, & ont souffert pour le nom du Seigneur. Celles que l'on apporte sur terre, & que l'on emploïe au bâtiment, sont les néophytes, & les fideles. Celles que l'on rejette, & qui demeurent près de la tour, sont ceux qui ont peché & qui veulent faire penitence. S'ils la font tandis que l'on bâtit, ils pourront être emploïez dans le bâtiment ; mais quand le bâtiment sera une fois achevé, ils ne trouveront plus de place.

n. 3.

n. 4.

n. 5.

n. 6. Les pierres que l'on casse & que l'on jette au loin, sont les méchans, qui ont embrassé la foi avec dissimulation, sans quitter rien de leur malice. Ils ne peuvent servir au bâtiment, & il n'y a point de salut pour eux. Quant aux autres pierres qui n'entrent point dans le bâtiment; les raboteuses sont ceux qui ont connu la verité, mais n'y sont pas demeurez, & ne sont pas joints aux saints. Celles qui ont des fentes, sont ceux qui gardent dans leur cœur la discorde, & n'ont la paix qu'en apparence. Celles qui sont trop petites, sont ceux qui ont embrassé la foi; mais ont gardé la plus grande partie de leurs vices. Enfin les pierres blanches & rondes, sont les riches qui ont embrassé la foi, lorsque la persécution vient, leurs richesses les font renoncer au Seigneur; ils ne seront utiles au bâtiment, que quand leurs richesses seront retranchées, comme les pierres rondes dont il faut ôter une grande partie. Juges-en par toi-même, Hermas: quand tu étois riche, tu étois inutile, à présent tu es propre à la vie. Car tu as été de ces pierres.

n. 7. Celles qui sont jettées loin de la tour, & qui roulent dans le chemin & de-là dans le désert; sont ceux qui ont crû, mais qui par leur incertitude ont quitté le vrai chemin, s'imaginant en pouvoir trouver un meilleur. Ils sont errans & miserables. Celles qui tombent dans le feu, sont ceux qui se sont éloignez pour toujours du Dieu vivant; à qui il ne vient plus en pensée de faire penitence,

tant ils sont passionnez pour leurs débauches & leurs crimes. Celles qui tombent près de l'eau & n'y peuvent entrer, sont ceux qui ont oüi la parole de Dieu, & désirent le baptême ; mais quand ils pensent à la sainteté de la religion, ils se retirent, & retombent dans leurs desirs criminels. C'est ainsi que l'église expliquoit à Hermas la vision de la tour. Elle lui fit voir ensuite sept femmes autour de ce bâtiment, dont la premiere étoit la foi, puis sa fille l'abstinence, ensuite la simplicité, l'innocence, la modestie, la discipline, la charité. Chacune étoit fille de la précedente : la simplicité fille de l'abstinence, l'innocence fille de la simplicité, & ainsi des autres. Elles soutenoient la tour, & y faisoient entrer ceux qui les servoient. n. 8.

Hermas désiroit fort de sçavoir pourquoi l'église lui avoit apparu en trois formes differentes. n. 10. La premiere fois très-vieille & assise dans une chaire. La seconde fois avec un visage jeune, mais la chair & les cheveux d'une vieille : lui parlant debout, & paroissant plus gaie que la premiere fois. La troisiéme elle lui parut toute jeune & belle, excepté qu'elle avoit les cheveux d'une vieille. Elle étoit assise sur un banc le visage riant. Après qu'il eut prié & jeûné, un jeune homme lui apparut la nuit, & lui dit : D'abord elle t'a apparu vieille n. 11. & dans une chaire, pour montrer que votre esprit est foible & languissant, à cause des affaires temporelles, qui vous ont rendu triste & paress-

ſeux comme dans une vieilleſſe décrepite, au lieu de mettre votre confiance en Dieu. Après que vous avez oüi la révelation que Dieu vous a faite, votre eſprit s'eſt renouvellé, votre foi & votre force s'eſt augmentée : comme un vieillard qui apprend qu'il lui eſt venu une ſucceſſion, ſe leve avec joïe, prend de la force, ſe tient debout, & agit vigoureuſement. C'eſt ce que ſignifie le ſecond état où vous avez vû cette femme, plus jeune & debout. La troiſiéme fois elle a marqué encore plus de force & de gaïeté : pour montrer comme votre eſprit a été renouvellé par la viſion de la tour, & par les autres biens que Dieu vous
Viſion IV. a faits : & le banc ſur lequel elle étoit aſſiſe, marque par ſes quatre pieds la ſolidité de cet état, & l'effet de la ſincere pénitence.

Hermas eut une autre viſion trois ſemaines après la précedente. Il marchoit ſeul à la campagne dans un autre lieu écarté, allant à une maiſon éloignée près de demie lieuë du grand chemin. En marchant il prioit Dieu d'accomplir ce qu'il lui avoit revelé, & de donner la pénitence à tous ſes ſerviteurs, qui étoient tombez : afin que ſon nom fût honoré. Alors il entendit comme une voix, qui lui dit : Ne crains point, Hermas. Il dit en lui-même : Qu'ai-je à craindre après les grandes choſes que j'ai vûës ? S'étant un peu avancé, il vit de la pouſſiere juſqu'au ciel, environ à la diſtance de ſix vingt pas. Il crut que c'étoit des chevaux : mais voïant la pouſſiere s'élever de plus en plus, il

il ſoupçonna quelque miracle. Un raïon de ſoleil qui parut, lui fit voir une bête grande comme une baleine, haute d'environ cent pieds; jettant par la gueule des ſauterelles de feu. Hermas commença à pleurer & à prier Dieu, de le délivrer de ce monſtre. Puis il ſe ſouvint de cette parole qu'il venoit d'entendre: Ne crains point. Il s'arma de foi, & s'expoſa hardiment à la bête. Elle marchoit d'un train à renverſer une ville tout d'un coup. Mais quand Hermas s'approcha, elle s'étendit par terre tirant ſeulement la langue, & ne ſe remua point, qu'il ne l'eût paſſée toute entiere; s'étant avancé environ trente pieds au de-là, il n. 2.
rencontra une fille parée comme au ſortir de ſa chambre, toute vêtuë de blanc juſqu'à la chauſſure. Elle portoit une mitre, & étoit couverte de ſes cheveux qui étoient luiſans. Il reconnut que c'étoit l'égliſe, & en eut bien de la joïe. Elle lui demanda s'il n'avoit rien rencontré; & lui dit que c'étoit par ſa foi qu'il avoit évité la bête. Le Seigneur, ajouta-t'elle, a envoïé ſon ange, qui commande aux bêtes, & qui lui a fermé la gueule, de peur qu'elle ne te dévorât. Va donc, & raconte les merveilles de Dieu à ſes élus: & leur dis, que cette bête eſt la figure de la perſécution qui doit venir. Qu'ils aïent confiance en Dieu: s'ils veulent, ce ne ſera rien. Voilà les quatre viſions contenuës dans le premier livre d'Hermas.

* Le ſecond livre commence ainſi: Aïant prié

XLV. Préceptes du Pasteur.

Tertull. de Orat. c. 12.

chez moi, & m'étant assis sur un lit : je vis entrer un homme d'un visage venerable en habit de pasteur : couvert d'un manteau blanc, avec une panetiere qui pendoit de ses épaules, & un bâton à sa main. Il me salua, je lui rendis son salut : il s'assit auprès de moi, & me dit : Je suis envoïé par cet ange venerable, pour habiter avec toi le reste de tes jours. Je crus qu'il étoit venu pour me tenter, & lui dis : Qui êtes-vous donc ? Car je sçai à qui j'ai été confié. Il me dit : tu ne me connois pas. Non, lui dis-je. Je suis, dit-il, ce pasteur à qui on t'a confié. En parlant, il changea de figure, & je le reconnus pour mon gardien. J'eus de la confusion, de la crainte & de la douleur, de lui avoir répondu si imprudemment. Il me dit : Prens courage par les préceptes que je vais te donner. Car je suis envoïé pour te montrer encore tout ce que tu as déja vû. Ecris donc premierement mes préceptes & mes similitudes. Le reste tu l'écriras comme je te le montrerai. Je t'ordonne d'écrire d'abord mes préceptes & mes similitudes : afin que les relisant de temps en temps, tu les gardes plus aisément. Je les ai donc écrits, comme il me l'a ordonné. Si vous les observez, & les executez d'un cœur pur, vous recevrez du Seigneur ce qu'il vous a promis. Si après les avoir oüi, vous ajoutez encore à vos pechez, au lieu de faire pénitence, le Seigneur vous envoïera des adversitez. C'est ce que m'a ordonné d'écrire ce pasteur, ange de penitence.

Après cette préface ſuivent les préceptes au nombre de douze, qui ſont comme autant de chapitres, contenant les principales regles de la morale chrétienne. Et c'eſt en cette viſion, où l'ange ſe montre en forme de paſteur, que ce nom a été donné a tout l'ouvrage d'Hermas. Car c'eſt toujours cet ange qui parle dans ce ſecond livre & dans le troiſiéme : ſouvent Hermas fait des queſtions, & l'ange lui répond. Dans le quatriéme précepte, il donne ſes regles ſur le mariage. Si la *Mand. IV. n. 1.* femme chrétienne a commis adultere ; tant que ſon mari l'ignore, il n'eſt point coupable de vivre avec elle. S'il le ſçait, & qu'elle n'ait point fait penitence ; vivant avec elle il participe à ſon crime. Il doit donc la quitter, & demeurer ſeul ; s'il prend une autre femme, il commet lui-même un adultere. Que ſi la femme fait penitence, & veut revenir à lui : il doit la recevoir, autrement il feroit un grand peché ; mais il ne doit pas la recevoir pluſieurs fois. Car il n'y a qu'une penitence pour les ſerviteurs de Dieu. Ce qu'il dit ſuivant l'uſage ancien de l'égliſe, qui n'accordoit qu'une *V. not. Cotel. r.* fois la penitence publique des grands crimes. Il ajoute, que l'adultere eſt égal dans l'homme & dans la femme. Il approuve les ſecondes nôces, *n. 4.* en diſant, qu'après la mort du mari ou de la femme, ſi le ſurvivant ſe remarie, il ne peche point ; mais que s'il demeure ſeul, il acquiert un grand honneur devant Dieu.

J'ai oüi dire à quelques docteurs, dit Hermas, *n. 3.*

qu'il n'y a point d'autre penitence que le baptême, & qu'ensuite il ne faut plus pecher. L'ange répond que le baptême n'est pas proprement penitence, mais rémission; & la penitence est pour ceux qui après avoir été appellez & mis au nombre des fideles, sont tombez par les artifices du démon: Dieu leur accorde une penitence. Mais celui qui tombe & fait penitence de temps en temps, elle ne lui servira de rien; car il sera difficile qu'il vive pour Dieu. C'est-à-dire, que les fréquentes rechûtes rendent la penitence suspecte. Dans le sixiéme précepte il dit, que chaque homme a deux anges, un bon & un mauvais. Le premier nous porte à la vertu, & l'autre au vice; & par nos dispositions nous connoissons celui qui est avec nous.

Clem. Alex. 2. strom. p. 385. A. Heb. VI. 4.

Mand. VI. n. 2. Orig. 111. princ. 2. hom. 35. in Luc. Cass. Coll. 8. c. 17. & Coll. 13. c. 12.

Dans le dixiéme il dit, qu'il y a de faux prophetes qui pervertissent les serviteurs de Dieu, s'ils ne sont pas assez fermes dans la foi. Ils vont interroger quelqu'un de ces trompeurs, comme s'il avoit un esprit divin, & lui demandent ce qui leur doit arriver: le faux prophete leur répond suivant leurs questions, & les remplit de promesses qui les flattent. Il dit aussi quelque verité: parce que le démon le remplit de son esprit, pour faire tomber quelqu'un des justes. Ceux qui sont forts dans la foi, & attachez à la verité, fuïent ces faux prophetes. Il n'y a que ceux qui doutent & qui font penitence de temps en temps, qui les consultent comme les païens; & tombent ainsi

Mand. X. n. 1.

Clem. Alex. 1. strom. p. 312. A.

dans l'idolâtrie, par trop d'attachement à leurs affaires temporelles : car c'est sur quoi ils interrogent les devins. L'esprit qui est veritablement de Dieu n'attend pas qu'on l'interroge : il dit tout de lui-même. L'ange fit voir ensuite à Hermas des hommes assis sur des bancs, qui étoient ces foibles fideles : & un autre assis dans une chaire, qui étoit un de ces faux prophetes, rempli d'un esprit terrestre. Il ne vient point, dit-il, dans l'église des vivans, il la fuit. Il s'attache à ceux qui sont incertains & vuides : leur prophetise dans des coins & des lieux cachez, & les flatte, en leur parlant selon leurs desirs. Il donne encore les marques pour distinguer les vrais prophetes & les faux : l'esprit de Dieu, dit-il, est paisible & humble : il s'éloigne de toute malice & de tous les vains desirs de ce monde, & se met au-dessus de tous les hommes. Il ne répond point à ceux qui l'interrogent, ni aux personnes particulieres : car l'esprit de Dieu ne parle pas à l'homme, quand l'homme veut, mais quand Dieu veut. Donc lorsqu'un homme qui a l'esprit de Dieu, vient dans l'assemblée des fideles, & que l'on fait la priere : un saint ange remplit cet homme du saint Esprit, & il parle dans l'assemblée, comme Dieu veut. Au contraire, on connoît l'esprit terrestre, vain, sans sagesse & sans force : en ce que celui qu'il agite, s'éleve & affecte la premiere place. Il est importun parleur, vivant dans les délices & les plaisirs ; il se fait païer, & ne devine point sans ré-

Mand. xi.

Mand. xii.

La troisiéme partie du livre d'Hermas, qui sont les similitudes, est pleine d'instructions morales comme le reste. Celles-ci sont remarquables entre les autres. L'ange lui recommande de s'abstenir de la multitude des affaires, parce qu'elles attirent beaucoup de pechez; & sont comme des liens qui empêchent de servir Dieu. Parlant du jeûne, il lui dit: Qu'il faut commencer par observer les commandemens de Dieu. Si ensuite on veut y ajouter quelqu'autre bonne œuvre, comme le jeûne; on recevra une plus grande récompense. Le jour que tu jeûneras, ajoute-t'il, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau; & aïant supputé ce que tu as accoutumé de dépenser par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orphelin & au pauvre. Le jeûne y est nommé station: celui qui jeûnoit, commençoit dès le matin à se retirer pour prier.

XLVI. Similitudes du Pasteur.

Simil. IV.

Simil. V. n. 3.

L'ange dit ensuite, parlant de ceux qui font pénitence: Penses-tu que leurs pechez soient effacez aussi-tôt? Non pas si-tôt. Mais il faut que celui qui fait pénitence s'afflige & s'humilie en toute rencontre, & qu'il souffre diverses peines: & après qu'il aura souffert tout ce qui lui est ordonné: peut-être qu'alors son créateur sera touché, & par sa clemence lui donnera quelque remede, s'il voit que son cœur soit pur de toute œuvre mauvaise. Ailleurs, parlant de differens pecheurs, Hermas demande à l'ange pourquoi ils n'ont pas fait pénitence? L'ange répond: Ceux

Simil. VII.

Simil. VIII. n. 6.

dont le Seigneur a vû que l'ame seroit pure, & qu'ils le serviroient de tout leur cœur, il leur a accordé la pénitence; mais ceux où il a vû de la malice, & qu'ils revenoient à lui faussement; il leur a refusé le retour à la pénitence, de peur qu'ils ne proferassent encore des malédictions contre sa loi.

Simil. VIII. & IX. Sous deux images differentes il représente les differens états des chrétiens. Les apostats qui ont VIII. 6. IX. 19. 26. renoncé à Dieu, jusqu'à dire des blasphemes contre lui, & trahir ses serviteurs; demeurent morts & sans pénitence, quoiqu'on leur propose les commandemens de Dieu, principalement s'ils sont farouches & séparez des fideles, desesperant eux-mêmes de leur salut. Les hypocrites qui enseignent de mauvaises doctrines; principalement pour détourner les autres de la pénitence, se convertiront difficilement, & il n'y a point pour eux de pénitence, s'ils ne l'embrassent promptement. Il reste toutefois esperance, parce qu'ils n'ont point blasphemé contre Dieu, ni trahi ses serviteurs; mais le desir d'avoir, leur a donné de la complaisance pour les pecheurs.

D'autres étoient incertains dans la foi; quelques-uns médisans; parlant mal des absens, envieux, & ne gardant jamais la paix. Quelques-uns, quoique fideles & bons, ne laissoient pas d'avoir entr'eux quelque jalousie & quelque dispute pour le rang & la primauté. Comme il y avoit en eux plus de foiblesse, que de malice, la peni-

penitence ne leur étoit pas si difficile. D'autres embarassez d'affaires temporelles, se retiroient du commerce des serviteurs de Dieu, à demi morts pour la vie spirituelle. Ils tomboient quelquefois dans le doute & l'incertitude ; & pouvoient faire penitence, pourvû qu'ils la fissent promptement. D'autres riches & remplis de biens, s'éloignoient aussi des serviteurs de Dieu : craignant qu'ils ne leur demandassent quelque chose. Le desir d'être celebres chez les payens les faisoit tomber dans l'orgueil : ils concevoient de grandes esperances, abandonnoient la verité, & se separant de la compagnie des justes, ils menoient, avec les gentils, une vie qu'ils trouvoient plus douce. Ils n'abandonnoient pas Dieu entierement, & gardoient la foi, mais sans en faire les œuvres. Quelques-uns faisoient penitence, s'appliquant aux œuvres de charité : d'autres emportez par la compagnie des payens, s'abandonnoient aux plaisirs & aux crimes, & leur devenoient semblables. IX. 20.

D'autres ayant toûjours été bons & fideles, avoient commis quelques petits pechez : emportez par les vains plaisirs, & par la legereté de leurs pensées. Ceux-là faisoient aisément penitence. D'autres avoient vêcu dans le crime : mais gardant toûjours la foi, & exerçant l'hospitalité envers les serviteurs de Dieu, ils faisoient promptement penitence, & souffroient volontiers les adversitez, en consideration de leurs pechez. D'autres n'ayant le Seigneur que sur les levres, & non IX. 21.

dans leur cœur, ne vivoient qu'en paroles, mais leurs œuvres étoient mortes. Ils étoient incertains ; le moindre bruit de persecution les faisoit retourner aux idoles. Aussi n'y avoit-il point de penitence pour eux, s'ils ne la faisoient promtement.
22. D'autres avoient la foi, mais étoient hardis & presomptueux : voulant paroître tout sçavoir, & enseigner les autres, quoiqu'ils ne sceussent rien en effet. Leur vanité en avoit fait tomber plusieurs. Quelques-uns ayant reconnu leur erreur, avoient fait penitence, & s'étoient soumis aux plus sensez : les autres pouvoient aussi revenir : car ils étoient plûtôt imprudents, que méchans.
23. D'autres ayant la foy avoient des querelles & des differends legers : & ceux-là pouvoient faire aisément penitence : mais elle étoit difficile pour ceux qui avoient de grands démêlez, qui gardoient leur colere, & se souvenoient des injures.
26. Il y avoit aussi des ministres de l'Eglise qui s'acquittoient mal de leur charge : pillant les veuves & les orphelins, appliquant ce qu'ils recevoient à leur soulagement, & non à celui des autres. Il n'y a point de salut pour eux, dit le pasteur, s'ils ne re-
n. 25. noncent à l'avarice. D'autres enseignoient avec pureté & sincerité, sans ceder aux mauvais desirs, mais attachez à la verité & à la justice. D'au-
n. 23. tres fideles avoient toûjours été simples & bons, sans differends entr'eux ; se réjoüissans des vertus des autres toûjours prêts à faire bien à tout le monde, & à donner à tous de leur travail, sans

le reprocher & ſans déliberer. Dieu voyant leur ſimplicité & leur ſainte enfance, béniſſoit leurs travaux, & favoriſoit toutes leurs œuvres. Les plus cheris de Dieu, ſont ceux qui ont crû avec la ſincerité des enfans : à qui aucune malice n'eſt venuë dans l'eſprit, qui dans aucune affaire n'ont violé ſes préceptes, & ſont demeurez fermes toute leur vie dans les mêmes ſentimens. Telles ſont les inſtructions que l'ange donne à Hermas. Il dit en un endroit, que le fils de Dieu eſt plus ancien que toutes les créatures. Ailleurs il dit, que l'ange S. Michel a puiſſance ſur le peuple Chrétien, & le gouverne. Ailleurs il dit, que les apôtres après leur mort ont prêché Jeſus-Chriſt aux Saints qui étoient morts auparavant & leur ont donné le baptême, ſans quoi leurs bonnes œuvres étoient inutiles. Ce qu'il faut entendre, non de l'eau, mais de la grace du baptême ; & ç'a été l'opinion de pluſieurs anciens, que les apôtres avoient prêché aux morts : comme ſaint Pierre le dit de Jeſus-Chriſt même. Enfin il dit, que les révelations & les viſions ſont pour ceux qui doutent & raiſonnent ſur la verité de ce qu'ils ont appris, afin d'affermir leur foi encore foible.

n. 29. *Simil. IV. n. 12.* *Simil. VIII. n. 3.* *Simil. IX. n. 16.* *V. not. Coteler. Clem. Alex. 2. ſtrom. p. 679. C. 6. ſtrom. p. 638. C.* *1. Pet. III. 19. Viſ. III. n. 4. Clem. Alex. 1. ſtrom. in fin.*

XLVII. Fin du pape S. Clement & ſes ouvrages.

Le Pape S. Clement gouverna, dit-on, l'égliſe Romaine pendant près de dix ans, juſques à la huitiéme année de Veſpaſien, ſoixante & dix-ſept de J. C. Alors S. Clet lui ſucceda : mais il n'eſt pas aſſuré que S. Clement fût mort. On dit qu'il céda la chaire pontificale, pour éviter un ſchiſme,

Lib. pontific. Catal. Buch. Epiphan. hær. 27. c. 6. Euſ. III. hiſt. c. 34. Hier. de ſcrip.

& qu'il ne mourut que long-tems après, sçavoir l'an cent de J. C. On le compte entre les plus illustres martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on estimoit les plus anciens, après les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain: comme les canons des apôtres, & les constitutions apostoliques, qui est un recueil de toute la discipline de l'église, au moins pour l'Orient, écrit au plûtard dans le troisiéme siécle. On lui a aussi attribué ses recognitions, qui est une prétendue histoire de sa vie, avec des reconnoissances merveilleuses de ses parens: & comme l'auteur y décrit plusieurs voyages de saint Pierre, & ses disputes avec Simon le magicien, on nommoit aussi cet ouvrage l'itineraire de saint Pierre. On a attribué encore à saint Clement quelques autres écrits apocriphes qui sont recueillis sous le nom de Clementines: mais il n'y a rien de sûr, hors l'épitre aux Corinthiens que j'ay rapportée.

XLVIII. Mort de Vespasien. Tite & Domitien empereurs. *Suet. n. 24. An. 79. Id. n. 23.*

L'empereur Vespasien mourut l'an soixante & dix-neuf de J. C. le vingt-quatre de Juin, âgé de soixante & neuf ans, après en avoir regné dix. Se voyant dangereusement malade, il dit: Je pense que je deviens dieu: se mocquant de la ceremonie qu'il voyoit bien que l'on feroit après sa mort pour le mettre au nombre des dieux. Tite son fils aîné lui succeda. Il étoit si bien-faisant, qu'un soir en soupant, comme il se souvint de n'avoir accordé ce jour-là aucune grace à personne, il dit: Mes amis,

j'ay perdu la journée, mais il ne regna que deux ans, deux mois & vingt jours, & mourut le treize de Septembre, l'an de J. C. quatre-vingt un, âgé de quarante & un an. Son frere Domitien lui succeda, & ne ceda gueres à Neron en cruauté & en impudicité. S'il est vrai que saint Lin, qui le premier gouverna l'Eglise de Rome après les apôtres, ait tenu le saint siége douze ans : il ne sera mort que l'an soixante & dix-neuf. Il fut enterré au Vatican près de S. Pierre, le vingt-trois Septembre : & on le met entre les martyrs. Après lui, & S. Clement, on compte pour pape S. Clet, que les Grecs nomment Anaclet ou Anenclet, c'est-à-dire sans reproche. On lui donne aussi douze ans de pontificat ; & peut-être a-t-on confondu ses années avec celles de saint Lin. Mais la succession est certaine. On rapporte au tems de Vespasien le martyre de saint Apollinaire premier évêque de Ravenne, qui mourut en paix après avoir été tourmenté plusieurs fois. Ce n'est pas qu'il y eût de persecution generale sous Vespasien : mais on trouvoit toûjours assez de prétextes de faire mourir les chrétiens, comme séditieux ou sacrileges.

Suet. Tit. n. 8.

An. 81

Eus. Chron. & v. hist. c. 13 & 21. Martyrol. 23. Sept. Iren. lib. 3. c. III. p. 232. Sup. n. 26.

Martyrol 23. Jul. Petr. Chrys. serm. 128. Martyr. 18. Juin.

L'empereur Domitien fit d'abord quelques reglemens utiles. Il défendit de faire des eunuques, & renouvella les loix contre les adulteres. Il chassa encore les philosophes, non seulement de Rome, mais de toute l'Italie, entr'autres Musonius que son pere avoit conservé, Dion Chrysostome, Epictete le Stoïcien, Peregrin, Démétrius le

Suet. Domit. c. 7. Martial. VI. epig. 9. Lucian. Peregr. Suet. Domit. c. 10. Philostr. Apoll. VII. c. 2.

Cynique : qui demeura à Pouzole malgré la défense. Il y en eut qui changerent d'habit, & se retirerent les uns en Espagne, les autres dans les déserts de Lybie ou de Scythie. Domitien fit mourir quelques Romains sous ce pretexte de philosophie.

XLIX. Apollonius accusé devant Domitien. *Philost. lib.* VII. *c.* 4.

Apollonius de Tiane étoit en Asie, où il parloit avec grande liberté contre la tyrannie de Domitien, qui en étant averti par Eufrate, manda au gouverneur d'Asie, de prendre Apollonius & le lui envoyer, pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avoit eûs avec Nerva & ses amis Orfitus & Rufus. *Ibid. c.* 3. Car l'empereur les avoit exilez sur des soupçons de conspirations ; & Nerva lui succeda en effet. Apollonius prevint l'ordre, & se rendit en Italie. *c.* 5. 5. 7. A Pouzole il trouva Demetrius le Cynique, & lui expliqua les raisons de son voyage : *c.* 8. le mépris de la mort ; la crainte de paroître coupable, & de laisser ses amis en peril. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avoit fait couper les cheveux, & prendre un habit ordinaire : mais pour lui il garda toûjours le sien. Elien, préfet du prétoire, qui avoit connû Apollonius en Egypte du tems de Vespasien, & lui portoit une affection singuliere ; lui rendit tous les bons offices qu'il put ; dissimulant toutefois, pour ne se pas rendre suspect à l'empereur. *c.* 10. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation, que l'on proposoit contre lui. Premierement, dit-il, votre habit & votre maniere de

vivre : qu'il y a des gens qui vous adorent : qu'à Ephese vous avez rendu un oracle touchant la peste : que vous avez parlé contre l'empereur, en secret & en public, & comme de la part d'un dieu. La principale est, qu'étant allé à la campagne chez Nerva, vous avez ouvert un enfant Arcadien, en sacrifiant contre l'empereur, la nuit & à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte, le fit mettre en la prison la plus honnête : où il passoit son tems, à discourir avec Damis, & à consoler les autres prisonniers. c. 11.

L'empereur l'envoya querir : pour le voir avant le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui avoit grand'peur. On fit entrer Apollonius seul ; & il trouva Domitien, qui venoit de sacrifier à Minerve, dans un salon d'Adonis ; car on appelloit ainsi des salons de verdure & de fleurs, dont la mode venoit de Syrie. Domitien se retourna, & voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit, Elien, vous m'avez amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius sans s'étonner, que Minerve ne vous a pas encore fait la même grace qu'à Diomede : de vous ôter de devant les yeux le nuage, qui empêche de discerner les dieux & les hommes. Ensuite l'Empereur entrant en matiere, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus, & d'Orfitus : mais Apollonius loin de rien avoüer, loüa hautement leur fidelité & leur desinteressement. L'empereur irrité, lui fit raser la barbe & les cheveux, grande injure à un phi- c. 12. c. 13. c. 14. Illiad. E. v. 127.

losophe, & le fit mettre aux fers avec les plus criminels.

c. 16. Etant dans le cachot, comme Damis le plaignoit, il lui dit: Je n'ay plus rien à souffrir & on ne me fera point mourir. Et quand serez-vous délivré, dit Damis? Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'huy: par moi-même, tout à l'heure: & en disant cela il tira sa jambe des fers, & dit à Damis: Je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage. Damis crut alors, pour la premiere fois, avoir reconnû qu'Apollonius étoit audessus de l'homme, & d'une nature divine. Car il ne croïoit pas, que cette merveille pût s'attribuer à un art magique, puisqu'Apollonius l'avoit faite sans aucun c. 17. sacrifice, sans aucune priere, sans aucune parole: comme si les démons ne pouvoient agir sans cet appareil extérieur. Mais enfin c'étoit leur opinion. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers: & le même jour on l'en tira, à la sollicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzole, pour l'y attendre avec Demetrius, & Damis y arriva le troisiéme jour.

Luc. VIII. c. 1. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause. En entrant on le foüilla, de c. 2. peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelqu'autre sorte de caractere. L'auditoire étoit paré, comme en jour solemnel, & les personnages les plus considerables de l'empire étoient presens, par l'ordre de l'empereur. Après que l'accusateur eut parlé, Apollonius se préparoit

roit à prononcer un grand discours, qu'il avoit composé pour sa défense : mais l'empereur le reduisit à quelques questions. Pourquoi il ne s'habilloit pas comme les autres ; parce, dit-il, que la terre qui me nourrit, me vêtit aussi ; sans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommoit dieu ? Parce, dit Apollonius, que quiconque est estimé homme de bien, peut être honoré de ce nom. Et par où sçaviez-vous, dit l'empereur, la maladie qui devoit arriver à Ephese, pour la prédire ? La nourriture simple que je prends, dit Apollonius, me fit appercevoir le premier du mal : & si vous voulez, je vous dirai les causes de ces maladies. Il n'en est pas besoin, dit l'empereur : craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ses crimes. Après avoir pensé quelque tems, il lui dit : Dites-moi, quand vous sortîtes de la maison un tel jour, & que vous allâtes à la campagne, à qui sacrifiâtes-vous cet enfant ? Parlez mieux, dit Apollonius, si je suis allé à la campagne, j'ai sacrifié ; si j'ai sacrifié, j'en ay mangé ; que des témoins dignes de foi disent ce qui en est. Voulant faire entendre qu'il n'étoit rien de tout ce cela.

Il y eut un grand aplaudissement de toute l'assemblée, & l'empereur comme persuadé de ses raisons, dit : Je vous renvoye absous des accusations, mais vous demeurerez, jusques à ce que nous nous entretenions en particulier. Croira qui voudra sur la foi de Philostrate, que Domitien, l'un des plus cruels tyrans qui fut jamais, ren-

voya si legerement un homme, qu'il avoit fait venir de si loin, sur des soupçons de conjurations contre sa personne : & qu'il le laissa sur sa bonne foi. Cependant l'historien ajoûte des faits encore plus incroyables. Apollonius, dit-il, remercia l'empereur : mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, & montrer qu'on ne l'auroit pas pris, s'il n'avoit voulu : il disparut de l'auditoire.
c. 4. Domitien ne fit pas semblant de s'en appercevoir : mais on reconnut son trouble, en ce que dans une cause du testament, qu'il jugeoit ensuite ; il oublia les noms des parties & le sujet de la cause. Il n'est pas possible qu'Apollonius n'étant plus gardé, se fût dérobé dans la foule. Mais ce qui suit ne paroît pas possible, sans le secours du démon. Quoiqu'il en soit, on le raconte ainsi.

Apollonius disparut avant midi de l'auditoire qui étoit à Rome ; & se trouva le même jour, vers le soir à Pouzole, qui est à près de cinquante lieuës. Damis s'y étoit rendu la veille, suivant son ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir : & après s'être promené sur le bord de la mer, avec Démetrius le Cynique ; ils s'étoient assis
c. 5. dans un temple des nymphes. O dieux, disoit Damis en gemissant, verrons-nous encore cet excellent ami ! Oüi, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plûtôt vous l'avez vû. Et tendant la main à Démetrius, qui demandoit s'il étoit vivant ou mort ; prenez-moi, dit-il, &

ſi je m'enfuis, croyez que je ſuis un fantôme envoïé par Proſerpine : ſi je demeure, perſuadez auſſi à Damis que je ſuis vivant. En retournant à la ville il leur compta tout ce qui lui étoit arrivé, depuis le départ de Damis, & dit qu'il avoit grand beſoin de repos. Auſſi dit-on, qu'il reſte une laſſitude extraordinaire à ceux que le démon a tranſportez d'un lieu à l'autre. Etant arrivé au logis de Démetrius, il lava ſes pieds, ſe jetta ſur un lit; & ayant dit, comme pour ſa priere du ſoir un vers d'Homere à la loüange du ſommeil, il s'endormit, fort tranquile en apparence.

Le lendemain Damis lui demanda en quel païs du monde il vouloit ſe retirer. En Grece, dit Apollonius. C'eſt un païs bien éclairé, dit Damis. Je n'ai point beſoin de me cacher, dit Apollonius : & laiſſant Démetrius, ils s'embarquerent le jour même, paſſerent en Sicile, & delà dans le Peloponeſe, à la ſolemnité des jeux olympiques. Tout le monde ſçavoit qu'Apollonius avoit été pris & mis aux fers : & le bruit s'étoit répandu que Domitien l'avoit fait brûler; d'autres diſoient, qu'il l'avoit fait mettre dans un puits; d'autres en parloient autrement. Mais quand on ſçût qu'il étoit à Piſe, on y accourut de toute la Grece. Chacun avoit honte de ne pas connoître un homme ſi merveilleux. Quand on lui demandoit, comment il s'étoit ſauvé des mains de l'empereur : il repondoit ſimplement, qu'il s'étoit juſtifié. Mais comme ceux qui venoient d'Italie raconterent ce qui

s'étoit paſſé : ſa modeſtie, toute affectée qu'elle étoit, parut ſi merveilleuſe, que cette opinion jointe aux anciens préjugez, le fit regarder comme un homme divin; & peu s'en fallut que toute la Grece ne l'adorât. Un jour Damis l'avertit qu'il leur reſtoit peu d'argent pour leur ſubſiſtance. J'y pourvoirai demain, dit-il. Le lendemain il vint au temple, & dit au ſacrificateur: Donnez-moi mille dragmes de l'argent de Jupiter, ſi vous ne croyez qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le ſacrificateur, c'eſt que vous n'en preniez pas davantage. Il paſſa ainſi deux ans en Grece : inſtruiſant tous ceux qui venoient à lui, & les exhortant à la vie tranquile, & à l'éloignement des affaires. Enſuite il retourna en Ionie.

c. 7. c. 8.

L. Evêques d'Alexandrie & de Rome. *Euſ. Chron. an.* 85. & 111. *hiſt.* c. 14. An. 85. *Iren.* III. c. 3. *Catalog. Bucher.*

Anien évêque d'Alexandrie, ſucceſſeur de ſaint Marc, mourut la quatriéme année de Domitien, quatre-vingt-cinq de J. C. après avoir tenu le ſiege vingt-deux ans. Abilius lui ſucceda, & gouverna cette égliſe treize ans. A Rome le pape S. Clet ou Anaclet, mourut, dit-on, en la quatorziéme année de Domitien, quatre-vingt-quinze de J. C. On le compte entre les martyrs. Il y en a qui diſtinguent Clet & Anaclet, comme deux papes, dont le premier ayant ſuccedé à ſaint Clement en ſoixante & dix-ſept, ſeroit mort en quatre-vingt-trois. D'autres mettent S. Anaclet devant ſaint Clement. Quoiqu'il en ſoit, le pape ſuivant fut S. Evariſte, à qui on donne treize

ans de pontificat : ensuite S. Alexandre, à qui on en donne huit : puis S. Sixte ou Xyste, qui commença au plûtôt en l'an cent un. Car leurs années ne sont pas certaines, quoique la succession le soit.

LI. Martyre de S. Jean, & son Apocalypse.

Tertull. præs. c. 36. Hier. de script. Joan. Id. in Matth. xx. 23. Orig. ibid. hom. 12. Apoc. I. 10.

L'empereur Domitien persecuta les Chrétiens sur la fin de son regne. L'apôtre saint Jean étant à Rome, fut mis dans une cuve d'huille boüillante, près la porte Latine : mais il ne souffrit aucun mal. Ensuite il fut relegué dans l'isle de Patmos, qui est une des Sporades dans l'Archipel, d'environ dix lieuës de tour. Là étant en esprit, le jour du dimanche, il eut plusieurs révelations : & receut ordre de les écrire aux sept principales églises d'Asie : sçavoir à celles d'Ephese, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardis, de Philadelphie & de Laodicée. L'apôtre adresse la parole aux anges de ces églises, c'est-à-dire aux évêques. Mais on croit que les avis qu'il leur donne, regardent plûtôt l'état entier de chaque église, que les qualitez personnelles de chaque évêque. La premiere est l'église d'Ephese, où l'apôtre faisoit sa résidence ordinaire, & dont on croit que saint Timothée, disciple de S. Paul, étoit encore évêque. S. Jean loüe cette église de son travail, de sa patience, & de sa perseverance ; de sa fermeté contre les faux apôtres, de la haine qu'elle porte aux actions des Nicolaïtes : mais il la blâme d'avoir relâché la ferveur de sa charité, & l'exhorte à penitence. La seconde église est celle de Smyrne, dont l'évêque étoit dèslors apparemment S. Poly-

Apoc. II. 1.

Iren. III. c. 3. Hier. de script.

carpe, qui certainement y fut établi par l'apôtre
II. 8. saint Jean. Il loüe cette église de sa pauvreté, de sa patience dans les adversitez & les calomnies des Juifs : il l'encourage & l'avertit, que quelques-uns d'eux seront persecutez pendant dix jours. Ce qui arriva sans doute en cette persecution de Domitien, qui fut courte & foible.

Apoc. II. 12. La troisiéme église est celle de Pergame. L'apôtre nomme cette ville l'habitation de Satan, où il a son trône : à cause d'un temple fameux d'Esculape où l'on venoit de toute l'Asie. Il nomme un martyr Antipas, qui y avoit donné sa vie pour Jesus-Christ. L'apôtre, où plûtôt Jesus-Christ au nom duquel il parle, loüe l'église de Pergame d'avoir conservé son nom : mais il lui reproche de souffrir des Nicolaïtes, qui enseignent de s'abandonner aux débauches de la table & des femmes, à l'exemple du faux prophete Balaam. La quatriéme église, est celle de Tyatire. L'apôtre la loüe de sa foi, de sa charité, de sa patience, & de ses bonnes œuvres, qui vont toûjours croissant : mais il lui reproche de souffrir qu'une fausse prophetesse, un autre Jezabel, enseigne & séduise les fidéles, les excitant à l'impureté, & à manger des viandes immolées. C'étoit la même doctrine des Nicolaïtes.

Philost. Apoll. lib. IV. *c.* 3. *Stat.* III. *Silv.* 4.

Apoc. II. 81.

Apoc. 3. 1. La cinquiéme église est celle de Sardis. Sa réputation étoit plus grande qu'elle ne meritoit : étant morte à la grace : dans la plus grande partie de ses membres. Il y restoit toutefois quelque

peu de perſonnes qui ne s'étoient pas ſoüillées. L'apôtre l'excite à faire penitence, & à conſerver la doctrine qu'elle a reçuë. Apoc. 3. 7.

La ſixiéme égliſe étoit à Philadelphie. Sa force n'étoit pas grande, mais elle avoit été fidele à confeſſer la foi. J. C. dit qu'il lui a ouvert une porte, que perſonne ne pourra fermer; & que les Juifs viendront ſe proſterner à ſes pieds. Ce qui marque la propagation de l'évangile. Il promet de la proteger dans la tentation, qui va attaquer toute la terre. C'eſt-à-dire dans les perſecutions ſuivantes, plus longues & plus univerſelles, que celles de Neron & de Domitien. La ſeptiéme égliſe d'Aſie étoit à Laodicée. L'apôtre lui reproche ſa tiedeur & ſa pauvreté, qu'elle ne connoiſſoit pas; s'imaginant être en bon état, pour être exempte des vices groſſiers. Il l'excite fortement à ſe convertir. Voilà les inſtructions que ſaint Jean envoya aux égliſes d'Aſie, par l'ordre de Jeſus-Chriſt. III. 14.

Enſuite il eut pluſieurs viſions, qui lui repreſentoient ce qui devoit arriver dans les ſiecles ſuivans : particulierement les perſecutions; que ſouffriroit l'égliſe : la punition des perſecuteurs : la ruine de Rome, où regnoit l'idolâtrie, la deſtruction de l'idolâtrie même, & la gloire de l'égliſe victorieuſe. Tout cela lui fut repreſenté, ſous des images magnifiques, & le recueil de toutes ces revelations qu'il reçeut à Patmos pendant ſon exil, eſt le livre de l'Apocalypſe. Il dit à la fin: Apoc. XXII. 18.
Je proteſte à quiconque écoute cette prophetie;

que si quelqu'un y ajoûte, Dieu y ajoûtera sur lui les playes écrites en ce livre : & si quelqu'un en diminuë, Dieu ôtera sa part du livre de vie de la sainte cité. Cette protestation semble regarder principalement les écrivains, qui copioient les livres : pour les obliger à transcrire fidellement celui-ci ; dont il étoit plus facile d'ôter ou d'y ajoûter, sans que l'on s'en apperçût, à cause de son obscurité.

LII. Persecution de Domitien. *Hegesip. ap. Eus. III. hist. c. 10.*

Dans le même tems de cette persecution, Domitien sçachant qu'il y avoit des Chrétiens Juifs d'origine de la race de David, & parents de JESUS, qui avoit été reconnu pour Messie, & pour roi : craignit qu'ils ne fissent quelque entreprise contre l'état. C'étoient les petits fils de Judas frere de Jesus-Christ selon la chair, qui furent menez à l'empereur par un soldat. L'empereur leur demanda s'ils étoient de la race de David ; ils le confesserent. Il leur demanda combien de terres ils possedoient, & combien d'argent. Ils répondirent, qu'à eux deux ils avoient vaillant neuf mille deniers, c'est-à-dire, trois mille quatre cent livres de notre monnoye : & qu'ils n'avoient pas ce bien en argent, mais en terres, contenant seulement trente-neuf plethres, qui font sept arpens & quatre perches de Paris. Qu'ils en payoient les tributs, & en subsistoient, les cultivant eux-mêmes. En même tems ils montrerent leurs mains pleines de calus, & leurs corps endurcis au travail. L'empereur leur demanda

demanda ce que c'étoit que le royaume de Jesus-Christ, en quel lieu, & quand il devoit regner. Ils répondirent que son royaume n'étoit ni terrestre, ni de ce monde, mais celeste & angelique : qui paroîtroit à la fin du monde, quand il viendroit avec sa majesté juger les vivans & les morts. Domitien les méprisant comme des personnes viles, les renvoya en liberté, sans leur faire aucun mal. Il donna même un ordre, pour faire cesser la persecution, du moins en Judée. Ces deux confesseurs gouvernerent depuis les églises, & vêcurent jusques au tems de Trajan.

A Rome les Juifs étoient maltraitez, & menoient une vie très-miserable. On exigeoit, avec la derniere rigueur, les tributs dont ils étoient chargez; jusques-là, qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans qui prétendoit n'être point Juif, fut visité publiquement dans la place, pour voir s'il étoit circoncis. La plûpart étoient réduits à la mendicité, vendoient des allumettes, & n'avoient pour tous meubles, qu'une corbeille, & un peu de foin pour se coucher. On confondoit les Chrétiens avec les Juifs: & plusieurs Romains furent accusez d'avoir passé aux mœurs des Juifs, & de n'avoir point de dieux : ce qui signifioit dans le langage des payens, qu'ils avoient embrassé le Christianisme.

Suet. Domit. c. 12.

Martial. 1. epig. 42. Juven. sat. 3. 6. 5. Stat. 1. silv. 5.

Flavius Clement, cousin germain de l'empereur, fut consul la quatorziéme année de son regne, quatre-vingt-quinze de J. C. Il avoit deux

An. 95.

Suet. Domit. n. 15. Epist. Dion. p. 236.

enfans encore petits, que l'empereur avoit destinez pour être ses successeurs à l'empire : & avoit changé leurs noms, en ceux de Vespasien & Domitien. Le consul Clement étoit chrétien : & la vie paisible & retirée qu'il menoit, comme la plûpart des chrétiens, le faisoit passer pour un homme avili & incapable d'aucune entreprise. Lui & sa femme Flavia Domitilla, qui étoit de la même famille, & parente de l'empereur, furent accusez d'impieté & de judaïsme. Clement fut mis à mort, étant à peine sorti du consulat, la quinziéme année de Domitien, quatre-vingt-seize de Jesus-Christ, sa femme Domitilla fut seulement releguée dans l'isle de Pandantaria près de l'Italie. Plusieurs furent en même tems accusez du même crime. Il y en eut que l'on fit mourir : d'autres qui ne furent que dépoüillez de leurs biens. Le consul Clement avoit une niece nommée Flavia Domitilla, comme sa tante. Elle fut aussi releguée, mais dans une autre isle nommée Pontia. Nérée & Achille, ses eunuques, l'y suivirent : ils souffrirent plusieurs tourmens, & eurent enfin la tête tranchée sous le consulaire Memmius Rufus. Domitilla demeura dans l'isle Pontia, logée en des cellules, que l'on voyoit encore trois cens ans après.

Eus. Chron. an. 97. & 111. hist. c. 17. 18.

An. 96.

Martyr. Adon. 12. Mai. Hier. ep. 27. de Paula.

LIII. Mort de Domitien. Nerva empereur.

Philostr. Apoll. lib. VIII. c.

L'empereur Domitien s'étoit déja rendu très-odieux par ses cruautez : mais la mort du consul Clement hâta sa perte. Celui qui entreprit de le tuer, fut Etienne intendant de Domitilla, accusé

d'avoir détourné de l'argent. Il portoit exprès, depuis quelques jours, le bras gauche en écharpe: & un peu avant l'action il prit une canne creuse qui cachoit une épée: puis ayant fait dire à l'empereur, qu'il avoit un avis important à lui donner: il lui présenta un mémoire, comme d'une conjuration qu'il découvroit; & tandis que l'empereur lisoit, Etienne lui perça les aînes, d'autres lui aiderent & l'acheverent. Ainsi mourut Domitien, le dix-septiéme de Septembre, la quarante-cinquiéme année de son âge, & la quinziéme de son regne, quatre-vingt-seize de Jesus-Christ. *An. 96.*

10. Suet. Dom. 15. ep. 237.

Apollonius de Tyane étoit à Ephese, où il haranguoit le peuple, à la même heure, entre onze heures & midi. Il commença à baisser la voix, comme s'il eût eu peur: puis il parloit négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant. Ensuite il se tût, & sembloit avoir perdu ce qu'il vouloit dire. Puis ayant les yeux hagards & fichez en terre, il avança trois ou quatre pas, & cria: Frappe, frappe le tyran, frappe. On eut dit qu'il étoit present à l'action. Toute la ville d'Ephese qui l'écoutoit, fut étonnée. Apollonius s'arrêta, comme pour voir le succès de l'action, ensuite il dit: Courage mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui; & que dis-je aujourd'hui, tout maintenant: j'en jure par Minerve. Maintenant quand j'ai cessé de parler. Les Ephesiens crurent qu'il y avoit de la folie: & quoiqu'ils désirassent que la nouvelle fût vraye, ils crai-

Philostr. ibid. Suet. n. 16. Epist. Dion. in fin. Domit.

gnoient d'y ajoûter foi. Apollonius dit : Je ne m'étonne pas, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle, que tout Rome ne sçait pas encore. Mais voilà qu'ils la sçavent. Peu de tems après arriverent des couriers avec des lettres, qui confirmerent entierement la nouvelle ; que Domitien étoit mort, & Cocceius Nerva reconnu empereur, du consentement du senat & des armées.

Philost. lib. VIII. c. 11.

Apollonius mourut l'année suivante quatre-vingt-dix-sept de J. C. Afin de mourir sans témoins, il éloigna Damis son ami le plus fidele, sous prétexte de l'envoyer à Rome porter une lettre à l'empereur Nerva, qui lui avoit écrit, dès qu'il étoit parvenu à l'empire. Damis se sentit troublé en le quittant quoiqu'il ne sçût point ce qui devoit arriver. Apollonius qui le sçavoit, ne lui dit rien toutefois, de ce qu'ont accoûtumé de se dire ceux qui ne doivent plus se revoir. Il lui dit seulement, comme il partoit : Damis, quoique vous soyez philosophe par vous-même, regardez-moi. C'est tout ce que l'on sçait de sa fin, & que sa vie fut très-longue ; mais les auteurs ne convenoient ni du lieu, ni de la maniere de sa mort ni de son âge : les uns lui donnoient quatre-vingt ans, d'autres plus de quatre-vingt-dix, d'autres plus de cent. Encore n'avons-nous pas ces premieres histoires de ceux qui pouvoient l'avoir vû. La vie d'Apollonius qui nous reste n'a été écrite que plus de six vingts ans après sa mort, par Philostrate le sophiste, dont la maniere d'ecrire lui attire peu de créance. On

An. 97.

Philost. lib. VIII. c. 12.

dressa des statuës à Apollonius, & on lui rendit les honneurs divins : mais on ne voyoit nulle part son tombeau : & quelques-uns disoient, qu'il avoit été enlevé au ciel. Toutefois il ne laissa, ni disciples, ni sectateurs : & ce grand éclat de reputation, dont il éblouït les peuples pendant sa vie, n'eut aucun effet solide : sa mémoire, encore honorée pendant quelque tems, s'évanoüit bientôt avec les tenebres de l'idolâtrie. L'empereur Nerva fut un très-bon prince : mais il ne régna qu'un an, & quelques mois. Il rappella les exilez, particulierement ceux qui l'étoient sous pretexte de religion, & défendit par une ordonnance, que l'on accusât personne d'impieté, ou de judaïsme. Il soulagea même les Juifs, des tributs dont ils étoient accablez.

Philost. ibid.

Epist. Dom. p. 240.

LIV.
Dernieres actions de l'apôtre S. Jean.

Eus. III. hist. c. 23 28.
Clem. Alex. Quis dives, &c.

Les éxilez étant libres, l'apôtre saint Jean sortit de l'isle de Patmos, & retourna à Ephese, où il passa le reste de ses jours, gouvernant de là toutes les églises d'Asie. Il alloit dans les lieux voisins, selon qu'il en étoit prié : soit pour établir des évêques, soit pour choisir des clercs, suivant que le Saint-Esprit lui montroit ceux qui en étoient dignes : soit pour regler les églises entieres.

Etant donc allé à une ville peu éloignée d'Ephese ; après avoir consolé les freres, il jetta les yeux sur un jeune homme bien fait & d'un esprit vif : & l'ayant pris en affection, il s'adressa à l'évêque, & lui dit : Prenez grand soin de ce

jeune homme, je vous le recommande en présence de l'église & de J. C. que j'en prens à témoin. L'évêque s'en chargea: & l'apôtre le lui recommanda encore très-fortement, puis retourna à Ephese. L'évêque prit le jeune homme chez lui, l'éleva avec une application particuliere, & enfin le baptisa. Ensuite il se relâcha un peu du soin qu'il en prenoit: croyant l'avoir mis en sureté par le sacrement. Le jeune homme ayant trop-tôt cette liberté, se laissa entraîner à la compagnie de jeunes débauchez. D'abord ils l'attirerent par de grands repas; puis ils l'emmenoient avec eux la nuit pour dépoüiller les passans: puis ils l'engageoient à des actions encore pires. Peu à peu il s'y accoûtuma; & comme c'étoit un grand naturel, quand il se fut une fois égaré, comme un cheval vigoureux, qui a pris le mors aux dents, il ne garda plus de mesures: & desesperant de son salut, il se jetta dans les plus grands crimes. Avec ces mêmes jeunes gens il forma une compagnie de voleurs, dont il fut le chef.

Il se passa du tems. L'apôtre S. Jean fut appellé pour quelque besoin des Eglises. Après avoir terminé les affaires, il demanda compte à l'évêque du dépôt qu'il lui avoit confié. L'évêque fut surpris, croyant d'abord qu'on lui demandoit un dépôt d'argent. Il sçavoit bien qu'il n'en avoit point reçû, & n'osoit se défier de l'apôtre. C'est le jeune homme que je demande, dit saint Jean; c'est l'ame de notre frere. Alors le vieillard baiss-

ſant les yeux, & pleurant, dit: Il eſt mort. Comment, dit l'apôtre, & de quelle mort? Il eſt mort à Dieu, dit l'évêque. Il eſt devenu un méchant, & un perdu: enfin un voleur: au lieu de l'égliſe, il tient la montagne, avec une troupe de ſcelerats comme lui. L'apôtre déchira ſa robe, fit un grand cri, & ſe frappa la tête, en diſant: J'ai laiſſé un bon gardien à l'ame de notre frere! Que l'on me donne tout à l'heure un bon cheval, & un guide. Il partit promptement de l'égliſe dans l'état où il étoit: lorſqu'il fut arrivé au poſte que tenoient les voleurs; leur garde avancée l'arrêta. Lui ſans les fuir ni ſe détourner, dit à haute voix: Je ſuis venu tout exprès: menez-moi à votre chef.

Le Capitaine attendoit tout armé: mais quand il reconnut l'apôtre, il s'enfuit de honte. S. Jean le ſuivoit à toute bride, ſans ſonger à ſon grand âge, & crioit Mon fils, pourquoi fuis-tu ton pere, un vieillard ſans armes? Prens pitié de moi, mon fils; ne crains rien: il y a encore eſperance de te ſauver. Je rendrai compte pour toi à J. C. & s'il eſt beſoin, je donnerai volontiers ma vie pour toi, comme il a donné la ſienne pour nous. Arrête: croi que J. C. m'a envoyé ici. A ces mots, le jeune homme s'arrêta, regardant à terre: puis il jetta ſes armes. Enſuite il commença à trembler, & à pleurer amerement. Quand le ſaint vieillard l'eut joint, le jeune homme l'embraſſa baigné de larmes, cachant ſeulement ſa main droite. L'apôtre le raſſura, lui jura qu'il avoit obtenu du

Sauveur son pardon : pria, s'agenoüilla, lui baisa la main droite, comme lavée par ses larmes, & le ramena à l'église. Il fit des prieres frequentes pour lui : Il jeûnoit avec lui continuellement : il l'entretenoit de divers discours, pour adoucir son esprit, & ne partit point de ce lieu-là, qu'il ne l'eût rendu à l'église comme un grand exemple de penitence.

Cass. Coll. 24. c. 21.

On dit qu'un chasseur rencontra un jour cet apôtre, qui tenoit entre ses mains une perdrix, & la flattoit doucement. Il fut surpris de voir un si grand homme s'abaisser à un amusement si petit : & ne put s'empêcher de le lui témoigner. Que tenez-vous à votre main, lui dit saint Jean ? C'est un arc, répondit-il. Pourquoi ne le tenez-vous pas toûjours bandé ? Parce, dit le chasseur, qu'il perdroit sa force. Jeune homme, dit l'apôtre, ne soyez donc pas choqué, si je donne un peu de relâche à mon esprit, afin qu'il puisse mieux s'appliquer ensuite. L'apôtre S. Jean fit plusieurs miracles à Ephese, entr'autres il ressuscita un mort. Ces miracles pouvoient servir d'antidote aux prestiges d'Apollonius de Tyane.

Apoll. ap. Eus. v. hist. cap. 18. Sozom. VII. hist. c. 26.

LV. Evangile de S. Jean, & ses épîtres.

Iren. lib. III. c. 14. Epiph. hær. 51. n. 12.

Ce fut aussi à Ephese que le même apôtre écrivit son évangile, dans les derniers temps de sa vie. Il avoit plus de quatre-vingt dix ans, & toutefois jusques-là il s'étoit contenté d'enseigner de vive voix ; & ne put se resoudre à écrire, que lorsqu'il s'y vit contraint par les prieres de la plûpart des évêques d'Asie & les députations de plusieurs églises. Il ordonna un jeûne public,

public, & mis les freres en priere, avant que de commencer. Son dessein fut de refuter les heretiques qui nioient la divinité de Jesus-Christ entr'autres Ebion & Cerinthe, & d'expliquer les premiers tems de sa prédication, avant la prison de saint Jean-Baptiste. Il écrivit en grec, qui étoit la langue du païs. *Epiph. hær. 30. n. 3.*

Ce fut contre ces mêmes erreurs qu'il écrivit ses trois Epîtres, à peu près dans le même tems, c'est-à-dire à la fin de sa vie. La premiere est generale, & portoit autrefois le nom des Parthes, comme leur étant adressée. Soit que saint Jean y eût prêché l'Evangile, soit qu'il écrivît aux Juifs convertis, dispersez dans l'empire des Parthes : comme saint Piere à ceux de Pont & de Galatie. *Possid. in indice Aug. c. 9.*

Saint Jean commence ainsi cette Epître : ce qui étoit du commencement : ce que nous avons vû de nos yeux : ce que nous avons consideré : ce que nos mains ont touché du Verbe de vie : ce que nous avons vû & oüi, nous vous l'annonçons. Il dit ensuite : Mes chers enfans, nous sommes à la derniere heure : & comme vous avez oüi dire l'antechrist vient : & maintenant il y a plusieurs antechrists. Ils sont sortis de nous, mais ils n'étoient pas d'entre nous. Et ensuite : Qui est le menteur, sinon celui qui dit que JESUS n'est pas le Christ ? Celui-là est un antechrist. Quiconque nie le Fils, n'a pas même le Pere. Pour vous, que ce que vous avez oüi du commencement demeure en vous. Il dit encore : Mes chers enfans, ne *1. Jo. II. 21.* *II. 22.* *IV. 1.*

croyez pas à tout esprit. Mais éprouvez les esprits, pour voir s'ils sont de Dieu : car plusieurs faux prophetes ont paru dans le monde. Tout esprit qui confesse que J. C. est venu dans la chair, est de Dieu, & tout esprit qui divise JESUS n'est pas de Dieu, & celui-là est l'antechrist que vous avez oüi dire qui vient ; & il est déja dans le monde.
c. 5. Et ensuite : Quiconque confessera que JESUS est fils de Dieu, Dieu demeure en lui : & lui en Dieu. Et encore : Quiconque croit que JESUS est le Christ, celui-là est né de Dieu. Et encore : Qui
v. 10. croit au fils de Dieu, a le témoignage de Dieu en soi : qui ne croit pas au Fils, fait Dieu menteur ; parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils. Ainsi parle l'apôtre saint Jean dans sa premiere épître.

La seconde est addressée à une dame nommée Electe, & à ses enfans. Il les congratule de ce qu'ils sont demeurez dans la verité & dans la doctrine, qu'ils ont reçûë du commencement :
2. Jo. 7. car, ajoûte-t-il, plusieurs séducteurs ont paru dans le monde, qui ne confessent pas que J. C.
10. soit venu dans la chair. Celui-là est un séducteur & un antechrist. Et ensuite : Si quelqu'un vient à vous, & n'apporte pas cette doctrine, c'est-à-dire la doctrine de J. C. ne le recevez pas dans votre maison, & ne lui dites pas même bon jour. Car qui lui dit bon jour, participe à ses mauvaises œuvres. J'avois beaucoup d'autres choses à vous écrire, mais je n'ai pas voulu les confier au papier

& à l'encre. Car j'espere être bientôt chez vous & vous les dire de bouche ; afin que votre joye soit pleine. Les enfans de votre sœur Electe vous salüent.

La troisiéme épître de l'apôtre saint Jean est addressée à un nommé Caïus, qu'il louë de sa fermeté dans la foi, & de sa charité envers les freres étrangers. Ils en ont, dit-il, rendu témoignage en presence de l'église ; & vous avez bien fait de les secourir d'une maniere digne de Dieu : car ils ont entrepris ce voyage pour son nom, ne prennant rien des gentils. Nous devons donc recevoir ceux qui sont de la sorte : afin que nous cooperions à la verité. J'aurois peut-être écrit à l'église : mais Diotréphes, qui aime à tenir chez eux la premiere place, ne nous reçoit pas. C'est pourquoi, si je viens, je l'avertirai des œuvres qu'il fait, & des discours malins qu'il tient contre nous, & non content de ne pas recevoir les freres, il le défend à ceux qui les reçoivent, & les chasse de l'église. Ensuite : Tout le monde rend témoignage à Demetrius ; & la verité même. Il finit ainsi. J'avois bien des choses à vous écrire : mais je n'ai pas voulu vous les écrire avec l'encre & la plume : j'espere vous voir bientôt, & nous nous entretiendrons de vive voix. La paix soit avec vous. Nos amis vous salüent. Salüez nos amis par leur nom. En ces deux dernieres lettres S. Jean ne se nomme point autrement, que le vieillard, ou le prêtre : car le mot grec *Presbyteros* signifie l'un & l'autre.

3. Jo. 6.

12.

Hier. in Gal. VI. 10. lib. 3. Id. de script.

Dans ces derniers tems de sa vie, à peine alloit-il encore à l'Eglise entre les mains de ses disciples, qui le portoient. Comme il n'avoit plus la force de parler long-tems de suite, il ne faisoit à chaque assemblée que repeter ces paroles : Mes chers enfans aimez-vous les uns les autres. Enfin ses disciples ennuyez de cette repetition, lui dirent : Notre maître, pourquoi nous dites-vous toûjours la même chose ? Il repondit, parce que c'est le commandement du Seigneur ; & pourvû qu'on l'execute il suffit. Il mourut l'an soixante-huit, après la passion, quatre-vingt-dix-neuf de J.C. & fut enterré près la ville d'Ephese. Son évangile, & ses trois épîtres sont quant à l'ordre du tems, les dernieres de toutes les saintes Ecritures dictées par l'esprit de Dieu. Si ce n'est que l'Epître de saint Jude soit plus nouvelle. Car elle paroît écrite après la mort des autres apôtres.

An. 99.

Jud. 18.

LVI.
Epître de Saint Jude.

Elle a le même sujet, & contient en substance la même doctrine, que la seconde Epître de saint Pierre : étant contre les mêmes heretiques ; c'est-à-dire les Nicolaïtes, & leurs semblables. L'apôtre y fait mention du combat de l'archange saint Michel contre le démon, touchant le corps de Moïse, dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlevement de Moïse. Il y cite encore un passage du livre qui passoit sous le nom du patriarche Henoc, le septiéme depuis Adam. Ces livres se trouvent aussi citez par quelques-uns des plus anciens peres. Mais de ce que S. Jude les

Tertull. de cul. fem. lib. 1. c. 3.

cite, on ne doit pas conclure qu'il les approuve comme divins : Puiſque ſaint Paul a cité même des poëtes prophanes. Le S. Eſprit nous a marqué par ces citations, quelques veritez contenuës en ces ouvrages, ſans autoriſer le reſte. Saint Jude parle des Agapes ou feſtins de charité, que les heretiques qu'il combat profanoient par leurs débauches. Cet apôtre ſaint Jude, ſurnommé Thadée, ou Lébée, étoit frere de ſaint Jacques l'évêque de Jeruſalem. *Hier. in Tit. 1. 12.* *Jud. 12.*

LVII. Epître de Saint Barnabé. Doctrine.

On peut rapporter au même tems l'Epître de S. Barnabé apôtre du ſecond ordre : qui du moins eſt écrite après la ruine de Jeruſalem. Elle contient deux parties : la premiere de doctrine, principalement contre les Juifs : la ſeconde de morale. Après une preface pleine de charité & de tendreſſe ; il montre par l'autorité des prophetes, que Dieu a rejetté les ſacrifices de l'ancienne loi, pour faire place à l'oblation humaine de la loi nouvelle de J. C. qui n'impoſe point un joug de neceſſité. Il montre par les mêmes autoritez, que les jeûnes ne ſont point agréables à Dieu, ſans les bonnes œuvres : que les derniers tems predits par Daniel ſont venus, que nous ne devons pas croire les Juifs, quand ils diſent que leur alliance eſt la nôtre. La leur étoit marquée par la loi, écrite ſur les tables de pierre ; que Moïſe briſa, pour montrer qu'ils l'avoient perdu par leur idolâtrie : mais l'amour de J. C. eſt empreint dans nos cœurs. Il vient à la paſſion de *cap. 2. edit. Coteler.* *c. 3.* *c. 5.*

Isa. LIII. J. C. il montre comme elle avoit été predite par Isaye, & ajoûte:

Il a bien voulu souffrir pour nos ames, lui qui est le maître du monde, lui à qui il a été dit avant la création: Faisons l'homme à notre image, & à notre ressemblance. Gen. I. 26. Apprenez donc comment il a souffert d'être ainsi traité par les hommes. Les prophetes ont parlé de lui, par le don qu'ils avoient reçû de lui-même: lui, pour détruire la mort & montrer la resurrection, a bien voulu paroître dans la chair, comme il estoit necessaire, pour accomplir la promesse faite aux peres: pour préparer le peuple nouveau, & montrer étant sur la terre, qu'il jugera après avoir fait la resurrection. Ensuite enseignant Israël, & faisant tant de prodiges, & de miracles, il a fait voir avec quel excez il l'aimoit. & quand il a choisi ses apôtres pour prêcher son Evangile, qui étoient pecheurs au-delà de toute iniquité, pour montrer qu'il n'étoit pas venu appeller les justes, mais les pecheurs à penitence: il a bien fait voir alors qu'il estoit fils de Dieu. S'il n'estoit point venu dans la chair, comment nous autres hommes aurions-nous pû vivre en le regardant? puisque ceux qui regardent le soleil qui doit perir, & qui est l'ouvrage de ses mains, ne peuvent arrêter les yeux sur ses rayons. Le fils de Dieu est donc venu dans la chair, afin de mettre le comble aux pechez de ceux qui avoient persecuté ses prophetes jusques à la mort. C'est pour cela qu'il a souffert.

Saint Barnabé continue de montrer comment *c. 6.*
la passion de J. C. avoit été prédite par les prophetes. Comment il est la pierre mysterieuse dont ils avoient parlé. Qu'il étoit figuré par la terre promise découlant le lait & le miel : en ce que par la generation il nous ramene à une sainte enfance. Or, dit-il, on fait vivre les enfans premierement avec le miel, & ensuite avec le lait. C'estoit en effet la coûtume des anciens, de nourrir d'abord les enfans de miel & de lait : delà vint la ceremonie si ancienne dans l'église, d'en faire gouter aux nouveaux baptisez. S. Barnabé *c. 7.*
ajoûte, que J. C. étoit figuré par les deux boucs, *Levit. xiv.*
que l'on offroit à la fête des expiations : l'un pour le brûler sur l'autel, l'autre pour le chasser dans le desert, chargé de la malediction des pechez du peuple, & par la genisse, dont la cendre servoit pour les purifications. Il prouve que la *c. 8.*
vraye circoncision, est celle des oreilles & du *Num. xix.*
cœur, qui rend dociles & obeïssans : & que la circoncision corporelle n'est point celle que Dieu a *c. 9.*
principalement commandée. Car, dit-il, tous les Syriens, les Arabes, les Egyptiens, & les prêtres des idoles sont circoncis. Sont-ils donc aussi compris dans l'alliance de Dieu ?

Il passe aux animaux, dont la loi défendoit de *c. 10.*
manger, & les explique par des allegories morales : disant que l'on doit éviter le commerce des hommes, que ces animaux representent. Le porc marque les voluptueux & les ingrats, qui ne re-

connoissent leurs maîtres, que dans le besoin. Les oiseaux de proye sont les voleurs, qui sans travailler vivent aux dépens d'autrui. Les poissons qui demeurent au fond de l'eau, sans nager au-dessus, sont les pecheurs impenitens. Le liévre, l'hyene & la bélete sont les symboles de l'imputeté. Car l'apôtre suppose ce que l'on en croyoit communément, sans aprofondir la verité de l'histoire naturelle. Les animaux qui ruminent & qu'il est permis de manger, sont les justes, qui méditent la nourriture spirituelle, que Dieu leur donne. Le pied fourché montre, que marchant en ce monde ils attendent la vie future. Saint Bar-
c. 11. nabé releve aussi le mystere de l'eau, qui en plusieurs endroits des prophetes represente le baptê-
c. 12. me : & le mystere du bois & de la figure de la
c. 13. croix, principalement le serpent d'airain. Il montre que l'alliance de Dieu, & son heritage, nous
Gen. xxv. 21. appartient plûtôt qu'aux Juifs, par la prediction faite à Rebecca, que des deux peuples qu'elle
Gen. xlviii. 9. 11. portoit dans son sein, le plus grand seroit soumis au moindre ; & par la benediction que Jacob donna à Ephraïm, preferablement à Manassés son aîné. Il dit que l'alliance de Dieu avoit été promise aux Juifs, & donnée à Moïse pour eux, mais qu'ils s'en sont rendus indignes : & que c'est nous qui l'avons reçûë, parce que le Seigneur lui-même nous l'a donnée souffrant pour nous, nous rachetant & nous amenant des tenebres à la lumiere, pour être son peuple saint. Venant au sab-
bat

bat, il dit que les six jours de la création signifient autant de milliers d'années, & que Dieu terminera tout en six mille ans. Ensuite ce sera le septiéme jour, quand son fils viendra juger les impies. Il changera le soleil, la lune, & les astres: & le commencement du huitiéme jour sera le commencement d'un autre monde. C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous passons en joye le huitiéme jour, dans lequel JESUS est ressuscité. Il continue: Je vous parlerai encore du temple. Commentles malheureux Juifs y ont-ils mis leur esperance, & non en Dieu même qui les a faits? Car ils semblent l'avoir voulu consacrer dans le temple, comme les gentils. Il cite le prophete Isaïe: puis il ajoûte: Cela est arrivé. Parce qu'ils ont fait la guerre, leur temple vient d'être ruiné par leurs ennemis. Mais il montre que Dieu a un autre temple: à sçavoir notre cœur, qui étoit auparavant un bâtiment corruptible, comme fait de main d'homme, & un temple d'idoles: & qui devient le temple de Dieu, quand il commence à habiter en nous; après nous avoir remis nos pechez, & nous avoir fait de nouvelles créatures. Alors il habite veritablement en nous: par la parole de sa foi, sa vocation pour la promesse, la sagesse de ses justifications, les preceptes de sa doctrine: lui-même prophetisant en nous, nous ouvrant les portes du temple, c'est-à-dire la Bouche: à nous qui étions esclaves de la mort, nous donnant la penitence; il nous a

c. 15.

c. 16.

Isa. LX. 12. LXVI. 1. XLIX. 17.

Clem. 2. strom. p. 410.

fait entrer dans le temple incorruptible. Car celui qui desire d'être sauvé ne garde pas l'homme, mais celui qui habite en lui, & qui parle en lui; étonné de ce que jamais il n'a oüi de telles paroles de la bouche de personne, ni même souhaité de les entendre. C'est là un temple spirituel bâti au seigneur. Telle est la premiere partie de l'Epître de S. Barnabé, & il la conclut ainsi: Autant qu'il a été possible, je pense m'être expliqué simplement, & n'avoir rien omis de ce qui peut servir à notre salut: je dis des choses presentes. Car si je vous écrivois touchant les choses futures vous ne les entendriez pas: parce qu'elles s'expriment en paraboles.

LVIII. Mort de saint Barnabé.

La seconde partie est de morale & de pratique. Passons, dit-il, à une autre doctrine. Il y a
n. 18. deux voyes très-differentes entr'elles, celle de la lumiere, & celle des ténebres. A l'une president les anges de Dieu qui menent à la lumiere, à l'autre les anges de Satan. L'un est le Seigneur des
n. 19. siecles, l'autre le prince du tems d'iniquité. Voici donc quelle est la voye de la lumiere: si quelqu'un se hâte par ses œuvres d'arriver au lieu destiné. Tu aimeras celui qui t'a fait: Tu glorifieras celui qui t'a racheté de la mort. Tu seras simple de cœur, & riche d'esprit. Tu ne te joindras point à ceux qui marchent dans la voye de mort. Tu haïras toute hypocrisie. Tu ne t'éleveras point, mais tu seras humble. Tu ne t'attribueras point de gloire. Tu ne prendras point de mauvais conseil

contre ton prochain. Tu ne commettras, ni fornication, ni adultere, ni autre impudicité. La parole que Dieu t'a donnée, ne sortira point de ta bouche, pour exprimer quelque impureté. Tu ne te préviendras point, en reprenant quelqu'un d'une faute. Tu seras doux, paisible, tremblant des paroles que tu as oüies : sans douter s'il sera ainsi, ou non.

Tu ne garderas point de mauvaise volonté contre ton prochain. Tu aimeras ton prochain plus que ta vie. Tu ne feras point perir un enfant, ni avant sa naissance, ni après. Ce precepte étoit necessaire aux payens, qui ne faisoient pas grand scrupule de faire perir les enfans, quand ils en étoient trop chargez. Tu ne leveras point la main dessus ton fils ou ta fille : mais dès la jeunesse tu leur aprendras la crainte du Seigneur. Tu ne seras point avare. Ton cœur ne sera point attaché aux grands ; mais tu te rangeras avec les justes & les humbles. Tu recevras comme des biens les accidens qui t'arriveront. Tu ne seras double, ni de cœur ni de langue : car la duplicité de langue est un piége mortel. Tu seras soumis au seigneur & aux seigneurs, comme à l'image de Dieu, avec respect & crainte. Tu ne commanderas point avec amertume à ta servante, ou à ton esclave, de peur de ne pas craindre Dieu notre maître commun, qui est venu appeller sans avoir égard aux personnes, ceux à qui il a preparé l'esprit. Tu communiqueras tous tes biens à ton prochain ;

ſans dire que rien te ſoit propre. Car ſi vous êtes en ſocieté pour les choſes incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour les corruptibles ?

Tu ne ſeras point prompt à parler : car la bouche eſt un piege de mort. Tu ſeras chaſte ſelon
Eccli. IV. 36. tes forces, & même audeſſus. Garde toi d'étendre les mains pour recevoir, & les retirer pour ne pas donner. Tu aimeras, comme la prunelle de ton œil, tous ceux qui t'annoncent la parole du Seigneur. Tu te ſouviendras jour & nuit du jour du jugement. Tu chercheras tous les jours à voir les fideles : & t'appliqueras à les conſoler par tes diſcours & par tes viſites, t'étudiant à ſauver des ames : & tu travailleras de tes mains pour racheter
Luc. IV. 30. tes pechez. Donne ſans heſiter & ſans murmurer. Donne à quiconque te demandera ; & tu connoîtras celui qui ſçait bien recompenſer. Tu garderas ce que tu as reçû ſans y ajoûter, ni en ôter. Tu ne feras point de diviſion, mais tu procureras la paix entre ceux qui ſont en querelle. Tu n'iras point faire ta priere en mauvaiſe conſcience. Voilà la voye de lumiere.

v. 20. Mais la voye noire eſt oblique & pleine de malediction : car c'eſt le chemin de la mort éternelle, & du ſupplice. Là ſont les maux qui perdent les ames ; l'idolâtrie, l'audace, l'élevation, l'hypocriſie, la duplicité de cœur, l'adultere, le meurtre, le vol, l'orgueil, l'apoſtaſie, la tromperie, la malice, l'impudence, l'empoiſonnement, la magie, l'avarice, le mépris de Dieu. Ils perſe-

cutent les bons, ils haïſſent la verité, ils aiment le menſonge, ils ne connoiſſent point la recompenſe de la vertu; ils ne s'attachent point au bien: ils ne rendent point juſtice à la veuve & à l'orphelin: ils veillent, non pour la crainte de Dieu, mais pour le mal. Loin d'eux eſt la douceur & la patience. Ils aiment les choſes vaines, ils cherchent leur intereſt: ils n'ont point de pitié du pauvre, & ne ſe mettent point en peine de celui qui ſouffre. Ils ſont toûjous prêts à médire. Ils ne connoiſſent point celui qui les a fait. Meurtriers de leurs enfans, corrupteurs de l'ouvrage de Dieu; ils ont averſion des miſerables, ils accablent celui qui eſt affligé, ils ſont les défenſeurs des riches, les juges injuſtes des pauvres: pecheurs en tout.

Saint Barnabé conclut en exhortant les fideles à la pratique de tous ces preceptes, par la vûë du jugement qui eſt proche: il leur recommande de ſe ſouvenir de lui, & finit par ces paroles: Je vous saluë enfans de charité & de paix: que le Seigneur de la gloire & de toute grace, ſoit avec votre eſprit. Amen. Telle eſt l'Epitre de l'apôtre S. Barnabé, que quelques-uns des anciens comptoient entre les écritures canoniques. On dit qu'il fonda l'égliſe de Milan. Il fut enterré dans l'iſle de Chypre, où il avoit pris naiſſance, & on mit avec ſon corps un exemplaire de l'Evangile de ſaint Matthieu. c. 21. *Martyrol 11. Juin.*

L'empereur Nerva ſe ſentant vieux, & mepriſé,

LIX. Mort de Nerva. Trajan empereur. Persecution. *Epit. Dion. in Nerva. p. 241. D.* adopta pour son fils, & nomma Cesar Marc Ulpius Trajan, né en Espagne, qui commandoit alors une armée en Germanie. Nerva mourut l'année suivante, quatre-vingt-dix-huit de J. C. le 27. de Janvier, âgé de soixante-cinq ans : après avoir regné un an, quatre mois & dix jours : & Trajan lui succeda. Au commencement de son regne il défendit les confrairies ou societez ; & ce fut un pretexte de persecuter les Chrétiens, qui ne laissoient pas de continuer leurs assemblées. En Italie on fit mourir Flavia Domitilla la jeune, qui avoit été releguée sous Domitien dans l'isle de Pontia. On mit le feu à sa chambre, où elle fut brûlée avec deux filles qui la servoient, Euphrosyme & Theodore. Un peu auparavant on avoit fait mourir en divers lieux, Nerée & Achille ses eunuques, Entiches, Victorin & Maron, qui étoient aussi ses domestiques. Dans toutes les villes le peuple excita des séditions contre les Chrétiens.

An. 98. Plin. x. epist. 43. 97.

Martyrol. 7. May.

Eus. III. hist. c. 32.

Eus. III. hist. c. 21. An. 98.

Abilius troisiéme évêque d'Alexandrie mourut cette année quatre-vingt-dix-huit de J. C. après avoir tenu le siege treize ans, & s'être acquitté très-dignement de sa charge : son successeur fut Cerdon, qui tint le siege onze ans. L'Eglise d'Antioche étoit gouvernée par S. Ignace successeur de saint Evode, qui avoit succedé à saint Pierre.

LIVRE TROISIE'ME.

DANS les persecutions particulieres qui s'exciterent sous l'empire de Trajan, fut compris l'évêque de Jerusalem. C'étoit Simeon fils de Cleophas & de Marie, cousin germain de J.C. Il avoit succedé en ce siege à l'apôtre S. Jacques, & étoit âgé de six-vingt ans, quand il fut presenté au consulaire Attique gouverneur de Syrie. Quelques heretiques, plûtôt Juifs que Chrétiens, le denoncerent, comme étant Chrétien, & de la race de David : car les empereurs avoient pris grand soin d'exterminer cette famille, pour ôter aux Juifs tout pretexte de revolte. Mais les accusateurs de Simeon furent convaincus d'être eux-mêmes de cette race. Il fut tourmenté pendant plusieurs jours, au grand étonnement de tout le monde, & du consulaire lui-même : qui ne pouvoit assez admirer tant de force & de patience en un vieillard de cet âge. Enfin il fut attaché à la croix & y mourut, après avoir tenu le siege de Jerusalem pendant plus de quarante ans. On mit à sa place Juste, Juif de naissance : car une infinité de circoncis avoient embrassé la foi. Un nommé Thebutis, qui aspiroit à cette chaire, fut rejetté. De dépit il se fit auteur d'une secte ; & il s'en éleva plusieurs entre ces Chrétiens judaïsans. Car lorsqu'il ne se trouva plus sur la terre

I. Martyre de S. Simeon de Jerusalem. *Hegesip. ap. Eus. III. hist. c. 32. Vales. ibid.*

Heges. ap. Eus. IV. hist. c. 22.

aucun des premiers disciples qui avoient vû J. C. de leurs yeux, & avoient oüi sa doctrine de leurs oreilles: les heresies, qui jusques-là s'étoient tenuës dans les tenebres, commencerent à lever la tête, & à se produire avec plus d'impudence.

II. Osséniens heretiques. *Epiph. hær. 19. & hær. 30. n. 17.*

Une de ces sectes de Juifs demi chrétiens, étoit celle des Osseniens ou Osséens, qui semblent être les mêmes que les Esséens. Ils habitoient dans l'Arabie au voisinage de la Palestine, près la mer morte. Un nommé Elxaï se joignit à eux en ce tems-ci, sous le regne de Trajan. C'étoit un faux prophete, qui étoit Juif d'origine & de sentimens; mais il n'observoit pas la loi. Il fit une heresie particuliere, composa un livre, par inspiration, à ce qu'il disoit; & ordonna à ses sectateurs une forme de serment par le sel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent. D'autres fois il leur ordonnoit de prendre sept autres témoins de la verité: le ciel, l'eau, les esprits, les saints anges de la priere, l'huile, le sel & la terre. Ces sermens étoient pour eux un culte religieux: quoique manifestement contraires à la defense de l'Evangile. Elxaï étoit ennemi de la virginité & de la continence, & contraignoit au mariage. Il disoit que l'on pouvoit, sans peché, ceder à la persecution, adorer les idoles, & professer au dehors ce que l'on vouloit: pourvû que le cœur n'y eût point de part. Pour autoriser cette hypocrisie, il apportoit l'exemple d'un certain Phinées sacrificateur, descendu d'Aaron & du premier

Matth. v. 34.

premier Phinées : qui pendant la captivité de Babylone avoit, disoit-il, adoré Diane à Suze, pour éviter la mort, sous le regne de Darius.

Il disoit que le Christ étoit le grand roi : mais par son livre il ne paroissoit pas s'il parloit de N. S. J. C. ou s'il en attendoit un autre. Il défendoit de prier vers l'Orient, & vouloit que l'on tournât le visage vers Jerusalem : en quelque païs que l'on fût. Cependant il condamnoit les sacrifices, comme ne convenant pas à Dieu ; & ne lui ayant été offerts, ni par les peres, ni en vertu de la loi ; il ne vouloit point que l'on mangeât de la chair, comme faisoient les Juifs : & rejettoit l'autel & le feu, comme étranger à Dieu. Il disoit ces paroles dans son livre : Enfans, marchez, non vers la forme du feu, de peur de vous égarer, car ce n'est qu'erreur ; vous le voyez fort proche, & il est fort loin : ne marchez pas vers sa forme, marchez plûtôt vers la voix de l'eau. Car il assuroit que l'eau étoit bonne. *n. 3.*

Il décrivoit le Christ comme une certaine vertu, dont il donnoit les mesures. Vingt-quatre schenes en longueur, c'est-à-dire, quatre-vingt-seize mille pas. Six schenes en largeur, ou vingt-quatre mille pas, & l'épaisseur à proportion. Ces mesures semblent avoir été forgées sur un passage de saint Paul pris grossierement. Par une erreur semblable il donnoit au S. Esprit le sexe feminin : apparemment parce qu'en hebreu *Roüah*, qui signifie esprit, est de ce genre. Il le faisoit semblable au *Ephes. III. 18.*

Christ, & posé devant lui, droit comme une statue sur un nuage entre deux montagnes, & toutefois invisible. Il donnoit à l'un & à l'autre la même mesure : & disoit l'avoir connuë par la hauteur des montagnes, parce que leurs têtes y arrivoient. Il enseignoit dans son livre une priere en paroles barbares, dont il defendoit de chercher l'explication, & que saint Epiphane traduit ainsi : La bassesse, la condamnation, l'oppression & la peine de mes peres est passée ; par la mission parfaite, qui est venuë. Les disciples d'Elxaï se joignirent à ceux d'Ebion. Ils gardoient la circoncision & le sabbat, & durerent encore plusieurs siecles.

III. Lettre de Pline à Trajan. Eus. III. hist. c. 33.

Pline second le jeune, qui étoit gouverneur de Bithynie, y trouva un si grand nombre de Chrétiens, qu'il fut embarassé de la maniere dont il devoit se conduire à leur égard ; & consulta l'Empereur. En effet, l'apôtre saint Pierre avoit préché dans cette province, & y avoit confirmé la foi par ses écrits. Voici la lettre de Pline à Trajan.

1. Pet. init. Plin. lib. 18. ep. 97.

Je me fais un devoir, Seigneur, de vous rapporter toutes les affaires dont je doute. Car qui peut mieux me conduire dans mon incertitude, ou m'instruire dans mon ignorance ? Je n'ay jamais assisté au procès des Chrétiens : c'est pourquoi je ne sçai ce que l'on y punit, ou ce que l'on y recherche : & je n'ai pas peu douté, s'il y a quelque difference d'âge, si les plus tendres en-

ſans ne doivent point être diſtinguez des grandes perſonnes : ſi le repentir merite pardon, ou s'il ne ſert de rien de n'être plus Chrétien, quand on l'a une fois été : ſi ce que l'on punit eſt le nom ſeul, ſans autres crimes, ou les crimes attachez au nom. Cependant voici la methode que j'ai ſuivie à l'égard de ceux qui m'ont été déferés comme Chrétiens. Je les ay interrogez s'ils l'étoient : quand ils l'ont confeſſé ; je les ay interrogez une ſeconde & une troiſiéme fois, les menaçant du ſupplice ; & quand ils ont perſeveré, je les y ay fait conduire. Car je n'ay point douté, quoique pût être ce qu'ils confeſſoient, qu'au moins il ne falût punir l'opiniâtreté & l'obſtination inflexible. Il y en a eû d'autres auſſi inſenſez, que j'ai notez pour être envoyez à Rome ; parce qu'ils étoient citoyens Romains. Cependant les accuſations s'étendoient, comme il eſt ordinaire, & pluſieurs cas ſe ſont preſentez. On a propoſé un libelle ſans nom d'auteur, contenant les noms de pluſieurs, qui nient d'être Chrétiens ou de l'avoir été. Quand j'ai vû qu'ils invoquoient les dieux avec moi, & offroient de l'encens & du vin à votre image, que j'avois exprès fait apporter avec les ſtatuës des dieux, & de plus qu'ils maudiſſoient le Chriſt, j'ai cru les devoir renvoyer ; car on dit qu'il eſt impoſſible de contraindre à rien de tout cela, ceux qui ſont veritablement chrétiens. D'autres nommez par le dénonciateur, ont dit qu'ils étoient chrétiens, & l'ont nié auſſi-tôt.

Ils on dit qu'ils l'avoient été, mais qu'ils ne l'étoient plus: les uns depuis trois ans, les autres depuis plus long-tems : quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont adoré votre image, & les statuës des dieux: ils ont même maudi le Christ.

Voici à quoi ils disoient que se réduisoit leur faute, ou leur erreur. Qu'ils avoient accoûtumé de s'assembler un certain jour avant le soleil levé, & de dire ensemble à deux chœurs, un cantique en l'honneur du Christ, comme d'un dieu: qu'ils s'obligeoient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultere: ne point manquer à leur parole, & ne point dénier un dépôt. Qu'ensuite ils se retiroient, puis se rassembloient pour prendre un repas, mais ordinaire & innocent: encore avoient-ils cessé de le faire après mon ordonnance, par laquelle, suivant vos ordres, j'avois defendu les assemblées. Pline remarque, que les repas des Chrétiens étoient innocens, à cause des calomnies qui s'étoient déja répanduës, qu'ils égorgeoient un enfant & le mangeoient. Il continuë. J'ai cru d'autant plus necessaire pour en sçavoir la verité, de faire donner la question à deux femmes esclaves, que l'on disoit y avoir servi. Mais je n'ai trouvé autre chose qu'une superstition mal reglée & excessive. C'est pourquoi j'ai differé le jugement, & je me suis pressé de vous consulter.

La chose m'a paru digne de consultation principalement à cause du nombre des accusez. Car

on met en peril plusieurs personnes, de tout âge, de tout sexe, & de toute condition. Cette superstition a infecté, non seulement les villes, mais les bourgades & la campagne: & il semble que l'on peut l'arrêter & la guerir. Du moins il est constant qu'on a recommencé à frequenter les temples presque abandonnez à celebrer les sacrifices solemnels, après une longue interruption; & que l'on voit par tout des victimes: au lieu que peu de gens en achetoient. D'où on peut aisément juger la grande quantité de ceux qui se corrigeront, si on donne lieu au repentir:

Trajan répondit ainsi à la lettre de Pline: Vous avez suivi la conduite que vous deviez, mon cher Second, dans les causes de ceux qui vous ont été deferez comme Chrétiens. Car on ne peut rien établir en general qui ait une regle certaine. Il ne faut pas les rechercher: mais s'ils sont denoncez & convaincus, il faut les punir. En sorte toutefois, que quiconque dira qu'il n'est pas Chrétien, & le montrera en effet, sacrifiant à nos dieux: obtiendra le pardon par son repentir, quelque suspect qu'il ait été pour le passé. Quand aux libelles proposés sans nom d'auteur; ils ne devoient avoir lieu en aucune espece d'accusation: la chose est de très-mauvais exemple, & n'est point digne de notre siecle. *ibid. ep. 98.*

Cette réponse de l'empereur éteignit en quelque façon la persecution, qui menaçoit les Chrétiens; mais elle ne laissa pas de moindres pretex- *Eus. III. hist. c. 33.*

tes à leurs ennemis, pour leur faire du mal. Le peuple en certains lieux, en d'autres les magiſtrats leur tendoient de piéges. En ſorte que ſans perſecution déclarée & generale, il y avoit des perſecutions particulieres en chaque province.

IV. Voyage de ſaint Ignace. *Acta Ignat. Gr. & Lat. edit. Buir.*

S. Ignace gouvernoit alors l'Egliſe d'Antioche, qu'il avoit conſervée pendant la perſecution de Domitien, s'appliquant à l'oraiſon, au jeûne, & à l'inſtruction continuelle; & craignant de n'avoir pas encore acquis la vraye charité pour J. C. il ne reſpiroit que le martyre. On le nommoit Theophore, comme portant Dieu en lui: il étoit connu ſous ce nom, & ne s'en défendoit pas. Trajan après avoir vaincu les Daces, paſſa en Orient, la neuviéme année de ſon empire, cent ſix de J. C. marchant en Armenie & contre les Parthes. Comme il étoit à Antioche, S. Ignace craignant pour ſon égliſe, voulut bien être amené devant lui. L'empereur lui dit: Qui es-tu malheureux, qui mépriſes nos ordres, & perſuades aux autres de ſe perdre? Saint Ignace ayant dit ſon nom de Theophore, Trajan dit: Qui eſt celui qui porte Dieu? S. Ignace répondit: Celui qui a J. C. dans le cœur. Confeſſant ainſi clairement la divinité de J. C. Trajan dit: Tu crois donc que nous n'avons pas dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? S. Ignace dit: Vous vous trompez, de nommer dieux les démons des Gentils. Il n'y a qu'un Dieu, qui a fait le ciel & la terre, la mer, & tout ce qu'ils con-

An. 106.

tiennent ; & il n'y a qu'un ſeul J. C. le fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aſpire. Trajan dit : Tu parles de celui qui a été crucifié ſous Ponce Pilate ? S. Ignace dit : celui qui a crucifié mon peché avec ſon auteur ; & qui met toute la malice du démon ſous les pieds de ceux qui le portent dans le cœur. Trajan dit : Tu portes donc en toi le crucifié ? S. Ignace dit : Oüi : Car il eſt écrit : j'habiterai & marcherai en eux. Trajan prononça cette ſentence : Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit qu'il porte en lui le crucifié, ſera enchaîné & conduit à Rome par les ſoldats : pour être devoré par les bêtes, dans les plaiſirs du peuple. S. Ignace s'écria plein de joye : Je vous rends grace, Seigneur ; de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous : pour être chargé de chaînes de fer, comme votre apôtre Paul. En parlant ainſi il ſe mit dans les chaînes avec plaiſir, pria premierement pour l'égliſe, & la recommanda à Dieu avec larmes, puis fut enlevé par les ſoldats. Il étoit ordinaire d'envoyer à Rome, de toutes les provinces, les plus fameux criminels : & l'empereur regardoit comme tel, le docteur & le chef des Chétiens de la grande Antioche capitale de l'Orient. 2. Cor. vi. 16.

S. Ignace pouſſé du déſir du martyre, fit gayement le voyage d'Antioche à Seleucie, où il devoit s'embarquer. Avec lui s'embarquerent dix ſoldats qui le gardoient, & trois de ſes diſciples, Reus & Agathopus de Syrie, & Philon diacre de

Cilicie. Après de grandes fatigues ils aborderent à Smyrne. S. Ignace se pressa de descendre à terre, pour voir S. Polycarpe évêque de cette ville son ancien ami; car ils avoient été ensemble disciples de l'apôtre saint Jean. Y étant mené, il communiqua avec lui les graces spirituelles & se glorifiant de ses chaînes, il le pria de concourir avec toutes les Eglises, à l'accomplissement de son martyre. A Smyrne se trouverent des deputez de toutes les Eglises voisines, qui s'empressoient à participer aux graces de ce martyre. Onesime évêque d'Ephese, que l'on croit être le disciple de l'apôtre saint Paul, y vint avec Crocus, Burrus, Euplus & Froton. Damas évêque de Magnesie sur le Méandre, y vint accompagné des prêtres Bassus & Apollonius, & du diacre Sotion. Polybe évêque de Tralles y vint aussi. S. Ignace pour témoigner sa reconnoissance envers ces trois Eglises, leur écrivit des lettres, dont il chargea leurs deputez.

V.
Epître de saint Ignace aux Ephesiens.
edit. Coteler.

La lettre aux Ephesiens commençoit ainsi: Ignace, autrement Theophore, à l'Eglise benite dans la grandeur & la plenitude de Dieu le Pere, predestinée avant les siecles à une gloire permanente, immuable, unie & élûë en la passion veritable, & en la volonté du Pere, & de Jesus-Christ notre Dieu: à l'Eglise justement heureuse qui est à Ephese en Asie: Salut en J. C. & en sa grace très-pure. Toutes ses Epîtres commencent ainsi par de longues salutations, comme celles de S. Paul:

S. Paul: & ſon ſtile ſuit plûtôt les mouvemens d'une ardente charité, que les regles de la grammaire. Il ajoûte un peu après: J'ai reçû votre multitude en la perſonne d'Onéſime votre évêque, homme d'une charité inexpliquable. Je prie Dieu que vous l'aimiez ſelon Jeſus-Chriſt, & que vous lui reſſembliez tous. Beni ſoit celui qui vous a donné un tel évêque, à vous qui êtes ſi dignes de le poſſeder. Quant à mon Confrere Burrus votre diacre, rempli de toute benediction: je prie Dieu qu'il demeure pour votre gloire, & pour celle de l'évêque. Et Crocus digne de Dieu, & de vous, que j'ai reçû comme un modele de votre charité: qui m'a ſoulagé en tout. Ainſi le pere de Jeſus-Chriſt le conſolera lui-même, avec Onéſime, Burrus, Euplus & Fronton, par leſquels je vous ay tous vûs quant à la charité. Et enſuite:

Je ne prétends pas de vous ordonner comme ſi j'étois quelque choſe. Car bien que je ſois lié pour le nom de J. C. je ne ſuis pas encore parfait. Je ne fais que commencer à être diſciple, & je vous parle comme à ceux qui ſont maîtres autant que moi. Car j'avois beſoin que vous m'euſſiez préparé au combat, en m'inſpirant la foi, la patience, la conſtance. Et enſuite: Vous devez concourir à la volonté de l'évêque, comme vous faites. Car vos dignes prêtres ſont d'accord avec l'évêque, comme les cordes d'une lire; & votre union fait un concert merveilleux, pour chanter la gloi- n. 3.

re de J. C. Et ensuite: Si en peu de temps j'ai contracté avec votre évêque une telle amitié, qui n'est pas humaine, mais spirituelle: combien êtes-vous plus heureux, vous qui lui êtes unis comme l'église à J. C. & J. C. au Pere, afin que tout s'accorde en union. Que personne ne se trompe: quiconque est separé de l'autel, est privé du pain de Dieu. Car si la priere d'une ou deux personnes a une telle force, combien plus celle de l'évêque & de toute l'église. Celui donc, qui ne vient pas à l'assemblée, est un superbe, & se separe lui-même. Car il est écrit: Dieu resiste aux superbes. Prenons donc garde à ne pas resister à l'évêque, afin d'être soumis à Dieu. Et plus on voit l'évêque garder le silence, plus on le doit craindre. Car tous ceux que le pere de famille envoye pour le gouvernement de sa maison, nous devons les recevoir comme celui qui les envoye.

Prov. III. 34. *Jac.* 70.

Il est donc évident que nous devons regarder l'évêque, comme le Seigneur lui-même. Au reste, Onésime est le premier à loüer hautement le bon ordre qui est en vous: c'est-à-dire que vous vivez tous selon la verité; qu'aucune heresie n'habite chez vous, que vous n'écoutez personne plus que Jesus-Christ.

n. 7. Car il y a des trompeurs, qui se parant du nom de Dieu, font des choses indignes de lui. Vous devez les éviter, comme des bêtes farouches. Ce sont des chiens enragez, qui mordent en cachette. Donnez-vous-en de garde, ils sont diffi-

ciles à guerir. Il n'y a qu'un medecin corporel & spirituel, engendré & éternel, Dieu en l'homme, vraye vie dans la mort; qui est de Marie & de Dieu: premierement passible, & puis impassible, J. C. N. S. Et ensuite: J'ai sçû qu'il a passé chez vous des gens qui tiennent une mauvaise doctrine: mais vous avez bouché vos oreilles pour ne la pas recevoir. Et un peu après: Je suis ravi de l'honneur que j'ai, de vous entretenir de cette lettre; & de me réjoüir avec vous de ce que dans la vûë d'une autre vie, vous n'aimez que Dieu seul. Vous priez aussi sans cesse pour les autres hommes. Car il y a esperance qu'ils se convertiront, pour joüir de Dieu. Donnez-leur donc moyen de s'instruire, du moins par vos œuvres. Opposez à leurs emportemens, votre douceur; à leurs paroles hautaines, votre humilité; à leurs injures, vos prieres; à leurs erreurs, votre fermeté dans la foi; à leur ferocité, votre humanité. Gardons-nous de les imiter: mais soyons leurs freres par la complaisance, & cherchons à imiter le Seigneur. Que ce soit à qui souffrira le plus d'injustices, de pertes & de mépris. Ensuite parlant de J. C. C'est pour lui que je porte mes chaînes, ces perles spirituelles. Puisse-je ressusciter avec elles par vos prieres, dont je désire être toûjours participant, & d'être mis au rang des Chrétiens d'Ephèse, qui ont toûjours été d'accord avec les Apôtres, par la vertu de J. C. Je sçai qui je suis, & à qui j'écris. Je suis condamné, vous avez

Athanas. de synod. p. 922. Theodor. dial. 1. p. 34.

n. 10.

reçû misericorde. Je suis dans le péril, vous êtes affermis dans la grace. Vous êtes le passage de ceux que l'on fait mourir pour Dieu: disciples de Paul, ce saint, ce martyr, ce bienheureux : puisse-je me trouver sous ses pieds, quand je joüirai de Dieu.

Matth. XII. 33. Il dit encore: L'arbre se déclare par son fruit: ainsi ceux qui font profession d'être chrétiens, seront connus par leurs œuvres. Car ce n'est pas la profession qui sert; mais la foi effective, & la perseverance jusques à la fin. ** n. 15.* Il vaut mieux se taire, & être: que de parler & n'être point. Il est bon d'enseigner, si l'on fait ce que l'on dit. Il n'y a qu'un maître, qui a dit, & tout a été fait: & ce qu'il a fait en se taisant, est digne du Pere. Celui qui possede la parole de JESUS, peut aussi entendre son silence pour être parfait: pour agir en parlant, & se faire connoître en se taisant. Ensuite parlant contre les erreurs de son tems, il dit: *n. 18.* J. C. notre Dieu a été conçû de Marie, selon la disposition de Dieu, du sang de David, & du Saint-Esprit. Il est né & a souffert d'être baptisé pour purifier l'eau. *Orig. hom. 6. in Luc. Basil. hom. 25. Hier. in Matth. 1.* Le prince de ce monde a ignoré la virginité de Marie, & son enfantement, & la mort du Seigneur: trois mysteres éclatans qui ont été accomplis dans le silence de Dieu.

S. Ignace finit ainsi cette lettre: Si J. C. m'en fait la grace par vos prieres, je vous écrirai une seconde lettre, où je vous expliquerai ce que j'ai commencé, touchant le mystere du nouvel hom-

me J.C. de la foi & de la charité, dont il eſt l'objet, de ſa paſſion & de ſa réſurrection, principalement ſi le Seigneur me le révele. Car par ſa grace vous concourez tous en une ſeule foi, & en un ſeul J. C. qui ſelon la chair, eſt de la race de David, qui eſt fils de l'homme & fils de Dieu: enſorte que d'un eſprit indiviſible vous obéiſſez à l'évêque, & aux prêtres: rompant un même pain, qui eſt le remede pour l'immortalité, l'antidote pour ne point mourir, mais pour vivre toûjours en J. C. Je donnerois ma vie pour vous, & pour ceux que vous avez envoyez pour la gloire de Dieu à Smyrne, d'où je vous écris. Je rends graces à Dieu, & j'aime Polycarpe comme je vous aime. Souvenez-vous de moi, comme J. C. de vous. Priez pour l'égliſe de Syrie, d'où on m'emmene à Rome enchaîné, moi qui ſuis le dernier de cette égliſe, où Dieu m'a fait la grace de me trouver pour ſa gloire. Je vous ſaluë en Dieu le Pere, & en J. C. notre commune eſperance. Telle eſt l'épître de S. Ignace aux Ephéſiens.

Dans l'épître aux Magneſiens, après la ſalutation, il dit: Ayant l'honneur de porter un nom d'une dignité divine, à cauſe de mes chaînes, je chante la gloire des égliſes, & leur ſouhaite l'union de la chair & de l'eſprit de J. C. notre perpetuelle vie, de la foi & de la charité, que rien ne ſurpaſſe; & ce qui eſt le principal, de JESUS & du Pere: par qui nous ſouffrirons toutes les inſultes du prince de ce ſiécle; & nous nous enfuïrons, pour joüir VI. Epître aux Magneſiens.

de Dieu. Puis donc que j'ai eu l'avantage de vous voir, par Damas votre évêque digne de Dieu, & les dignes prêtres Baſſus & Apollonius, & mon confrere le diacre Sotion: puiſſe-je joüir de lui, puiſqu'il eſt ſoûmis à l'évêque comme à la grace de Dieu, & aux prêtres comme à la loi de J. C. Vous ne devez pas abuſer de l'âge de votre évêque, mais lui rendre tout reſpect, ſuivant la puiſſance de Dieu le Pere: ainſi que j'ai vû faire aux ſaints prêtres, qui ne prennent pas avantage de ſa jeuneſſe apparente: mais lui cedent comme prudens ſelon Dieu. Ou plûtôt ce n'eſt pas à lui qu'ils cedent; mais à l'évêque de tous, au Pere de Jeſus-Chriſt. Vous devez donc en l'honneur de celui qui le veut, obéir ſans aucune diſſimulation: puiſque ce n'eſt pas cet évêque viſible que l'on trompe, mais on offenſe l'inviſible: on n'a pas affaire ici aux hommes; mais à Dieu qui voit les choſes cachées.

Il faut donc être chrétiens, non-ſeulement en avoir le nom, comme ceux qui reconnoiſſent de nom un évêque, & font tout ſans lui: Je ne vois pas qu'ils ſoient en bonne conſcience; puiſque leurs aſſemblées ne ſe font pas ſûrement, ſelon le précepte. Toutes choſes prennent fin. Nous ſommes également proches de la mort & de la vie. Chacun va à ſon lieu. Il y a comme deux monnoyes, celle de Dieu, & celle du monde, chacune a ſon caractere propre: les infideles ont celui du monde, les fideles ont en la charité le cara-

être de Dieu par J. C. Si nous ne sommes disposez à mourir pour imiter sa passion, sa vie n'est point en nous. Puis donc que dans les personnes que j'ai dites, j'ai vû toute votre multitude en foi & en charité : je vous exhorte à faire tout en la concorde divine, l'évêque présidant à la place de Dieu, & les prêtres à la place du sénat des apôtres: les diacres qui me sont si chers, comme ceux à qui est confié le mystere de J. C. qui étoit avant les siecles avec le Pere, & a paru à la fin. Et ensuite: Comme le Seigneur n'a rien fait, ni par lui, ni par ses apôtres, sans le Pere, auquel il est uni : ainsi ne faites rien sans l'évêque & les prêtres. N'essayez pas même de trouver rien de raisonnable en particulier. Mais n'ayez tous ensemble qu'une pensée & une esperance : faites les mêmes prieres & les mêmes vœux, avec une charité & une joye sans reproche. Rien n'est meilleur que J. C. qui est un. Courez ensemble comme à un seul temple de Dieu, à un seul autel, à un seul J. C. qui est sorti d'un seul Pere, est en lui seul & est allé à lui seul. n. 7.

Ne vous égarez pas dans les opinions étrangeres, ni dans les anciennes fables, qui sont inutiles. Si nous vivons encore selon la loi, c'est avoüer que nous n'avons pas reçû la grace. Car les divins prophetes ont vêcu selon Jesus-Christ, & c'est pourquoi ils ont été persecutez : étant inspirez par sa grace pour persuader aux incrédules, qu'il n'y a qu'un Dieu, qui s'est manifesté par J. C. son

Fils: son Verbe éternel, qui n'est pas sorti du silence. Par ces dernieres paroles S. Ignace condamne ceux qui disoient, que le silence ou *Sigé*, dont ils faisoient comme une personne, avoit été en Dieu, avant qu'il proferât son Verbe, ce qui fut depuis relevé & amplifié par l'heretique Valentin. S. Ignace ajoûte, que les prophetes étoient en esprit les disciples de J. C. & l'attendoient comme leur maître. Il rejette les noms des diverses sectes, en disant: Apprenons à vivre selon le Christianisme: car celui qui porte un autre nom, n'est point de Dieu. Et ensuite: Il est absurde de nommer J. C. & judaïser. Car ce n'est pas le Christianisme qui s'est converti au judaïsme, mais le judaïsme au Christianisme.

V. Not. Coteler & Voss.

n. 10.

Ce que j'en dis, mes chers freres, n'est pas que je connoisse aucun de vous ainsi dispose: mais comme le moindre de vous, je veux vous préserver de l'appât des vaines opinions. Et encore: Tout enchaîné que je suis, je ne vaux pas un de vous qui êtes libres. Je sçai que vous ne vous enflez pas, car vous avez J. C. en vous: & quand je vous loüe, vous en êtes confus. Et ensuite: Souvenez-vous de moi en vos prieres, afin que j'arrive à Dieu: & de l'église de Syrie, dans laquelle je ne mérite pas d'être compté. Les Ephesiens vous saluënt de Smyrne, d'où je vous écris; & où ils sont venus pour la gloire de Dieu comme vous. Ils m'ont soulagé en tout. Polycarpe évêque de Smyrne, & les autres églises vous saluënt

en

en l'honneur de J. C. Soyez ferme en la concorde divine; possedant l'esprit indivisible, qui est J. C. Telle est l'épître de saint Ignace aux Magnésiens.

VI. Epître aux Tralliens.

L'épître aux Tralliens commence ainsi, après la salutation. Je sçai que vos pensées sont pures, vos cœurs unis, & votre patience non passagere, mais comme naturelle: ainsi que je l'ai appris de Polybe votre évêque, qui est venu à Smyrne, par la volonté de Dieu & de J. C. & s'est tellement réjoui avec moi des chaînes que je porte pour J. C. que j'ai vû en lui toute votre multitude. Et ensuite: Tant que vous êtes sujets à votre évêque comme à J. C. il me semble que vous vivez, non selon l'homme, mais selon J. C. Et encore: Il est donc necessaire, comme vous le pratiquez, de ne rien faire sans l'évêque: mais d'être soumis même aux prêtres comme aux apôtres. Il faut aussi que les diacres, ministres des mysteres de J. C. plaisent à tous en toutes manieres. Car leur ministere ne regarde pas le boire & le manger, mais le service de l'église de Dieu: ils doivent donc éviter comme le feu de s'attirer des reproches. Tous aussi doivent respecter les diacres, comme établis par l'ordre de J. C. l'évêque, comme celui qui est l'image du Pere: les prêtres, comme le Senat de Dieu, comme la compagnie des apôtres. Sans eux on ne doit point parler d'église. Je suis persuadé que vous en pensez de même. Car j'ai reçû le modele de votre charité, & je l'ai avec moi en la personne de votre évêque:

dont le ſeul exterieur eſt une grande inſtruction. Sa douceur eſt ſa force, & je croi que les impies même le reſpectent.

J'ai de grands ſentimens de Dieu: mais je me meſure moi-même, de peur que la gloire ne me perde. Car c'eſt à preſent que je dois craindre le plus; & ne me pas arrêter à ceux qui m'enflent. Ceux qui me parlent me bleſſent. J'aime à ſouffrir, il eſt vrai; mais je ne ſçai ſi j'en ſuis digne. Pluſieurs ne s'apperçoivent pas de la jalouſie de l'ennemi, qui me fait une cruelle guerre. J'ai donc beſoin de la modeſtie, qui détruit le prince de ce monde. Ne puis-je pas écrire les choſes celeſtes? Mais comme vous êtes encore enfans, je crains de vous nuire: & que ce que vous ne pourriez comprendre, pardonnez-le moi, ne vous ſuffoque. Car encore que je ſois enchaîne, & que je puiſſe connoître les choſes celeſtes, les places des anges, les rangs des principautez, les choſes viſibles & inviſibles: il ne s'enſuit pas que je ſois déja diſciple. Il nous manque bien des choſes, afin que Dieu ne nous manque pas. Il les exhorte enſuite à ſe donner de garde du poiſon des heretiques, à s'attacher à l'évêque, & à l'unité de l'égliſe, & continuë.

n. 9. Soyez donc ſourds quand on vous parlera ſans J. C. qui eſt de la race de David, qui eſt né de Marie veritablement, qui a bû & mangé, qui a été veritablement perſecuté ſous Ponce Pilate, veritablement crucifié & mort à la vûë de tout

ce qui est au ciel, en la terre, & sous la terre. Qui est veritablement ressuscité des morts, par la puissance de son Pere: qui nous ressuscitera de même, nous qui croyons en lui. Que s'il n'a souffert qu'en apparence, comme disent quelques impies, je veux dire les incredules, qui ne sont eux-mêmes qu'en apparence: pourquoi suis-je enchaîné? pourquoi desire-je de combattre les bêtes? Je meurs donc en vain: non assurement je ne ments pas contre le Seigneur. Il ajoûte ensuite. Je souhaite que vous m'ecoutiez en charité, afin que ma lettre ne soit pas un témoignage contre vous. Priez aussi pour moi, qui ai besoin de votre charité en la misericorde de Dieu: afin que n. 12.
je sois digne de joüir du partage qui m'est destiné, & que je ne sois pas reprouvé. La charité des Smyrniens & des Ephesiens vous saluë. Souvenez-vous en vos prieres de l'église de Syrie, dans laquelle je ne suis pas digne d'être compté, étant le dernier d'entre eux. Je vous dis adieu en J. C. Soyez soûmis à l'évêque & aux prêtres, suivant le commandement de Dieu: & chacun en particulier aimez-vous d'un cœur indivisible. Puisse mon esprit vous sanctifier: non-seulement à present, mais quand je jouirai de Dieu. Je suis encore dans le peril: mais le Pere est fidel, pour accomplir par J. C. ma priere & la vôtre. Puissiez-vous être sans tâche devant lui. Ainsi finit l'épître aux Tralliens.

S. Ignace trouvant à Smyrne des Ephesiens qui

Seulement demandez pour moi de la force, au dedans & au dehors: afin que je ne dise pas seulement, mais que je veüille: que l'on ne me nomme pas seulement chrétien, mais que l'on me trouve tel. Et ensuite: J'écris aux églises, & leur mande à toutes, que je meurs volontairement pour Dieu, si vous ne m'en empêchez. Je vous conjure, ne m'aimez pas à contre-tems. Souffrez que je sois la pâture des bêtes, qui me feront joüir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, & je serai moulu par les dents des bêtes, pour devenir un pain tout pur de J. C. Flattez plûtôt les bêtes, afin qu'elles soient mon tombeau, & qu'elles ne laissent rien de mon corps: de peur qu'après ma mort je ne sois à charge à quelqu'un. Je serai vrai disciple de Jesus-Christ quand le monde ne verra pas même mon corps. Priez le Seigneur pour moi, afin que par ces instrumens je devienne une victime. Je ne vous ordonne pas comme Pierre & Paul: c'étoient des apôtres, je suis un condamné. Ils étoient libres, je suis encore esclave: mais si je souffre, je serai affranchi de Jesus-Christ, & je ressusciterai libre par lui. Dès à present j'apprens dans mes chaînes à ne rien desirer de temporel ou de vain.

Depuis la Syrie jusques à Rome, je combats contre les bêtes par mer & par terre, le jour & la nuit: étant lié avec dix léopards; c'est-à-dire une escoüade de soldats, qui deviennent plus méchans, même quand on leur fait du bien.

Mais leurs mauvais traitemens m'instruisent de plus en plus, & je ne suis pas justifié pour cela. 1. Cor. IV, 4. Dieu veüille que je joüisse des bêtes qui me sont préparées. Je souhaite de les trouver bien prêtes, & je les flaterai, afin qu'elles me devorent promptement : & qu'il ne m'arrive pas comme à quelques-uns qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne vouloient pas, je les forcerai. Pardonnez-moi, je connois ce qui m'est utile. Maintenant je commence à être disciple. Aucune creature, ni visible, ni invisible, ne m'empêchera d'arriver à J. C. Le feu, la croix, les troupes de bêtes, la separation de mes os, la division de mes membres, la destruction de tout mon corps, les pires tourmens du démon puissent venir contre moi : pourvû seulement que je jouisse de J. C.

Les plaisirs du monde, ni les royaumes de ce siécle ne me serviroient de rien. Il vaut mieux que je meure pour J. C. que de regner sur toute la terre. Et ensuite : Le prince de ce monde veut m'enlever, & corrompre ma volonté attachée à Dieu. Que personne d'entre vous ne prenne son parti. Prenez plûtôt le mien, c'est-à-dire celui de Dieu. Gardez-vous de parler de J. C. en aimant le monde. Que l'envie n'habite point chez vous. Quand je vous prierois d'autre chose, étant present ne le faites pas : croyez plûtôt ce que je vous écris. Je vous écris vivant & amoureux de la mort. Mon amour est crucifié. Je n'ai point un feu materiel, mais une eau vive, qui parle en moi, & me dit inté-

rieurement : Allons au Pere. Je ne ſuis ſenſible, ni à la nourriture corruptible, ni aux plaiſirs de cette vie. Je deſire le pain de Dieu, le pain celeſte, le pain de vie : qui eſt la chair de J. C. le Fils de Dieu, qui à la fin eſt né du ſang de David & d'Abraham. Je deſire le breuvage de Dieu : ſon ſang qui eſt la charité incorruptible, & la vie ſans fin.

Il dit encore : Souvenez-vous en vos prieres de l'égliſe de Syrie, qui a Dieu pour paſteur à ma place. J. C. ſeul la gouvernera, & votre charité. Pour moi j'ai honte que l'on diſe que j'en ſuis : je n'en ſuis pas digne : je ſuis le dernier d'entr'eux, & un avorton. Mais par la miſericorde de Dieu je ſuis quelque choſe, ſi je puis arriver à lui. Mon eſprit vous ſalue, & la charité des égliſes qui m'ont receu au nom de J. C. non comme un paſſant. Car celles qui ne ſont pas venuës me voir en effet, ont fourni aux frais, chaque ville pour ſa part. Je vous écris ceci de Smyrne, par des Epheſiens nos bienheureux freres. Le cher frere Crocus eſt auprès de moi avec pluſieurs autres. Quant à ceux qui ſont allez devant moi de Syrie à Rome, pour la gloire de Dieu, je croi que vous les connoiſſez. Vous leur ferez ſçavoir que je ſuis proche. Car ils ſont tous dignes de Dieu & de vous. Vous devez les ſoulager en toutes choſes. Je vous ai écrit ceci le neuviéme des Calendes de Septembre, c'eſt à dire le vingt-quatriéme d'Août. Je vous ſalüe, vous ſouhaitant juſques à la fin la patience de J. C.

Ainsi finit l'épître aux Romains, la plus fameuse de toutes celles de S. Ignace.

IX. Epître aux Phyladelphiens.

De Smyrne il fut conduit à Troade, où l'évêque de Philadelphie en Asie le vint trouver. Il écrivit delà à cette église, à celle de Smyrne, & à S. Polycarpe dans l'épître aux Phyladelphiens. Dès la salutation il recommande l'union avec l'évêque, les prêtres & les diacres, puis il ajoute. J'ai connu que votre évêque a receu le ministere public, non de lui-même, ni par les hommes, ni avec vaine gloire : mais dans la charité de Dieu le Pere & du Seigneur J. C. J'ai été surpris de sa douceur. Son silence est plus puissant que les vains discours des autres. Car il est reglé par les commandemens de Dieu, comme une lyre par ses cordes. C'est pourquoi je le felicite de sa volonté attachée à Dieu, vertueuse & parfaite : de son immobilité, de son éloignement de la colere, par la douceur du Dieu vivant. S. Ignace les exhorte ensuite à fuir les divisions & les mauvaises doctrines, & ajoute : ce n'est pas que j'aye trouvé de la

n. 3. division entre vous : mais quelque distinction. Car tous ceux qui sont à Dieu & à J. C. sont avec l'évêque : & tous ceux qui se repentiront & viendront à l'unité de l'église seront aussi à Dieu, pour vivre selon J. C. Ne vous trompez pas, mes freres. Si quelqu'un suit l'auteur d'un schisme, il n'aura point de part au royame de Dieu : si quelqu'un suit une doctrine étrangere, il ne s'accorde point avec la passion de J. C. Prenez

donc

donc garde d'uſer d'une ſeule euchariſtie, car il n'y a qu'une chair de N. S. J. C. & un calice en l'union de ſon ſang : un ſeul autel, comme un ſeul évêque, avec les prêtres & les diacres mes confreres, afin que tout ce que vous faites, vous le faſſiez ſelon Dieu. Il recommande de s'attacher aux prophetes, auſſi-bien qu'aux apôtres ; puis il ajoûte :

Si quelqu'un vous explique le judaïſme, ne l'écoutez pas. Il vaut mieux recevoir le chriſtianiſme de la bouche d'un circoncis, que le judaïſme de la bouche d'un incirconcis : mais l'un & l'autre, s'ils ne parlent de J. C. je les regarde comme des colomnes & des ſépulchres qui portent ſeulement des noms d'hommes en écrit. Il dit encore : Je rends graces à mon Dieu, de ce que j'ai la conſcience nette à votre égard : & qu'aucun ne peut ſe venter, ni en ſecret, ni en public, que j'ai été à charge à perſonne, ni peu, ni beaucoup. Et tous ceux à qui j'ai parlé, je prie Dieu qu'il ne leur ſoit point reproché. Car encore que quelques-uns ayent voulu me tromper ſelon la chair, on ne trompe point l'eſprit, qui vient de Dieu. Il ſçait d'où il vient, & où il va, & il découvre les choſes cachées. Je criois étant parmi vous, je diſois à haute voix : Attachez-vous à l'évêque, aux prêtres, & aux diacres. Ils me ſoupçonnoient de le dire, parce que je prévoyois la diviſion de quelques-uns. Mais celui pour qui je ſuis lié m'eſt témoin, que je ne l'ai

n. 6.

n. 7.

Jo. III. 8.

point connu par les hommes. C'est l'esprit qui l'a
Const. Apost. II. 27. declaré en disant : Ne faites rien sans l'évêque. Gardez votre chair comme le temple de Dieu. Aimez l'union, fuyez les divisions. Soyez imitateurs de Jesus-Christ comme lui de son Pere.

n. 10. Il releve ensuite la dignité de Jesus-Christ & la necessité de sa médiation, & ajoûte : Puisque par vos prieres, & par les entrailles de votre charité, j'ai appris que l'église d'Antioche de Syrie est en paix : vous devez comme église de Dieu, choisir un diacre pour y aller en ambassade de la part de Dieu, se réjoüir avec eux de leur union. Ces paroles montrent, que ce qui avoit troublé la paix de l'église d'Antioche, étoit quelque division au dedans entre les fideles, plûtôt que la persecution exterieure des payens. Saint Ignace ajoûte : Heureux en Jesus-Christ celui qui sera honoré d'une telle charge. Vous en aurez aussi la gloire. Si vous le voulez faire pour le nom de Dieu, il ne vous sera pas impossible ; comme les églises les plus voisines ont envoyé des évêques, d'autres des prêtres, d'autres des diacres.

Quant à Philon le diacre de Cilicie, homme d'un merite reconnu, qui me sert encore à present dans la parole de Dieu : avec Reus & Agathopus homme choisi, qui me suit depuis la Syrie, ayant renoncé à la vie : ils vous rendent témoignage ; & je remercie Dieu pour vous, de ce que vous les avez reçûs, comme je souhaite que le Seigneur vous reçoive : & que ceux qui les ont mé-

prisez soient délivrez par la grace de J. C. La charité des freres de Troade vous saluë. C'est d'où je vous écris par Burrus, que les Ephesiens & les Smyrniens ont envoyé avec moi, pour me faire honneur. Que J. C. en qui ils esperent, les honore selon la chair, l'ame, la foi, la charité, la concorde. Je vous saluë en J. C. notre commune esperance.

X. Epitre aux Smyrniens.

Dans l'épître aux Smyrniens, S. Ignace travaille principalement à les fortifier dans la foi de l'Incarnation, contre les heretiques Docites ou Phantastiques. J'ai remarqué, dit-il, que vous êtes parfaits par une foy inébranlable, comme clouez à la croix du Seigneur J. C. en chair & en esprit, & affermis en la charité par son sang: pleinement persuadez, qu'il est veritablement de la race de David selon la chair; fils de Dieu selon la volonté & la puissance de Dieu: veritablement né d'une vierge: baptisé par Jean, pour accomplir toute justice: veritablement crucifié pour nous en sa chair, sous Ponce Pilate & Herode le Tétrarque. Et un peu après: Il a souffert veritablement comme il s'est veritablement ressuscité luimême: non, comme disent quelques incredules, qu'il n'a souffert qu'en apparence. Ils ne sont euxmêmes qu'en apparence: & il leur arrivera suivant leurs opinions, puisqu'ils sont phantastiques & démoniaques. Pour moi je sçai qu'il a eu sa chair même après la résurrection, & je croi qu'il l'a encore. Et quand il vint à ceux qui étoient avec

Matth. III. 15.

Pierre, il leur dit : Prenez, touchez-moi, & voyez que je ne ſuis pas un eſprit incorporel. Et auſſi-tôt ils le toucherent & crurent, convaincus par ſa chair & par ſon eſprit. C'eſt pourquoi ils ont mépriſé la mort, & ſe ſont trouvez au-deſſus d'elle. Et après ſa reſurrection, il a bû & mangé avec eux, comme corporel : quoique ſpirituellement üni au Pere.

Je vous donne ces avis, mes chers freres, ſçachant que vous êtes dans ces ſentimens, afin que vous puiſſiez vous garder de ces bêtes à figure humaine : que vous devez non-ſeulement ne pas recevoir, mais s'il ſe peut, ne pas rencontrer : & vous contenter ſeulement de prier pour eux, afin qu'ils ſe convertiſſent, s'il eſt poſſible. Car il eſt bien difficile : mais il eſt au pouvoir de J. C. notre veritable vie. Car ſi J. C. n'a fait tout cela qu'en apparence : je ne ſuis donc auſſi lié que par imagination. Et pourquoi me ſuis-je livré moi-même à la mort, au feu, au glaive, aux bêtes ? Mais près du glaive, on eſt près de Dieu : entre les
n. 7. bêtes on eſt avec Dieu : Et enſuite : Que me ſert qu'on me louë, ſi on blaſphême contre mon Seigneur, en ne confeſſant pas qu'il porte une chair : Celui qui parle ainſi le renie entierement & ne porte qu'un cadavre. Je n'ai pas jugé à propos d'écrire ici les noms de ces incredules. Dieu me garde même d'en faire mention, juſques à ce qu'ils ſe convertiſſent. Il ajoûte un peu après : Remarquez comme ils ſont contraires à la vo-

lonté de Dieu. Ils n'ont point de charité : ils n'ont soin ni de la veuve, ni de l'orphelin, ni de l'affligé, ni de celui qui est en prison, ou qui est dehors, ni de celui qui a faim ou qui a soif. Ils s'abstiennent de l'eucharistie & de la priere, parce qu'ils ne confessent pas que l'eucharistie soit la chair de notre Sauveur Jesus-Christ, celle qui a souffert pour nos pechez, celle que par sa bonté le Pere a ressuscitée. Il faut donc s'éloigner d'eux, & ne leur parler, ni en particulier, ni en public. Et un peu après.

Fuyez les divisions comme la source des maux: n. 8.
suivez tous l'Evêque comme J. C. suit son Pere, & les prêtres comme les apôtres. Respectez les diacres comme établis par le commandement de Dieu. Que personne ne fasse rien de ce qui regarde l'église sans l'évêque. Que l'on compte pour eucharistie légitime celle que fait l'évêque, ou celui qu'il a commis. Où l'évêque paroît, là soit la multitude : comme où est J. C. là est l'église Catholique. Il n'est permis sans l'évêque, ni de baptiser ni de faire l'agape. Ce qu'il approuve est agréable à Dieu, afin que tout soit légitime & solide. Et un peu après : celui qui fait quelque chose à l'insçu de l'évêque, sert le démon.

Il les remercie du secours qu'ils lui ont donné, n. 10.
& à trois de ceux qui l'accompagnoient, Philon, Reus & Agathopus : il les exhorte d'envoyer à

Antioche, & dit: Il est à propos pour la gloire de Dieu, que votre église choisisse ûn député : qui étant arrivé jusques en Syrie, se rejoüisse avec eux de ce qu'ils sont en paix, qu'ils ont recouvré leur grandeur, & rétabli leur corps. La chose mérite, ce me semble, d'envoyer quelqu'un des vôtres avec une lettre : pour glorifier Dieu avec eux du calme qu'il leur a donné, & de ce que par vos prieres ils sont arrivez au port. Et ensuite: la charité des freres de Troade vous saluë. C'est d'où je vous écris par Burrus, que vous avez envoyé m'accompagner avec vos freres d'Ephese. Il m'a soulagé en toutes choses. Et plût à Dieu que tous l'imitassent. C'est un modele pour les ministres de Dieu. La grace le récompensera en tout. Je saluë votre digne évêque, vos vénerables prêtres, mes confreres les diacres : & tous en commun & en particulier, au nom de J. C. de sa chair, de son sang, de sa passion, & de sa resurrection corporelle & spirituelle, en l'union qui est entre Dieu & vous. Je saluë les maisons de mes freres, avec leurs femmes & leurs enfans : & les vierges que l'on nomme veuves. C'étoit les diaconesses, à qui l'on donnoit toûjours le nom de veuves, parce qu'elles l'étoient d'ordinaire. Fortifiez-vous en la vertu de l'esprit. Philon qui est avec moi vous saluë. Je saluë la maison de Tavia, & prie Dieu qu'elle-même s'affermisse dans la foi & la charité corporelle & spirituelle. Je salue ma chere Alcé, & l'incompara-

Coteler. hic. Const. Ap. VI. c. 17. Epiph. expos. n. 21.

ble Daphnus, & Eutecnus, & tous en particulier. Dieu vous conserve en sa grace. Ainsi finit l'épître aux Smyrniens.

XI. Epître de saint Polycarpe. *Ad Polyc. n.* 8. *n.* 3.

S. Ignace vouloit écrire aux autres églises d'Asie : mais tout d'un coup on le fit embarquer pour passer à Naples de Macedoine. Il se contenta d'écrire à S. Polycarpe évêque de Smyrne, & le pria de leur écrire. En cette épître il donne à S. Polycarpe des avis semblables à ceux que saint Paul donnoit à S. Thimothée. Remplissez, dit-il, votre charge avec une grande application de corps & d'esprit. Ayez soin de l'union, rien n'est meilleur. Supportez tous les autres, comme le Seigneur vous supporte. Souffrez de tous avec charité, comme vous faites. Appliquez-vous sans cesse à la priere, demandez la sagesse encore plus abondante que vous n'avez. Veillez, puisque vous possedez l'esprit qui ne dort point. Parlez à chacun en particulier, selon le secours que Dieu vous donne. Portez les maladies de tous, comme un parfait athlete. Où le travail est plus grand, le profit l'est aussi. Si vous aimez les bons disciples, on ne vous en a pas d'obligation. Appliquez-vous plûtôt à soûmettre par la douceur, les plus corrompus. Toute la playe ne se guérit pas par le même emplâtre. Appaisez les inflammations en arrosant.

Il dit ensuite : Ne vous laissez pas étonner par ceux qui paroissent dignes de foi, & enseignent des erreurs. Demeurez ferme comme une enclume frappée. Il est d'un grand athlete d'être déchi- *n.* 3.

ré & vaincre. Et un peu après : Que les veuves ne ſoient pas negligées : après le Seigneur, ſoyez leur protecteur. Que rien ne ſe faſſe ſans votre volonté : & ne faites rien auſſi ſans la volonté de Dieu. Que les aſſemblées ſoient fréquentes. Cherchez-y chacun par ſon nom. Ne mépriſez pas les eſclaves : mais auſſi qu'ils ne s'enflent pas. Au contraire, qu'ils ſervent mieux pour la gloire de Dieu : afin d'obtenir de lui une meilleure liberté. Qu'ils ne deſirent pas d'être affranchis par la communauté de l'égliſe, de peur de devenir eſclaves de leurs paſſions. Fuyez les mauvais artifices, ou plûtôt n'en parlez pas même en converſation. Dites à mes ſœurs d'aimer le Seigneur, & d'être contentes de leurs maris, pour l'eſprit, comme pour le corps. Exhortez auſſi mes freres, au nom de J. C. à les aimer comme il aime ſon égliſe. Si quelqu'un peut demeurer en continence, en l'honneur de la chair du Seigneur : qu'il y demeure, mais ſans vanité. S'il s'en glorifie, il eſt perdu : & s'il veut paroître plus que l'évêque, il eſt corrompu. Quant à ceux & celles qui ſe marient, ils doivent le faire avec l'autorité de l'évêque : afin que le mariage ſoit ſelon Dieu, & non ſelon la cupidité. Que tout ſe faſſe pour la gloire de Dieu.

Saint Ignace continue : en adreſſant la parole à toute l'égliſe de Smyrne. Car il ſçavoit, qu'encore que ſon épître ne fût adreſſée qu'à l'évêque : elle ſeroit lûe publiquement en l'aſſemblée des fideles,

fideles, suivant la coûtume. Il dit donc : Ecoutez l'évêque afin que Dieu vous écoute. Je donnerois ma vie, pour ceux qui sont soumis à l'évêque, aux prêtres, aux diacres : puisse-je avoir avec eux mon partage en Dieu. Que tout soit commun entre vous : les travaux, les combats, les courses, les souffrances, le sommeil, la veille. Il revient à S. Polycarpe, à l'occasion de la paix rétablie dans l'église d'Antioche : & dit : Il faut, bienheureux Polycarpe, assembler un concile, & choisir quelqu'un qui vous soit très-cher, que l'on puisse nommer le courrier de Dieu : afin qu'il aye l'honneur d'aller en Syrie, & de faire paroître la ferveur de votre charité. Un chrétien n'est pas à lui : il est à Dieu. Il ajoûte un peu après.

Puisque je n'ay pû écrire à toutes les églises ; parce qu'il a fallu m'embarquer subitement pour passer de Troade à Naples, comme Dieu l'ordonne : vous écrirez aux églises qui sont au-delà, comme instruit de la volonté de Dieu, afin qu'elles fassent aussi la même chose. Ceux qui pourront, y envoyeront par terre ; les autres écriront, & chargeront de leurs lettres ceux que vous envoyerez : afin que vous receviez de cette œuvre immortelle la gloire que vous meritez. Je saluë tous les fideles en particulier : & la femme d'Epitrope, avec toute sa maison & ses enfans. Je saluë mon cher Attale. Je saluë celui qui aura l'honneur de faire le voyage de Syrie. La grace sera toûjours avec lui, & avec Polycarpe, qui l'en-

voye. Je souhaite que vous vous portiez toûjours bien en J. C. notre Dieu, & que par lui vous demeuriez en l'unité & la conduite de Dieu. Je saluë ma chere Alcé. Que le Seigneur vous conserve. Ainsi finit l'épître à S. Polycarpe. Et voilà les sept épîtres de S. Ignace, connuës de toute l'antiquité: aux Ephesiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniens, & à S. Polycarpe. On les lisoit publiquement depuis dans les églises d'Asie.

Eus. III. hist. c. 36. Hier. script. Ign.

XII. Martyre de S. Ignace. *Act. S. Ign. n. 4.*

S. Ignace ayant passé par mer de Troade à Naples, vint à Philippi, & traversa par toute la Macedoine, jusques à Epidamne, autrement Duras, ville maritime sur la mer Adriatique. Là il s'embarqua, & passa dans la mer de Toscane. Etant à la veuë de Pouzole, il vouloit y descendre, suivant les traces de S. Paul: mais le vent contraire l'en empêcha. Il fallut se contenter d'estimer heureux les freres qui y étoient. Le vent leur fut favorable ensuite un jour & une nuit, & ils arriverent à Porto, à l'embouchure du Tibre. Les compagnons de S. Ignace gémissoient de ce qu'il alloit être separé d'eux; lui, qui croyoit ne pouvoir assez-tôt quitter le monde, pour aller à Dieu. De Porto ils vinrent à Rome, & le bruit s'étant répandu de l'arrivée du saint martyr: les freres vinrent au devant, pleins de crainte & de joye. Ils se réjoüissoient de l'honneur d'avoir S. Ignace avec eux; mais ils sçavoient qu'on le menoit à la mort. Il imposa silence à quelques-uns, que

Act. XXVIII. 13.

leur ferveur emportoit, & leur faisoit dire qu'il faloit appaiser le peuple infidele, afin qu'il ne demandât pas la perte de cet homme juste. Il les connut d'abord par l'esprit; les salüa tous, les pria d'avoir pour lui une vraye charité, & de ne lui pas envier le bonheur d'aller au Seigneur : leur en disant encore plus que dans sa lettre aux Romains. Il se mit à genoux avec tous les freres, & pria le fils de Dieu pour les églises, pour la cessation de la persécution, pour la charité mutuelle des freres, puis il fut mené en hâte à l'amphithéatre, & aussi-tôt exposé aux bêtes: pour servir à la solemnité prophane que les Romains nommoient *Sigillaria*, & qu'ils celebroient le treiziéme des Calendes de Janvier, c'est-à-dire, le vingtiéme jour de Decembre. Le peuple étoit venu en foule au spectacle: & les bêtes furent si cruelles, que le martyr fut aussi-tôt dévoré. Il ne resta de son corps que les plus gros os; & suivant son desir, personne ne fut embarassé de recueillir ses reliques. Le peu qui restoit fut enveloppé dans un linge, & reporté à Antioche comme un trésor inestimable : & ce fut une grande consolation pour les fidéles de tous les lieux où passerent ces précieuses reliques. Elles furent mises dans une châsse, & ensevelies dans le cimetiere qui étoit près de la porte de Daphné.. Ceux qui ont écrit l'histoire du martyre de S. Ignace, la terminent ainsi. Ceci se passa le treiziéme des Calendes de Janvier, sous les consuls Sura & Senecion, pour

Chrys. p. 504. to. 5. edit. Ox.

Hier. script. Ign.

la seconde fois; c'est l'an cent sept de J. C. Nous en fûmes nous mêmes spectateurs avec larmes; & dans la maison nous veillâmes toute la nuit, & avec beaucoup de genuflexions & de prieres, nous demandions à Dieu de nous fortifier en notre foiblesse, nous faisant connoître ce qui s'étoit passé. Nous nous endormîmes un peu: & quelques-uns virent Ignace comme present tout d'un coup & nous embrassant: les autres comme priant pour nous; & au sortir d'un grand travail, se presentant au Seigneur, avec une grande confiance & une gloire ineffable. Cette vûë nous a remplis de joye: ainsi glorifiant Dieu & loüant le Saint, nous vous avons declaré le jour & l'année de son martyre: afin que nous assemblant en ce même tems, nous ayons part à ce genereux athlete, glorifiant en sa sainte mémoire N. S. J. C.

XIII. Epître de saint Polycarpe. *Edit. Coteler.*

Cependant S. Polycarpe ne sçachant pas encore ce qui étoit arrivé à S. Ignace depuis son départ écrivit aux Philippiens pour en apprendre des nouvelles: en répondant à une lettre qu'ils lui avoient écrite. Nous avons encore celle de saint Polycarpe, connuë & reverée de toute l'antiquité. Elle commence ainsi: Polycarpe, & les prêtres qui sont avec lui, à l'église de Dieu qui est à Philippi: que la misericorde & la paix se multiplie sur vous, de la part de Dieu tout-puissant, & du Seigneur J. C. notre Sauveur. J'ai pris grande part à la joye que vous avez euë en N. S. de recevoir les modeles de la vraye chari-

té, & d'avoir conduit, comme il nous convenoit, ceux qui étoient chargez de chaînes ſacrées, qui ſont les diadémes des vrais élûs de Dieu : & de ce que votre foi ſolide & publiée dès les premiers tems, demeure juſques à preſent, & fructifie pour N. S. Il parle dans la reception qu'ils avoient faite à ſaint Ignace, & aux compagnons de ſon voyage.

Il leur donne enſuite pluſieurs inſtructions utiles; & deſcendant au particulier, il veut que les femmes ayent un amour ſincere pour leurs maris, & une charité égale pour les autres, dans une pureté parfaite : & qu'elles inſtruiſent leurs enfans dans la crainte de Dieu. Que les veuves, il faut entendre principalement les diaconeſſes, ſoient moderées dans ce qui regarde la foi : c'eſt-à-dire, qu'elles ne veüillent pas en ſçavoir trop. Qu'elles prient ſans ceſſe pour tous : entierement éloignées de la calomnie, de la médiſance, de l'avarice & de tout mal : ſçachant qu'elles ſont les autels de Dieu : qu'il voit tout ce qui eſt en nous, & que rien ne lui eſt caché juſques aux penſées les plus ſecrettes du cœur. De même les diacres doivent être ſans reproche, comme miniſtres de Dieu & de J. C. & non des hommes. Ni calomniateurs, ni doubles en leurs paroles, ni avares : mais retenus en toutes choſes. Compâtiſſans, ſoigneux, marchant ſelon la verité de Dieu. Que le premier ſoin des jeunes gens ſoit de conſerver la pureté, & de tenir en bride leurs deſirs. Qu'ils n. 4. n. 5.

ſoient ſoumis aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu, & à J. C. que les vierges conſervent ſans tache la pureté de leur conſcience. Que les prêtres ſoient tendres & compâtiſſans envers tous: qu'ils ramenent les égarez, qu'ils viſitent les malades, & ne négligent pas la veuve, l'orphelin & le pauvre. Qu'ils s'éloignent entierement de la colere, de la préoccupation & de l'injuſtice dans les jugemens de l'avarice. Qu'ils ne croyent pas legerement le mal, & ne ſoient pas trop ſeveres; ſçachant que nous ſommes tous pecheurs.

Il recommande de s'éloigner des ſcandaleux & des faux freres, qui ſe couvrent fauſſement du nom du Seigneur, & ſéduiſent les eſprits legers. Qui-
1. Jo. IV. conque ne confeſſe pas que Jeſus-Chriſt eſt venu dans la chair eſt un antechriſt. Et celui qui ne confeſſe pas la verité de la croix eſt du démon: & celui qui détourne la parole de Dieu ſuivant ſes déſirs, & dit qu'il n'y a ni réſurrection, ni jugement, eſt le fils aîné de ſatan. Quittons donc les vains diſcours & les fauſſes doctrines de pluſieurs, pour nous en tenir à ce qui nous a été enſeigné du commencement: appliquons-nous à veiller, à prier, à jeûner. Il dit enſuite: Je vous exhor-
n. 9. te donc tous d'obéir à la parole de Juſtice, & de vous exercer en tout à la patience, dont vous avez veû des exemples de vos yeux: non-ſeulement dans les bien-heureux Ignace, Zoſime & Rufe, mais dans les autres d'entre vous: dans Paul lui-même, & dans le reſte des apôtres.

Etant persuadez que tous ces grands hommes n'ont pas couru envain, & qu'ils sont arrivez au lieu qui leur étoit dû après le Seigneur, avec lequel ils ont souffert. On croit que Zosime & Rufe étoient des premiers qui avoient fondé l'église de Philippi. S. Polycarpe leur joint S. Ignace comme déja mort : jugeant bien qu'il devoit avoir souffert le martyre, quoiqu'il n'en eût pas encore des nouvelles particulieres. *Martyrol. 18. Decembre.*

Saint Polycarpe parle ensuite d'un certain Valens qui avoit été prêtre à Philippi : & qui s'étoit rendu indigne de son rang. Je suis fort affligé, dit-il, pour lui, & pour sa femme : & prie Dieu de leur donner une veritable penitence. Ne les regardez pas comme des ennemis, mais comme des membres malades ; rappellez-les afin de sauver tout votre corps. Je m'assure que vous êtes bien exercez dans les saintes lettres, & que rien ne vous est caché. Et ensuite : Priez pour tous les Saints. Priez aussi pour les rois, les princes, & les puissances, & pour ceux qui vous persécutent & vous haïssent, & pour les ennemis de la croix ; afin que le fruit de votre foi soit manifeste à tout le monde. *n. 11.* *n. 12.*

Vous m'avez écrit, vous & Ignace, que si quelqu'un va en Syrie, il porte aussi vos lettres : ce que je ferai si je trouve le tems propre, soit moi, soit celui que j'envoyerai, comme député pour vous & pour nous. Je vous envoye, comme vous l'avez mandé, les lettres qu'Ignace nous a écri- *n. 13.*

tes, & toutes les autres que nous avions: elles sont ensuite de celle-ci. Vous en pourrez tirer une grande utilité, car elles sont pleines de foi, de patience, & de toute sorte d'édification. Faites-nous sçavoir aussi ce que vous sçavez de plus certain touchant Ignace, & ceux qui sont avec lui. Je vous écris ceci par Crescent, que je vous ay déja recommandé, & que je vous recommande encore. Car il a vêcu avec nous sans reproche, & avec vous aussi, comme je croi. Je vous recommande encore sa sœur, quand elle viendra chez vous. Que le Seigneur vous conserve dans sa grace, avec tous les vôtres. Amen. Cette épître de S. Polycarpe se lisoit encore publiquement trois ans après dans l'église d'Asie.

Hier script.

XIV. Successions d'évêques. *Eus. Chr. an. 107. Id. hist. c. 1.*

Le successeur de S. Ignace dans le siége d'Antioche, fut Heron diacre de la même église, qui la gouverna vingt-ans. Cerdon évêque d'Alexandrie mourut la même année cent sept, après avoir tenu le siége onze ans. Son successeur fut Primus, qui gouverna dix ans. On croit que le pape Evariste mourut l'année suivante cent huit: & il est certain qu'Alexandre lui succeda, puis Sixte, puis Télesphore qui souffrit glorieusement le martyre, & dont quelques-uns mettent le commencement l'an cent onze. Car leurs tems sont incertains. A Jerusalem l'évêque Juste mourut l'an cent onze. Son successeur fut Zachée, puis Tobie, puis Benjamin, puis Jean, puis Matthias, puis un second Benjamin, autrement nommé Philippe.

An. 107. Eus. Chr. an. 108.

Eus. Chr. an. 112. Id. IV. hist. c. 5. *An. 111.*

Philippe. Ces six évêques ne durerent que treize ans, tant cette église fut persecutée ; & on ne sçait pas combien a duré chacun d'eux, non plus que ceux de Rome. On rapporte au même tems de Trajan la mort de S. Onésime évêque d'Ephese, disciple de S. Paul. On dit qu'il fut mené à Rome chargé de chaînes, & qu'il y fut lapidé. On l'y ensevelit d'abord, mais ensuite ses reliques furent reportées à Ephese. *Ado. festiv. Apost Martyrol. 16. Febr.*

XV. Papias. *Eus. III. hist. c. ult.*

En ce même tems vivoit Papias évêque d'Hierapolis en Phrygie, homme très-sçavant en toutes matieres & très-instruit de l'Ecriture. Il étoit disciple de Jean le prêtre d'Ephese, & ami de S. Polycarpe. Il n'avoit pas veû les apôtres ; mais leurs disciples, & quelques-uns des disciples du Seigneur ; & il avoit été très-soigneux de retenir leurs traditions. Je n'aimois pas, disoit-il, comme la plûpart, ceux qui disoient beaucoup de choses, mais ceux qui enseignoient la verité : ni ceux qui rapportoient des préceptes étrangers, mais ceux qui rapportoient les préceptes que le Seigneur nous a confiez, & qui procedent de la verité même. Que s'il venoit quelqu'un qui eût suivi les anciens, je l'interrogeois de leurs discours. Que disoit André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou quelque autre des disciples du Seigneur : & ce que disoient Aristion, ou le prêtre Jean l'ancien disciple du Seigneur. Car il me sembloit, que ce que je voyois dans les livres ne me profitoit pas tant, que ce

que j'apprenois de vive voix. Ce sont les paroles de Papias : où il faut remarquer comme il distingue le prêtre Jean, de l'apôtre.

Papias avoit écrit cinq livres de l'exposition des discours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques paroles étrangeres & quelques discours fabuleux ; entr'autres il enseignoit, qu'après la resurrection des morts J. C. regneroit corporellement sur la terre pendant mille ans. Ce qui venoit de quelques traditions qu'il avoit mal entenduës, ayant pris au pied de la lettre des expressions figurées ; car il avoit l'esprit fort petit, comme ses écrits le témoignoient. Cependant son antiquité & son amour pour la tradition, lui avoient acquis une telle autorité, que de grands hommes l'ont suivi dans cette erreur des Millenaires : & l'église ne laisse pas de le compter au nombre des Saints.

Martyrol. 22. Febr. Hie. ep. 28. ad Lucin.

XVI. Guerre des Juifs. An. 115.

La dix-huitiéme année de Trajan, cent quinze de J. C. les Juifs comme transportez d'un esprit séditieux, se révolterent dans Alexandrie, dans toute l'Egypte & la Cyrénaïque, sous la conduite d'un nommé André ou Andrias : & commencerent à faire main-basse sur les Romains & sur les Grecs. Non contens de les tuer, ils mangeoient leur chair, se ceignoient de leurs intestins, se frottoient de leur sang, & se revêtoient de leurs peaux. Ils en scierent plusieurs par le milieu, depuis la tête : ils en donnerent d'autres aux bêtes, & en forcerent quelques uns à se battre l'un con-

Epit. Dion. Traj p. 254. F. Eus. IV. c. 2.

tre l'autre. Ils firent ainsi périr plus de deux cens vingt mille personnes. Dans l'isle de Chypre ils en tuerent environ deux cens quarante mille, sous la conduite d'Artémion. Ce qui attira une loi par laquelle il fut défendu à aucun Juif d'aborder en Chypre, sous peine de la vie. Ensorte que ceux mêmes qui y alloient innocemment, sans sçavoir la loi, ou qui y étoient jettez par la tempête, étoient punis de mort.

L'année suivante dix-neuviéme de Trajan, cent seize de J. C. sous le gouvernement de Loup préfet d'Egypte, il se donna un combat où les Juifs eurent de l'avantage. Ce qui obligea les gentils à se retirer promptement à Alexandrie, où ils se saisirent des Juifs qui y demeuroient, & les firent mourir. Les Juifs de Cyréne privez du secours de leurs freres d'Alexandrie, se mirent à piller & à ravager l'Egypte, sous la conduite de Lucua, qu'ils reconnoissoient pour roi. L'empereur envoya contr'eux Marcius Turbo, avec de l'infanterie, de la cavalerie & des vaisseaux. La guerre fut assez longue, & il y eut plusieurs combats, où Turbo tailla en pieces une infinité de Juifs, qui étoient venus au secours de Lucua, non seulement de Cyréne, mais d'Egypte. L'empereur donc craignant que les Juifs de Mésopotamie ne se jettassent sur les h bitans de ce païs-là; donna ordre à Lucius Quiétus d'en délivrer la province. Il leur livra bataille, & en tua une très-grande multitude. Pour récompense de cette action,

Eus. ibid.
An. 116.

l'empereur le fit gouverneur de Judée. Ainsi les Juifs s'attiroient de jour en jour de nouveaux malheurs : tandis que l'église de J. C. devenoit plus étenduë & plus florissante.

XVII. Mort de Trajan. Adrien empereur. *Epit. Dion.* An. 117.

L'empereur Trajan mourut l'an de J. C. cent dix-sept, après avoir regné dix-neuf ans, six mois & quinze jours. Il eut pour successeur Elius Adrien son fils adoptif, fils d'Adrien Afer son cousin germain. L'empereur Adrien fut extrémement curieux & attaché à toutes les superstitions du paganisme. Il fit mourir plusieurs personnes à Rome au commencement de son regne, & on peut croire qu'il y eut des chrétiens de ce nombre. *Epit. Dion.*

XVIII. Successions d'évêques. *Eus. Chr.* An. 118.

Primus évêque d'Alexandrie mourut l'an cent dix-huit de J. C. Juste lui succeda, & tint le siege onze ans. Il y en a qui mettent l'an cent vingt-deux le martyre du pape S. Thélesphore : à qui succéda Hygin, puis Pius, puis Anicet. A Jerusalem après Philippe, Séneque fut évêque, l'an cent vingt-cinq. Puis Juste, puis Levi, puis Ephrem, puis José ou Joseph, puis Judas ; le quinziéme & le dernier des circoncis. Ces sept évêques ne durerent que douze ans, & on ne sçait point les années de chacun en particulier.

Eus. IV. hist. c. 5. Id. chr. an. 125. An. 125.

XIX. Héretiques, Saturnin. Basilide.

Du tems de l'empereur Adrien s'éleverent plusieurs hérétiques, dont les principaux furent Saturnin, Basilide & Carpocras disciples de Ménandre, disciple de Simon le magicien. Saturnin étoit d'Antioche, & enseignoit en Syrie. Il disoit, comme Ménandre, qu'il y avoit un seul Pere in-

Eus. IV. hist. c. 7.

connu à tous, qui avoit fait les anges, les archanges, les vertus & les puissances: mais que sept anges avoient fait le monde, & l'homme même. Que le Dieu des Juifs étoit un de ces anges, qui s'étoient révoltez contre le Pere. Pour détruire ce Dieu des Juifs, le Christ qui étoit inconnu & incorporel, avoit paru en figure humaine: afin de perdre les méchans hommes, & sauver les bons. Car il disoit, que les anges avoient fait des hommes de ces deux sortes. Il condamnoit le mariage & la géneration, comme étant une invention de satan; qu'il disoit être un ange opposé aux auteurs du monde. Plusieurs de ses sectateurs ne mangeoient rien d'animé: & cette apparence d'austerité imposoit aux simples. Il attribuoit les propheties, partie aux anges auteurs du monde, partie à satan, partie au Dieu des Juifs. *Iren. 1. 6. 22.*

Basilide étoit à Alexandrie, & enseignoit en Egypte. Il se vantoit d'être disciple de Glaucia interprete de S. Pierre. Il inventa de nouvelles fables, & des mysteres plus relevez, à ce qu'il prétendoit que ceux de Saturnin. Il disoit que le Pere qui n'a point d'origine, avoit produit *Nous*, c'est-à-dire l'intelligence: qui avoit produit *Logos*, c'est-à-dire le Verbe: qui avoit produit *Phronésis*, c'est-à-dire la prudence: qui avoit produit *Sophia* & *Dynamis*, la sagesse & la puissance: qui avoient produit les vertus, les princes, les anges: qui avoient fait le premier ciel. Que ceux-là en avoient produit d'autres, qui avoient fait un second ciel. *Clem. VII. strom.*

d'autres un troisiéme, puis un quatriéme, & ainsi de suite, jusqu'au nombre de trois cent soixante & cinq cieux : d'où venoit selon lui, le nombre des jours de l'année. Le Dieu des Juifs n'étoit que le chef des anges du dernier ordre : qui ayant voulu soumettre toutes les nations, avoit excité contre lui les autres princes. Alors le Pere, ou souverain Dieu avoit envoyé *Nous* son premier né, pour délivrer le genre humain de la puissance des anges auteurs du monde. Ce *Nous* étoit le Christ, qui avoit paru sur la terre en forme humaine, & avoit été nommé JESUS. Car étant une vertu incorporelle, il prenoit telle figure qu'il vouloit, ainsi quand les Juifs le voulurent crucifier, il prit la forme de Simon le Cyrenéen, qui
Epiph. hær. 24. n. 3. avoit porté sa croix, & donna sa forme à Simon; ensorte que les Juifs crucifierent Simon pour JESUS, qui les regardoit faire, & se moquoit d'eux : puis il se rendit invisible, & remonta à son Pere qui l'avoit envoyé.

Delà ils concluoient qu'il ne faloit point adorer ni confesser le crucifié, autrement l'on étoit encore sujet aux puissances, qui avoient fait le corps. Ainsi ils évitoient le martyre, mangeoient des viandes offertes aux idoles, & dissimuloient leur créance selon l'occasion : tenant cette maxime : Connois les autres & que personne ne te connoisse. Basilide faisoit observer à ses disciples cinq ans de silence, comme Pythagore : & recomman-
Epiph. hær. 24. n. 5. doit de tenir ses mysteres fort secrets; traitant tous

les autres hommes de porcs & de chiens : à qui, suivant l'évangile, il ne faloit pas exposer les choses saintes. Il disoit que l'ame étoit punie en cette vie des pechez qu'elle avoit faits auparavant; enseignoit la métempsycose, & nioit la resurrection de la chair, parce que le salut n'avoit pas été promis aux corps. Il enseignoit qu'en chaque homme il y avoit au tour de l'ame raisonnable plusieurs esprits, qui excitoient les differentes passions; que loin de les combattre, il faloit leur obéïr; c'est-à-dire, s'abandonner à toutes sortes d'impuretez. Il avoit composé un grand-nombre de livres, puisque S. Clement Alexandrin cite le vingt-troisiéme de ses explications.

Matth. VII. 6.

Clem. IV. strom. p. 506 D.

Clem. II. strom.

4. strom. p. 506. A.

Il divisoit le corps humain en trois cens soixante & cinq membres, afin d'en attribuer un à chacune des vertus célestes; & faisoit faire des images chargées de ces noms, principalement du nom *Abrasax*, qu'il attribuoit au souverain Dieu: parce que les lettres grecques qui le composent font le nombre de trois cens soixante & cinq. On trouve encore des pierres gravées de ces noms: avec des figures extravagantes, qui servoient, ou à des operations magiques, ou à des remedes superstitieux. Basilide mourut à Alexandrie, vers l'an cent trente de J. C. Il fut refuté de son tems par Castor Agrippa, qui dévelopa tous ses prétendus mysteres.

XX. Carpocras. Gnostiques.

Carpocras étoit d'Alexandrie, comme Basilide, & tenoit à peu près la même doctrine. Il disoit

Clem. 3. strom. init. que J. C. étoit fils de Joseph, né comme les autres hommes; & distingué seulement par sa vertu : que les anges avoient fait le monde, & que pour arriver à Dieu, qui est au-dessus d'eux, il faloit avoir accompli toutes les œuvres du monde, & de la concupiscence, à laquelle il faloit obéir en tout : disant que c'étoit cet adversaire à qui l'évangile ordonne de ceder, tandis que l'on est avec lui dans la joye. Que l'ame qui resistoit à sa concupiscence en étoit punie, en passant après la mort dans un autre corps, & ensuite dans un autre, jusques à ce qu'elle eût tout accompli. Qu'ainsi le plus sûr étoit de s'acquiter de cette dette au plûtôt : en accomplissant dans ce corps où l'on se trouve, toutes les œuvres de la chair. Car ils tenoient qu'il n'y avoit point d'action bonne ou mauvaise de soi : mais seulement par l'opinion des hommes. De ce principe suivoit, que toutes les impudicitez étoient, non-seulement permises, mais commandées. Aussi n'y en avoit-il point que les Gnostiques ne pratiquassent. Car les sectateurs de Carpocras, aussi-bien que ceux de Basilide, se donnoient ce beau nom : qui signifie sçavans ou illuminez, & que les catholiques appliquoient aux chrétiens les plus parfaits.

Epiph. hær. 27. n. 5.
Matth. v. 25.

Epiph. hær. 26. n. 5. 4. Les Gnostiques donc détestoient le jeûne, disant qu'il venoit de l'auteur du monde : ils se nourrissoient de chair, de vin & de viandes délicieuses : se baignoient & se parfumoient le corps jour & nuit. Souvent ils faisoient leurs prieres entierement,

tierement nuds, comme pour marque de liberté. Les femmes étoient communes entr'eux: & quand ils recevoient un étranger, qui étoit de leur secte, d'abord ils lui faisoient bonne chere, quelque pauvres qu'ils fussent: après le repas le mari offroit lui-même sa femme: & cette infamie se couvroit du beau nom de charité. Ils nommoient aussi leurs assemblées agapes: ou l'on dit qu'après les excez de bouche, ils éteignoient la lumiere, & suivoient indifferemment tous leurs désirs. Toutefois ils empêchoient la generation autant qu'ils pouvoient. On les accusoit même de faire avorter les femmes; & de commettre plusieurs abominations sacrileges, que l'on peut voir plus au long dans S. Epiphane, qui avoit veû en Egypte des restes de cette secte: Ce que lui, & les autres plus anciens rapportent des Gnostiques paroîtroit incroyable: si on ne sçavoit jusques à quel point alloit la dissolution des païens, particulierement en Egypte. Une grande partie des philosophes faisoient profession de ne chercher que le plaisir: & Platon lui-même, estimé le plus sage de tous, avoit proposé la communauté des femmes, avec certaines régles, comme la perfection de la societé civile. Or toutes ces heresies venoient du mélange de la philosophie avec la religion.

Clem. Alex. strom. 3. p. 430. D.

lib. 5. de republ.

Carpocras laissa un fils nommé Epiphane, qu'il instruisit des lettres humaines, & de la philosophie de Platon: sur les principes de laquelle

Clem. Alex. 3. strom. p. 428. B.

ce jeune homme composa un livre de la justice : où il définissoit la justice de Dieu, une communauté avec égalité. Il prétendoit prouver, que la communauté en toutes choses, sans exception, venoit de la loi naturelle & divine : & que la proprieté des biens, & la distinction des mariages, n'avoit été introduite que par la loi humaine. Il combattoit ouvertement la loi de Moïse ; particulierement les deux derniers commandemens du décalogue, touchant les désirs. Mais il ne combattoit pas moins l'évangile, qu'il prétendoit suivre : puisque J. C. approuve la loi, & y ajoûte :
Matth. v. 28. Quiconque a regardé une femme pour la désirer, a déja commis adultere en son cœur. Epiphane
p. 428. B. ne ne vécut que dix-huit ans ; & après sa mort fut honoré comme un Dieu, en la ville de Same, dans l'isle de Céphalonie, dont étoit sa mere. Là on lui consacra un lieu bâti superbement, avec des autels & des temples ; à la nouvelle lune on célebroit sa fête, par des sacrifices, des libations, des hymnes & des festins. Car le culte des Gnostiques étoit mêlé d'idolâtrie & de magie. Ils gardoient des images de Jesus-Christ sur le modéle d'une, qu'ils disoient avoir été faite par Pilate ; & d'autres de Pythagore, & de Platon & d'Aris-
Iren. 1. c. 25. te, & leur rendoient les mêmes honneurs que les payens à leurs idoles.

XXI. Calomnies contre les chrétiens.

Comme tous ces hérétiques prenoient le nom de chrétiens, les extravagances qu'ils enseignoient, rendoient le christianisme méprisable ; & les abo-

minations qu'ils commettoient, le rendoient odieux. Car les payens n'examinoient pas assez, pour distinguer les vrais Chrétiens d'avec les faux. Delà vinrent ces calomnies, dont les Juifs furent les principaux auteurs, & qui étoient alors si universellement reçûës. On disoit que quand les Chrétiens vouloient recevoir quelqu'un dans leur societé, & l'initier à leurs mysteres; ils lui presentoient un enfant couvert de farine, ensorte que pensant couper un pain, il tuoit l'enfant: que tous les assistans le mettoient en pieces aussitôt, le mangeoient & en léchoient le sang; & que le nouveau chrétien demeuroit engagé à leur garder le secret, par ce crime, dont il se trouvoit complice. On disoit encore, que quand les chrétiens s'assembloient à certains jours pour manger ensemble, ils y menoient leurs enfans, leurs femmes, leurs meres, leurs sœurs: ensorte que l'assemblée étoit composée de personnes de tout sexe, & tout âge. Qu'après le festin, lorsqu'ils étoient échauffez par le vin & par les viandes: quelqu'un jettoit un morceau à un chien attaché au chandelier; ensorte qu'étant obligé de sauter plus loin que la longueur de sa corde, il renversoit le chandelier. Qu'alors, à la faveur des ténebres, chacun suivoit sans honte sa passion brutale, selon ce que le hazard lui présentoit. Voilà ce que l'on disoit des assemblées secretes des chrétiens: & le peuple infidele en étoit persuadé.

Eus. lib. IV. c. 7. Org. cont. Cel. lib. 6. p. 293. Min. Felix. Octav.

Mais outre ces bruits populaires, il y eut aussi des

gens de lettres, qui attaquerent la religion Chrétienne par des raisonnemens & par des écrits. Celse philosophe épicurien publia un livre du tems de l'empereur Adrien, intitulé: Discours de verité, où il attaquoit le judaïsme & le christianisme. Il combattoit d'abord les Juifs, comme auteurs des Chrétiens, & disoit beaucoup de faussetez contre Moïse. Puis il faisoit disputer un Juif contre J. C. & contre l'évangile. Ce même Juif poussoit violemment les Juifs qui s'étoient faits Chrétiens, sur ce qu'ils avoient quitté leurs loix & leurs mœurs, & s'étoient laissé tromper, pour changer de nom & de maniere de vivre. Enfin Celse, reprenant son personnage de païen se moquoit de cette dispute, d'entre les Juifs & les Chrétiens, la traitant d'impertinente, & prétendant réfuter également les unes & les autres. Il se vantoit faussement d'avoir lû tous les livres des Chrétiens & de connoître parfaitement leur religion. Son ouvrage étoit une satyre continuelle, où il traitoit ses adversaires avec le dernier mépris. Il prenoit aussi prétexte de calomnier l'église, à cause des heresies; & disoit: Après que les Chrétiens se sont étendus au loin, ils se sont divisez en plusieurs partis; chacun voulant faire le sien; & se combattant les uns les autres; ils n'ont plus rien de commun que le nom, & sont divisez dans tout le reste.

Orig. cont. Cels lib. 1. 2. 3. 6.

Ap. Orig. lib. 3. p. 118.

XXII. Apologies de Quadrat & d'Aristide.

Aussi les Chrétiens commencerent-ils alors à écrire, pour leur défense, quelques discours, que

l'on nommoit en grec apologie. La premiere fut celle de Quadrat. L'empereur Adrien visitant les provinces de l'empire, vint pour la seconde fois à Athénes, la huitiéme année de son regne, cent vingt-quatre de J. C. Il y passa l'hyver, & se fit initier aux mysteres d'Eleusine. Quadrat en étoit évêque, ayant succedé à Publius; qui avoit souffert le martyre, après avoir succedé à S. Denis l'Aréopagite. Quadrat étoit disciple des apôtres; & par sa foi & son zele, il rassembla cette église, dispersée par la terreur de la persécution. Ce fut donc lui qui présenta à l'empereur Adrien une apologie pour la religion chrétienne: où l'on voyoit des marques de la bonté de son esprit & de sa droiture apostolique. Pour montrer la difference des miracles de J.C. d'avec les prestiges des imposteurs, il disoit: Mais pour les œuvres de notre Sauveur, elles demeuroient toûjours, car elles étoient vrayes. Les malades guéris, les morts réssuscitez, n'ont pas seulement paru guéris & réssuscitez: ils sont demeurez tels. Et non seulement pendant que le Sauveur étoit sur la terre, mais ils sont demeurez long-tems après qu'il s'est retiré: ensorte que quelques-uns d'eux sont venus jusques à notre tems. C'est tout ce qui nous reste de l'apologie de Quadrat: mais il ne reste rien de celle qu'Aristide Athénien comme lui & philosophe, écrivit un peu après.

An. 124. Eus. Chr. an. 124. Dion. Cor. ap. Eus. IV. hist. c. 23. Hier. script. Id. ep. 84. ad Magn.

Eus. Chr. an. 127. Id. IV. hist. c. 3.

Eus. & Hier. ibid.

XXIII. Lettre d'Adrien en faveur des Chrétiens.

Serenius Granianus proconsul d'Asie, avoit déja representé à l'empereur, que c'étoit une

Eus. IV. hist. c. 8. 9. grande injustice de donner aux cris de la populace le sang de tant d'innocens ; & de condamner des gens sur le seul nom d'une secte. Adrien touché de ces rémontrances, écrivit à plusieurs gouverneurs de provinces ; & entre les autres à Minutius Fundanus proconsul d'Asie, en ces termes : Id. IV. hist. 8. 9. J'ai reçû la lettre de l'illustre Sérenius Granianus, à qui vous avez succedé. Je ne suis pas d'avis de laisser la chose sans examen, afin qu'il n'y ait point de troubles ; & que l'on ne donne point occasion aux calomnies. Si donc les provinciaux veulent soutenir leurs plaintes contre les Chrétiens, jusques à repondre devant votre tribunal : qu'ils prennent cette seule voye, non pas celle des plaintes vagues, & des seules clameurs. Car il est bien plus raisonnable, que si quelqu'un veut accuser, vous en preniez connoissance. Si donc quelqu'un les accuse, & prouve qu'ils sont quelque chose contre les loix ; en ce cas jugez selon le mérite de la faute. Mais si quelqu'un intente l'accusation par calomnie, châtiez-le selon son mérite, & ayez soin d'en faire justice. Telle fut la lettre d'Adrien : qui toutefois n'éteignit pas entiérement la persécution ; puisqu'il restoit toûjours assez d'autres prétextes pour accuser les Chrétiens.

XXIV. Révolte des Juifs. Barcoqueba. Dion. in Hadr. 162. D.

Les Juifs prirent occasion des Voyages d'Adrien pour se révolter encore, tandis qu'il étoit dans des pays éloignez. Il avoit envoyé une colonie à Jerusalem pour la rétablir sur ses ruines, &

l'avoit nommé Elia Capitolina: & avoit bâti un temple de Jupiter à la place du temple de Dieu. Il étoit insupportable aux Juifs de voir la sainte cité pleine de Gentils & d'idolâtrie. On leur défendoit même de se circoncire. Ils souffrirent quelque tems par la crainte d'Adrien, quand il se trouva près d'eux, & cependant ils se préparoient à la guerre. Ils firent entre'autres quantité de cavernes & de conduits souterrains, pour se pouvoir cacher, communiquer, s'assembler secrettement, & s'enfuir quand ils seroient pressez; & ces chemins couverts avoient de distance en distance des ouvertures, pour donner de l'air & du jour. Les Romains mépriserent quelque tems leurs efforts: mais ensuite ils virent toute la province se remuer, & les Juifs qui étoient répandus dans tous les autres pays; conspirer en même tems, & faire de grands maux aux Romains, en cachette, & à découvert; ensorte que le mouvement des Juifs ébranloit tout l'univers. Rufus gouverneur de Judée ayant receu des troupes de l'empereur, se servit de cette occasion du desespoir des Juifs, pour le traitter cruellement; il en fit mourir un nombre infini, sans épargner les femmes ni les enfans, & confisqua leurs terres au profit du peuple Romain. En cette révolte le chef des Juifs étoit Barcoqueba. C'étoit un voleur & un scélerat: mais le nom spécieux qu'il avoit pris, lui attiroit un grand nombre de sectateurs. Car ce nom signifie en siriaque Fils de

Spart. in Adr. p. 7. B.

Eus. 4. c. 6.

l'étoile, & il disoit qu'il étoit cette étoile de Jacob prédite par Balaam, qui devoit délivrer les Juifs & soûmettre les Gentils; c'est-à-dire le Messie. Ce Barcoqueba vouloit obliger les Chrétiens à prendre parti avec les Juifs, contre les Romains: & comme ils le refusoient, il les faisoit mourir cruellement dans les tourmens.

Num. XXIV. 17.

Justin. apol. 1. *p.* 72 D.

Spart. in Adr. p. 7. B.

An. 129.

Eus. Chron. an. 129.

Adrien ayant été quelque tems à Antioche: irrité contre cette ville, passa de Syrie en Arabie la douziéme année de son regne, cent vingt-neuf de Jesus-Christ, & la même année Heron évêque d'Antioche successeur de saint Ignace, souffrit le martyre: après avoir gouverné cette église vingt ans. Corneille qui lui succeda fut le quatriéme évêque d'Antioche: & tint ce siége apostolique treize ans.

XXV. Derniere rüine de Jerusalem.

Epit. Dion. Hadr. p. 163. C.

L'empereur voyant que Tinnius Rufus ne suffisoit pas pour défaire les Juifs; envoïa de nouvelles troupes, sous la conduite de Jule Sévere, qu'il fit venir de la grande Bretagne. Sévere n'osa donner bataille, voyant la multitude & le désespoir des ennemis. Il les prit séparement, avec grand nombre de troupes & de chefs: leur coupa les vivres & les enferma, ensorte qu'il les abbattit & les ruina, avec plus de tems, mais avec moins de péril: & que très-peu lui échaperent. Cinquante forteresses considérables, & neuf cens quatre-vingt-cinq bourgades les plus renommées furent détruites. Il y eut cinq cens quatre vingt mille hommes de tuez, dans les combats & les

courses.

courses. Car on ne peut compter ceux qui périrent par le feu, la faim & les maladies. Grand nombre furent vendus : & ceux que l'on ne put vendre furent transportez en Egypte. Ainsi la Judée fut réduite en solitude. *Hier. in Zach. c. XI. 5. lib. 3. Ibid. IV. hist. 6.*

Depuis ce temps il fut défendu aux Juifs d'entrer en Jerusalem, ni même de la regarder de loin. La ville habitée desormais par des Gentils, n'eut plus d'autre nom qu'Elia : & sur la porte qui regardoit Bethléem on mit un pourceau de marbre, l'animal estimé le plus immonde par les Juifs, mais que les Romains portoient entre leurs enseignes. Et comme les chrétiens n'étoient pas moins odieux que les Juifs, Adrien fit dresser une idole de Jupiter au lieu de la résurrection de J. C. & une Vénus de marbre au calvaire sur la roche de la croix. A Bethléem il fit planter un bois en l'honneur de Tamuz ou Adonis, & lui dédia la caverne où J. C. étoit né : & toutefois ce lieu demeura connu & celebre. On montroit & la caverne & la créche ; & les payens même sçavoient qu'en cette grotte étoit né JESUS, que les chrétiens adoroient. La fin de cette guerre, & la ruine de Jerusalem arriva la dix-huitiéme année d'Adrien, cent trente-quatre de J.C. *Paulin ad Sever. ep. XI. Hier. ep. ad Paul. 13. c. 1. Orig. in Cels. 1. p. 39. Euf. Chron. an. 135. An. 134.*

On dit qu'Adrien se servit pour rétablir Jerusalem, d'un nommé Aquilla, natif de Sinope dans le Pont. Il étoit payen ; mais voyant les miracles des chrétiens, qui revinrent de Pella à Jerusalem, il se convertit & fut baptisé. Depuis com- *Epiph. de mens. n. 14. 15.*

me il ne vouloit point quitter l'astrologie, à laquelle il étoit fort attaché, il fut chassé de l'église; & de dépit il se fit circoncire, & fit profession du judaïsme. Alors il s'appliqua à apprendre la langue hebraïque, & s'y étant rendu fort sçavant, il fit une nouvelle version de l'écriture, se piquant de corriger les Septante, & affoiblissant les passages qui parlent de J. C. Jusques-là l'Eglise de Jerusalem n'avoit guéres été composée que de Juifs convertis, qui gardoient encore les observations légales, sous la liberté de l'évangile. Mais alors comme il étoit défendu aux Juifs d'y demeurer, & quil y avoit même des gardes pour leur en défendre l'entrée, il n'y eut plus que les chrétiens gentils d'origine; ainsi les restes de l'ancienne servitude de la loi s'abolirent entierement. Jerusalem avoit eu quinze évêques de la circoncision, depuis la passion de J. C. jusques à cette derniere ruine sous Adrien: c'est-à-dire depuis l'apôtre S. Jacques jusques à Judas inclusivement. Mais on ne sçait point pendant combien de temps chacun d'eux tint ce saint siege. Marc fut le premier des Gentils, & le seiziéme de tous.

Sever. hist. 2.

Eus. IV. *c.* 5.

XXVI. Héresie de Valentin.

Eus. in Chron. an. 141.

En ce temps parut l'heresiarque Valentin, dont on ne sçavoit pas bien l'origine. D'abord il avoit prêché la foi catholique en Egypte, d'où l'on dit qu'il étoit, & à Rome même. Ce fut en l'isle de Chypre qu'il se pervertit. Il avoit de l'esprit & de l'éloquence, ce qui lui avoit fait esperer l'episcopat: mais un martyr lui fut preferé: & de dé-

Tertull. cont. Val. c. 4. *præscr. c.* 30.

pit il se mit à combattre la doctrine de l'église. Il avoit étudié les livres des Grecs, & particulierement la philosophie platonicienne. Ainsi mêlant la doctrine des idées, & les mysteres des nombres, avec la théogonie d'Hésiode, & l'évangile de S. Jean, qui étoit le seul qu'il recevoit, il bâtit un systême de religion approchant de celui de Basilide & des Gnostiques, dont ses disciples prenoient aussi le nom. Car c'étoit le titre general de tous ceux qui se prétendoient plus éclairez que le commun.

La maladie de tous ces heretiques étoit de trouver trop simple la doctrine de l'église catholique, & de vouloir relever plus haut le Dieu, qu'ils reconnoissoient pour souverain. Ils confondoient les idées corporelles avec les spirituelles, prenoient en un sens réel & grossier les termes metaphoriques; faisoient de tous les noms des personnes à qui ils attribuoient l'un ou l'autre sexe, & leur donnoient comme des corps humains; quoiqu'ils les supposassent plus spirituelles que les Anges. Enfin ils prétendoient prouver toutes leurs visions par des explications forcées des saintes écritures.

XXVII. Théologie des Valentiniens. Leur Eones.

Iren. l. c. 1. Tertull. adv. Valent. c. 7. 8. 9. &c.

Valentin rafinant sur ceux qui l'avoient précedé, déduisoit une longue genealogie de plusieurs *Eones* ou *Aiones*; car il les nommoit ainsi, abusant d'un nom qui se trouve souvent dans l'écriture, & ne signifie que les siecles. Mais il en faisoit des personnes. Le premier & le plus parfait

étoit dans une profondeur invisible & inexplicable, & il le nommoit *Proon* préexistant, & de plusieurs autres noms; mais plus ordinairement *Bythos*, c'est-à-dire profondeur. Il étoit demeuré plusieurs siecles inconnu, en silence & en repos, ayant avec lui seulement *Ennoïa*, c'est-à-dire la pensée, que Valentin nommoit aussi *Charis*, grace, ou *Sigé*, silence, & dont il faisoit comme sa femme. Enfin Bythos avoit voulu produire le principe de toutes choses, & avec Sigé il avoit engendré *Nous*, son fils unique, semblable & égal à lui, seul capable de le comprendre. Ce fils étoit le pere & le principe de toutes choses. *Nous* en grec signifie intelligence; mais il est du genre masculin. C'est pourquoi ils en faisoient un fils, & quoiqu'il fût unique, ils lui donnoient une sœur *Aletheïa*, c'est-à-dire la verité. Ces deux premieres couples, *Bythos* & *Sigé*. *Nous* & *Aletheia*, formerent un quarré, qui étoit comme la racine & le fondement de tout le systême. Car *Nous* avoit engendré deux autres personnages ou Eones, *Logos* & *Zoé*, le verbe & la vie: & ces deux en avoient encore produit deux autres, *Antropos* & *Ecclesia*, l'homme & l'église. Ces huit Eones étoient les principaux de tous. Valentin prétendoit les trouver dans le commencement de l'évangile de S. Jean, Dieu étoit *Bythos*, la grace *Sigé*, le principe *Nous*; la verité, le Verbe, la vie & l'homme y sont en propres termes; il n'y a que l'église qui par malheur ne s'y trouve point. Mais suivons la genealogie.

Le Verbe & la vie voulant glorifier le Pere, avoient encore produit dix autres Eones, c'est-à-dire cinq couples. Car ils étoient tous, deux à deux. L'homme & l'églife avoient produit douze autres Eones, entre lesquels étoient le paraclet, la foi, l'esperance, la charité : les deux derniers étoient *Teletos* le parfait, & *Sophia* la sagesse. Voilà les trente Eones, qui tous ensemble faisoient le *Pleroma*, ou plenitude invisible & spirituelle. Ces trente Eones étoient figurez, disoient-ils, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. Ils les trouvoient encore dans la parabole des vignerons; dont les uns sont envoyez à la premiere heure, d'autres à la troisiéme, d'autres à la sixiéme, à la neuviéme, à la onziéme. Car un, trois, six, neuf, onze font trente. Il y avoit encore du mystere à la division des Eones en huit, dix & douze: les douze étoient marquez par les douze ans que le Sauveur avoit, quand il disputa contre les docteurs, & par les douze apôtres: les autres étoient marquez par les deux premieres lettres du nom de JESUS; car iota vaut dix, & etha vaut huit. S. Paul signifioit clairement le *Pleroma*, quand il disoit qu'en J.C. habite toute la plenitude de la divinité.

Matth. XI.

Colof. XII. 9.

Continuant leur fable ils disoient, que Sophie le dernier ou plûtôt la derniere des Eones, étoit sortie du *Pleroma*, qu'elle avoit voulu connoître le premier Pere, & comme il étoit impossible, elle se seroit égarée, si elle n'avoit été retenue par la

vertu qui conservoit le pleroma, nommée *Horos*, c'est-à-dire terme, autrement *Stauros*, c'est-à-dire croix, & de plusieurs autres noms. Horos donc avoit remis Sophie dans le pleroma: mais l'effort qu'elle avoit fait pour en sortir, & son desir de voir le pere, étoit une substance spirituelle, foible & informe, qui étoit demeurée hors le pleroma. C'est ce qu'ils nommoient *Euthymesis*, autrement *Achamoth*, ou plûtôt *Hachamoth*, d'un nom hebreu, qui signifie sagesse au pluriel. Il se trouve souvent dans l'Ecriture pour le singulier. Après que sa mere Sophie avoit été remise dans le pleroma, & renduë à son époux Teletos; *Nous* avoit produit une autre couple, par la providence du Pere; de peur qu'il n'arrivât à quelqu'un des Eones un accident semblable à celui de Sophie. Cette nouvelle couple étoit le Christ & le S. Esprit, qui avoient affermi le pleroma & l'union de tous les Eones. Le Christ leur avoit appris à connoître le Pere, ou plûtôt à se contenter de sçavoir qu'il est incompréhensible: le S. Esprit leur avoit appris à le loüer, & à demeurer dans un parfait repos. Dans cette joye tous les Eones, pour témoigner au Pere leur reconnoissance, avoient produit de son consentement, & du Christ, & du S. Esprit, JESUS ou le Sauveur, contribuant chacun ce qu'il avoit de plus exquis, en sorte qu'il étoit comme la fleur de tout le pleroma, & portoit les noms de tous les Eones, particuliement ceux de Christ & de Verbe, parce qu'il procedoit d'eux tous, ainsi expliquoient-ils cet-

te parole de S. Paul ; que tout est rassemblé en J. C. Ils ajoûtoient, que pour faire honneur au Sauveur, avoient été produits en même temps des anges de même nature que lui, comme ses gardes. Tout cela se trouvoit dans l'écriture. La chute du dernier & douziéme des Eones étoit marquée par la chute de Judas, le douziéme des apôtres : & par la maladie de la femme affligée d'une perte de sang pendant douze ans. C'étoit Sophie dont la substance s'écouloit à l'infinie, si la vertu du fils, c'est-à-dire Horos, ne l'avoit arrêtée & guéri. *Coloss. I. 9.* *Matth. IX. 20.*

Cependant Achamoth étoit demeurée hors du pleroma, comme un miserable avorton informe & imparfait. Christ en eut pitié, étendit sa croix, & lui donna la forme de l'être, mais non de la connoissance. Ensuite il retira sa vertu, & la laissa dans une grande détresse de connoître sa misere, & se voir hors du pleroma sans pouvoir y arriver. Elle fut donc accueillie de toutes sortes de passions, de tristesse, de crainte, d'angoise, & enfin se tourna à celui qui lui avoit donné la vie : & de-là vint la matiere & tout ce monde visible. Car ce mouvement de conversion fut la cause des ames ; la tristesse & la crainte produisirent la matiere. Ses larmes firent les fleuves & la mer. Son découragement stupide & insensible fit la terre. Mais ceci a besoin d'être un peu plus expliqué.

Quand Achamoth eut fait cet effort, pour se

XXVIII. Fables sur la matiere & l'auteur du monde.

tourner vers son auteur : Christ lui envoya le Sauveur, avec la puissance du pere & de tous les Eones. Il vint accompagné de ses anges ; donna à Achamoth la science, & la délivra de ses passions, sans les anéantir toutefois : seulement il les condensa, & de ses affections incorporelles condensées, il en fit une matiere corporelle, qui se trouva de deux sortes : l'une mauvaise qui venoit des passions : l'autre qui venoit de la conversion, & qui demeura seulement sujette aux passions. Achamoth ainsi délivrée commença à rire, & son ris fit la lumiere. Dans sa joye elle embrassa les anges qui accompagnoient le Sauveur, & en conçut un fruit spirituel comme eux. Ainsi voilà trois substances : spirituelle ou *pneumatique*, bonne par nature, & incapable de corruption : aimable ou *psychique*, capable de périr ou de se sauver, selon qu'elle se tourne au bien ou au mal ; materielle ou *hylique*, non-seulement corruptible, mais destinée à perir necessairement, & incapable de salut. Achamoth étoit de la substance spirituelle, mais elle avoit formé les deux autres, & de la substance animale, elle avoit formé le Demiourgue, c'est-à-dire l'auteur & le Dieu de tout ce qui étoit hors le pleroma : & voilà en quel rang ces heretiques mettoient l'auteur du monde qu'ils nommoient *Demiourgos* ; d'un nom reçû par les théologiens catholiques, & qui signifie ouvrier. Selon Valentin, il avoit fait sept cieux, au-dessus desquels il étoit.

Le

Le paradis étoit le quatriéme en montant. Achamoth étoit au-dessus de tous : mais au-dessous du Pleroma, dans une region moyenne. L'auteur du monde ne connoissoit point les choses spirituelles, ni tout ce qui étoit au-dessus de lui. C'est pourquoi il se croyoit le seul Dieu, & disoit par les prophetes : Je suis Dieu, & il n'y en a point d'autre que moi. Il étoit le créateur du *Cosmocrator*, ou prince de ce monde, c'est-à-dire du diable : & de tous les esprits malins, qui étoient formez de la tristesse d'Achamoth. Le Cosmocrator habitoit notre monde, & parce qu'il étoit spirituel, il onnoissoit ce qui étoit au-dessus de lui. *Isa. XLV. 6.*

Le Demiourgue ayant fait le monde, fit aussi l'homme materiel ou *choïque*, d'une matiere invisible : puis lui inspira l'ame, le faisant ainsi à son image & à sa ressemblance, à son image, en tant que materiel : à sa ressemblance, en tant qu'animal. Ensuite il le revêtit de la tunique de peau, c'est-à-dire de cette chair sensible. L'homme reçût de plus la semence spirituelle, qu'Achamoth avoit reçûë des anges, & qu'elle avoit déposée dans l'auteur du monde, sans que lui-même s'en apperçût afin qu'il la semât dans l'ame & dans le corps materiel, où elle devoit germer & croître. Cette semence spirituelle étoit ce qu'ils appelloient l'église : image de l'église superieure, qui étoit dans le Pleroma. Le Sauveur avoit pris les prémices de ce qu'il devoit sauver. D'Achamoth il avoit reçû le spirituel : l'auteur du monde l'a-

voit revêtu du Christ animal : ensorte que son corps même étoit psychique, invisible, & impassible. Mais il n'avoit rien pris de materiel : parce que la matiere étoit incapable de salut. Il y en avoit qui disoient, que l'auteur du monde avoit produit un Christ de même nature que lui, qui avoit passé par Marie, comme l'eau par un canal : & que le Sauveur sorti du Pleroma avec les perfections de tous les Eones, étoit descendu en ce Christ à son baptême. Mais qu'il s'étoit retiré quand il fut presenté à Pilate, & qu'il n'y avoit que le Christ animal qui eût souffert. La fin de toutes choses sera, disoient-ils, quand tous les hommes spirituels seront formez ou perfectionnez par la *gnose* ou vraye science. Alors toute la semence spirituelle ayant reçû sa perfection, Achamoth leur mere passera de la region moyenne dans le Pleroma, & sera mariée au Sauveur formé de tous les Eones. Voila l'époux & l'épouse. Les hommes spirituels dépoüillez de leurs ames & devenus purs esprits entreront aussi dans le Pleroma & seront les épouses des anges qui environnent le Sauveur. L'auteur du monde passera à la région moyenne, où étoit sa mere : & sera suivi des ames des justes : mais rien d'animal n'entrera dans le Pleroma. Alors le feu qui est caché dans le monde paroîtra, s'allumera, consumera toute la matiere, & se consumera avec elle, jusques à s'anéantir.

Telle étoit la fable entiere de la théologie des

Valentiniens. Je l'ai rapportée un peu au long: parce que plusieurs heresies fameuses en ont depuis conservé ou renouvellé les principales parties. Et j'ai cru qu'il étoit bon de montrer une fois, jusques où les plus beaux esprits se sont égarez: quand ils ont suivi leurs pensées dans l'explication de l'écriture: méprisant la regle infaillible de la tradition apostolique & de l'autorité de l'église. Au reste, il n'étoit pas facile de réfuter les Valentiniens; parce qu'il n'étoit presque pas possible de penetrer le secret de leur doctrine. Un profond silence la couvroit aux profanes: c'est-à-dire à tous ceux qui n'étoient pas de la secte. Si quelqu'un vouloit y entrer, il y avoit bien des portes à passer, & bien des rideaux à tirer avant que d'arriver à ce sanctuaire. Leurs docteurs se faisoient beaucoup prier, & même payer cherement pour enseigner aux curieux des mysteres si sublimes. Il en coutoit au moins bien du tems & de la peine. *Tertull. in Valent. c. 1. 2. 3.*

XXIX. Morale des Valentiniens.

De leur doctrine ils tiroient ces conclusions morales. Les psychiques, tels qu'étoient selon eux les catholiques; étant incapables d'arriver à la science parfaite, ne se peuvent sauver que par la foi simple & les œuvres: & il n'y a qu'eux à qui les œuvres soient utiles. C'est à eux que convient la continence & le martyre. Les charnels ne seront jamais sauvez, quoi qu'ils fassent: les spirituels n'ont point besoin d'œuvres: puisqu'ils sont bons par nature, & proprietaires

de la grace : enforte qu'elle ne peut leur être ôtée. C'eſt comme l'or, qui ne ſe gâte point dans la Iren. 1. c. 1. bouë. Delà vient, qu'ils mangeoient indifféremment des viandes immolées, & prenoient part aux fêtes des payens, & aux ſpectacles mêmes des gladiateurs. Quelques-uns s'abandonnoient ſans meſure aux plaiſirs les plus infames : diſant, qu'il faloit rendre à la chair ce qui appartient à la chair, & à l'eſprit ce qui appartient à l'eſprit. Pluſieurs femmes converties à la foi catholique, confeſſoient qu'ils les avoient corrompuës. Ils ſe moquoient des catholiques, qui craignoient les pechez de paroles & même de penſées : les traitant de ſimples & d'ignorans. Sur tout ils condamnoient le martyre : & diſoient que c'étoit une folie de mourir pour Dieu. Le Tertull. Scorp. c. 1. Chriſt eſt mort une fois pour nous, diſoient-ils, il a été tué une fois, afin que nous ne ſoyons pas tuez. S'il demande la pareille, eſt-ce qu'il attend d'être ſauvé par ma mort ? Dieu veut-il le ſang des hommes, lui qui refuſe le ſang des taureaux & des boucs ? Ps. 49. Il aime mieux la pénitence que la mort du pecheur : c'eſt pitié de voir traiter ſi mal une ſecte qui fait mal à perſonne, & de voir tant d'innocens périr ſans ſujet.

Pour initier à leurs myſteres, il y en avoit qui préparoient une chambre nuptiale, & avec de certaines paroles celebroient un mariage, qu'ils nommoient ſpirituel : à l'imitation de l'union des Eones. D'autres amenoient leurs diſciples à

l'eau, & les baptisoient au nom de l'inconnu pere de tout; & en la verité mere de tout: & en celui que est descendu en JESUS: en l'union, la redemption & la communauté des puissances. D'autres disoient que le baptême d'eau étoit superflu: & se contentoient de jetter sur la tête de l'huile & de l'eau mêlée, & d'oindre de beaume. D'autres rejettoient toutes les ceremonies exterieures: disant que le mystere de la vertu invisible & ineffable ne se pouvoit accomplir: par des créatures sensibles & corruptibles: que la redemption étoit toute spirituelle & s'accomplissoit interieurement, par la connoissance parfaite. Valentin vint à Rome du tems du pape Hygin, & y demeura sous Pie, sous Anicet, & jusques au tems d'Eleuthere son successeur.

XXX.
Autres Heretiques.
Iren. 1. c. 34. 55. Epiph. har. 37. 38. 39.

Il y eut dans la suite plusieurs sortes de Valentiniens; entre lesquels on comptoit trois sectes assez obscures: mais singulieres par leur extravagance. Les Séthiens, qui honoroient particulierement Seth, & vouloient que J. C. ne fût que Seth même. Les Caïnites, qui tenoient pour saints & pour parfaits ceux que l'écriture condamne: Caïn, Coré, les Sodomites, & sur tout Judas le traître. Les Ophites, qui disoient que la sagesse s'étoit fait serpent: & adoroient un serpent pour J. C. Cerdon autre heretique vint aussi à Rome, sous le pape Hygin, & y séjourna long-tems: tantôt enseignant son heresie en cachette, tantôt revenant à l'église, & faisant penitence en apparence.

Iren. 1. c. 28. & 111. c. 4. Cypr. ep. 74. ad. Pompei. Epiph. har. 41.

Il enſeigna d'abord en Syrie, & ſuivit la tradition de Simon le magicien & de Saturnin. Il mettoit deux principes, c'eſt-à-dire deux Dieux; un bon, & un mauvais, qu'il faiſoit créateur du monde & auteur de la loi. Il diſoit que le Chriſt étoit fils du bon Dieu, qu'il n'étoit point né, & n'avoit point ſouffert réellement. Il admettoit la reſurrection de l'ame, non de la chair; & ne recevoit que l'évangile de S. Luc; encore ne le recevoit-il pas tout entier.

Epiph. hær. 41. ap. Tert. Præſcr. 51.

XXXI. Martyre de Sainte Symphoroſe, & de ſes fils.

Acta Mart. ſincera p. 18.

L'empereur Adrien bâtit à Tribur près de Rome une maiſon de campagne, ou plûtôt un palais magnifique: où il repreſenta tout ce qu'il y avoit de plus curieux dans toutes les provinces. Ayant achevé ce palais, il voulut le dédier par des ceremonies payennes, & commença à ſacrifier, pour faire parler les oracles des idoles. Les démons répondirent: La veuve Simphoroſe, avec ſes ſept fils, nous déchire tous les jours, en invoquant ſon Dieu; ſi elle ſacrifie avec ſes fils, nous promettons d'accorder tout ce que vous demandez. Adrien la fit arrêter avec ſes fils, & d'abord il les exhorta doucement à ſacrifier. Simphorſe répondit: Mon mari Gétulius, avec ſon frere Amantius, étans vos tribuns, ont ſouffert divers tourmens, pour le nom de J. C. plûtôt que de ſacrifier aux idoles, & ont vaincu vos démons par leur mort, choiſiſſant d'être décolez, plûtôt que de ſe laiſſer vaincre. La mort qu'ils ont ſoufferte, leur a attiré l'ignominie devant les hommes &

Martyr. 10. Jun.

la gloire devant les anges : & maintenant ils joüissent dans le ciel de la vie éternelle.

L'empereur Adrien dit à Symphorose : ou sacrifice aux dieux tout-puissans avec tes fils : ou je te ferai offrir toi-même en sacrifice avec eux. Symphorose dit. Vos dieux ne peuvent me recevoir en sacrifice : mais si je suis brûlée pour le nom de J. C. mon Dieu, je rendrai les flâmes de vos démons plus cuisantes. L'empereur dit : Choisis l'un des deux, ou de sacrifier à mes dieux, ou de finir miserablement. Symphorose répondit : Vous croyez que la crainte me fera changer, moi qui desire de reposer avec mon époux, que vous avez fait mourir pour le nom de Jesus-Christ. L'empereur Adrien la fit conduire au temple d'Hercule, où on lui donna des soufleta, & ensuite on la pendit par les cheveux. Et comme elle demeuroit ferme en sa sainte résolution, il la fit jetter dans le fleuve avec une grande pierre au cou. Son frere Eugene, un des principaux du conseil de Tibur, recueillit son corps & l'ensevelit proche de la même ville.

Le lendemain l'empereur Adrien se fit amener ses sept fils tous ensemble : les ayant exhortez en vain à sacrifier, & voyant que ses menaces mêmes étoient inutiles. il fit planter sept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies, & on les fit mourir diversement. Le premier nommé Crescent eut la gorge percée : le second nommé Julien fut piqué à la poi-

trine: le troisiéme Nemesius fut frappé au cœur. Les trois suivans, Primitius, Justin & Stacteus furent percez en differentes parties. Et le septiéme nommé Eugene fut fendu depuis le haut jusques en bas. Le lendemain l'empereur vint au temple d'Hercule, & commanda d'ôter tous leurs corps ensemble & les jetter dans une fosse profonde. Les pontifs payens nommerent ce lieu, les sept Biothanates. Ce qui signifioit en grec, & dans le style de la magie, des gens morts de mort violente, & particulierement des suppliciez. Ensuite la persecution cessa pendant dix-huit mois: alors on rendit aux martyrs l'honneur qui leur étoit dû, & on ensevelit leurs corps avec soin sur le chemin de Tibur à huit milles de Rome. On y voit encore les restes d'une église élevée en leur mémoire, en un lieu nommé les sept freres.

Tertull. an. c. 57.

Martyr. R. Usu. Ado. 21. Jun. Roma Setter. lib. 4. c. 17.

XXXII. Mort d'Adrien. Antonin empereur.

Epit. Dion. Had. p. 267. Spart. in Had.

L'empereur Adrien avoit adopté pour son fils Lucius Ceionius Commodus Verus, qui mourut avant lui. Il adopta à sa place Titus Aurelius Fulvius Bojonius, autrement nommé Arrius Antonin, à cause de son ayeul maternel. Adrien fut cruel à la fin de sa vie, & fit mourir plusieurs personnes considerables. Enfin il tomba malade d'hydropisie en sa maison de Tibur: & voyant que les remedes ne le soulageoient point, il desiroit la mort. Souvent il demanda du poison, ou une épée, mais personne ne lui en donnoit: quoiqu'il promît l'impunité & de l'argent. Même son

ſon medecin ſe tua pour éviter de luy donner du poiſon. Il fit venir un barbare de la nation des Yazyges nommé Maſtor: dont il ſe ſervoit dans ſes chaſſes, à cauſe de ſa force & de ſa hardieſſe, partie par menaces, partie par promeſſes, il lui perſuada de le frapper au deſſus de la mammelle, à l'endroit que le medecin Hermogene lui avoit montré, pour mourir ſans douleur. Mais le Barbare fut ſaiſi de crainte & s'enfuit. L'empereur ſe lamentoit, de n'avoir pas le pouvoir de ſe faire mourir, luy qui pouvoit encore faire mourir les autres. Enfin il rompit ſa diette: ſe mit à boire & à manger ce qui ne luy convenoit point, & mourut en criant que la multitude des medecins l'avoit tué. Il étoit âgé de ſoixante-deux ans, & en avoit regné vingt & un. Son ſucceſſeur fut ſon fils adoptif Arrius Antonin, qui fut ſurnommé le pieux. Il commença à regner auſſi-toſt, l'an cent trente-huit de J. C. An 138.

XXXIII. Succeſſions d'évêques. *Euſ. Chron. an. 143.* An. 141.

Corneille évêque d'Antioche mourut l'an cent quarante & un, après avoir gouverné cette égliſe treize ans. Il eut pour ſucceſſeur Heron ou Eros, qui tint le ſiege vingt-ſept ans. L'année ſuivante Eumenes évêque d'Alexandrie mourut, & Marc Second luy ſucceda. Quelques-uns mettent le commencement du Pape Anicet la même année cent quarante deux, d'autres le different juſques à l'an 158. Mais il eſt plus certain que cette année 150. Celadion ſucceda à Marc le Jeune, dans le ſiege d'Alexandrie, & le tint quatorze ans. *Euſ. Chron. an. 150.* An. 150.

XXXIV. Heresie de Marcion. *Tertull. in Marc. lib. 1. c. 9. Epiph. hær. 42. init. Tertul. præs. 51.*

L'heretique Marcion parut vers ce même temps, sous l'empereur Antonin, environ cent quinze ans après la passion de J. C. qui revient à l'an cent quarante-huit de l'incarnation. Il étoit de la province de Pont, de la ville de Sinope, fils d'un évêque catholique. Il passa ses premieres années en solitude, gardant la continence. Ensuite il corrompit une vierge: & son pere en fut si affligé, qu'il le chassa de l'église. Car c'étoit un vieillard illustre par sa pieté, par son attachement à la saine doctrine, & son application aux fonctions de l'épiscopat. Marcion eut beau supplier & demander pardon, il ne put l'obtenir de son pere; & ne pouvant souffrir les railleries des autres il vint à Rome, & s'adressa aux anciens prêtres, qui restoient encore, de ceux que les disciples des apôtres avoient instruits: mais ils ne voulurent point l'admettre à leur compagnie. Sa jalousie & le dépit lui firent prendre le mauvais parti, & suivre l'imposteur Cerdon. Il disoit ensuite à ces saints prêtres: Pourquoi ne m'avez-vous pas voulu recevoir? Nous ne le pouvions, disoient-ils sans la permission de votre pere. Il n'y a qu'une foi & une concorde. Nous ne pouvons nous opposer à un homme qui est notre digne collegue. L'indignation & l'orgueil l'emporta, & il dit: Je déchireray votre église, & j'y mettrai une division éternelle.

Iren. l. 1. 29.

Marcion suivant la doctrine de Cerdon son maître, établit deux principes, l'un bon, l'au-

tre mauvais. Il prétendoit prouver ce dogme par ces paroles de l'évangile : L'arbre qui fait de mauvais fruits n'est point bon, & l'arbre qui fait de bons fruits n'est point mauvais. Il se servoit aussi de la parabole ; de ne point coudre de drap neuf avec le vieux, & de ne point mettre le vin nouveau dans les vieilles ourdres ; pour montrer, que l'ancienne loi ne convenoit point avec la nouvelle, & que J. C. l'avoit rejettée. Il disoit, que le souverain Dieu étoit invisible & sans nom : que le créateur du monde étoit le Dieu des Juifs, & que chacun de ces dieux avoit promis son Christ. Que le nôtre qui avoit paru sous Tibere étoit le bon, & que celuy des Juifs, promis par le créateur, n'étoit pas encore venu. Il rejettoit l'ancien testament, comme ayant été donné par le mauvais principe, & avoit composé un livre nommé les antithéses, ou contrarietez de la loi & de l'évangile. Il disoit que J. C. descendant aux enfers, n'avoit point sauvé Abel, Henoc, Noé, & les autres justes de l'ancien testament, qui étoient les amis du Dieu des Hebreux ; mais qu'il avoit sauvé ses ennemis, comme Caïn, les Sodomites & les Egyptiens. Il tenoit ce Dieu des Hebreux pour le créateur & l'auteur de la matiere, & par conséquent de la chair. C'est pourquoi il nioit qu'elle dût résusciter : & condamnoit le mariage ; ne baptisant que ceux qui faisoient profession de continence. Ses sectateurs s'abstenoient de la chair, des animaux & du vin, & n'usoient

Luc. VI. 43.

Luc. V. 36.

Epiph. hær. 42. n. 3. Tertull. in Marc. lib. 1. c. 14. 15.

Iren. 1. c. 29.

que d'eau dans le sacrifice. Ils jeûnoient le samedi, en haine du créateur: & ils poussoient la haine de la chair, jusques à s'exposer d'eux-mêmes à la mort, sous prétexte de martyre. Cette heresie eut un grand nombre de sectateurs: elle s'étendit loin, & dura pendant plusieurs siécles.

XXXV. Apelles heretique. *Tertull. præs. 30. Epiph. hær. 44.*

Entre les disciples de Marcion, le plus fameux fut Apelles, qui étant tombé dans un peché d'incontinence avec une femme, fut retranché de la communion par son maître, & pour se dérober à sa vûë, s'enfuit à Alexandrie. Il disoit, que Dieu avoit fait plusieurs Anges & plusieurs puissances; & de plus une vertu, qu'il nommoit le Seigneur: qui avoit fait le monde, à l'imitation d'un monde superieur, dont toutefois il n'avoit pû atteindre la perfection. C'est pourquoi il avoit mêlé au sien le repentir. Il disoit que J. C. n'avoit pas eu seulement l'apparence d'un corps, comme disoit Marcion, ni une veritable chair comme dit l'évangile: mais qu'en descendant du ciel, il s'étoit fait un corps celeste & aërien: & qu'en remontant après sa resurrection, il en avoit rendu chaque partie: en sorte que l'esprit seul étoit retourné au ciel. Aussi nioit-il la resurection de la chair: & tenoit les autres dogmes de Marcion.

Tertull. præs. c. 6. & 30.

Il avoit des écrits qui lui étoient particuliers, & qu'il appelloit phaneroses, ou révelations; c'étoit les réveries d'une fille nommée Philumene, qu'il tenoit pour prophétesse, & que l'on croit plûtôt avoir été possedée. Apelles vécut long-

temps, & en sa vieillesse il paroissoit fort grave & fort severe, par son âge & par sa maniere de vivre. Rodon docteur catholique disputant un jour avec lui, & l'ayant convaincu, d'avoir dit plusieurs choses mal à propos; il fut contraint de dire qu'il ne faut point examiner la religion: que chacun doit demeurer ferme dans la créance qu'il a une fois embrassée: & que ceux qui ont mis leurs esperances en J. C. crucifié, seront sauvez, pourveû qu'ils soient trouvez pleins de bonnes œuvres.

Eus. v. c. 13.

XXXVI.
S. Justin philosophe chrétien.

Du même temps de Marcion vivoit S. Justin philosophe chrétien, dont les ouvrages sont venus jusques à nous. Il étoit de la province de Samarie, de la ville de Sichem, nommée aussi Flavia, à cause d'une colonie de Grecs, que Vespasien ou ses enfans y avoient envoyez: toutefois il n'étoit pas Samaritain, mais Grec payen & incirconcis. Il se fit chrétien avec grande connoissance de cause; après avoir essayé de toutes les sectes de Philosophes, comme il raconte luy-même en ces termes: D'abord je me donnai à un Stoïcien; & après avoir passé bien du temps avec lui, voyant que je n'apprenois rien de Dieu, car lui-même n'en sçavoit rien, & disoit que cette connoissance n'étoit pas necessaire; je le quittay & m'adressay à un Peripateticien; homme subtil, comme il croyoit. Après m'avoir souffert les premiers jours, il me pria de lui fixer son salaire, afin que nos conversations ne nous fussent pas

Dial. cum Tryph. init. p. 218. D. edit 1615.

inutiles: ce qui me le fit quitter, jugeant qu'il n'étoit point du tout philosophe. Et comme j'étois encore dans le plus grand empressement d'aprendre ce que la philosophie a de propre & de singulier: j'allay trouver un Pytagoricien qui étoit en grande réputation, & n'avoit pas lui-même une moindre opinion de sa sagesse. Après que je lui eus témoigné que je voulois être son disciple: Et bien, me dit-il, avez-vous étudié la musique, l'astronomie, la géometrie? Où croyez vous pouvoir entendre quelque chose de ce qui mene à la béatitude, sans avoir acquis ces connoissances qui dégagent l'ame des objets sensibles, la rendent propre aux intelligibles, & la mettent en état de contempler la beauté & la bonté essentielle? Comme j'avoüay que je n'avois point étudié ces sciences, il me renvoya: car il les tenoit necessaires.

On peut juger quelle étoit ma peine, de me voir frustré de mon esperance: d'autant plus que je croyois qu'il sçavoit quelque chose, mais d'ailleurs voyant le temps qu'il m'auroit falu employer à ces études, je ne pus souffrir un si long délai: & je me déterminay à suivre les Platoniciens. Il y en avoit un dans notre ville, homme de bon sens, & distingué parmi eux. J'eus plusieurs conversations avec luy, & j'y profitay beaucoup. Je prenois grand plaisir à connoître les choses incorporelles, & la consideration des idées élevoit mon esprit comme sur des aîles: en sorte

que je croyois être devenu ſage en peu de temps, & j'avois conçû la folle eſperance de voir Dieu bien-tôt ; c'eſt le but de la philoſophie de Platon. Cette diſpoſition d'eſprit me faiſoit chercher la ſolitude. Comme je me promenois au bord de la mer, je vis en me retournant un vieillard, qui me ſuivoit d'aſſez près. Son exterieur n'étoit pas mépriſable, & montroit beaucoup de douceur & de gravité. Nous entrâmes en converſation, & il me dit : Je vois que vous aimez les diſcours, & non pas les œuvres & la verité ; & que vous cherchez la ſcience & les paroles, plûtôt que de venir à la pratique.

S. Juſtin rapporte enſuite un grand entretien, dans lequel ce vieillard lui fit voir, que les philoſophes mêmes qu'il eſtimoit le plus, Platon & Pytagore, avoient erré dans les principes, & n'avoient bien connu ni Dieu, ni l'ame raiſonnable ; que les veritables ſages étoient les prophetes, que Dieu avoit inſpirez : comme il paroiſſoit par leurs prédictions & par leurs miracles. *p. 224. D.* Ce qui leur avoit donné créance, en ſorte qu'ils avoient établi la verité par l'autorité, & non par des diſputes & de longs raiſonnemens, dont peu de gens ſont capables. Que ces prophetes faiſoient connoître Dieu le pere & l'auteur de toutes choſes, & ſon Fils le Chriſt qu'il a envoyé : qu'il falloit prier de nous ouvrir les portes de la lumiere, & nous faire connoître la verité. Le diſcours de ce vieillard donna à S. Juſtin un amour

ardent pour les prophetes & pour les amis de J. C. & il connut que cette doctrine étoit la seule philosophie sûre & utile.

Apolog. 1. p. 50. A. edit. 1615.

Il dit encore ailleurs : Moi-même aimant la doctrine de Platon : comme j'entendois calomnier les chrétiens ; & voyois qu'ils ne craignoient point la mort ni tout ce qui est estimé le plus terrible : je compris qu'il estoit impossible qu'ils veculssent dans le vice & dans l'amour de la volupté. Car, disois-je, qui est l'homme voluptueux, ou intemperant, jusques au point d'être friand de chair humaine : qui cherche la mort pour se priver luimême de ses biens ? Et qui ne cherche pas plûtôt à vivre toûjours en ce monde & à se cacher aux magistrats, loin de se denoncer lui-même, & pour être mis à mort. ? C'est ainsi que S. Justin raporte les motifs de sa conversion. Il ne cessa pas étant chrétien, de garder l'habit de philosophe comme plusieurs autres.

XXXVII. Premiere apologie de S. Justin.

Il composa une apologie pour les chrétiens, l'an de J. C. cent cinquante, & y mit hardiment ce titre : A l'empereur Titus Elius Adrien Antonin, pieux auguste, Cesar : & à son fils Verissime philosophe. Et à Lucius philosophe, fils de Cesar selon la nature & de l'empereur par adoption, amateur de la science : & au sacré sénat, & à tout le peuple Romain. Pour les personnes de toutes conditions qui sont haïs & maltraitez injustement. Justin fils de Priscus Bacchius natif de Flavia, ou Naples de Palestine

tine, l'un de ces perſécutez, préſente cette requête. S. Juſtin nomme ici d'abord l'empereur, qui étant fils adoptif d'Adrien, en portoit les noms: puis il nomme les deux fils adoptifs de l'empereur. Le premier étoit Marc Annius Verus: que l'empereur Adrien nommoit Veriſſime, & qui prit auſſi les noms d'Aurele & d'Antonin, depuis qu'Antonin le pieux l'eut adopté. Son autre fils adoptif étoit Lucius Ceïonius Elius Commodus Verus Antonin; fils de Lucius Cebonus Commodus Verus, qu'Adrien avoit adopté, & l'avoit nommé Elius Verus. Les empereurs, principalement depuis Adrien, ſe piquoient de philoſophie & de litterature; & tenoient à honneur le titre de philoſophes. C'eſt pourquoi S. Juſtin commence ainſi ſon apologie.

La raiſon nous enſeigne, que ceux qui ſont véritablement pieux & philoſophes, n'eſtiment & n'aiment que la verité: ſans s'arrêter aux opinions des anciens, ſi elles ſont mauvaiſes. On vous nomme par tout pieux & philoſophes: on dit que vous gardez la juſtice, & que vous aimez la doctrine, l'effet montrera ce qui en eſt. Car nous ne prétendons pas vous flatter par cet écrit, mais vous demander juſtice ſuivant la plus exacte raiſon: & vous prier: de n'écouter, ni les préjugez, ni la complaiſance pour les ſuperſtitieux, ni la paſſion, ni les faux bruits ſemez depuis longtemps, pour rendre des jugemens qui vous nuiroient à vous-mêmes. Pour nous, nous ſommes

persuadez que personne ne nous peut faire du mal, tant que l'on ne pourra nous convaincre d'être des malfaicteurs. Vous pouvez nous faire mourir, mais vous ne pouvez nous nuire. Et afin que l'on ne croye pas que ce discours est temeraire; nous prions que l'on informe exactement des crimes que l'on nous objecte. S'ils sont prouvez, qu'on nous punisse comme ils meritent, & même plus rigoureusement: si on ne trouve en nous rien à reprendre, la droite raison ne veut pas que vous maltraitiez les innocens, à cause d'un faux bruit: ou plûtôt que vous vous fassiez tort à vous-même, en punissant par passion, & non par justice. La forme légitime des jugemens, est que les sujets rendent un compte fidele de leur vie & de leurs discours: & que les princes jugent non par violence & par tyrannie, mais suivant la pieté & la sagesse. C'est donc à nous à exposer à la vûë de tout le monde notre vie & notre doctrine, de peur que nous n'ayons sujet de nous imputer les crimes que l'on commet contre nous, par ignorance. C'est à vous à nous montrer, que vous êtes de bons juges. Car, si après cette instruction, vous n'agissez pas justement, vous n'aurez plus d'excuse devant Dieu.

p. 54. C. Il montre ensuite l'injustice qu'il y a de condamner les chrétiens sur leur seul nom: en sorte qu'il suffit de l'avoüer, pour être reputé convaincu, & de le nier pour être absous, quoique plusieurs portassent à tort ce nom: ne suivant point

les préceptes de J. C. comme il y avoit plusieurs philosophes, qui ne l'étoient que de nom. Il dit que les démons, auteurs de l'idolatrie, ont procuré la mort de Socrate, qui les combattoit par la raison: & persecutent de même les chrétiens, disciples de la raison incarnée, qui est J. C. Il ajoûte: Parce que nous n'adorons que ces démons, on nous nomme athées, & nous demeurons d'accord de l'être à l'égard de tels Dieux: mais non à l'égard du vrai Dieu, pere de la justice, de la chasteté & de toutes les autres vertus, sans mélange d'aucun vice. Avec lui nous honorons & adorons le fils qui est venu de lui, & nous a enseigné toutes ces veritez & l'esprit prophetique. 56. B.
Il marque que la vie éternelle en la compagnie de Dieu, est leur unique esperance, & qu'ils attendent un jugement après la mort: qui sera exercé; non par Radamante & Minos, comme Platon avoit dit: mais par J. C. devant qui les hommes seront presentez en corps & en ame, & les coupables punis d'une peine éternelle. Il allegue souvent les philosophes & les poëtes, à cause de la grande autorité qu'ils avoient chez les payens: leur montrant ainsi, que la doctrine de J. C. n'étoit pas absurde ou incroyable. 57. A.

Il dit encore: Quand on vous dit, que nous attendons un roïaume: vous croyez sans discernement, que nous parlons d'un roïaume humain: au lieu que nous parlons de celui de Dieu. Ce qui est clair par la confession que nous 58. D.

faisons du christianisme, sçachant qu'il y va de la vie. Si nous attendions un roïaume terrestre, nous nierions, nous nous cacherions, pour nous conserver & en joüir; mais comme nos esperances ne sont pas pour cette vie: nous ne nous soucions pas d'être tuez, sçachant qu'il faut toûjours mourir. De tous les hommes nous sommes les plus propres à concourir avec vous pour la paix, étant persuadez qu'il est impossible que personne se cache de Dieu, ni le méchant, ni l'avare, ni le traître, ni l'homme de bien: & que chacun marche à un supplice ou à un salut éternel, selon le merite de ses actions. Car si tous les hommes connoissoient ces veritez: personne ne choisiroit le vice pour un peu de temps, sçachant qu'il le conduiroit au feu éternel; mais il n'y auroit rien qu'il ne fît, pour se contenir & acquerir la vertu: afin d'obtenir les biens qui viennent de Dieu. Ni vos loix ni vos supplices ne retiennent point les méchans: ils sçavent que l'on peut se cacher de vous, qui n'êtes que des hommes: mais s'ils étoient persuadez qu'il y a un Dieu, à qui il est impossible de rien cacher, non seulement de nos actions: mais de nos pensées: vous conviendriez vous-mêmes, que la crainte au moins les rendroit sages. Mais il semble que vous craigniez que tout le monde ne vive bien, & que vous n'ayez plus personne à punir. Pensée plus digne de bourreaux que de bons princes.

Il explique la doctrine des chrétiens, disant

qu'ils adorent premierement le Dieu éternel auteur de tout, puis en second lieu son fils J. C. qui a été crucifié sous Ponce Pilate, & au troisiéme rang ils honorent l'esprit prophetique. Pour montrer qu'ils ne sont pas insensez, d'adorer un homme crucifié : il dit que cet homme est la souveraine raison, qui change entierement ses sectateurs. Autrefois nous aimions la débauche, à present nous n'aimons que la pureté, nous qui employions l'art magique, nous nous abandonnons uniquement à la bonté de Dieu. Nous ne cherchions que les moyens de nous enrichir, & nous mettons en commun nos biens, pour en faire part aux autres. Nous nous haïssions jusques à la mort, & suivions nos coûtumes, de ne manger qu'avec nos compatriotes. Depuis la venuë de J. C. nous vivons ensemble familierement, & nous prions pour nos ennemis. Nous nous efforçons de convertir nos persecuteurs : afin que vivant selon les préceptes de J. C. ils esperent de Dieu le même bien que nous esperons. Et ensuite : Nous pouvons en montrer plusieurs, qui ayant été avec nous ; de violents & emportez, se sont changez & laissez vaincre : ou par la vie reglée de leurs voisins, ou par la patience extraordinaire des compagnons de leurs voyages, ou par la fidelité qu'ils ont éprouvée dans les affaires.

XXXVIII. Doctrine Chrétienne.

p. 61. B.

S. Justin rapporte ensuite quelques préceptes de la morale de J. C. Ses discours, dit-il, étoient courts & concis ; car ce n'étoit pas un sophiste,

p. 61. D.

ment engendré, étant son Verbe, son premier né & sa vertu, & fait homme par sa volonté, & ensuite, ceux qui prennent le Fils pour le Pere, font voir qu'ils ne connoissent pas même le Pere & ne sçavent pas que le Pere de l'univers a un fils, qui étant le Verbe & le premier né de Dieu est aussi Dieu, & a paru autrefois à Moïse & aux autres prophetes en forme de feu, & en image incorporelle; & maintenant sous votre empire s'est fait homme, par une vierge, selon la volonté du Pere, pour le salut de ceux qui croyent en luy, & a bien voulu être méprisé & souffrir, pour vaincre la mort par sa mort, & par sa résurrection. *p. 96. B.*

XXXIX. Preuves par les propheties. *p. 72. B.*

Il prouve la verité de la religion chrétienne par les propheties, que les Juifs lisent comme nous. Il explique qui étoient les prophetes, & rapporte les principales propheties, qui regardent J. C. Et pour connoître l'accomplissement de celles qui décrivoient la passion: Vous le pouvez apprendre, dit-il, des actes qui ont été faits sous Ponce Pilate: & il renvoye à ces mêmes actes, pour prouver que J. C. a guéri des aveugles, & des lépreux, & ressuscité des morts. De peur que l'on ne prît pour une destinée fatale la prescience de Dieu, qui paroît dans les propheties: il refute cette erreur de la destinée, & prouve le libre arbitre; par le blâme & la loüange, par le changement des mœurs en bien ou en mal, parce qu'il n'y auroit ni vice ni vertu, & que le

p. 72. C.

p. 74. C.

p. 80. C.

bien ou le mal ne ſeroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui eſt, dit-il, la ſouveraine impieté & la ſouveraine injuſtice, comme la droite raiſon le montre. Il dit, que les démons avoient fait ordonner la peine de mort, contre ceux qui liroient les livres d'Hyſtaſpe, de la Sybille, ou des prophetes. Ce qui ne nous empêche pas, ajoûte-t-il, de lire les prophetes hardiment, & de vous les propoſer. Nous n'avons rien de cet Hyſtaſpe. On void ſeulement que le nom eſt Perſien ; & pour les Sybilles : les vers que nous avons ſous leurs noms, & qui dès lors paſſoient pour être d'elles, ſont ſuppoſez. S. Juſtin marque le temps auquel il écrivoit, en diſant que J. C. étoit né ſous Cyrénius, il y avoit cent cinquante ans. Il dit, que même avant ſa naiſſance, il y a eu des chrétiens: parce que J. C. eſt le Verbe de Dieu, & la raiſon ſouveraine, dont tout le genre humain participe: & que ceux qui ont vêcu ſuivant la raiſon, ſont chrétiens, entre leſquels il compte Socrate, ſuppoſant qu'il a ſuivi en tout la droite raiſon: ce qui ne ſe trouve pas veritable.

p. 81. B.

p. 83. B.

Après avoir rapporté les principales propheties, touchant les deux avenemens de J. C. la ruine de Jeruſalem, & la vocation des gentils: il ajoûte: Tant de choſes que nous voyons, ſuffiſent pour mériter raiſonnablement la créance de ceux qui aiment la verité, & qui ne ſont ni vains, ni paſſionnez. Mais ceux qui enſeignent les fables de vos poëtes, n'en apportent aucunes preuves, aux

p. 89. A.

jeunes

jeunes gens qui les apprennent: & nous montrons qu'elles n'ont été inventées que par la séduction du genre humain, par l'operation des démons. Ces gens qui enseignoient les fables des poëtes étoient les grammairiens, & c'étoit presque toute l'étude de la jeunesse. Il prétend que les philosophes ont pris des prophetes plusieurs de leurs dogmes, & Platon en particulier de Moïse; puis il ajoûte: Chez-nous on peut apprendre ces veritez de ceux mêmes qui ne connoissoient pas les lettres, qui sont grossiers & barbares pour le langage, mais sages & fideles pour l'esprit. p. 92. C.

XL. Impietez & crimes soufferts.

Il se plaint que les chrétiens sont les seuls que l'on persecute, tandis que l'on souffre toutes les autres religions. D'autres, dit-il, adorent des arbres & des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles & la plûpart des bêtes. Encore tous n'adorent pas les mêmes choses, le culte est different selon les lieux: ensorte que tous sont impies, les uns à l'égard des autres. Cependant le seul reproche que vous nous faites, est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous, & que nous n'offrons aux morts, ni libations ni couronnes, ni sacrifices. Cependant vous sçavez bien que les autres ne conviennent pas de ce qu'ils doivent tenir pour dieux, ou pour bêtes, ou pour victimes. Il se plaint encore, que l'on n'a point persecuté les imposteurs, qui depuis l'ascension de J. C: ont voulu passer pour dieux: comme, dit-il, Simon le samaritain du bourg de Gitton, qui du p. 68. D. p. 69. C. p. 91. B.

tems de l'empereur Claude ayant fait plusieurs operations magiques, par l'art des démons qui le possedoient, a été reconnu pour Dieu à Rome votre ville imperiale, a été honoré comme Dieu, d'une statuë qui est dressée dans le Tybre au milieu des deux ponts, avec cette inscription latine: A Simon dieu saint. Menandre, disciple de Simon, a séduit beaucoup de monde à Antioche; Marcion enseigne encore à present, qu'il faut reconnoître un autre dieu plus grand que le Créateur. Tous ces gens se disent Chrétiens. Nous ne sçavons s'ils sont ce que l'on raconte: de renverser des lampes, de manger de la chair humaine, & commettre d'autres abominations: mais nous sçavons, que vous ne les persecutez ni ne les faites point mourir, même pour leur doctrine.

C'étoit une coûtume chez les payens d'exposer leurs enfans, quand ils ne vouloient pas les nourrir, soit par pauvreté, soit par quelqu'autre raison, & les philosophes mêmes l'autorisoient. Saint Justin en prend occasion de parler ainsi: Nous croyons qu'il n'y a que des méchans qui exposent des enfans. Premierement, parce que nous voyons que l'on ne les éleve la plûpart, que pour les prostituer. On ne voit chez toutes les nations que des troupes d'enfans, destinez à de honteux usages: que l'on nourrit comme des troupeaux de bétail. Vous en tirez des tributs, au lieu de les exterminer de votre empire: & ceux qui

Plato 5. Rep. p. 461. C. p. 70. C.

abusent de ces miserables, outre le crime qu'ils commettent contre Dieu, peuvent abuser par hazard de leurs propres enfans. Telles étoient les mœurs des Romains sous un des plus sages de leurs empereurs: encore ne dis-je pas tout ce que saint Justin en rapporte. Il continuë ainsi: De peur que quelque enfant exposé ne perisse, & que nous ne soyons homicides: nous ne nous marions, que pour nourrir des enfans, ou renonçant au mariage nous gardons la continence parfaite. Même un des nôtres, à Alexandrie, pour vous persuader que dans nos mysteres il n'y a rien des infamies qu'on nous attribuë: presenta requête au gouverneur Felix, pour permettre à un chirurgien de le faire eunuque; car on disoit que cette permission étoit necessaire. Felix ne voulut pas répondre à la requête, & le jeune homme demeura en repos, content du témoignage de sa conscience.

p. 71. D.

l. 4. §. 2. ff. ad l. Corn. de sic.

XLI. Baptême & Eucharistie.

Enfin comme il faloit justifier les Chrétiens, sur le sujet de leurs assemblées, & de leurs ceremonies: S. Justin ne feint point d'en publier le secret, quoique régulierement il ne fut pas permis d'en parler, devant ceux qui n'étoient pas Chrétiens. Il explique donc le baptême en ces termes: Nous exposerons maintenant de quelle maniere nous sommes consacrez à Dieu, & renouvellez par le Christ; de peur que l'on ne croye que nous le dissimulons par malice. Ceux qui sont persuadez de la verité de nôtre doctrine, &

p. 93. D.

qui promettent de mener une vie qui y soit conforme : nous les obligeons à jeûner, à prier, & à demander à Dieu la rémission de leurs pechez passez : & nous prions & jeûnons avec eux. Ensuite nous les amenons au lieu où est l'eau, & ils sont regenerez, en la maniere que nous l'avons été. Car ils sont lavez dans l'eau, au nom du Seigneur Dieu pere de toutes choses, & de notre Sauveur J. C. crucifié sous Ponce Pilate, & du
94. D. saint Esprit, qui a prédit par les prophetes tout ce qui regardoit le Christ. Nous appellons cette ablution illumination, parce que les ames y sont éclairées.

97. B. Après cette ablution, nous amenons le nouveau fidele, & admis, comme nous disons, au nombre des freres : nous l'amenons, dis-je, au lieu où ils sont assemblez, pour prier en commun avec attention, tant pour eux-mêmes, que pour l'illuminé, & pour les autres, quelque part qu'ils soient : afin qu'ayant connu la verité, nous puissions par les œuvres & l'observation des commandemens, arriver au salut éternel. Les prieres finies, nous nous salüons par le baiser. Puis on présente à celui qui preside aux freres, du pain, & une coupe de vin & d'eau. Les ayant pris, il donne loüange & gloire au Pere, par le nom du Fils, du S. Esprit, & lui fait une longue action de graces pour ces dons, dont il nous a gratifiez. Après qu'il a achevé les prieres & l'action de graces, tout le peuple assistant dit à haute

voix, Amen, c'est-à-dire en hebreu: Ainsi soit-il. Ensuite ceux que nous appellons diacres, distribuent à chacun des assistans, le pain, le vin, & l'eau consacrez par l'action de graces, & en portent aux absens.

Nous appellons cette nourriture Eucharistie: & il n'est permis a personne d'y participer, s'il ne croit la verité de notre doctrine, s'il n'a été lavé pour la rémission des pechez à la nouvelle vie: & s'il ne vit conformément aux préceptes de J.C. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun, & comme un breuvage ordinaire. Mais comme par la parole de Dieu, Jesus-Christ s'est fait chair & a pris la chair & le sang pour notre salut: ainsi la nourriture sanctifiée par la priere de son Verbe devient la chair & le sang du même J. C. incarné: elle qui deviendroit notre chair & notre sang, par le changement qui arrive à la nourriture. Ensuite nous nous rappellons ces choses en mémoire les uns aux autres; ceux qui ont du bien secourent tous les pauvres, & nous sommes toûjours les uns avec les autres. En toutes ces offrandes nous benissons le Créateur par son Fils J. C. & par le S. Esprit.

Et le jour que l'on appelle du soleil, c'est ainsi que les payens nommoient le dimanche, tous ceux qui demeurent à la ville, ou à la campagne, s'assemblent en un même lieu. On lit les écrits des apôtres & des prophetes, autant que l'on a de tems. Le lecteur ayant cessé: celui qui préside

fait un discours au peuple, pour l'exhorter à imiter de si belles choses. Puis nous nous levons tous, & nous faisons nos prieres, qui étant faites, on offre, comme j'ai dit, du pain, du vin & de l'eau. Le prélat fait la priere & l'action de graces selon qu'il le peut; & le peuple répond, Amen. On distribuë à tous ceux qui sont présens les choses sanctifiées, & on en envoye aux absens par les diacres. Les plus riches donnent librement & selon qu'ils veulent, une certaine contribution: & ce qui est ainsi recueilli se garde chez le prélat. Il en assiste les orphelins, les veuves, & ceux que la maladie, ou quelqu'autre cause, réduit à la pauvreté: les prisonniers, les étrangers. En un mot, il est chargé du soin de tous ceux qui sont en necessité. Nous nous assemblons d'ordinaire le jour du soleil, parce que c'est le premier où Dieu fit le monde: & que J. C. ressuscita le même jour, apparut à ses disciples, & leur enseigna ce que nous vous avons exposé.

Si vous le trouvez raisonnable, respectez-le: si vous le jugez impertinent, méprisez-le. Mais ne condamnez pas à mort pour cela, des gens qui n'ont fait aucun mal. Car nous vous déclarons, que vous n'éviterez pas le jugement de Dieu, si vous perseverez dans cette injustice. De notre part nous dirons: Que la volonté de Dieu soit faite. Nous pouvions vous demander justice en vertu de la lettre du grand & illustre Cesar Adrien votre pere. Mais nous avons mieux aimé nous

fonder sur la seule justice de nos demandes. Il met ensuite la copie de la lettre d'Adrien à Minutius Fundanus. Ainsi finit la premiere apologie de saint Justin. On ne voit point quel en fut l'effet : mais on voit grand nombre de martyrs sous ce regne par tout l'empire.

XLII. Martyre de sainte Felicité. *Greg. hom. 3. in evang. Acta Mart. sincera. p. 21.*

A Rome vers ce même tems il s'éleva une sédition de la part des pontifes payens ; & Felicité femme du rang des illustres, fut arrêtée avec ses sept fils. C'étoit une veuve qui avoit voüé à Dieu de vivre en continence. Et s'appliquoit à l'oraison jour & nuit, donnant une grande édification aux ames pieuses. Les pontifes se plaignirent d'elle à l'empereur Antonin, que cette veuve avec ses fils insultoit aux dieux, & attiroit leur colere. L'empereur ordonna à Publius préfet de Rome, de l'obliger, avec ses enfans, à sacrifier pour appaiser les dieux. Le préfet la fit amener en particulier, & s'efforça de la persuader par douceur & par menaces, l'exhortant à conserver au moins ses enfans : mais elle demeura ferme. Le lendemain il tint sa séance dans la place de Mars & la fit amener avec ses enfans. Elle au lieu de ceder, se tourna vers eux, & leur dit : Regardez en haut, mes enfans, voyez le ciel, c'est-là où Jesus-Christ vous attend avec ses Saints. Demeurez fidéles dans son amour, & combattez pour vos ames. Le préfet lui fit donner un souflet, en disant : Tu es bien hardie de leur donner en ma présence de tels avis, au mépris des ordres de nos princes.

Alors il appella ses sept enfans l'un après l'autre, le premier nommé Janvier, ayant confessé hardiment, fut battu de verges & mis en prison. Le second nommé Felix, confessa, & fut aussi renvoyé: de même les cinq autres, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital, Martial: tous demeurerent fermes dans la confession de la foi. Le prefet rapporta à l'empereur Antonin le procès verbal de cet interrogatoire: & l'empereur les renvoya à divers juges pour les punir diversement. L'un de ces juges fit mourir le premier des freres à coups de lanieres plombées, c'est à dire garnies de balles de plomb par les bouts. Un autre fit assommer le second & le troisiéme à coups de bâton. Un autre juge fit précipiter le quatriéme: un autre fit couper la tête au cinquiéme, au sixiéme, & au septiéme. Un autre fit aussi décoler la mere. Ainsi finirent ces martyrs.

Marc. ap. Eus. 4. v. hist. c. 13. v. Vales. not.

Il est certain toutefois que l'empereur Antonin le pieux donna quelques édits favorables aux Chrétiens. Plusieurs gouverneurs des provinces lui en ayant écrit: il répondit qu'il ne faloit point les inquieter, si l'on ne trouvoit qu'ils entreprissent quelque chose contre l'état. Il écrivit aussi aux villes, pour leur défendre de les troubler: & nommément à Larisse, à Thessalonique, à Athénes, & à tous les Grecs.

Melito ap. Eus. 4. v. hist. c. 26.

XLIII. Question de la Pâque. S Polycarpe à Rome. An. 158.

Du tems de cet empereur, & l'an cent cinquante-huit de J. C. Saint Polycarpe évêque de Smyrne vint à Rome, où le pape Anicet gouvernoit

vernoit l'églife. Le fujet de fon voyage étoit le differend touchant le jour de la pâque. La coûtume de Rome, d'Alexandrie, & de tout l'occident, étoit de la celebrer toûjours le dimanche. Les églifes d'Afie la celebroient toûjours le quatorziéme jour du premier mois, quelque jour de la femaine qu'il arrivât, conformément à l'ufage des Juifs; & prétendoient en cette pratique fuivre la tradition de l'apôtre S. Jean. Après que S. Anicet & S. Polycarpe eurent un peu conferé enfemble ils s'accorderent auffitôt: & convinrent de ne point rompre les liens de la charité, pour ce point de la fête: qui fembloit être le capital de la difpute. Et toutefois S. Anicet ne pouvoit perfuader à S. Polycarpe de quitter fa coûtume: & S. Polycarpe ne put perfuader à S. Anicet, d'obferver la coûtume d'Afie en aucune maniere: parce qu'il fe croyoit obligé à fuivre exactement l'ufage des anciens, qui l'avoient précedé. Ce qui étant ainfi reglé, ils communiquerent enfemble: & S. Anicet fit l'honneur à S. Polycarpe de lui ceder la confecration de l'euchariftie. Auffi S. Polycarpe étoit confideré comme un homme vraiement apoftolique, & avoit le don de prophetie. Il fe fepara de S. Anicet en paix, & cette paix étoit commune à toutes les églifes, tant celles qui celebroient la pâque le quatorziéme jour, que les autres.

Euf. IV. hift. c. 14. Chron. Alex. an. 158. Iren. III. c. 3. Euf. IV. hift. c. 14. Socr. V. hift. c. 21. Euf. V. hift. c. 23. Beda. rat. temp. 42.

S. Polycarpe étant à Rome, y rencontra l'heretique Marcion qui luy demanda s'il le connoif-

Iren. III. c. 3. ſoit? Oüi, répondit S. Polycarpe, je te connois pour le fils aîné de Satan. C'étoit ſa coûtume quand il entendoit quelque propoſition contraire à la doctrine de l'égliſe, de ſe boucher les *Iren. ap. Euſ. v. hiſt. c. 20.* oreilles, de s'écrier: O bon Dieu, à quel temps m'avez-vous reſervé! Et ſoit qu'il fut aſſis ou debout, il s'enfuyoit auſſi-tôt de la place où il avoit oüi le blaſphême. L'heretique Valentin, qui étoit *Iren. III. c. 4.* venu à Rome ſous le pape Hygin, y étoit encore ſous Anicet. Une femme nommée Marcelli- *Id. I. c. 24. Epiph. hær. 27. n. 6.* ne, de la ſecte des Gnoſtiques, y pervertit pluſieurs perſonnes. Mais S. Polycarpe pendant ſon ſejour ramena à la foi de l'égliſe pluſieurs de ceux que Valentin & Marcion avoient pervertis. Valentin & Marcion eux-mêmes feignirent d'abjurer leurs erreurs, & furent reçûs dans l'égliſe: & *Tertull. præſ. 30.* Marcion donna une ſomme d'argent qui lui fut rendûë quand on le chaſſa encore.

XLIV. Hegeſippe. *Euſ. 4. hiſt. c. 8. 11. 22.* Hegeſippe étoit à Rome dans le même temps: il étoit né Juif, & ayant embraſſé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres l'hiſtoire eccleſiaſtique, depuis la paſſion de J. C. juſques à ſon temps. C'étoit un recueil ſincere des traditions *Hier. de Script.* apoſtoliques, d'un ſtile ſimple. Car Hegeſippe, quoique très-ſçavant, imitoit la maniere d'écrire des apôtres; auſſi-bien que leur vie. Allant à Rome, il confera pendant ſon voyage avec pluſieurs évêques: & trouva qu'ils tenoient tous la même doctrine & les mêmes maximes. A Corinthe, où il fit quelque ſejour, il eut avec Pri-

mus, qui en étoit évêque, plusieurs conversations très-agréables à l'un & à l'autre : & Hegesippe y reconnut que l'église de Corinthe avoit perséveré constamment jusques-là, dans la vraye & saine doctrine. Etant arrivé à Rome, il y demeura jusques au pontificat d'Eleuthere, qui étoit alors diacre sous le pape Anicet. Or il est assez constant que le pape Anicet mourut l'an cent soixante & un : An. 161. & que Soter qui lui succeda, arriva jusques à l'an cent soixante & dix : qui fut le commencement d'Eleuthere. En general Hegesippe rendoit temoignage, que jusques à son temps, il n'y avoit aucun siege épiscopal, à compter la succession depuis les apôtres, ni aucune ville, où l'on ne gardât fidelement tout ce que la loi avoit ordonné, ce que les prophetes avoient enseigné, & ce que le Seigneur lui-même avoit prêché. L'église le compte entre les Saints : mais nous avons perdu *Mart. Rom. 7. Apr.* ses écrits, hors quelques petits fragmens conservez par Eusebe.

XLV. Mort d'Antonin. Marc Aurele empereur. An 161.

L'empereur Antonin le pieux mourut l'an de J. C. cent soixante & un, âgé de soixante & dix ans, après en avoir regné vingt-deux. Ses deux fils adoptifs lui succederent, sçavoir Marc son neveu & son gendre, & Lucius. Marc étoit fils d'Annius Verus frere de l'imperatrice Faustine, dont il épousa la fille, nommée aussi Faustine : par l'adoption il prit le nom d'Aurele Antonin. & il nous est plus connu sous le nom de Marc-Aurele. Lucius étoit fils de Lucius Ceionius Commodus,

qu'Adrien avoit adopté. Il portoit aussi les noms de Verus & d'Antonin, & est connu sous le nom de Lucius Verus. Il épousa Lucille fille de Marc Aurele. Ce fut la premiere fois que l'on vit deux empereurs Romains regner ensemble : mais Lucius fut un homme de peu de merite. Marc-Aurele étoit habile & vertueux, & faisoit profession ouverte de philosophie, qui étoit ce que les payens connoissoient de meilleur pour les mœurs : aussi le nomme-t'on souvent Marc Antonin le philosophe : mais il n'en étoit pas moins attaché aux superstitions du paganisme. Dès l'âge de huit ans, l'empereur Adrien l'avoit mis dans la compagnie des Saliens consacrez à Mars. Il y passa par toutes les charges : reçût lui-même quelques-uns dans la compagnie, & congédia d'autres : sans que personne lui suggerât les paroles solemnelles, parce qu'il les sçavoit par cœur. Il affectoit de ressembler à Numa, dont il prétendoit tirer son origine, & par consequent d'être exacte observateur de l'ancienne religion des Romains, & de leurs loix, qui défendoient les religions étrangeres. La secte de philosophie qu'il avoit embrassée, étoit celle des Stoïciens les plus superstitieux de tous : & qui faisoient profession d'être inflexibles dans leurs résolutions, & inexorables envers les coupables.

Capitol. in M. p. 29. D.

Ainsi Marc-Aurele persecuta les chrétiens, quoiqu'il se piquât de clemence, & qu'il eut accoûtumé de punir au-dessous de la rigueur des loix. S'il ne fit

Capitol. p. 32. D.

pas d'édit pour ordonner la persecution generale: du moins il souffrit des persécutions particulieres & violentes en plusieurs provinces. Dans son recüeil de sentences morales que nous avons, il dit: Qu'il faut être toûjours prêt à mourir, par un jugement qui nous soit propre: non par une simple obstination comme les chrétiens : mais avec raison & gravité; en sorte que l'on persuade les autres sans éclat. On voit par-là combien il les connoissoit peu. D'ailleurs il étoit animé contre eux par les philosophes, à qui leur vertu solide étoit insupportable: parce qu'elle montroit qu'ils n'étoient que de vains discoureurs. Celui qui se signala le plus contre eux alors, fut le Cynique Crescent, ennemi mortel de S. Justin: il étoit de Megalopolis, fort adonné à l'argent & aux amours les plus infames; scelerat achevé, & toûtefois honoré de tout le monde : l'empereur lui donnoit six cens sols d'or de pension: c'est-à-dire environ douze cens écus. Il accusoit les chrétiens d'être athées; & disputoit de leur doctrine, sans la connoître.

M. Anton. lib. XI. n. 3.

Justin. apolog. p. 47. A. Tatiam in Gent.

XLVI.
Mort du Cynique Peregrin.
Luc. de mort. Pereg.

Un autre Cynique donna alors un exemple rare de l'excès où peut porter la vanité. C'étoit Peregrin, autrement nommé Protée, natif de Parium dans la Troade, d'où il avoi été chassé pour ses crimes. Car il avoit été convaincu d'adultere & de debauche encore pire: & il passoit pour constant, qu'il avoit étouffé son pere, trouvant qu'il vivoit trop long-temps. Fuyant de païs en païs,

il vint en Palestine où il se fit chrétien: & comme il avoit de l'esprit, il acquit une telle estime, qu'il parvint aux premieres places de l'église. On le mit en prison pour la foi: ce qui augmenta sa réputation. Les chrétiens firent tous leurs efforts pour le delivrer: & comme il étoit impossible, ils lui donnoient tous les secours imaginables. On voyoit dès le matin des vieilles femmes, des veuves, des enfans orfelins, qui attendoient à la porte de la prison. Les plus considerables des fideles ayant gagné les gardes, passoient la nuit avec lui au dedans, s'entretenant de discours de pieté. On lui apportoit des vivres en abondance. Quelques églises d'Asie envoyerent des députez, pour le visiter, le consoler & lui porter du secours: car les chrétiens n'épargnoient rien en ces occasions. En sorte que Peregrin amassa beaucoup d'argent, sous ce prétexte de persécution.

Le gouverneur de Syrie qui aimoit la philosophie, & voyoit que cet homme méprisoit la mort: le mit en liberté. Il retourna en son païs, où pour appaiser ceux qui vouloient encore le poursuivre à cause de son parricide: il abandonna à la ville ce qui lui restoit de bien, & s'acquit ainsi la réputation d'un veritable philosophe. Alors il se remit à voyager, assûré de ne manquer de rien par la charité des chrétiens, qu'il trompoit encore. Cela dura quelque temps. Mais enfin il mangea de quelque viande défenduë, peut être de quelque victime des idoles: & les chrétiens

n'eurent plus de commerce avec lui, l'ayant reconnu pour ce qu'il étoit. Il voulut rentrer dans ſon bien, par l'autorité de l'empereur, mais il ne put l'obtenir, & ſe remit à voyager. En Egypte il s'exerça à tout ce que les Cyniques pratiquoient de plus impudent, pour montrer combien ils mépriſoient l'opinion des hommes. En Italie il ſe mit à médire de tout le monde, & principalement de l'empereur: juſqu'à ce que le préfet de Rome, voyant qu'il abuſoit trop de la bonté du prince, le chaſſa; ce qui lui fit encore honneur devant les ignorans. Il paſſa en Grece, où il continua de médire, & d'exciter les peuples à la révolte. Toutefois il fut eſtimé de pluſieurs, pendant quelque ſéjour qu'il fit à Athenes, logé dans une cabane hors la ville. *A Gell. lib. xii. c. 11.*

Enfin ſe voyant vieux & mepriſé, parce qu'il ne faiſoit ni diſoit plus rien de nouveau, il s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort extraordinaire. A l'aſſemblée des jeux olympiques, qui étoit la plus grande ſolemnité de toute la Grece: il promit qu'à l'olympiade ſuivante il ſe brûleroit. Il tint parole. La premiere année de la deux cens trente-ſixiéme olympiade, les jeux étant finis, il fit dreſſer un grand bucher, & la nuit accompagné de pluſieurs autres Cyniques, il vint y mettre le feu; ôta ſa beſace, ſon manteau & ſon bâton; car c'étoit l'équipage des Cyniques, jetta de l'encens dans le feu, & dit tourné vers le midi: Démons de mon pere & de ma mere, recevez-moy favorablement. Auſſi- *Euſ. Chr. an. 166.*

tôt il ſauta dans le feu, & ne parut plus, tant la flâme en étoit grande. Cette tragedie fut jouée l'an de J. C. cent ſoixante & cinq.

An. 165.

XLVII. Apologie d'Athenagore.

Euſ. Chron. An. 166. *Ap. Juſt. edit.* 1615.

Athenagore en parle dans l'apologie qu'il publia, comme l'on croit, l'année ſuivante cent ſoixante & ſix, & qu'il adreſſa aux deux empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus. Il ſe plaint que les chrétiens ſont les ſeuls que l'on perſecute pour leur nom: tandis qu'il eſt permis à tous les autres peuples, de vivre ſuivant leurs loix & leur religion. Nos perſecuteurs, dit-il, ne ſe contentent pas de nous ôter les biens & l'honneur, & tout le reſte de ce que la plûpart des hommes eſtiment important: car nous mepriſons tout cela. Nous avons appris, non-ſeulement à ne point frapper ceux qui nous frappent, & à ne point faire de procès à ceux qui nous pillent: mais ſi on nous donne un ſoufflet, à tendre l'autre joüe; ſi on nous ôte notre tunique, à donner encore le manteau. Quand nous avons renoncé aux biens, on attaque nos perſonnes & nos vies: en nous accablant d'accuſations, dont le ſoupçon même ne nous convient pas, & que ceux qui parlent contre nous meriteroient mieux. Si quelqu'un peut nous convaincre du moindre de ces crimes, nous ne refuſons pas le ſupplice le plus cruel: mais ſi on ne nous accuſe que de notre nom: c'eſt à vous très-grands & très-ſages princes, à nous défendre par les loix: car juſques ici, ce que l'on dit contre nous n'eſt qu'un bruit confus; aucun chrétien

chrétien n'a été convaincu de crime; & il n'y a point de chrétien méchant, s'il n'eſt hypocrite. Enſuite il entre dans le détail, & dit: Il y a trois crimes dont le bruit commun nous accuſe, l'athéïſme, le repas de chair humaine, les inceſtes. Si cela eſt n'épargnez ni âge, ni ſexe: exterminez-nous avec nos femmes & nos enfans. Mais ſi ce ſont des inventions & des calomnies, ſans autre fondement que l'oppoſition naturelle du vice & de la vertu: c'eſt à vous d'examiner notre vie, notre doctrine & notre affection à votre ſervice, & de nous faire la même juſtice, que vous feriez à nos adverſaires. p. 4. C.

Quant à l'athéïſme, il rapporte premierement l'exemple de pluſieurs philoſophes, qui avoient fait profeſſion de ne point croire de dieux; ſans qu'on leur en fit un crime. Enſuite il déclare, que les chrétiens adorent un Dieu créateur de tout, qui n'a point commencé, parce que ce qui eſt ne commence pas, mais ce qui n'eſt point, & qui a tout fait par ſon Verbe. Il montre que les poëtes & les philoſophes les plus illuſtres ont reconnu un eſprit ſouverain, qui a fait tous les corps, ou du moins qui les gouverne. Ainſi que ſous d'autres paroles, ils ont enſeigné à peu près la même doctrine, que les Chrétiens. Pourquoi donc ajoûte-t-il, eſt-il permis aux autres de dire & d'écrire ce qu'ils veulent, touchant la divinité? tandis que la loi n'eſt que contre nous, qui pouvons donner des preuves ſolides de notre p. 5. A. p. 7. D.

créance au lieu que les poëtes & les philosophes ne parlent que par conjecture? Ensuite il montre qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, & par la raison, & par l'authorité des prophetes, & conclud : J'ai donc suffisamment prouvé que nous ne sommes pas athées ; puisque nous croyons un Dieu éternel, invisible, impassible, incompréhensible, immense; qui ne peut être connu que par la pensée. Nous concevons encore que Dieu a un Fils. Et qu'on ne traite pas cette créance de ridicule : car ce que nous croyons de Dieu & de son Fils, ne ressemble pas aux fables des poëtes; qui ne representent pas leurs dieux meilleurs que les hommes. Le Fils de Dieu est le Verbe du Pere, c'est-à-dire son idée & sa vertu. Car tout a été fait par lui ; & le Pere & le Fils sont un. Le Fils est dans le Pere, & le Pere est dans le Fils, par l'union & la vertu de l'Esprit, & le Fils de Dieu est la pensée & le Verbe du Pere. Que si par la sublimité de votre genie, vous voulez penetrer ce que veut dire ce nom de Fils, je le dirai en peu de mots.

p. 10. B.

Premierement c'est une production du Pere. Non qu'il ait été fait. Car dès le commencement Dieu étant un esprit éternel, avoit en lui le Verbe, la raison éternelle. Mais il a procedé pour être la forme & la cause efficiente de toutes les choses materielles. C'est ce que dit l'esprit prophetique : Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voyes pour ses ouvrages. Et ce même

Prov. VIII. 22. sec. 70.

Eſprit, qui agit dans les prophetes; nous diſons auſſi que c'eſt un écoulement de Dieu, qui en procede comme le rayon du ſoleil. Qui ne s'étonnera donc que l'on nomme athées, ceux qui diſent qu'il y a un Dieu Pere, un Fils Dieu, & un S. Eſprit; qui ſont unis en puiſſance, & diſtinguez en ordre. Notre theologie n'en demeure pas là. Nous diſons encore qu'il y a une multitude d'anges, que le créateur a diſtribuez par ſon Verbe: pour conſerver l'ordre des élemens, des cieux & de l'univers. Et ne vous étonnez pas que je vous explique ſi exactement notre doctrine. C'eſt afin que vous en ſçachiez la verité, & ne vous laiſſiez pas emporter à l'opinion commune, qui eſt ſans raiſon.

v. p. 17. D.
v. p. 27. A.

Il fait enſuite la comparaiſon de la morale Chrétienne, & des études vaines & ſtériles des philoſophes, & il ajoûte: Chez nous vous trouverez des ignorans, des ouvriers, des vieilles femmes, qui ne pourroient peut-être pas montrer par des raiſonnemens la verité de notre doctrine, mais qui montrent par les effets l'utilité de leurs ſentimens. Ils ne ſçavent pas des diſcours par cœur, mais ils font de bonnes œuvres. Ne ſe défendant point quand on les maltraite, donnant à qui leur demande: aimant leur prochain comme eux-mêmes. Si nous n'étions perſuadez qu'il y a un Dieu qui obſerve le genre humain, prendrions-nous tant de ſoin de nous purifier? Il répond enſuite, pourquoi les Chrétiens ne font point de

p. 12. A.

ſacrifices ſanglans : pourquoi ils n'adorent point d'idoles ni de choſes materielles. Il réfute les fables des poëtes, ſur l'origine des dieux, & les allégories par leſquelles les philoſophes vouloient y donner un ſens raiſonnable. Il accorde que les
p. 25. A. idoles faiſoient quelques miracles, & montre que l'on ne peut en attribuer l'effet qu'aux demons : dont il explique l'origine & la nature, marquant
p. 27. C. clairement le libre arbitre des anges comme des hommes. Il vient enſuite aux deux autres accuſations, & parle ainſi :

p. 35. B. Ce que j'ai dit devroit ſuffire pour nous juſtifier, car je ne croi pas que vous doutiez, que des gens dont toute la vie ſe propoſe Dieu pour régle, & dont le but eſt de ſe rendre irreprehenſibles devant lui ; ne s'abſtiennent même de la penſée du moindre peché. Car ſi nous ne croyions vivre que ſur la terre, on pourroit nous ſoupçonner de ſuivre la chair & le ſang, & de nous abandonner à l'avarice & à la débauche : mais nous, qui croyons que Dieu eſt préſent jour & nuit, non-ſeulement à toutes nos actions, mais à toutes nos paroles & nos penſées : qui eſt toute lumiere, & voit juſques dans nos cœurs ; & qu'après cette vie mortelle nous en menerons une dans le ciel, bien plus excellente ; ou que tombant avec les autres, nous en menerons une bien pire dans le feu, il n'eſt pas vrai-ſemblable que nous voulions être méchans ; & nous livrer à la juſtice de ce grand juge.

Pour mieux réfuter la calomnie des incestes, il releve la charité pure, & la chasteté des Chrétiens, & dit : Selon la difference des âges nous regardons les uns comme nos enfans, les autres comme nos freres & nos sœurs ; & nous honorons les personnes plus âgées comme nos peres & nos meres. Ainsi nous avons grand soin de conserver la pureté de ceux que nous regardons comme nos parens. Quand nous venons au baiser, c'est avec une grande précaution, comme à une acte de religion ; puisque s'il étoit soüillé de la moindre pensée impure, il nous priveroit de la vie éternelle. L'esperance de cette autre vie nous fait mépriser la vie présente, & jusques aux plaisirs de l'esprit. Chacun de nous prenant une femme selon nos loix, ne se propose que d'avoir des enfans ; imite le laboureur, qui ayant une fois confié son grain à la terre, attend la moisson en patience. Vous trouverez parmi nous plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, qui vieillissent dans le célibat, esperant dans cet état d'être plus unis à Dieu. p. 36. C.

Sur la calomnie de manger de la chair humaine, il dit : Il ne nous est permis, ni de resister à ceux qui nous frappent, ni de ne pas bénir ceux qui nous maudissent. Car nous ne nous contentons pas de la simple justice, qui se borne à rendre la pareille, nous nous proposons encore la bonté & la patience. Puisque nous tenons ces maximes, peut-on sans extravagance nous appel- p. 38. A.

ler homicides ? Car on ne peut manger la chair d'un homme, ſans l'avoir tué. Que ſi on demande à nos accuſateurs s'ils ont vû ce qu'ils diſent; il n'y en aura point d'aſſez impudent pour le dire, cependant nous avons des eſclaves, les uns plus, les autres moins: nous ne pouvons nous cacher d'eux, toutefois pas un n'a encore dit ce menſonge contre nous. Comment peut-on accuſer de tuer & de manger des hommes, ceux qui ne peuvent, comme l'on ſçait, ſouffrir la vuë d'un homme, que l'on fait mourir même juſtement? Qui n'a de l'empreſſement pour les ſpectacles des gladiateurs & des bêtes, principalement quand c'eſt vous qui les donnez ? Il parle aux empereurs. Toutefois nous avons renoncé à ces ſpectacles: croyant qu'il n'y a guéres de difference entre regarder un meurtre & le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui ſe font avorter : & nous croyons que c'eſt tuer un enfant, que de l'expoſer. Comment pourrions nous les tuer, quand on les a déja nourris? Nous ſommes égaux en tout, obéïſſant à la raiſon, ſans prétendre la gouverner. C'eſt la ſubſtance de l'apologie d'Athenagore, que nous avons entiere, avec un traité de la réſurrection des morts.

XLVIII. Martyre de S. Polycarpe. *Euſ. Chr. an. 167. Id. IV. hiſt. c. 14. Epiſt. eccleſ. Smyrn.*

La perſécution ne ceſſa pas pour cela. L'année ſuivante ſeptiéme de M. Aurele, cent ſoixante & ſept de J. C. pluſieurs martyrs ſouffrirent à Smyrne en Aſie, entr'autres l'évêque S. Polycarpe, qui gouvernoit cette égliſe depuis environ ſoixan-

te & dix ans, y ayant été mis par l'apôtre S. Jean. Quelques-uns furent tellement déchirez à coups de foüet, que l'on voyoit le dedans du corps jusques aux veines & aux arteres : & que les assistans touchez de compassion, les plaignoient : tandis que les martyrs eux-mêmes n'ouvroient pas la bouche pour soupirer. D'autres méprisoient le feu, d'autres les bêtes, ausquelles ils étoient condamnez. On cherchoit à lasser leur patience, en les couchant sur des coquilles pointuës, & leur faisant souffrir divers tourmens.

On remarqua entre les autres un jeune homme nommé Germanicus, à qui le proconsul s'efforçoit de persuader qu'il eût. compassion de lui-même, & qu'il considerât son âge. Mais le martyr sans hésiter, attira une bête farouche, & la contraignit à le déchirer. Le peuple infidele étonné & irrité de la vertu des Chrétiens, se mit à crier tout d'une voix : Otez les impies, que l'on cherche Polycarpe. Un nommé Quintus Phrygien, nouvellement venu de son païs, eût peur quand il vit les bêtes. Il s'étoit présenté lui-même, & en avoit entraîné d'autres. Mais le proconsul le pria tant, qu'il lui persuada de jurer & de Sacrifier. On vit par cet exemple qu'il ne faloit pas s'exposer inconsiderément. Saint Polycarpe ayant appris ce qui se passoit, n'en fut point troublé. Il vouloit demeurer dans la ville, mais il ceda aux prieres de ses amis & se retira à la campagne, dans une maison peu éloignée, où il demeura.

avec peu de perſonnes. Toute ſon occupation jour & nuit étoit de prier pour toutes les égliſes du monde. Car c'étoit ſa coûtume. Trois jours avant qu'il fût pris, il eut une viſion dans la priere, & vit ſon chevet brûler. Il ſe tourna vers ceux qui étoient avec lui, & leur dit en prophetie : Je dois être brûlé vif. Comme on continuoit de le chercher, il paſſa dans une autre maiſon de campagne. Ceux qui le cherchoient y arriverent auſſitôt ; & ne le trouvant pas, ils prirent deux jeunes garçons, dont l'un cédant aux tourmens, le découvrit.

C'étoit des archers & des cavaliers armez comme pour prendre un voleur, qui marchoient conduits par ce garçon un vendredi au ſoir. Ils arriverent tard, & trouverent S. Policarpe couché dans une chambre haute. Il eût pû ſe retirer dans une autre maiſon, mais il ne voulut pas, & dit : La volonté du Seigneur ſoit faite. Ayant donc oüi arriver ces gens, il deſcendit & leur parla. Eux étonnez de ſon âge & de ſa fermeté, diſoient : Faloit-il ſe tant preſſer, pour prendre ce bon vieillard ? Auſſi-tôt il leur fit donner à boire & à manger, autant qu'ils voulurent : & les pria de lui accorder une heure, pour prier librement. L'ayant obtenuë il pria debout animé de la grace ; enſorte que pendant deux heures il ne put ceſſer. Ceux qui l'entendoient furent étonnez, & pluſieurs ſe repentoient d'être venus prendre un vieillard ſi divin. Dans cette priere il fit mention de

de tous ceux qu'il avoit jamais connus, grands & petits, considerables ou non, & de toute l'église catholique répanduë dans le monde.

Sa priere étant achevée, & l'heure de partir étant venuë, ils le conduisirent à la ville, monté sur un âne. C'étoit le jour du grand samedi, c'est à dire, comme l'on croit, la veille de pâques. Herode qui étoit Irenarque, & son pere Nicetes, vinrent au devant, & le prirent dans leur chariot. L'Irenarque étoit dans ces villes un magistrat chargé de faire arrêter les séditieux, & de maintenir la tranquillité publique : son nom signifie juge de paix. Herode & Nicetes ayant avec eux S. Polycarpe, lui disoient : Quel mal y a-t'il, de dire : Seigneur Cesar, sacrifier & se sauver ? S. Polycarpe ne répondit rien d'abord. Et comme ils le pressoient, il dit : Je ne ferai point ce que vous me conseillez. Alors ils lui dirent des injures, & le chasserent du chariot, avec tant de précipitation, qu'il tomba, & se blessa à l'os de la jambe. Il ne s'en émût point, & comme s'il n'eût rien souffert, il marcha gayement & se laissa conduire à l'amphithéatre. Le bruit y étoit si grand, que l'on n'y pouvoit rien entendre. Lorsqu'il y entra, il vint du ciel une voix, qui dit : Courage, Polycarpe, tiens ferme. Personne ne vit celui qui parloit ; mais les chrétiens qui étoient présens, entendirent la voix.

v. Aug. ep. 140. & 159. & lib. 49. Cod. Theol. de decur.

Il s'avança, & quand on sçût qu'il étoit pris, il s'excita un grand tumulte. On le présenta au

proconsul, qui lui demanda : S'il étoit Polycarpe ? Il répondit qu'oüi. Le proconsul l'exhortoit à nier : lui disant d'avoir pitié de son âge, & les autres discours ordinaires. Puis il lui dit. Jure par la fortune de César. Reviens à toi ; & dis : Otez les impies. C'étoit une acclamation ordinaire contre les chrétiens. S. Polycarpe regarda d'un visage severe toute la multitude du peuple infidele qui étoit dans l'amphithéatre, étendit la main vers eux, leva les yeux au ciel, & dit en soupirant : Otez les impies, témoignant le desir ardent qu'il avoit de leur conversion. Le proconsul le pressoit, & lui disoit ; jure, & je te renvoyerai : dis des injures à Christ. S. Polycarpe répondit : Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, & il ne m'a jamais fait de mal, comment pourrois-je dire des blasphêmes contre mon roi qui m'a sauvé ? Le proconsul le pressa encore, & lui dit : jure par la fortune des Césars. S. Polycarpe répondit : Si vous croyez qu'il y va de votre honneur que je jure par ce que vous appellez fortune de Cesar ; & si vous feignez de ne pas sçavoir qui je suis, je le dirai librement, écoutez le. Je suis chrétien. Que si vous voulez connoître la doctrine des chrétiens, donnez-moi un jour, & vous l'entendrez. Le proconsul lui dit ; Persuade le peuple. S. Polycarpe répondit : Pour vous, je veux bien vous parler ; car on nous apprend à rendre aux magistrats & aux puissances établies de Dieu, l'honneur qui leur est dû, & qui ne nous nuit point. Mais pour ceux-

là, je ne les croy pas dignes, de me défendre devant eux.

Le proconsul dit: J'ay des bêtes, je t'y exposerai, si tu ne changes. S. Polycarpe répondit: Faites-les venir, car je suis incapable de changer de bien en mal: mais il m'est bon de passer des souffrances à la justice. Le proconsul lui dit: je te ferai consumer par le feu, si tu méprises les bêtes; & si tu ne changes. S. Polycarpe répondit: Vous me menacez d'un feu qui brûle pour un temps & s'éteint incontinent: car vous ne connoissez point le feu du jugement futur & du supplice éternel, qui est reservé aux impies. Mais que tardez-vous, amenez ce qu'il vous plaira; Il dit ces paroles & plusieurs autres, plein de hardiesse & de joye, & le visage rempli de grace: en sorte qu'il étonnoit le proconsul, qui ne laissa pas d'envoyer son crieur, pour dire trois fois au milieu de l'amphithéatre: Polycarpe a confessé qu'il étoit chrétien.

Cette proclamation étant faite, toute la multitude des payens & des Juifs, qui étoient à Smyrne, saisis d'une fureur indomptable, se mit à crier à haute voix: C'est le docteur de l'Asie, le pere des chrétiens: le destructeur de nos dieux. C'est lui qui a appris à tant de gens, à ne point sacrifier aux dieux, & à ne les point adorer. En même temps ils prierent avec de grands cris Philippe l'Asiarque, de lâcher un lion contre Polycarpe. L'Asiarque étoit celui qui étoit choisi par le con-

v. not. Valef. Ariſtid. orat. 4. Aug. epiſt. 5.

ſeil commun de toutes les villes d'Aſie, pour avoir l'intendance de tout ce qui regardoit la religion, dont les ſpectacles faiſoient partie. Philippe répondit: qu'il ne lui étoit pas permis, parce que les combats des bêtes étoient achevés. Alors ils s'accorderent à crier tous d'une voix, que Polycarpe fût brûlé vif. Car il faloit que ſa prophetie fût accomplie. En même temps tout ce peuple courut en foule, prendre du ſarment & d'autre bois, dans les boutiques & dans les bains. Les Juifs étoient les plus empreſſés à leur ordinaire.

Le bûcher étant préparé, S. Polycarpe ôta ſa ceinture, ſe dépoüilla de tous ſes habits, & fit effort pour ſe déchauſſer; ce qu'il n'avoit pas accoûtumé de faire; car les fideles avoient une telle veneration pour ſa vertu, que c'étoit à qui le toucheroit le premier. On mit autour de lui les inſtrumens du bûcher; & comme on vouloit l'y cloüer, il dit: Laiſſés moi ainſi; celui qui me donne la force de ſouffrir le feu, m'en donnera auſſi pour demeurer ferme ſur le bûcher, ſans la précaution de vos clouds. Ils ſe contenterent de le lier. Etant ainſi attaché les mains derriere le dos, il reſſembloit à un belier choiſi dans tout le troupeau, pour être offert à Dieu en holocauſte. Alors regardant le ciel, il dit: Seigneur Dieu tout-puiſſant, pere de J. C. votre Fils béni & bien-aimé, par qui nous avons reçû la grace de vous connoître; Dieu des anges & des puiſſances, Dieu de toutes les créatures, & de toute la nation des

juſtes, qui vivent en votre préſence: je vous rends graces de ce que vous m'avez fait arriver à ce jour & à cette heure; où je dois prendre part au nombre de vos martyrs, au calice de votre Chriſt: pour reſſuſciter à la vie éternelle de l'ame & du corps, dans l'incorruptibilité du S. Eſprit. Que je ſois admis aujourd'hui en votre préſence avec eux: comme une victime graſſe & agréable: ainſi que vous l'avez préparé, prédit & accompli, vous qui êtes le vrai Dieu, incapable de menſonge. C'eſt pourquoi je vous louë de toutes choſes, je vous bénis, je vous glorifie, par le pontife éternel & céleſte J. C. votre cher Fils: avec qui gloire ſoit renduë à vous & au S. Eſprit, maintenant & dans les ſiécles futurs. Amen.

Quand il eut dit, Amen: ceux qui en avoient la charge allumerent le bucher, & il s'éleva une grande flamme. Alors on vit un miracle ſurprenant: car le feu s'étendit autour du martyre, comme une voûte ou comme un voile de navire enflé par le vent. Il étoit au milieu, ſemblable, non à de la chair brûlée, mais à du pain cuit, ou à de l'or ou de l'argent dans la fournaiſe. Il exhaloit une odeur comme d'encens, ou de quelqu'autre parfum précieux. Les perſécuteurs voyant qu'il ne pouvoit être conſumé par le feu, commanderent à un confecteur de s'approcher, & de lui enfoncer un poignard. On nommoit confecteurs ceux qui avoient charge d'achever les bêtes qui demeuroient bleſſées dans

l'amphithéatre. Celui ci ayant percé le martyr, le sang sortit en si grande abondance, qu'il éteignit le feu. Les spectateurs s'étonnoient qu'il y eut tant de difference entre les chrétiens, & les autres hommes. Les Juifs inspirerent à Nicetes pere d'Herodes, & freres d'Alcé, de prier le proconsul que l'on ne donnât point de sepulture au corps de S. Polycarpe, de peur, disoient-ils, que les chrétiens ne quittent le crucifié, pour honorer celui-ci. Le centurion voyant l'empressement des Juifs, fit brûler le corps au milieu du feu, d'où les fideles retirerent ensuite les os, malgré les Juifs, qui les observoient.

XLIX. Lettre de l'église de Smyrne.

Cette histoire du martyre de S. Polycarpe fut écrite par ceux qui en avoient été témoins: Car les fideles de Philadelphie ayant prié ceux de Smyrne de leur en donner la relation; ils la leur envoyerent, par un nommé Marc, en forme de lettre, au nom de l'église de Smyrne, addressée à l'église de Philadelphie, & à toutes ses églises catholiques du monde. Ils disent d'abord que le bienheureux Polycarpe a semblé mettre le seau à la persecution, pour la finir. Après avoir raconté son martyre, & rapporté cette parole des persecuteurs: De peur qu'ils ne quittent le crucifié pour adorer celui-ci; Ils ajoûtent: Ils ne sçavoient pas, que nous ne pourrons jamais quitter J. C. qui a souffert pour le salut de tous ceux qui se sauvent par tout le monde, ni en honorer un autre. Car nous l'adorons parce qu'il est le Fils

de Dieu : mais nous regardons les martyrs comme ſes diſciples & ſes imitateurs; & nous les honorons avec juſtice, à cauſe de leur affection invincible pour leur roi & leur maître, Puiſſions-nous entrer en leur focieté, & être avec eux ſes diſciples.

Aprés avoir dit comment le corps de S. Polycarpe fût brûlé: ils ajoûtent: nous retirâmes enſuite ſes os plus précieux que des pierreries, & que l'or le plus épuré; & nous les mîmes où il étoit convenable. Où le Seigneur nous fera la grace de nous aſſembler, comme il nous ſera poſſible, pour celebrer avec joye la fête de ſon martyre, pour nous ſouvenir de ceux qui ont combattu, & pour exercer & préparer ceux qui viendront. C'eſt ce qui regarde le bienheureux Polycarpe qui a ſouffert le martyre à Smyrne, avec les douze de Philadelphie; mais il n'eſt fait mention que de lui, enſorte que les payens mêmes en parlent par-tout. Car il n'a pas ſeulement été un docteur fameux, mais un martyre illuſtre. Et enſuite : Vous nous aviez demandé une ample relation de ce qui s'eſt paſſé; mais quand à préſent, nous ne vous en donnons qu'un abregé, par notre frere Marc. Vous envoyerez cette lettre aux freres qui ſont au-delà, afin qu'ils glorifient auſſi le Seigneur. Et enſuite : Saluez tous les Saints. Ceux qui ſont avec nous vous ſaluent; & Evareſte, qui a écrit ceci, avec toute ſa maiſon. Le bienheureux Polycarpe a ſouffert le martyre le ſecond jour du mois Xanti-

tique, le septiéme avant les calendes de May, le grand samedi à huit heures: c'est à dire le vingt-cinquiéme d'Avril à deux heures après midi. Ils ajoûtent: Il a été pris par Herode, sous le souverain pontife Philippe de Tralles, & le proconsul Statius Quadratus. A la fin de cette lettre on a trouvé ce qui suit, dans les anciens exemplaires: Ceci a été transcrit sur la copie d'Irenée disciple de Polycarpe, par Gaïus qui a vécu avec Irenée; & moi Socrate je l'ay écrit à Corinthe, sur la copie de Gaïus. La grace soit avec tous. Et moi Pionius, je l'ai écrit sur le precedent; après que je l'eus cherché, & que Polycarpe me l'eut fait connoître par revelation, comme je dirai ensuite, J'ai recueilli ceci déja presque gâté par le temps, afin que le Seigneur J. C. me recueille avec ses élûs. A lui la gloire avec le Pere & le S. Esprit dans les siecles des siecles. Amen.

Hier. de scrip. Il ne nous reste de S. Polycarpe que la lettre aux Philippiens; mais il est certain qu'il en avoit écrit plusieurs autres aux églises voisines, pour les confirmer dans la foi; & à quelques particuliers, *Iren. ap. Eus. lib. IV. c. 20.* pour les instruire & les exhorter. Sa réputation étoit grande, même chez les payens. Il laissa plusieurs disciples, dont quelques-uns vinrent dans *Adon. Matyr. 24. Sep.* les Gaules. Sçavoir S. Irenée qui fut évêque de Lyon, & qui avoit été auprès de lui dès l enfance; S. Andoche prêtre, S. Thyrse diacre, & S. Felix, qui souffrirent le martyre à Aûtun, & S. Benigne prêtre, qui le souffrit à Dijon.

Ce

Ce fut alors que S. Justin écrivit la seconde apologie pour se plaindre de l'injustice des magistrats envers les Chrétiens, & voici quelle en fut l'occasion particuliere. Il y avoit à Rome une femme dont le mari étoit extraordinairement débauché : & elle avoit accoûtumé d'avöir pour lui des complaisances criminelles. Etant devenuë chrétienne, elle ne se contenta pas de se corriger elle-même ; elle voulut encore persuader à son mari, de quitter ses habitudes infames, par la considération du feu éternel, dont sont menacez, ceux qui ne vivent pas selon la raison. Ces remontrances n'ayant fait qu'aliener d'elle l'esprit de son mari, elle étoit résoluë de le quitter entierement, pour n'être plus exposée à ses passions brutales: mais ses amis lui persuaderent de se contraindre pour un tems ; comme si le mari eût donné quelque esperance de correction. Cependant il s'en alla à Alexandrie, où elle apprit qu'il se plongeoit dans le crime de plus en plus ; ce qui la fit résoudre à se séparer, & elle lui dénonça le divorce, suivant les loix. Le mari de retour à Rome l'accusa devant l'empereur d'être chrétienne. Elle de son côté présenta une requête, demandant qu'il lui fut permis de regler ses affaires domestiques. & promettant ensuite de répondre à l'accusation, ce qui lui fut accordé.

L. Martyre de S. Protomée, &c. *Eus. iv. hist. c.17. ex Justino.*

Son mari ne pouvant plus la poursuivre ; s'en prit à un nommé Prolomée, qui l'avoit instruite dans les saintes lettres : l'accusa devant Urbicius

préfet de Rome, & persuada au centurion qui l'avoit arrêté, & qui étoit de ses amis : qu'il n'y avoit qu'à l'interroger seulement s'il étoit chrétien. Prolomée l'avoüa ingenuëment, & le centurion le tint en prison long-tems, avec de grandes rigueurs. Enfin il fut mené au préfet Urbicius, qui ne l'interrogea que de ce seul article, s'il étoit Chrétien. Prolomée le confessa constamment, & Urbicius ordonna qu'il fût mené au supplice. Alors un nommé Lucius, qui étoit aussi Chrétien, s'adressant au préfet lui fit ce reproche : Pourquoi condamnez-vous un homme qui n'a commis, ni adultere, ni homicide, ni vol, en un mot qui n'est convaincu d'aucun, crime mais seulement qui confesse le nom de chrétien. Croïez-moi, Urbicius, ce jugement ne convient point aux maximes du pieux empereur, ni du philosophe son fils, ni du sacré senat. Urbicius, sans autre réponse dit à Lucius : Il me semble que tu es aussi de ce nombre ; & Lucius ayant constamment dit qu'oüi ; le préfet commanda qu'il fût aussi mené au supplice. Lucius dit, qu'il lui avoit une grande obligation, puisque non-seulement il seroit delivré de si méchans maîtres : mais qu'il iroit à Dieu ce pere & ce roi si bon. Il en survint un troisiéme qui fut aussi condamné. Tout cela se passa à Rome, environ l'an cent soixante & six.

An. 166.

II. Seconde apologie de S. Justin.

S. Justin prit occasion de cet évenement, pour montrer l'injustice des magistrats, dans sa secon-

de apologie adreſſée au ſenat Romain. On nous dira, dit-il, Tuez-vous donc tous,& vous en allez trouver Dieu, ſans nous embarraſſer davantage. A quoi il répond, que la foi qu'ils ont en la providence ne leur permet pas de le faire. Enſuite il montre l'origine de l'idolatrie, dont les démons ſont les auteurs. Que le vrai Dieu n'a point de nom particulier. Que les mauvais démons ont toûjours perſecuté ceux qui ont ſuivie la droite raiſon, comme Socrate. Je m'attens auſſi, dit-il, à ſentir les artifices de quelqu'un de ceux que l'on nomme philoſophes, & d'être mis en croix: quand il n'y auroit que Creſcent le Cynique. Il ajoûte, que pour autoriſer les calomnies que l'on impoſoit aux Chrétiens, on mettoit à la queſtion des eſclaves, des enfans, des femmes, & on leur faiſoit ſouffrir des tourmens horribles, pour extorquer d'eux la confeſſion des inceſtes & des repas de chaire humaine, dont on accuſoit les Chrétiens. Ceux qui nous accuſent de ces crimes, ajoûte-t-il, les commettent eux-mêmes, & les attribuent à leurs dieux: pour nous, comme nous n'y avons point de part, nous ne nous en mettons pas en peine, ayant Dieu pour témoin de nos actions & de nos penſées. *Juſtin p. 50. C.*

Il conclut ainſi: Nous vous prions, que cette requête ſoit renduë publique, après que vous l'aurez réponduë comme il vous plaira: afin que les autres connoiſſent ce que nous ſommes, & que nous puiſſions être délivrez de ces faux ſoupçons, qui

en Grece, & avoit passé bien du tems à l'étude de la philosophie, particulierement à Corinthe. Ayant rencontré S. Justin dans une promenade publique, & l'ayant reconnu pour philosophe à son habit, il lui témoigna l'estime qu'il faisoit de la philosophie. Et de quoi vous peut-elle servir, dit S. Justin : en comparaison de votre législateur & des prophetes? Quoi, dit Tryphon, les philosophes ne parlent-ils pas de Dieu, de son unité, de sa providence? La plûpart, dit saint Justin, tiennent cette connoissance inutile pour la felicité. Ils veulent nous persuader, que Dieu a soin de l'univers, des genres & des especes : mais non pas de vous & de moi, & des choses singulieres. Or il n'est pas difficile de comprendre où aboutit cette doctrine. C'est à une sécurité & une liberté de suivre leurs opinions, de faire & de dire tout ce qu'ils veulent : n'attendant de la part de Dieu, ni châtiment, ni récompenses. En effet, ils croyent que rien ne change, & que les hommes vivront toûjours de la même maniere, sans être meilleurs ni pires. Ou bien supposant l'ame immortelle & incorporelle, ils concluent qu'ils ne seront point punis, pour avoir mal fait, parce que ce qui est incorporel & impassible, & qu'ils n'ont point besoin de Dieu, puisqu'ils ne peuvent mourir.

Edit. gr. lat. 1615. p. 217.

p. 218. B.

Alors Tryphon souriant agréablement : Et vous, dit-il, quelle opinion avez-vous de Dieu, & quelle est votre philosophie? Je vous le dirai,

dit Justin. Rien n'est plus précieux que la philosophie, qui seule nous approche de Dieu. Mais la plûpart ne sçavent pas quelle elle est, ni pourquoi elle a été envoyée aux hommes. Car il n'y auroit, ni Platoniciens, ni Stoïciens, ni Peripateticiens, ni Pithagoriciens, puisque c'est une seule science. Ce qui l'a ainsi divisée, c'est que ceux qui s'y sont attachez les premiers, sont devenus illustres, & ont été suivis par les autres qui n'ont point examiné la verité: mais frappez des vertus & des discours extraordinaires de leurs maîtres, ils ont tenu pour vrai ce qu'ils avoient appris d'eux. Ils ont enseigné les mêmes dogmes à ceux qui les ont suivis, & ont gardé le nom du pere de chaque opinion. Justin raconte ensuite les differens maîtres, dont il avoit essayé; jusques à ce vieillard, qui le désabusant de la philosophie humaine, lui fit connoître l'autorité des prophetes, & lui persuada que la doctrine de Jesus-Christ étoit la seule philosophie seure & utile. Voilà, dit Justin, comment je suis philosophe. Je voudrois que tous eussent le même courage, pour ne point quitter les discours du Sauveur. Car ils ont je ne sçai quoi de terrible, capable de confondre ceux qui s'écartent du droit chemin: & sont au contraire un repos très-doux à ceux qui les méditent. Si vous avez donc quelque soin de votre salut, & quelque confiance en Dieu: vous pouvez devenir heureux, vous à qui cette doctrine n'est pas étrangere; en reconnoissant le

Sup. n. 36.

Christ, & prenant le chemin de la perfection.

Après que Justin eut ainsi parlé, ceux qui étoient avec Tryphon s'éclaterent de rire : mais Tryphon souriant seulement, lui dit : Je reçois tout le reste, & j'admire votre ardeur, pour la divinité: mais il valoit mieux vous attacher à la philosophie de Platon, ou de quelqu'autre; vous exerçant à la patience & à la temperance : que de vous laisser tromper par des mensonges, & suivre des hommes de néant. Car demeurant dans les mœurs de philosophe, & vivant sans reproche, vous pouviez esperer un meilleur sort. Mais ayant quitté Dieu, pour mettre votre esperance en un homme, quel salut pouvez-vous attendre? Si vous voulez donc me croire, car je vous compte déja pour mon ami, commencez par vous faire circoncire; ensuite gardez le sabbat & les fêtes ordonnées de Dieu, en un mot tout ce qui est écrit dans la loi, & peut-être qu'alors Dieu vous fera misericorde. Quant au Christ, s'il est né, & s'il est quelque part, il est inconnu & ne se connoît pas lui-même, & il n'a aucune puissance jusqu'à ce que Elie vienne le sacrer, & le faire connoître à tout le monde. Cependant vous avez reçû une fausse opinion, & vous vous figurez un Christ, pour lequel vous perissez mal à propos. On void ici que les Juifs, forcez par les propheties, qui marquoient le tems du Messie; n'osoient dire qu'il ne fût pas venu, & cherchoient des subtilitez pour les éluder, comme ils ont toûjours fait depuis.

v. Gemar. ad Sanhedr. c. XI. n. 26. 27. &c. edit. Cock.

Dieu vous le pardonne, dit Juſtin, car vous ne connoiſſez pas ce que vous dites. Vous croyez vos docteurs qui n'entendent point le écritures; & vous dites au hazard ce qui vous vient à l'eſprit. Mais ſi vous voulez, je vous montrerai que nous ne ſommes pas trompez, & que nous avons raiſon de ne point ceſſer de confeſſer ce Chriſt: quelque honte qui nous en vienne de la part des hommes: & quelque effort que faſſent les plus cruels tyrans, pour nous y faire renoncer. Je vous ferai voir, que nous n'avons pas crû de vaines fables: mais des diſcours ſolides & pleins de l'eſprit de Dieu. Les autres recommencerent à rire, & à crier d'une maniere indecente. Juſtin ſe leva pour s'en aller. Mais Tryphon le prit par le manteau, & lui dit: qu'il ne le quitteroit point qu'il n'eut executé ſa promeſſe. Faites-donc taire vos amis, dit Juſtin, & les rendez plus ſages. Enſuite ils ſe ſéparerent. Deux ſe retirerent, ſe moquant de leur ſerieux: Juſtin & Tryphon, avec deux autres, s'aſſirent ſur des ſieges de pierre, qui étoient des deux coſtez de la lice, deſtinez aux courſes. Ils parlerent quelque tems de la guerre de Judée, puis Juſtin recommença en ces termes.

LIII. Abolition de l'ancienne loi. p. 227. A.

Avez-vous quelqu'autre reproche à nous faire, ſinon que nous ne vivons pas ſelon la loi, que nous ne ſommes pas circoncis, & n'obſervons pas le ſabbat? A-t-on auſſi décriez chez vous notre vie & nos mœurs? Je veux dire, ſi vous croyez que nous mangeons de la chair humaine, & qu'après

qu'après le festin, les lampes éteintes, nous commettons des impuretez abominables. Ou si vous nous condamnez précisément, parce que nous suivons cette doctrine que vous croyez fausse? C'est ce qui nous étonne, dit Tryphon. Car ce que dit le peuple ne mérite pas de créance. La nature y répugne trop: au contraire, je sçai que les préceptes de votre évangile sont si grands & si merveilleux, que je ne croi pas que personne les puisse garder. Car j'ai eu la curiosité de les lire. Ce qui nous met en peine, est que vous qui prétendez avoir de la pieté, & vous distinguer des autres, ne menez point une vie différente des gentils; puisque vous n'observez, ni les fêtes, ni le sabbat, ni la circoncision; & mettant votre esperance en un homme crucifié, vous attendez des récompenses de Dieu, dont vous ne pratiquez pas les commandemens. N'avez-vous pas lû, que celui qui ne sera pas circoncis le huitiéme jour, perira d'entre son peuple? *Gen.* XVII. 14.

Justin répondit: Il n'y aura & n'y a jamais eu d'autre Dieu, que celui qui a créé cet univers. Nous ne croyons pas avoir un autre Dieu que le vôtre; mais celui-là même qui a tiré vos peres d'Egypte. C'est en lui que nous esperons, comme vous, ce Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Mais ce n'est, ni par Moïse, ni par la loi, que nous esperons en lui, autrement nous ferions comme vous. J'ai appris dans l'écriture, qu'il y auroit une derniere loi, & une alliance d'une au-

torité souveraine, que doivent maintenant garder tous ceux qui aspirent à l'héritage de Dieu : la loi donnée en Horeb est déja vieille, & elle étoit pour vous seuls; celle-cy est pour tous absolument. Le Christ nous a été donné pour loi é-
Isa. 11. 4. ternelle, après laquelle il n'y en a plus. Là des-
Jerem. XXXI. 31. sus il lui cite les autoritez d'Isaïe & de Jeremie, qui montrent que Dieu envoyera une loi pour éclairer les gentils; & qu'il fera avec son peuple une nouvelle alliance, autre que celle qu'il a faite avec leurs peres à la sortie d'Egypte. Or puisque nous voyons, ajoute-t'il, qu'au nom de J. C. on quitte les idoles & tous les vices, pour s'approcher de Dieu, & que l'on soutient jusques à la mort la confession de la pieté : tout le monde peut comprendre par les effets, que c'est ici la nouvelle loi, la nouvelle alliance, & l'attente de ceux, qui en toutes les nations esperoient les biens qui leur devoient venir de Dieu. Il montre que le veritable Israël est le spirituel : que la circoncision, l'observation du sabbat & des azymes, tout doit s'entendre spirituellement de la correction des mœurs; & que la vraye purification est celle de l'ame, par le sang de J. C. sur quoi il rapporte le fameux passage d'Isaïe, où la
Isa. LIV. 10. ad. LV. 6. passion du Sauveur & la rédemption est si manifestement prédite.

p. 236. Il fait voir que la circoncision n'est point nécessaire, par l'exemple des saints incirconcis, Abel, Henoc, Noé, Melchisedec; & conclut que ce

n'eſt pas un œuvre de juſtice, mais ſeulement un ſigne, pour diſtinguer les Juifs des autres peuples. Ce ne fut qu'après le peché du veau d'or, que Dieu leur ordonna les ſacrifices, pour les détourner de l'idolatrie, & l'abſtinence de certaines viandes, afin que même en bûvant & en mangeant ils euſſent ſa loi devant les yeux. Les prophetes diſent expreſſément, que ces préceptes ceremoniaux ne leur avoient pas été donnez comme bons par eux-mêmes; & que Dieu n'avoit pas beſoin de leurs ſacrifices.

p. 257.

Ezech. xx. 25. Amos. v. 18. 25. Pſ. 49.

Tryphon demande, ſi ceux qui ont vêcu ſelon la loi de Moïſe ſeront ſauvez comme Job, Henoc & Noé dans la reſurrection des morts? Juſtin répond qu'oüi. Parce que la loi de Moïſe comprend les préceptes qui ſont naturellement bons, univerſels & éternels: outre ce qui eſt ordonné en particulier, pour la dureté du peuple. Mais ceux qui voudroient encore à préſent obſerver ces préceptes, en reconnoiſſant J. C. ſeroient-ils ſauvez, dit Tryphon? Voyons, dit Juſtin, s'il eſt poſſible de les obſerver tous à préſent. Tryphon demeura d'accord, qu'il n'étoit plus poſſible d'immoler la pâque, ni de faire les autres ſacrifices. Avoüez donc, dit Juſtin, qu'il y en a d'impoſſibles; & reconnoiſſez que l'on peut ſe ſauver en obſervant les préceptes éternels. Mais, dit Triphon, on peut obſerver le ſabbat, la circonciſion & les purifications. Si donc quelqu'un croyant en votre Chriſt, veut encore garder ces obſervan-

p. 263. C.

p. 265. D.

ces, sans les croire nécessaires, sera-t-il sauvé? A mon avis, il le sera, dit Justin: pourvû qu'il ne contraigne pas aux mêmes pratiques les gentils convertis à J. C. comme vous faisiez au commencement de notre entretien. Tryphon reprit: Mais pourquoi direz-vous, à mon avis, sinon parce que d'autres n'en font pas? Quelques-uns, dit Justin, croyent que l'on ne doit avoir aucun commerce avec eux; mais je ne suis pas de cet avis. Car si par foiblesse ils veulent observer ce qu'ils peuvent, de ce que Moïse a ordonné, pour la dureté du cœur, croyant en même temps à J. C. & observant les commandemens éternels; sans faire difficulté de vivre avec les autres chrétiens, ni les obliger à ces observances: il faut les recevoir comme nos freres & nos entrailles. Mais s'ils veulent obliger les fideles d'entre les gentils, à observer la loi de Moïse, sous peine de ne point communiquer avec eux: je ne les reçois pas. Je croy bien toutefois, que ceux qui se laisseroient persuader, d'observer la loi avec la confession de J. C. pourroient être sauvez. Mais ceux qui après l'avoir reconnu & confessé, auroient passé aux observances légales, par quelqu'autre motif que ce fût, & ensuite auroient nié qu'il fut le Christ, & ne s'en seroient pas repentis avant la mort; je dis qu'ils ne seront point sauvez. Et ceux de la race d'Abraham, qui vivent selon la loi, s'ils ne croyent en Christ avant la mort, je dis qu'ils ne seront point sauvez non plus: principalement

ceux qui prononcent anathême contre lui dans leurs synagogues.

Il reproche aux Juifs qu'ils prononçoient ainsi des malédictions publiques contre les chrétiens, & il ajoûte: La puissance qui regne aujourd'hui ne vous permet pas de les tuer de vos propres mains: mais toutes les fois que vous l'avez pû, vous l'avez fait. Après avoir crucifié le Juste, quand vous avez vû qu'il étoit monté au ciel, suivant les propheties: vous avez choisi des hommes, que vous avez envoyez de Jerusalem par toute la terre: dire qu'il a commencé à paroître une secte impie, dont l'auteur a été JESUS de Galilée, & publier les sacrileges dont nous accusent ceux qui ne nous connoissent pas. Les Juifs continuënt encore en ce siecle de faire comme alors dans leurs prieres publiques & particulieres des imprécations contre J.C. & contre les chrétiens. 234. B. p. 335. C. Buxtorf. sinag. c. 5. & 11.

LIV. Preuves de la doctrine chrétienne. p. 316. C.

S. Justin prouve la verité de notre doctrine, premierement en distinguant les deux avenemens du Messie: le premier, où il a paru mortel, sans gloire & sans beauté, passant pour un artisan, & faisant des charuës & des jougs. Car il marque cette espece d'ouvrages: & il pouvoit l'avoir apris par une tradition recente. Le second avenement, est celui où le Messie paroîtra glorieux, & viendra sur les nuées, suivant la prophetie de Daniel. S. Justin montre ces divers états du Messie, par le pseaume 109. que l'on ne peut entendre d'Ezechias, comme vouloient les Juifs, puis- Dan. VII.

qu'il n'a jamais été ſacrificateur: & par le pſeaume 71. qui ne convient point à Salomon, puiſqu'il n'a point regné juſques aux extremitez de la terre, & qu'il eſt tombé dans l'idolatrie: ce qui n'arrive pas même aux gentils convertis par
p. 267. B. JESUS crucifié. Il montre que le Chriſt n'eſt pas un pur homme, comme les Juifs l'attendoient: mais qu'étant Dieu avant tous les ſiecles, il s'eſt fait homme dans le temps. Il prouve ſa divinité
Pſ. 23. 45. 98. par pluſieurs pſeaumes, principalement par le 44. & par les apparitions par leſquelles Dieu s'eſt montré aux patriarches & à Moïſe, qu'il attribuë au Verbe, comme pluſieurs des anciens: & conclut que le Dieu qui a paru en ces occaſions,
p. 276. D. eſt autre que le Dieu créateur: autre, dit-il, en
p. 384. A. nombre, non en volonté. Il dit qu'au commencement, avant toutes les créatures, Dieu a engendré de lui-même une certaine vertu raiſonnable, que le S. Eſprit nomme auſſi gloire du Seigneur, quelquefois fils, quelquefois ſageſſe, tantôt ange, tantôt Dieu, tantôt Seigneur & Verbe. Il n'approuve pas l'opinion de ceux qui diſoient, que cette vertu étoit inſéparable du Pere, comme le rayon du Soleil; en ſorte qu'il la pouſſoit hors de lui quand il vouloit; & quand il vouloit, la retiroit: c'eſt, dit-il, une vertu permanente & diſtinguée, non-ſeulement de nom, comme le
p. 358. A. rayon du Soleil, mais de nombre: ſans toutefois que la ſubſtance du Pere ſoit diviſée ni changée. Nous, avons, dit-il, en nous un exemple de cette

generation. En proferant une parole nous l'engendrons: mais non par retranchement: en sorte que notre raison en soit diminuée. Ainsi un feu en produit un autre: sans que le second diminuë rien du premier auquel il a été allumé.

Il montre que JESUS crucifié est le Messie, en expliquant les figures de sa passion: l'agneau pascal: les deux boucs de la fête des expiations, & les autres victimes. Les offrandes des farines representoient le pain de l'eucharistie, que nous offrons en mémoire de notre redemption. Il repéte plusieurs fois en ce dialogue: que l'eucharistie est ce sacrifice pur, qui doit être offert à Dieu du levant au couchant; même entre les gentils, suivant la prophetie de Malachie: & il nomme expressément l'eucharistie, sacrifice. Tryphon lui objecte la malédiction de la loi, contre les crucifiez. S. Justin répond par les figures de la croix, marquées dans l'écriture: entr'autres le serpent d'airain si contraire, en apparence, à la défense des images. L'un des Juifs qui accompagnoient Tryphon, avouë qu'il avoit interrogé leurs docteurs sur cette difficulté; & qu'aucun ne l'avoit pû satisfaire. S. Justin dit, que cette malédiction de la loi signifioit la malédiction generale du péché répanduë sur tous les hommes, & la persécution contre les chrétiens. Il ajoûte l'explication du pseaume 21. où la croix du Sauveur est si bien marquée.

p. 259. B.

p. 260. B.

Mal. 1. 10. p. 317. A.

Deut. XXI. 23.

p. 322. D.

Il dit que Jerusalem sera rébâtie, pour y rassem- p. 306. B.

bler le peuple fidele qui s'y rejoüira en la compagnie des patriarches & des prophetes, avec J C. avant son dernier avenement. Je le croy ainsi, ajoûta-t-il, & plusieurs autres: mais il y en a plusieurs de la pure & pieuse doctrine des chrétiens, qui ne le croyent pas. Car pour ceux qui se disent chrétiens, & sont des heretiques impies: leur doctrine est pleine de blasphêmes & d'absurditez. Si donc vous trouvez de ces gens, qui osent blasphêmer contre le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob: nier la résurrection, & dire qu'au moment de la mort les ames sont enlevées au ciel, pour ne plus reprendre leurs corps: ne les tenez pas pour chrétiens: comme vous ne tenez pas pour Juifs les Saducéens & les autres sectes semblables. Pour moi, & tous ceux qui ont des sentimens droits, & sont entierement chrétiens; nous croyons la résurrection de la chair:
Isa. XIV. 17. & les Prophetes Ezechiel, Isaïe, & les autres, reconnoissent que l'on doit passer mille ans dans Jerusalem, aprés qu'elle aura été rébâtie, ornée & augmentée. Il insiste aussi sur l'autorité de l'apocalypse. C'est ainsi que S. Justin avoit donné, comme Papias, dans l'opinion des Millenaires: sans quitter, non plus que lui l'unité de la foi
p. 345. C. catholique. Il montre le progrès de l'évangile, en disant: Qu'il n'y a aucune espece d'hommes, ni Grecs, ni barbares ni Scythes errans dans des chariots, ni pastres logez sous des tentes, ni de quelque nom qu'on les appelle, chez qui l'on n'adresse

n'adresse au Créateur des prieres & des actions de graces, au nom de JESUS crucifié. Il releve la fidelité des Chrétiens, en disant : Il est évident, que personne ne peut intimider ceux qui croyent en JESUS, par toute la terre. Nous ne cessons point de le confesser : encore que l'on nous coupe la tête, que l'on nous crucifie, que l'on nous expose aux bêtes. Nous souffrons les fers, le feu, les tourmens. Plus on nous persecute, plus il y en a qui deviennent fideles & pieux, par le nom de JESUS. Et encore : Dieu a permis que le soleil fût adoré : mais on n'a jamais vû personne souffrir la mort, pour la religion du soleil : au lieu que l'on voit des hommes de toutes nations, qui souffrent tout, pour le nom de J. C. Il marque plusieurs fois en ce dialogue que les dons surnaturels de prophetie, de guérison des maladies, & d'autres miracles, étoient encore communs parmi les fideles : particulierement le pouvoir de chasser les démons au nom de JESUS crucifié sous Ponce Pilate.

p. 33. B.

p. 349. D.

LV. Description des heretiques.

Mais j'apprens, dit Tryphon, que plusieurs de ceux que l'on nomme Chrétiens, mangent sans scrupule des viandes offertes aux idoles. Justin répond : Ces gens qui reconnoissant JESUS crucifié pour Seigneur & pour Christ, n'enseignent pas sa doctrine, mais celle des esprits d'erreur : nous rendent plus fermes dans la foi & dans l'esperance qu'il nous a donnée : nous qui suivons sa vraye & pure doctrine : puisque nous voyons en

cela même l'accompliſſement réel de ſes prédictions. En effet, pluſieurs ſont venus au nom de JESUS enſeigner des dogmes & des pratiques pleines d'impieté. Ils gardent les noms de ceux par qui chaque opinion a commencé. Car ils blaſphément en differentes manieres, contre le Créateur de l'univers, contre le Chriſt qu'il a promis, & contre le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. Nous ne communions avec aucun d'eux: nous qui ſçavons qu'ils ſont impies & injuſtes, & qu'ils ne confeſſent JESUS que de nom: comme les payens donnent le nom de Dieu à leurs idoles. Les uns s'appellent Marcionites, les autres Valentiniens, ou Baſilidiens, ou Saturniniens: ou portent d'autres noms tirez de l'auteur de chaque ſecte, comme les philoſophes. C'eſt l'idée que ſaint Juſtin nous donne des heretiques.

LVI. Aveuglement des Juifs. p. 146. C.

Il reproche aux Juifs leur aveuglement en pluſieurs manieres. Car après avoir apporté divers paſſages, touchant la circonciſion ſpirituelle & la vocation des gentils, il ajoûte: Il me ſemble, que par ces diſcours je devrois perſuader les eſprits les plus bouchez. Car ce n'eſt pas moi qui les ay préparez, par un artifice humain: c'eſt ce que David a chanté, ce qu'Iſaïe & Zacharie ont prêché, ce que Moïſe a écrit. Vous le reconnoiſſez, Tryphon. Tout cela eſt écrit dans vos livres, ou plûtôt dans les nôtres: car nous les croyons, & vous les liſez ſans les entendre. Il dit ailleurs. Je

ne fais que vous rapporter les écritures, & ne travaille pas à vous donner des démonstrations fondées sur l'art de raisonner. J'ai reçeu de Dieu la grace d'entendre les écritures : & je ne cherche qu'à la communiquer gratuitement à tout le monde: de peur d'être condamné au jugement de Dieu, à qui je rendrai compte. p. 71.

Il marque les mauvaises subtilitez des Rabbins, qui demandoient, pourquoi en un tel endroit des livres sacrez il étoit parlé d'une femelle de chameau; pourquoi dans les oblations telles mesures de farine ou d'huile : & en donnoient des explications basses & terrestes. Il les accuse d'entendre si grossierement les paroles de l'écriture, qu'ils s'imaginoient, que Dieu avoit des pieds & des mains, un corps & un ame : & que c'étoit par ce corps qu'il avoit apparu à Abraham & à Jacob. Entre mille bonnes choses, dit-il, que l'on vous aura dites, s'il y en a une petite qui vous déplaise, ou que vous n'entendiez pas : vous laissez tout le reste, pour vous attacher à ce petit mot, & nous en faire un crime : comme les mouches qui s'attachent aux ulceres. p. 339. C. p. 342. A. p. 343.

Vos docteurs, dit-il, vous permettent encore à present d'avoir quatre & cinq femmes : & si quelqu'un en voit une belle & la desire, ils rapportent les histoires de Jacob & des autres patriarches ; & disent qu'ils ne font point de mal en les imitant. Miserables & insensez ! chacune de ces actions étoit mysterieuse, & préparoit de

grandes choses. Et après avoir expliqué ces mysteres, il ajoûte : que la conduite de David à l'égard de la femme d'Urie, & sa penitence, marque bien, que les anciens ne croyoient pas, qu'il fût permis à chacun d'épouser autant de femmes qu'il voudroit, & comme il voudroit : ainsi que font, dit-il, aujourd'hui les gens de votre nation : qui prennent des femmes, sous le nom de mariage, en tous les païs où ils vont. Ce que S. Justin dit ici de David, semble avoir ce sens. Si David eût crû pouvoir user selon sa passion, de la liberté du divorce & de la polygamie : il n'eût eu rien à cacher : & sans faire mourir Urie, il l'eût obligé d'autorité à répudier sa femme : comme Auguste depuis obligea Drusus à répudier Livie : mais ces mariages n'étoient que des concubinages palliez.

LVII. Martyre de S. Justin. *Acta Martyr. sincera. p. 43.* An. 167.

S. Justin scella de son sang la foi qu'il avoit si bien défenduë, & souffrit le martyre, environ l'an cent soixante & sept. Il fut amené avec ceux qui l'accompagnoient, devant Rustique préfet de Rome : qui lui demanda à quel genre d'étude il s'étoit appliqué. S. Justin répondit : J'ay essayé de toutes sortes de doctrines, & enfin je me suis appliqué à celle des Chrétiens : quoiqu'elle ne plaise pas à ceux qui suivent l'erreur. Quelle est cette doctrine ? dit le préfet. Justin répondit : La doctrine des Chrétiens, est de croire un seul Dieu, créateur de toutes les choses visibles & invisibles, & de confesser N. S. J. C. fils de Dieu, qui doit

venir juger le genre humain, qui a annoncé le ſalut & inſtruit ceux qui ont reçû ſa bonne doctrine. Pour moi je ſuis un homme foible & incapable de dire quelque choſe de grand de ſa divinité infinie. Je confeſſe que c'eſt la charge des prophetes, qui par inſpiration divine ont prédit, pluſieurs ſiécles auparavant, que le fils de Dieu viendroit dans le monde.

Le préfet demanda en quel lieu s'aſſembloient les Chrétiens. Juſtin répondit : Chacun s'aſſemble où il veut, & où il peut. Croyez-vous que nous ayons accoûtumé de nous aſſembler tous en un même lieu ? Il n'en eſt pas ainſi. S. Juſtin parloit de la ſorte, pour ne pas trahir ſes freres, en découvrant les lieux de leurs aſſemblées ; & d'ailleurs il vouloit dire, que leur culte n'étoit pas attaché à de certains lieux, comme celui des payens. C'eſt pourquoi il ajoûta : Le Dieu des Chrétiens n'eſt pas enfermé dans un lieu. Comme il eſt inviſible, il remplit le Ciel & la terre : les fidéles l'adorent par tout, & le glorifient par tout. Le préfet dit : Dis donc en quel lieu tu aſſembles tes diſciples. S. Juſtin répondit : J'ai demeuré juſques à préſent auprès de la maiſon d'un nommé Martin, & du bain Timotinum. C'eſt la ſeconde fois que je ſuis venu à Rome, & je ne connois point d'autre lieu. Que ſi quelqu'un à voulu me venir trouver, je lui ai communiqué la doctrine de la verité. Tu es donc Chrétien ? dit le préfet : Aſſurément, répondit Juſtin, je ſuis Chrétien.

Alors le préfet dit à Cariton : Es-tu Chrétien ? Cariton dit : Je ſuis Chrétien par la grace de Dieu. Il fit la même queſtion à une femme nommée Caritine : & elle répondit de même. Puis il dit à Evelpiſte : Et toi qui es-tu ? Il répondit : Je ſuis eſclave de Ceſar, mais Chrétien : Jeſus-Chriſt m'a affranchi ; & par ſa grace je ſuis participant de la même eſperance, que ceux que vous voyez. Enſuite le préfet demanda la même choſe à Hierax, qui dit : Oüi, je ſuis auſſi Chrétien. Car je ſers & adore le même Dieu. Eſt-ce Juſtin, dit le préfet, qui vous a faits Chrétiens ? Hierax répondit : J'ai été Chrétien, & je le ſerai. Ne voulant pas en dire davantage pour ne pas dénoncer ſon maître. Peon qui étoit préſent dit : Je ſuis Chrétien. Et qui t'a inſtruit ? dit le préfet ; il répondit : Ce ſont mes parens. Evelpiſte ajoûta : J'écoutois les diſcours de Juſtin, avec grand plaiſir ; mais jai auſſi appris de mes parens à être Chrétien. Le préfet dit : où ſont tes parens ? En Cappadoce, dit Evelpiſte. Le préfet demanda auſſi à Hierax, en quel païs étoient ſes parens ? Hierax répondit : Notre vrai pere eſt le Chriſt, & notre mere la foi, par laquelle nous croyons en lui : quant aux parens que j'avois ſur la terre, ils ſont morts. Au reſte, j'ai été tiré de la Phrigie pour venir ici. Le préfet demanda à Liberien, ce qu'il diſoit ; s'il étoit auſſi Chrétien & impie contre les dieux ? Liberien dit : Je ſuis auſſi Chrétien. Car je ſers & adore le ſeul vrai Dieu.

Alors le préfet se tournant vers Justin, lui dit: Ecoute, toi qui passes pour éloquent, qui crois avoir la vraye science: quand tu seras déchiré de coups de foüet, depuis la tête jusques aux pieds: crois-tu que tu monteras au ciel? Je croy, dit Justin: que si je souffre ce que vous dites, j'aurai ce qu'ont déja ceux qui ont gardé les préceptes de J. C. Car je sçai que la grace de Dieu est reservée, jusques à ce que le monde finisse, à tous ceux qui vivront ainsi. A quoi le préfet répondit: Tu t'imagine donc monter au ciel pour recevoir quelque récompense? Je ne me l'imagine pas, dit Justin, si je le sçai; & j'en suis assûré, que je n'en doute point. Le préfet dit: Venons à ce dont il s'agit, & qui est de plus pressé. Assemblez-vous, & sacrifiez aux dieux, tous de concert. Justin dit: Aucune personne de bon sens ne quitte la pieté, pour tomber dans l'erreur & l'impieté. Le préfet dit: Si vous n'obéissez à nos ordres, vous serez tourmentez sans misericorde. Justin dit: ce que nous souhaitons le plus, est de souffrir des tourmens pour N. S. J. C. Car c'est ce qui nous donnera de la confiance devant son tribunal terrible, où tout le monde doit comparoître. Les autres martyrs en dirent autant, & ajoûterent: Faites vîte ce que vous voudrez, car nous sommes Chrétiens, & nous ne sacrifions point aux idoles.

Le préfet ayant oüi ces paroles, prononça cette sentence: Ceux qui n'ont pas voulu sacrifier &

obéir à l'ordonnance de l'empereur; soient fustigez & emmenez, pour être punis de mort, comme les loix ordonnent. Les saints martyrs louant Dieu, furent menez au lieu accoûtumé: & après avoir été foüettez, ils furent décolez avec la hache. Ensuite quelques fideles enleverent leurs corps en cachette, & les enterrerent en un lieu convenable. Tel fut le martyre de S. Justin le philosophe. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages écrits en grec, dont les principaux & les plus certains sont: les deux apologies pour les Chrétiens, le dialogue avec Tryphon, la seconde partie de son traité de la monarchie, c'est-à-dire de l'unité de Dieu. Son plus fameux disciple fut Tatien Assyrien de naissance, & philosophe.

Eus. hist. IV. c. 18.

LVIII.
S. Denis. évêque de Corinthe.

Hier. script. Eus. IV. hist. c. 23.

Dans ce même tems, Denis évêque de Corinthe écrivit à l'église Romaine une lettre adressée à Soter, qui la gouvernoit alors, où il disoit: Dès le commencement vous avez accoûtumé de répandre vos bienfaits sur les freres, & d'envoyer la substance à plusieurs églises. Ici vous soulagez les besoins des pauvres: particulierement de ceux qui travaillent aux mines: gardant, comme de vrais Romains, l'ancienne coûtume de vos peres: Votre bienheureux évêque Soter ne s'est pas contenté de les imiter: il a fait plus & en prenant soin des liberalitez que l'on envoye aux saints; il a consolé en même tems, par ses pieux discours, les freres qui sont allez vers lui; comme un pere tendre pour ses enfans. Denis disoit dans la même lettre : Nous

Nous avons aujourd'hui celebré le ſaint jour du dimanche: & nous avons lû votre lettre, que nous continuërons toûjours de lire pour notre inſtruction, auſſi-bien que la précedente qui nous a été écrite par Clement. Tel étoit l'ancien uſage, de lire ces lettres dans l'égliſe, après les ſaintes écritures.

S. Denis ne ſe contentoit pas d'inſtruire ſon égliſe de Corinthe : il étendoit ſon zele ſur les autres, par les lettres qu'il leur écrivoit. Nous en connoiſſons huit, en comptant celle aux Romains. La ſeconde étoit addreſſée aux Lacedémoniens; où il les inſtruiſoit de la foi orthodoxe, & les exhortoit à la paix & à l'union. La troiſiéme aux Atheniens; pour réveiller en eux la foi & la pratique de l'évangile. Il les reprenoit de la negliger, & d'avoir preſque abandonné la ſainte doctrine, depuis qu'ils eurent perdu leur évêque Publius, qui avoit ſouffert le martyre dans les perſécutions de ce tems-là. Il faiſoit mention de Quadrat ſucceſſeur de Publius rendant témoignage du ſoin qu'il avoit pris de les raſſembler & de réveiller leur foi. Il parloit auſſi de S. Denis l'aréopagite que S. Paul convertit, & qui fut le premier évêque d'Athenes. *Euſ. 14. hiſt. c. 21.*

La quatriéme lettre de S. Denis de Corinthe étoit addreſſée aux Nicomediens: dans celle-là il combattoit l'hereſie de Marcion, lui oppoſant la regle de la verité. La cinquiéme étoit addreſſée à l'égliſe d'Amaſtris dans le Pont. Il fut excité à

l'écrire, comme il le marquoit, par Bacchylide & par Elpistre. Il nommoit leur évêque Palmas: & ordonnoit de recevoir ceux qui se convertissent, après quelque chûte que ce soit, de peché ou d'heresie. Ce qu'il disoit apparemment contre l'excessive rigueur des Montanistes, qui commençoient à paroître en Phrigie. La sixiéme de ses lettres s'addressoit à l'église de Gortine en Créte. Il y reconnoissoit le mérite de Philippe leur évêque, par le témoignage que l'on rendoit des grandes vertus de son église ; & il les avertissoit de se garder de la seduction des heretiques.

La septiéme lettre s'addressoit aux Gnosiens dans la même isle de Créte. Il exhortoit Pinytus leur évêque, à ne pas imposer aux freres le pesant fardeau de la continence, comme necessaire : voulant qu'il eut égard à l'infirmité du commun des hommes. Il craignoit sans doute, que par un excès de zele ce saint évêque n'approchât de l'erreur des Encratides, qui défendoient generalement le mariage. Penytus écrivit une réponse : où il témoignoit une haute estime pour Denis : mais il l'exhortoit de son côté, à donner une nourriture plus forte à son peuple, par des lettres plus parfaites : de peur que s'il continuoit à ne les nourrir que de lait, ils vieillissent sans s'appercevoir, vivant comme des enfans. Il faut croire que Pinytus vouloit parler de quelqu'autre genre de perfection, que de la continence generale : puisqu'il auroit combatu la doctrine catholique.

Car nous apprenons que cette même lettre montroit ſa droiture dans la foi, le ſoin qu'il avoit de ſon peuple, ſon érudition & ſa ſcience des choſes divines.

La huitiéme lettre de ſaint Denis de Corinthe étoit addreſſée à une ſœur nommée Chryſophora. Il ſe plaignoit en quelqu'un de ſes écrits, que l'on avoit corrompu ſes lettres, & diſoit : J'ai écrit pluſieurs lettres à la priere des freres; & les apôtres du démon les ont remplies de zizanie, par des retranchemens & des additions : la malediction les attend. Il ne faut pas s'étonner ſi l'on a entrepris de corrompre les écritures du Seigneur, puiſque l'on s'eſt attaqué même à celles qui en ſont ſi differentes. Voilà ce que nous ſçavons des écrits de S. Denis évêque de Corinthe.

LIX. Succeſſions d'évêques. *Euſ. Chr. lat. an. 167. & hiſt. IV. c. 19.*

Celadion évêque d'Alexandrie mourut l'an cent ſoixante & ſept, après avoir gouverné quatorze ans. Son Succeſſeur fut Agrippa, qui gouverna douze ans. L'année ſuivante cent ſoixante & huit, huitiéme de Marc Aurele, mourut Heron évêque d'Antioche, après avoir tenu le ſiege vingt-ſix ans. Son ſucceſſeur fut Theophile, homme de grand eſprit & de grande érudition. Il fut le ſixiéme après ſaint Pierre, & gouverna treize ans. L'année cent ſoixante-neuf mourut l'empereur Lucius Verus, après avoir regné neuf ans, avec Marc Aurele ſon frere adoptif; qui demeura ſeul empereur. L'année cent ſoixante & dix, ſuivant lopinion la plus vrai-ſemblable, mourut le pape An. 169.

Soter, & Eleuthere lui succeda. Au commencement de son pontificat il reçût une lettre d'un roi nommé Lucius, qui regnoit dans la grande Bretagne, sujet ou allié des Romains; par laquelle il le prioit, que par son secours il pût devenir Chrétien. Le pape Eleuthere lui accorda ce qu'il demandoit, & les Bretons conserverent la foi paisiblement, jusques au tems de Diocletien. A Jerusalem Cassien dix-septiéme évêque succeda à Marc, la dix-neuviéme année du regne d'Antonin le pieux, cent cinquante sept de J. C. A Cassien succeda Publius; puis Maxime, puis Julien, puis Gaïen, puis Symmaque, puis Caïus, puis un autre Julien, puis Capiton; qui fut le vingt-cinquiéme évêque de Jerusalem, & dura jusques à la cinquiéme année de l'empereur Commode, cent quatre-vingt cinq de J. C.

Beda hist. Aug. lib. 1. c. 4.

Eus. Chron. an. 157. Id. v. hist. 12.



LIVRE QUATRIE'ME.

I. Apologie de Meliton. *Euf. hift.* IV. c. 26. An. 170. *v. Valefc. hic.*

LA dixiéme année de Marc Aurele, cent ſoixante & dix de Jeſus-Chriſt Meliton évêque de Sardis en Aſie lui addreſſa une requête pour les Chrétiens, où il diſoit entr'autres choſes: On perſécute les ſerviteurs de Dieu, & on les pourſuit par de nouveaux décrets dans toute l'Aſie: ce qui n'étoit jamais arrivé. Il faut entendre les decrets des aſſemblées populaires. Il ajoûtoit: Les calomniateurs impudens & avides du bien d'autrui, ſe ſervent du prétexte des ordonnances: pour voler ouvertement jour & nuit, & piller les innocens. Et enſuite: Si c'eſt par votre ordre; j'accorderai que c'eſt bien fait: un prince juſte n'ordonne jamais rien d'injuſte; & nous recevons volontiers la récompenſe d'une telle mort. La ſeule priere que nous vous faiſons, eſt de connoître par vous-même ceux que l'on accuſe d'opiniâtreté: pour juger enſuite s'ils ſont dignes de ſouffrir la mort & les ſupplices, ou de demeurer en repos & en ſûreté. Que ſi ce n'eſt pas de vous que vient ce conſeil & cette nouvelle ordonnance qui ne conviendroit pas même contre des ennemis barbares: nous vous prions bien plus inſtamment, de ne pas nous abandonner à ces brigandages populaires.

Il ajoûte: Notre philoſophie avoit cours aupa-

ravant chez les barbares ; vos peuples en furent éclairez sous le grand regne d'Auguste, & elle porta bonheur à votre empire. Car depuis ce tems la puissance & la gloire des Romains à toûjours été croissant. Vous y avez heureusement succedé, & la conserverez avec votre fils, si vous gardez cette philosophie : qui a été élevée avec l'empire, & que vos ancêtres ont honorée, avec les autres religions. Aussi depuis ce tems n'avez-vous eu aucun mauvais succès, mais toûjours de la prosperité & de la gloire : suivant les vœux de tout le monde. Neron & Domitien ont été les seuls de tous ; qui, à la persuasion de quelques envieux, ont voulu décrier notre doctrine. C'est d'eux que le mensonge & la calomnie se sont débordez sur nous, par une coûtume sans raison. Mais la pieté de vos peres a corrigé leur aveuglement : réprimant souvent par écrit ceux qui ont osé faire de nouvelles entreprises contre nous. Adrien votre ayeul écrivit entr'autres à Fondanus gouverneur d'Asie. Votre pere, lors même que vous gouverniez tout avec lui, a écrit aux villes sur ce sujet : & nommément aux Larissiens, aux Thessaloniciens, aux Athéniens. Vous qui avez les mêmes sentimens, & encore plus humains & plus dignes d'un philosophe : nous sommes persuadez, que vous nous accorderez tout ce que nous vous demanderons. Ce sont les paroles de Meliton. Ce qu'il dit de Neron & de Domitien peut signifier, qu'ils furent les seuls,

qui firent de nouvelles loix contre les Chrétiens: mais il y avoit toûjours assez de prétextes de les persecuter, en vertu des anciennes loix, qui défendoient les religions étrangeres. D'ailleurs il étoit bon de montrer, que la persécution avoit commencé par deux tyrans, dont la mémoire étoit si odieuse.

Soit que l'empereur eût égard à cette requête, ou autrement; on rapporte avec vrai-semblance à cette dixiéme année de son regne, la lettre qu'il écrivit en faveur des Chrétiens, aux peuples de l'Asie mineure. Il paroît que c'est une réponse: en ce qu'il ne s'explique qu'à demi, supposant leur consultation. Voici la lettre entiere: L'empereur César Marc Aurele, Antonin, Auguste, Armenien, souverain pontife, tribun du peuple la quinziéme fois, consul la troisiéme fois; à la communauté de l'Asie, salut. Je sçai que les dieux mêmes ont soin que ces sortes de gens ne demeurent pas cachez. Car ils ont bien plus d'interêt que vous à punir ceux qui ne veulent pas les adorer. Mettant ces gens dans le trouble, vous confirmez l'opinion qu'ils ont de vous, lorsqu'ils vous accusent d'impieté. Il leur est plus avantageux d'être accusez en apparence, & de mourir pour leur Dieu, que de vivre. Ainsi ils demeurent vainqueurs: prodiguant leur vie, plûtôt que de ceder à ce que vous desirez d'eux. Quant aux tremblemens de terre passez ou presens: il est bon de vous avertir, que vous vous découra-

11. Lettre de Marc Aurele pour les Chrétiens.
Chr. Alex. Eus. IV. hist. 6. 13.
v. Not. Vales.

gez quand ils arrivent ; & cependant vous vous comparez à ces gens qui n'en ont que plus de confiance en leur Dieu : au lieu que quand rien ne vous avertit, vous négligez les dieux & le culte de l'immortel, & persécutez jusques à la mort les chrétiens qui l'honorent. Plusieurs gouverneurs de provinces ont déja écrit à mon divin pere, au sujet de ces gens-là ; & il leur a répondu de ne les point inquieter, s'ils ne paroissoient entreprendre quelque chose contre l'empire Romain. Plusieurs aussi m'en ont écrit : & je leur ay fait des réponses conformes à l'intention de mon pere. Que si on continuë de faire des affaires à quelqu'un d'eux, comme Chrétien : que l'accusé soit renvoyé absous, quand même il seroit convaincu d'être tel : & qu'il y ait action contre l'accusateur. Proposé à Ephese en l'assemblée de l'Asie.

III. Autres écrits de Militon. *Eus. IV. hist. c. 26.*

Meliton écrivit plusieurs autres ouvrages de doctrine & de morale, outre son apologie. On en compte jusqu'à vingt-sept : dont il ne nous reste que peu de fragmens. Il y avoit entr'autres un recueil de sentences courtes & choisies de l'écriture : qui contenoit le catalogue de celles de l'ancien testament, reconnuës de tout le monde. Cet ouvrage commencoit ainsi : Meliton à son frere Onésime, salut. Comme vous m'avez souvent prié, pour l'affection que vous avez pour notre doctrine ; de vous faire des extraits de la loi & des prophetes, touchant le Sauveur & toute notre

notre créance, & de vous apprendre exactement le nombre & l'ordre des livres anciens ; je me suis appliqué à le faire, sçachant que votre zéle pour Dieu, & le soin de votre salut vous font préferer ces connoissances à toutes les autres. Je suis donc allé en Orient, & jusques au lieu où les choses ont été prêchées & accomplies ; & ayant appris exactement quels sont les livres de l'ancien testament, je vous en envoye les noms. Cinq de Moïse ; Genese, Exode, Levitique, Nombres, Deuteronome. Jesus Nave, les Juges, Ruth, quatre des Rois, deux des Paralipomenes, les Pseaumes de David, les Proverbes de Salomon, autrement la Sagesse ; l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques, Job. Les prophetes Isaïe, Jeremie ; les douze en un livre, Daniel, Ezechiel, Esdras ; dont j'ai fait des extraits, que j'ai divisez en six livres. C'est le premier catalogue des saintes écritures, que nous trouvions dans les auteurs Chrétiens. Il est conforme à celui des Juifs, & contient vingt-deux livres ; comptant comme eux les Rois pour deux, & les Paralipomenes pour un. Seulement Meliton omet le livre d'Esther, qu'ils reçoivent : ainsi quelque soin qu'il eût pris, son catalogue n'est pas entierement exact. Toutes les églises n'étoient pas encore également instruites sur ce sujet : & quelques-unes ne connoissoient pas tous les livres canoniques. Mais il ne faut pas s'étonner ; puisqu'il y avoit des églises qui subsistoient sans aucune écriture ; comme S. Irenée le témoigne.

Hier. prolog. galeat.

Lib. III. c. 4.

Dans un traité de la pâque, Meliton marquoit le tems où il l'avoit écrit : car il commençoit ainsi : Lorsque Servilius Paulus étoit proconsul d'Asie, qui fut le tems du martyre de Sagaris ; il y eut une grande question touchant la pâque, qui se rencontroit dans ces jours-là ; & ceci fut écrit. Voilà ce qui nous reste des écrits de Meliton. Le martyr Sagaris, dont il fait mention, étoit évêque de Laodicée, & y mourut. Il soûtenoit, aussi-bien que Meliton, la pratique de celebrer la pâque le quatorziéme de la lune. Meliton fut enterré à Sardis. Il étoit eunuque, homme d'une sainte vie, d'un bel esprit & d'un stile très-élegant. Plusieurs le tenoient pour prophete.

Inf. n. 44.

Polycr. ap. Euseb. l. b. 4. c. 24. Hier. de script.

IV. Autres écrivains ecclesiastiques. *Euf. hist. 4. c. 27.*

Dans le même tems Apollinaire évêque d'Hiérapolis, illustre, aussi-bien que Meliton, addressa aussi à l'empereur une apologie pour les chrétiens. Il composa plusieurs autres livres ; & on en compte dix, tant contre les gentils, que contre les Juifs ; sans ce qu'il écrivit ensuite contre les Montanistes, dont l'heresie commençoit de naître. Il y eut de ce tems plusieurs autres auteurs celebres. Dans l'isle de Créte, Pinytus évêque de Gnose, dont nous avons parlé ; & Philippe évêque de Gortyne, qui écrivit un bel ouvrage contre Marcion. Modeste mit aussi la même erreur bien en son jour. Musanus écrivit un discours très-fort, contre quelques-uns qui avoient quitté l'église, pour l'heresie des Encratites ; qui commençoit alors, & dont Totien fut l'auteur. Tous

Euf. IV hist. 28. Hier. ibid.

ces écrivains ecclesiastiques vivoient sous l'empereur Marc Autele.

V. Heresie de Montan. *Eus in Chron. an 172. Script. antiq. ap. Eus. hist. v c. 16.* An. 171.

C'est à l'onziéme année de son regne, cent soixante & onze de Jesus-Christ que l'on rapporte le commencement de l'heresie des Montanistes. Dans la Mysie Phrygiene, en un bourg nommé Ardabau, vivoit un eunuque Neophyte nommé Montan; du tems que Gratus étoit proconsul d'Asie. Il désiroit excessivement la premiere place; & aïant ainsi donné entrée au démon, il s'en trouva tout d'un coup possedé; & étant hors de lui, il commença à parler, à dire des mots extraordinaires, & à prophetiser, contre la tradition & la coûtume reçûë dans l'église par succession depuis l'origine. De ceux qui l'entendoient ainsi parler, les uns le regardoient comme possedé d'un esprit d'erreur; & indignez de ce qu'il troubloit le peuple, ils le menaçoient & l'empêchoient de parler: se souvenant de l'avis que le Sauveur nous a donné, de nous garder des faux prophetes. Les autres emportez d'une vaine joye, comme si ç'eût été une grace du Saint Esprit, & un don de prophetie: se laissoient séduire, & l'excitoient à parler, ensorte que l'on ne pouvoit plus l'empêcher.

A Montan se joignirent deux femmes débauchées, qui se trouverent remplies du même esprit. Elles parloient comme Montan hors de sens, hors de propos, & d'une maniere extraordinaire. Leurs sectateurs s'estimoient heureux, & étoient

enflez de la grandeur de leurs promesses: mais ce n'étoit qu'un petit nombre de Phrygiens. Quelquefois aussi ils étoient frappez des reproches que leur faisoit le malin esprit; qui sembloit les convaincre de leurs pechez, qu'il devinoit par des conjectures vrai-semblables. Les deux femmes se nommoient Prisca ou Priscilla, & Maximilla. Elles étoient nobles & riches & corrompoient plusieurs personnes par leurs largesses; ne laissant pas de prendre d'ailleurs des présens. Si-tôt que l'esprit de prophetie les eut prises, elles commencerent par quitter leurs maris. Elles prétendoient avoir succedé dans le ministere prophetique à Quadrat, & à Ammia de Philadelphie, qui avoient été de vrais prophetes catholiques. Car il passoit pour constant que le don de prophetie n'avoit point cessé dans l'église, & devoit y demeurer jusques à la fin.

Hier. epist. 54. ad Marcell.

Apollon. ap. Eus. hist. v. c. 17.

Miltiad. ap. Eus. v. c. 17.

Justin. in Tryph.

Montan prétendoit, que lui & ses prophetesses avoient reçû la plenitude de l'esprit de Dieu, qui n'avoit été communiqué qu'imparfaitement aux autres. Abusant de ce que dit S. Paul: Nous connoissons en partie, & nous prophetisons en partie. Il se mettoit donc au-dessus des apôtres: disant qu'il avoit reçû la perfection, c'est-à-dire le paraclet, que J.C. avoit promis. D'où vient que les sectateurs de Montan lui donnoient le nom de paraclet. Ils disoient que Dieu avoit voulu premierement sauver le monde par Moïse & par les prophetes; que ne l'ayant pû, il s'étoit incarné; &

1. Cor. XIII. 9.

Hier. ep. 54. ad Marcell.

n'ayant pas réüssi encore par ce second moyen: Il étoit descendu par le S. Esprit, en Montan, en Prisca & en Maximilla. Aussi prétendoit-il enseigner une plus grande perfection que les apôtres. Saint Paul avoit permis les secondes noces; Montan les défendoit, comme une débauche, & permettoit de dissoudre les mariages. Il ordonnoit de nouveaux jeûnes. Les apôtres n'avoient institué qu'un carême : Montan en ordonnoit trois par an. Il défendoit de fuïr la persecution, & vouloit que l'on se présentât au martyre. Ses sectateurs se vantoient, comme les Marcionites du grand nombre de leurs martyrs. Montan ne recevoit presque point de pecheurs à penitence. Chez les catholiques les évêques tenoient le premier rang, comme étant à la place des apôtres; chez les Montanistes on comptoit d'abord les patriarches, puis ceux qu'ils nommoient *Cénones*, puis les évêques au troisiéme rang. Pépuze, petite ville de Phrygie, étoit sa capitale, qu'il nommoit Jerusalem, pour y attirer les gens.

Hier. ibid.

Tertull. de fuga in fine.

Apollon. ap. Eus. v. c. 18.

Il avoit établi des receveurs, qui se faisoient payer de l'argent sous le nom d'oblations; & profitoient, non-seulement sur les riches, mais sur les pauvres, les orphelins & les veuves. Il donnoit des pensions à ses prédicateurs, afin de soûtenir sa doctrine par la bonne chere. Car leurs mœurs étoient bien éloignées de la severité de leurs dogmes. Les prophetesses prenoient de l'or, de l'ar-

gent & des habits précieux. Un de leurs confesſeurs nommé Thémiſon étant dans les fers pour la foi, s'en tira à force d'argent; & enſuite ſe glorifiant comme un martyr; il écrivit une épitre generale à l'imitation des apôtres; prétendant non-ſeulement défendre ſa doctrine, mais inſtruire les catholiques.

Un nommé Alexandre, qui mangeoit avec une des propheteſſes, & devant qui pluſieurs ſe proſternoient; avoit été condamné pour des vols & d'autres crimes: dont il y avoit preuve dans les archives publiques de l'Aſie. Il y avoit été jugé à Epheſe par le proconſul Emilius Frontinus; & quoiqu'il fût déja apoſtat, il trompa les fideles, qui le firent délivrer, comme accuſé pour le nom de J.C. Son égliſe ne le voulut point recevoir, parce qu'il étoit voleur. Mais il demeura pluſieurs années avec la propheteſſe, ſans qu'elle connût quel il étoit. Apollonius auteur eccleſiaſtique du tems, leur reprochoit tout cela; & ajoûtoit: Nous pouvons en montrer autant de pluſieurs autres. S'ils ſe confient en leur innocence, qu'ils ſoûtiennent la preuve. Et ailleurs: Sils nient que leurs prophetes ont reçû des préſens: qu'ils confeſſent au moins, que ſi l'on peut les en convaincre, ils ne ſont point prophetes: & nous en produirons mille preuves. Mais il faut examiner tous les fruits d'un prophete. Dites-moi, un prophete ſe teint-il le poil? ſe peint-il les ſourcils? aime-t-il les ornemens? Un prophete

joüe-t-il aux dés? un prophete prête-t-il à usure? Qu'ils disent si cela est permis, ou non; je montrerai qu'ils le font.

VI. Condamnation des Montanistes. *Script. antiq. ap. Eus. v. c. 16.*

Plusieurs saints évêques voulurent convaincre Maximille de fausse prophetie, & chasser l'esprit malin qui la possedoit, comme Zotique du bourg de Comane, que l'on croit avoir été en Pamphylie, & Julien d'Apamée en Phrygie. Mais les partisans de Thémison leur fermerent la bouche. Et l'esprit qui possedoit Maximille, disoit dans un discours contre Asterius Urbanus: Je suis persecuté comme un loup par les brebis. Je ne suis point un loup. Je suis parole, esprit & vertu. Sotas d'Anchiale voulut aussi chasser l'esprit de Priscilla, mais ses sectateurs ne le souffrirent pas. Les fideles d'Asie s'assemblerent souvent en divers lieux pour examiner ces prétenduës propheties. Ils trouvoient que Montan avoit commencé par l'ignorance volontaire: d'oú il étoit tombé dans une folie involontaire, & dans un transport, qui lui ôtoit toute crainte. Or on ne pouvoit montrer qu'aucun prophete de l'ancien ni du nouveau testament eût été ainsi emporté par l'esprit. Ni Agab, ni Judas, ni Silas, ni les filles de S. Philippe, ni la prophetesse Ammia de Philadelphie: ni Quadrat, ni les autres prophetes qu'ils avoient connus, n'avoient éprouvé rien de semblable. Les propheties de Montan aïant donc été examinées, furent déclarées prophanes, & son heresie reprouvée: ses sectateurs chassez de l'église, & privez de la communion.

Serap. ap. Eus. c. 19.

Eus. v. c. 17.

Sup. liv. 1. n. 47.

Ap. Euſ. v. c. 19. Serapion qui fut évêque d'Antioche après Maximin, rendoit témoignage de cette condamnation dans une lettre à Caricus, & à Ponticus, où il parloit ainſi : Afin que vous ſçachiez que cette prétenduë nouvelle prophetie a été rejettée comme abominable, par toute la fraternité, qui eſt en Jeſus-Chriſt dans toute la terre habitable : je vous ai envoyé les écrits du bienheureux Claude Apollinaire, qui a été évêque d'Hiérapolis en Aſie. Cette lettre de Serapion étoit ſouſcrite par pluſieurs évêques : entr'autres par Aurélius Cyrenius martyr, & Élius Publius Jules évêque de Debelte colonie de Thrace. *Tertull. ad. Prax. c. 1.* Les heretiques avoient obtenu du pape des lettres, par leſquelles voulant rendre la paix aux égliſes d'Aſie & de Phrygie, il reconnoiſſoit les propheties de Montan, de Priſca & de Maximilla. Mais Praxeas, qui avoit quitté leur ſecte, lui fit connoître leurs erreurs : & l'ayant mieux informé, l'obligea à révoquer les lettres de paix, qu'il leur avoit déja envoyées. Quelques martyrs, qui ſe trouverent pris avec ces heretiques, déclarerent qu'ils ne croyoient point à leurs propheties, & leur reſiſterent juſques au dernier ſoupir. Tels furent Gaïus & Alexandre, qui ſouffrirent le martyre à Apamée ſur le Meandre.

Euſ. v. hiſt. c. 16. Un de ceux qui écrivit contre cette hereſie, diſoit qu'il s'étoit long-tems retenu, non par la difficulté de convaincre le menſonge, & d'établir la verité ; mais par la crainte religieuſe, qu'il ne

ne parût à quelques-uns vouloir ajoûter à la doctrine du nouveau testament, à laquelle on ne peut, ni ajoûter, ni ôter; quand on veut vivre conformément à l'évangile. Puis il ajoûte: Etant il n'y a pas long-tems, à Ancyre de Galatie; & trouvant que cette fausse prophetie troubloit l'église de ce lieu-là; autant qu'il fut possible, avec l'aide du Seigneur, nous parlâmes plusieurs jours dans l'église sur ce sujet; examinant ce qui étoit proposé de part & d'autre, ensorte que l'église en fut réjoüie & confirmée dans la verité, & les adversaires repoussez & affligez. Les prêtres du lieu me prierent, en présence de notre confrere le prêtre Zotique d'Otrene, de laisser quelque mémoire de cette dispute, ce que je ne fis pas là: mais je leur promis de l'écrire ici, & de leur envoyer au plûtôt. Ce sont les paroles de cet ancien auteur, dont nous ignorons le nom.

Il passa pour constant, que Montanus & Maximilla poussez par l'esprit qui les agitoit, s'étoient pendus. On disoit aussi que Theodore l'un des premiers, qui avoit fait valoir cette prophetie, s'étoit fié à un malin esprit, qui l'ayant enlevé en l'air, l'avoit précipité tout d'un coup, & qu'il étoit mort ainsi. L'évenement montra la fausseté de leurs propheties. Maximilla avoit dit: Il n'y aura plus de prophetesse après moi; mais ce sera la fin. Elle avoit aussi prédit des guerres & des séditions; & Apollinaire écrivant plus de treize ans après qu'elle fut morte, rendoit témoigna-

ge, qu'il n'y en avoit eu aucune dans le monde dont il eut connoissance, & que les Chrétiens même avoient été en grande paix, sans persécution. Cette heresie ne laissa pas de durer. On l'appella l'heresie des Phrygiens; ou selon les Phrygiens, *Cata-Phrygas*: & elle se divisa en plusieurs sectes.

Apud Tertull. de præsc. c. 52.

Il y en avoit qui suivoient Proculus ou Proclus: d'autres qui suivoient Eschine; d'autres qui suivoient Quintilla. Il y en avoit que l'on nommoit *Tascodrougites* en Phrygien, & en grec *Passalorinchites*; parce qu'en faisant leur priere, ils mettoient le doigt devant le nez, pour se fermer la bouche & marquer leur application.

Epiph. hær. 48. n. 14.

VII. Traité de Tatien contre les Grecs.

Eus. in Chron. an. 173.

An. 172.

Vers le même tems que parut l'heresie de Montan, on reconnut aussi celle de Tatien, c'est-à-dire la douziéme année de Marc Aurele, cent soixante & douze de J. C. Il étoit Assyrien de nation; de philosophe Platonicien il devint Chrétien, & fut disciple de S. Justin le martyr. Tant que son maître vêcut, il ne s'écarta pas de la saine doctrine, & donna des marques d'une grande pieté. Sa réputation étoit grande, même chez les payens, & nous avons encore un ouvrage qu'il écrivit contre eux, ou plûtôt contre les Grecs: Car le nom d'*Hellenes* signifie l'un & l'autre chez les auteurs ecclesiastiques.

Post. Justin. edit. 1615.

D'abord il leur montre, que toutes les études & leurs arts leur viennent des peuples qu'ils nommoient barbares. Il montre la vanité de leurs études; qui étoient la grammaire, la réthorique, la

poëtique & la philosophie: & s'étend principalement sur les défauts & les contradictions de leurs philosophes. Puis il ajoûte: Pourquoi voulez-vous renfermer, comme dans votre main, nos manieres de vivre? Pourquoi suis-je haïssable comme un scelerat, si je ne veux pas suivre vos mœurs? L'empereur impose des tributs, je suis prêt à les payer. Mon maître veut que je le serve, je me reconnois son esclave. Il faut honorer l'homme humainement; & craindre Dieu seul. Il n'y a que pour le renoncer que je n'obéirai pas. Je mourrai plûtôt: pour n'être, ni menteur, ni ingrat. p. 154. B.

Il parle ensuite de la nature de Dieu, & dit: qu'au commencement le maître de l'univers, qui soutient toutes choses, étoit seul, en tant que la créature n'étoit pas encore faite: mais par sa puissance, tout étoit avec lui. Le Verbe qui étoit en lui subsistoit. Il est engendré par distinction, non par retranchement. Comme on allume plusieurs flambeaux d'un seul, sans diminuer sa lumiere: ainsi le Verbe procedant de la puissance du Pere, ne l'a pas laissé sans Verbe & sans raison. Je vous parle, & vous m'écoutez, je ne demeure pas privé de ma parole, qui passe à vous. p. 145. A.

Tatien établit clairement le libre arbitre dans les anges & dans les hommes. Mais au reste, il n'avoit pas des idées assez nettes de la nature de l'ame, faute de bien distinguer la substance spirituelle de la corporelle. Il fait mention de saint Justin son maître, en ces termes: Justin, cet p. 146. C. p. 157. C.

homme admirable, disoit : que les démons ressembloient aux voleurs, qui donnent la vie à ceux qu'ils prennent, pour s'en faire payer la rançon. Ainsi les faux dieux estropient des hommes : puis leur apparoissent en songe, & leur ordonnent de venir à eux devant tout le monde. Alors ils dissipent le mal & les remettent comme ils étoient auparavant. Il parle aussi de Crescent le Cynique, dont il dépeint les mœurs infames. Il décrit la
p. 162. B. vanité & l'imposture des autres philosophes. Leur merite, dit-il, consiste à montrer une épaule à la negligence, à porter de grands cheveux, une longue barbe, des ongles de bêtes, & dire qu'ils
p. 161. B. n'ont besoin de rien. Cependant nous en avons vû, qui recevoient de l'empereur deux cens pieces d'or de pension.

Le corps de l'ouvrage tend à montrer l'absurdité de l'idolatrie, & de toutes ses suites ; comme la divination & la corruption des mœurs. Il s'é-
p. 157. D. tend en particulier sur les spectacles ; il décrit l'infamie du theatre, où l'on publioit les crimes, que la nuit a coûtume de cacher : l'inutilité des combats d'athlétes ; la cruauté de ceux des gladiateurs : des miserables que l'on achetoit & que l'on nourrissoit exprès, pour avoir le plaisir de les voir s'égorger dans le cirque. Il montre combien la vraye religion est au-dessus des sciences humai-
p. 167. B. nes. Chez-nous, dit-il, on ne désire point la vaine gloire : nous suivons la loi de Dieu, & rejettons toute opinion humaine. Notre philosophie

n'eſt pas ſeulement pour les riches : les pauvres l'apprennent gratuitement : car les choſes divines ſont au-deſſus des récompenſes temporelles. Nous recevons tous ceux qui veulent nous écouter ; fuſſent des vieilles femmes, fuſſent des enfans. Nous honorons tous les âges ſans diſtinction : qui veut philoſopher avec nous, le peut. Nous ne regardons, ni l'habit, ni au reſte de l'exterieur. Vous vous moquez de nous, parce que nous nous amuſons, dites-vous, à cauſer avec des enfans, des filles & des femmes. Il leur reproche enſuite l'honneur qu'ils rendoient par des ſtatuës & par des monumens publics, aux femmes les plus impudiques.

Il finit par la démonſtration de l'antiquité de notre doctrine. Moïſe & Homere ſont les plus anciens auteurs, l'un chez les barbares, l'autre chez les Grecs. Or de pluſieurs auteurs Grecs, qui avoient cherché le tems d'Homere ; celui qui le faiſoit plus ancien, le mettoit avant la deſcente des Heraclites, dans les quatre-vingt ans après la guerre de Troye : & Moïſe eſt plus ancien, non pas que la priſe, mais que la fondation de Troye. Tatien le prouve par les auteurs Chaldéens, Pheniciens & Egyptiens. Beroſe Chaldéen parloit de la guerre, que Nabuchodonoſor fit en Judée, par où l'on voyoit le tems des hiſtoires des Juifs. Trois hiſtoriens Pheniciens, Theodate, Hypſicrate & Moch, faiſoient mention de l'amitié d'Hiram & de Salomon ; & les mettoient

p. 166. A.

p. 171. A.

près du tems de la guerre de Troye. Or on sçait combien Salomon est depuis Moïse. Enfin Ptolomée des Mendes en Egypte mettoit la sortie des Juifs, sous la conduite de Moïse, du tems du roi Amosis; qui se rapportoit à celui d'Inaque premier roi d'Argos; depuis lequel il y a vingt generations jusques à la guerre de Troye; c'est-à-dire quatre cens ans: ce qu'il prouve encore par la suite des rois d'Athenes & de Macedoine. Il montre que Moïse est plus ancien que les auteurs Grecs, plus ancien qu'Homere, dont il reste quelque mémoire: & marque le tems de chacun des legislateurs & des sages de la Grece. Il conclud ainsi son ouvrage: Voilà, ô Grecs, ce que j'ai écrit pour vous, moi Tatien sectateur de la philosophie des barbares, né en Assyrie: instruit d'abord de votre doctrine, ensuite de celle dont je fais profession. Je connois maintenant qui est Dieu, & quel est son ouvrage: & je me represente devant vous, pour l'examen de mes dogmes, à la charge de ne jamais renoncer à vivre selon Dieu.

VIII.
Heresie de Tatien.

De la maniere dont Tatien parle en cet ouvrage de saint Justin, il paroît qu'il étoit mort: & ce fut depuis sa bienheureuse mort, qu'arriva la chute de Tatien. Car voulant être le docteur des autres, & se laissant emporter à la vanité, il tomba dans les erreurs de Valentin, de Marcion & de Saturnin, tant qu'il fut à Rome il ne montra point ses erreurs: mais étant retourné en

Eus. v. c. 29.

Orient, il prêcha à Daphné près d'Antioche ; en Cilicie & en Pisidie. Il disoit qu'Adam n'étoit pas sauvé, & relevoit tellement la continence, qu'il traitoit le mariage de corruption & de débauche. Aussi ses sectateurs furent-ils nommez Encratites. ou Continents. Ils s'abstenoient de la chair des animaux & du vin, dont ils ne se servoient pas même dans l'eucharistie : d'où vient que ses disciples furent aussi nommez Hydroparastates ou Aquariens. Il disoit que la loi étoit d'un autre Dieu que l'évangile. On dit qu'il avoit eu la hardiesse de changer quelques mots dans S. Paul, prétendant corriger la construction de son discours. Il avoit joint les quatre évangiles en une suite de discours, par une espece de concordance, que l'on nommoit en grec *Diatessaron*. Mais il en avoit retranché les génealogies, & tout ce qui fait voir que N. S. est né de David selon la chair.

Apud Tertull. præs. c. 52. Epiph. hær. 46. 47.

Clem. Alex II. pædag. c 2. Theodor. hær. fab. l. 1. c. 20. Clem. Alex. 2. strom.

Eus. hist. IV. c. 29.

Eufeb. ibid. Theodor. hæref. fab. lib. 1. c. 20.

Un nommé Severe encherit sur les erreurs de Tatien : ses sectateurs furent nommez Severiens. Jules Cassien disciple de l'heresiarque Valentin, se joignit aussi à Tatien. Ce Cassien fut chef de l'heresie des Docites : qui disoient que Jesus-Christ n'avoit pris qu'un corps phantastique, ou apparent. Il écrivit un livre de la continence : où il apportoit un passage du faux évangile selon les Egyptiens, qui faisoit parler J. C. avec Salomé, pour detester le mariage. Expliquant la Genese il disoit : que le fruit défendu étoit le mariage, & les habits de peaux, la chair hu-

Eus. IV. c. 29. Aug. hær. 24. Clem. 3. strom.

maine. Les erreurs de Tatien furent combattuës par les écrits de Musanus, d'Apollinaire évêque d'Hierapolis, de Clement Alexandrin & d'Origene.

IX. Badesane

Eus. IV. hist. c. ult. Id. VI. c. prapar. c. 8.

Comme les heresies se multiplioient dans la Mesopotamie, Bardesane, qui étoit arrivé au comble de la science des Chaldéens, & qui parloit excellemment sa langue Syriaque; composa des dialogues contre Marcion & contre quelques autres heretiques. Ses œuvres furent si estimées, qu'on les traduisit en grec. Il y avoit entr'autres un traité contre le destin, adressé à l'empereur. Bardesane suivit d'abord l'heresie de Valentin: ensuite il s'en retira, mais il en garda toûjours quelque tache. Il étoit d'Edesse, & ami du prince Agbar, avec qui il s'étoit instruit. Apollonius de Calcedoine, le premier des Stoïciens de ce tems-là, & le maître de l'empereur Marc Aurele voulut persuader à Bardesane de quitter la religion Chrétienne. Bardesane lui resista, & dit, qu'il ne craignoit point la mort, ne la pouvant éviter, quand même il ne resisteroit pas à l'empereur. Il eut un fils nommé Harmonius, qui étudia à Athenes à la maniere des Grecs, & composa plusieurs écrits.

Epiph. har. 56. n. 1.

Theodor. har. fab. 1. c. 22.

Bardesane dans son traité du destin, rapportoit les mœurs de plusieurs nations differentes: pour montrer, qu'elles ne viennent point de la nature, ni de la necessité imposée par les astres; mais du libre arbitre; puis il parloit ainsi: Que dirons-

Eus. prapar. ev. lib. 6. c. 8.

nous

nous de la ſecte des Chrétiens, dont nous ſommes, ſi nombreuſe, & repanduë en tant de climats differens? Les Chrétiens de Parthie n'ont point pluſieurs femmes, quoiqu'ils ſoient Parthes: ceux de Medie ne jettent point les morts aux chiens, ceux de Perſe n'épouſent point leurs filles, quoiqu'ils ſoient Perſes: ceux qui ſont chez les Bactres & les Gaulois, ne corrompent point les mariages: ceux qui ſont en Egypte n'adorent ni le veau Apis, ni le chien, ni le bouc, ni le chat. Quelque part qu'ils ſoient ils ne cédent point aux loix & aux coûtumes, qui ſont mauvaiſes; & la conſtellation qui a preſidé à leur naiſſance, ne les force point de faire les maux, que leur maître leur a defendus. Ils ſupportent la maladie & la pauvreté, les ſouffrances & ce que l'on eſtime infamie. Si nous pouvions tout, nous ſerions tout: ſi nous ne pouvions rien, nous ne ſerions point à nous, mais les inſtrumens des autres. Ainſi parloit Bardeſane.

X. Auteurs heretiques. Marcoſiens, &c. *Tertul. adv. Valent. c. 4. App. Tertull. praſ. c. 49. Epiph. har 32. n. 3. Id. har. 36. n. 2.*

Pluſieurs autres diſciples de l'hereſiarque Valentin ſe rendirent fameux. Ptolomée & Second ſuivirent entierement ſa doctrine: excepté qu'à ſes trente Eones ils en ajouterent quatre, & enſuite quatre autres. Second ſe joignit à Epiphane fils de Carpocras. Il y eut auſſi un nommé Heracléon; dont les ſectateurs avoient coûtume d'invoquer ſur les morts certains noms de principautez, & les oindre d'huile & d'eau, & quelquefois de baume: afin, diſoient-ils, de les ren-

dre incomprehensibles & invisibles aux principautez superieures. Marc & Colarbase aussi disciples de Valentin, prétendoient que toute la plenitude & la perfection de la verité étoit dans l'alphabet grec: & que pour cela J. C. étoit nommé alpha & omega.

Tertull. append. prasc. c. 50. Ep. har. 34. n. 4. 5. 6. 7. 8. &c.

Iren. lib. 1. c. 8. 9.

Marc joignoit la magie à l'heresie, & passoit pour faire des miracles. Ayant prononcé une longue invocation sur un calice mêlé de vin & d'eau, il le faisoit paroître d'un rouge de pourpre; disant que la grace souveraine y faisoit dégouter son sang: en sorte que les assistans s'empressoient pour goûter ce breuvage. C'étoit principalement aux femmes riches & nobles qu'il s'adressoit, pour les abuser par ses prestiges. Après leur avoir fait benir en sa presence un calice de vin & d'eau: il versoit cette prétenduë eucharistie dans un calice beaucoup plus grand: en disant des paroles magnifiques, qui promettoient un accroissement de grace. Alors la liqueur contenuë dans le petit calice paroissoit remplir le grand, jusqu'à se répandre. Quelquefois il disoit à celle qu'il vouloit tromper: Je veux te faire participante de ma grace, le pere de tout voit toûjours ton ange devant sa face: réçois premierement la grace de moi & par moi, & ensuite: Voicy la grace qui monte en toy, ouvre la bouche & prophétise. Quand la femme disoit: Je ne sçai point prophetiser; il faisoit sur elle d'autres invocations pour l'étonner, & lui disoit: Ouvre la bouche &

dis tout ce qui viendra, tu prophetiſeras. La femme ſéduite ſentant une chaleur & une palpitation de cœur extraordinaire ſe hazardoit à dire quelques rêveries : puis ſe croyant propheteſſe, elle rendoit graces à Marc, & ne ſçavoit comment le récompenſer.

Il y eut des femmes fideles, qui étant tentées par cet impoſteur, lorſqu'il leur ordonnoit de prophetiſer, ſouffloient contre lui & lui diſoient anathême. Quelques-unes de celles qu'il avoit ſéduites, revenoient à l'égliſe; & confeſſoient qu'il avoit abuſé d'elles, & qu'elles l'avoient aimé paſſionnément. Un diacre d'Aſie l'ayant reçû dans ſa maiſon, ſa femme, qui étoit belle, ſe laiſſa corrompre, & ſuivit long-temps Marc. Les frères la convertirent à grande peine, & elle paſſa le reſte de ſa vie en penitence. Les diſciples de Marc faiſoient comme lui, & corrompoient pluſieurs femmes, même en Gaule devers le Rône. Ils ſe nommoient parfaits : prétendant que perſonne n'étoit arrivé à la hauteur de leur connoiſſance, pas même les apôtres. Qu'ils étoient les ſeuls qui avoient penetré la grandeur de la vertu inénarrable : & qui par conſéquent avoient toute liberté, & faiſoient tout ſans rien craindre.

On nomma les diſciples de Marc, Marcoſiens : & on leur joignit les Aſcodroutes ou Aſcodroupites, & les Arcontiques. Ils rejettoient les ſacremens : diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient être communiquées par des choſes

Theod. hær. fab. 1. c. 10. 11.

visibles & corporelles : qui étant l'effet de l'ignorance & de la passion, étoient détruites par la connoissance. Ils mettoient donc la rédemption parfaite dans la connoissance, & rejettoient le baptême. Les Archontiques avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient les revelations des prophetes. Ils mettoient sept cieux, & en chacun un archon ou prince, d'où leur venoit le nom d'Archontiques. Ils disoient que le Dieu Sabaoth exerçoit sa tyrannie dans le septiéme ciel : qu'il avoit engendré le diable, qui par Eve avoit produit Caïn & Abel. Ils nioient la résurrection des

Epi. har. 40. n. 7. corps. Ils comptoient deux nouveaux prophetes, Martiade & Marsien, qui avoient été enlevez au ciel, & en étoient descendus au bout de trois jours. Ces heretiques vivoient en solitude, faisant profession de renoncer à tout. On comptoit encore entre les disciples de Valentin, un Théotime, qui avoit beaucoup travaillé sur les

Tertull. adv. Valent. c. 4. images de la loi. Ces Valentiniens s'étoient fort éloignez de la doctrine de Valentin, & elle changeoit tous les jours de forme. Ils furent tous combattus par S. Justin martyr, par Miltiade autre philosophe chrétien, & par S. Irenée qui s'instruisit curieusement de toutes leurs dogmes, & les refuta par ses disputes de vive voix, & par ses écrits.

Idem. 1. c. 5. Iren. in praef. l. 1.

XI. Miracle de la legion fulminante. *Eus. Chron. an. 174.*

Cependant l'empereur Marc Aurele faisoit la guerre contre les Sarmates, contre les Quades, les Marcomans, & plusieurs autres peuples de Germanie : c'étoit la quatorziéme année de son

regne, cent soixante & quatorze de J. C. Les Quades l'engagerent dans un païs enfermé de bois & de montagnes, c'est aujourd'hui la Bohême, où les Romains étoient incommodez de la chaleur & de la soif, sans se pouvoir retirer: parce que les Barbares qui étoient en bien plus grand nombre, occupoient tous les postes des environs, & les tenoient comme assiegez. Il y avoit dans l'armée romaine un grand nombre de soldats chrétiens: la plûpart de Melitine en Armenie, ou des environs. Ils se mirent à genoux, & firent à Dieu de ferventes prieres. Les ennemis s'en étonnoient, mais ils furent bien plus surpris de ce qui suivit.

An. 174.
Epitom. Dio. in M. Aur. p. 174.
Eus. v. c. 5. & Ep. Dion. ibid.

Il s'amassa tout d'un coup de grands nuages, puis il tomba une pluye extraordinaire. D'abord les Romains levoient la tête, & la recevoient dans la bouche, tant la soif les pressoit: puis ils en emplirent leurs écus & leurs casques: bûrent abondamment, & abreuverent leurs chevaux. Et comme les barbares les attaquerent en même tems, ils bûvoient en combattant, & il y eut des blessez qui bûrent leur sang mêlé avec l'eau. Cependant il tomboit sur les ennemis une grêle violente mêlée de foudres: l'eau & le feu sembloient tomber du ciel au même endroit: mais le feu ne touchoit point aux Romains, ou s'éteignoit aussitôt. Au contraire, la pluye ne servoit de rien aux barbares, elle les brûloit comme de l'huile: en sorte que tout moüillez ils cherchoient de l'eau, & se blessoient l'un l'autre, pour

éteindre le feu avec le ſang. Pluſieurs paſſoient du côté des Romains: voyant que l'eau n'étoit ſalutaire que pour eux, & Marc Aurele en eut pitié.

A cette occaſion l'armée luy donna le nom d'empereur pour la ſeptiéme fois: & quoiqu'il n'eût pas accoûtumé de recevoir cet honneur, avant que le Sénat l'eût ordonné; il ne le refuſa pas alors, comme lui venant du ciel. Car tout le monde reconnoiſſoit cet évenement pour miraculeux. Mais les payens l'attribuoient à leurs faux dieux: & diſoient qu'un magicien nommé Arnuphis Egyptien, qui étoit avec l'empereur, avoit invoqué par ſon art Mercure Aerien, & d'autres démons. D'autres attribuoient ce prodige aux prieres de l'empereur même.

Capit. in Marc. p. 32. D.
Euſ. 5. hiſt. c. 5.
Vet. inſc. ap. Baron. hoc. an. n. 18. ibid. n. 24.

Les troupes des chrétiens qui avoient attiré ce miracle, furent nommées la légion fulminante: ou plûtôt incorporées à celle qui portoit déja ce nom. On voit encore à Rome un monument de ce miracle dans les bas reliefs de la colomne Antoniene faite en ce même tems. Les Romains y ſont repreſentez les armes à la main, contre les barbares: que l'on voit étendus par terre avec leurs chevaux; & ſur eux tombe une pluye mêlée d'éclairs & de foudres qui ſemblent les terraſſer. Il eſt vray que comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient payens, ils ont repreſenté dans le ciel un homme volant les bras étendus, avec une grande barbe qui ſemble ſe perdre en

pluye. Les savans croyent qu'ils ont voulu representer Jupiter *Pluvius* : car c'est un des titres qu'ils lui donnoient. On dit qu'à cette occasion Marc Aurele écrivit des lettres: où il témoignoit que son armée prête à perir, avoit été sauvée par les prieres des chrétiens.

Eus. Chron. an. 174.

XII. Lettre des martyrs de Vienne de Lyon. *Eus. v. hist. init.* An. 177.

Ce qui n'empêche pas que trois ans après, en cent soixante & dix-sept, la persecution ne s'élevât contre eux violemment en plusieurs villes, par des émotions populaires, particulierement dans les Gaules. On le voit par la lettre que ceux qui en furent témoins oculaires, écrivirent en grec avec ce titre: Les serviteurs de J. C. qui demeurent à Vienne & à Lyon de Gaule, aux freres d'Asie & de Phrygie, qui ont la même foy & la même esperance, paix, grace & gloire de la part de J. C. notre Seigneur. Après quelque préambule ils racontent le détail de leurs souffrances, en ces termes: L'animosité des payens étoit telle contre nous, que l'on nous chassoit des maisons particulieres, des bains de la place publique: & qu'en general on ne souffroit point qu'aucun de nous parût, en quelque lieu que ce fut. Les plus foibles se sauverent, les plus courageux s'exposerent à la persecution. D'abord le peuple s'emportoit contre eux en confusion & en grandes troupes, par des cris & des coups: les tirant, les pillant, leur jettant des pierres, les enfermant, & faisant tout ce que peut une multitude éfarouchée. On les mena dans la place, où ils furent

examinez publiquement par le tribun & par les magiſtrats de la ville, & ayant confeſſé, ils furent mis en priſon juſques à la venuë du gouverneur. Enſuite ils lui furent preſentez; & comme il les traitoit cruellement, Vettius Epagathus, jeune homme d'une vie irreprochable & d'un grand zele, ne le put ſouffrir, & demanda d'être écouté pour les defendre; & pour montrer qu'il n'y a aucune impieté chez nous. Tous ceux qui étoient autour du tribunal s'écrierent contre lui, car il étoit fort connu: & le gouverneur, au lieu de recevoir ſa requête, luy demanda ſeulement, s'il étoit auſſi chrétien? Vettius le confeſſa à haute voix: & fut mis au nombre des martyrs, avec le titre d'avocat des chrétiens. Il y en eut environ dix, qui tomberent par foibleſſe, étant mal preparez au combat. Leur chute nous affligea ſenſiblement, & abbatit le courage des autres: qui n'étant pas encore pris, aſſiſtoient les martyrs, & ne les quittoient point malgré tout ce qu'il faloit ſouffrir. Nous étions tous dans de grandes alarmes, à cauſe de l'incertitude de la confeſſion. Nous n'avions pas peur des tourmens: mais nous regardions la fin, & nous craignions que quelqu'un ne tombât. On faiſoit tous les jours des captures, en ſorte que l'on raſſembla tous les bons ſujets des deux égliſes, qui les ſoutenoient principalement.

Avec les chrétiens on prit auſſi quelques payens, qui les ſervoient. Car le gouverneur avoit fait une

une ordonnance publique de les chercher tous. Ces esclaves payens craignant les tourmens, qu'ils voyoient souffrir aux fideles, & poussez par les soldats: accuserent faussement les Chrétiens, des festins de Thyeste, & des mariages d'Oedipe: c'est-à-dire des incestes & des repas de chair humaine; & de tout ce qu'il ne nous est permis, ni de dire, ni de penser, ni même de croire, que jamais des hommes l'ayent commis. Ces calomnies étant divulguées, tout le peuple fut saisi de fureur contre nous: ensorte que s'il y en avoit qui gardassent encore quelque mesure d'amitié, ils s'emportoient alors frémissant de rage. On voyoit l'accomplissement de la prophetie du Sauveur: que ceux qui faisoient mourir ses disciples, croiroient rendre service à Dieu. *Joan. XVI. 2*

Ceux que la fureur du peuple, du gouverneur, & des soldats attaqua le plus violemment, furent Sanctus diacre, natif de Vienne: Maturus Néophyte: Attalus né à Pergame, mais qui avoit toûjours été le soutien de ces églises: & Blandine esclave. Nous tous, & principalement sa maîtresse, qui étoit du nombre des martyrs, nous craignions, qu'elle n'eut pas même la hardiesse de confesser, à cause de la foiblesse de son corps. Cependant elle mit à bout ceux, qui l'un après l'autre lui firent souffrir toutes sortes de tourmens, depuis le matin jusques au soir. Ils se confessoient vaincus, ne sçachant plus que lui faire; ils admiroient qu'elle respirât encore, ayant tout le corps

ouvert & disloqué ; & témoignoient qu'une seule espece de torture étoit capable de lui arracher l'ame : bien loin qu'elle en dût souffrir tant & de si fortes. Pour elle, la confession du nom Chrétien la renouvelloit : son rafraîchissement & son repos étoit de dire : Je suis Chrétienne, & il ne se fait point de mal parmi nous. Ces paroles sembloient la rendre insensible.

Le diacre Sanctus souffrit aussi des tourmens excessifs. Mais au lieu que les payens esperoient par là, d'en tirer quelque parole indigne de lui : il eut une telle fermeté, que jamais il ne leur dit, ni son nom, ni sa nation, ni la ville d'où il étoit ; ni s'il étoit libre, ou esclave. A toutes ces questions il répondit en latin : Je suis Chrétien. Ils ne lui oüirent jamais dire autre chose. Le gouverneur & les bourreaux en furent tellement irritez contre lui, que ne sçachant plus que lui faire, enfin ils lui appliquerent sur les parties les plus delicates des lames de cuivre embrasées. Ainsi brûlé il demeuroit immobile & ferme dans la confession. Son corps étoit tout playe & meurtrissure, tout retiré, & il n'y paroissoit plus de figure humaine. Quelques jours après les payens voulurent le remettre à la gêne, croyant le vaincre en appliquant les mêmes tourmens à ces playes enflammées, qui ne pouvoient pas même souffrir d'être touchées avec les mains : ou du moins qu'il mourroit dans les tourmens, & épouvanteroit les autres. Mais contre toute apparence, son corps

ſe redreſſa & ſe rétablit à la ſeconde gêne; il reprit ſa premiere forme & l'uſage de ſes membres: en ſorte qu'il ſembloit que ce fût plûtôt le panſer, que le tourmenter.

Biblis, l'une de ceux qui avoient nié, fut appliquée à la gêne, pour lui faire avoüer les impietez dont on accuſoit les chrétiens. Les tourmens la réveillerent, comme d'un profond ſommeil: ces douleurs paſſageres la firent penſer aux peines éternelles de l'enfer. Et comment, dit-elle, mangerions-nous des enfans, nous à qui il n'eſt pas même permis de manger le ſang des bêtes? Deſlors elle ſe confeſſa chrétienne, & fut miſe avec les martyrs. Les chrétiens obſervoient encore alors, & pluſieurs ſiécles après, la défenſe de manger du ſang, portée par l'ancienne loi, & confirmée par le concile des apôtres. *Sup. l. 1. n. 32.*

Les tourmens ſe touvant inutiles par la vertu de J. C. & la patience des martyrs, on les enferma dans une priſon obſcure & incommode: on leur mit les pieds dans des entraves de bois, les étendant juſqu'au cinquiéme trou, & on les traita ſi cruellement, que la plûpart furent étouffez dans la priſon. Quelques-uns après avoir été ſi violemment tourmentez, qu'ils ſembloient ne pouvoir vivre, quand ils auroient été panſez avec tout le ſoin imaginable: demeurerent dans la priſon, privez de tout ſecours humain: mais tellement fortifiez par le Seigneur, qu'ils conſoloient & encourageoient les autres. D'autres tout

frais & nouvellement pris, dont les corps n'avoient point été maltraitez; ne pouvoient souffrir l'incommodité de la prison, & y mouroient.

XIII. S. Pothin.

Pothin évêque de Lyon fut de ce nombre. Il étoit âgé de plus de quatre-vingt-dix ans: foible & infirme, ensorte qu'à peine pouvoit-il respirer. Le zele & le desir du martyr le fortifioit. Il fut traîné devant le tribunal, conduit par les magistrats, & regardé de tout le peuple: qui jettoit toutes sortes d'imprecations contre lui, comme si ç'eût été J. C. même. Il rendit témoignage à la verité. Et comme le gouverneur lui demanda qui étoit le Dieu des chrétiens, il dit: Si vous en êtes digne, vous le connoîtrez. Alors on ne l'épargna plus, il fut traîné & battu de tous côtez. Ceux qui étoient proche le frappoient des mains & des pieds, sans aucun respect pour son âge. Ceux qui étoient loin, lui jettoient ce qu'ils trouvoient dans leurs mains. Tous croïoient commettre une grande impieté, s'ils manquoient à lui insulter, pensant vanger ainsi leurs Dieux. A peine respiroit-il encore, quand il fut jetté dans la prison, & y rendit l'ame deux jours après.

Dans cette prison étoient avec les martyrs ceux qui avoient renié la premiere fois qu'ils avoient été pris. Car en ce temps-là il ne servoit de rien de nier. Ceux qui avoient confessé étoient enfermez comme chrétiens, sans être accusez d'autre chose: Ceux-ci étoient gardez, comme des meurtriers & des scelerats. En sorte que les uns étoient

ſoulagez par la joye de leur confeſſion, par l'eſperance des promeſſes, par l'amour pour J. C. & par l'eſprit du pere: les autres étoient tourmentez par leur conſcience. Cette difference paroiſſoit au dehors Les uns avoient le viſage gai & plein de dignité & de grace: plûtôt ornez que chargez de leurs chaînes; répandant une bonne odeur, qui faiſoit croire à quelques-uns, qu'ils ſe ſervoient de parfums: les autres étoient triſtes, abbatus & defigurez: les payens même leur reprochoient leur lâcheté. Ce ſpectacle confirmoit les autres chrétiens.

On tira premierement de priſon quatre martyrs pour les expoſer aux bêtes, en un ſpectacle qui fut donné exprès pour les nôtres. Ces quatre furent Maturus, Sanctus, Blandine & Attale. Maturus & Sanctus paſſerent de nouveau par tous les tourmens, dans l'amphithéatre, comme s'ils n'avoient rien ſouffert auparavant. Ils furent traînez par les bêtes. On leur fit ſouffrir tous les maux que le peuple enragé demandoit par divers cris; les uns d'un côté, les autres d'un autre: & ſur tout la chaiſe de fer, où on les fit rôtir, enſorte que l'odeur frappoit les ſpectateurs. Mais ils n'en étoient que plus furieux. Ils ne purent toutefois tirer autre parole de Sanctus, que la confeſſion qu'il avoit accoûtumé de faire dès le commencement. Enfin ces deux martyrs, après avoir long-tems reſiſté, furent immolez ce jour-là: ayant tenu lieu dans ce ſpectacle, de tous les divers combats de gladiateurs.

Blandine fut attachée à une piece de bois, pour être devorée par les bêtes : & ce ſpectacle donnoit courage aux martyrs à qui elle repreſentoit le Sauveur crucifié. On la traitoit ainſi, parce qu'elle étoit eſclave. Aucune des bêtes ne lui toucha : elle fut detachée & remiſe dans la priſon. Le peuple demandoit inſtamment Attale, car il étoit connu. On lui fit faire le tour de l'amphithéatre avec un écriteau devant lui, où étoit en latin : C'eſt le chrétien Attale. Le peuple fremiſſoit contre lui : mais le gouverneur ayant apris qu'il étoit citoyen Romain, le fit remettre en priſon avec les autres; attendant la réponſe de l'empereur, à qui il avoit écrit à leur ſujet.

XIV. Humilité & charité des Martyrs. *Euſ. v. hiſt. c. 2.*

En cet état les martyrs firent paroître leur humilité & leur charité. Ils deſiroient tellement d'imiter J. C. qu'aprés avoir confeſſé ſon nom, non ſeulement une fois ou deux, mais pluſieurs fois, ayant été expoſez aux bêtes, brûlez, couverts de playes; ils ne s'attribuoient pas le nom de martyrs, & ne nous permettoient pas de le leur donner. Mais ſi quelqu'un de nous les nommoit martyrs, en leur écrivant ou en leur parlant; ils s'en plaignoient amérement. Ils cedoient ce titre à J. C. le vrai & fidele temoin, le premier né d'entre les morts, le chef de la vie divine : & faiſoient mention de ceux qui étoient déja ſortis du monde. Ceux-là, diſoient-ils, ſont martyrs, que J. C. a daigné recevoir dans la confeſſion de ſon nom, la ſeelant ainſi par leur mort : Nous

autres, ne sommes que de petits confesseurs. Ils prioient les freres avec larmes, de faire pour eux de ferventes prieres, afin qu'ils souffrissent jusques à la fin: & ils montroient par leurs actions la force du martyre, parlant aux payens avec grande liberté. Ils étoient remplis de la crainte de Dieu, & s'humilioient sous sa main puissante: excusant tout le monde, n'accusant personne, & priant pour ceux qui les maltraitoient. Leur plus grande application étoit de retirer de la gueule de l'ennemi ceux qu'il sembloit avoir engloutis. Car ils ne s'élevoient pas de gloire contre ceux qui étoient tombez, mais ils suppléoient aux besoins des autres, par leur abondance, leur montrant une tendresse maternelle, & répandant pour eux beaucoup de larmes, devant le pere celeste. Ils demanderent la vie, & elle leur fut accordée; ensorte qu'ils en firent part à leurs freres. Leur patience & leurs exhortations donnerent du cœur à ceux qui avoient renié la foi, & les disposerent à confesser.

Entre les martyrs étoit un nommé Alcibiade, *Eus. v. hist. c. 3.* accoûtumé à mener une vie très-austere, & à ne prendre, pour toute nourriture, que du pain & de l'eau. Il vouloit continuer dans la prison: mais Attale après son premier combat de l'amphitéatre, apprit par révélation, qu'Alcibiade ne faisoit pas bien, de ne pas user des créatures de Dieu, & qu'il étoit aux autres une occasion de scandale. Alcibiade se laissa persuader: & dès lors il man-

geoit de tout, avec action de graces. Dieu visitoit les martyrs par ses faveurs, & le Saint-Esprit étoit leur conseil. Ils sçavoient le bruit qui s'étoit répandu en Phrygie, de la prétenduë prophetie de Montan, qui commandoit les abstinences extraordinaires : & pour montrer qu'ils condamnoient sa doctrine, ils écrivirent en prison plusieurs lettres aux freres d'Asie & de Phrygie. Ils écrivirent aussi au pape Eleuthere, le priant de
Ibid. c. 4. donner la paix aux églises: peut-être à cause de la question de la pâque. Saint Irenée prêtre de l'église de Lyon fut chargé de leur lettre, qui commençoit ainsi : Nous prions Dieu de vous donner toûjours sa joye, pere Eleuthere. Nous avons prié notre frere Irenée, qui est en notre communion, de vous porter ces lettres: & nous vous prions de l'avoir en recommandation, comme zelé pour le testament de J.C. Si nous sçavions que le rang donnât de la vertu, nous vous l'aurions recommandé comme notre prêtre; puisqu'il l'est en effet.

Ibid. c. 1. La réponse de l'empereur vint cependant. Elle portoit que l'on fit mourir ceux qui confesseroient, & que ceux qui nieroient fussent mis en liberté. Donc au commencement de l'assemblée des jeux solemnels, qui se tient en ce lieu-là; & qui est très-nombreuse, parce que toutes les nations y viennent, le gouverneur fit amener les martyrs à son Tribunal; voulant encore les montrer au peuple, & lui en donner un spectacle.

Il

Il les interrogea de nouveau, & fit couper la tête à tous ceux qui se trouverent citoyens Romains, les autres furent envoyez aux bêtes. Il examina séparement ceux qui avoient nié, croyant n'avoir qu'à les renvoyer : mais contre l'attente des payens ils confesserent, & furent joints à la troupe des martyrs. Quelques-uns demeurerent dehors:mais ceux-là n'avoient jamais eu, ni trace de foi, ni respect pour la robe nuptiale, ni pensée de la crainte de Dieu, & avoient deshonoré la religion par leur conduite.

Pendant l'interrogatoire un nommé Alexandre, Phrygien de nation, & medecin de profession : qui avoit demeuré plusieurs années dans les Gaules, & étoit connu de tout le monde,par sa charité envers Dieu, & sa liberté à publier la doctrine : car il avoit part à la grace apostolique: celui-ci étant près du tribunal, leur faisoit des signes, pour les exciter à la confession de J. C. & se donnoit tant d'action, qu'il ressembloit à une femme en travail, & que tout le peuple le remarquoit. Comme ils étoient indignez de voir, que ceux qui avoient nié confessoient alors : ils s'écrierent contre Alexandre, comme s'il en eût été cause. Le gouverneur se tourna vers lui, & lui demanda qui il étoit : Il dit qu'il étoit Chrétien; & le gouverneur, en colere, le condamna aux bêtes. Il entra donc le lendemain dans l'aréne avec Attale, que le gouverneur exposa encore aux bêtes, par complaisance pour le peuple.

Après avoir passé par tous les tourmens que l'on pratiquoit dans l'amphithéatre, ils furent enfin égorgez. Alexandre ne jetta pas un soupir, & ne dit pas le moindre mot, se contenta de s'entretenir avec Dieu en son cœur. Attale étant mis sur la chaise de fer, comme son corps brûloit & que l'odeur de la graisse s'élevoit, dit au peuple en latin: Voilà ce que c'est de manger des hommes; c'est ce que vous faites ici. Pour nous, nous ne mangeons point d'hommes, & ne faisons aucun mal. On lui demanda, quel nom avoit Dieu; & il répondit: Dieu n'a pas un nom comme un homme.

XV. Sainte Blandine.

Après eux tous, le dernier jour des gladiateurs, Blandine fut encore amenée avec un enfant d'environ quinze ans, nommé Ponticus. On les avoit amenez tous les jours, pour voir les supplices des autres; & on les vouloit contraindre à jurer par les idoles. Comme ils demeurerent fermes à les mépriser: le peuple entra en fureur contre eux, & sans avoir égard, ni à l'âge de l'un, ni au sexe de l'autre, ils les firent passer par tous les tourmens, les pressant l'un après l'autre de jurer. Ils n'en purent venir à bout. Car Ponticus étoit encouragé par Blandine: en sorte que tout le peuple s'en appercevoit. Il souffrit donc generalement tous les tourmens, & rendit l'esprit. Blandine fut la derniere. Elle alloit à la mort avec plus de joye, qu'à un festin de nôces. Après les foüets, les bêtes, la chaise ardente; enfin on l'enferma

dans un filet, & on l'exposa à un taureau qui la secoua long-tems. Mais elle ne sentoit rien de ce qu'on lui faisoit, pas l'esperance & l'attachement à ce qu'elle croyoit, & par les entretiens qu'elle avoit avec J.C. Enfin elle fut aussi égorgée: & les payens même confessoient qu'ils n'avoient jamais vû une femme tant souffrir.

Ils ne furent pas contens de la mort des martyrs; ils étendirent la persecution sur leurs cadavres. Ceux qui avoient été étouffez dans la prison furent jettez aux chiens, & gardez soigneusement nuit & jour: de peur que nous ne les enterrassions. Ils assemblerent aussi les restes de ceux qui avoient souffert dans l'amphithéatre: c'est-à-dire, ce que les bêtes ou le feu avoient laissé de leurs membres dechirez ou réduits en charbon: & les têtes coupées des autres, avec leurs troncs. Ils firent garder tous ces restes pendant plusieurs jours, par des soldats. Les uns fremissoient & grinçoient les dents, en regardant ces reliques: les autres rioient & se moquoient, exaltant leurs idoles, & leur attribuant la punition de leurs ennemis. Les plus raisonnables témoignoient quelque compassion, & leur faisoient des reproches en disant: Où est leur Dieu? & que leur a servi cette religion qu'ils ont préferée à leur propre vie? cependant nous étions sensiblement affligez de ne pouvoir enterrer ces corps. La nuit n'y servoit de rien. Les gardes ne se laissoient gagner, ni par argent, ni par prie-

res. Ils sembloient faire un grand profit, si ces corps demeuroient sans sépulture. Après les avoir laissé à l'air, exposez en spectacle, pendant six jours; ils les brûlerent, & les reduisirent en cendre, puis les jetterent dans le Rône: afin qu'il n'en parût aucun reste sur la terre. Ils le faisoient pour ôter aux chrétiens l'esperance de la résurrection: qui leur donne, disoient-ils, la confiance de nous introduire une religion étrangere & nouvelle, de mépriser les tourmens, & d'aller à la mort avec joye. Voyons maintenant s'ils résusciteront; si leur Dieu pourra les secourir & les tirer de nos mains. Les cendres de ces martyrs, qui étoient au nombre de quarante-huit, furent retrouvées & ensevelies sous l'autel, dans l'église des apôtres, au lieu nommé Athanacum, à présent l'abbaye d'Aisnay. Marcel & Valerien étoient aussi à Lyon, d'où ayant trouvé moyen de s'échaper, ils s'enfuirent, & souffrirent ensuite le martyre, dans deux villes voisines: Marcel à Châlon sur Saone, Valerien à Trénorchium, qui est Tournus.

Ado. Martyrol. 2. Jun.

Ado. 4. & 15. Sept.

XVI.
Martyre de S. Epipode & S. Alexandre.
Ado. 22. & 24. Apr. Acta. martyr selecta.

On trouve en cette même persecution deux martyrs illustres à Lyon, Epipode & Alexandre. Alexandre étoit grec de nation, Epipode natif de Lyon même, tous deux de parens qui portoient le titre de clarissimes. Leur amitié s'étoit formée dès l'enfance, dans les écoles, & étant déja chrétiens ils s'excitoient l'un l'autre à la pieté, & se préparoient au martyre par la sobrieté,

la frugalité, la chasteté & les œuvres de misericorde. Tous deux étoient dans la fleur de leur jeunesse : mais point encore mariez. La persécution étant allumée, la dix-septiéme année de Marc Aurele, cent soixante & dix-sept de J. C. ils cherchoient à se cacher, suivant le précepte de l'évangile. Ils sortirent de la ville & seuls & secretement, & se retirerent au bourg de Pierre-encise, où ils se cacherent dans la maison d'une pauvre veuve chrétienne. La bassesse du lieu les mit quelque tems à couvert : mais enfin on les chercha avec tant de soin, qu'on les trouva : & comme ils faisoient leurs efforts pour s'enfuir encore, Epipode perdit un de ses souliers : qui fut trouvé par une femme chrétienne, & serré comme un tresor. An. 177.

Si-tôt qu'ils furent pris, on les mit en prison, même avant l'interrogatoire, contre l'usage des Romains qui n'emprisonnoient que les personnes viles, ou déja convaincuës : mais le seul nom de chrétien passoit pour un crime notoire. Trois jours après ils furent presentez les mains liées derriere le dos devant le tribunal du gouverneur. Il leur demanda leur nom & leur profession : ils dirent leurs noms & leur qualité de chrétiens. Le peuple fit un grand cri ; & le juge en colere disoit : A quoi donc ont servi les tourmens de ceux qui ont été executez, si l'on parle encore de Christ ? De peur qu'ils ne s'exhortassent l'un l'autre, du moins par signes, il les fit séparer : *l. 1. 4. 5. ff. de Custod. reor.*

& prenant d'abord Epipode, qu'il croyoit plus foible, comme plus jeune; il lui dit: Il ne faut pas que tu périſſe par opiniâtreté. Nous adorons les dieux immortels, que tous les peuples & nos princes mêmes honorent. Nous honorons les dieux par la joye, les feſtins, la muſique, les jeux, les divertiſſemens: Vous adorez un homme crucifié; à qui on ne peut plaire en joüiſſant de tous ces biens. Il rejette la joye, il aime les jeûnes & la chaſteté ſterile, & condamne le plaiſir. Quel bien vous peut faire celui qui n'a pû ſe garantir de la perſecution des plus miſerables; Je te le dis, afin que tu quittes l'auſterité, pour joüir du bonheur de ce monde, avec la joye qui convient à ton âge.

Epipode répondit: Je ne me laiſſe pas toucher à cette feinte & cruelle compaſſion, Vous ne ſçavez pas que J. C. notre Seigneur éternel eſt reſſuſcité, après avoir été crucifié, comme vous dites: lui, qui par un myſtere inéfable, étant homme & Dieu tout enſemble, a ouvert aux ſiens le chemin de l'immortalité. Mais pour vous parler ſelon votre portée: êtes-vous aſſez aveugle pour ignorer, que l'homme eſt composé de deux ſubſtances, d'ame & de corps? Chez nous l'ame commande, le corps obéit. Les infamies que vous commettez, en l'honneur de vos démons, donnent du plaiſir au corps, & tuent les ames. Quelle vie, où la partie principale eſt celle qui perd? Nous faiſons la guerre au corps en

faveur de l'ame. Vous, après vous être soulez de plaisirs comme les bêtes, ne trouvez à la fin de cette vie qu'une triste mort. Nous quand vous nous faites perir, nous entrons dans une vie éternelle.

Le Juge irrité de cette réponse, lui fit donner des coups de poing sur la bouche. Epipode ayant les dents tout en sang, disoit : Je confesse que J. C. est Dieu avec le pere & le S. Esprit: il est juste que je rende mon ame à celui qui m'a créé & m'a racheté. Ce n'est pas perdre la vie, c'est la changer en mieux. Comme il parloit ainsi, le juge le fit pendre au chevalet, & deux licteurs vinrent des deux côtez pour le déchirer avec les ongles de fer. Alors s'éleva tout d'un coup un cri terrible du peuple, qui demandoit, qu'on le lui abandonnât pour l'accabler d'une grêle de pierres, ou le mettre en pieces: car le juge n'alloit pas assez vîte à leur gré. Il craignit qu'ils n'en vinsent à une sédition, & ne perdissent le respect de sa dignité: & pour prévenir ce mal, il fit ôter le martyr de devant son tribunal, pour lui couper promptement la tête. Ce qui fut executé.

Après un jour d'intervalle, le gouverneur fit tirer Alexandre de prison, & lui dit: Tu peux encore profiter de l'exemple des autres. Car nous avons tellement donné la chasse aux chrétiens, qu'il n'y a plus gueres que toi qui en reste. Alexandre dit : Je rends graces à Dieu, de ce que vous m'encouragez par l'exemple des autres mar-

tyrs. Vous vous trompez : le nom chrétien ne peut être éteint. Dieu l'a établi sur des fondemens si solides, qu'il se conserve par la vie des hommes, & s'étend par leur mort. Je suis chrétien, & l'ai toûjours été, & le serai pour la gloire de Dieu. Le gouverneur le fit étendre les jambes écartées, & frapper par trois bourreaux, qui se relayoient l'un l'autre : ce qui dura très-longtemps, sans qu'il lui échapât aucune réponse indigne. Enfin le juge le voyant inébranlable, le condamna à mourir en Croix. Les executeurs le prirent, lui étendirent les bras, & l'attacherent. Mais il ne souffrit pas long-tems. Car son corps étoit tellement déchiré, qu'à travers les côtes décharnées, on voyoit les parties les plus cachées des entrailles. Ainsi invoquant J. C. par les derniers efforts d'une voix mourante, il rendit l'esprit heureusement. Comme les gentils empêchoient la sépulture des martyrs, les chrétiens déroberent les corps de ces deux Saints : & les cacherent près de la ville au fond d'une vallée, dans un lieu couvert d'arbres & d'eaux qui y tomboient de tous côtez. Mais ce lieu devint ensuite celebre par la pieté des fideles & par la multitude des miracles.

XVII. S. Irenée évêque de Lion. *Eus. v. hist. c. 15. 20.*

A la place de S. Potin on élut évêque de Lyon, le prêtre Irenée, disciple de S. Polycarpe, & de Papias. A son retour de Rome, il écrivit contre Florin & contre Blastus, qu'il y avoit vûs. C'étoient deux prêtres de l'église Romaine déposez pour

pour leurs erreurs. Chacun avoit sa secte a part, & y avoit attiré plusieurs disciples. Blastus vouloit ramener le Judaïsme, & s'attachoit à celebrer la pâque le quatorziéme jour. S. Irenée lui écrivit une lettre du schisme. Florin mettoit un dieu auteur du mal, & par conséquent deux principes. C'est pourquoi S. Irenée lui écrivit une lettre de la monarchie: c'est-à-dire de l'unité de principe. Il disoit ces paroles.

Ces dogmes, Florin, pour parler modérément, ne sont pas d'une saine doctrine. Ces dogmes ne s'accordent pas avec l'église, & jettent dans la plus grande impieté, ceux qui les embrassent. Les heretiques mêmes qui sont hors de l'église, n'ont jamais osé proferer rien de semblable. Ce n'est pas là ce que nous ont enseigné les prêtres nos prédecesseurs, qui ont conversé avec les apôtres. Car étant encore enfant je vous ay vû dans la basse Asie chez Polycarpe, dont vous cherchiez d'acquerir l'estime: ayant vous-même un emploi considerable à la cour. Je me souviens mieux de ce tems-là, que de ce qui vient d'arriver. Car les connoissances que l'on a reçûës dans l'enfance, croissent avec l'ame, & s'unissent à elle: ensorte que je pourrois dire le lieu, où étoit assis le bienheureux Polycarpe, quand il parloit; ses démarches, sa maniere de vie, sa figure extérieure, les discours qu'il faisoit au peuple. Comme il nous racontoit, qu'il avoit vêcu avec Jean & avec les autres, qui avoient vû le Sei-

gneur. Comme il se souvenoit de leurs discours, & de ce qu'il leur avoit oüi dire, touchant leur Seigneur, ses miracles, sa doctrine. Polycarpe rapportoit tout cela conformément aux écritures: l'ayant appris de ceux qui avoient vû de leurs yeux le Verbe de vie.

Dieu me faisoit alors la grace d'écouter tous ces discours avec une grande application, & de les écrire non sur le papier, mais dans mon cœur: & par la misericorde de Dieu je les rumine encore continuellement. Et je puis assurer devant Dieu, que si ce bienheureux & apostolique vieillard eût oui quelque chose de semblable, il auroit bouché ses oreilles, & se seroit écrié suivant sa coûtume: O bon Dieu, à quels tems m'avez-vous reservé, pour souffrir de tels discours! Et s'en seroit fui de la place où il les auroit oüis: fut-il assis, ou debout. On peut voir la même chose par les lettres qu'il a écrites, ou aux églises voisines, pour les fortifier, ou à quelques-uns des freres, pour les instruire & les exhorter. Ce sont les paroles de S. Irenée. Florin fut ensuite entraîné dans l'erreur des Valentiniens: & S. Irenée écrivit pour lui le traité de l'Odoade, c'est-à-dire des huit premiers Eones: où il marquoit qu'il a touché à la premiere succession des apôtres. A la fin de cet ouvrage, il avoit mis ces paroles: Toi qui transcriras ce livre, je te conjure par notre Seigneur JESUS, & par son glorieux avenement où il jugera les vivans & les morts, de le collationner

après que tu l'auras copié, & le corriger exactement sur l'original, de transcrire aussi cette conjuration & la mettre dans la copie.

XVIII. Martyre de S. Symphorien. *Acta Mart. selecta.*

Dans la même persecution des Gaules, sous Marc Aurele souffrit à Autun Symphorien fils de Fauste d'une famille noble & chrétienne. Il avoit été baptisé par S. Benigne, & levé des fonts par S. Andoche. Il étoit dans la fleur de son âge, instruit dans les bonnes lettres & les bonnes mœurs. La ville d'Autun étoit une des plus anciennes & des plus illustres des Gaules: mais aussi des plus superstitieuses. On y adoroit principalement Cybele, Apollon & Diane. Un jour le peuple s'étoit assemblé pour la solemnité profane de Cybele, qu'ils appelloient la mere des dieux; Héraclius homme consulaire étoit alors à Autun, appliqué à rechercher les chrétiens. On lui présenta Symphorien, que l'on avoit arrêté, comme séditieux, parce qu'il n'avoit pas adoré l'idole de Cybele, que l'on portoit dans un chariot, suivie d'une grande foule de peuple. Héraclius étant assis sur son tribunal, lui demanda son nom & sa condition. Il répondit: Je suis chrétien, je m'appelle Symphorien. Le juge dit: Tu es chrétien? A ce que je voy, tu nous as échapé, car ce nom n'est pas frequent parmi nous. Pourquoi refuses-tu d'adorer l'image de la mere des dieux? Symphorien répondit: Je vous le viens de dire, je suis chrétien, j'adore le vrai Dieu, qui regne dans le ciel: mais pour l'idole du démon, si

vous me le permettez, je la baiserai à coups de marteau. Le juge dit : Celui-ci n'est pas seulement sacrilege, il veut être rebelle. Que les officiers disent s'il est citoyen de ce lieu? Un officier dit : Il est d'ici & d'une famille noble. Le juge dit : Tu te flattes, Symphorien, de ta naissance, & peut-être ne sçais-tu pas l'ordonnance des empereurs : qu'un officier la lise. On la lut. Et ensuite le juge dit : Que dis-tu à cela, Symphorien? Pouvons-nous renverser les ordonnances des princes? Il y a deux chefs d'accusation contre toi, de sacrilege contre les dieux, de rebellion contre les loix. Comme Symphorien continua de détester l'idole, le juge le fit battre par ses licteurs, & l'envoya en prison.

Il se le fit amener deux jours après, & lui dit : Tu ferois bien mieux, Symphorien, de servir les dieux immortels, & recevoir un présent du trésor public, avec l'honneur de la milice : on nommoit ainsi les charges. C'est pourquoi, si tu veux, je ferai orner de fleurs les autels : afin que tu offres aux dieux l'encens qui leur est dû. Symphorien montra par sa réponse, qu'il méprisoit les promesses du consulaire, & encore plus les divinitez qu'il lui proposoit : & détesta les cruelles & extravagantes superstitions du culte de Cybele. Enfin le juge prononça contre lui sa sentence, & le condamna à mourir par le glaive. Comme on le menoit hors de la ville, pour l'exécuter, sa mere lui crioit de dessus la muraille :

Mon fils, mon fils Symphorien, souviens-toi du Dieu vivant : éleve ton cœur en haut, & regarde celui qui regne dans le ciel. On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie, on te la change en mieux. Après qu'il eut été exécuté, des hommes pieux enleverent son corps secretement, & l'enterrerent dans une petite cellule, près d'une fontaine hors le champ public. C'etoit quelque lieu destiné aux exercices.

XIX. Mort de Marc Aurele. Commode empereur. An. 180.

L'empereur Marc Aurele mourut la vingtiéme année de son regne, cent quatre-vingt de J. C. Comme il étoit en Pannonie faisant la guerre aux Marcomans, il tomba malade, & se fit mourir volontairement, en s'abstenant de prendre de la nourriture. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans & en avoit regné dix-neuf & dix jours. Le lendemain de sa mort le dix-huitiéme d'Avril, l'an de J. C. cent quatre-vingt, son fils Commode, qui étoit à l'armée, fut reconnu empereur, à l'âge de dix-neuf ans. Il s'abandonna à toutes sortes d'impudicitez, & fut très-cruel, jusques à faire mourir un très-grand nombre de Senateurs : mais il ne persecuta point les chrétiens. Peut-être fut-il adouci en leur faveur par Marcia l'une de ses concubines, qu'il traitoit presque comme une épouse legitime, & lui avoit donné tous les honneurs des imperatrices, hors celui du feu, que l'on portoit devant elles. Car cette Marcia étoit fort affectionnée aux chrétiens.

Epist. Dion. in comm. p. 83.

Herod. 1. Ep. Dio. in comm. p. 284. D.

Cette même année premiere de l'empereur

Commode, mourut Agrippin évêque d'Alexandrie, après avoir tenu le siege douze ans; & Julien lui succeda. D'autres le mettent deux ans plûtôt, la dix-huitiéme année de Marc Aurele. Mais il est certain que Théophile évêque d'Antioche ne mourut que sous l'empereur Commode, & au plûtôt cette année cent quatre vingt, puisqu'il marque le tems de la mort de M. Aurele dans son traité à Autolyque, que nous avons encore.

XX. Traité de Théophile Autolyque.

Autolyque étoit un payen, homme d'esprit & curieux, mais prévenu contre la religion chrétienne, qu'il traitoit, comme les autres, de doctrine extravagante & sans fondement. Théophile lui répondit par cet ouvrage divisé en trois livres. Dans le premier, sur la question que lui avoit fait Autolyque touchant le vrai Dieu, il parle ainsi: Si vous me dites, montrez-moi votre Dieu, je vous dirai aussi, montrez-moi que vous êtes homme. Montrez que vous regardiez des yeux de l'ame, & que vous écoutiez des oreilles du cœur. Les yeux du corps ne voïent que les choses terrestres & sensibles. Les aveugles ne voïent pas la lumiere du soleil, qui n'en brille pas moins. Ainsi les yeux de votre ame sont offusquez par vos pechez. C'est un miroir crasseux. Montrez-vous donc tel que vous êtes. N'êtes-vous ni adultere, ni impudique, ni voleur, ni usurpateur, ni médisant, ni colere, ni envieux, ni avare; obéïssez-vous à vos parens: ne vendez-

Post. Justin edit. 1615.

vous point vos enfans? Dieu ne se fait point connoître à ceux qui vivent de la sorte, s'ils ne se purifient auparavant. Vous me direz: vous donc qui voïez, décrivez-moi la forme de Dieu: A quoi il répond par l'énumeration de ses principaux attributs, puis il ajoûte:

Comme l'ame de l'homme est invisible, & se fait connoître par le mouvement du corps, ainsi nous ne pouvons voir Dieu de nos yeux: mais nous le connoissons par sa providence & par ses ouvrages. Celui qui voit un vaisseau voguer en mer, & entrer dans le port, ne doute pas qu'il n'y ait dedans un pilote qui le gouverne. Ainsi nous devons croire qu'il y a un Dieu, qui gouverne l'univers, quoique nous ne le voïons pas des yeux de la chair. On croit qu'il y a un empereur sur la terre, quoique tous ne le voïent pas: mais on le connoît par ses loix, par ses officiers, par ses images. Et vous ne voulez pas connoître Dieu par ses œuvres & par les effets de sa puissance? Pourquoi ne voulez-vous pas croire? Ne voïez-vous pas qu'il faut commencer par la foi, en toutes choses? Que moissonneroit le laboureur, s'il ne confioit son grain à la terre? Comment pourroit-on passer la mer, sans se confier au pilote? Quel malade pourroit guérir, sil ne se confioit au medecin? Quel art, quelle science peut-on apprendre, si on ne commmence par par croire celui qui l'enseigne? p. 74. D.

Il montre la fausseté des dieux des payens, & p. 76. C.

conclut: J'honorerai donc plûtôt l'empereur, sans toutefois l'adorer: mais j'adorerai le vrai Dieu, qui est Dieu réellement. L'empereur n'est pas un Dieu: mais un homme établi de Dieu, non pour être adoré, mais pour juger justement. C'est une administration que Dieu lui a confiée. L'empereur lui-même ne veut pas que ceux qu'il a au-dessous de lui soient nommez empereurs: c'est son nom, qu'il n'est pas permis de donner à un autre. Il n'est aussi permis d'adorer que Dieu seul. Honorez l'empereur par votre affection, par votre soumission: en priant pour lui. Ainsi vous
p. 79. B. ferez la volonté de Dieu. Il exhorte Autolyque à lire les saintes écritures, pour s'instruire & éviter la rigueur du jugement de Dieu, dont il le menace. Dans le second livre, Théophile montre l'absurdité de l'idolâtrie, l'ignorance des Philosophes & des Poëtes, sur le sujet de la divinité, & leurs contradictions. Et en cet endroit il cite le passage entier d'Aratus, dont S. Paul avoit cité un
p. 86. B. Act. XVII. 28. demi vers. Il montre combien les prophetes sont au-dessus: il rapporte l'histoire de la création se-
p. 91. D. lon Moïse, & l'explique au long, même par des allegories morales. Il marque que toutes les nations
p. 1000. B. comptoient la semaine & le septiéme jour, que les Juifs nomment sabbat. Il dit ensuite, que le Verbe de Dieu est son fils: non comme les Poëtes & les auteurs des fables disent que les Dieux ont des enfans engendrez à la maniere des hommes: mais comme la verité le raconte du Verbe, qui étoit toûjours dans

dans le cœur de Dieu. Car avant que rien fût fait il l'avoit pour conseiller : & il étoit sa pensée & sa prudence, Mais quand Dieu voulut faire tout ce qu'il avoit résolu, il engendra ce Verbe proferé, premier né de toute créature. Non qu'il demeurât vuide de son Verbe, mais l'ayant engendré, il converse toûjours avec lui. Ainsi Theophile reconnoit le Verbe coéternel au Pere. Mais il nomme generation, suivant le stile des anciens theologiens, cette progression, par laquelle il s'est manifesté au dehors, lorsque le Pere a produit les créatures par lui. Il ajoûte : que Dieu le Verbe, né de Dieu, est envoyé par le Pere quand il veut. Il dit encore : Les trois jours p. 94. D.
qui ont precedé la création des astres, sont figures v. S. Tho. 1.
de la trinité de Dieu, de son Verbe, & de sa sagesse : 1. q. 45. a. 1.
entendant par la sagesse le S. Esprit qui la donne. Et c'est la premiere fois que nous trouvons dans les anciens le nom de *Trias* ou Trinité en ce sens : pour marquer la distinction des personnes divines. Theophile dit, que Dieu n'avoit créé l'homme, ni mortel, ni immortel : mais capable de l'un & de l'autre : p. 103. C.
selon qu'il useroit du libre arbitre, avec lequel il étoit créé.

Dans le troisiéme livre il refute deux calomnies des payens, que nos livres sacrez étoient nouveaux : p. 107. 111.
& que les chrétiens commettoient des abominations dans leurs assemblées. Premierement il montre combien les poëtes, les historiens & les philosophes mêmes, proposoient de maximes & d'exemples de ces mêmes crimes, dont on accusoit les chrétiens,

ſur-tout les exemples des dieux: puis il propoſe la ſainteté de la loi de Dieu, raportant le décalogue, & pluſieurs paſſages des prophetes & de l'évangile; & conclud: Voyez donc ſi ceux qui apprennent une
p. 126. D. telle doctrine, peuvent vivre au hazard, & ſe plonger dans les ordures les plus abominables; ou, ce qui eſt le plus impie, manger de la chair humaine, puiſqu'il nous eſt même défendu de voir les ſpectacles des gladiateurs, de peur d'être complice des meurtres. Nous ne devons point voir non plus les autres ſpectacles, de peur de ſalir nos yeux ou nos oreilles de ce qui s'y chante. Car ſi on parle de manger de la chair humaine, c'eſt là que l'on void Thyeſte & Terée manger leurs enfans. S'il eſt queſtion d'adulteres, on y entend non ſeulement ceux des hommes, mais ceux des dieux, chantez par des belles voix, & avoir de grandes récompenſes. Loin des chrétiens la ſeule penſée de ces crimes. Ils s'exercent à la continence & à la temperance. Ils gardent l'unité du mariage, ils embraſſent la chaſteté. Chez eux l'injuſtice eſt bannie, le péché déraciné, on étudie la juſtice, on vit ſelon la loi, on pratique la pieté, on confeſſe Dieu: la grace conſerve, la parole ſainte conduit, la ſageſſe enſeigne, la vie récompenſe? c'eſt Dieu qui regne.

Pour refuter ſolidement l'objection de la nouveauté de notre doctrine, Theophile montre, par le témoignage même des auteurs prophanes, combien les Grecs étoient ignorans dans les hiſtoires anciennes: & combien Moïſe & les autres prophe-

tes étoient anciens ; en comparaiſon de leurs hiſtoriens & de leurs poëtes. Il cite Manethon Egyptien, Menandre Epheſien, pour l'hiſtoire des rois de Tyr, & Beroſe Chaldéen. Il rapporte toute la ſuite de la Chronologie, & depuis Adam juſqu'à ſon temps : c'eſt-à-dire juſques à M. Aurele, à quiil donne de regne dix-neuf ans & dix jours. Il met enſuite les ſommes, ſuivant differentes époques, & compte depuis la création du monde juſqu'à la mort de M. Aurele, cinq mil ſix cens quatre-vingt-quinze ans. C'eſt ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois livres de Theophile d'Antioche, à Autolyque. Theophile écrivit des Commentaires ſur les proverbes, & ſur les quatre évangiles, qu'il avoit joints enſemble, & fit d'autres traitez courts & élégans, pour l'édification de l'égliſe : entr'autres il écrivit contre Marcion & contre Hermogene, autre heretique qui parut de ſon tems : & dans cet ouvrage il citoit des paſſages de l'apocalypſe de S. Jean. *Hier. ſcript.*

XXI. Hereſie d'Hermogene.

Hermogene étoit peintre & philoſophe : il quitta la doctrine de l'égliſe, pour celle des Stoïciens ; & ſoutenoit que la matiere étoit éternelle & increée ; que les démons ſeroient un jour réünis à la matiere, & que le corps de J. C. étoit dans le ſoleil. Il enſeigna en Afrique, & vivoit encore du tems de Tertullien, auſſi bien que ſon diſciple Nigidius. Il y eut auſſi en Galatie un Seleucus & un Hermias, qui ſoutinrent la même opinion de la matiere éternelle, comme Dieu. Ils diſoient que les ames des hommes étoient de feu & de vent : & que les anges

Tertul. in Herm. c. 1. 2. & præſc.

Philoſtr. de hereſ. 2. c. 8.

les avoient créées. Ils n'usoient point de notre baptême, à cause de cette parole de S. Jean : Il vous baptisera par l'esprit & le feu. Ils disoient que ce monde étoit l'enfer : & qu'il n'y avoit point d'autre résurrection, que la generation ordinaire. De ce même tems vivoit à Antioche Lucien de Samosate : qui s'est mocqué de la religion chrétienne comme des fables & des superstitions du paganisme : & des opinions des philosophes.

Matth. III. II.

XXII. Version de Theodotion. *Epiph de mens. & pond. n.* 17. *Iren.* III. *c.* 24. *& ex illo Eus.* V. *c.* 8.

Ce fut dans ces premieres années de l'empereur Commode, que parut une version nouvelle des écritures de l'ancien testament, faite par Theodotion natif d'Ephese. Il avoit été disciple de Tatien : ensuite il se fit Marcionite, puis Juif : & alors il entreprit de traduire l'écriture, d'hebreu en grec. Sa version fut la troisiéme, & l'église ne la méprisa pas, quoique venant d'un apostat : on s'en servoit ordinairement pour le livre de Daniel. S. Irenée fait mention de cette version de Theodotion, dans son traité des heresies, qu'il écrivit vers ce même tems sous le pape Eleuthere.

Hier. præf. in Dan. init. Iren. lib. III. *c.* 24. *Eus.* V. *hist. c.* 8. *Chr Alex.*

XXIII. Traité de Saint Irenée contre les heresies.

Dans la préface il dit : N'attendez pas de nous, qui habitons chez les Celtes, & qui usons le plus souvent d'une langue barbare, l'art du discours que nous n'avons pas appris, ni la force du stile, ou l'ornement des paroles. Mais recevez avec charité, ce que nous vous écrivons avec charité, simplement & veritablement ; & que vous sçaurez bien augmenter, étant plus capable que nous. On ne sçait pas le nom de celui à qui S. Irenée adres-

se son ouvrage, mais on ne peut presque douter que ce ne fût un évêque, par la maniere dont il lui parle, comme à celui qui devoit instruire les autres. Lyon, dont S. Irenée étoit évêque, étoit capitale de la Gaule Celtique, & la langue barbare qu'il parloit, étoit le gaulois, ou même le latin; que les Grecs regardoient comme tel. Car pour lui, qui étoit venu d'Asie, sa langue naturelle étoit le grec. Aussi avoit-il écrit en grec cet ouvrage: mais nous n'en avons plus qu'une ancienne version latine, avec quelques fragmens de l'original. Il est divisé en cinq livres. Le premier contient l'exposition de la doctrine des Valentiniens, dont il explique le sistême tout au long. Il marque aussi dans ce premier livre, que l'église étoit répanduë par tout le monde, & nomme en particulier les églises de Germanie, d'Espagne, de Gaule, d'Orient, d'Egypte, de Lybye: assurant qu'elles sont toutes éclairées de la même foi, comme du même soleil. Il met à la fin, le dénombrement de tous les héretiques, qui avoient paru jusques alors: suivant l'ordre des tems, depuis Simon le magicien, jusques à Tatien. *lib. I. c. 10. 25 &c.*

Il commence dans le second livre à les refuter. Et comme ils s'appuyoient principalement sur les paraboles de l'évangile, en leur donnant des explications arbitraires: il donne des principes pour l'intelligence de l'écriture. S'attacher principalement à ce qui nous est mis clairement devant les *lib. II. c. 10. & 46.*

yeux : par des paroles propres ; comme : qu'il n'y a qu'un Dieu, & qu'il est créateur de toutes choses : puis se servir de ces passages clairs, pour expliquer ceux qui sont obscurs : au lieu que les heretiques expliquoient les énigmes par d'autres plus grandes énigmes. Il montre l'absurdité des mysteres qu'ils trouvoient dans les nombres, & dans les lettres grecques qui les marquent ; parce que ces rapports sont arbitraires. Il demeure d'accord que Dieu ne fait rien au hazard, & que tout ce que nous lisons dans l'écriture a des raisons profondes : mais il soutient qu'il n'est pas donné aux hommes de les pénetrer ; & qu'il ne faut pas former la regle de la foi sur des nombres : mais expliquer les nombres, suivant la regle de la foi : & donner des bornes à la curiosité. J. C. a dit, que les cheveux de notre tête sont comptez. Faut-il donc entreprendre d'en sçavoir le nombre, & les raisons pour lesquelles une tête en a plusieurs milliers plus que l'autre ? On trouveroit des mysteres, si l'on vouloit, sur le nombre des étoiles, ou des grains de sable.

c. 40. 41. 43.

Matth. x. 30. c. 45.

XXXIV. Miracles & propheties.

c. 56.

Il oppose aux vains prestiges des heretiques, les vrais miracles, qui étoient encore alors fréquens dans l'église. Ils ne peuvent, dit-il, donner la vûë aux aveugles ; ni l'oüie aux sourds, ni chasser les démons, si ce n'est ceux qu'ils envoyent eux-mêmes ; tant s'en faut qu'ils ressuscitent un mort ; comme le Seigneur a fait, & ses apôtres. Et entre les freres souvent, pour quelque néces-

ſité, toute l'égliſe d'un lieu l'ayant demandé, avec beaucoup de jeûnes & de prieres, l'eſprit d'un mort eſt retourné dans ſon corps; & la vie d'un homme a été accordée aux deſirs des Saints. Ils ſont ſi éloignez de le faire, qu'ils ne le croyent pas même poſſible: & appellent réſurrection leur prétenduë connoiſſance de la verité. Il ajoûte, que dans l'égliſe, non ſeulement ces miracles ſe faiſoient gratuitement, mais ſouvent l'on donnoit encore l'aumône à ceux que l'on avoit gueris. Et enſuite parlant des heretiques.

Leurs prétendus miracles n'ont aucune utilité. c. 57.
Mais ils ſont venir des jeunes enfans, & trompent les yeux en montrant des phantômes qui ceſſent auſſi-tôt & ne durent pas un moment; par où l'on voit qu'ils reſſemblent non à N. S. J. C. mais à Simon le magicien. Et enſuite parlant de J. C. Ceux qui ſont veritablement ſes diſciples, ayant reçû de lui la grace, opérent en ſon nom, pour le bien des autres hommes: chacun ſuivant ce qu'il leur a donné. Les uns chaſſent les démons, ſûrement & véritablement: en ſorte que ſouvent ceux qu'ils en ont délivrez, embraſſent la foi & demeurent dans l'égliſe. D'autres ont la ſcience des choſes futures, des viſions, & des diſcours prophétiques. D'autres guériſſent les malades par l'impoſition des mains, & leur rendent la ſanté parfaite. Nous avons déja dit, que des morts ſont reſſuſcitez & ont demeuré avec nous pluſieurs années. Enfin on ne peut dire le nombre des

merveilles que l'église opere chaque jour par tout le monde, pour l'utilité des nations: au nom de J. C. crucifié sous Ponce Pilate. Et elle le fait sans artifice & sans interêt; car comme elle a reçû de Dieu gratuitement ce pouvoir, elle l'exerce gratuitement. Sans user d'invocation des anges: il entend les invocations superstitieuses des heretiques; ni d'enchantemens, ni d'aucune mauvaise curiosité: mais purement & à découvert, elle adresse ses prieres à Dieu Créateur, & invoque N. S. J. C. Son nom attire ces graces, & non ceux de Simon, de Menandre, de Carpocrate, ou de quelqu'autre. Il dit encore ailleurs: Nous aprenons que plusieurs freres dans l'église ont des graces prophétiques: parlant toutes sortes de langues; par la vertu du S. Esprit; découvrent aux hommes, pour leur utilité, ce qu'ils ont de plus caché, & expliquent les mysteres de Dieu.

lib. v. c. 6.

Dans le troisiéme livre, S. Irenée prouve la doctrine de l'église catholique, par l'écriture & par la tradition. Il dit que les apôtres n'ont prêché qu'après avoir reçû la connoissance parfaite, & ajoûte: Mathieu a donné aux Hebreux l'évangile écrit en leur langue, tandis que Pierre & Paul prêchoient à Rome, & y fondoient l'église. Après leur sortie, Marc disciple & interprete de Pierre, nous a aussi donné par écrit, ce que Pierre avoit prêché. Et Luc qui suivoit Paul, a mis en un livre l'évangile, que Paul avoit enseigné. Ensuite Jean, le disciple du Seigneur, qui avoit reposé

lib. III. c. I.
Euf. v. hift. c. 8.

reposé sur sa poitrine : a aussi donné son évangile, demeurant à Ephese en Asie. Il ajoute que S. Jean écrivit son évangile contre les erreurs de Cerinte & des Nicolaïtes. Il dit : Qu'il ne peut y avoir ni plus ni moins de quatre évangelistes, & applique aux évangelistes le mystere de ces quatre animaux de l'apocalypse. Il marque l'artifice des heretiques, qui étant pressez par l'écriture, avoient recours à la tradition : & convaincus par la tradition revenoient à l'écriture; accusant les apôtres d'avoir mêlé le judaïsme au christianisme, & deguisé leur doctrine, pour l'accommoder à leurs auditeurs.

lib. 3. c. 2. p. 2. 6. A. ibid. p. 259.

c. 2.

c. 5.

XXV. Tradition de l'église romaine.

lib. III. c. 3.

Il prouve la tradition par la succession des évêques. Nous pouvons compter, dit-il, ceux que les apôtres ont établis évêques dans les églises, & leurs successeurs jusques à nous, qui n'ont enseigné rien de semblable à ces réveries. Car si les apôtres eussent sçû des mysteres, qu'ils n'eussent enseignez qu'aux parfaits : ils les eussent principalement enseignez à ceux à qui ils confioient les églises mêmes. Car ils choisissoient les plus parfaits, pour en faire leurs successeurs, & leur laisser la charge d'enseigner a leur place, sçachant de quelle importance seroit leur bonne ou leur mauvaise conduite. Mais parce qu'il seroit trop long de compter les successions de toutes les églises; nous nous contenterons de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église connuë de tout le monde, fondée & établie à Rome par

les glorieux apôtres Pierre & Paul. Par cette tradition qu'elle a reçûë des apôtres, & cette foi annoncée aux hommes, & conservée jusques à nous, par les successions des évêques; nous confondons tous ceux qui font des assemblées illégitimes, de quelque maniere que ce soit: par amour propre, par vaine gloire, par aveuglement ou par malice. Car c'est à cette église, à cause de sa puissante primauté, que toute l'église doit s'accorder: c'est-à-dire, tous les fideles, quelque part qu'ils soient: dans laquelle la tradition des apôtres a été conservée par les fideles de tout pays.

2. Tim. IV. 21. Donc les bienheureux apôtres ayant fondé & édifié l'église, confierent à Lin la fonction de l'épiscopat. C'est ce Lin dont Paul fait mention dans les épîtres à Timothée. Son successeur fut Anenclet: & après lui, au troisiéme rang après les apôtres, Clement reçût l'épiscopat; lui qui avoit vû les bienheureux apôtres, & avoit conferé avec eux, & qui avoit encore devant les yeux la prédication récente, & la tradition des apôtres: & il n'étoit pas seul; car il en restoit encore plusieurs que les apôtres avoient instruits. Sous ce Clement, s'etant formé une grande division entre les freres de Corinthe, l'église Romaine écrivit une puissante lettre aux Corinthiens, pour les ramener à la paix, & renouveller en eux la foi & la tradition qu'ils venoient de recevoir des apôtres. Et ensuite: A ce Clément succeda Evariste, à Evariste Alexandre, puis le sixiéme après les

apôtres fut Xyste, & après lui Telesphore, qui souffrit un glorieux martyre. Ensuite Hygin, puis Pius, & après lui Anicet, à qui Soter ayant succedé, maintenant Eleuthere possede l'épiscopat au douziéme rang après les apôtres. C'est suivant cet ordre & cette succession, que la tradition des apôtres & la prédication de la verité est venuë dans l'église jusques à nous.

Et Polycarpe qui non-seulement avoit été instruit par les apôtres, & avoit conversé avec plusieurs de ceux qui avoient vû J. C. mais encore avoit été établi par les apôtres en Asie, évêque de l'église de Smyrne que j'ai vû moi-même, en ma premiere jeunesse: car il a vêcu long-temps, & étoit extremement vieux, lorsqu'il est sorti de cette vie, par un très-glorieux & très-illustre martyre. Il a toûjours enseigné ce qu'il avoit appris des apôtres, ce que l'église enseigne, & qui est seul veritable. Toutes les églises d'Asie, & ceux qui jusques à present ont succedé au siege de Polycarpe, rendent témoignage qu'il est un témoin de la verité, & bien plus digne de foi & plus certain, que Valentin & Marcion & tous les autres errans. Il vint à Rome du tems d'Anicet, & ramena à l'église de Dieu plusieurs sectateurs de ces heretiques: publiant que l'unique & seule verité qu'il avoit apprise des apôtres, étoit celle que l'église enseigne. Ce sont les paroles de S. Irenée.

Il ajoûte un peu après: S'il y avoit disputé sur la moindre question, ne faudroit-il pas recourir c. 4.

aux églises les plus anciennes, où les apôtres ont vêcu? Mais que seroit-ce, si les apôtres ne nous avoient point laissé d'écritures? ne faudroit-il pas suivre la tradition qu'ils ont laissé à ceux à qui ils confioient les églises? C'est ce qu'observent plusieurs nations barbares, qui croyent en J. C. sans papier ni encre: ayant la doctrine du salut écrite dans leurs cœurs, par le S. Esprit: & gardant fidelement l'ancienne tradition touchant un Dieu créateur, & son fils J. C. Ceux qui ont reçû cette foi sans écriture, sont barbares, quant au langage, par rapport à nous: mais quant aux sentimens & à la conduite, ils sont très-sages & très-agréables à Dieu, observant la justice & la chasteté. Et si quelqu'un leur annonçoit en leur langage ce que les heretiques ont inventé: Aussitôt ils boucheroient leurs oreilles, s'enfuiroient au plus loin, & ne voudroient pas même oüir ces blasphêmes. L'ancienne tradition des apôtres fait que ces doctrines monstrueuses ne leur viennent pas même dans l'esprit: parce qu'il n'y a point encore chez eux d'assemblées d'heretiques. Car avant Valentin il n'y avoit point de Valentiniens: ni de Marcionites, avant Marcion: ni aucun des autres heretiques, avant leur auteur.

Ce fut sous Hygin que Valentin vint à Rome: sous Pius il fut dans sa force, & demeura jusques à Anicet. Ce fut aussi sous Hygin, neuviéme évêque, que Cerdon, predecesseur de Marcion, vint dans l'église, & après avoir reçû la penitence,

il y demeura, tantôt enseignant en cachette, tantôt revenant à la pénitence, tantôt convaincu de sa mauvaise doctrine, & se retirant de la communion des freres. Marcion vint aprés; & fleurit sous Anicet, qui fut le dixiéme évêque.

Il represente ainsi les artifices des Valentiniens. En public ils usent de discours séduisans, à cause des catholiques, qu'ils appellent chrétiens communs: & pour les attirer à venir souvent, ils font semblant de prêcher comme nous; & se plaignent de ce qu'encore qu'ils ayent la même doctrine, nous nous abstenons sans sujet de leur communion, & les nommons heretiques. Quand ils en ont écarté quelques-uns de la foi, par leurs questions, & les ont rendus dociles: ils leur expliquent en particulier le mystere inéfable de leur pleroma. Mais si quelqu'un le contredit, ils le regardent comme incapable de la verité; ils disent qu'il n'a pas reçû de leur mere la semence d'enhaut, & ne lui disent rien du tout: le tenant pour un homme de moyen étage, c'est-à-dire des Psychiques. Que si quelqu'un se livre à eux, pour recevoir leur prétenduë rédemption: il s'imagine n'être, ni dans le ciel, ni sur la terre, mais au dedans du pleroma; & avoir déja embrassé son ange: il marche fierement avec un sourci élevé. Quelques-uns disent, que l'homme qui vient d'enhaut, doit pratiquer les bonnes mœurs, c'est pourquoi ils affectent un exterieur grave. Mais la plûpart méprisent toute regle de lib. III. c. 15.

vie, comme étant parfaits, se nomment spirituels, & disent qu'ils connoissent déja le lieu de leur repos dans le pleroma.

XXVI. Doctrine. Incarnation. Eucharistie. c. 6. Le fond de la doctrine que S. Irenée prouve en ce troisiéme livre, est qu'il n'y a qu'un seul Dieu le pere, le même qui a créé le monde, & donné la loi; un seul J. C. & un S. Esprit, distingué du Pere & du Fils, qui nous donne la grace & le secours nécessaire pour le salut. Que le Fils de Dieu est veritablement Seigneur, & veritablement Dieu. Puisque dans le Pseaume quarante-quatriéme l'un & l'autre est nommé Dieu; & le Fils qui reçoit l'onction, & le pere qui la donne. Après plusieurs autres preuves, il conclut que J. C. est nommé Dieu d'une maniere qui ne lui est commune avec aucun des enfans d'Adam: mais qu'il est proprement Dieu & Seigneur. Il est tout ensemble Dieu & homme: suivant les écritures, qui marquent ce qui lui convient, comme homme passible & méprisé, & comme Dieu puissant & glorieux. Il n'est point fils de Joseph, mais seulement de la Vierge Marie: il a eu une vraye chair, tirée d'Adam comme la nôtre; il a souffert réellement, & non en apparence. Le but de son incarnation est le salut des hommes: qui ne se pouvoient sauver par eux-mêmes, & avoient besoin de son secours. S. Irenée prouve amplement tout cela, par les écritures.

c. 17. 18. &c. c. 19. c. 6. c. 21. c. 23. lib. v. c. 14. lib. III. c. 22.

Dans le quatriéme livre il prouve la doctrine catholique, principalement par les paroles de J.C.

Voici comme il parle de l'euchariſtie. Après avoir montré que les ſacrifices exterieurs étoient inutiles ſans la charité, & les vertus interieures ; il ajoute, parlant de J. C. Conſeillant à ſes diſciples d'offrir à Dieu les premices de ſes créatures, non comme s'il en avoit beſoin, mais afin qu'ils ayent l'avantage de la reconnoiſſance : il prit le pain, qui eſt l'ouvrage du Créateur, & rendant graces, il dit : Ceci eſt mon corps : & de même prenant le calice, ſelon nous, ouvrage du Créateur, il déclara que c'étoit ſon ſang : & enſeigna la nouvelle oblation du nouveau teſtament, que l'égliſe ayant reçûë des apôtres, offre à Dieu par tout le monde, ſuivant ce qui eſt dit en Malachie : Du levant au couchant mon nom eſt glorifié entre les nations, & en tout lieu on offre à mon nom la victime & le ſacrifice pur. Il dit enſuite : Il y a ici des oblations, comme il y en avoit là. Il y avoit des ſacrifices dans l'ancien peuple, il y a des ſacrifices dans l'égliſe. Il n'y a que l'eſpece de changée : parce que ce ne ſont plus des eſclaves qui offrent, mais des gens libres. Et enſuite : Il n'y a que l'égliſe qui offre cette oblation pure au créateur, lui offrant avec action de graces, ſon ouvrage : les Juifs n'en offrent plus.

c. 32. *Malach. I. 11.* *c. 34. p. 362. B* *ibid. p. 363.*

Et encore parlant des heretiques : Comment pourront-ils être aſſûrez, que le pain de l'euchariſtie eſt le corps de leur Seigneur, & le calice ſon ſang, s'ils ne le connoiſſent pas pour le Fils du Créateur ? Et comment, diſent-ils, que la chair *ibid. B.*

qui est nourrie du corps & du sang du Seigneur, est sujette à la corruption, & ne reçoit point la vie? Qu'ils changent d'opinion, ou qu'ils cessent d'offrir ce que j'ai dit. Et encore: Comme le pain qui vient de terre recevant l'invocation divine, n'est plus un pain commun: mais l'eucharistie composée de deux choses, l'une terrestre, & l'autre celeste; ainsi nos corps recevant l'eucharistie, ne sont plus corruptibles: mais ont l'esperance de la résurrection. Les deux choses dont il dit que l'eucharistie est composée, sont la chair de J. C. terrestre, & de même nature que la nôtre, & son esprit, c'est-à-dire son ame & sa divinité, par laquelle il est du ciel & celeste. Il dit encore contre les Marcionites: Comment donc le Seigneur, s'il est fils d'un autre pere, prenant le pain qui est l'ouvrage du Créateur, a-t'il déclaré qu'il est son corps, & assûré que la liqueur mêlee dans le calice est son sang? Et contre ceux qui nioient que la chair pût devenir incorruptible: Il s'ensuivroit, que le Seigneur ne nous auroit point rachetez de son sang, & que le calice de l'eucharistie ne seroit point la communication de son sang: ni le pain que nous rompons, la communication de son corps.

Perron. Euchar. lib. II. c. 4.

I. Cor. XV. 47. lib. IV. c. 57. lib. V. c. 2.

XXVII. Vraye église. *lib. IV. c. 43.*

S. Irenée recommande en ces termes la soumission à l'église: Il faut obéir aux prêtres, qui sont dans l'église; qui tiennent des apôtres la succession, comme nous avons montré; qui avec la succession de l'épiscopat, ont reçû la grace certaine

certaine de la verité, selon le bon plaisir du pere. Les autres qui se separent de la succession principale, & qui font des assemblées, quelque part que ce soit, doivent être tenus pour suspects; soit comme heretiques, soit comme schismatiques & superbes, soit comme hypocrites, & agissans par interêt & par vaine gloire. Et ensuite: où sont c. 45.
les graces du Seigneur, c'est là qu'il faut apprendre la verité de ceux qui ont reçû des apôtres la succession de l'église, & qui conservent la doctrine saine & entiere. Et ailleurs, & après avoir montré comme l'homme vraiment spirituel juge chaque espece d'heretique; il ajoûte: il jugera les c. 61.
faux prophetes, qui sans avoir reçû de Dieu le don de prophetie; mais par vaine gloire, par interêt, ou par operation du malin esprit, font semblant de prophetiser, mentant contre Dieu. Il ju- c. 62.
gera aussi ceux qui font des schismes, qui sont cruels, sans amour de Dieu, regardant leur utilité plûtôt que l'unité de l'église, qui pour de petits sujets déchirent le corps de J. C. si grand & si glorieux, & le tuënt, autant qu'il est en eux: parlant de paix & faisant la guerre, passant le moucheron, & avalant le chameau: car ils ne peuvent faire de correction, qui égale le mal du schisme. Il jugera tous ceux qui sont hors de la verité, c'est-à-dire hors de l'église. Et un peu après
La vraye science est la doctrine des apôtres, & c. 63.
l'ancien état de l'église par tout le monde, & le caractere du corps de J. C. suivant les successions

des évêques à qui ils ont confié l'église de chaque lieu, qui est parvenuë jusques à nous, conservée sincerement, par l'explication entiere & fidele des écritures. Et la charité qui est le plus excellent de tous les dons, plus précieux que la science, & plus glorieux que la prophetie. C'est par cette charité, que l'église en tous lieux & en tout tems, envoye au pere une multitude de martyrs. Les autres n'en peuvent montrer chez eux, & ne disent pas même que le martyre soit necessaire; si ce n'est qu'il s'en trouve un ou deux, qui ayent été confondus avec nos martyrs, & menez ensemble au supplice.

c. 64.

Il dit encore: Dieu a mis dans l'église toutes les operations du S. Esprit, ausquelles ne participent point ceux qui ne viennent pas à l'église: mais se privent de la vie par leurs mauvaises opinions & leurs mauvaises œuvres; car où est l'église là est l'esprit de Dieu; & où est l'esprit de Dieu, là est l'église. L'esprit est la verité. C'est pourquoi ceux qui n'y ont point de part, ne reçoivent point des mammelles de la mere la nourriture de vie, ni l'eau pure dont le corps de J. C. est la source. Et ailleurs, parlant des heretiques: Tous ceux-là sont bien depuis les évêques à qui les apôtres ont confié les églises. Et parce qu'ils sont aveugles pour la verité, il faut par nécessité qu'ils s'égarent en divers chemins. Mais la voix de ceux qui sont de l'église, fait le tour du monde, ayant la tradition ferme des apôtres, & nous ouvre les

lib. III. c. 40.

lib. V. c. 20.

yeux pour voir tous une même foi : méditant tous les mêmes préceptes, gardant tous la même forme du gouvernement dans l'église, avec la même esperance. La prédication de l'église est vraye & ferme, montrant par tout le monde la même voye de salut. C'est le chandelier à sept branches, qui porte la lumiere de J. C. Ceux donc qui abandonnent la doctrine de l'église, accusent d'ignorance les saints prêtres, ne considerant pas combien un ignorant pieux est au-dessus d'un sophiste impudent & blasphemateur.

XXVIII. Libre arbitre. *lib.* IV. *c.* 9. 29. 71. 72.

S. Irenée enseigne en plusieurs endroits le libre arbitre de l'homme, comme de l'ange ; & que lui seul a été la cause de sa perte, & l'est encore tous les jours. Que c'est la raison des préceptes, des exhortations, des reproches, des loüanges, des récompenses & des peines. Il montre que la cause du mal n'est point de la part de Dieu : mais de la créature, qui est essentiellement imparfaite & moindre que le Créateur : & qu'il ne faut point l'accuser de n'avoir pas empêché qu'il y eût du mal. Par sa bonté, dit il, il nous a bien donné le bien, & nous a fait hommes libres & semblables à lui. Par sa providence, il a connu l'infirmité humaine & ses suites : par sa bonté & sa puissance il a voulu surmonter la nature de la substance créée. Car il falloit premierement que la nature parût : & ensuite que ce qui est mortel fût vaincu & absorbé, par l'immortalité, & que l'homme devint l'image parfaite

c. 73. 74. *c.* 75.

c. 77. de Dieu. Le mal que Dieu fait aux hommes pour punir leurs crimes, est un bien par rapport à sa justice. c. 79. 80. Selon la nature nous sommes tous enfans de Dieu, parce que nous sommes tous ses créatures. Selon l'obéïssance & la foi tous ne sont pas enfans de Dieu : mais ceux-là le sont, qui croyent en lui, & qui font sa volonté : les autres sont les enfans & les anges du diable, en faisant ces œuvres. lib. IV. c. 3. lib. V. c. 19. August. in Jul. I. c. 3. Il enseigne manifestement le peché originel, en disant : Que les hommes ne peuvent être sauvez de l'ancienne playe du serpent, sinon par la foi en celui qui étant élevé de terre a tout attiré à soi. Et ailleurs : Que le peché du premier homme a été corrigé par le premier né, qui est J. C.

lib. IV. c. 47. Il dit, que comme dans le nouveau testament la foi a accruë, aussi la pratique de la vertu, doit être plus exacte ; puisqu'il ne nous est pas seulement ordonné de nous abstenir des mauvaises actions, mais encore des mauvaises pensées, des discours inutiles, & des paroles de raillerie. ibid. c. 14. Il cite deux fois S. Justin, en ces termes : Justin a bien dit, dans son traité contre Marcion : Je n'aurois pas crû le Seigneur lui-même, s'il avoit annoncé un autre Dieu que le Créateur. lib. V. c. 32. 33. &c. S. Irenée étoit tombé, comme S. Justin, dans l'opinion des Millenaires, & il enseigne clairement que les Saints doivent regner sur la terre avec J. C. après la premiere résurrection, & avant le dernier jugement. Il étoit frappé de l'autorité de quelques anciens, qui avoient laissé cette tradition : entre

autres de Papias : & voulant s'éloigner le plus qu'il étoit possible des explications allegoriques, sur lesquelles se fondoient les heretiques, qu'il combattoit : il donnoit dans l'excès contraire ; & prenoit trop à la lettre les passages de l'ancien & du nouveau testament, qui décrivent la gloire de l'église, ou la felicité éternelle, sous diverses figures sensibles. C'est ce qui paroît de plus remarquable dans le traité de S. Irenée contre les heresies.

XXIX. Martyre de S. Apollonius. *Eus. v. hist. c. 21.*

Sous l'empire de Commode l'église joüissoit par tout le monde d'une profonde paix, qui donna lieu à un grand nombre de conversions. En sorte qu'à Rome plusieurs personnes nobles & riches embrasserent la foi chrétienne, avec leurs domestiques & leurs parens. De ce nombre fut Apollonius, senateur illustre dans les lettres & dans la philosophie. Il fut accusé par un de ses esclaves nommé Severe, qui fut puni de mort, suivant l'ordonnance de M. Aurele, par laquelle il défendoit d'accuser les chrétiens comme chrétiens. L'esclave fut donc mis en croix, & eut les jambes cassées, par sentence de Perennis préfet du prétoire. Mais ensuite Perennis pria Apollonius de rendre compte au senat de sa conduite. Il composa un discours excellent, où il confessoit nettement la foi chrétienne, & en faisoit l'apologie, & le récita au senat. Mais comme ils tenoient pour maxime de ne point pardonner aux chrétiens, qui avoient une fois comparu en

Hier. de script.

Euf in Chron. ann. 191. An. 189.

jugement, s'ils ne se retractoient : il fut condamné par decret du sénat à perdre la tête : ce qui fut exécuté. C'étoit la huitiéme année de Commode, cent quatre-vingt-neuf ans de J C.

XXX. Successions d'évêques. Serapion. *Euf. v. hist. c. 22.*

L'an de J. C. cent quatre vingt-cinq, mourut le pape Eleuthere, & Victor lui succeda, qui gouverna douze ans. Julien évêque d'Alexandrie, mourut l'an cent quatre-vingt huit, la dixiéme année de son épiscopat. Son successeur fut Démetrius, qui tint le siege quarante-trois ans. L'année cent quatre-vingt-huit de J. C. à Antioche après Maximin, fut élû Serapion. Il y avoit en même tems plusieurs autres évêques illustres. Theophile à Césarée de Palestine, Narcisse à Jerusalem, Bacchile à Corinthe, Polycrate à Ephese. Serapion d'Antioche écrivit plusieurs ouvrages, & entr'autres la lettre à Ponticus & Caricus, dont il a été parlé au sujet des Montanistes : un traité contre Domninus, qui étant tombé dans la persécution s'étoit fait Juif : un autre traité de l'évangile de S. Pierre, qu'il composa pour quelques freres de l'église de Rosse en Cilicie, qui sous prétexte de ce faux évangile suivoient des opinions mauvaises. Dans cet ouvrage Serapion parloit ainsi.

Id. vi. hist. c. 12. Sup. n. 6.

Quant à nous, mes freres, nous recevons Pierre & les autres apôtres, comme J C. mais nous rejettons les écrits qui portent faussement leur nom ; sçachant que nous ne les avons point reçûs par la tradition. Quand je me trouvai chez

vous, je croyois que tous étoient dans la foi orthodoxe, & n'ayant pas lû dans l'évangile, qu'ils montroient sous le nom de Pierre; je dis, s'il n'y a que cela qui semble causer du scandale, qu'on le lise. Mais à présent, ayant appris que leur esprit étoit imbu de quelque heresie, j'aurai soin de retourner chez vous. Attendez-moi au premier jour. Pour nous, mes freres, nous sçavons quelle étoit l'heresie de Marcion, & comme il se contredisoit entierement, ne sçachant ce qu'il disoit; ce que vous apprendrez par ce qui vous a été écrit. Nous avons eu aussi la commodité d'emprunter cet évangile de quelques autres qui l'étudient: c'est-à-dire, des successeurs de ceux qui ont commencé de s'en servir, que nous appellons Docites: car la plûpart de ces sentimens viennent d'eux. L'ayant donc lû, nous avons trouvé que c'est pour la plûpart la sainte doctrine du Sauveur: mais il y a quelque chose qui ne s'y accorde pas; & que nous vous envoyons. Ce sont les paroles de Sérapion. On appelloit Docites, ceux qui disoient que le mystere de l'incarnation ne s'étoit accompli qu'en apparence.

XXXI. Panthenus. *Eus. v. hist. c. 10. Hier. script.*

Dès le tems de l'évêque Julien, vivoit à Alexandrie Pantenus qui gouvernoit l'école chrétienne, établie par une ancienne coûtume. C'étoit un homme illustre par sa doctrine; philosophe, sorti de l'école des Stoïciens. Son zele fut tel, que sous l'évêque Demetrius il alla prêcher la foi aux nations orientales, & fut envoyé jusques dans les

indes: car il y avoit encore alors plusieurs évangelistes, qui imitant le zele des apôtres, s'efforçoient de travailler à la propagation de la foi. Pantenus étant arrivé dans l'Inde, on dit qu'il y trouva quelques chrétiens qui avoient l'évangile de S. Mathieu. Car l'apôtre S. Barthelemy avoit prêché, & y avoit laissé cet évangile écrit en hebreu, qui s'étoit conservé jusques là. Panténus après avoir fait de grandes choses en sa mission, revint à Alexandrie, où il conduisit jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, entr'autres Clement, qui lui succeda en cette fonction.

XXXII. Mort de Commode. Pertinax, Julien, Severe empereur. *Herod. lib 1. Dion. ep. in Commod. Lamprid.*

L'an de J. C. cent quatre-vingt-douze, le dernier jour de Décembre, l'empereur Commode fut tué. Il avoit résolu de faire mourir encore plusieurs consulaires & plusieurs senateurs, entre autres Letus préfet du prétoire, Electus garde de la chambre, & même sa concubine Marcia. Mais ils surprirent un mémoire qu'il en avoit écrit de sa main, & résolurent de le prévenir. Marcia lui donna du poison, la nuit avant le premier jour de l'an. Il bût & mangea ensuite excessivement, ce qui le fit vomir. Craignant donc qu'il n'échapât, ils le firent étouffer dans le bain, par un athlete nommé Narcisse. Ainsi mourut Commode âgé de trente-un an, après en avoir regné douze & neuf mois. Helvius Pertinax, vieillard venerable éprouvé dans les grands emplois sous M. Au-

rele

rele fut déclaré empereur le premier jour de Janvier cent quatre-vingt-treize : mais comme il vouloit rétablir l'état qui étoit en grand désordre: les soldats s'éleverent contre lui, & il fut tué ; n'ayant regné qu'environ trois mois, c'est-à-dire quatre-vingt-deux jours. Il avoit soixante & sept ans : & fut regretté de tous les gens de bien. An. 163. *Herod. lib. 2.*

Didius Julien voyant que l'empire étoit entre les mais des soldats prétoriens, qui l'offroient à qui leur donneroit le plus, leur promit ce qu'ils voulurent, & ils le déclarerent empereur, malgré le peuple & le sénat, dont il fut toûjours haï. Cependant trois generaux qui commandoient dans les provinces furent reconnus empereurs, chacun par son armée ; sçavoir Pescennius Niger, en Syrie: Claudius Albinus, en Bretagne, & Septimius Severus, en Pannonie. Ce dernier l'emporta. Il s'avança vers Rome, & obligea les soldats prétoriens à abandonner Julien, qui fut tué, après avoir regné deux mois, c'est-à-dire soixante & six jours.

Severe étoit Africain, né à Leptis, d'une ancienne famille Romaine. Il fut nommé empereur par son armée, à Carmute en Pannonie le treiziéme d'Août, la même année cent quatre-vingt-treize, étant âgé de quarante-sept ans. Il en regna dix-sept & huit mois. D'abord il feignit de s'accommoder avec Albin, qui commandoit en Gaule & en Bretagne : & lui donna le titre de

César. Cependant il alla en Orient contre Pescennius Niger, qui s'étoit fait déclarer empereur à Antioche, & le défit; puis il revint contre Albin, qu'il défit aussi. Ces guerres civiles ne finirent, que l'an cent quatre-vingt-dix-huit de J. C. Les chrétiens n'y prirent point de part, & ne soutinrent, ni le parti d'Albin, ni celui de Niger. Aussi Severe les traita bien du commencement. Il fit chercher un chrétien nommé Proculus, homme d'affaire d'Evodius, à qui Severe avoit confié l'éducation d'Antonin son fils aîné. L'empereur fit chercher ce Proculus, parce qu'il avoit gueri Evodius avec de l'huile, c'est-à-dire par une onction miraculeuse, & le garda dans son palais tant qu'il vécut. Sçachant que plusieurs personnes clarissimes, c'est-à-dire de l'ordre des senateurs, de l'un & de l'autre sexe, avoient embrassé le christianisme; non seulement il ne leur fit point de mal: mais il en rendit un témoignage avantageux, & résista en face à la fureur du peuple.

Herod. lib. 3.

Tertull. apol. c. 35. ad scap. c. 2.

Tertull. ad scap. c. 4.

XXXIII. Theodote de Byzance heretique
Theod. hær. fab. lib. 2. c. 5.
Epiph. hær. 54. n. 1.

Le pape Victor condamna & excommunia Theodote de Byzance, qui vouloit corrompre la doctrine de l'église. Ce Theodote étoit courroïeur de son métier, mais très-sçavant. Etant pris avec plusieurs autres, pendant la persécution, par le magistrat de la ville & interrogé: les autres souffrirent le martyre, & il apostasia. Ensuite ne pouvant supporter les reproches qu'on lui en faisoit; de honte il s'enfuit de son païs, & revint à Rome. Après quelque tems on l'y reconnut. On

lui fit encore les mêmes reproches : & on lui demandoit, comment un homme si bien instruit avoit abandonné la verité. Se sentant pressé, il inventa une mauvaise défense, & dit : Ce n'est point Dieu que j'ai renié, mais un homme. Quel homme, lui dit-on ? J. C. dit-il, qui n'est qu'un homme. Cette heresie qui renouvelloit les erreurs de Cerinthe & d'Ebion, eut de grandes suites ; & ceux qui la soutenoient furent nommez en grec *Alogi*, comme rejettant le Verbe. Ils disoient que tous les anciens & même les apôtres, avoient reçû & enseigné cette doctrine, & qu'elle s'étoit conservée jusques au tems de Victor, qui étoit le treiziéme évêque de Rome depuis S. Pierre : mais que Zéphyrin son successeur avoit corrompu la verité. Ainsi parle un Auteur de ce tems-là, qui ajoûte.

Ce qu'ils disent pourroit être probable, s'ils n'avoient contre eux, premierement les écritures divines ; puis les écrits de quelques freres plus anciens que le tems de Victor, composez pour la défense de la verité, contre les gentils & contre les heretiques de leur tems. Je veux dire de Justin, de Miltiade, de Tatien, de Clement & de plusieurs autres qui disent tous que J. C. est Dieu. Car qui ne connoît les livres d'Irenée, de Meliton, & des autres, qui disent que J. C. est Dieu & homme ? Combien les freres ont-ils de cantiques & d'hymnes écrites dès le commencement par les fideles, qui chantent que J. C. est le Verbe

de Dieu, & Dieu lui même? Comment donc est-il possible que le sentiment de l'église étant enseigné depuis tant d'années, on ait prêché ce qu'ils prétendent jusques à Victor? & comment n'ont-ils pas de honte, d'avancer une telle calomnie contre Victor; sçachant fort bien que Victor excommunia le courroyeur Theodote, auteur & pere de cette secte d'apostats, qui nient la divinité de J. C. & le premier qui dit que J. C. est un pur homme? Il faut entendre qu'il étoit le premier, à l'égard d'Artemon & des autres qui suivirent. Si Victor étoit de leur sentiment, comme ils l'enseignent faussement: comment rejettera-t'il Theodote inventeur de cette heresie.

Eus. 5. c. 28. in fine. Le même Auteur ajoûtoit, en parlant de ces heretiques sectateurs de Theodote: Ils ont corrompu temerairement les saintes écritures, & ont rejetté la regle de l'ancienne foi. Ils ignorent J. C. & ne cherchent pas ce que les divines écritures disent de lui, mais quelle figure de syllogisme est la plus propre à confirmer leur erreur? Si on leur allegue un passage de l'écriture, ils demandent s'il peut former un syllogisme en forme conjonctive ou disjonctive. Toute leur application est à la geometrie. Ils font grand cas d'Euclide, d'Aristote, de Theophraste, quelques-uns même de Galien. Ils se servent de l'art des infideles, pour établir leurs opinions, & de la subtilité des impies, pour corrompre la simplicité des écritures, sous prétexte de les corriger. On peut les en con-

vaincre aisément, en conferant leurs exemplaires. Ceux d'Asclepiodote sont très-différens de ceux de Theodote ; & ses exemplaires sont en grand nombre, parce que les disciples de l'un & de l'autre ont eu soin d'en faire des copies, suivant leurs prétenduës corrections. Ceux d'Hermophile sont différens de ceux-là. Ceux d'Apollonius ne s'accordent pas avec eux-mêmes. Car si l'on compare ceux qu'il a faits les premiers, avec ceux qu'il a corrompus ensuite, on les trouvera très différens. Je croy qu'ils voyent eux-mêmes combien cette entreprise est temeraire & grossiere. Ou ils ne croyent pas que les saintes écritures ayent été dictées par le S. Esprit, & ils sont infideles : ou ils se croyent plus sages que le S. Esprit. Et ils ne peuvent nier leur entreprise, puisque les exemplaires sont écrits de leur main. Ce n'est pas ainsi qu'ils ont reçû les écritures de la main de ceux qui les ont instruits ; & ils ne peuvent montrer les originaux, dont ils ont tiré ces copies. Quelques-uns ne se sont pas même donné la peine de faire ces falsifications ; mais se sont jettez dans le précipice de l'aveuglement, rejettant absolument la loi & les prophetes, comme ils contenoient une doctrine mauvaise & impie. Ainsi parloit cet ancien Auteur, dont nous ne sçavons pas le nom.

XXXIV. Autres heretiques. *Ap. end. ad Tert. præs. c. ult.*

Peu de tems après parut un autre Theodote, qui disoit aussi que J. C. étoit un pur homme, conçû du S. Esprit & de la Vierge Marie, mais

inferieur à Melchisedec, parce qu'il est dit de lui : Tu es prêtre selon l'ordre de Melchisedec. Que Melchisedec étoit une vertu céleste qui étoit l'avocat & l'intercesseur des anges comme J. C. des hommes. Il le mettoit encore au-dessus de J. C. parce qu'il est sans pere, sans mere, & sans genealogie, disant que l'on ne peut comprendre, ni son commencement, ni sa fin. Ce dernier Theodote, chef des Melchisedeciens étoit changeur.

Theodor. lib. 2. hær. fab. c. 6.

App. ad Tertul. præf. in fine.

Après eux, Praxeas introduisit une nouvelle heresie, disant que Dieu le pere tout-puissant étoit le même que J. C. qui avoit été crucifié : d'où il suivoit, entr'autres absurditez, qu'il étoit assis lui-même à sa droite. Praxeas étoit Phrygien, & avoit été Montaniste, aussi-bien que Theodote de Byzance. Il vint d'Asie à Rome, quitta la secte de Montan, & en fit même connoître les erreurs au pape : mais il commença à semer son heresie ; enflé de la gloire du martyre, quoiqu'il eût seulement souffert la prison pendant peu de tems. Ses sectateurs furent nommez monarchiques ; parce que pour ne mettre qu'un principe, ils ne mettoient en Dieu qu'une personne. On les appella aussi Patropassiens, parce qu'ils attribuoient au Pere, comme au Fils, la passion & la croix.

Pac. ad Sempr. ep. 1. Tertull. in prax. c. 1.

XXXV. Auteurs ecclesiastiques.

Eus. v. hist. c. 13.

Il y avoit en ce tems-là plusieurs auteurs fameux dans l'église catholique, comme Rodon, qui étant originaire d'Asie vint à Rome, & y fut disciple de Tatien. Il écrivit plusieurs livres, &

combattit entr'autres l'heresie de Marcion. Il portoit, que de son tems elle étoit divisée en plusieurs sectes, dont il décrivoit les auteurs, & réfutoit leurs mensonges. Il nommoit le vieillard Apelles, dont nous avons parlé, qui ne mettoit qu'un principe. Potitus & Basilique, qui en mettoient deux, comme Marcion; & Syneros qui en mettoit jusques à trois. Rodon avoit aussi fait un traité sur l'ouvrage des six jours. Candide & Appion avoient traité le même sujet. Heraclite avoit écrit sur l'apôtre: Maxime avoit traité la fameuse question de l'origine du mal, & montré que la matiere n'est pas éternelle. Sextus avoit écrit sur la résurrection, Arabien sur une autre matiere; & plusieurs autres dont on ne sçait pas précisément le tems, avoient fait d'autres ouvrages. Mais le plus illustre de tous fut Clément Alexandrin, qui fleurissoit dés la seconde année de l'empereur Severe, cent quatre-vingt-quatorze de J. C.

Sup. l. 3. c. 39.

Eus. ibid. c. 19.

An. 194.

XXXVI. S. Clement Alexandrin.

Epiph. hær. 32. n. 6.

Il se nommoit Titus Flavius Clemens: quelques-uns l'appellent Athenien, ce qui fait croire qu'il étoit né à Athenes. Il s'étoit rendu fort sçavant dans les belles lettres, dans la philosophie, particulierement de Platon, & enfin dans les saintes écritures & la doctrine de l'évangile. Il nous apprend lui-même le soin qu'il avoit eu de s'en instruire, parlant ainsi au commencement de ses Stromates: Je n'ai point composé cet ouvrage pour l'ostentation. C'est un tresor de memoires

1. Strom. p. 274. ed. 1641.

que j'amasse pour ma vieillesse, un remede sans art contre l'oubli ou la malice, un leger crayon de ces discours vifs & animez, & de ces hommes bienheureux & vraiment dignes de mémoire, que j'ai eu l'avantage d'entendre. L'un en Grece qui étoit Ionien; l'autre en Italie; l'un d'eux étoit de Syrie, l'autre d'Egypte : deux autres dans l'Orient, l'un en Syrie, l'autre en Palestine, hebreu d'origine. Ayant rencontré le dernier, qui étoit le premier en mérite, je me suis arrêté en Egypte, l'étudiant sans qu'il s'en apperçût. C'étoit une abeille industrieuse, qui suçant les fleurs de la prairie des apôtres & des prophetes, a produit dans les esprits de ses auditeurs un tresor immortel de connoissances.

v. Valef. ad Euf. v. hist. c. 11.

Ceux-là avoient conservé la vraie tradition de la bienheureuse doctrine, qu'ils avoient reçûë immédiatement des saints apôtres, de Pierre, de Jacques, de Jean & de Paul, chacun comme un fils de son pere. Mais il y en a peu de semblables à leurs peres. Ils sont venus par la grace de Dieu jusques à nous, pour nous confier cette semence divine: & je sçai qu'ils se réjoüiront de voir ici leurs discours, non pas expliquez, mais seulement marquez pour les conserver. Car je croy que l'on a voulu décrire une ame qui desire que la bienheureuse tradition demeure fixe, quand on a dit : Un homme qui aime la sagesse réjoüira son pere. Ce sont les paroles de S. Clement Alexandrin.

Prov. x. 1.

On croit que le dernier de ses maîtres qui le retint

retint en Egypte eſt Pantenus : & il eſt certain, qu'il lui ſucceda dans l'école d'Alexandrie, qui avoit principalement pour but l'inſtruction des catechumenes. Il fut ordonné prêtre : & Alexandre évêque de Jeruſalem ſucceſſeur de Narciſſe, lui rendoit ce témoignage, dans une lettre à l'égliſe d'Antioche : Je vous écris ceci, Meſſeigneurs mes freres, par le bienheureux Clement prêtre, homme vertueux & éprouvé que vous connoiſſez déja ; mais vous le connoîtrez encore plus. Etant venu ici par une providence & une grace particuliere du Seigneur, il a fortifié & augmenté l'égliſe de J. C. Le même Alexandre écrivant depuis à Origene, diſoit : Il a plû à Dieu, comme vous ſçavez que j'aye conſervé & même fortifié l'amitié que mes peres m'ont laiſſée. Car je reconnois pour peres, ces ſaints qui nous ont précédez, & que nous irons bien-tôt trouver. Je dis le bienheureux Pantenus mon Seigneur ; le Saint homme Clement, qui a été mon Seigneur, & qui m'a tant fait de bien.

Hier de ſcript. in Clem.
Euſ. VI. c. 11.
Euſ. VI. c. 14.

Clement fit pluſieurs diſciples illuſtres, outre cet Alexandre & Origene, qui lui ſucceda dans la charge d'inſtruire. Il compoſa pluſieurs ouvrages ; & on dit qu'il avoit expliqué toute la ſainte écriture depuis le commencement juſques à la fin. Ce qui nous reſte eſt l'exhortation aux gentils, le pédagogue, les ſtromates, & le petit traité, Qui eſt le riche qui ſera ſauvé. L'exhortation aux gentils montre d'un côté la beauté de la Reli-

Clem. Alex. ped. 10. & III. c. 8.
Caſſiod. praf. Inſt div. lect.

gion chrétienne, qui n'est que raison & vertu ; & de l'autre, l'absurdité de l'idolatrie. Clement en découvre l'origine : la fausseté des fables, les infamies que cachoient les mysteres prophanes : & les explique fort en détail. Il répond à l'objection de la coûtume, qui étoit le plus grand obstacle à la conversion des payens ; & conclut en les invitant charitablement, mais fortement à croire en J. C. & à vivre suivant ses loix. Ce discours est plein de passages des poëtes : que l'auteur semble avoir entassez, non seulement pour convaincre les payens par leurs propres auteurs ; mais pour les attirer, en parlant le langage qui leur étoit familier. Il est d'une élégance singuliere.

XXVII. Pédagogue de Clement Alex. *Strom. lib. 6. p. 616. B.*

Le pédagogue est un abregé de toute la morale chrétienne, composé principalement pour les cathécumenes : car Clement étoit chargé de leur instruction. Il tend à les guerir de leurs passions & de leurs mauvaises habitudes, & à les préparer à la doctrine de l'église. Il est divisé en trois livres. Dans le premier, l'auteur explique ce qu'il entend par son pédagogue. L'idée de ce nom, étoit plus noble chez les Grecs, que chez nous : & répondoit à peu près à ce que nous appellons un gouverneur chargé d'accompagner toûjours un enfant: pour lui apprendre à vivre & former ses mœurs, en toutes rencontres. Le pédagogue que Clement propose en ce livre, n'est pas moins que J. C. le Verbe incarné, la raison souveraine.

l. 1. c. 7. Les hommes s'en éloignant, sont tombez dans le

peché & dans l'idolatrie. Pour les ramener, Dieu *c. ult.* les instruit par sa parole. Ce divin pédagogue *c. 3.* nous remet les pechez, comme Dieu: & nous en preserve comme homme, par ses instructions sensibles. Il instruit également l'un & l'autre sexe, *c. 4.* *c. 6.* & réduit tous les disciples à une heureuse enfance; *c. 7.* qui ne laisse pas d'être un état de perfection. *c. 8. 9. 10. 11. 12.* Il a conduit les Israëlites par la crainte: & depuis son incarnation il conduit le nouveau peuple par l'amour: c'est toutefois le même: & il n'est pas moins bon, lorsqu'il exerce sa justice, que lorsqu'il use de misericorde. Ce que l'auteur prouve amplement & solidement; à cause des heretiques, qui rejettoient le Dieu de l'ancien testament. Il conclut, en montrant que la vie chrétienne con- *c. ult.* siste dans la foi, qui est la soumission à la souveraine raison; & dans la pratique des vertus & l'observation de ses commandemens, même par le ministere du corps.

Dans le second livre il commence à regler les *lib. II. c. 1.* mœurs en détail. Il veut que la nourriture se mesure, non par le plaisir, mais, par la necessité de vivre avec santé & avec force: qu'elle soit très- *p. 148. B. edit. 1641.* simple: plûtôt du poisson que de la chair, plûtôt ce qui se mange crud, que ce qu'il faut aprêter au feu. Un repas par jour, le soir; deux tout *p. 152. B.* au plus. C'est-à-dire, outre le souper, un déjeu- *p. 158. A.* ner de pain sec, sans boire. Pour la boisson, il prouve contre les Entratistes, que l'usage du vin est permis: & cela par l'exemple de J. C. même:

mais il veut que l'on en boive peu, & seulement le soir, pas même beaucoup d'eau. Il deffend le
p. 141. B. vin aux jeunes gens. Il blâme ceux qui abusoient des agapes, & les convertissoient en de grands repas. Il suit les preceptes de S. Paul, deffendant de manger des viandes immolées, & permettant toutefois de manger avec les infideles, quand on
p. 144. D. est prié : alors il exhorte à ne point craindre la
c. 3. varieté des viandes, ni la rechercher. Il deffend tout ce qui sent le luxe, dans les meubles & la
c. 4. vaisselle, & même l'argent. Il deffend les instrumens de musique, les chansons prophanes, même dans les repas : & n'y permet que des canti-
c. 5. ques spirituels. Il ne permet de rire que peu, mo-
c. 6. destement & sans éclater : il deffend tous les dis-
c. 7. cours deshonnestes, & donne plusieurs préceptes de civilité & de politesse dans la conversation &
c. 8. le commerce de la vie. Il ne veut point que les chrétiens se servent de couronnes de fleurs, ni de parfums, ou d'huiles de senteur : si ce n'est pour des onctions médicinales.

c. 9. Il regle la maniere de passer la nuit. Après le repas nous loüerons Dieu, des biens qu'il nous à donnez, & de la journée, que nous avons passée. Puis on dormira dans les lits qui ne soient, ni précieux, ni trop mous. On dormira peu, afin d'alonger la vie : dont le sommeil semble un tems
p. 185. D. perdu. On se relevera plusieurs fois la nuit pour prier. On se levera avant le jour, les hommes pour étudier ou travailler; les femmes pour filer.

On ne dormira jamais le jour. Ce precepte est remarquable dans un pays aussi chaud que l'Egypte. Comme la corruption des mœurs y étoit excessive, il traite à fond la matiere de la chasteté, & montre solidement & en philosophe combien toute sorte d'impureté est contraire à la raison. La seule fin de l'union des deux sexes est la production des créatures raisonnables, qui doivent durer éternellement. L'homme est particulierement l'image de Dieu, entant qu'il concourt avec lui à la production d'un homme. Il faut donc, ou se marier, ou s'abstenir entierement: & puisque l'on délibere même si l'on doit se marier, à plus forte raison ne doit-on pas regarder ce commerce comme une necessité, pareille à la nourriture, & d'un usage ordinaire. Il est injuste de chercher le plaisir seul dans le mariage: dont l'usage doit être par la raison & l'honêteté, & est toûjours dangereux, quoique legitime. Il faut être continuellement attentif à la présence de Dieu, qui voit dans les ténebres les plus obscures; & respecter nos corps, qui sont ses temples.

c. 10. p. 188. A. p. 193. C. p. 192. C. p. 195. C.

Comme la parure tend principalement à la débauche, il traite ensuite des habits. Il veut qu'ils soient simples, pour la necessité de se couvrir: mais que la personne vaille toûjours mieux que ce qui la couvre. Il veut que les habits soient blancs & sans aucune teinture, & qu'ils ne soient point traînans: mais il permet aux femmes un peu plus

c. 10. p. 197. p. 201. A. p. 23. D.

de délicatesse qu'aux hommes. Le blanc étoit la
couleur la plus en usage chez les Grecs & les Romains : & ils portoient ordinairement des habits
c. 11. longs. Clement descend jusques à la chaussure. Il
conseille aux femmes d'être toûjours chaussées,
pour la bienséance : & aux hommes, d'aller toû-
c. 12. jours nuds pieds hors à la guerre. Il deffend l'or &
p. 199. A. les pierreries, de se farder & de se teindre le poil.

p. 217. 123. lib. III. c. I. Il continuë dans le troisiéme livre, recommandant la vraye beauté qui est l'interieure : & la
c. 2. seule, dit-il, que N. S. a voulu avoir. Il montre
qu'il est indigne d'une honnête femme de se parer : & encore plus d'un homme. Toutefois il
c. 3. permet aux femmes de s'orner pour plaire à leurs
maris. Mais dans les hommes il blâme le trop
c. 11. p. 245. D. grand soin de se peigner, de se raser, de se rendre semblables aux femmes, & il condamne ab-
p. 248. B. solument l'usage des faux cheveux. Il s'éleve contre la molesse infame qui regnoit chez les Romains, & loüe la frugalité des Scytes, des Germains, des Gaulois & des Arabes. Il blâme la
c. 4. multitude des esclaves : particulierement les eunuques, les nains, les monstres, & les bêtes, que
les femmes nourrissoient plûtôt que des pauvres.
c. 5. 9. Il deffend de se baigner trop souvent : mais seulement pour la santé ou la propreté, & condamner sur-tout les bains communs d'hommes & de
femmes.

c. 6. 7. Il montre qu'il n'y a que le Chrétien qui soit
vraiment riche, & que son trésor est la frugalité.

Il conseille de s'exercer le corps, principalement en jeunesse, & propose aux hommes, la lutte, la paume, la promenade, mais sur-tout le travail pour le besoin de la vie: tirer de l'eau, fendre du bois, bêcher la terre, aux femmes le ménage & le service domestique. Il condamne les dez & les jeux semblables: l'oisiveté & ses suites, les spectacles du cirque & du théatre, comme une source de corruption pour les mœurs; quand on ne les prendroit que pour un simple divertissement. Il dit, que les hommes & les femmes doivent aller à l'église vétus modestement, d'un pas grave, gardant le silence; avec une charité sincere, chastes de corps & de cœur, disposez à prier. Les femmes voilées. Qu'au sortir de l'église elles ne doivent pas quitter leur modestie, ni croire qu'il leur soit permis de prendre un air vain & dissipé avec les gens du monde. Il recommande la sainteté du baiser de paix: & n'aprouve pas la mauvaise hardiesse de quelques chrétiens, qui affectoient de saluer les freres à haute voix dans les ruës: se découvrant inutilement aux infideles. Il recommande de vivre parmi eux avec une grande discretion. Voilà un sommaire du pédagogue, qui peut donner quelque idée de la vie des chrétiens du second siecle. Car encore que les préceptes proposent d'ordinaire la perfection: saint Clement Alexandrin étoit homme de trop bon sens, pour proposer à tous les chrétiens de telles regles: si elles n'eus-

c. 10.

c. 11. p. 253. D.

c. 254. C.

c. 255. D

ſent été praticables, & pratiquées de pluſieurs.

XXXVIII.
Stromates de S. Clement Alexandrin.
Lib. 4. p. 475. D.

Les ſtromates ou tapiſſeries ſont ainſi nommées, comme Clement dit lui-même, parce que c'eſt un tiſſu de la philoſophie chrétienne, où l'auteur paſſe d'une matiere à l'autre ſans ordre : mais avec une agréable variété. Et il les avoit ainſi compoſées exprès, pour les rendre obſcures aux profanes. Dans le premier livre il marque la diſtribution de l'euchariſtie, en ces termes: Quand on a diviſé l'euchariſtie ſelon la coûtume, on permet à chacun du peuple d'en prendre ſa part. Et il dit, que l'on doit à proportion examiner ſi l'on eſt digne d'inſtruire les autres, ou de recevoir la ſainte doctrine. Il dit ailleurs que le vin de l'euchariſtie doit être mêlé d'eau, pour marquer l'union de l'eſprit avec notre humanité. Le principal ſujet de ce premier livre des ſtromates, eſt de montrer l'utilité de la philoſophie humaine à un chrétien : quand ce ne ſeroit, que pour la refuter avec connoiſſance de cauſe. Il dit, qu'elle a ſervi aux Grecs pour les préparer à l'évangile, comme la loi aux Hebreux. Il rapporte l'origine des ſciences & des arts, & l'hiſtoire de la philoſophie chez les Grecs, & les autres peuples; & montre que celle des Hebreux eſt la plus ancienne de toutes: ſuivant la méthode de Tatien, qu'il cite. Il marque exactement la Chronologie, & compte depuis la naiſſance de J. C. juſques à la mort de l'empereur Commode, cent quatre-vingt-quatorze ans & un mois. Ce qui revient à

Lib. 1. p. 276. C. *p. 271. C.* *Pæd. lib. 11. c. 2. page 151. C.* *p. 278. D.* *p. 282. D.* *p. 299.* *p. 320.* *p. 333.* *p. 340. B.*

à l'an cent quatre-vingt-douze, ſelon nous; car les Alexandrins mettoient la naiſſance de J. C. deux années plus tard. Il rapporte diverſes opinions touchant le jour de la naiſſance de J. C. & celui de ſa paſſion.

Dans le ſecond livre il dit : La foi que les Grecs décrient comme vaine & barbare, eſt un préjugé volontaire, un conſentement pieux. Il montre, contre les diſciples de Baſilide & de Valentin, que la foi n'eſt pas naturelle à de certains hommes, mais qu'elle vient de leur choix. Il définit l'infidele : Celui qui aime volontairement le faux. Il montre que le commencement de toutes les ſciences n'eſt pas la démonſtration, mais la foi; que de la foi vient la pénitence; qu'il y en a une premiere, pour ceux qui ont vêcu dans l'ignorance de la gentilité, & une ſeconde, que Dieu par ſa bonté accorde à ceux qui ſont tombez dans quelque peché, étant fideles. Mais qu'elle doit être unique & ſans rechûtes ; que les frequens retours de peché & de penitence ne different de l'infidelité, ſinon en ce que l'on peche avec connoiſſance. C'eſt une préparation à pecher, & une apparence de pénitence. p. 362. B. p. 366. C. p. 369. C. p. 385. B.

XXXIX. Doctrine ſur le mariage. p. 421.

Il commence enſuite à traiter du mariage. Il rapporte les diverſes opinions des philoſophes. Démocrite & Epicure le rejettoient, comme un embaras & une ſource de chagrins. Les Stoïciens le comptoient pour indifférent, les Peripateticiens pour un bien : mais de quelque maniere

qu'ils parlassent, la plûpart étoient débauchez, & entretenoient des femmes, ou pis encore. Il apporte les raisons pour approuver le mariage. La conformation naturelle des corps, l'intention du Créateur: Croissez, multipliez. Que c'est une perfection de produire son semblable, pour remplir sa place. Que dans les maladies & la vieillesse, il n'y a point de secours pareil à celuy d'une femme & des enfans. Il recommande la sainteté de cette societé.

Dans le troisiéme livre il continuë cette matiere, & réfute les heretiques, qui combattoient
p. 428. B. le mariage par des excés opposez. Les Nicolaïtes, les disciples de Carpocrate, & de son fils Epiphane, vouloient que les femmes fussent communes,
p. 431. C. comme les autres biens. Les Marcionites au contraire croyant la matiere mauvaise, s'abstenoient du mariage, pour ne pas emplir le monde fait par le Créateur. Ainsi ils étoient continens, par haine du Créateur, & non par choix: & cependant ils ne laissoient pas de se nourrir de ce qu'il avoit
p. 460. A. créé, & de respirer son air. Tatien condamnoit aussi le mariage, comme détournant de la priere, & faisant servir à deux maîtres. Jules-Cassien disciple de Valentin, étoit de la même opinion, &
p. 565. B. plûtôt que d'approuver la generation, il disoitque
p. 469. D. J.C. n'avoit eu un corps qu'en apparence. Les heretiques du premier genre disoient qu'il falloit vivre comme on vouloit, & user indifféremment de la liberté de l'évangile. On répondoit qu'il doit être

libre aussi de pratiquer la vertu : & que c'est sans doute le plus sûr. De plus, ou cette liberté devoit être bornée à certains plaisirs, & ce n'étoit plus la liberté parfaite qu'ils prétendoient : ou si elle étoit sans bornes, il n'y avoit ni impureté, ni aucune abomination qui ne fut permise. Or l'état de celui-là n'est pas heureux, qui entretient ses passions, au lieu de les reprimer ; puisque la passion qui tend au plaisir, est un desir mêlé d'inquiétude & de douleur.

L'autre genre d'hérétiques poussoit la continence à l'excès, disant que toute union des sexes étoit criminelle, & condamnant leur propre origine. Ils se vantoient d'imiter le Seigneur : mais ils ne consideroient pas qu'il avoit son épouse l'église, que ce n'étoit pas un homme ordinaire, qui eût besoin de secours, ou de posterité, étant immortel & fils unique de Dieu. Clement applique à ces hérétiques la prédiction de S. Paul, touchant ceux qui viendroient dans les derniers temps défendre le mariage : & leur oppose les exemples des apôtres S. Pierre & S. Philippe, qui étoient mariez & eurent des enfans. Il dit, que la continence des payens ne va qu'à combattre les desirs, & ne leur pas obéir, jusques aux œuvres, joüissant cependant du plaisir de la pensée, & celle des chrétiens à ne pas même desirer : mais que l'on ne peut avoir cette continence que par la grace de Dieu. Il marque clairement la perfection de la continence des eunu-

p. 446. D.
1. Tim. IV.
p. 462. C.
p. 448. B.
p. 450. A.
p. 459. D.

ques volontaires : mais il s'étend principalement sur le mariage, à cause des héretiques.

X L.
Du martyre.

Dans le quatriéme livre il traite du martyre, & premierement il montre ce que c'est que la mort, & comme on la doit mépriser ; puis il marque que le vrai martyr ne donne pas sa vie seulement par la crainte des peines éternelles, ou l'esperance des récompenses : mais par une vraye charité, & qu'il croit même avoir obligation à ceux qui le délivrent de cette vie. Il combat deux sortes d'hérétiques. Les uns disoient, que le vrai martyr étoit la connoissance du vrai Dieu : mais que celui qui le confessoit aux dépens de sa vie, étoit homicide de soi-même. D'autres s'empressoient à se livrer eux-mêmes à la mort, en haine du Créateur. Il rapporte les exemples de plusieurs payens, qui avoient souffert constamment la mort & les tourmens ; puis il ajoûte : Toute l'église est pleine de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui s'exercent toute leur vie à mourir avec ardeur pour J. C. Car, suivant nos maximes, on peut philosopher sans lettres, soit un Grec, soit un barbare, soit un esclave, un vieillard, un enfant, une femme, la vertu convient à tous, & il est toûjours tems de s'y appliquer.

Les payens disoient : Si Dieu a soin de vous, pourquoi permet-il que vous soyez persécutez & mis à mort ? Clement répond : Nous ne croyons pas que Dieu veüille les persécutions ; mais il les a prévûës, & nous en avertit, afin de nous

p. 479. D.
p. 481. B.
p. 496. C.
p. 497. B.
p. 501. C.
p. 504. D.

exercer à la fermeté. Et puis, nous ne sommes pas seuls exposez à des supplices. Mais les autres, diront les payens, sont des criminels; ainsi, répond-il, ils reconnoissent eux-mêmes notre innocence, & que l'on nous punit injustement. Or l'injustice du juge ne fait rien contre la providence. Le juge est maître de sa sentence. Ce n'est pas un instrument inanimé, qui soit tiré comme avec des cordes, par une cause exterieure. On l'éprouve sur la justice, comme nous sur la patience: il sera jugé, pour nous avoir condamnez sans nous connoître, ni vouloir nous connoître, & pour s'être laissé emporter à une prévention sans fondement, sur le seul nom de chrétien. Mais enfin, dit-on, pourquoi Dieu ne vous secoure-t'il pas? Et quel mal nous fait-on, de nous mettre par notre mort en liberté d'aller au Seigneur, & de nous faire changer de vie, comme nous changerions d'âge? Si nous sommes sages, nous aurons obligation à ceux qui nous donnent occasion de partir promptement. Si les autres connoissoient la verité, ils se jetteroient en foule dans le même chemin. Il ajoûte cette parole de Socrate: Mes accusateurs peuvent bien me faire mourir, mais ils ne me peuvent nuire. Il réfute l'erreur de Basilide, qui pour sauver la providence, vouloit que tous ceux qui souffroient eussent peché, du moins dans une vie précédente: & il soutient, que la persecution n'arrive ni par la volonté de Dieu, ni sans sa volonté: mais par sa permission.

Soc. apol. p. 30. D.

p. 507. A

p. 508. B. Il explique l'amour des ennemis en distinguant p. 511. C. le péché d'avec l'homme pécheur, & dit nettement que l'inimitié & le péché, ne sont rien sans p. 516. A. le pécheur & l'ennemi. Au sujet de la charité, il cite l'épître de S. Clement aux Corinthiens, & le nomme apôtre. Expliquant cette parole du Sauveur: Matth. v. 28. Celui qui a regardé une femme pour la de- p. 520. C. sirer, a déja commis un adultere en son cœur: Il dit, que le péché ne consiste pas seulement au désir de l'action criminelle, mais au plaisir de voir la beauté, si ce plaisir est selon la chair. Et celui qui regarde avec une charité pure, ne songe pas à la chair, mais à la beauté de l'ame, & ne regarde le corps que comme une statuë, dont la beauté le p. 521. C. ramene à l'ouvrier & à la beauté essentielle. Il montre que les femmes ne sont pas moins capables de la perfection que les hommes: & s'étend sur leurs devoirs, particulierement à l'égard de leurs maris infideles. Il dit que la vertu est ce qui dépend le plus de nous, & que personne ne peut nous en détourner. Car c'est un don de Dieu, qui p. 523. D. ne dépend d'aucun autre que de lui. En quoi il marque nettement l'accord du libre arbitre & de la grace.

p. 529. B. Pour montrer la perfection du vrai chrétien, qu'il appelle *Gnostique*; il dit, que si par impossible la connoissance de Dieu pouvoit être séparée du salut éternel, il choisiroit sans hésiter la connoissance; & que si Dieu lui promettoit l'impu- p. 522. D. nité en faisant ce qu'il défend, ou lui offroit à

ce prix la récompense des bienheureux, ou s'il croyoit se pouvoir cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choisi, comme conforme à la raison, & bon par soi-même. Aussi, dit-il, que celuy qui n'est juste que par la crainte de la peine, ou de la haine des hommes, ou de quelqu'autre peril auquel son crime l'expose, n'est pas bon volontairement, non plus que celui qui ne s'abstient du crime que par l'esperance de la récompense qu'il doit recevoir, même de Dieu: c'est paroître juste, plûtôt que l'être. Il dit que Dieu châtie par trois raisons, pour rendre meilleur celui qui est châtié; pour donner exemple aux autres: & afin que celui qui est maltraité ne soit pas meprisé & exposé à une nouvelle injure.

p. 531. D.

p. 536. C.

. Le cinquiéme livre des stromates est principalement employé à montrer, que les Grecs avoient pris des barbares, & en particulier des Hebreux, toute leur sagesse, & leur maniere de l'enseigner. Il montre l'usage & l'antiquité des symboles & des enigmes. Il en rend raison, pour aider la mémoire par la breveté, pour ne communiquer la vraye philosophie & la vraye théologie, qu'à ceux dont la fidelité & les mœurs seroient éprouvez: afin que ceux qui voudroient s'instruire eussent besoin de maître; ce qui les excite à étudier, & fait qu'ils sont moins trompez; enfin pour rendre la verité plus venerable, par la difficulté d'en approcher.

p. 555. D.

p. 574. B.

Il dit, que la grande difficulté de parler de Dieu, vient de ce qu'il eſt le premier principe de tout. Or en chaque choſe le principe eſt difficile à trouver. Et comment exprimer celui qui n'eſt ni genre, ni difference, ni eſpece, ni individu, ni nombre, ni accident, ni ſujet? Ce n'eſt pas bien dit, même de l'appeller tout. Car le tout eſt de l'ordre de la grandeur, & Dieu eſt le pere de tout. Il ne faut pas dire non plus, qu'il ait des parties, puiſque l'unité eſt indiviſible: c'eſt pourquoi il eſt infini, non parce qu'on ne peut rien penſer au-delà, mais parce qu'il eſt ſans diſtance & ſans bornes. Il eſt auſſi ſans figure & ſans nom: & ſi nous le nommons, c'eſt improprement, ſoit que nous le nommions Un, ou Bon, ou Eſprit, ou Etre, ou Pere, ou Dieu, ou Créateur, ou Seigneur. Ce n'eſt pas que nous diſions un nom qui lui ſoit propre, c'eſt par indigence que nous nous ſervons de ces beaux noms, pour fixer notre penſée, & l'empêcher de s'égarer ſur d'autres objets. On connoît les choſes, ou parce qu'elles ſont en elles-mêmes, ou par le rapport qu'elles ont les unes aux autres: & rien de tout cela ne convient à Dieu. On ne peut le comprendre non plus, par une ſcience démonſtrative, car elle eſt fondée ſur ce qui eſt anterieur & plus connu, & rien ne précede l'Eternel. Il ne reſte pour connoître ce Dieu inconnu, que ſa grace & ſon Verbe.

XLI. Idée du vrai Gnoſtique.

Il commence dans le ſixiéme livre à donner l'idée de ſon Gnoſtique, & de la vertu chrétienne: dont

dont il dit, que ſon pédagogue ne contenoit que les premiers élemens. Il dit, que le veritable Gnoſtique, tel qu'étoit Jacques, Pierre, Jean, Paul & les autres apôtres: ſçait tout, & comprend tout, par une connoiſſance certaine. Que cette ſcience ou *Gnoſe*, d'où il prend ſon nom, eſt le principe de ſes deſſeins, ou de ſes actions, & s'étend même aux objets qui ſont incompréhenſibles aux autres hommes: parce qu'il eſt diſciple du Verbe, à qui rien n'eſt incompréhenſible. La foi eſt une connoiſſance ſommaire des veritez les plus neceſſaires. La ſcience eſt une démonſtration ferme de ce qu'on a appris par la foi. La philoſophie prépare à la foi, ſur laquelle eſt fondée la ſcience.

p. 616. B.
p. 648. D.
lib. 7. p. 731. D.
p. 710. A.
p. 710. A.

Ce Gnoſtique n'eſt plus ſujet aux paſſions; ſi ce n'eſt à celles qui ſont neceſſaires, pour l'entretien du corps, comme la faim & la ſoif. Il s'eſt rendu maître de celles qui peuvent troubler l'ame; comme la colere & la crainte: & n'admet pas même celles qui paroiſſent bonnes; comme la hardieſſe, la jalouſie, la joye, le deſir. Son ame eſt dans une conſiſtance ſolide, exemte de tout changement. Il n'eſt pas beſoin de hardieſſe, parce que rien en cette vie n'eſt fâcheux pour lui, ni capable de le détourner de l'amour de Dieu. Il n'a pas beſoin de ſe rendre tranquile: parce qu'il ne tombe point dans la triſteſſe, perſuadé que tout va bien. Il n'entre point en colere, & rien ne l'émut, parce qu'il aime toûjours

Dieu, & est tourné tout entier vers lui seul ; en sorte qu'il ne peut haïr aucune de ses créatures. Il n'a point de jalousie, parce que rien ne lui manque. Il n'aime personne, de cette amitié commune : mais il aime le Créateur par les créatures. Il n'est sujet à aucun désir, parce qu'il n'a aucun besoin selon l'ame, étant déja par la charité avec son bien aimé. L'action même de cette charité n'est point un mouvement violent : mais une union étroite de l'ame avec son bien, qu'elle embrasse sans distinction de tems ni de lieu. Elle est déja par la charité ou elle doit être, & ne desire rien ; parce qu'elle a l'objet de son désir autant qu'il est possible.

p. 651. B.

Ainsi le Gnostique est plûtôt délivré de ses passions, qu'occupé à les moderer. La joye de la contemplation, dont il se repaît continuellement sans en être rassasié ne lui permet pas de sentir les petits plaisirs de la terre. Il ne lui reste plus de sujet, pour retourner aux biens du monde ; après avoir reçu la lumiere inaccessible. Il habite déja par la charité avec le Seigneur, quoique son corps paroisse encore sur la terre. Il ne se tire pas de la vie, parce qu'il ne lui est pas permis : mais il tire son ame des passions. Il permet, sans y prendre part, que son corps use des choses necessaires, pour ne pas être cause de sa mort. Il sera donc accoutumé à mépriser tout ce qu'il y a de fâcheux. Il sera infléxible aux voluptez du jour ou de la nuit. Sa vie frugale le rendra tem-

p. 654. B.

perant, composé, grave. Il aura besoin de peu: & de ce peu même il n'en fera pas son capital, & ne s'y appliquera, qu'autant qu'il sera necessaire. Il comptera pour une perte le tems qu'il sera obligé de donner à la nourriture.

Clement montre ensuite quel usage son Gnostique pourra faire de toutes les sciences humaines. Ce sera son divertissement, quand il voudra se relacher de ses occupations plus serieuses, p. 695. B.
comme des confitures à la fin du repas. Il dit, que c'est une foiblesse de craindre la philosophie p. 655. A.
des payens. La foi qui peut être ruinée par leurs raisonnemens, est bien fragile: la verité est inébranlable; la fausse opinion s'efface. Il marque l'usage de la musique, pour regler les mœurs. Dans nos repas, dit-il, nous chantons, en buvant les p. 659. C.
uns aux autres: nous charmons nos passions, & nous loüons Dieu des biens qu'il nous donne si abondamment, pour la nourriture de l'ame & du corps. Le Gnostique n'estimera pas beaucoup de vivre, mais de bien vivre. Quand il aura des p. 664. C.
enfans, il regardera sa femme comme sa sœur; puisqu'elle la doit être un jour, lorsqu'ils auront quitté leurs corps. Il prie à toute heure de la pensée. Premierement il demande la rémission p. 665. C.
de ses pechez puis de ne plus pecher; afin de pouvoir bien faire, & par la pureté de cœur arriver à voir Dieu face à face, par son fils. Il dit p. 667. B.
que le veritable prêtre & le veritable diacre n'est pas estimé juste, parce qu'il est prêtre: mais

il est mis en ce rang, parce qu'il est juste : & les promotions qui se font dans l'église, d'évêques, de prêtres & de diacres, sont des imitations de la gloire des anges.

p. 697. D. La philosophie n'a plû qu'aux Grecs, & non pas à tous. Chaque philosophie n'a eu que peu de disciples. La doctrine de notre maître n'est pas demeurée dans la Judée, elle s'est répanduë par toute la terre : persuadant les Grecs & les barbares, en chaque nation, en chaque ville, en chaque bourgade : amenant à la verité les familles entieres, & chacun des auditeurs en particulier, & même plusieurs philosophes. La philosophie payenne s'évanoüit aussi-tôt, si le moindre magistrat la défend : notre doctrine, depuis qu'elle a commencé a être annoncée, est défenduë par les empereurs, les rois, les gouverneurs particuliers, & les officiers : une infinité d'hommes l'attaque, & fait tous les efforts possibles pour l'exterminer ; & elle fleurit de plus en plus.

Dans le septiéme livre, Clement montre que le Gnostique est le seul veritablement pieux : pour refuter la calomnie d'athéïsme, dont les payens prenoient le plus grand prétexte des per-
p. 700. D. sécutions. Le service de Dieu est le soin continuel que le Gnostique prend de son ame : & son application à Dieu, par une charité qui ne cesse point. A l'égard des hommes il y a deux sortes de services ; l'un pour les rendre meilleurs, l'autre pour les soulager. Dans l'église les prêtres

s'acquittent du premier, les diacres du second. Le Gnostique sert ainsi Dieu dans les hommes, s'appliquant principalement à les ramener à lui. Rien n'est meilleur sur la terre que l'homme pieux, ni dans le ciel que l'ange bienheureux. Mais la plus parfaite, la plus sainte, la plus dominante, royale, bienfaisante, est la nature du Fils: la plus approchante du seul Tout-puissant unie au ἀντιπαχισαντι. p.702. A.

Par ces paroles il sembleroit que Clement distingueroit la nature du Fils de Dieu, de celle du Pere, s'il ne disoit ailleurs: Notre pédagogue est le Dieu JESUS, le Verbe conducteur de toute la nature humaine, le Dieu qui aime les hommes. Et encore: Dieu ne hait rien, ni le Verbe: car tous deux sont un, c'est-à-dire Dieu. Et encore: Le Dieu de l'univers est seul bon, juste, Créateur, le Fils dans le Pere. Et encore à la fin du pédagogue: Loüons & remercions le seul Pere & le Fils; le Fils & le Pere notre pédagogue, & le Fils notre maître avec le Saint Esprit. Tout à un, en qui est tout; par qui tout est un. Et dans le cinquiéme des Stromates, expliquant un passage de Platon, il dit: Je ne puis l'entendre autrement que de la sainte Trinité. Car le troisiéme est le Saint Esprit & le Fils est le second.

1. Ped. c. 7. p. 109. D.

c. 8. p. 113. D.

p. 119. D.

p. 598. D.

L'action du Gnostique parfait est de converser avec Dieu par le grand pontife auquel il se rend semblable autant qu'il est possible, en servant Dieu de toutes manieres. Les sacrifices agréables à Dieu sont les vertus: l'humilité avec p. 706. B.

la science, se captiver, se détruire soi-même: faire mourir le vieil homme, c'est-à-dire le peché p. 707. B. & les passions. Dieu ne peut être touché, ni par le plaisir sensible, ni par l'interêt: & par consequent il n'a besoin ni de sacrifices, ni d'offrandes pour orner les temples, ni de gloire exterieure: il ne cherche pas la dépense, mais l'affection dans les sacrifices. Or ce culte exterieur p. 719. A. étoit toute la religion des payens. L'image de p. 708. B. Dieu la plus ressemblante est l'ame du juste, formée sur le modele de la loi éternelle du Verbe; qui est la premiere image de Dieu, ensorte que l'homme est le troisiémé. Ceci est dit pour opposer aux idoles la vraye image de Dieu. Le Gnostique honore Dieu, non en certains lieux déterminez, ni en certains jours de fête, mais toute sa vie & en tout lieu, où il trouve des gens de sa créance, ou même seul: parce qu'il croit p. 728. B. que Dieu est par tout. Toute sa vie est une fête, il loüe Dieu en labourant, en navigeant, en tout p. 719. D. état. Il y avoit toutefois déslors des heures marp. 722. quées pour la priere: comme Tierce, Sexte & p. 724. C. None. On se tournoit à l'Orient, & la posture ordinaire en priant, étoit de lever la teste & les mains au Ciel: on levoit même les pieds, en répondant à la conclusion de la priere: mais le Gnostique s'exerçoit à l'oraison continuelle & mentale.

S. Clement ajoûte: le Gnostique fait du bien, autant qu'il peut à tous les hommes. S'il est cons-

titué en autorité, comme Moïſe : il gouverne ceux qui lui ſont ſoûmis, pour leur ſalut. Il a toutes les vertus du courage : la fermeté, la grandeur de l'ame, la liberté, la magnificence. Ce qui fait qu'il n'eſt touché, ni des plaintes du vulgaire ; ni de ſon eſtime ou de ſes flatteries. Il eſt tranquile, prudent, moderé, temperant, riche : parce qu'il ne deſire rien & a beſoin de peu ; juſte, bienfaiſant, fidele. L'application qu'il a par la priere aux choſes ſpirituelles, le rend doux, affable, patient : & en même tems ſevere, juſqu'à n'être pas même tenté : ne donnant priſe ſur lui ; ni au plaiſir, ni à la douleur. Sa temperance ne vient, ni du deſir de la gloire, comme celle des athletes ; ni d'avarice, ni d'amour de la vie & de la ſainteté, ni de ruſticité & d'ignorance des plaiſirs ; mais de connoiſſance & de vraie charité. Si la raiſon l'appelle à être juge, il ſera inflexible : n'accordant rien aux paſſions, & marchant ferme où la juſtice le mene naturellement.

p. 709. A.

p. 715. D.

p. 739. A.

Comme un homme vulgaire demande à Dieu la ſanté, ainſi le Gnoſtique demande la perſeverance dans la vertu. Il lui offre des prieres & des loüanges : il lit l'écriture ſainte avant le repas, il chante des pſeaumes & des hymnes pendant le repas, & avant que de ſe coucher. Il prie encore la nuit. Sa priere vocale ne conſiſte pas en beaucoup de paroles. Il prie en tout lieu, mais en ſecret, dans le fond de ſon ame ; en promenade,

p. 716. B.

p. 718. B.

en converſation, dans le repos, pendant la lectu-
p. 147. C. re, ou le travail. Il loüe Dieu continuellement, non ſeulement le matin en ſe levant & à midi: mais ſe promenant, dormant, s'habillant. Il rend toûjours gloire à Dieu, comme les Seraphins d'Iſaïe. Il ne jure point, parce que ſes paroles ſont plus dignes de foi que les ſermens des au-
p. 729. D. tres. La dignité du Gnoſtique croît encore, quand
p. 741. B il eſt chargé de gouverner les autres, & de leur procurer, par l'inſtruction, le plus grand de tous les biens, qui eſt l'union à Dieu. Cet homme parfait, menant comme les apôtres, une vie commune, même dans le mariage, eſt au-deſſus du ſolitaire, qui n'a ſoin que de lui-même, & qui ſe met à couvert des tentations: au lieu que le premier y eſt continuellement expoſé, par le ſoin neceſſaire de ſa femme, de ſes enfans, de ſes domeſtiques & de ſes biens; qui ſervent d'exercice à ſa vertu, ſans alterer la charité inébranlable, qui l'attache à Dieu.

XLII. Idée de l'heretique.

Clement répond enſuite à l'objection, que les payens & les Juifs tiroient de la multitude des
p. 753. C. hereſies; & montre qu'elles ne devroient détourner perſonne, d'embraſſer la foi: puiſqu'il y avoit auſſi differentes ſectes chez les Juifs & chez les philoſophes Grecs. Au contraire, c'eſt un motif pour s'appliquer plus fortement à chercher la verité, & à la diſtinguer de l'erreur. Il y a des régles infaillibles qui ſervent à condamner tous ceux que la pareſſe ou la prévention empêchent

de

de s'en servir. La doctrine la plus exacte n'est p. 755. B.
que dans la seule, vraye & ancienne église, conformément aux écritures. p. 757. A. Les heretiques se sont révoltez contre la tradition de l'église, pour se jetter dans des opinions humaines. Ils se servent des écritures : mais ils en retranchent des livres entiers, & tronquent les autres. Ils choisissent quelques passages, par-ci, par-là : & s'arrêtent aux paroles sans penetrer le sens. Souvent quand ils sont convaincus, ils ont honte de leurs dogmes, & les nient. Il n'y a rien qu'ils ne fassent, plûtôt que d'abandonner les premieres places qu'ils ont dans leurs églises & dans leurs fausses agapes. La vanité leur fait imaginer, qu'ils ont p. 762. C. rafiné sur les anciens, au lieu qu'ils seroient bienheureux d'avoir conservé la tradition qu'ils avoient reçûë.

Il est facile, dit-il, de montrer que leurs as- p. 764. D. semblées humaines sont plus nouvelles, que l'église catholique. Le Seigneur est venu sous Auguste, & a prêché vers le milieu du regne de Tibere. La prédication de ses apôtres, jusques au ministere de Paul, finit sous Neron. Les auteurs des heresies sont venus plus bas, vers le tems de l'empereur Adrien, & ont duré jusques au vieil Antonin : comme Basilide, quoiqu'il se vante d'être disciple de Glaucias interprete de Pierre : comme on dit que Valentin avoit écouté Theodate, qui étoit connu de Paul. Marcion a été du même tems. Cela étant, il est clair que ces heresies, &

celles qui ſont venuës depuis, ſont ſorties de l'égliſe la plus ancienne & la plus vraye, ayant innové & falſifié la doctrine: & qu'il n'y a qu'une ſeule vraye égliſe: celle qui eſt effectivement ancienne, qui contient les juſtes prédeſtinez. Car comme il n'y a qu'un Dieu & un Seigneur, il n'y a qu'une égliſe: que les hereſies s'efforcent de couper en pluſieurs. Baſilide ſe vantoit auſſi d'être diſciple de ſaint Matthias; mais, dit Clement, les apôtres n'ont eu qu'une tradition, non plus

p. 765. C. qu'une doctrine. Il nomme les hereſies de ſon tems, ſçavoir celles de Valentin, de Marcion, de Baſilide; les Pératiques, les Phrygiens, les Encratites, les Docites, les Aimatites, les Caïniſtes, les Ophianiens, les Eutychiſtes, partie des

p. 765. C. Simoniens. Il rejette l'opinion de quelques-uns: qui diſoient, que la ſainte Vierge étoit accouchée comme les autres femmes. Le huitiéme livre des Stromates contient les préceptes de dialectique & de metaphyſique, pour établir contre les Pyrroniens, qu'il y a des connoiſſances certaines, & donner les moyens de les acquerir. C'eſt ce qui paroît de plus remarquable dans les ouvrages que nous avons de ſaint Clement Alexandrin.

Valeſ. in Euſ. v. hiſt. c. 1. Il nous reſte quelques fragmens des Hypotypoſes, ſous le titre de doctrine orientale de Theodote, que l'on croit avoir été un des maîtres de

Ex ſcript. electa p. 27. Clement. On y voit ces paroles remarquables. Les anciens prêtres n'écrivoient point: ne vou-

lant pas se détourner du soin d'enseigner, par celui d'écrire ; ni employer à écrire, le tems de préméditer ce qu'ils devoient dire. Peut-être aussi ne croyoient-ils pas, que le même naturel pût réüssir en l'un & en l'autre genre ; de composer & d'instruire. Car la parole coule facilement, & peut enlever promptement l'auditeur : mais l'écrit est exposé à la censure des lecteurs, qui l'examinent à la derniere rigueur. L'écrit sert à assurer, pour ainsi-dire, la doctrine ; faisant passer à la posterité la tradition des anciens, par le ministere des écrivains. Or comme de plusieurs matieres, l'aiman n'attire que le fer ; ainsi de plusieurs lecteurs, les livres n'attirent que ceux qui sont capables de les entendre. Mais le Gnostique n'est point jaloux, il donnera à celui qui n'en est pas digne, plûtôt que de refuser à celui qui l'est : & quelquefois, par excès de charité, il communiquera sa doctrine à un indigne, qui l'en prie instamment. Non à cause de sa priere, car il ne cherche pas la gloire : mais à cause de sa perseverance à prier, qui est une disposition à la foi.

XLIII. Question de la pâque. Conciles.

Eus. in Chron. lat. an. 197. An. 196. *Eus. v. hist.* 23.

Sup. l. 3. *n.* 43.

Ce fut la quatriéme année de Severe, cent quatre-vingt-seize de Jesus-Christ que la question de la pâque fut le plus fortement agitée. Les églises d'Asie, suivant une ancienne tradition, vouloient que la pâque fût célebrée le meme jour qu'il avoit été commandé aux Juifs d'immoler l'agneau, c'est-à-dire le quatorziéme de la lune : en quelque jour de la semaine qu'il se rencontrât.

Les autres églises répanduës par tout le monde, gardoient la coûtume qu'elles tenoient de la tradition apostolique; de finir le jeûne, & celebrer la pâque le jour que le Sauveur est ressuscité, c'est-à-dire le dimanche, & non pas un autre jour. A cette occasion furent tenus plusieurs conciles entre les évêques. Il y en a eu un à Cesarée en Palestine, où présiderent Théophile évêque de cette église, & Narcisse évêque de Jerusalem: Cassius de Tyr, & Clarus de Ptolémaïde y assisterent avec plusieurs autres évêques, non seulement de Palestine, mais encore de quelques autres païs. Il fut conclu, que la pâque seroit celebrée le dimanche; & on écrivit une lettre synodale, qui finissoit ainsi. On envoyera volontiers des copies de notre lettre à toutes les églises, de peur qu'on ne nous impute la faute de ceux qui s'engagent témérairement dans l'erreur. Nous voulons aussi qu'ils sçachent que l'église d'Alexandrie celebre la fête le même jour que nous. Ils nous en écrivent, & nous leur en écrirons réciproquement, ce qui fait voir que deslors les lettres paschales étoient en usage.

Eus. v. hist. c. 23. Le pape Victor, assembla un concile à Rome sur ce sujet. Il y eut aussi un concile des évêques de Pont, où présida Palmas évêque d'Amastris; comme le plus ancien & le plus venerable. Il y eut un concile des églises de Gaule, où présida S. Irenée. Un de Bachylle évêque de Corinthe: un des églises d'Osroëne & des païs voisins; & un grand nombre d'autres: qui tous

d'un accord firent la même ordonnance ; que la pâque devoit être celebrée le dimanche.

XLIV. Lettre de Polycrate. *Euſ. v. hiſt. c. 24.*

Celui qui parut le plus attaché à célebrer la pâque le quatorziéme jour, fut Polycrate évêque d'Epheſe. Il y aſſembla les évêques d'Aſie, à la priere du pape : & marqua la concluſion de leur concile, dans la lettre qu'il écrivit au pape & à l'égliſe Romaine, en ces termes : Nous célebrons le jour de la pâque inviolablement, ſans rien ajoûter ni diminuer. Car c'eſt dans l'Aſie que ſe ſont endormis au Seigneur ces grandes lumieres de l'égliſe, qui reſſuſciteront au jour de ſon glorieux avenement. Je veux dire Philippe l'un des douze apôtres, qui eſt mort à Hiérapolis, & deux de ſes filles, qui ſont demeurées vierges, juſqu'à une extrême vieilleſſe : & une autre de ſes filles, qui étoit inſpirée du S. Eſprit, & après avoir vécu ſaintement eſt décedée à Epheſe. Ajoûtez-y Jean, qui a répoſé ſur la poitrine du Seigneur, qui a été pontife, & a porté la lame d'or, qui a été martyr & docteur, & enfin s'eſt endormi à Epheſe. Et Polycarpe évêque & martyr à Smyrne ; & Traſeas évêque & martyr d'Eumenie, & mort à Epheſe. Qu'eſt-il beſoin de nommer Sagaris évêque & martyr qui eſt mort à Laodicée ? & le bienheureux Papyrius & l'évêque Méliton ? qui s'eſt conduit en tout par le S. Eſprit, & eſt enterré à Sardis : attendant d'être viſité du ciel pour reſſuſciter. *Sup. l. IV. n. 34.*

Tous ceux-là ont celebré la pâque le qua-

torziéme jour de la lune. Suivant l'évangile, sans s'écarter, mais observant la regle de la foi. Et moi Polycrate, le dernier de vous tous, j'observe la tradition de mes parens, dont quelques-uns ont été mes maîtres. J'ai eu sept évêques de mes parens, & je suis le huitiéme. Ils ont toûjours célebré le jour de la pâque dans le tems où les Juifs purgeoient le levain. Moi donc qui ai vêcu au Seigneur soixante & cinq ans, qui ay communiqué avec les freres de tout le monde, qui ay lû toute l'Ecriture-Sainte; je ne suis point troublé de ce qu'on nous oppose pour nous faire peur. Car ceux qui étoient plus grands que moi, on dit: Il
Act. v. 29. faut obéir à Dieu, plûtôt qu'aux hommes. Polycrate ajoutoit: Je pourrois mettre icy les noms des évêques présens, que j'ai convoquez à votre priere. Si j'écrivois leurs noms, vous verriez leur grande multitude, & que connoissant ma petitesse, ils n'ont pas laissé d'approuver cette lettre: sçachant que je ne porte pas en vain ces cheveux blancs; mais que je me suis toûjours conduit selon J. C. Telles sont les paroles de Polycrate.

Eus. v. c. 24. Le pape Victor voyant cette resistance, voulut retrancher de la communion les églises de toute l'Asie & des environs, comme tenant une doctrine particuliere: & les nota par ses lettres; déclarant absolument excommuniez tous les freres de ces quartiers-là. Mais les autres évêques n'approuverent pas tous cette conduite, & l'exhorterent fortement à conserver la paix & la cha-

rité. Plusieurs lui en écrivirent, entr'autres S. Irenée, au nom des freres qu'il gouvernoit en Gaule. Il soutenoit que le mystere de la resurrection du Sauveur ne devoit être celebré que le dimanche; mais qu'il ne falloit pas retrancher du corps de l'église universelle un si grand nombre d'églises pour cet attachement à leur ancienne coûtume. Voici les paroles de S. Irenée.

XLV. Lettre de Saint Irenée.

Cette dispute ne regarde pas seulement le jour de la pâque, mais la maniere du jeûne même. Car les uns croyent ne devoir jeûner qu'un jour, d'autres deux, d'autres davantage : quelques-uns comptent pour leur jeûne quarante heures du jour & de la nuit. On croit avec raison que S. Irenée ne parle ici que des jeûnes de la semaine sainte, qui étoient les plus rigoureux de tous : ensorte que l'on passoit au moins un jour, comme le samedi saint, sans prendre aucune nourriture. Il ajoûte: Et cette diversité d'observances n'a pas commencé de notre tems; mais il y a long-tems sous nos prédecesseurs qui semblent n'avoir pas usé d'assez de précaution, en observant des coûtumes introduites par simplicité, ou par ignorance. Toutefois ils ont tous gardé la paix, & nous la gardons entre nous : ainsi la difference des jeûnes confirme l'unité de la foi.

S. Irenée ajoutoit, parlant toûjours à Victor : Les prêtres qui avant Soter ont gouverné l'église où vous presidez aujourd'hui : je veux dire Anicet, Pius, Hygin, Telesphore, Sixte, n'ont

pas gardé cette obſervance, ni ne l'ont permiſe à ceux qui étoient avec eux: mais ils ont conſervé la paix avec ceux des égliſes où on la gardoit quand ils venoient les trouver; quoique la contrarieté des obſervances parût plus en cette rencontre, & jamais perſonne n'a été chaſſé de l'égliſe pour cette coûtume. Au contraire, vos prédeceſſeurs ne gardant point cette obſervance, n'ont pas laiſſé d'envoyer l'euchariſtie à ceux des égliſes qui la gardoient. Ainſi parloit ſaint Irenée: & il ajoûte enſuite ce qui ſe paſſa entre ſaint Polycarpe & le pape ſaint Anicet. On croit que cette lettre au pape Victor, eſt la lettre ſynodale du concile de Gaule, qui fut tenu ſur ce ſujet par ſaint Irenée. Il écrivit à pluſieurs autres évêques, touchant cette queſtion, s'efforçant de maintenir la paix entre les égliſes.

Sup. l. III. c. 43.

Mais le pape Victor pouvoit avoir des raiſons nouvelles, pour uſer d'une rigueur plus grande que ſes prédéceſſeurs. Car Blaſtus, prêtre de l'égliſe Romaine, avoit fondé ſon ſchiſme, principalement ſur cette obſervance: enſorte qu'étant devenuë dangereuſe, il ſembloit qu'elle ne dût plus être tolerée. Elle dura toutefois encore quelques ſiecles en Aſie & en Orient. Le pape Victor mourut peu de tems après, l'an de J. C. cent quatre-vingt-dix-ſept, & Zephyrin lui ſucceda. L'année ſuivante cent quatre-vingt-dix-huit, l'empereur Severe, ayant défait ſes deux compétiteurs Niger & Albin, vint à Rome, & fit reconnoître

An. 197.

noître empereur avec lui son fils aîné Bassien à qui il donna le nom d'Antonin, & fit Cesar son second fils nommé Géta; c'étoit la 6me année de son regne. Spart. Seu. c. 12. Herod. l. 3. c. 9.

XLVI. S. Narcisse de Jerusalem.

Narcisse évêque de Jerusalem étoit recommandable par sa vertu & par ses miracles. La nuit de la veille de pâque l'huile manqua aux diacres, pour allumer les lampes de l'église: & le peuple en fut affligé. Narcisse commanda à ceux qui préparoient le luminaire, de tirer l'eau à un puits qui étoit là proche, & de lui apporter; aïant fait sa priere sur cette eau, il leur ordonna de la verser dans les lampes, avec une foi ferme & sincere, & elle se trouva changée en huile. On en garda chez plusieurs des fideles, pour mémoire du miracle, & il en restoit encore quelque peu du tems d'Eusebe de Cesarée, environ six vingts ans après.

Quelques mauvais chrétiens se sentant coupables, & ne pouvant souffrir la severité & la fermeté de Narcisse, conspirerent contre lui & l'accuserent d'un grand crime. Ils furent trois qui confirmerent leur calomnie par de faux sermens. Le premier dit: Si je ne dis vrai, je veux périr par le feu: le second: Je veux être consumé par une fâcheuse maladie: le troisiéme: Je veux perdre la vûë. La vertu de Narcisse & la pureté de sa vie étoit si connuë, que personne n'ajoûta foi à cette calomnie: mais il ne la put souffrir, outre qu'il avoit embrassé depuis long-temps la vraye philosophie. Il se déroba donc aux yeux du peuple, & passa plusieurs années dans des lieux deserts & cachez à la campagne. Cependant ses calomniateurs furent punis.

Quant au premier, le feu prit de nuit à la maison qu'il habitoit, par une petite étincelle, qui y tomba sans qu'on pût en trouver la cause: & il fut brûlé avec toute sa famille. Le second perit par une maladie qu'il avoit demandée dont il fut infectée depuis les pieds jusqu'à la tête. Le troisiéme craignant un pareil jugement de Dieu, confessa publiquement le crime qu'il avoit commis avec eux d'avoir accusé Narcisse. Il en eut un tel regret, que pleurant continuellement il perdit la vûë. Narcisse ayant disparu, les évêques des églises voisines jugérent à propos d'établir une autre évêque à Jerusalem. Ils élûrent Dius, qui ne la gouverna pas long-tems & eut pour successeur Germanion, qui mourut peu de tems après, & Gordius lui succeda.

Eus. 7. 10.

XLVII. Tertullien. Son traité du baptême. *Hier. cont. Jovin. c. 7.*

Il y avoit alors à Carthage un homme celebre pour sa doctrine & son éloquence, nommé QuintusSeptimiusFlorensTertullianus: il est connu par ce dernier nom. Il étoit né à Carthage même, fils d'un centurion des troupes proconsulaires. Il étudia toutes les sciences avec succès, & passoit pour le plus éloquent de son tems dans la langue latine. Il avoit été païen. Depuis sa conversion il écrivit plusieurs ouvrages utiles à l'église: sçavoir de la penitence, du baptême, de l'oraison. Etant jeune il avoit fait pour se divertir un traité des incommoditez du mariage; toutefois il étoit marié, comme il paroît par les deux livres adressez à sa femme.

Sup. lib. 3. n. 30.

Le livre du baptême est écrit à l'occasion d'une femme nommée Quintille, de l'heresie des Caïnites, espece de Valentiniens, qui vouloit combattre

la neceſſité du baptême, & en rendre la ſimplicité mépriſable. Il releve les avantages de l'eau : commençant à la création du monde, où le S. Eſprit étoit porté ſur les eaux. Il dit qu'il n'y a point de difference d'être baptiſé dans la mer, dans un étang, une riviere, une fontaine, une mare, un baſſin ; ni entre ceux que S Jean a baptiſez dans le Jourdain, & ceux que S. Pierre a baptiſez dans le Tibre. Il dit qu'il y a un ange ſaint qui préſide au baptême: qu'au ſortir de l'eau nous recevons l'onction, d'où vient le nom de chrétien: qu'enſuite on nous impoſe la main, avec la benediction & l'invocation du S. Eſprit, où il marque le ſacrement de confirmation. Il dit qu'avant la deſcente du S. Eſprit les apôtres ne donnoient que le baptême de ſaint Jean, pour préparer à la grace: mais il ſoûtient que tous furent baptiſez, quoique l'écriture ne le diſe que de ſaint Paul.

c. 3. *c. 4.* *c. 5.* *c. 7.* *c. 8.*

Il prouve la neceſſité du baptême ſous le nouveau teſtament, par le commandement de J.C. Allez, baptiſez, & par la menace de ne point entrer au royaume de Dieu. Il dit qu'il n'y a qu'un baptême, comme un Dieu & une égliſe, puis il ajoûte : Mais on peut examiner ce qu'il faut obſerver à l'égard des heretiques. Ils n'ont aucune part à notre diſcipline: le retranchement de la communion témoigne qu'ils ſont étrangers. Ils n'ont ni le même Dieu que nous, ni le même Chriſt, ni par conſéquent le même baptême: comme il n'eſt point legitime, ſans doute il eſt nul. Tertullien parle des heretiques de ſon tems, qui la plûpart uſoient d'une au-

c. 13. *Matth. XXVIII. 19.* *Jo. III. 5.* *c. 15.*

tre forme de baptême ou l'entendoient autrement que les catholiques : ne croyant ni le meme Pere ni le même Fils. Il renvoye au traité qu'il en avoit écrit en grec, & que nous avons perdu. Il ajoûte :
c. 16. Nous avons un second baptême : mais unique, comme le premier. : c'est celui du sang.

c. 17. Le droit de donner le baptême appartient à l'évêque, ensuite aux prêtres & aux diacres, mais par l'ordre de l'évêque, pour l'honneur de l'église & le maintien de la paix. Les laïques le peuvent aussi donner en cas de necessité : & celui qui y manquera
c. 18. sera coupable de la perte d'un homme. Il dit, qu'il ne faut pas donner legerement le baptême; mais le differer selon les dispositions de la personne, la condition, l'âge : principalement à l'égard des enfans. Il ne faut pas exposer les parains au péril de leur manquer par la mort, ou d'être trompez par leur mauvais naturel. Il veut qu'on les instruise auparavant, & qu'ils le demandent. On voit ici l'usage des parains, qui répondent pour leurs enfans : & ce que dit Tertullien peut avoir un bon sens ; si on l'entend des enfans des payens, ou des autres dont l'éducation étoit en péril. Il veut que l'on differe aussi les adultes, qui ne sont point mariez, jusqu'à ce qu'ils se marient, ou qu'ils soient fortifiez dans la continence. Si on comprend l'importance du baptême, on craindra plûtôt de le recevoir, que de le differer. Le jour solemnel du
c. 19. baptême est la pâque, & ensuite tout l'intervalle jusqu'à la pentecôte. Mais on le peut donner en tout tems & à toute heure. On se doit préparer au baptême par des prieres frequentes, des jeunes,

des genuflexions & des veilles, & par la confesſion de tous les pechez paſſez. C'eſt beaucoup de ne les pas confeſſer publiquement.

XLVIII. Traité de Tertullien de la penitence.

Dans le livre de la penitence, il traite d'abord de cette vertu en général, & dit qu'elle eſt neceſſaire pour tous les pechez du corps & de l'eſprit : d'action ou de penſée, & de volonté. Enſuite il parle de la penitence, qui prépare au baptême : & dit, qu'il écrit principalement pour les catechumenes qui ſe voyant aſſurez de la remiſſion de leurs pechez, par le baptême qu'ils eſperoient, vouloient profiter, pour ſatisfaire encore leurs paſſions du tems qui leur reſtoit : & obtenir le pardon, ſans en payer le prix qui eſt la penitence. Vous pouvez, dit-il, tromper par vos promeſſes le miniſtre du baptême ; mais Dieu garde ſon treſor & n'en laiſſe pas approcher les indignes. C'eſt ce qui fait que l'on en voit tant tomber enſuite. On ne nous lave pas afin que nous ne péchions plus : mais parce que nous avons ceſſé de pecher, parce que nous ſommez déja lavez dans le cœur. Si nous ne ceſſons de pécher qu'après le baptême, c'eſt plûtôt par neceſſité, que par amour de l'innocence.

c. 3 4. de Panitent.

c. 6.

Il paſſe à la penitence qui ſuit le baptême : & témoigne qu'il en parle à regret. Il ſouhaite que les chrétiens ne connoiſſent point d'autre penitence que la premiere, & craint que parlant d'un ſecond remede, il ſemble montrer encore un eſpace, où il ſoit libre de pecher. Dieu connoiſſant la malice & les efforts du démon, quoique la porte du pardon ſoit fermée, & qu'il n'y ait plus de baptême à eſpe-

rer, a encore donné une ouverture, par une seconde penitence: mais pour une seule fois. Il parle de la penitence publique, qui ne s'accordoit qu'une fois, comme savent les théologiens. Il dit ensuite: Plus cette seconde & unique penitence est resserrée, plus l'épreuve est difficile: il ne suffit pas qu'elle soit dans la conscience, il faut qu'elle s'exprime par des actions. C'est ce qu'on appelle d'un mot grec *Exomologese*, qui est un exercice pour abbattre l'homme & l'humilier, qui lui prescrit une maniere de vie propre à attirer la misericorde: qui regle même son habit & sa nourriture, qui l'oblige à coucher dans le sac & la cendre, à avoir le corps crasseux, l'esprit triste, ne boire & ne manger que des choses simples, seulement pour soûtenir la vie: le plus souvent nourrir ses prieres par les jeûnes: gémir, pleurer, crier jour & nuit vers son Dieu: se prosterner devant les prêtres: se mettre à genoux devant les amis de Dieu, charger tous les freres de nous secourir de leurs prieres. Il parle ensuite contre ceux qui differoient leur penitence; ou par mauvaise honte, ou par la crainte des incommoditez corporelles.

Aug. epist. 54. ad Maced. — c. 7. — c. 9. — c. 10. — c. 11.

XLIX. Traité de la priere.

Dans le livre de la priere il reprend quelques superstitions qui s'introduisoient entre les fideles, sans aucun precepte de N.S. ni des apôtres; & plûtôt à l'imitation des païens: qui est, dit-il, une raison sufisante pour les rejeter. Il y en avoit qui n'osoient prier, s'ils ne s'étoient lavez tout le corps; ou du moins les mains. Ce qu'ils prétendoient faire en mémoire de ce que Pilate avoit fait, en livrant N.

S. aux Juifs. D'autres ôtoient leurs manteaux pour prier d'autres s'asseïoient après la priere: d'autres affectoient de parler haut. Il étoit ordinaire de se donner le baiser de paix après la priere publique, excepté les jours de jeûne solemnel, comme la nuit de pâque. Il y en avoit qui s'abstenoient aussi du baiser quand ils jeûnoient en particulier. Il condamne cet usage comme celui de s'abstenir des prieres du sacrifice les jours de station, sous prétexte qu'après avoir reçû le corps de N. S. on rompoit le jeûne: apparemment à cause des agapes, ou repas communs, qui suivoient le sacrifice. c. 13. c. 14.

L. Avis de Tertullien à sa femme.

Le premier livre de Tertullien à sa femme tend à lui persuader de ne se point remarier, s'il meurt le premier; non pour aucun interêt qu'il y ait, mais pour son avantage à elle-même. Il dit qu'aucune des raisons qui portent au mariage, ne convient aux chrétiens: ni de contenter la chair, ni de s'établir dans le monde, ni de laisser des enfans Quand nous en avons, dit il, nous souhaitons de les envoyer devant, en vûë des malheurs qui nous ménacent, ne desirant nous-mêmes que de sortir de ce siecle injuste pour aller au Seigneur. Il marque que plusieurs s'engageoient à la continence, aussitot après le baptême, & que plusieurs la gardoient dans le mariage d'un consentement mutuel. c. 3.

Dans le second livre il lui déclare, que si elle veut se remarier elle doit aumoins épouser un chrétien; & prouve en général: qu'il n'est point permis aux fideles de contracter mariage avec les infideles: quoiqu'il leur soit permis de demeurer ensemble,

c. 2. quand ils étoient mariez avant la conversion de la partie fidele. Quelques exemples de ces mariages illicites contractez par des femmes chrétiennes l'avoient excité à en écrire. Il insiste principalement sur ces paroles de S. Paul : La femme est libre après la mort de son mari, qu'elle épouse qui elle voudra, seulement au Seigneur. Il marque les inconveniens de ces mariages mal assortis. La femme chrétienne rendra à ce mari payen des devoirs de payenne ; la beauté, la parure, une propreté mondaine, des caresses honteuses, principalement dans les devoirs secrets ; car ce n'est pas de même que chez les saints, où tout se passe avec retenue & modestie, comme sous les yeux de Dieu.

1. Cor. VII. 39.

c. 3.

c. 4. Comment pourra-t-elle servir Dieu, ayant à ses côtez un serviteur du démon, chargé par son maître de l'empêcher ? S'il faut aller à l'église pour une station, il lui donnera rendez-vous aux bains, plûtôt qu'à l'ordinaire. S'il faut jeûner il donnera à manger le même jour : s'il faut sortir, jamais les domestiques ne seront plus occupez. Souffrira-t'il que sa femme aille de ruë en ruë visiter les freres, & dans les plus pauvres maisons ? Qu'elle se leve d'auprès de lui pour assister aux assemblées de la nuit ? Souffrira-t'il tranquillement qu'elle découche à la solemnité de pâque ? la laissera-t'il aller sans soupçon à la table du Seigneur, si décriée parmi eux ? Trouvera-t'il bon qu'elle se glisse dans les prisons, pour baiser les chaînes des martyrs ? qu'elle lave leurs pieds, qu'elle leur offre avec empressement à boire & à manger : qu'elle pense aux absens & qu'elle en

en ſoit occupée? S'il vient un frere étranger, comment ſera-t-il logé dans une maiſon étrangere? S'il faut donner quelque choſe, le grenier, la cave, tout ſera fermé.

Quand même le mari payen conſentiroit à tout: c'eſt un mal d'être obligé à lui faire confidence des pratiques de la vië chrétienne. Vous cacherez vous de lui en faiſant le ſigne de la croix, ſur votre lit, ſur votre corps; en ſoufflant pour chaſſer quelque choſe d'immonde: vous levant même la nuit pour prier? Et ne croira-t-il pas que c'eſt quelque operation magique? Ne ſçaura-t-il point ce que vous prenez en ſecret avant toute nourriture? & s'il ſçait que c'eſt du pain; ne croira-t-il pas qu'il eſt tel que l'on dit? Tertullien parle de l'euchariſtie. Les chrétiens l'emportoient dans leurs maiſons, pour pouvoir communier tous les jours, & on voit ici que dèslors on communioit à jeun, & ſouvent ſous la ſeule eſpece du pain. Les payens diſoient que ce pain étoit trempé dans le ſang d'un enfant; & le ſecret avec lequel on le gardoit leur faiſoit ſoupçonner du maléfice.

Il continuë de montrer à ſa femme les inconveniens de demeurer dans une maiſon pleine de ſuperſtitions païennes, & d'aſſiſter à des feſtins prophanes. Que chantera-t'elle avec ſon mari? elle entendra quelques chanſons de theâtre, ou de cabaret. Il n'y aura ni mention de Dieu ni invocation de J.C. ni lecture des écritures, pour nourrir la foi: ni benédiction divine. C'étoit les pires d'entre les païens, qui prenoient des femmes chrétiennes; &

c'étoit les plus foibles chrétiennes qui les cherchoient. Les femmes riches, pour satisfaire à leur vanité & à leur luxe : pour avoir une chaise, des porteurs de belle taille, des mules : ce qu'un chrétien même riche ne leur auroit peut être pas donné.

Il conclut en representant le bonheur d'un mariage chrétien. L'église en fait le traité, l'oblation confirme, la benediction en est le seau, les anges le rapportent au Pere celeste, qui le ratifie. Deux fideles portent ensemble le même joug, ils ne sont qu'une chair & un esprit, ils prient ensemble, ils s'instruisent & s'exhortent l'un l'autre : ils sont ensemble à l'église & à la table de Dieu, dans les persécutions, & dans le soulagement. Ils ne se cachent rien & ne s'incommodent point l'un l'autre. On visite librement les malades. On fait l'aumône sans contrainte. On assiste aussi aux sacrifices sans inquiétude. Ils chantent ensemble les pseaumes & les hymnes, ils s'excitent à loüer Dieu. On voit par ces exemples quelle étoit la vie ordinaire des chrétiens.

Fin du premier Tome.

TABLE DES MATIERES.

TABLE DES MATIERES.

Aux

T

V

Z

Fin de la Table des Matieres.



Oeuvres de Monsieur l'Abbé FLEURY, *Confesseur du Roy.*

HISTOIRE Ecclesiastique, 24. volumes *in-quarto*, 144. liv.
Tous les volumes se vendent séparément.
La même histoire Ecclesiastique, 24. volumes *in-douze*, 72. liv.
Discours sur l'Histoire Ecclesiastique 2. vol. *in-douze* 4. liv. 10. sol.
Catechisme Historique, contenant en abregé l'Histoire-Sainte & la Doctrine Chrétienne ; nouvelle édition avec 30. figures en taille-douce, 2. vol. *in-douze*, 4. l. 10. f.
Le même, abregé, *in-seize*, 8. f.
Le même en Latin, *in-seize*, 10. f.
Les Mœurs des Israëlites, *in-12*. 2. l.
Les Mœurs des Chrétiens, *in-douze*, 2. l. 5. f.
Les mêmes Mœurs des Israëlites & des Chrétiens, en un volume, *in-douze* de petit caractere, 2. l. 10. f.
Institution au Droit Ecclesiastique, nouvelle édition, 2. vol. *in-douze* 4. liv.
Traité du choix, & de la méthode des Etudes, *in-douze*, 2. l. 5. f.

Catéchisme des Fêtes & autres solemnitez de l'Eglise, nouvelle édition corrigée & beaucoup augmentée, *in-seize*, 8. f.





